This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

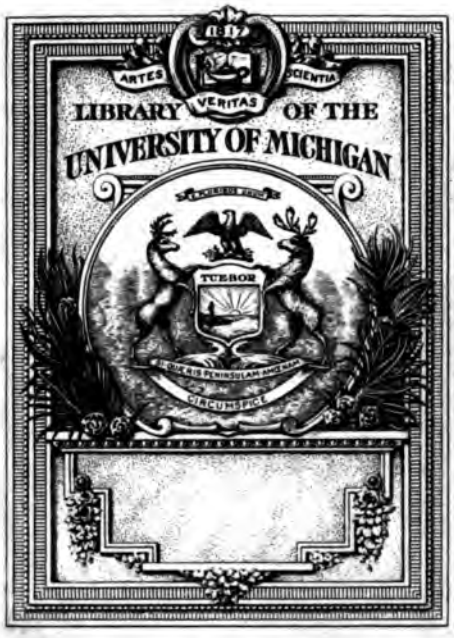

THE GIFT OF
EDWARD L. ADAMS
A.B., A.M., PH.D., HARVARD
PROFESSOR OF ROMANCE LANGUAGES
IN THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LEXIQUE COMPARÉ

DE LA

LANGUE DE CORNEILLE

II

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

LEXIQUE COMPARÉ

DE LA

LANGUE DE CORNEILLE

ET DE

LA LANGUE DU XVIIE SIÈCLE

EN GÉNÉRAL

PAR

M. FRÉDÉRIC GODEFROY

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

Couronné par l'Académie française, en 1859 et en 1861

TOME II

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1862

Réserve de tous droits.

848
C80
G58
v.12

LEXIQUE COMPARÉ

DE LA

LANGUE DE CORNEILLE

L

LA, adv. de temps, alors :

> *Là*, par un long récit de toutes les misères
> Que durant notre enfance ont enduré nos pères,
> Renouvelant leur haine avec leur souvenir,
> Je redouble en leurs cœurs l'ardeur de le punir. (*Cin.*, I, 3.)

LAIRRAI pour *laisserai :*

> Mais ta muse du moins s'en *lairra* suborner. (*Mél.*, I, 3, 1re éd.)
> Vous *lairra* par la mort don Sanche pour époux. (*Le Cid.*, V, 4.)

Corneille a fait disparaître cet archaïsme dans sa révision de 1660 ; mais les contemporains de sa jeunesse et ses prédécesseurs immédiats employaient encore la vieille forme *lairrai* pour *laisserai :*

> Nous qui sommes si braves
> Nous *lairrons* des enfants qui seront des esclaves. (D'Aub., *Les Trag-*, II.)

Cependant Vaugelas la condamne absolument :

« Lairrois, Lairray. Cette abreviation de *lairrois*, *lairray*, en toutes les personnes et en tous les nombres, pour *laisserois* et *laisseray*, ne vaut rien, quoy qu'une infinité de gens le disent et l'écrivent. Quelques poëtes ont creu que les vers leur permettoient d'en user ; mais ceux qui aiment la pureté du langage le souffrent aussi peu dans la poésie que dans la prose. »

M. le comte Jaubert, dans son savant *Glossaire du centre de la France*, a présenté de nombreux exemples de l'emploi de cette forme au seizième siècle. Nous nous abstiendrons d'en citer ici, pour nous conformer à notre principe d'éviter les redites inutiles.

LAISSER, suivi d'un infinitif, dans le sens de permettre, avec un nom de chose pour sujet :

Je crois vous avoir dit
Que je ne l'ai point vu depuis qu'on le perdit.
Madame, un si long temps *laisse* mal reconnoître
Un prince qui pour lors ne faisoit que de naître. (*Œd.*, IV, 3.)

— LAISSER A (un subst. ou un pron.), suivi d'un infinitif, permettre à.. de, ou abandonner à.. le soin de :

Faites voir, si je meurs, une entière tendresse :
Mais vivez après moi pour toute notre Grèce,
Et *laissez à* l'amour conserver par pitié
De ce tout désuni la plus digne moitié. (*Œd.*, I, 1.)

Fritigerne *leur laissa* assouvir leur première rage. (FLÉCH., *Hist. de Théod.*, I, LII.)

Laissons aux Scythes inhumains
Mêler dans leurs banquets le meurtre et le carnage.
(J.-B. ROUSS., *Cant.*, IX.)

— De même avec un second *à* devant l'infinitif :

Et, déjà dépouillant tout naturel humain,
Je *laisse à* ses transports *à* gouverner ma main. (*Clit.*, I, 4.)

Et d'ailleurs, si le ciel vous choisit pour victime
Vous *me* devez *laisser à* punir ce grand crime. (*Œd.*, IV, 3.)

C'est ainsi qu'on a dit :

Je *lairray au* sieur de Ségur *à* vous discourir le surplus. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 55.) — Je brise là-dessus, et *laisse à* discourir de ce qui en est *à* ceux qui ont juste sujet de s'en plaindre. (*Caq. de l'acc.*, 5e journ.) — *Laissons à* ceux qui ne jugent jamais des événements que par les vues fausses et bornées de la sagesse humaine *à* s'enorgueillir et *à* ne chanter que des chants d'allégresse sur nos victoires. (MASS., *Mandem.*, 28 juill. 1734.)

Va, dit-elle, vieux fou, songe à ta sépulture,
Et *laisse aux* jeunes gens *à* songer à l'amour. (SÉNECÉ, *Cont.*, Miron et Laïs.)

Laissons aux astronomes à mesurer la grandeur et le mouvement des astres pour en prédire les éclipses. *Laissons aux* anatomistes *à* décomposer les corps des animaux et des plantes pour en reconnaître les ressorts et la liaison des parties. *Laissons*, en un mot, *aux* physiciens *à* étudier le détail de la nature pour en admirer toutes les merveilles. Arrêtons-nous principalement aux vérités générales de votre métaphysique. (MALEBR., *Entret. sur la métaph.*, X, 7.)

Dans ce sens on trouve quelquefois *de* au lieu de *à* devant l'infinitif :

Je *laisse au* sieur Roger Wilemes et aultres principaux de sa trouppe *de* dire comment combattirent les François qui s'y trouverent. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 623, 1er mai 1592.)

— LAISSER (SE), avec un verbe suivi de *à* au lieu de *par* :

Lysarque et vos archers depuis ce lieu funeste
Se laissèrent conduire aux traces de mon sang
Qui durant le chemin me dégouttoit du flanc. (*Clit.*, III, 1.)

Notre plume à lui seul doit *se laisser conduire*. (*La Gal. du Pal*, I, 7.)

Écoute ses soupirs, considère ses larmes,
Laisse-toi vaincre enfin à de si fortes armes. (*La Pl. Roy.*, IV, 5.)

Aveugle que j'étois, mon peu de jugement
Ne se laissoit guider qu'à mon ressentiment. (*Ibid.*, sc. 7.)

Elle (Sabine) ne sert pas davantage à l'action que l'infante à celle du *Cid*, et ne fait que *se laisser toucher* diversement comme elle à la diversité des événements. (*Exam. d'Hor.*) — Les uns *se laissent* si bien *persuader à* cet enchaînement, que... (*Pol.*, Abr. du mart. de S. Pol.)

Il soupçonne aussitôt son manquement de foi,
Et *se laisse surprendre à* quelque peu d'effroi. (*Pomp.*, II, 2.)

Impatient déjà de *se laisser séduire*
Au premier imposteur armé pour me détruire. (*Héracl.*, I, 1.)

Le commentateur fait cette remarque :

« Se laisser séduire à quelqu'un » n'est plus d'usage, et au fond c'est une faute; « je me suis laissé aimer, persuader, avertir par vous; » et non pas, « aimer, persuader, avertir à vous. »

Ce n'est pas du tout une faute au fond. *A*, dans ce sens, vient du latin *a*, *ab*, et la forme française n'est que la reproduction exacte de la forme latine. Cette manière de parler, très-ancienne dans la langue, s'est conservée sans interruption, au moins grâce à quelques écrivains, jusqu'à nos jours :

Et enfin, *se laissant à* ce sexe *conduire*,
S'est vu consumer vif en feu par Déjanire. (*Le Dang. de Mar.*)

Ne vous *laissez vaincre au* desespoir. (LARIV., *Le Fid.*, II, 2.) — Son fils *se laissoit* plus *gouverner à* d'autres qu'à elle. (*La Sat. Ménipp.*, Har. de M. d'Aubray.) — Cédés donc un peu à vos passions, et *vous laissés conduire à* ceux qui vous aiment. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. V, p. 23.) — Ne *vous laissez* point *estourdir à* la tristesse. (THÉOPH., *Lett.*, à Des Barreaux.) — Les plus incredules *se laissoient vaincre au* rapport d'une infinité de gens de bien qui croyoient avoir veu veritablement des effects par dessus les forces de la nature en la personne de ceste fille-là. (Id., *Fragm. d'une hist. com.*, c. III.) — Ne *nous laissons* donc pas *abattre à* la tristesse, et ne croyons pas que la piété ne consiste qu'en une amertume sans consolation. (PASC., *Lett.*, à Mlle de Roannez, VI, édit. L.) — Au lieu donc de *se laisser persuader à* Montanus, il se mit à le flater, si bien qu'il l'obligea de se ranger au parti de la liberté. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clovis*, II, 6.) — L'antiquité *s'est* étrangement *laissé jouer aux* astrologues. (BAYLE, *Lett. sur les com.*, 1682, p. 52.) — Don Juan n'osoit *se laisser flatter aux* conjectures de l'amiral. (Mme DE VILLED., *Journ. amour.*, 5e p., 7e j.) — *Vous laissez*-vous *abattre aux* rigueurs de la fortune? (FÉN., *Fabl.*, II.)

Racine a dit, dans *Phèdre :*

A quel affreux dessein *vous laissez-vous tenter*? (a. I, sc. 3.)

Et dans un chœur d'*Athalie :*

A leurs traits délicats *se laissent pénétrer*.

— De même à l'actif :

Ils n'ont pas voulu voir les défauts de sa conduite et ont *laissé enlever* leurs suffrages *au* plaisir que leur a donné sa représentation. (*Exam. du Cid.*) — Je me suis résolu de commencer les lettres que je vous enverrai sans préparation, et de *laisser conduire* ma plume *au* hazard, comme mes pas dans mes promenades. (RACAN, *Lett.*, XI, à Chapel.) — *Laissez conduire* les détails *à* la supérieure. (Mme DE MAINTEN., *Lett. sur l'éduc.*, Avis sur les class., 1705.) — *Laissons discuter* ces questions *à* l'homme juste qui n'a point failli. (J.-J. ROUSS., *Contr. soc.*, II, 5.) — Les chrétiens, invincibles sous le fer et dans les flammes, se sont *laissé amollir aux* délices de la paix. (CHATEAUBR., *Les Mart.*, III.)

Voltaire lui-même a très-heureusement oublié sa fausse théorie, lorsqu'il a dit :

Ah ! si le ciel enfin vous parle et vous éclaire,
S'il vous donne en secret un remords salutaire,
Ne le repoussez pas ; *laissez-vous pénétrer*
A la secrete voix qui vous daigne inspirer. (*Oreste*, I, 3.)

Laissez toucher à mes tremblantes mains... (*Ibid.*, III, 4.)

LANGAGE. SANS PLUS DE LANGAGE, comme *sans plus de paroles :*

Donc *sans plus de langage*,
Tu veux bien m'en donner quelques baisers pour gage ?
(*Suite du Ment.*, V, 1.)

— EN LANGAGE COMMUN, dans le langage de la plupart du monde :

Oui, dans Paris, *en langage commun*
Dorante et le menteur à présent ce n'est qu'un. (*Suite du Ment.*, I, 3.)

— LANGAGE, fig. LE LANGAGE DES YEUX :

Et lorsqu'on se retranche au *langage des yeux*,
Je suis muette à la réplique. (*Agés.*, IV, 4.)

LANGUEUR, avec le pluriel :

Je ne vous dirai point avec quelles *langueurs*
D'un si cruel exil j'ai souffert les longueurs. (*Tite et Bér.*, II, 5.)

LANGUIDE, languissant :

Ne laisse pas mon âme impuissante et *languide*
Dans la stérilité que le crime produit. (*Imit.*, III, 3.)

Et toute notre ardeur abattue et *languide*
Tourneroit en arrière au lieu de s'avancer. (*Ibid.*, C. 18.)

A travers tant de soins cuisants
Passer comme sans soin, non ainsi qu'un stupide
Que son esprit morne et *languide*
Assoupit sous les plus pesants. (*Ibid.*, C. 26.)

Si ton zèle au contraire, impuissant ou *languide*,
De moment en moment te laisse plus aride,
Redouble ta prière et tes gémissements,
Pour arracher de lui de meilleurs sentiments. (*Ibid.*, IV, 12.)

On a dit de même avant et après Corneille :

Il faut desormais s'asseurer d'une prompte et entiere guarison du mal qui a tant affligé nostre pauvre royaume, puisqu'il a pleu à Dieu, par sa bonté infinye, apres en avoir manifesté la cause, de faire embrasser aux principales et plus *languides* parties d'iceluy le vray et unique remede, provenant de l'establissement de nostre auctorité. (*Lett. miss. de Henri IV*, 7 avr. 1594, t. IV, p. 136.)

D'une voix et *languide* et mourante. (T. CORN., *Les Illust. ennem.*, IV, 1.)

Ce mot est indiqué, sans exemples, dans le Glossaire manuscrit de Sainte-Palaye. Il est omis ou imparfaitement présenté par les dictionnaires modernes.

LAS. LA FORTUNE LASSE, pour désigner la fortune qui était comme fatiguée de favoriser Pompée :

Ce déplorable chef du parti le meilleur,
Que *sa fortune lasse* abandonne au malheur,
Devient un grand exemple, et laisse à la mémoire
Des changements du sort une éclatante histoire. (*Pomp.*, I, 1.)

LATIN. RÉDUIRE QUELQU'UN AU BOUT DE SON LATIN, le mettre à bout d'expédients :

Leur mécompte pourtant, quel qu'il soit, me console,
Et, bien qu'il *me réduise au bout de mon latin*,
Un peu plus en repos j'en attendrai la fin. (*La Suiv.*, IV, 4.)

LATINISME.

Aucun de nos grands auteurs, peut-être, n'offre en aussi grand nombre que Corneille des phrases purement latines. La liste de ses latinités entraînerait un grand article. Il suffira, pour en donner une idée, de présenter quelques-unes des principales, sans commentaires superflus.

Corneille imite très-souvent l'ablatif absolu, comme dans ces vers :

Voilà son écuyer dont la pâleur exprime
Moins de traits de la mort que d'horreurs de son crime,
Et *ces deux reconnus*, je douterois en vain
De celui que la fuite a sauvé de ma main. (*Clit.*, I, 9.)

Tout beau, j'aurois regret, *ta santé hasardée*,
Si tu m'allois quitter sitôt que possédée. (*Ibid.*, V, 3, 1res éd. jusq. 1644 incl.)

Et Philiste demain, *cette nouvelle sue*,
Sera de belle humeur, ou je suis fort déçue. (*La Veuve*, III, 10.)

Alors, *ta flamme* en vain pour Philiste *allumée*,
Tu lui voudras du mal de t'avoir trop aimée. (*Ibid.*, IV, 1.)

La moitié d'une nuit passée en ma puissance
A d'étranges soupçons porte la médisance ;
Cela su, présumez comme on pourra causer. (*La Pl. Roy.*, V, 1, éd. 1654.)

Ainsi tous les acteurs d'une troupe comique,
Leur poëme récité, partagent leur pratique,
L'un tue, et l'autre meurt, l'autre vous fait pitié. (*L'Illus. com.*, v, 4.)

Ainsi l'*avare soif* d'un brigand *assouvie*,
Il s'impute à pitié de nous laisser la vie. (*Méd.*, III, 3.)

L'ingratitude en l'âme, et l'impudence au front,
Une Scythe en ton lit te fut lors un affront,
Et moi, que tes désirs avoient tant souhaitée,
Le dragon assoupi, la toison emportée,
Ton tyran massacré, ton père rajeuni,
Je devins un objet digne d'être banni.
Tes desseins achevés, j'ai mérité ta haine,
Il t'a fallu sortir d'une honteuse chaîne. (*Ibid.*)

Qu'ils le combattent, sire, et, *le combat fini*,
J'épouse le vainqueur si Rodrigue est puni. (*Le Cid.*, IV, 5.)

Les divertissements t'y sembleront si doux,
Ton âme en un moment en sera si charmée,
Que, tous *ses déplaisirs dissipés en fumée*,
On gagnera sur toi fort aisément ce point,
D'oublier un objet que tu ne connois point. (*Pol.*, I, 9.)

A force de présents il se croit acquitter,
Mais le redoublement ne fait que rebuter.
Si le premier oblige un homme de mérite,
Le second l'importune, et le reste l'irrite,
Et *passé le besoin*, quoi qu'il lui puisse offrir,
C'est un accablement qu'on ne sauroit souffrir. (*Suite du Ment.*, II, 3.)

Sa puissance établie, il a soin de sa gloire. (*Pomp.*, IV, 1.)

Je ne sais si sa flamme est pour moi foible ou forte,
Mais *la reconnoissance morte*,
L'amour doit courir grand hasard. (*Agés.*, I, 1.)

Il fait souvent aussi du participe présent un participe absolu :

De quoi se mêle Rome, et d'où prend le sénat,
Vous vivant, vous régnant, ce droit sur votre État? (*Nicom.*, II, 3.)

Ce n'est pas ici seulement un latinisme, c'est encore un reste de la syntaxe de notre vieille langue, comme dans ces deux phrases prises au hasard entre mille :

Voiant toz, fit .I. sairemant. (HERBERS, *Dolopathos*, v. 9052.)

Voiant toz, videntibus omnibus.

Là l'esposa li quens *lor euz veent*
De son cors e d'anel de blanc argent. (*Gér. de Rossill.*, p. 390.)

Lor euz veent, eorum oculis videntibus.

Le grand tragique affectionne davantage encore l'emploi du participe passif remplaçant un substantif avec *de*, *Crassus mort*,

pour dire la mort de Crassus, *les Romains défaits*, pour dire la défaite des Romains, etc. :

Après la mort du comte, et *les Maures défaits*,
Faudroit-il à ma gloire encor d'autres effets? (*Cid*, v, 1.)

De *nos parents perdus* le vif ressentiment
Nous apprit nos devoirs en un même moment. (*Cin.*, v, 2.)

Le seul Flaminius, trop piqué de l'affront
Que *son père défait* lui laisse sur le front. (*Nicom.*, i, 5.)

Pour gagner mon amour il faut servir ma haine.
A ce prix est le sceptre, à ce prix une reine,
Et *Grimoald puni* rendra digne de moi
Quiconque ose m'aimer, ou se veut faire roi. (*Perth.*, ii, 1.)

Moi-même au fond du cœur, de même horreur frappé,
Je veux fuir *le remords de son trône occupé*. (*Œd.*, v, 1.)

A peine d'Artabase eus-je signé la paix,
Que *j'appris Crassus mort*, et *les Romains défaits*. (*Sur.*, iii, 1.)

Il est bon de se reposer *après la bataille gagnée*. (*Lett. au P. Boulard*, 10 juin 1656.)

Il emploie encore le participe passif de plusieurs autres manières également imitées du latin :

Que vous m'étourdissez!
N'est-ce point assez dit que votre âme est éprise?
Que vous allez mourir si vous n'avez Florise? (*La Suiv.*, ii, 1.)

As-tu cru que le ciel consentît à ma perte,
Jusqu'à souffrir encor *ta lâcheté couverte*? (*La Pl. Roy.*, ii, 3.)

C'est-à-dire jusqu'à souffrir que ta lâcheté restât couverte, cachée.

Après votre beauté sans raison *négligée*,
Il me punit bien moins qu'il ne vous a vengée. (*Ibid.*, v, 1.)

Il est parti soudain *après votre amour sue*. (*L'Illus. com.*, iv, 2.)

Malgré l'aversion d'entre nos deux familles
De mon tyran Pélie elle gagne les filles;
Et *leur feint* de ma part *tant d'outrages reçus*,
Que ces faibles esprits sont aisément déçus. (*Méd.*, i, 1.)

Qui *plaint* du sexe en vous *les respects violés*. (*Théod.*, iii, 3.)

Flavie est aux abois; *Théodore échappée*
D'un mortel désespoir jusqu'au cœur l'a frappée. (*Théod.*, v, 1.)

Le combat contre lui ne te sera permis
Qu'*après deux* fiers *taureaux* par ta valeur *soumis*. (*La Tois. d'or*, i, 4.)

Quoi! vous vous offensez *d'Hypsipile quittée!*
D'Hypsipile pour vous *à vos yeux maltraitée!* (*Ibid.*, iv, 3.)

Mais, quand j'aurai vengé Rome des *maux soufferts*,
Je saurai le braver jusque dans les enfers. (*Cin.*, ii, 2.)

A propos de ces derniers vers, Voltaire fait une remarque très-juste :

« L'esprit de notre langue, dit-il, ne permet guère ces participes; nous ne pou-

vous dire *des maux soufferts*, comme on dit *des maux passés*. *Soufferts* suppose par quelqu'un; *les maux qu'elle a soufferts* : il serait à souhaiter que cet exemple de Corneille eût fait une règle; la langue y gagnerait une marche plus rapide. »

Quelquefois l'on rencontre aussi chez Corneille la proposition infinitive purement latine, comme dans ce vers où Voltaire a vu à tort un solécisme :

> Je ne *me croyais* pas *être* ici pour l'entendre.

On dirait très-bien mot à mot en latin : Non *me* credebam hic *adesse* ut hoc audirem.

Le grand poëte dit encore de même :

> Dorise *se feint être* un jeune gentilhomme. (*Préf. de Clit.*)

Inutile d'observer que l'emploi de la proposition infinitive était des plus fréquents dans l'ancienne syntaxe :

> Qui *persuade* aux peuples la religieuse créance *suffire* seule et sans les mœurs à contenter la divine justice. (MONTAIGNE, *Ess.*, III, 12.)

Corneille affectionne aussi la forme optative, comme dans ce vers :

> En *fussions-nous* tous trois à jamais *ignorants*. (*Œd.*, V, 5.)

Il se sert du pronom relatif d'une manière toute latine :

> Comte, c'est un effort à dissiper la gloire
> Des noms les plus fameux dont se pare l'histoire,
> *Et que le grand Auguste ayant osé tenter*
> *N'osa prendre du cœur* jusqu'à l'exécuter. (*Perth.*, II, 5.)

Il emploie *plus que* comme le *magis quam ut* des Latins, dans le sens de *trop pour* :

> Vois-tu, par tous moyens je te veux soulager;
> Mais j'ai bien *plus* d'esprit *que de* m'en affliger. (*La Pl. Roy.*, I, 2.)
> *Je vous juge plus* sage, *et plus aimer* votre aise,
> *Que* d'y tarder ainsi sans que rien vous y plaise. (*La Gal. du Pal.*, II, 1.)

L'exacte correction demanderait : Je vous juge trop sage, et je crois que vous aimez trop votre aise pour... Du reste, c'est encore un latinisme comme dans la phrase précédente : *Te sapientiorem puto quam ut*. *Plus aimer*, après *plus sage*, qui paraît un peu singulier et moins heureux, est également imité du latin.

On le voit assez par les exemples que nous avons réunis, les latinismes de Corneille ne sont pas les latinismes lourds et gênés du seizième siècle. Ils sont toujours clairs, vifs, ils facilitent et varient la versification en enrichissant la langue.

LE, pronom relatif, accordé, bien qu'il ne se rapporte pas à un substantif, mais à un adjectif ou à un verbe.

Voltaire a signalé cet emploi comme une faute chez Corneille :

Vous êtes satisfaite, et je ne *la* suis pas. (*Pomp.*, v, 2.)

« On sait aujourd'hui, dit-il, qu'il faut *je ne le suis pas;* ce *le* est neutre. Êtes vous satisfaites? *nous le sommes*, et non pas nous les sommes. »

Et encore :

Vous en êtes instruits, et je ne *la* suis pas. (*D. Sanc.*, I, 3.)

« Observez qu'il faut, « et je ne *le* suis pas. » S'il y avait là plusieurs reines, elle dirait, « nous ne *le* sommes pas, » et non, « nous ne les sommes pas. » Ce *le* est neutre. »

C'est seulement dans la seconde partie du dix-huitième siècle qu'on a établi invariablement la règle que toutes les fois que *le* remplace un adjectif, masculin ou féminin, singulier ou pluriel, ou bien une proposition résumée par ellipse, il est neutre et invariable.

Tout le dix-septième siècle a parlé comme Corneille :

Les chaloupes mettoient nos soldats à terre auprès du marabou, où la descente avoit paru *la* plus aisée, et l'étoit en effet. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. II, 1664.) —Je ne veux point qu'elle soit malade, encore moins qu'elle se *la* fasse. (BOSS., *Lett.*, à Mme du Mans, 17 janv. 1692.)— J'ai parlé ce matin à madame de Maintenon, et lui ai même donné une lettre que je lui avois écrite sur ce sujet, *la* mieux tournée que j'ai pu. (RACINE, *à Boil.*, 30 mai 1693.) — La lettre que vous m'avez écrite est parfaite, soit pour le caractère, soit pour l'orthographe; le style est simple et net; il n'y a rien d'inutile, et on ne peut en être plus contente que je *la* suis. (Mme DE MAINTEN., *Lett. sur l'éduc.*, Aux dem. de la classe bleue, 1700.)— Il n'est pas même question de parler beaucoup en ces sortes d'occasions, où il ne s'agit que d'être repentante de ses péchés, comme je ne doute point que vous ne *la* soyez. (Mme DU NOYER, *Œuv. mêl.*, p. 117.) — La pauvre idiote se crut condamnée, quoi qu'elle ne *la* fût pas. (Id., *ibid.*) — Je ne puis vous l'avoir dépeinte aussi prudente, aussi juste, et aussi capable de porter la couronne, qu'elle *la* parut à ce commencement de sa nouvelle dignité. (Mme DE VILLED., *Alcid.*, I, 1.)— Je vois bien que j'ai encore quelque temps à souffrir de votre éloignement. Au moins, croyez bien que c'est celui de tous mes maux auquel je suis *la* plus sensible. (Mme DE COURC., *Lett.*, XIX.) — Je n'ai jamais été affligée au point où je *la* suis. (Id., *ibid.*, XIV.)

VALMIRE. Mais vous seriez toujours demeurée insensible.
ILDEGON. Je l'avoue, et sans doute encor même aujourd'hui,
S'il n'avoit rien aimé, je *la* serois pour lui. (T. CORN., *Théod.*, II, 1.)

Contentez-vous d'aimer les personnes qui en sont aussi reconnaissantes que je *la* suis. (MADAME, DUCH. D'ORL., dans les *Mém.* de D. de Cosnac.)

Mme de Sévigné, on le sait, aurait trouvé ridicule d'employer *le* dans des cas pareils : elle se serait crue transformée en homme.

On trouve encore au dix-huitième siècle des exemples de cet emploi du féminin, tels que les suivants :

J'ai un fils qui est un fort honnête homme, dont j'ai toujours été très-contente, et dont je ne *la* suis pas aujourd'hui. (MARIV., *La Vie de Marianne*, IV.)

Aux exemples cités de Corneille on en pourrait ajouter plusieurs autres, comme :

Il faut de deux raisons que l'une vous retienne:
Ou vous aimez Placide, ou vous êtes chrétienne.
THÉOD. Oui, je *la* suis, madame, et le tiens à plus d'heur
Qu'une autre ne tiendroit toute votre grandeur. (*Théod.*, II, 4.)

Il faut aussi rapporter aux faits précédents cette phrase plus singulière :

Je plains cette abusée, et c'est moi qui *la* suis
Peut-être, et qui me livre à d'éternels ennuis. (*Oth.*, III, 1.)

— De même, *les* pour *le* :

Infidèles témoins d'un feu mal allumé,
Soyez-*les* de ma honte. (*La Gal. du Pal.*, III, 10.)

Cela nous doit suffire pour... avoir de la défiance des choses mêmes dont nous croyons être *les* plus assurés. (NIC., *Ess. de Mor.*, t. VIII, lett. LXIII.)

— LE, LA, explétif, ou remplaçant *que*, *lequel* :

Ce qu'il faut entendre un peu plus généralement que les termes ne semblent porter, et *l'*étendre à la réconciliation de toute sorte de mauvaise intelligence. (*Prem. Disc.*)

Corneille, lorsque sa langue semble le plus particulière, est toujours dans la tradition antique et constante. Les exemples assez nombreux qui suivent montreront dans toutes ses variétés un fait non encore observé, que nous sachions :

Benoist est l'homme, sire, que vous avez apprins et endoctriné, et *l'*avez enseigné en vostre loy affin que vous luy soyez doulx et debonnaire és maulvais jours. (*L'Intern. consol.*, II, 3.) — Ce duc Jehan augmenta, par acquest de ses deniers, la maison de Bourgongne de la comté de Charolois : laquelle il achepta, et *la* paya au comte d'Armignac, qui la possedoit par heritage. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, introd., c. III.) — Ayant affaire à un homme hardy et adventureux, que jamais il ne pouvoit attirer à bataille rangée, ny *l'*attraper en pleine campaigne. (AMYOT, *Vies*, Sertorius.) — Et feirent sçavoir de leurs nouvelles à ceulx de dedans la ville par des lettres qu'ils attachoyent à des flesches, et *les* tiroyent par dessus les murailles. (Id., *ibid.*, Cimon.) — Il refute entièrement le discours de ceulx qui maintiennent que ce feut une pointe de rocher, que la violence d'un tourbillon de vent arracha de la cime de quelque montaigne, et *le* porta par l'air tant que... (Id., *ibid.*, Lysandre.) — Nous trouvons qu'en ces nouvelles terres, presque toutes les choses que nous estimons icy tant, et *les* tenons nous avoir esté premierement revelées et envoyées du ciel, estoient en creance et observance commune plusieurs mille ans auparavant qu'en eussions ouy les premieres nouvelles. (CHARRON,

La Sag., II, 2.) — Il en faut dire autant de Francus, que le Manethon du même Annius nous supose pour fils d'Hector de Troye, et *l'*amene en Gaule pour y être gendre et successeur du roy Remus. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clov.*, I, 1) — Les Florentins luy détenoient Montfeltre, et quelques autres terres que Léon X avoit prises sur luy, et *les* leur avoit engagées. (Id., *Abr. de l'Hist. de Fr.*, an 1527.) — Ce qui répugne à notre raison s'accorde nécessairement à une raison plus haute que nous devons adorer, et non tenter vainement de *la* comprendre. (BOSS., *Serm. pour le vendr. de la trois. sem. de car.*, I.) — Saint Paul parloit obscurément de ces choses, ou par respect pour les puissances établies de Dieu, ou pour ne point exciter la persécution que les fidèles doivent attendre en silence, et non *la* provoquer par aucun discours. (Id., *Frag. sur div. mat. de controv.*, 5e frag.) — C'est cette bonne intention qu'il faut renouveler souvent pendant le jour, et continuellement prier Dieu de *la* fortifier. (Id., *Méd.*, Serm. de N.-S. sur la montagne, XXIX.) C'est ce qu'on ne sauroit assez vous rappeler, ni vous *le* mettre trop dans le cœur. (Id., *Lett.*, à Mme D'Alb. de Luyn., 5 nov. 1694.) — Ce fond étoit le domaine de la couronne, lequel il vouloit entierement dégager, et *l'*accroître par quantité de nouveaux droits. (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, 3e p., 1608.) — C'est ainsi qu'ils en ont usé contre le curé de Libourne en Guyenne, qu'ils firent accuser de jansénisme par des récollets, et *le* citèrent devant des commissaires qu'ils lui firent donner par les gens du conseil de M. l'archevêque de Bordeaux. (LE MAIST., *Lett. d'un avoc. au Parl.*, etc.) — Le second fut David de la tribu de Juda que Dieu trouva selon son cœur, et *le* fit sacrer avec de l'huile sainte par le prophète Samuel. (FLEURY, *Catéch. hist.*, 1re p., XVI.) — Comme l'hymne de S. Athénogène, ancien théologien du même siècle, qu'il chanta avec joie étant près d'entrer dans le feu, et *la* laissa par écrit à ses disciples. (Id., *Mœurs des chrét.*, XXII.) — Défaut naturel au sexe, qu'on doit combattre de bonne heure, et non *l'*entretenir et *l'*augmenter en s'y livrant. (ROLL., *Traité des Étud.*, l. I, c. 2, art. 2, § 4.)

De même en plein dix-huitième siècle, mais par une reprochable infraction aux lois de l'usage et de la logique :

C'est un homme qu'il faudrait enlever de chez lui, et *le* prendre par force pour lui faire faire ce qu'il veut. (J.-J. ROUSS., *Lett.*, à Mme d'Épinay, à l'Ermitage, 1756.) — Ce fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauraient connaître ni *les* ôter aux opprimés. (Id., *Confess.*, XII.)

Lui, régime indirect, jouait souvent le même rôle :

On eût pu lui donner le nom de bonne aussi bien que celui de grande, si elle n'eût pas traité si inhumainement, comme elle fit, sa cousine germaine Marie Stuart, reine d'Écosse, qu'elle tint dix-huit ans prisonnière, et puis *lui* fit couper la tête. (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, 3e p., 1603.) — Par quels organes mettra-t-elle en œuvre la matière à qui elle doit donner tant de force, et *lui* inspirer non-seulement le mouvement et la vie, mais une imitation de la raison? (DUGUET, *Œuv. des six jours*, VI.)

Nous indiquerons comme faits analogues les exemples suivants :

Hastivement passa la terre,
Dont il osta jadiz la guere
Qui à toz ses ancessors fu,
E il meïsmes cuens *en* fu. (*Vie du pape Grégoire le Grand.*)

Ils se figuroient une infinité de dieux, à qui ils donnoient différents noms selon les pays, et *en* contoient mille fables ridicules. (FLEURY, *Petit Catéch. hist.*, VIII.) — C'est un autre ennemi qu'il faut combattre, et *en* porter tout le poids et la violence. (FOLARD, *Traité de la colonne*, V.)

Dans ces phrases, *en* tient la place de *dont*, comme, dans d'autres, *le* tient la place de *que, lequel, laquelle,* et *lui*, la place de *à qui, auquel, à laquelle*, etc.

— LE, pronom, se rapportant à un substantif que l'article n'accompagne pas :

Quand je me *fais justice*, il faut qu'on se *la* fasse. (*Cin.*)
Il me *fera justice* encor qu'il soit bon père,
Ou Rome, à son refus, se *la* saura bien faire. (*Nicom.*, III, 3.)
Mais, seigneur, étant seuls, je parle *avec franchise*.
Bannissant les témoins vous me *l'*avez permise. (*Sert.*, III, 1.)

La rigueur de la grammaire ne permet pas aujourd'hui de rapporter ainsi un pronom à un substantif sans article. La même vétille pourrait être relevée dans Corneille à propos du pronom *en*, de *sien, lui, elle, eux :*

Faites grâce, seigneur; ou souffrez *que j'en fasse*,
Et montre à tous par là que j'ai repris ma place. (*Pomp.*, IV, 3.)
Allez lui *rendre hommage*, et j'attendrai *le sien*. (*Ibid.*, II, 3.)
Seigneur, si *j'ai raison*, qu'importe à qui je sois?
Perd-elle de son prix pour emprunter ma voix? (*Nicom.*, I, 2.)

Cette règle impérieuse, et quelquefois gênante de la grammaire française, est souvent négligée par de bons auteurs, comme elle l'a été par Corneille :

Elle leur défend encore plus fortement que les lois civiles de se *faire justice* à eux-mêmes; et c'est par son esprit que les rois chrétiens ne se *la* font pas dans les crimes même de lèse majesté au premier chef. (PASCAL, *Provinc.*, XIV.) — Il ne suffit pas d'*avoir raison*; c'est *la* gâter, c'est *la* déshonorer que de *la* soutenir d'une manière brusque et hautaine. (FÉNELON.) — C'est une *question de morale, laquelle* se mêle peu de la conduite des souverains. (VOLTAIRE.) — Il m'a paru que vous m'écoutiez *avec attention* tandis que je lisais. — Est-ce qu'on peut *la* refuser au ridicule? (DIDEROT.)

J.-J. Rousseau est peut-être de tous nos écrivains celui qui offre le plus d'exemples de la violation de cette règle, comme dans les phrases suivantes, dont plusieurs sont tout à fait choquantes :

Je ne leur dois que *justice* en parlant d'eux, et je *la* leur rends. (*Les Confess.*) — VALÈRE. O ciel! et *je ne meurs pas de honte!* — MARTON. Eh! monsieur, vous êtes peut-être le seul de votre ordre qui *la* connaissez. (*Narcisse*, sc. 17.) — Ce n'est pas assez de finir par *rendre justice*, quand on commence par *en* manquer. (*Lett.*, à M. Liard, 19 avril 1766.) — J'avais le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance, et où pourrais-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisais à *rendre honneur*, avant de penser qu'un jour j'aurais besoin d'elle pour m'aider à défendre *le* mien? (*Ibid.*)

LÉGALITÉ, loyauté, probité, droiture :

Rome l'eût laissé vivre, et sa *légalité*
N'eût point forcé les lois de l'hospitalité. (*Nicom.*, I, 5.)

« Légalité, dit Voltaire, n'a jamais signifié justice, équité, magnanimité ; il signifie authenticité d'une loi revêtue d'une forme ordinaire. »

Le célèbre commentateur hasarde encore ici une assertion qui contredit la pratique ancienne et longtemps conservée de la langue.

On trouve de nombreux exemples de *légalité* dans le sens de loyauté, probité, droiture, qui est celui dans lequel Corneille l'a employé; et aussi dans le sens de fidélité, de soumission aux lois, aux principes de la morale :

Tant estoit le peuple athénien amateur de justice, et tant il avoit de confiance en la *légalité* et preudhommie d'Aristides. (AMYOT, *Vies*, Aristide.) — Je ne veux devoir ma seureté ny à la bonté et bénignité des grands, qui s'agréent de ma *légalité* et liberté, ny à la facilité des mœurs de mes prédécesseurs et miennes. (MONTAIGNE, *Ess.*, III, 9.)

Le mot *légalité* se trouve encore avec cette acception dans le *Dictionnaire de Richelet* et dans celui de l'*Académie*, édition de 1718; il n'a été retranché de ce dernier dictionnaire que dans l'édition de 1762.

Comme on disait *légalité* pour *loyauté*, on disait aussi *légal* pour *loyal :*

M Naudé était un homme fort sage et fort prudent, fort réglé, qui semblait vivre dans une certaine équité naturelle; il était fort bon ami, fort égal. et fort *légal*. (*L'Esprit de Guy Patin*, Amst., 1713, p. 284.)

LÉGÈRETÉ. SUR LA LÉGÈRETÉ DE, sur le fondement léger de :

*Sur la légèreté d'*une croyance si peu raisonnable, il renonce à une affection dont il était assuré, et qui était prête d'avoir son effet. (*Exam. de Mél.*)

— LÉGÈRETÉ, avec le plur., dans le sens de sentiments volages :

Tu tournes tes regards du côté d'Angélique :
Est-elle donc l'objet de tes *légèretés ?* (*La Pl. Roy.*, II, 7.)

Penses-tu que je sois, après ton changement,
Ou sans ressouvenir, ou sans ressentiment?
S'il te souvient encor de ton brutal caprice,
Dis-moi, que viens-tu faire au lieu de ton supplice?
Garde un exil si cher à tes *légèretés*. (*Ibid.*, III, 6.)

LEURRER. SE LEURRER DE, suivi d'un infinitif, se flatter complaisamment de :

Il ne *se leurre* point *d'*animer de beaux chants,
Et veut pour se produire avoir la clef des champs. (*Excuses à Ariste.*)

LEVER (SE), pour signifier lever la séance :

Allez dire au sénat, Flavian, qu'il *se lève :*
Quoi qu'il ait commencé, je défends qu'il achève. (*Tite et Bér.*, v, 5.)

LIAISON. LIAISON DE SCÈNES. Le passage suivant présente ces termes d'art théâtral avec des associations diverses et remarquables :

J'ai dit que la *liaison de scènes* est ici perpétuelle, et j'y en ai mis de deux sortes, de présence et de vue. Quelques-uns ne veulent pas que quand un acteur sort du théâtre pour n'être point vu de celui qui y vient, cela fasse une liaison ; mais je ne puis être de leur avis sur ce point, et tiens que c'en est une suffisante quand l'acteur qui entre sur le théâtre voit celui qui en sort, ou que celui qui sort voit celui qui entre : soit qu'il le cherche, soit qu'il le fuie, soit qu'il le voie simplement, sans avoir intérêt à le chercher ni à le fuir. Aussi j'appelle en général une *liaison de vue* ce qu'ils nomment une *liaison de recherche*. J'avoue que cette liaison est beaucoup plus imparfaite que celle de présence et de discours, qui se fait lorsqu'un acteur ne sort point du théâtre sans y laisser un autre à qui il ait parlé ; et dans mes derniers ouvrages je me suis arrêté à celle-ci sans me servir de l'autre ; mais enfin je crois qu'on s'en peut contenter, et je la préférerois de beaucoup à celle qu'on appelle *liaison de bruit*, qui ne me semble pas supportable s'il n'y a de très-justes et de très-importantes occasions qui obligent un acteur à sortir du théâtre quand il en entend ; car d'y venir simplement par curiosité pour savoir ce que veut dire ce bruit, c'est une si *foible liaison* que je ne conseillerois jamais personne de s'en servir. (*Exam. de la Suiv.*)

LIBÉRAL, avec *de*, suivi d'un substantif, qui accorde libéralement telle chose :

Ils vous nommeront roi ; mais vous devez savoir
Qu'ils sont plus *libéraux du* nom que du pouvoir. (*Sophon.*, III, 2.)

LIBERTÉ. N'AVOIR PAS LA LIBERTÉ DE, suivi d'un substantif, dans le sens de ne pouvoir exprimer :

D'une frayeur mortelle à peine encor remise.
Pardonnez, grand héros, si mon étonnement
*N'a pas la liberté d'*aucun remercîment. (*Androm.*, III, 3.)

LIBERTIN, adj., en termes d'art dramatique, qui s'écarte à l'excès des règles :

C'étoit un tempérament que je croyois lors fort raisonnable entre la rigueur des vingt et quatre heures, et cette étendue *libertine* qui n'avoit aucunes bornes. (*Exam. de la Veuve.*)

Libertin est un des mots dont l'acception, depuis la fin du dix-septième siècle, a le plus profondément changé. Il exprimait d'abord simplement l'idée de passionné de la liberté, de libre, et s'appliquait aux choses comme aux personnes. Il marquait souvent, mais pas toujours, l'excès de ce goût :

« On dira d'un homme de bien qui ne saurait se gêner et qui est ennemi de tout ce qui s'appelle servitude, *il est libertin*. Il n'y a pas au monde un homme

plus *libertin* que lui. Une honnête femme dira de même, jusqu'à s'en faire honneur, je suis née *libertine*. Libertin et libertine, en ces endroits, ont un bon sens et une signification délicate. » (Bouhours, *Doutes*, p. 270.)

Tout le monde cependant, à cette époque déjà, ne convenait pas de ce bon sens et de cette signification délicate; et Ménage, avec l'amabilité qui lui est coutumière quand il parle du disert jésuite, s'inscrivait en faux contre cette décision en ces termes :

« Je veux croire que les honnêtes femmes que voit le P. Bouhours parlent de la sorte, mais pour celles que j'ai hantées, je ne leur ai jamais ouï dire qu'elles fussent *libertines*. » (*Observ. sur la langue franç.*, 2e p., c. 59.)

Quelques exemples, se rapportant à des noms de personne ou de chose, achèveront de bien faire comprendre comment le mot *libertin* s'employait dans les significations ci-dessus indiquées :

Vous voyez, Messieurs, combien la jeunesse est *libertine*, et le peu d'autorité que les pères ont sur leurs enfants. (Furetière, *Le Roman bourg.*, I.) — Soyez persuadées que c'est à cause que vous êtes si exactes à les veiller qu'elles sont si aisées à conduire, et qu'aussitôt que vous cesserez de les observer, elles deviendront *libertines*. (Mme de Maintenon, *Entret. sur l'Éduc.*, juin 1704.) — Pourvu que le magistrat les laisse en repos, ils jouiront tranquillement de la liberté qu'ils se donnent à eux-mêmes de penser tout ce qu'il leur plaît, qui est le charme par où les esprits sont jetés dans ces opinions *libertines*. (Boss., *Sixième Avert. aux prot.*, III.) — C'est qu'ils s'abandonnent à toutes sortes de pensées; et leur esprit *libertin*, qui ne veut point se gêner, se laisse gagner à celles qui se présentent, quoiqu'elles l'éloignent de ce qu'il devrait considérer. (Lamy, *Entret. sur les sciences*, Id. de la log., II.) — C'est aujourd'hui notre style ordinaire, décousu et *libertin*, vagabond et inégal, sans nombre, sans mesure, sans liaison, sans proportion ni entre les choses ni entre les mots. (P. André, *Ess. sur le beau*, c. 3.)

LIBERTINAGE, liberté excessive, dans le même sens qu'autrefois on employait aussi le mot licence :

Pour le lieu, il a encore plus d'étendue, ou, si vous voulez souffrir ce mot, plus de *libertinage* ici que dans *Mélite*. (*Exam. de Clit.*)

On a dit d'une manière analogue :

Voyez un peu où me porte le *libertinage* de ma plume! mais vous jugez bien que les conversations sont pleines de ces grands événements. (Mme de Sévigné, *Lett.*, à Mme de Grignan, 5 janv. 1689.)

Le mot *libertinage*, dans la langue du dix-septième siècle, n'emportait pas habituellement, employé seul, l'idée de désordre dans les mœurs qui en est aujourd'hui inséparable. Il se disait de toute liberté excessive, et signifiait particulièrement indépendance d'esprit poussée jusqu'à la témérité :

Les enregistrements des traités faits entre les couronnes, et les vérifications des édits pour les levées d'argent, sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le *libertinage* des peu-

ples. (RETZ, *Mém.*, I.) — Rien ne conduit plus directement ni plus promptement à l'infidélité et au *libertinage* de créance que le libertinage des mœurs. (BOURD., *Serm. pour le 3e dim. après l'Épiph.*, II.) — La foi de cet apôtre ne peut être suspecte, et le *libertinage* le plus défiant n'a rien à lui opposer. (Id., *Panég. de S. Thomas*, II.) — Vous me faites toujours de la peine aux récréations; vous n'y avez jamais de liberté ni d'ouverture; vous vous éloignez, vous n'entrez point en conversation, vous y êtes comme une personne du monde qui dédaigne cette simplicité de couvent qui fait rire à l'heure ordonnée; le *libertinage* ne peut souffrir une telle docilité, mais je puis vous répondre, moi qui connais l'un et l'autre, qu'ils n'ont point dans les plus grands plaisirs où ils s'abandonnent la joie, la paix et la douceur d'une bonne religieuse qui rit d'un rien. (Mme DE MAINTENON, *Lett. hist.*, à Mme de Montfort, mars 1692.)

LICENCE, avec le pluriel, en parlant de détails, de peintures déshonnêtes dans les compositions théâtrales :

Purger notre théâtre des ordures que les premiers siècles y avoient comme incorporées, et des *licences* que les derniers y avoient souffertes. (*Imit.*, Épître au pape Alexandre VII.)

LICENCIER (SE), pour signifier prendre des libertés, des privautés auprès d'une femme :

Ce vermillon nouveau qui colore ta joue
M'invite expressément à *me licencier*. (*Clit.*, v, 3, 1res éd. jusqu'à 1644 incl.)

LICENCIEUX, en termes de beaux-arts, qui renferme une licence non autorisée, qui est plus libre que les règles ne le permettent :

Quant à l'unité du lieu, je n'en trouve aucun précepte ni dans Arioste, ni dans Horace. C'est ce qui porte quelques-uns à croire que la règle ne s'en est établie qu'en conséquence de l'unité du jour, et à se persuader ensuite qu'on le peut étendre jusques où un homme peut aller et revenir en vingt-quatre heures. Cette opinion est un peu *licencieuse;* et si l'on faisoit aller un acteur en poste, les deux côtés du théâtre pourroient représenter Paris et Rouen. (*Trois. Disc.*)

On a dit d'une manière analogue :

Il s'opiniâtra fort longtemps avec un nommé M. de La Loy à faire des sonnets *licencieux*. (RACAN, *Mém. pour la Vie de Malh.*) — Entre cette prononciation *licencieuse* et irrégulière que l'usage a introduite dans l'entretien familier, et la prononciation des prédicateurs et autres orateurs, il y a une moyenne qui n'est ni tout à fait si *licencieuse* que celle de la conversation, ni tout à fait si régulière que celle du barreau et de la chaire; et cette prononciation moyenne est celle qu'observent les comédiens et ceux qui lisent bien quand ils lisent haut. (SAINT-RÉAL, *De la Crit.*, c. 12.)

Licencieux, avec un nom de chose, s'employait pour *trop libre* en général :

Isis répondit à cette déclaration un peu trop *licencieuse* par un silence et par une action qui, sans désespérer Zéphyre, lui conseilloient d'user plus modestement de sa bonne fortune. (GOMBERV., *Cyth.*, 1re p., l. III.)

Corneille emploie aussi *licencieux*, avec un nom de personne, pour signifier qui se donne une liberté trop grande :

Ce titre seroit tout à fait irrégulier, puisqu'il n'est fondé que sur le spectacle du premier acte, où commence l'amour de Dorimant pour Hippolyte, s'il n'étoit autorisé par l'exemple des anciens, qui étoient sans doute encore bien plus *licencieux* quand ils ne donnoient à leurs tragédies que le nom des chœurs, qui n'étoient que témoins de l'action, comme les *Trachiniennes* et les *Phœniciennes*. (*Exam. de la Gal. du Pal.*)

On a dit, en parlant de choses analogues, *être licencieux à*, se permettre facilement de faire une chose :

Après avoir fait voir que tous les mots commençant par la particule dérogative *in*, qui ont été condamnés par le P. Bouhours, peuvent trouver leur place en quelque endroit, il me reste à remarquer que les auteurs françois, à l'exemple des latins, *ont été* fort *licencieux à* former de semblables mots. (MÉN., *Observ. sur la lang. franç.*, 2e p., c. 84.)

Cet emploi n'était pas réservé aux beaux-arts; ainsi on trouve :

De là vient aussi que le peuple trop *licencieux*, abusant du pouvoir qu'on lui avoit laissé, en a été dépouillé sans contradiction. (FÉN., *Du Minist. des Past.*, c. XV.)

Daniel Huet dit d'un éditeur qu'il est *licencieux*, pour signifier qu'il prend trop de licences avec son auteur.

LIER, fig. LIER LES SCÈNES, avec un nom de personne pour sujet, servir à la liaison des scènes :

Ces personnages qui deviennent muets *lient* assez mal *les scènes*, où ils ont si peu de part qu'ils n'y sont comptés pour rien. (*Trois. Disc.*)

— LIER A, fig., enchaîner, assujettir à :

Ah! plutôt.... Mais hélas! j'idolâtre Émilie,
Un serment exécrable *à* sa haine me *lie*. (*Cinna*, III, 2.)

LIEU. AIMER EN MÊME LIEU, aimer la même personne :

Que me vient-il de dire, et qu'est-ce que je voi?
Cliton, sans doute il *aime en même lieu* que moi.
O ciel! que mon bonheur est de peu de durée! (*Suite du Ment.*, IV, 4.)

Après les soins qu'il prend de rompre ma prison,
Aimer en même lieu semble une trahison. (*Ibid.*, IV, 8.)

— PRÉTENDRE AU MÊME LIEU, prétendre au cœur de la même personne :

ARDARIC. Est-ce un crime pour lui qu'une douce espérance
Que vous pourriez ailleurs porter la préférence?
ATTILA. Oui, pour lui, pour vous-même, et pour tout autre roi,
C'en est un que *prétendre au même lieu* que moi. (*Attila*, IV, 5.)

— LIEU, dans le même sens figuré :

M'en croirez-vous, seigneur? ne la revoyez point;
Portez *en lieu plus haut* l'honneur de vos caresses. (*Pol.*, II, 1.)

On dit habituellement *donner lieu, laisser lieu, avoir lieu de.* Corneille modifie cette locution en mettant un adjectif ou un adverbe de quantité devant *lieu :*

Carlos *a tant de lieu de* vous considérer,
Que s'il devient mon roi, vous devez espérer. (*D. Sanche,* v, 1.)

Et vous souviendrez-vous des mauvais traitements
Qui vous *avoient donné tant de lieu de* vous plaindre? (*Agés.,* v, 7.)

Vous-même qu'ils ont vu sous lui dans un emploi,
Où vos conseils régnoient autant et plus que moi,
Ne *donnerez*-vous point *quelque lieu de* vous dire
Que vous n'aurez voulu qu'un fantôme à l'empire? (*Pulch.,* III, 1.)

Ce sont des termes qu'il a si peu expliqués, qu'il nous *laisse grand lieu de* douter de ce qu'il veut dire. (*Premier Disc.*)

— DONNER LIEU DE, DONNER TROP DE LIEU DE, suivi d'un subst. :

Puisqu'il me *donne lieu de* ce petit service. (*Le Ment.,* IV, 2.)

« *Lieu d'un service*, dit le commentateur, n'est pas français. On donne lieu de rendre service. »

Il n'est aucun de nous à qui sa violence
N'*ait donné trop de lieu d'*une juste vengeance. (*Héracl.,* IV, 6.)

« C'est un solécisme, dit encore Voltaire; on donne lieu à quelque chose, et non de quelque chose. » Il donne lieu « à mes soupçons et non de mes soupçons. » Quand on met un *de*, il faut un verbe : « il m'a donné lieu de le haïr. » L'analogie n'a-t-elle pas pu autoriser le poëte à compléter l'idée de *donner lieu de* par un substantif, comme on la complète par un infinitif, lequel au fond équivaut à un substantif?

On rencontre aussi dans Corneille *trouver lieu de*, employé elliptiquement avec un subst. :

Dans les délibérations d'État, où un homme d'importance consulté par un roi s'explique de sens rassis, ces sortes de discours *trouvent lieu de* plus d'étendue. (*Prem. Disc.*)

Lieu, dans ce sens, ou dans des sens approchants, était souvent précédé de la préposition *de :*

Ceux qui réformèrent les coustumes en l'an 1507 et autres années ensuivantes bannirent de la France cest article barbare qui vouloit que representation n'*eust* point *de lieu* en ligne directe. (PASQ., *Lett.,* VII, 40.)

Sommes-nous en une province
Où la rigueur *ha* plus *de lieu*
Que la justice? (GREVIN, *Les Esbahis,* V, 4.)

Et mes vœux n'*auront* point *de lieu*,
Si par le trépas je n'évite
La douleur de vous dire adieu. (MALH., *Stanc. p. M. de Belleg.,* 1608.)

L'Aquitaine n'étoit pas réputée une partie de la France, mais une conquête; et elle gardoit toujours les lois et la langue des Romains; celles des François n'y *avoient* point *de lieu*. (MÉZER., *Abr. de l'Hist. de France*, an 770.) — Ce grand silence de J.-C. sur les comédies me fait souvenir qu'il n'avoit pas besoin d'en parler à la maison d'Israël, pour laquelle il étoit venu, où ces plaisirs de tout temps n'*avoient* point *de lieu*. (Boss., *Lett.*, à la sœur Cornuau, xx.) — Comme il (Molé) avoit été nourri dans les formes du palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit suspect. Il n'y a guère de dispositions plus dangereuses en ceux qui se rencontrent dans les affaires où les règles ordinaires n'*ont* plus *de lieu*. (RETZ, *Mém.*) — Quoique nous vivions sous un règne où la vertu est en recommandation, où la raison du respect humain n'*a* plus *de lieu*, puisque ceux auxquels on a le plus d'intérêt de plaire, non-seulement se déclarent pour la piété, mais ne peuvent souffrir le vice, il y a toujours un levain caché de libertinage qui subsiste. (CHERBIN., *Serm. pour la Peut.*, III.) — S'il y a des catholiques dont les sentiments ne *donnent* pas *de lieu* à ces médisances, il a la hardiesse de les vouloir mettre hors de pair, comme n'ayant pas la même religion que les autres. (ARN., *Apol. pour les cathol.*, v.) — Qu'ils le disent donc clairement, afin qu'on *ait* plus *de lieu* de détester leur imposture. (Id., *ibid.*, II.) — Quel homme jusque-là avoit paru sur la terre qui *eût* plus *de lieu* de se glorifier lui-même que Jésus-Christ? (MASS., *Petit Carême*. Serm. sur la Passion.) — Quoiqu'elle n'*ait* pas beaucoup *de lieu*, à ce qu'on prétend, de se louer des manières de Mme Petit, elle m'a pourtant paru fort réservée sur son chapitre. (Mme DU NOYER, *Œuv. mêl.*, p. 102.)

— S'IL S'EN OFFRE LIEU, si l'occasion s'en offre :

Ma sœur, auparavant, engagez l'entretien,
Et *s'il s'en offre lieu*, jouez d'un peu d'adresse,
Pour votre intérêt et le mien. (*Agés.*, I, 1.)

LIGNÉE, avec le pluriel, pour signifier familles, races :

Ces nombreuses *lignées*,
Qui du sang d'Israël portent si haut l'honneur,
Des terres les plus éloignées
Y viennent rendre hommage au grand nom du Seigneur.
(*Trad. du Ps.* CXXI.)

LIMITE, au masculin, comme le latin *limes*, *limitis* :

Et ta miséricorde, excédant *tous limites*,
Accabler un pécheur d'un excès d'amitié
Qui surpasse tous les mérites. (*Imit.*, III, 10.)

LIMITÉ. N'AVOIR RIEN DE LIMITÉ, n'avoir pas de limite :

Ah! ce n'est pas à moi d'avoir tant de bonté,
Le devoir qui m'aigrit *n'a rien de limité*. (*Le Cid*, IV, 2.)

LIPPÉE, fig. UNE BONNE LIPPÉE, pour signifier une bonne capture, une bonne aubaine :

Ce fut en cet état, les doigts de sang souillés,
Qu'au bruit de ce duel trois sergents éveillés,
Tout gonflés de l'espoir d'*une bonne lippée*,
Me découvrirent seul, et la main à l'épée. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

LIQUÉFACTION, fig., pour marquer l'état d'un cœur qui semble se fondre par l'effet d'un sentiment ardent :

Vous rappellerez aisément en votre mémoire ce que vous savez mieux que moi,

que la joie n'est qu'un épanouissement du cœur, et, si j'ose me servir d'un terme dont la dévotion s'est saisie, une certaine *liquéfaction* intérieure, qui, s'épanchant dans l'homme tout entier, relâche toutes les puissances de son âme; de sorte qu'au lieu que les autres passions y excitent des orages et des tempêtes, dont les éclats sortent au dehors avec impétuosité et violence, celle-ci n'y produit qu'une langueur qui tient quelque chose de l'extase, et qui, se contentant de se mêler et de se rendre visible dans tous les traits extérieurs, laisse l'esprit dans l'impuissance de l'exprimer. (*Disc. de récept. à l'Acad.*)

Tout ce qui coule au cœur de doux saisissements,
De *liquéfaction*, d'épanouissements,
Marque bien les effets de ma grâce présente. (*Imit.*, III, 6.)

LIRE. IL NE SE LIT POINT QUE, on ne lit point que :

Il ne se lit point que jamais un tableau tout entier ait été produit de cette sorte. (*Mélite*, préf.)

LITIÈRE. FAIRE LITIÈRE DE PISTOLES :

C'est un homme qui *fait litière de pistoles*. (*Le Ment.*, IV, 7.)

Voltaire fait cette remarque :

« Litière de pistoles; » expression aujourd'hui proscrite et entièrement hors d'usage. »

On trouve aussi : *Faire litière d'or, faire litière d'argent :*

Il n'a fait tout le soir que jouer très-beau jeu;
Il *fait litière d'or*, beaucoup lui est un peu.
(LASPHRISE, *La Nouv. Tragicom.*)

Ce capitaine *fait litière d'argent :* c'est un marquis de vingt mille livres de rente. (BRUEYS, *Le Grondeur*, III, 2.)

LIVRE, remarquable emploi de *livre ouvert* au fig., avec le plur. :

Il connoît l'avenir et les choses passées :
Rien n'est secret pour lui dans tout cet univers,
Et pour lui nos destins sont *des livres ouverts*. (*L'Illus. com.*, I, 1.)

LOI. FAIRE DES LOIS A QUELQU'UN, comme *lui faire la loi :*

.... Sertorius gouverne ces provinces,
Leur impose tribut, *fait des lois* à leurs princes. (*Sert.*, I, 1.)

« Par un caprice de langue, observe Voltaire, on dit faire la loi à quelqu'un, et non pas faire des lois à quelqu'un. »

— PRENDRE DES LOIS DE, suivi d'un nom de personne, subir la loi de, obéir à la loi de :

Ceux *dont* avant deux jours *nous* y *prendrons des lois*,
Regardent d'un autre œil la majesté des rois. (*Sophon.*, III, 3.)

Je veux qu'il obéisse aux *lois que je prends d'*elle,
Qu'il laisse à notre amour régler notre intérêt. (*Tite et Bér.*, V, 5.)

— Dans le même sens, PRENDRE LOI DE QUELQU'UN :

Nous craignons votre exemple, et doutons si dans Rome
Il n'instruit point le peuple *à prendre loi d'*un homme. (*Sert.*, III, 1.)

— PRENDRE LOI DE, suivi d'un nom de chose, obéir à, se conformer à :

Ses désirs *prendront loi de* mes propres désirs. (*Agés.*, IV, 1.)

On a dit de même, *prendre la loi de :*

Pour qui m'est trop cruel je veux être barbare,
Dépouiller le respect *dont j'ai* trop *pris la loi,*
Et perdre une pitié que l'on n'a pas pour moi. (T. CORN., *Comm.*, III, 2.)
Je n'ai plus recours qu'à ma rage;
*D'*elle seule aujourd'hui je veux *prendre la loi.* (Id., *Circé*, II, 8.)

— PLUS IL (cela) VOUS FAIT DE LOIS POUR, pour dire *plus cela vous oblige de :*

Je fus ambitieuse, inconstante et parjure.
Plus votre amour fut grand, plus grande en est l'injure.
Mais plus il a paru, *plus il vous fait de lois,*
Pour défendre l'honneur de votre premier choix. (*Soph.*, II, 4.)

LOIN. DE LOIN, en parlant de temps :

J'ai prévu *d'*assez *loin* ce que j'en viens d'apprendre. (*Rodog.*, V, 4.)

LOISIR. N'AVOIR PAS LOISIR DE, suivi d'un subst. :

*Nous n'avons pas loisir d'*un plus long entretien. (*Le Ment.*, I, 3.)

LONGTEMPS, employé comme une locution substantive :

C'est par là, Madame, que j'espère obtenir de Votre Majesté le pardon du *long temps* que j'ai attendu à lui rendre cette sorte d'hommage. (*Pol.*, à la reine rég.)

Avoir un si *long temps* des sentiments si vains,
C'est assez mériter l'honneur de vos dédains.
(*Poés. div.*, Sur le départ de la marquise de B. A. F.)

Son père peut venir, *quelque long temps* qu'il tarde. (*Le Ment.*, I, 2.)

C'est seulement depuis la fin du dernier siècle qu'il a été décidé par la tyrannie grammaticale que *longtemps* serait toujours adverbe. Rien assurément n'empêcherait de le faire encore substantif comme dans les exemples suivants, où naturellement il est écrit en deux mots :

Le *long temps* qu'il y a que j'ay eu advis de votre partement. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 122.) — Vous savez le *long temps* qu'il y a que j'ay resolu un ambassadeur en ce pays-là. (*Ibid.*, t. III, p. 846, 30 sept. 1594.) — Je n'ai pas délibéré le faire pour un si *long temps*. (*Ibid.*, t. IV, p. 41.) — Le *long temps* qu'il y a que sa compagnie tient la campagne. (*Ibid.*, p. 256.) — Les Frères de Bohême... composent une secte particulière séparée des Albigeois et des Pauvres

de Lyon; lorsque Luther s'éleva, il en trouva quelques églises dans la Bohême et surtout dans la Moravie, qu'il détesta durant un *long temps*. (Boss., *Var.*, XI, CXLIX.) — J'ai repris ces études, qu'à la vérité je n'avois jamais abandonnées, mais que d'autres occupations avoient ralenties quelquefois et interrompues un fort *long temps*. (Maucroix, *Prem. Tuscul. de Cic.*) — L'on ne peut détruire les habitudes vicieuses que par un *long temps*. (Fleury, *Mœurs des chrét.*, II, 5.) — On voit que les parois de ces fentes ont été usées et même polies par l'eau, et que par conséquent elle les a remplies et baignées pendant un assez *long temps*. (Buff., *Époq. de la Nat.*, 3e époq.) — Un *long temps* s'écoula avant qu'Amélie pût amener le docteur à l'écouter. (Mme Riccob., *Amélie*, II.) — Un *long temps* s'est passé avant qu'il osât se l'avouer à lui-même. (Id., *Miss Jenny*, III.) — D'autres destinées appelaient déjà Daru et l'arrachaient pour un *long temps* à cette habitude littéraire et académique qui lui plaisait avant tout. (Ste-Beuve, *Caus.*, 13 fév. 1854.) — Sans autoriser d'ici à un *long temps* la publication de ces récits. (Id., *ibid.*, 20 fév. 1854.) — Nous sommes arrivés à une période en apparence stable, parce que nous ne considérons la terre que pendant sa vie de quelques siècles; cette stabilité ne saurait être admise pour un *long temps*. (Alph. Maury, *Prem. âges de notre planète*, 2e p., III.)

Dans tous ces exemples *long temps* est mis pour *temps long*. Nous les avons rapportés pour montrer que souvent cette forme remplace avantageusement l'adverbe actuel, lequel n'est pas susceptible des mêmes variétés d'emploi.

LOUANGE, dans le sens de *laus*, gloire :

Couvert ou de *louange* ou d'opprobre éternel. (*Héracl.*, IV, 4.)

Le latinisme n'a pas encore été compris par Voltaire. Ce sens ancien s'est longtemps soutenu et a été, de notre temps, rajeuni par de grands écrivains :

C'est la *louenge* d'ung religieux d'aller peu souvent hors de son cloystre. (*Intern. consol.*, III, 20.) — Quant à la piété, religion, intégrité de mœurs, magnanimité de courages et toutes ces vertus rares et antiques (qui est la vraie et solide *louange*), la France a toujours obtenu, sans controverse, le premier lieu. (Dubellay, *Illustr. du lang. fr.*, II, 12.) — ... Qui vous sera une grande *louange*, et à moy un grand contentement. (*Lett. miss. de Henri IV*, 25 sept. 1589, t. III, p. 45.) — Comme le mérite des orateurs n'est pas de se servir de figures, mais de s'en bien servir, la *louange* d'un architecte n'est pas aussi d'employer des colonnes, des pilastres et des corniches, mais de les placer avec jugement, et d'en composer de beaux édifices. (Perr., *Parall. des anc. et des mod.*, 1er dial.) — Je ne conviendrai jamais que ce soit une petite *louange* d'imiter bien la nature. (Id., *ibid.*, IVe dial.) — S'il est vrai que l'obscurité soit le plus grand de tous les vices, en fait de style, comment lui conserver la *louange* d'avoir excellé dans cette partie? (Id., *ibid.*, IIe dial.)

On a dit de même de nos jours :

Il a gardé le mérite de la clarté du récit intéressant et rapide, et cette *louange* d'avoir été quelquefois peintre dans un abrégé. (Villem., *Tabl. de la littér. franç. au dix-huitième siècle*, XVIIe leç.)

LOURD, fig. ARTIFICE LOURD, artifice grossier :

L'*artifice* est trop *lourd* pour ne pas l'éventer. (*Pol.*, V, 1.)

Tu te laisses donc prendre à ce *lourd artifice?* (*La Veuve*, IV, 5.)

LUI, se rapportant à un nom de chose :

Qui vous aima sans sceptre, et se fit votre appui,
Quand vous le recouvrez est bien digne de *lui*. (*D. Sanche*, I, 1.)

C'est et d'elle et de *lui* (du trône) tenir bien peu de compte...
Que faire une révolte et si pleine et si prompte. (*Rodog.*, III, 5.)

Quelque heureux que soient vos penchants, vous n'y entrerez jamais bien avant, tandis que vous ne ferez que vous prêter à *eux*, et les suivre. (MASS., *Disc. sur les œuvr. de misér.*, II.)

— A LUI, A ELLE, pour *lui*, datif :

Un acteur occupant une fois le théâtre, aucun n'y doit entrer qui n'ait sujet de parler *à lui*. (*Trois. Disc.*) — Simon et Chrémès qui demeurent sur le théâtre ne disent que chacun un vers, qui ne sauroit donner tout au plus à Pamphile que le loisir de demander où est Criton, et non pas de parler *à lui*, et lui dire les raisons qui... (*Ibid.*) — Rodogune vient trouver Laonice qu'elle devroit mander pour parler *à elle*. (*Ibid.*)

On a dit de même au dix-septième siècle, avant et après Corneille :

Tout à coup elle se leva, et sans parler *à luy* partit pleine de dépit que quelqu'un l'osast aymer. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 3.) — Quand je la voyois, je prenois bien plaisir de parler *à elle*. (Id., *ibid.*, I, 8.) — Venez avec moi, je vous ferai parler *à elle*. (MOL., *George Dandin*, II, 6.) — Il se détermina à ne se point faire connoître à Zaïde, et à suivre sa barque jusques au port. Il espéra d'y trouver quelque moyen de parler *à elle* en particulier. (Mme DE LA FAYETTE, *Zaïde*, I.)

Et encore au dix-huitième siècle :

Je demandai qu'on me fît parler *à lui*. (PRÉVOST, *Mém. d'un homme de qual.*, I. II.)

Cette forme avait cela d'avantageux qu'elle permettait de distinguer les genres.

LUIRE, fig., comme *briller* :

Je vous crois, mais souvent l'amour brûle sans *luire*,
Dans un profond secret il aime à se conduire. (*Théod.*, II, 4.)

LUISANT, adj., comme *brillant* :

Du ciel qui vient d'ouvrir ses *luisantes* barrières,
D'où quelque déité vient, ce semble, ici-bas,
Terminer elle-même entre vous ces débats. (*Androm.*, I, 2.)

Il porte sur le front un *luisant* caractère
Qui parle malgré lui de tout ce qu'il veut taire. (*D. Sanche*, IV, 3.)

Je sais qu'assez souvent ce sont de faux *luisants*. (*Imit.*, III, 22.

Jan, petit Jan, vien voir ce tant beau monde,
Ce ciel d'azur, ces estoilles *luisantes*,
Ce soleil d'or, cette grant terre ronde,
Cette ample mer, ces rivières bruyantes.
(Ch. FONTAINE, *Chant sur la naissance de son second fils.*)

Pour un temps, la clarté du soleil t'est ravie.
Mais tu la reverras bien plus *lumineux* un jour.
(P. Matthieu, *Fabl. de la vie et de la mort*, XCII.)

LUMIÈRE, fig. AVOIR DE LA LUMIÈRE, avoir de l'intelligence, de la sagesse :

Il faut de la prudence, il faut *de la lumière*:
Il faut de la vigueur adroite autant que fière. (Orbon., II, 4.)

— LUMIÈRE, éclaircissement :

Je n'ai point fait la pièce qui vous pique : je l'ai reçue de Paris avec une lettre qui m'a appris le nom de son auteur : il l'adresse à un de mes amis qui vous en pourra donner plus de *lumière*. (*Lett. apolog.*)

Significations ordinaires au dix-septième siècle.

— LUMIÈRE, vie :

... La Parque à ce mot lui coupe la parole.
Sa *lumière* s'éteint, et son âme s'envole. (*Rodog.*, V, 4.)

M

MACHER A VIDE, se repaître de chimères, avec le nom de *chose*, *espérance*, pour sujet :

Cette légère amorce irritant tes désirs,
Fait que l'illusion d'autres meilleurs plaisirs
Vient la nuit chatouiller ton espérance avide,
Mal satisfaite après de tant *mâcher à vide*. (*Mél.*, a. I, sc. dern., 1re éd.)

MACULE, tache, au sens moral :

Je saurai conserver d'une âme résolue
A l'époux sans *macule* une épouse impollue. (*Théod.*, III, 2.)

A l'époque de Corneille, ce mot était réservé au langage de la théologie et de la dévotion, et ne s'employait que dans certaines locutions consacrées, comme l'*Agneau sans macule*. Banni du style élevé, il était tombé dans le domaine du style comique. Scarron a dit :

Ainsi lorsque de sa maison
Oreste eut vengé la *macule*,
Sur sa mère un peu canicule. (*Virgile travesti*, IV.)

MAGNANIME. HORREUR MAGNANIME, horreur telle que doit la concevoir une grande âme :

J'aime mieux, Flavian, l'aimer que l'immoler,

Et ne puis démentir cette *horreur magnanime*
Qu'en recevant le jour je conçus pour le crime. (*Tite et Bér.*, II, 1.)

MAGNIFIER, exalter :

Après un si haut privilége
Dont il plaît au Seigneur de me gratifier,
Je me dois tout entière à le *magnifier*. (*Trad. du Cant. de la Vierge.*)

Remplissez de tant d'allégresse
Quiconque en vous s'est confié;
Qu'il ait lieu de dire sans cesse :
Le Seigneur *soit magnifié*. (*Trad. du Ps.* LXIX.)

Ce verbe figure encore dans la dernière édition de l'Académie avec la qualification de vieux. Il l'était devenu dès le temps de Corneille ; témoin cette remarque de Vaugelas :

« *Magnifier*. Ce mot est excellent, et a une grande emphase pour exprimer une louange extraordinaire. M. Coëffeteau en use souvent après Amyot et tous les anciens. Encore tout de nouveau, un de nos plus célèbres escrivains ne fait point de difficulté de s'en servir. Mais, avec tout cela, il faut avouer qu'il vieillit, et qu'à moins que d'estre employé dans un grand ouvrage, il auroit de la peine à passer. » (*Rem.* CXXIII.)

Témoin aussi cette observation du P. Chifflet :

« *Magnifier* est un mot des bons auteurs, et qu'il ne faut pas laisser perdre ny vieillir. » (*Nouv. et parf. gramm. franç.*, éd. 1706, p. 100.)

On trouve, avant comme après Corneille, d'heureux emplois de *magnifier*. Peut-être pourraient-ils encourager des écrivains de goût à s'en servir à l'occasion :

On *magnifiait* les anges outre mesure, en leur attribuant ce que la parole de Dieu ne porte point. (CALV., *Instit. chrét.*, I, 14.) — Là où les empereurs *magnifièrent* auparavant et Rome et l'Italie... (PASQ., *Rech.*, III, 4.) — S'il les exalte, ce n'est point tant eux qu'il exalte, que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il couronne en eux, qu'il *magnifie* et qu'il canonise en eux. (BOURD., *Panég. de S. Franç. de Paule*, II.)

De même avec le pronom personnel :

Il *se* louoit et *magnifioit* trop luy-mesme. (AMYOT, *Vies*, Cicero.) — Charles-le-Chauve voulut..., pour *se magnifier* en qualité d'empereur, faire tenir un concile général. (PASQ., *Rech.*, III, 12.) — Elle rapporta uniquement à Dieu la gloire de ce qu'il avoit opéré en elle. Elle le magnifia; mais elle ne *se magnifia* point elle-même. (NIC., *Contin. des Ess.*, Pens. sur les myst.)

MAIN. LA MAIN A L'ÉPÉE, pour *l'épée à la main :*

Votre rival vous cherche, et, *la main à l'épée*,
Vient demander raison de sa place usurpée. (*Mél.*, V, 6.)

On trouve de même :

Il repousse l'insulte, et d'un air peu commun
Met *la main à l'épée*, et fait fuir l'importun. (T. CORN., *Cés. d'Aval.*, I, .)

On a dit d'une manière analogue :

La fureur me saisit, je mets *la main aux armes*. (MALH., *Stances*, Alcandre plaint la captivité de sa maîtresse.)

— FAIRE VENIR QUELQU'UN AUX MAINS, le forcer d'en venir aux mains, de se battre :

J'ai fait venir aux mains celui qu'on me préfère. (*La Gal. du Pal.*, v, 4.)

— LA MAIN, pour signifier la personne :

Je vous le dis encor, redoutez ma vengeance,
Pour peu que vous soyez de son intelligence.
On ne pardonne point en matière d'État.
Plus on chérit *la main*, plus on hait l'attentat. (*Othon*, v, 1.)

— DONNER LA MAIN, pour signifier épouser. — DONNER LA MAIN, par opposition au cœur :

On prend soudain au mot les hommes de sa sorte,
Et sans rien hasarder, à la moindre longueur,
On leur *donne la main* dès qu'ils offrent le cœur. (*Mél.*, II, 4.)

Que c'est un sort cruel d'aimer par politique,
Et que ses intérêts sont d'étranges malheurs,
S'ils font *donner la main* quand le cœur est ailleurs! (*Sert.*, I, 3.)

Adieu, *donnez la main*, mais gardez-moi le cœur. (*Oth.*, I, 4.)

— De même, dans des alliances différentes :

Et c'est faire un hommage et ridicule et vain,
De présenter le cœur et retirer la *main*. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

Vous êtes maître ici, commandez, disposez,
Et recevez enfin ma *main* si vous l'osez. (*Sert.*, V, 4.)

Seigneur, faites-moi grâce, épousez Sulpitie,
Ou Camille, ou Sabine, et non pas Domitie.
Choisissez-en quelqu'une enfin dont le bonheur
Ne m'ôte que la *main*, et me laisse le cœur.
TITE. Domitie aisément souffriroit ce partage.
Ma main satisferoit l'orgueil de son courage,
Et pour le cœur, à peine il vous sait en ces lieux,
Qu'il revient tout entier faire hommage à vos yeux. (*Tite et Bér.*, III, 5.)
La *main* n'est pas le cœur. (*Sur.*, I, 2.)

— PRÊTER LA MAIN A QUELQU'UN, pour dire l'épouser, au moins apparemment :

Prêtez-moi votre main, je vous donne l'empire. (*Pulch.*, V, 3.)

Suivant Ménage, Corneille a emprunté des Espagnols et osé le premier en français cette expression, de même que celle de *donner la main*, pour *épouser*. Le savant philologue s'en explique

ainsi, en combattant le P. Bouhours qui, dans ses *Remarques nouvelles sur la langue française*, désapprouvait ces locutions :

« Les Espagnols disent *darse las manos*, pour dire, se promettre mariage, se marier, s'épouser, parce que, dans la cérémonie des épousailles, les personnes qui se marient se donnent la main en signe de foi conjugale. M. Corneille a introduit dans nos poëmes dramatiques cette façon de parler, afin de diversifier, comme je lui ai ouï dire, les mots de *mariage*, de *marier* et d'*épouser*, qui se rencontrent souvent dans ces sortes de poëmes, et qui ne sont pas fort nobles. Comme M. Corneille est le prince des poëtes dramatiques, il a été suivi en cela par tous nos autres poëtes dramatiques : et il serait difficile de trouver une pièce de théâtre nouvelle où cette façon de parler ne fût pas employée. Le P. Bouhours, au lieu de louer M. Corneille de cette hardiesse, qui a réussi, l'en a blâmé. Et comme il n'a point remarqué que cette phrase fût espagnole, ce qui était sans doute à remarquer, je conclus de là qu'il ne sait point l'espagnol. Voici les termes du P. Bouhours :

« *Quelque mérite et quelque réputation qu'ayent ces poëtes, je ne puis m'empêcher de dire que* donner la main *en ce sens-là n'est pas une phrase bien française.* Donner la main à une dame, *c'est lui aider à marcher, ou à monter en carrosse. Ainsi toutes les antithèses qui roulent sur le cœur et sur la main me paraissent fausses. Mais comme ces poëtes se sont persuadés que la main signifiait le mariage, ils ne se contentent pas de dire* donner la main, *ils disent* prêter la main, *en voulant parler d'un mariage apparent :*

Prêtez-moi votre main, je vous donne l'empire.

« *On dit à un homme dont le secours nous est nécessaire pour nous venger par la plume ou par l'épée,* prêtez-moi votre main, prêtez-moi votre bras; *mais sans cela je ne sais ce que signifie en notre langue* prêtez-moi votre main : *et j'aimerais autant dire,* prêtez-moi votre pied. »

Ménage ajoute un peu plus loin :

« Pour revenir à notre phrase de *donner la main*, en la signification de se promettre mariage, puisqu'elle est reçue parmi nous dans les pièces de théâtre, il est sans doute que M. Corneille a pu dire, comme il l'a dit dans sa *Pulchérie*, *prêtez-moi votre main*, pour dire, *faites semblant de m'épouser*. Et j'ai ouï dire plus d'une fois à M. Corneille que ce vers :

Prêtez-moi votre main, je vous donne l'empire,

était un des plus beaux qu'il eût jamais faits. Notre docteur, qui dit qu'il aimerait autant dire *prêtez-moi votre pied*, n'est pas en vérité un grand docteur. » (*Observ. sur la langue franç.*, 2e p., c. XLVI.)

— IL EST EN MA MAIN DE, suivi d'un infinitif, il est en mon pouvoir de :

Car vous aimez la gloire, et vous savez qu'un roi
Ne vous en peut jamais assurer tant que moi :
Il est plus *en ma main* qu'en celle d'un monarque
De vous faire égaler l'amante de Pétrarque;
Et mieux que tous les rois je puis faire douter
De sa Laure, ou de vous, qui le doit emporter.
(*Œuv. div.* Sur le départ de Mme la marq. de B. A. T*.)

— A MAIN FORTE, la force en main, par la force, par la violence :

Mais on ouvre la porte,
C'est Doraste qui sort, et nous suit *à main forte*. (*La Pl. Roy.*, IV, 6.)

Avec trente soldats elle a saisi la porte,
Et tirant de ce lieu Théodore *à main forte*... (*Théod.*, IV, 4.)

Le voici qu'Amintas vous amène *à main forte*. (*Ibid.*, IV, 5.)

Marcelle a fait armer Lycante et sa cohorte,
Mais sur elle et sur eux il va fondre *à main forte*. (*Ibid.*, V, 7.)

Le duc ayant appris quelles intelligences
Déroboient un tel fourbe à vos justes vengeances,
L'attendoit *à main forte*, et lui fermant le pas... (*Perth.*, V, 4.)

On a dit exactement de même :

Gardez d'entrer par les murs, *à main forte*.
(GRING., *Les folles Entrepr.*, bibl. elzév., p. 65.)

Sous feinte de vouloir estre protecteur et garde des biens de ladicte Marie, sa parente et filleule, sous umbre d'amitié, et *à main forte*, il prit en sa main tous les païs de Bourgongne. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, introd., ch. VI.)

Tout le peuple assemblé nous poursuit *à main forte*. (RAC., *Androm.*, V, 5.)

Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bientôt l'ambition et toute son escorte
Dans le sein du repos vient le prendre *à main forte*,
L'envoie en furieux, au milieu des hasards,
Se faire estropier sur les pas des Césars. (BOIL., *Sat.*, VIII.)

Et d'autres sont bientôt arrivés sur ses pas,
Qui sur l'heure formant une nombreuse escorte,
Conduisent aux tribuns Manlius *à main forte*. (LA FOSSE, *Manl.*, V, 7.)

Il a trouvé à propos de signaler la puissance de son bras dans la conversion de Paul. Il s'est apparu à lui; il l'a renversé par terre; en un mot, il a conquis cette âme *à main forte* et à bras étendu. (BAYLE, *Comment. philos.*, III, 9.)

On trouve d'une manière analogue *à forte main* :

Ne edifiez la haulte tour Babel
Pour assaillir le ciel *à forte main*. (GRING., *Folles Entrepr.*, p. 20.)

Il y en a qui par leurs fiers oultraiges
Veullent avoir d'autruy les heritaiges,
Contre raison y vont *à forte main*. (Id., *ibid.*, p. 24.)

De même, *par main forte* :

Dites de quel côté vous prendrez à plaisir
Que j'aille *par main forte* un empire choisir.
(J. DE SCHEL., *Tyr et Sidon*, 2e journ., V, 5.)

On trouve aussi *avec main forte*, employé au sens moral, pour signifier violemment, de haute lutte :

Tu ravis d'Apollon la lyre *avec main forte*.
(*Sonnet de très-ill. princesse Anne de Rohan*, A Prométhée sur son larcin, en tête des *Trag.* de d'Aub.)

Du reste, *main forte* s'est dit pour *violence* en général :

Le premier fut qui par guerre et *main forte*
A mis soubz pied mon renom d'invincible. (J. MAROT, *Le Voy. de Gênes.*)

Or je vay donc user d'une *main forte*
Pour vous avoir. (RONS., *Amours*, II, 65, Amourette.)

Pour autant que tous me cognoissent,
De crier et heurter ne cessent,
Usans quasi d'une *main forte*
Pour rompre et enfoncer ma porte,
Depuis quinze jours seulement
Qu'ils ont peu entendre le vent
De dame Agnès, qui est chez moy. (GREVIN, *Les Esbahis*, III, 1.)

— EN MAIN. Heureuse alliance de mots. AVOIR LA FOURBE BIEN EN MAIN, fourber avec une extrême facilité :

C'est bien aimer *la fourbe*, et l'*avoir bien en main*,
Que de prendre plaisir à fourber sans dessein. (*Le Ment.*, III, 3.)

— Dans un sens analogue :

Ayant si bien en main le festin et la guerre,
Vos gens en moins de rien courroient toute la terre. (*Le Ment.*, I, 6.)

C'est-à-dire : parlant si aisément et avec tant d'à-propos de.

— JE TIENS LE COUP DANS MA MAIN, pour signifier je tiens la chose faite, je ne doute pas du succès de l'entreprise :

Adieu. *Je tiens le coup*, autant vaut, *dans ma main*. (*La Veuve*, II, 6.)

— LE SUCCÈS EST ENCORE EN MA MAIN, dépend encore de moi :

Tandis que *le succès est encore en ma main*,
Si mon soupçon est vrai, je lui ferai connoître
Que je ne suis pas homme à seconder un traître. (*La Veuve*, IV, 6.)

On trouve d'une manière analogue *avoir en sa main :*

Une âme craintive, qui, commençant à s'éloigner de la loi de Dieu, n'a pas encore perdu la vue de ses jugements, se laisse emporter aux premiers péchés, espérant de s'en retirer quand elle voudra ; et très-assurée, à ce qu'elle pense, d'*avoir* toujours *en sa main* sa conversion, elle croit en attendant qu'elle peut donner quelque chose à son humeur. (BOSS., *Prem. Serm. pour le jeudi de la Pass.*)

Habituellement on dit *en main*, sans l'adjectif possessif.

— ÊTRE EN LA MAIN DE QUELQU'UN DE (un infin.), être au pouvoir de quelqu'un de :

Quelle faveur du ciel voulez-vous que j'espère,
S'*il n'est pas en sa main de* m'arrêter au jour,
Sans faire soulever et l'honneur et l'amour? (*Œd.*, III, 1.)

Mais *il est en ta main de* le rendre impuissant. (*Imit.*, IV, 10.)

— CELA NE VIENT PAS DE MA MAIN, cela ne vient pas de moi :

Vous sortirez bientôt, et peut-être demain.
Mais un si prompt secours *ne vient pas de ma main*,
Les amis de Philiste en ont trouvé la voie. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

— Avec un sens analogue, employé dans le style noble :

Elle aime don Rodrigue, et *le tient de ma main*,
Et par moi don Rodrigue a vaincu son dédain. (*Le Cid*, I, 2.)

— UN ÉPOUX DE LEUR MAIN, un époux qui est leur créature :

Choisissez de vous-même, et je ferme les yeux.
Que vos seules bontés de tout mon sort ordonnent,
Je me donne en aveugle à qui qu'elles me donnent.
Mais quand vous consultez Lacus et Martian,
Un époux de leur main me paroît un tyran. (*Oth.*, III, 3.)

— A LA MAIN. Corneille dit, d'une manière très-particulière, MON TRÉPAS A LA MAIN, pour signifier, tenant ma mort dans ses mains :

M'enlever mes enfants, c'est m'arracher le cœur;
Et Jupiter tout prêt à m'écraser du foudre,
Mon trépas à la main, ne pourroit m'y résoudre. (*Médée*, III, 3.)

— Il dit encore, SA VENGEANCE A LA MAIN, pour signifier tenant sa vengeance dans ses mains :

Sa vengeance à la main, elle n'a qu'à résoudre,
Un mot du haut des cieux fait descendre le foudre. (*Ibid.*, III, 1.)

MAISON. ÊTRE DANS LA MAISON DU ROI, être en prison :

Je vous trouve, monsieur, *dans la maison du roi!*
Quel charme, quel désordre, ou quelle raillerie
Des prisons de Lyon fait votre hôtellerie? (*Suite du Ment.*, I, 1.)

— ÊTRE DE MAISON, être d'une bonne famille :

Vous êtes, à vrai dire, un peu bien dégoûté;
Clarice *est de maison*, et n'est pas sans beauté. (*Le Ment.*, III, 5.)

A la fin du siècle, l'abus de cette locution la fit ranger parmi les manières de parler affectées :

Connoissez-vous leurs biens, leurs emplois, leurs familles?
Mme JOSSE. Leurs familles? Eh fi! Perdez-vous la raison?
Les voudrois-je souffrir s'ils n'*étoient de maison?*
Qui vous fait présumer en moi tant de foiblesse?
Famille est bourgeoisie, et maison est noblesse.
Je vous les garantis nobles; c'est un grand point.
(BOURSAULT, *Les Mots à la mode*, III.)

MAITRE A, suivi d'un infinitif, qui excelle à :

Vous seriez *un grand maître à* faire des romans. (*Le Ment.*, I, 5.)

Le P. Petau est un homme docte et en réputation de grand antiquaire, et qui donne son témoignage après avoir examiné les raisons et connu l'auteur du *Gersénisme*, l'abbé Caiétan, pour un fourbe et *maître à* faire des suppositions en faveur de son ordre. (*Lett. au P. Boulard*, 23 avr. 1652.)

— LE GRAND MAITRE, pour désigner Dieu :

Qu'il falloit porter ma reconnoissance plus loin et appliquer toute l'ardeur du génie à quelque nouvel essai de ses forces qui n'eût point d'autre but que le service de ce *grand maître* et l'utilité du prochain. (*Imit.*, Ép. au pape Alexand. VII.)

— LE GRAND MAITRE, en parlant du souverain :

Madame, en quelque rang que vous ayez pu naître,
C'est beaucoup que d'avoir l'oreille du *grand maître*. (*Oth.*, II, 2.)

Le *grand maître* a parlé; voudrez-vous l'en dédire,
Vous qu'on voit après lui le premier de l'empire? (*Ibid.*, II, 3.)

MAITRESSE, employé dans le style noble :

Si vos Romains ainsi choisissent des *maîtresses*,
A vos derniers tribuns il faudra des princesses. (*Sert.*, II, 2.)

Voltaire trouve que ces vers, qui font partie de la déclaration d'amour la plus fière et la plus héroïque peut-être qu'une princesse ait jamais faite au théâtre, « sentent un peu trop le dialogue de la comédie; » et il avance que « le mot de *maîtresse* n'a jamais été employé par Racine dans ses bonnes pièces. » Cependant dans la première scène de *Mithridate*, on lit :

Tu sais combien de fois ses jalouses tendresses
Ont pris soin d'assurer la mort de ses *maîtresses*.

Dans cette même tragédie, à la cinquième scène du quatrième acte, Mithridate dit aussi :

J'ai besoin d'un vengeur et non d'une *maîtresse*.

Dans *Bajazet* (a. I, s. 3), on trouve :

Parmi tant de beautés qui briguent leur tendresse,
Ils daignent quelquefois choisir une *maîtresse*.

Et dans *Britannicus* (a. III, sc. 4) :

Elle aura le pouvoir d'épouse et de *maîtresse*.

Vingt autres exemples pourraient être rapportés pour prouver que ce mot n'a pas été proscrit par Racine.

Corneille n'a pas fait scrupule d'employer plusieurs fois de cette sorte le mot *maîtresse;* ainsi dans *Polyeucte :*

M'en croirez-vous, seigneur? ne la revoyez point;
Portez en lieu plus haut l'honneur de vos caresses.
Vous trouverez à Rome assez d'autres *maîtresses*,
Et dans ce haut degré de puissance et d'honneur,
Les plus grands y tiendront votre amour à bonheur. (a. II, sc. 1.)

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, le mot *maî-*

tresse, même en prose, s'appliquait encore sans inconvenance à une demoiselle honnête qu'on recherchait en mariage :

Je me garderai bien de lui dire que vous croyez faire votre cour à votre *maîtresse* en la quittant, et lui faire voir par là que vous êtes capable d'aimer. (D'AGUESSEAU, *Lett. inéd.*, à M. L. Racine, 9 mars 1722.)

— FAIRE MAITRESSE, prendre une maîtresse :

... Et déjà vous *avez fait maîtresse?*
DORANTE. Si je n'en avois fait, j'aurois bien peu d'adresse,
Moi qui depuis un mois suis ici de retour. (*Le Ment.*, I, 5.)

Si l'on me dédaigne, je laisse
La cruelle avec son dédain,
Sans que j'attende au lendemain
De *faire* nouvelle *maîtresse*. (D'URFÉ, *Astrée*, I, 1.)

— MAITRESSE, adj., avec un nom de chose, capitale, fondamentale :

Cet heureux poëme n'a si extraordinairement réussi que parce qu'on y voit les deux *maîtresses* conditions (permettez-moi cette épithète) que demande ce grand maître aux excellentes tragédies. (*Le Cid*, avertissem.)

On trouve dans le même sens :

Telles gens veulent estre jugez en gros, par la *maîtresse* fin de nos actions. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 36.) — La *maîtresse* pensée (d'un rondeau de Chapelle sur les *Métamorphoses* de Benserade) paroît empruntée du *Roman bourgeois* de Furetière. (*Ménagiana*, II, 375.) — Ces deux *maîtresses* parties (le cœur et le cerveau) influent dans tout le corps. (Boss., *Connaiss. de Dieu*, c. II.) — Soit que l'âme ait le cerveau entier immédiatement sous sa puissance, soit qu'elle y ait quelque *maîtresse* pièce par où elle continue les autres parties, comme un pilote conduit tout le vaisseau par le gouvernail, il est certain que le cerveau est son siége principal, et que c'est de là qu'elle préside à tous les mouvements du corps. (Id., *ibid.*, c. III.) — La capacité principale et la qualité *maîtresse* du président était pour les négociations. (STE-BEUVE, *Causer.*, 15 mai 1854.)

MAL, adv. ESPOIR MAL CONÇU :

Quel *espoir mal conçu* te rapproche de moi?
Aurois-je de l'amour pour qui n'a point de foi? (*La Pl. Roy.*, V, 7.)

— Corneille se sert très-souvent de *mal* devant un adjectif :

Cette réflexion, *mal propre* pour un père,
Consoleroit peut-être une douleur légère. (*L'Illus. com.*, V, 5.)

Mais nous devons aux dieux demain un sacrifice,
Et nous aurions le ciel à nos vœux *mal propice*,
Si nos prêtres, avant que de sacrifier,
Ne trouvoient les moyens de le purifier. (*Hor.*, V, 3.)

Et nous parlons peut-être avec trop d'imprudence
Dans un lieu si *mal propre* à notre confidence. (*Cin.*, II, 2.)

D'un bonheur si *mal sûr* je ne suis point jaloux. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

Et la vertu timide est *mal propre* à régner. (*Perth.*, IV, 3.)

Le dix-septième siècle affectionnait l'emploi de l'adverbe *mal*, et s'en servait dans beaucoup de cas, comme dans plusieurs des exemples précédents, où l'on mettrait plus généralement aujourd'hui *point*, ou un autre mot semblable :

Car à quoi que pour vous le respect me convie,
Son bonheur est *mal sûr* s'il me laisse la vie.
(T. Corn., *Les illust. Ennem.*, ii, 2.)

MALGRÉ, séparé du mot auquel il se rapporte :

Malgré de vos rigueurs l'impétueuse loi... (*Androm.*, v, 2.)
Malgré de nos destins la rigueur importune,
Le ciel met en vos mains toute notre fortune. (*Oth.*, iv, 1.)

MALHEUR. AVOIR TANT DE MALHEUR QUE (un subj.) :

Mais, dieux! que vois-je? O ciel! je suis perdu,
Si j'*ai tant de malheur qu'*elle m'ait entendu. (*La Tois. d'or*, iii, 3.)

MANDEMENT, ordre :

Au milieu de la nuit, et du temps du sommeil,
Je vois de mon trépas le honteux appareil;
J'en ai devant les yeux les funestes ministres;
On me lit du sénat les *mandements* sinistres. (*L'Ill. com.*, iv, 7.)

Mandement s'employait souvent pour *ordre* en général :

Les vieilles cohortes des Caninefates et des Bataves dont la garnison étoit à Mayence, mais qui avoient pris leur marche pour aller à Rome, au *mandement* de Vitellius, ayant été ratteintes par un courrier de Civilis, rebroussèrent chemin. (Mézer., *Hist. de Fr. avant Clovis*, ii, 6.)

Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement,
Apollon doit venir au premier *mandement*. (Boil., *Épîtres*, vi.)

MANQUE, pour *manquement*, action de manquer à ce qu'on doit à quelqu'un :

De quel *manque*, après tout, as-tu lieu de te plaindre?
En quelle occasion m'as-tu vu te contraindre?
As-tu reçu de moi ni froideurs, ni mépris? (*L'Illus. com.*, v, 3.)

— MANQUE DE FOI, avec le pluriel :

Un coup d'œil en triomphe, et dès que je vous vois,
Il ne me souvient plus de vos *manques de foi!* (*Pulch.*, v, 6)

On trouve *manque* avec le pluriel dans un sens analogue :

Et aurés doresnavant autant occasion de vous louer d'eux, que jusques icy vous avés eu de raisons et juste sujet de vous plaindre des *manques* que vous avés reçus. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. iv, p. 254, à la reine d'Anglet., 25 nov. 1594.)

— AVOIR MANQUE DE, en parlant de choses morales, manquer de :

Il n'*a manque d'*amour, ni *manque de* valeur,
Mais, sans doute, madame, il est mort de douleur. (*Androm.*, III, 2.)

— MANQUE DE, faute de :

Vous donc, esprits légers, qui, *manque de* tombeaux,
Tournoyez vagabonds à l'entour de ces eaux. (*Mél.*, IV, 6.)

Nous ne relevons que pour mémoire cet emploi assez remarquable d'une locution usuelle.

MANQUER. MANQUER DE FOI A QUELQU'UN :

Grâces aux dieux, Cinna, ma frayeur étoit vaine,
Aucun de tes amis ne *t'a manqué de foi.* (*Cin.*, III, 4.)

— MANQUER DE RESPECT, avec un nom de chose pour sujet :

Un retour si soudain *manque* un peu *de respect.* (*Nicom.*, II, 1.)

— MANQUER A, suivi d'un infinitif, comme *manquer de :*

Que Philandre, malgré le secret qu'il lui fait demander par Mélite dans ces fausses lettres, ne *manquera* pas *à* les montrer à Tircis. (*Exam. de Mél.*) — Ces grilles qui éloignent l'acteur du spectateur, et lui cachent toujours plus de la moitié de sa personne, ne *manquent* jamais *à* rendre son action fort languissante. (*Exam. de Méd.*) — Les peintres qui cherchent à faire voir leur art dans les nudités ne *manquent* jamais *à* nous représenter Andromède nue au pied du rocher où elle est attachée, quoiqu'Ovide n'en parle point. (*Exam. d'Androm.*)

On trouve anciennement, et jusque très-avant dans le dix-huitième siècle, de nombreux exemples de *manquer à*, suivi d'un infinitif, employé avec des nuances de signification faciles à distinguer, comme dans ces phrases :

Prendre bien de la peine à écrire, et ne rien dire de sérieux, c'est cultiver soigneusement son champ, et *manquer à* le remplir de bonne semence. (LA MOTHE LE VAYER, *De l'Éloq. franç.*, X.) — Je *manquai à* tout découvrir aux femmes qui me suivirent, par un éclat de rire qui m'échappa. (Mlle DE COURC., *Mém.*) — Je ne suis jamais revenu au logis que je ne me sois tenu prêt à la colère de mes maîtres, aux réprimandes, aux injures, aux coups de pied au cul, aux bastonnades, aux étrivières; et ce qui *a manqué à* m'arriver, j'en ai rendu grâce à mon bon destin. (MOL., *Les Fourb. de Scapin*, II, 8.) — Le ciel me sera témoin que j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu, et que, si tu *manques à* être racheté, il n'en faut accuser que le peu d'amitié d'un père. (Id., *ibid.*, II, 11.) — J'aime mieux paraître indiscret à une personne infiniment éclairée qui peut me redresser, que de *manquer à* suivre ma conscience sur une matière qui me paraît capitale pour la religion. (FÉN., *Mém. sur la const. Unigen.*) — Comme il ne se rebutoit point, il ne *manquoit* jamais *à* venir à bout des choses dont il se mêloit. (Id., *Les Vies des anc. philos.*, Anacharsis.)

Elle est femme, jeune et jolie :
Manqueroit-elle *à* se venger? (J.-J. ROUSS., *Le Devin*, IV.)

MARCHANDER QUELQU'UN, traiter du prix de quelqu'un :

Je sais que les Romains, qui l'avoient en ôtage
L'ont enfin renvoyé pour un plus digne ouvrage,
Que ce don à sa mère étoit le prix fatal
Dont leur Flaminius *marchandoit Annibal.* (*Nicom.*, I, 1.)

MARCHER. FAIRE MARCHER, en parlant d'un ressort qu'on fait mouvoir :

Avec mon pistolet le cordon s'embarrasse,
Fait marcher le déclin: le feu prend, le coup part. (*Le Ment.*, II, 5.)

— FAIRE MARCHER DES VERS A LA TÊTE DE, les placer en tête de :

Ce n'est pas sans raison que je *fais marcher ces vers à la tête de* l'*Œdipe*, puisqu'ils sont cause que je vous donne l'*Œdipe*. (*Œd.*, au lecteur.)

On a dit d'une manière analogue :

La gloire que V. A. s'est acquise en cette dernière campagne *marchera au premier rang* des evenements les plus illustres de nostre siecle. (ARN. D'ANDILLY, *Lett.*, CXXIV.)

MARQUE. PORTER LES MARQUES DE, avec un nom de chose pour sujet, avoir tous les caractères distinctifs de :

Voyez à quoi, seigneur, on connoît les monarques.
Ne m'offrez plus de vœux qui n'*en portent les marques.* (*Attila*, I, 1.)

— MARQUE, qualité :

Je découvrois en vous d'assez illustres *marques*,
Pour vous préférer même aux plus heureux monarques. (*Pol.*, II, 1.)
Souvent un peu d'amour dans le cœur des monarques
Accompagne assez bien leurs plus illustres *marques.* (*Oth.*, III, 3.)

MARQUER POUR, signaler, relever, regarder comme :

Nous y avons tellement accoutumé nos spectateurs (à la liaison des scènes), qu'ils ne sauroient plus voir une scène détachée sans la *marquer pour* un défaut. (*Trois. Disc.*)

MARTEL, l'ancienne forme du mot *marteau*, employé fig. comme *martel en tête*, pour signifier tracas, souci :

Qu'il fasse mieux ce jeune jouvencel,
A qui le Cid donne tant de *martel*,
Que d'entasser injure sur injure,
Rimer de rage une lourde imposture,
Et se cacher ainsi qu'un criminel. (*Rondeau contre Scudéry.*)

O! combien de *martels*, combien de jalousies j'ay donné en Naples! (FR. D'AMBOISE, *Les Neapol.*, I, 3.) — J'ai peur qu'il ne m'aie veu parler à Gaster, et en ait pris quelque *martel* de quoy vienne son malcontentement. (Id., *ibid.*, II, 3.) — Quand il luy aura baillé la robbe, le *martel* cessera. (LARIV., *Les Tromp.*, II, 1.)

Mon Constant m'ouvre la poictrine,
Et un cruel *martel* me mine. (Id., *ibid.*, II, 1.)

Le *martel* d'amour se passe en une semaine, mais la disette t'accompagne jusques à la mort. (Id., *ibid.*, IV, 5.)

C'est ce monsieur, c'est ce brouillon
Qui me veut donner l'aiguillon,
Afin de me mettre en *martel*. (BELLEAU, *La Reconn.*, II, 3.)

Mais que ceste nouvelle trame
Ne m'ourdisse nouveau *martel*. (Id, *ibid.*, III, 4.)

Pour m'oster le *martel*, arreste
D'accorder ce soir Antoinette
Avec son clerc... (Id., *ibid.*, IV, 3.)

J'ay soupçon ce propos avoir esté advancé par le dict Bernaveld autant par art que par science, affin de commencer me donner *martel* de l'union desdicts roys. (*Lett. miss. de Henri IV*, 12 juin 1603, t. VI, p. 106.) — En ce *martel* se passent les vendredi, samedi et dimanche. (PASQ., *Lett.*, XII, 4.)

On trouve aussi *donner à une personne martel de quelqu'un*, pour signifier lui inspirer des soupçons contre quelqu'un :

Les paroles de telles gens, lesquels je pense qu'ils jettent au vent... pour vous picquer et esmouvoir à faire ce qu'ils desirent en *vous donnant martel desdits* princes. (*Mém. de Villeroy*, t. II, p. 181.)

MARTYRE. METTRE EN MARTYRE, fig., comme *faire souffrir le martyre* :

HIPPOL. D'où vient que mon abord l'oblige à te quitter?
FLORICE. Tant s'en faut qu'il vous fuie, il vient de me conter...
Toutefois, je ne sais si je vous le dois dire.
HIPPOL. Que tu te plais, Florice, à me *mettre en martyre!* (*La Gal. du Pal.*, III, 3.)

— N'ÊTRE QU'EN MARTYRE AVEC QUELQU'UN, comme *être au martyre* :

Avec ces bons esprits *je n'étois qu'en martyre.*
Leur discours m'assassine. (*La Veuve*, I, 5.)

— Autre emploi remarquable :

Pour l'intérêt public rarement on soupire,
Si quelque ennui secret n'y mêle son martyre. (*Pulch.*, II, 1.)

MASSE, pour signifier multitude confuse et sans ordre. UNE MASSE D'ARMÉE :

Tous ces mutins ne sont que de simples soldats.
Aucun des chefs ne trempe en leurs vains attentats.
Ainsi ne craignez rien d'*une masse d'armée*
Où déjà la discorde est peut-être allumée. (*Oth.*, V, 2.)

MATIÈRE, occasion :

Sire, c'est rarement qu'il s'offre une *matière*
A montrer d'un grand cœur la vertu tout entière. (*Hor.*, V, 2.)

MÉCHANCETÉ, employé dans le style noble, et avec une énergie de signification que ce mot n'a plus aujourd'hui :

Et de tant de pays nomme quelque contrée
Dont tes *méchancetés* te permettent l'entrée. (*Méd.*, II, 2.)

MÉCHANT, adj., dans le sens de *faible*. UN MÉCHANT SOUPIR :

Pour *un méchant soupir* que tu m'as dérobé,
Ne me présume pas tout à fait succombé. (*La Pl. roy.*, IV, 5.)

— MÉCHANT, en parlant d'une pièce de théâtre, dans le sens de médiocre :

Je vous donne *Médée* toute *méchante* qu'elle est, et ne vous dirai rien pour sa justification. (*Médée*, A Monsieur P. T. N. G.)

— ASSEZ MÉCHANTE POSTURE, position assez piteuse :

Flaminius y demeure en *assez méchante posture*, voyant réunir toute la famille royale, malgré les soins qu'il avoit pris de la diviser. (*Exam. de Nicom.*)

Ces significations sont connues, mais les emplois que Corneille en a faits sont assez remarquables.

MÉCONNAISSANCE, action de ne pas reconnaître, au sens propre :

MÉLITE. Ah! dieux, quelle imposture!
Jamais un de ces traits ne partit de ma main.
CLORIS. Nous pourrions demeurer ici jusqu'à demain
Que vous persisteriez dans la *méconnoissance*,
Je les vous laisse. (*Mél.*, IV, 2.)

La dernière édition de l'Académie ne donne à *méconnaissance* que la signification d'*ingratitude;* on le trouve cependant employé jusqu'à nos jours dans le sens de *ne pas reconnaître*, de *méconnaître*, au sens matériel ou moral :

La ruine des Juifs sera la suite de la mort du Christ et de leur *méconnoissance*. (Boss., *Hist. univ.*, 2e p., c. IX.) — Ce crime est visiblement leur *méconnoissance* envers leur Messie, qui venoit les instruire et les affranchir. (Id., *ibid.*, c. XXIX.) — Quand il s'humiliait devant Edouard IV et le duc de Bourgogne, ce n'était point par une *méconnaissance* de sa grandeur, mais pour obtenir le loisir de poursuivre dans l'intérieur de la France les seigneurs puissants. (CHAT., *Anal. raisonnée de l'hist. de France*, XI.) *Méconnaissance* de Dieu. (LACORD., Ve *Conférence*.)

Saint-Réal reprochait comme un néologisme, aux écrivains de Port-Royal, l'emploi du mot *méconnaissant*.

MÉCONTENTER. SE MÉCONTENTER DE, suivi d'un substantif, être mécontent de :

Voilà quelles raisons ôtent à vos services
Ce qu'ils vous semblent mériter,

Et colorent ces injustices
Dont vous avez raison de *vous mécontenter*. (*Agés.*, III, 1.)

On trouve beaucoup d'exemples semblables; ainsi :

Dès l'entrée de cette guerre, les soudards commencèrent à *se mécontenter de lui*, pour... (AMYOT, *Vies*, Lucullus.)

MÉDAILLE DE DAMNÉ, vraie image, vrai portrait de damné :

Ah! visible démon, vieux spectre décharné,
Vrai suppôt de Satan, *médaille de damné*,
Tu m'oses donc bannir, et même avec menaces,
Moi, de qui tous les rois briguent les bonnes grâces! (*L'Ill. com.*, III, 4.)

MEILLEUR. LES MEILLEURS DU MÉTIER, les plus habiles dans le métier :

Et c'étoit une blanque à de bons bénéfices :
Mais elle est épuisée, et les vers à présent
Aux *meilleurs du métier* n'apportent que du vent. (*Exc. à Ariste.*)

— TON MEILLEUR, pour signifier ce qu'il y a de plus avantageux pour toi, le meilleur parti que tu puisses prendre :

Ne m'importune plus, Philandre, je t'en prie,
Me rapaiser jamais passe ton industrie.
Ton meilleur, je t'assure, est de n'y plus penser. (*Mél.*, V, 3.)

Passez vos an là outre, *vostre meillor* n'i voi.
(J. BODEL, *La Chans. des Sax.*, LXXI, éd. F.-M.)

Si vous jugés estre *vostre meilleur* de venir à Paris, je m'en remettray à vous. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 396.)

MÉLANCOLIQUE. UN CŒUR MÉLANCOLIQUE :

Vaine compassion des douleurs d'Angélique,
Qui penses triompher d'*un cœur mélancolique*. (*La Pl. roy.*, IV, 5.)

MÊLER. CETTE LIQUEUR MÊLE DU SANG DE.. AVEC.., pour signifier contient du sang de, mêlé avec.. :

Cette liqueur épaisse
Mêle du sang de l'hydre *avec* celui de Nesse. (*Méd.*, IV, 2.)

— MÊLER PARTOUT SON MOT, comme on dit vulgairement *fourrer partout son mot* :

Il se rend familier avec tous mes amis,
Mêle partout son mot. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

— MÊLER LA PRÉSENCE DE QUELQU'UN QUELQUE PART, avec un nom de chose pour sujet, faire qu'il se trouve, qu'il intervienne quelque part :

Tant son mauvais destin semble prendre de soins
A *mêler sa présence* où l'on la veut le moins. (*Suite du Ment.*, IV, 1.)

Cet emploi est très-particulier.

— MÊLER, mettre, employer :

M. Naudé, qui étoit sans doute très-savant, mais qui *mêloit* plus de doctrine que d'agrément dans ses ouvrages. (*Lett. au P. Boulard*, 10 juin 1656.)

— SE MÊLER A, être mêlé à :

C'est un terme honteux que celui de prière;
Tu me l'as épargné, tu m'as fait grâce entière.
Ainsi l'honneur *se mêle au* bien que je reçois; (*Remercim. au Roi.*)
Qui donne comme toi, donne plus d'une fois.

— SE MÊLER A, SE MÊLER DANS, prendre part à, se joindre à :

Il croit que ce climat, en dépit de la guerre,
Ayant sauvé le ciel, sauvera bien la terre,
Et, *dans* son désespoir à la fin *se mêlant*,
Pourra prêter l'épaule au monde chancelant. (*Pomp.*, I, 1.)

Quoi! *vous mêler aux* vœux d'une troupe infidèle?
Oubliez-vous déjà que vous êtes chrétien? (*Pol.*, II, 6.)

— MÊLÉ, sans rég. SANS OUTRAGES MÊLÉS :

Madame, il est ici votre maître et le mien.
Il faut en sa présence un peu de modestie,
Et si je vous oblige à quelque repartie,
La faire sans aigreur, *sans outrages mêlés*,
Et ne point oublier devant qui vous parlez. (*Sert.*, V, 6.)

On ne peut guère voir là qu'une négligence.

— MÊLÉ, pour dire qui a les cheveux mêlés :

On en peut voir en moi la taille, et quelques traits,
Chauve sur le devant, *mêlé* sur le derrière,
Le port majestueux et la démarche fière. (*Œd.*, IV, 4.)

MÊME, dans le sens de *ipse*, précédant son subst. :

Si de tes trahisons la jalouse impuissance
Sut donner un faux crime à *la même* innocence,
Recherche maintenant par un plus juste effet
Une fausse innocence à cacher ton forfait. (*Clit.*, II, 6.)

Ton salutaire avis est la *même* prudence. (*La Veuve*, III, 1.)

Ah! l'innocence même, et la *même* candeur! (*Méd.*, II, 1.)

Sais-tu que ce vieillard fut la *même* vertu,
La vaillance et l'honneur de son temps? le sais-tu? (*Le Cid*, II, 2.)

Oui, vous avez raison, belle et sage Clarice;
Ce que vous m'ordonnez est la *même* justice. (*Le Ment.*, II, 1.)

De mille objets d'horreur mon esprit combattu
Auroit tout soupçonné de la *même* vertu. (*Théod.*, III, 3.)

Derechef jugez mieux de la *même* vertu. (*Ibid.*, IV, 5.

M. Génin, dans son *Lexique de Molière*, après avoir cité des exemples du grand comique qu'il est inutile de reproduire ici, observe que cette construction est propre à l'italien et à l'espagnol. Il aurait pu ajouter qu'elle était très-fréquente dans notre ancienne langue :

> Elle est à vous, douce maistresse,
> Ceste belle et dorée tresse
> Qui feroit honte au *mesmes* or. (OLIV. DE MAGNY, *Od.*, à s'amye.)

A la voir, il me semble qu'elle soit la propre continence, ains la *mesme* dévotion. (LARIV., *Le Morfondu*, I, 5.) — Hippolyte est riche, vertueux, jeune, gaillard, d'amoureuse taille, d'honneste maintien, et la *mesme* bonté. (Id., *Les Écol.*, I, 3.) — Jamais proverbe ne fut plus véritable que cestuy : car il nous a esté donné de la main de celuy qui, en l'un de ses principaux tistres, se glorifioit d'estre la *mesme* vérité. (PASQ., *Rech.*, VIII, 28.) — Moy qui suis, s'il faut le dire ainsi, *la mesme* franchise et liberté. (D'URFÉ, *Astrée*, II, 5.)

Les exemples en sont encore nombreux dans la seconde partie du dix-septième siècle :

> D'un sentiment jaloux votre cœur combattu
> A fait outrage en elle à la *même* vertu. (T. CORN., *Maxim.*, V, 5.)

— LE MÊME, répété d'une manière explétive :

> Et *le même* intérêt qui vous fit consentir,
> Malgré tout votre amour, à me laisser partir,
> *Le même* me dérobe ici votre couronne. (*La Tois. d'or*, III, 3.)
>
> *Le même* qui pour vous courant à son supplice,
> Contre un ingrat trop cher a demandé justice,
> *Le même* vient encor dissiper votre peur. (*Ibid.*, sc. VII.)

Avec *les mêmes* armes qu'employa le soldat pour combattre son désespoir, avec *les mêmes* il attaque sa pudicité. (ST-EVREM., *La Matr. d'Éph.*) — *La même* vivacité qu'on a à lui donner sa parole, *la même* fait qu'on la rétracte. (L'abbé BOILEAU, *Pensées choisies.*)

— LE MÊME, pour *la même chose :*

> A peine une heure ou deux elles (ses troupes) ont pris haleine,
> Qu'il les range en bataille au milieu de la plaine,
> L'ennemi fait *le même*, et l'on voit des deux parts
> Nos sillons hérissés de piques et de dards. (*Soph.*, I, 1.)
>
> Que je l'aurai promis à la face des dieux,
> Vous deviendrez cher à mes yeux,
> Et j'espère de vous *le même*. (*Agés.*, I, 2.)

C'est quasi *le même* de converser avec ceux des autres siècles que de voyager. (DESC., *Disc. de la Méth.*, I.) — L'on doit dire *le même* de certaines grandeurs qui consistent plus dans un rang que dans une autorité réelle. (NIC., *Ess.*, t. II. *De la Grand.*, I, 3.)

— A MÊME, au milieu de, en parlant de choses morales :

> Qui te donne le front de surprendre mes pleurs?
> Cherches-tu de la joie *à même mes douleurs?* (*La Pl. Roy.*, III, 8.)

— EN LIEU MÊME, dit d'une manière très-particulière, et, ce semble, uniquement par la nécessité de la rime, pour *en même lieu :*

Il aime quand je quitte, il quitte alors que j'aime,
Et, sans être rivaux, nous aimons *en lieu même.* (*La Pl. Roy.*, v, 3.)

— MÊME, dans le sens de *ipse*, non accordé après un subst. pluriel :

Ainsi, par *les lois même* en mon pouvoir remise,
Je me donne au monarque à qui je fus promise. (*Sophon.*, III, 6.)

Cette dérogation à la syntaxe paraît très-forte. Un grand poëte de notre époque en offre de fréquents exemples :

Et pour consacrer *ses lois même*,
S'élevant à la loi suprême,
Chercha le juge et trouva Dieu. (LAMART., *Jocel.*, IXe époq.)

C'est exactement le même cas, avec les mêmes mots, que dans Corneille. Le grand lyrique du dix-neuvième siècle dit encore d'une manière analogue :

La vie, en remontant à sa source suprême,
La vie avait quitté jusqu'aux *éléments même.* (Id., *Harmon.*, IV, 7.)

On trouve aussi, en vers, *même* non accordé après *eux*, *elles :*

Eux-même ils détruiront cet effroyable ouvrage,
Instrument de leur honte et de leur esclavage. (VOLT., *Alzire*, II, 6.)
Souffler partout la haine, et remplir les cités
Du vain bruit des complots qu'*eux-même* ont inventés.
(MICHAUD, *Printemps d'un Proscrit*, III.)

Et l'âme se fond en prière
Et s'entretient avec les cieux,
Et les larmes de la paupière
Sèchent d'*elles-même* à nos yeux. (LAMART., *Harm.*, I, 9.)

Des mèches de cheveux qui ruisselaient de pleurs,
Détachés de sa tête et collant sur sa joue,
Le mouvement d'un sein que le sanglot secoue,
Et le son de deux voix brisé, tout trahissait
Deux cœurs brisés *eux-même*, et des pleurs qu'on versait.
(Id., *Jocel.*, Ire époq.)

Les rangs pressés s'ouvraient d'*eux-même* et faisaient place,
Et puis se refermaient soudain sur une trace. (Id., *ibid.*, VIIIe époq.)
O vils marchands d'*eux-même!* immonde abaissement!
(V. HUGO, *La Légende des siècles*, XII, 2.)

Surtout après *eux*, *elles*, *même* non accordé est tout à fait injustifiable au point de vue de la grammaire, mais est peut-être tolérable en vers.

— MÊMES, adv., pour *même :*

Ici dispensez-moi du récit des blasphèmes
Qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter *mêmes.* (*Pol.*, III, 2.)

On a vu des Césars, et *mêmes* des plus braves,
Qui sortoient d'artisans, de bandoliers, d'esclaves. (*Attila*, IV, 3.)

Mêmes dans les choses de peu. (*Imit.*, III, 39.)

De grands poëtes du dix-septième siècle ont dit pareillement :

Le chagrin me paroît une incommode chose;
Je n'en prends point pour moi sans bonne et juste cause;
Et *mêmes* à mes yeux cent sujets d'en avoir
S'offrent le plus souvent que je ne veux pas voir. (MOL., *Le Dép. am.*, I, 1.)

Que si *mêmes* un jour le lecteur gracieux
Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux,
Pour m'en récompenser, mes vers, avec usure,
De votre auteur alors faites-lui la peinture. (BOIL., *Épît.*, X.)

Ce n'est pas ici, comme on l'a souvent pensé, une licence poétique. Ménage a solidement établi, dans son *Dictionnaire étymologique*, que c'était l'orthographe constante de *même*, adverbe, en prose comme en vers; on y lit ce qui suit :

« Quand *mesme* est adverbe, on veut qu'il vienne de *maxime*, et c'est pourquoi il se devroit écrire sans *s* à la fin... Mais nonobstant cette raison d'étymologie, nous disons *mesmes*, pour *mesme*, non-seulement en vers, mais en prose. Marot, dans son *Epistre* à Mme d'Alençon, écrite du champ d'Attigny, a dit *de mesmes;* ce qui est remarquable :

Avec le cœur *de mesmes*,
Pour conquérir sceptres et diadesmes.

Ce qu'il a imité de Villon, qui a dit dans sa dernière ballade :

« Je connois quand tout est *de mesmes.* »

Immédiatement avant ce passage, Ménage avait déjà fait cette remarque :

« Marot a dit *mesmes* en la signification de *medesimo*, au lieu de *mesme.*

Prenez-vous-en à vous *mesmes* aussi,
Qui bien vouliez qu'ils fissent tous ainsi.

C'est dans l'Epistre qu'il perdit à la condannade. Ce qu'il a sans doute imité de ces vers de la dernière ballade de Villon :

Je connois colorés et blesmes;
Je connois mort qui tout consomme;
Je connois tout, fors que moi-*mesmes.*

Vous trouverez aussi moi-*mesmes* dans Alain Chartier, en son livre des *Quatre-Dames.* »

Nous pourrions ajouter d'innombrables exemples à ceux qu'a rapportés Ménage. Nous nous contenterons de quelques-uns :

Où *mesmes* tes vertus y luiront évidantes

Comme luisent au ciel les estoiles ardantes
Sortant de l'Océan... (RONSARD, *Odes*, III, 1.)

... Où pour prendre posture,
Mouches à miel la fleur sucer iront,
Et d'un doux bruit souvent t'endormiront :
Mesmes alors que ta fluste champestre
Par trop chanter lasse sentira estre. (CL. MAR., *Eclogue au roi.*)

Mesmes le fleuve en avoit retenti. (Id., *Métam. d'Ov.*, II.)

Des mérites incommodes, et *mesmes* des mérites importuns. (BOURD., *Serm. pour la Touss.*, I.) — Cette récompense seule remplira toute la capacité, et *mesmes* toute l'immensité de nostre cœur. (Id., *ibid.*, II.) — Lorsque notre foi est vive, notre espérance ferme, et notre charité ardente, il n'est pas possible, selon l'ordre immuable et nécessaire, et *mesmes* selon les lois naturelles, que la lumière nous manque. (MALEBR., *Convers. chrét.*, IX.) — C'est un enfant que son père n'aime point, et dont le père ne veut pas *mesmes* être aimé. (Id., *Médit. sur l'Humil. et la Pénit.*, v^e^ consid.)

C'est ainsi que nous voyons presque toujours Corneille suivre l'usage général, lors même qu'il semble parler une langue plus particulière ou prendre des licences non consacrées.

Lepan dit à tort, contre le sentiment de Voltaire, qu'un *s* ajouté au mot *même* pris adverbialement est une faute véritable.

Il peut n'être pas sans intérêt de constater qu'on trouve au seizième siècle *mesmes* adjectif pour *même* devant un substantif masculin singulier commençant par une voyelle :

Qu'au *mesmes* an pour nous puisse estre né.
(CL. MAR., *Épigr.*, Retour du roy de Navarre.)

... et dessus la plus belle
Et plus parfaite idée il traça le modelle
De ton corps, dont il fut luy-*mesmes* envieux.
(RONS., *Sonn. pour Hélène*, II, 14.)

Plus anciennement, *même* adjectif prenait une *s* devant une consonne comme devant une voyelle :

Il avoit meurtri le roi Chilperic, son frere *mesmes*, qui fut pere la royne Crotilde. (*Croniques de France*, I, 19.)

MÉMOIRE, souvenir, pensée. NE PERDRE PAS LA MÉMOIRE QUE :

En cet aveuglement *ne perds pas la memoire*
*Qu'*ainsi que de ta vie il y va de ta gloire. (*Le Cid*, V, 1.)

MÉNAGER, v. a., au fig. MÉNAGER SES ATTRAITS, les faire valoir :

... Elle est et belle et fine,
Et sait si dextrement *ménager ses attraits*,
Qu'il n'est pas bien aisé d'en éviter les traits. (*La Gal. du Pal.*, I, 9.)

MÉNAGER, subst. MÉNAGER DE, avec un comparatif :

Un roi dont la prudence a de meilleurs objets,
Est *meilleur ménager du* sang de ses sujets. (*Le Cid*, II, 6.)

MENER, comme *amener*, avec un nom de chose pour sujet :

Mais quelle occasion *mène* Évandre vers nous? (*Cin.*, I, 3.)

— MENER, fig., dans le sens de conduire une affaire :

Envieux l'un de l'autre, ils *mènent tout par brigues*,
Que leur ambition tourne en sanglantes ligues. (*Cin.*, II, 1.)

— MENER, dans le sens d'inspirer, faire agir :

Change, pauvre abusé, change de batterie,
Conte ce qui te *mène*, et ne t'amuse pas
A perdre innocemment tes discours et tes pas. (*La Veuve*, I, 1.)

MENU. INFORMER DE QUELQUE CHOSE PAR LE MENU, faire connaître jusqu'aux plus minces circonstances :

Tu *m'en* veux *informer en vain par le menu*. (*La Veuve*, IV, 7.)

MÉPRISER, absol. :

CLITON. Dirons-nous rien nous deux?
LISE. Non.
CLITON. Comme tu *méprises!*
LISE. Je n'ai pas le loisir d'entendre tes sottises. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

MÉRITE, s. m., avec le plur. :

En faveur de vos *mérites*. (*Mél.*, II, 6.)

Car ces lettres, qu'il croit l'effet de ses *mérites*,
La main que vous voyez les a toutes écrites. (*Ibid.*, IV, 8.)

Demeurez avec moi d'accord de vos *mérites*. (*La Veuve*, II, 4.)

Autant que mon esprit adore vos *mérites*,
Autant veux-je de mal à vos longues visites. (*La Gal. du Pal.*, V, 5.)

Saint Agnem..., par ses oraisons et par ses *merites*, fut l'orgueil de ce peuple. (*Croniq. de France*, I, 6.)

Que, si ton heur étoit pareil
A tes admirables *mérites*. (MALH., *Od.*, III, 1.)

Que j'ai de passion pour de si grands *mérites!*
(T. CORN., *Le feint Astrol.*, II, 2.)

Ménage, après avoir remarqué que Malherbe dit bien plus souvent *mérites* au pluriel, que *mérite* au singulier, ajoute : « On ne dit plus *vos mérites*, pour *votre mérite*. » A notre avis, on pourrait encore parfaitement bien le dire, dans certains cas.

MÉRITER, absol., en parlant d'une chose, être méritoire :

Plus elle (la mort) est volontaire, et plus elle *mérite*. (*Pol.*, II, 6.)

MESURE. PRENDRE UNE MESURE, comme on dit *prendre des mesures* :

Sylla, par politique, *a pris cette mesure*
De montrer aux soldats l'impunité fort sûre. (*Sert.*, IV, 3.)

« Un homme d'État, dit Voltaire, prend des mesures; un ouvrier, un maçon, un tailleur, un cordonnier, prennent une mesure. »

Cette critique manque trop visiblement de sérieux. Ce qu'offre de plus particulier la phrase de Corneille, c'est que *prendre une mesure* est suivi de *de* avec un infinitif.

— REGARDS DE MESURE, regards mesurés :

Ses gestes concertés, ses *regards de mesure*,
N'y laissoient aucun mot aller à l'aventure. (*Oth.*, II, 1.)

Cette expression est assez particulière.

MESURER fig. MESURER SES FAVEURS, avec *à* dans le sens de *d'après* :

Le ciel, qui mieux que nous connoît ce que nous sommes,
Mesure ses faveurs au mérite des hommes. (*Androm.*, V, 2.)

METTRE, conduire, accompagner :

SERTORIUS. De Pompée en ces lieux savez-vous ce qu'on dit?
L'avez-vous *mis* fort loin au delà de la porte?
PERPENNA. Comme assez près des murs il avoit son escorte,
Je me suis dispensé de le *mettre* plus loin. (*Sert.*, IV, 3.)

— METTRE EN GRAND HASARD :

Et qui peut attendre si tard
A répondre aux grâces divines,
Met son salut *en grand hasard*. (*Imit.*, I, 23.)

— METTRE QUELQU'UN EN JALOUSIE, lui inspirer de la jalousie :

Mais si déjà ce bruit *vous met en jalousie*,
Vous pouvez consulter le devin Tyrésie. (*Œd.*, IV, 4.)

— METTRE EN QUELQUE JALOUSIE :

Piqué d'un faux dédain, j'avois pris fantaisie
De *mettre* Célidée *en quelque jalousie*. (*La Gal. du Pal.*, V, 6.)

On disait d'une manière analogue, *mettre en quelque inquiétude* :

Ménagez votre santé, sur laquelle on me *met en quelque inquiétude*. (FÉN., *Lett. spirit.*, CXXIII, éd. S. Sulp.)

Il serait facile de citer nombre d'emplois de cette sorte où l'on disait *mettre en quelque* (un subst.), en restreignant un peu la locution habituelle *mettre en*.

— METTRE UN SENTIMENT EN SON PLEIN JOUR, le révéler, le manifester clairement :

C'est mon foible, il est vrai, mais si j'ai de l'amour,
J'ai du cœur, et pourrois *le mettre en son plein jour*. (*Sur.*, IV, 3.)

— METTRE UN GRAND OBSTACLE A :

Madame, vous voyez avec quels sentiments
Je *mets ce grand obstacle* à vos contentements. (*Perth.*, I, 3.)

— METTRE LA VERTU A, la faire consister à :

... Le siècle où nous sommes
A bien dissimuler *met la vertu* des hommes. (*La Veuve*, III, 3.)

MEUBLE. PETIT MEUBLE DE BOUCHE, expression précieuse et affectée pour signifier paroles flatteuses dont on embellit ses discours :

Soleils, flambeaux, attraits, appas,
Pleurs, désespoirs, tourments, trépas,
Tout ce *petit meuble de bouche*
Dont un amoureux s'escarmouche,
Je savois bien m'en escrimer. (*Mél. poét.*)

MEUR, pour *mûr*, rimant avec *humeur*, selon la prononciation du temps :

Que je vous croyois bien d'un jugement plus *meur!*
Ne pouviez-vous souffrir de ma mauvaise humeur?
(*La Galer. du Pal.*, V, 4.)

MIEN, placé devant un subst. et précédé d'un adj. démonstr. :

Et d'abord vous prenant pour *ce mien* camarade,
Mes sens d'aise aveuglés ont fait cette escapade. (*Clit.*, II, 7.)

Mien se trouve employé de même avec *un* devant :

Il m'est mort *un mien* frère. (LA FONT., *Fabl.* XII, 9.)

MIEUX, pour *le mieux*, comparatif au lieu de superlatif, par latinisme :

Et je tiendrois des deux celui-là *mieux* épris
Qui favoriseroit ce que je favorise,
Et ne mépriseroit que ce que je méprise. (*Don Sanche*, III, 4.)

Cele pume à Paris livrerent
Et en apres le conjurerent
Qu'a la plus bele la donast,
Et celi que il *mius* prisast. (*Floire et Blancefl.*, éd. du Mér., v. 459.)

Fortune, dont le vent hors de leur route emmène
Les vaisseaux *mieux* guidez de la prudence humaine.
(SCHEL., *Tyr et Sid.*, 2e journ., III, 1.)

Olivier Patru étoit l'homme du royaume qui savoit *mieux* notre langue. (PERR., *Homm. ill.*, Patru.)

On disait de même souvent *meilleur* pour *le meilleur :*

Le considérant pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour le plus généreux et le plus obligeant de tous les hommes, et qui fait les choses de *meilleure* grâce. (Mme DE LA GUETTE, *Mém.*, bibl. elzév., p. 216.)

— MIEUX, subst., ce qu'il y a de plus avantageux pour quelqu'un, le parti le meilleur pour lui :

On pardonne aisément à qui trouve *son mieux*. (*Mél.*, II, 6.)
Croyez que nous tromper ce n'est pas *votre mieux*. (*La Suiv.*, V, 6.)

Cette locution est employée plusieurs fois dans les *Lettres missives de Henri IV*. D'Urfé a dit aussi :

Les dieux ne font jamais rien que pour *notre mieux*. (*L'Astrée*, II, 10.)

— DES MIEUX, pour *le mieux*, *au mieux* :

Je n'entends par *des mieux*
Comme il faut qu'un hélas s'explique. (*Agés.*, IV, 4.)
Il en parle *des mieux*, c'est un jeu qui lui plaît. (*La Suiv.*, IV, 6.)
Je m'acquitte *des mieux* de la charge commise. (*La Pl. Roy.*, I, 2.)

On a dit de même :

... La grosse Eufrosine,
Qui se connoît *des mieux* à ruer en cuisine. (ST-AMANT, *Le Melon.*)
Est-ce bien s'expliquer?
Des mieux, et nettement. (LA FONT., *L'Eun.*, V, 5.)
Je le relance seul; et tout alloit *des mieux*,
Lorsque d'un jeune cerf s'accompagne le nôtre. (MOL., *Les Fâch.*, II, 7.)

Cette locution se rencontre fréquemment dans quelques comiques du dix-huitième siècle :

Je revins plein d'ardeur, et je parlai *des mieux*.
(DESTOUCH., *Le Philos. marié*, III, 3.)
LE BARON. Mais, l'a-t-elle dit?
LISETTE. Non; j'en juge par ses yeux.
LE BARON. Par ses yeux?
LISETTE. Oui, vraiment. Dame! ils parlent *des mieux*,
Et vous ont dit cent fois... (Id., *Le Médis.*, I, 2.)
Je m'en vais le rejoindre, et parlerai *des mieux*,
Pour que leur entrevue ait un succès heureux. (Id., *ibid.*, II, 4.)
Dites donc; il me semble
Qu'elle et vous n'êtes pas *des mieux* d'accord ensemble?
(FABRE D'ÉGLANT., *L'Intrig. épist.*, V, 6.)
Voilà qui va *des mieux*. (Id., *ibid.*, IV, 5.)

MIGNATURE, pour *miniature* :

C'est une *mignature*. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

Cette forme offrait au poëte l'avantage d'une syllabe de moins. Elle se trouve d'ailleurs en prose, même après Corneille :

On envoya de Paris à Mme de Brion deux robes de la Chine d'une grande beauté, où il y avoit des grotesques peints en *mignatures*, avec tant d'art et de délicatesse, qu'on ne les pouvoit assez admirer. (Mme DE VILLED., *Amours des grands hommes*, d'ANDELOT.)

Le peuple prononce encore *mignature*.

MIGNON DE LA FORTUNE, favori de la fortune :

Je ne me dois regarder que comme un de ces indignes *mignons de la fortune*, que son caprice n'élève au plus haut de sa roue sans aucun mérite, que pour mettre plus en vue les taches de la fange dont elle les a tirés. (*Disc. de récept. à l'Acad.*)

MINE. N'AVOIR PAS LA MINE DE, (un infin.), ne pas paraître devoir :

De la garder longtemps elle *n'a pas la mine.* (*Mél.*, II, 1.)

— J'AI LA MINE DE, les apparences sont que :

J'ai la mine, après tout, *d'y* trouver mal mon compte.
(*La Gal. du Pal.*, II, 5.)

— ÊTRE SUR SA BONNE MINE :

Enfin, ce cavalier que nous vîmes au bal,
Vous trouvez, comme moi, qu'il ne danse pas mal.
FLORAME. Je ne le vis jamais mieux *sur sa bonne mine.* (*La Suiv.*, II, 4.)

Il n'est pas jusqu'à Rocollet
Qui ne *fût sur sa bonne mine.*
(LA FONT., *Lett. à M. Fouquet*, 26 août 1660.)

MIRACLE, en parlant d'une personne, merveille. LE MIRACLE DE L'ITALIE, la merveille de l'Italie :

Je diroie la même chose de la liaison des scènes, si j'osois la nommer une règle ; mais comme je n'en vois rien dans Aristote ; que notre Horace n'en dit que ce petit mot *neu quid hiet*, dont la signification peut être douteuse ; que les anciens ne l'ont pas toujours observée, quoiqu'il leur fût assez aisé, ne mettant qu'une scène ou deux à chaque acte : que *le miracle de l'Italie*, le *Pastor fido*, l'a entièrement négligée, j'aime mieux l'appeler un divertissement qu'une règle. (*Avert. au lect. de la seconde partie des Œuvr. de P. Corn.*)

— MIRACLE, chose merveilleuse :

Il me suivra de près, et m'a fait avancer
Pour vous dire un *miracle* où vous n'osiez penser. (*Sert.*, V, 2.)

MIROIR, fig. UN MIROIR DE VERTU SIGNALÉE, LES MIROIRS D'UNE VERTU BIEN RARE :

Médée est *un miroir de vertu signalée ;*
Quelle inhumanité de l'avoir exilée ! (*Méd.*, II, 2.)

L'occasion est belle, il nous faut la chérir.
Nous serons *les miroirs d'une vertu bien rare.* (*Hor.*, II, 3.)

— MIROIR TROMPEUR :

L'un m'invite à le suivre, et l'autre me fait peur :
Mais l'exemple souvent n'est qu'un *miroir trompeur*,
Et l'ordre du destin qui gêne nos pensées
N'est pas toujours écrit dans les choses passées. (*Cin.*, I, 1.)

MISE. DE MISE, en parlant de choses littéraires, digne d'être présenté et accueilli :

Il est impossible qu'on s'imagine qu'à des personnes de votre rang, et à des esprits de l'excellence du vôtre, on présente rien qui ne *soit de mise*, puisqu'il est tout vrai que vous avez un tel dégoût des mauvaises choses... (*Clit.*, dédic. à Mgr le duc de Longuev.)—Ces entreprises contre des proches ont toujours quelque chose de si criminel et de si contraire à la nature, qu'elles ne sont pas croyables, à moins que d'être appuyées sur l'une ou sur l'autre, et jamais elles n'ont cette vraisemblance sans laquelle ce qu'on invente ne peut *être de mise*. (*Deux. Disc.*)

La locution *être de mise* se variait quelquefois heureusement, comme dans cette phrase :

Ceux qui ont dit que la neige est noire ont laissé des successeurs qui, s'ils ne disent la même impertinence, en diront d'autres qui ne *seront* pas *de meilleure mise*. (MALH., à Balzac.)

— Corneille dit encore *être de mauvaise mise*, pour signifier n'être pas digne d'être présenté, n'être pas acceptable :

Que tout y soit bien ajusté,
Que rien n'y penche d'un côté,
Rien n'y *soit de mauvaise mise*,
Rien n'y sente la barbe grise. (*Poés. div.*, Bagatelle.)

Venez, cette raison *est de mauvaise mise*. (*La Pl. Roy.*, II, 8.)

Notre grand comique a dit :

Ton excuse n'est point une excuse *de mise*. (*Amphitr.*, II, 3.)

— SE FAIRE DE MISE, avec un nom de personne, se faire recevoir, se faire admettre :

Il y vient de tous lieux des gens de toute sorte,
Et dans toute la France il est fort peu d'endroits
Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix.
Comme on s'y connoît mal, chacun *s'y fait de mise*. (*Le Ment.*, I, 1.)

On trouve, dans un sens analogue, *être regardé comme de mise* :

L'air de la cour est quelque chose qui ne se conserve que là, et on a beau être bien fait et avoir de l'esprit, si on n'a pas ce je ne sais quoi qui ne s'acquiert que par l'usage, et encore par un continuel usage, on ne réussira point à y *être regardé comme de mise*. (L'abbé ARNAULD, *Mém.*, I, 1643.)

Toutes ces significations viennent de *mise* signifiant cours, en parlant de monnaie :

Nous appellons monnoye, non celle qui est loyalle seulement, mais la fausse aussi, qui a *mise*. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 18.)

MISÈRE, employé comme *malheur*, *infortune* :

As-tu bien vu sa haine, et vois-tu ma *misère?* (*Pol.*, V, 1.)

En le voyant régner où régnoient les deux frères,
Jugez à qui je puis imputer nos *misères*. (*Perth.*, I, 1.)

Ciel, qui vois ma *misère* et qui fais les heureux,
Prends pitié d'un devoir qui m'est si rigoureux. (*La Veuve*, IV, 9.)

— POUR TA MISÈRE, pour ton malheur :

Que je te plains, ma fille : hélas! *pour ta misère*,
Les destins ennemis ont fait naître ce frère. (*La Veuve*, III, 7.)

MODE. UN ESPRIT A MA MODE, un esprit semblable au mien :

Vous avez, Dieu me sauve, *un esprit à ma mode;*
Vous trouvez comme moi la grandeur incommode. (*L'Ill. com.*, II, 4.)

MOI. A MOI, pour *me*, datif :

Qu'il entre. A quel dessein vient-il parler *à moi?* (*Héracl.*, II, 4.)

« Parler *à moi*, » observe Voltaire, ne se dit point; il faut « me parler. » On peut dire en reproche, « parlez *à moi*; oubliez-vous que vous parlez *à moi?* »

Corneille a encore dit dans une de ses tragédies :

Va, bienheureux amant, cajoler ta maîtresse,
A cet objet si cher tu dois tous tes discours,
Parler encore *à moi*, c'est trahir tes amours. (*Méd.*, V, 7.)

Il est peut-être regrettable qu'on ait absolument proscrit cette forme qui est douce, et commode dans certains cas, surtout en poésie. A tort ou à raison, on en rencontre quelques exemples, même en plein dix-huitième siècle :

Donnez-lui donc la main, ajouta-t-il en parlant *à moi*. (CRÉBILLON fils, *Lett. de la marq. de M****, XXXV.)

MOINDRE, adj. MOINDRE QUE, comme *moins que :*

Ils étoient plus que rois, ils sont *moindres qu'*esclaves. (*Sert.*, III, 2.)

Corneille modifie d'une manière très-particulière et très-heureuse la locution *au moindre bruit*, en ajoutant *premier* à *moindre :*

J'épargnois à mes yeux un funeste spectacle,
Où mes bras impuissants n'avoient pu mettre obstacle,
Et tenois ma main prête à servir ma douleur,
Au moindre et premier bruit qu'eût fait votre malheur. (*Androm.*, IV, 3.)

— MOINDRE, employé substantiv. :

Et si la moindre tache en demeure à mon nom,
Si *le moindre* du peuple en conserve un soupçon,
Suis-je digne de vous, et de telles alarmes
Touchent-elles trop peu pour mériter mes larmes? (*Nicom.*, IV, 1.)

Je l'attends de vous seule et de votre bonté,
Comme on attend un bien qu'on n'a pas mérité,
Et dont, sans regarder service, ni famille,
Vous pouviez faire part *au moindre* de Castille. (*D.-Sanche*, I, 3.)

« Au moindre de Castille, » dit le commentateur, est un barbarisme; il faut « au moindre guerrier, au moindre gentilhomme de la Castille. »

Toujours tendance chez Voltaire à voir des énormités contre la langue et contre l'art dans la liberté raisonnable du poëte. On a dit, comme Corneille, et aussi légitimement que lui :

La cour voit sa chicanerie,
Et n'est *le moindre* qui n'en rie. (*Le faict du procez de Balf*, 14 juin 1609, *Var. hist. et litt.*, t. VIII, bibl. elzév.)

Et ne dédaigne point de prendre la conduite
Des moindres d'ici-bas. (RACAN, *Ps.*, CXXXVII.)

Et c'est ce que *le moindre* du peuple condamne tous les jours sur nos théâtres. (D'AUBIGNAC, *Prat. du théât.*, III, 2.)

MOINS. AVOIR MOINS D'UN ENNEMI, pour signifier avoir un ennemi de moins :

Enfin, grâces aux dieux, j'*ai moins d'un ennemi*,
La mort de Séleucus m'a vengé à demi. (*Rodog.*, V, 1.)

— MOINS, par latinisme, pour *le moins* :

L'amour fait des heureux lorsque *moins* on y pense. (*Attila*, II, 3.)

On a dit exactement de même :

Pour montrer que son cœur sait, quand *moins* on y pense,
D'une bonne action verser la récompense. (MOL., *Tart.*, V, 7.)

Et d'une manière analogue :

Souvent le bonheur vient lorsque *moins* on l'espère. (RACAN, *Berg.*, V, 3.)

Le respect que l'on porte à l'antiquité est aujourd'hui à tel point, dans les matières où il doit avoir *moins* de force, que l'on se fait des oracles de toutes ses pensées et des mystères même de ses obscurités. (PASCAL, *Préf. sur le Traité du vide.*) — De toute la philosophie de Platon, la partie que je crois *moins* soutenable est la physique. (FLEURY, *Disc. sur Platon*, III.)

— MOINS, avec *et plus* pour relatif :

J'en sais mieux le haut prix, et mon cœur amoureux,
Moins il s'en connoît digne, *et plus* s'en tient heureux. (*Le Ment.*, I, 2.)

— A MOINS DE, suivi d'un substantif ou d'un pronom, signifiant si telle condition ne se réalise pas :

Votre exemple ne laisse à personne à douter,
Qu'à *moins de* la couronne on peut le mériter. (*Oth.*, IV, 4.)

« *A moins de la couronne,* » c'est-à-dire s'il n'obtient pas la couronne. Mais la phrase est louche et mal faite.

Ne vouloir pas m'en croire *à moins d'*un mot si rude,
C'est pour une belle âme un peu d'ingratitude. (*Attila*, II, 6.)

« *A moins d'un mot si rude,* » c'est-à-dire si je ne prononce un mot si rude.

Une phrase de Cyrano de Bergerac offre une ressemblance frappante avec les vers de Corneille :

Je sais qu'*à moins d'une couronne* sur la tête, je ne saurois seconder votre mérite. (*Le Pédant joué*, V, 10.)

On trouve encore d'une manière analogue :

A moins de cela il ne devoit pas exposer sa réputation en produisant des ouvrages si ridicules. (RACAN, *Mém. pour la vie de Malherbe.*) — *A moins de cela*, avec quelle confiance avez-vous pu dire... (ARN., *Quatre lett. au P. Malebr.*)

— A MOINS QUE, suivi d'un subjonctif sans négation :

D'ailleurs, en recevoir visite et compliment,
Et lui permettre accès en qualité d'amant,
*A moins qu'*à vos projets un plein effet réponde,
Ce seroit trop donner à discourir au monde. (*Le Ment.*, II, 1.)

C'est vous flatter beaucoup en faveur d'Elpinice,
Que ce prince après tout ne peut vous accorder
Sans une éclatante injustice,
A moins que vous ayez l'aveu de Lysander. (*Agés.*, IV, 2.)

Qu'elle épouse Léon, tous sont prêts d'y souscrire;
Mais je ne réponds pas d'un long respect en tous,
*A moins qu'*il associe aussitôt l'un de nous. (*Pulch.*, IV, 4.)

Puis-je vous en répondre, *à moins qu'*il se retire? (*Sur.*, V, 1.)

Il court à son trépas, et vous en serez cause,
A moins que votre amour à son départ s'oppose. (*Ibid.*, V, 4.)

N'admets aucune flamme, *à moins que* je l'allume. (*Imit.*, III, 27.)

A moins que votre grâce y joigne ses appas. (*Ibid.*, III, 34.)

*A moins qu'*à mes bontés ton âme abandonnée
Embrasse aveuglément ce que j'aurai voulu. (*Ibid.*, III, 35.)

A moins que ton secours me relève le cœur,
A moins que ta bonté ranime ma langueur,
Qu'elle daigne au dedans me former et m'instruire,
Mes plus ardents efforts ne peuvent rien produire. (*Ibid.*, III, 40.)

— A MOINS QUE DE, suivi d'un substantif ou d'un mot qui le remplace, signifiant sans telle condition, sans :

Ma parole est donnée, il faut que je la tienne,
Mais votre perte est sûre *à moins que de* la mienne. (*La Tois. d'or*, I, 3.)

Ce seroit pour Carthage un bonheur signalé;
Mais, madame, les dieux vous l'ont-ils révélé?
A moins que de leur voix l'âme la plus crédule
D'un miracle pareil feroit quelque scrupule. (*Soph.*, I, 3.)

Et qu'*à moins que d'*un ordre absolu d'elle-même,
Il auroit renoncé pour elle au diadème? (*Oth.*, I, 3.)

*A moins que d'*une tête un si grand corps chancelle. (*Ibid.*, III, 3.)

Si vous voyiez la reine entre les bras d'un autre,
Contre un rival heureux épargneriez-vous rien,
*A moins que d'*un respect aussi grand que le mien? (*Tite et Bér.*, II, 2.)

On a dit d'une manière analogue, sans *de :*

A moins que cela, vous les voyez contrefaire les enragées. (CYRANO, *Lett. div.*, contre les sorciers.) — Après leur avoir demandé s'ils étoient condamnés à faire des vers ou à être pendus, il leur disoit qu'*à moins que cela* ils n'en devoient point faire. (RACAN, *Lett.*, XI, à Chapelain.)

— A MOINS QUE DE, suivi d'un infinitif :

Et ta beauté, sans doute, emportoit la balance,
*A moins que d'*opposer à tes plus forts appas,
Qu'un homme sans honneur ne te méritoit pas. (*Le Cid*, III, 4.)

— DU MOINS, comme *au moins, à tout le moins :*

Je m'en doutois, seigneur, que ma couronne
Vous charmoit bien *du moins* autant que ma personne. (*Nicom.*, I, 2.)

Songez qu'il faut *du moins*, pour toucher votre cœur,
La fille d'un tribun ou celle d'un préteur. (*Ibid.*)

Poppée avoit pour vous *du moins* autant d'appas,
Et quand on vous l'ôta vous n'en mourûtes pas. (*Othon*, I, 2.)

Pour satisfaire en quelque sorte à l'obligation que nous avons tous d'employer à la gloire de Dieu *du moins* une partie des talents que nous en avons reçus. (*Louanges de la Vierge.*)

Cette acception est ancienne, et se rencontre souvent au dix-septième siècle, et même au commencement du dix-huitième :

Et ne m'en retourneray que je ne m'y soye empleyé un an *du moins*. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 30.) — Il y a peu de femmes si parfaites qu'elles empêchent un mari de se repentir, *du moins* une fois le jour, d'avoir une femme ou de trouver heureux celui qui n'en a point. (LA BRUY., *Caract.*, V, 3.) — Quoique l'arbre qui les porte (les bananes) ait *du moins* un pied et demi de diamètre, il a si peu de solidité et de consistance, qu'on peut aisément et sans effort le rompre avec la main. (N. GERVAISE, *Descr. du roy. de Macaçar*, I.) — Elle en étoit *du moins* autant aimée qu'elle l'aimoit. (Mme DE VILLED., *Alcidam.*, 1re p., l. II.) — L'évêque étoit choisi en présence du peuple par les évêques de la province assemblés dans l'église vacante, *du moins* au nombre de deux ou trois. (FLEURY, *Mœurs des Chrét.*, XXXII.) — Je crois y avoir démontré que l'action de l'*Heautontimorumenos* de Térence comprend *du moins* quinze heures. (MÉNAGE, *Disc. sur l'Heautont. de Tér.*, avert.) — Elle craignoit que si la grandeur des Guises demeuroit sans contrepoids, elle ne fût *du moins* aussi dangereuse que les pratiques des princes du sang. (BOURS., *Le prince de Condé.*) — Une personne qui est *du moins* aussi belle que vous. (Id., *Ne pas croire ce qu'on voit.*) — Après cette guerre, terminée en 1697, l'Europe se voyoit sur le point de retomber dans un trouble, *du moins* aussi grand, par la mort de Charles II, roi d'Espagne. (FONTEN., *Éloge des Acad.*, M. de Tallard.)

MOITIÉ, pour *épouse :*

Seigneur, j'ai des amis chez qui *cette moitié*... (*Héracl.*, I, 3.)

« L'usage, dit Voltaire, a permis qu'en quelques occasions on puisse appeler sa femme *sa moitié*. »

Mânes du grand Pompée, écoutez *sa moitié*.

« Ce mot-là fait un effet admirable. C'est la moitié du grand Pompée qui parle; mais il est ridicule de dire, d'une fille à marier, *cette moitié*. »

Le commentateur fait paraître cette expression plus mauvaise qu'elle n'est par sa manière de la présenter. D'après Corneille, Pulchérie, à qui s'appliquent les mots *cette moitié*, est considérée comme si elle était déjà épousée.

MOLLEMENT, doucement :

Qu'au reste, les veneurs, allant sur leurs brisées,
Ne forcent pas le cerf s'il est aux reposées,
Qu'ils prennent connoissance et pressent *mollement*,
Sans le donner aux chiens qu'à mon commandement. (*Clit.*, II, 4.)

MOLLESSE, fig., en parlant de la prononciation des mots dans lesquels entre *l* mouillé :

Je dis qui ont deux *ll* en latin, parce que les mots de *fille* et *famille* en viennent, et se prononcent avec cette *mollesse* des autres qui ont l'*i* devant les deux *ll*, et n'en viennent pas. (Préf. de : *Le Théât. de P. Corn.*, édit. de 1682.) — Toutes les fois qu'il n'y a point d'*i* avant les deux *ll*, la prononciation ne prend point cette *mollesse*. (*Ibid.*) — Quelques modernes, pour ôter toute l'ambiguïté de cette prononciation, ont écrit les mots qui se prononcent sans la *mollesse* de l'*h* avec une *l* simple, en cette manière, *tranquile*, *imbécile*, *distile*. (*Ibid.*)

— MOLLESSE, avec le pluriel :

Des plaisirs criminels les damnables *mollesses*. (*Imit.*, I, 1, éd. 1651.)

On a dit de même après Corneille :

Ce faste, ces *mollesses*, ces soupçons, ces cruautés, ces colères, ces emportements furieux contre tes amis. (FÉN., *Dial. des morts*, I, 24.)

On y voit naturellement
Que deux imprudentes princesses
Qui passoient tous les jours dans de vaines *mollesses*,
Et tombèrent indignement
Dans un affreux égarement,
Reçurent, pour le prix de leurs lâches foiblesses,
Un prompt et juste châtiment. (PERRAULT, *Contes*, L'adr. princesse.)

On trouve de même, ou d'une manière analogue, de nos jours :

Heureux pourtant, et favorisé jusqu'à la fin, puisqu'il lui fut donné (à Bernis), par ses derniers sacrifices, de pouvoir racheter et expier en quelque sorte les *mollesses* de ses débuts. (STE-BEUVE, *Causer.*, 11 avril 1853.) — Quels soulagements me procurent ces *mollesses* dont vous charmez vos lâches ennuis? (L. VEUILL.,

L'Esclave Vindex.) — Alfieri, en haine des *mollesses* et des afféteries italiennes, s'était proposé un idéal dramatique vraiment trop abstrait, qu'on peut admirer à un certain point de vue, mais qui, à la longue, produit pour résultat ce qu'on doit le plus éviter en l'art, l'ennui. (TH. GAUTIER, *Moniteur*, 14 avril 1857.)

MON, particule affirmative :

J'enverrai tout à bas, puis après on verra.
Ardez, vraiment *c'est mon*, on vous l'endurera!
Vous êtes un bel homme, et je dois fort vous craindre.
(*Gal. du Pal.*, IV, 12.)

On a donné de ce mot bien des explications dont plusieurs sont insoutenables. Ainsi, on lit dans Henri Estienne, *Gramm. gallic.*, au chap. des adverbes, p. 77 : « Unum est (adverbium), quod in responsione affirmat, videlicet, *c'est mon*, pro *c'est moult*, tanquam quis diceret latine, est multum. Utimur eo pro his verbis, *il est ainsi que tu dis.* » Nicot écrit *mont*, et *c'est mont*, et il le dérive pareillement de *multum*. Ce lexicographe donne aussi *mon*, et l'explique ainsi : « *Mon* solemus dicere, quod a græco μὲν, pro *quidem* et *certe* positum est; cujus exemplum est hujusmodi.... *C'est mon*, c'est ainsi. » On lit dans le *Dictionnaire* de Furetière : « Dans *c'est mon*, il faut sous-entendre avis qu'on a retranché pour abréger; mais il se dit d'ordinaire ironiquement. » « *C'est mon. Sit modo;* comme si l'on écrivait *soit mon*, prononçant *soit* par sait, » dit La Monnoie dans son édition des *Nouvelles de Despériers*.

Toutes ces interprétations ne valent pas celles de Ménage et de plusieurs anciens hellénistes comme Périon, Trippault, Lancelot, qui dérivent *mon* du grec μὼν dans le sens de *certes*. C'est l'opinion généralement adoptée aujourd'hui, et nous nous y rangeons.

Nous allons maintenant présenter les principales formes sous lesquelles on rencontre la particule *mon*.

C'EST MON :

Il en avoit la guerre :
Eschecq à l'huys, c'est fait, *c'est mon*. (COQUILLART, *Playdoyer.*)

C'est fait. — *C'est mon.* (*Les Secretz et Loix de Mariage*, composez par le Secrét. des Dames, Jean d'Ivry.)

Or *c'est mon*, par mon serment. (*Farce de la Résurr. de J. Landore.*)

Est-ce point Juda ou Symon?
Non est, cy est; c'est il, *c'est mon.*
(CL. MAR., 3e *Epist. du Coq à l'Asne.*)

Perrette, il est beau garçon, c'est dommage de quoy il est ainsi fol.—Mananda, disoit la garse, *c'est mon* madame, il est net comme une perle. (DESPÉRIERS, *Nouv.*; LXVI, éd. La M.)

LUQUAIN. Monstrez un petit. Vertu de moy! c'est une vieille lame!

NICOLAS. Oy, par sainct Jean! et les vieilles sont les meilleures. Mais fay tout bellement, que tu ne la rompes.

LUQUAIN. N'ayez peur. *C'est mon*, vrayment, elle est bonne. (LARIV., *Les Ecol.*, v, 3.)

OLIVIER. Mais le voici.
MAUDOLÉ. Ma foy, *c'est mon!* (GOD., *Les Desguis.*, III, 1.)

Je croy pour tout certain que c'est quelque demon
Qui vient pour nous tenter.
LE CACQUÉ. O mon amy, *c'est mon*.
(TROTEREL, *Les Corriv.*, prol.)

Un medecin vantoit à Nicocles son art estre de grande auctorité. Vrayement *c'est mon*, dit Nicocles, qui peut impunément tuer tant de gens. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 37.) — Mais il se repentira par après de s'y être amusé. *C'est mon;* mais il s'y sera toujours amusé. (Id., *ibid.*, XII, 9.)

Nous montons, et montant, d'un *c'est mon*, et d'un voire
Doucement en riant j'appointois nos procès. (RÉGNIER, *Sat.*, XI.)

Cestuy, les saluant : Vous arrivez bien tost!
C'est mon, ce disent-ils, c'est pour soigner au rost.
(*Disc. de deux marchants fripiers et de deux tailleurs*, 1614, in-8°.)

Mme CRISARD. Ah! monsieur, vous ne deviez pas avoir cette opinion-là de votre fille : il n'y en eut jamais une si bien née. PERRETTE. *C'est mon*. Ma foi, vous vous y connoissez! (ST-EVREM., *Les Opéras*, I, 3.) — Vraiement, *c'est mon* (dit Collantine), vous me renvoyez là à de belles gens. (FURETIÈRE, *Le Rom. bourg.*, II.) — Tu es bien chanceux : tu as perdu ton procès? Ce Manceau lui dit pour toute réponse : Vraiement, *c'est mon*, v'là bien de quoi! N'en aurai-je pas un autre tout pareil quand je voudrai? (Id., *ibid.*)

Ardez, voire, *c'est-mon*. (RÉGNIER, *Sat.*, XI.)

Corneille, en écrivant le vers plus haut cité, a dû se souvenir de celui-ci.

Le vieux dictionnaire anglais-français de Cotgrave indique la forme *c'est mont,* dans le sens de c'est à savoir.

Mon s'employait de même avec différents temps et différentes personnes du verbe *être*.

Tu es venu de l'ost des Tartarins? Sire, fit-il, *suis mon*. (JOINV., c. LIX.)

L'HOMME. Et vous voylà bien empeschye.
LA FEMME. Et je *suis mon*, sainct Coquilbault. (*Farce d'un Chauldronnier.*)

JENIN. Si suis-je Jenin par le nez
Et Landore par le menton.
LE CURÉ. C'est luy sans autre.
JENIN. Se *suis mon*.
(*Farce de la Résurr. de Jenin Landore.*)

LE PARDONNEUR. Sang bieu, il estoit de nos gens.
LA TAVERNIÈRE. Ha, *c'estoit mon;* j'en suis bien ayse. (*Farce d'un Pardonneur.*)

ÇA MON, abrégé de *ce a mon*, se trouve dans de vieux textes, de même que la forme négative *ce n'a mon :*

Saint Jehan! *ça mon!* dit-il. (*Cent Nouv. du roi Louis XI*, XXXIII.)

Hé! je pense que voire *ça mon* vrament
Qui ne sauroit ce que vous sçavez dire. (*Com. de Chans.*, III, 2.)

Ça mon, vraiement! il a fort à gagner à fréquenter vos nobles, et vous avez bien opéré avec ce beau monsieur le comte, dont vous vous êtes embéguiné! (MOL., *Le Bourg. gentilhomme*, III, 3.)

On écrivait aussi *samon :*

JEANNE. On fait courir par la ville
D'assez mauvais bruit de toy.
SILVIE. Vraymen, *samon*, il y a bien de quoy. (*Com. de Chans.*, II, 1.)

Mais *samon* est exactement la même chose que *çamon*, et tient à une confusion d'orthographe très-fréquente dans l'ancienne langue, où l'on rencontre à chaque instant *s* employé pour *c* et réciproquement.

A SAVOIR MON, ASSAVOIR MON, ASÇAVOIR MON :

Assavoir mon aucunement
Se le mary doit enquerir
A la femme dont cela vient,
Ne qui la peult si bien fournir?
(COQUILLART, *Droitz nouv.*, I, De Statu Hominum.)

Examiné *assavoir mon*,
S'il scet point, sur ce contenu,
Que aucunes fois ledict Mignon
Ait à la Simple appartenu. (Id., *Enqueste.*)

Examiné se ce Mignon
Est à la Simple; et, se ainsi est,
Qu'il nous declaire *assavoir mon*
S'il vient de propre ou de conquest,
S'il vient de naissant ou d'acquest,
S'il vient d'apport ou de douaire. (Id., *ibid.*)

En effect, je concludz ainsy,
Et sy le cuyde entendre bien,
Qu'on doit aymer en lieu de bien.
Asçavoir-mon se ces fillettes,
Qu'en parolles tout le jour tien,
Ne furent pas femmes honnestes?
(VILLON, *Grant Testam.*, Doctr. de la belle Heaulmière, L.)

A savoir mon, si toute arismetique
Sçauroit nombrer le sexe folatique,
Je ditz que non ; il est inestimable. (*Sermon des Foulx.*)

GEORGE LE VEAU. Ne seroys-je point de la ligne
Des pers de France?
LE CURÉ. *Assavoir mon.*
(*Farce nouv., très-bonne et fort joyeuse, de George le Veau.*)

Or luy soit l'affaire conté,
Ma dame, ce c'est vo plaisir;
Assavoir mon, se resjouir
Se vouldra quant il l'orra dire. (*La Vie du maulv. Riche.*)

Le [illegible]rend estoit à *sçavoir-mon* si de toutes les bestes qui sont aujourd'hui au

monde, y en avoit deux de chacune dans l'arche de Noé. (DESPÉRIERS., *Nouv.*, LXVIII, éd. L. M.)

Assavoir mon si les bossus
Seront tous droit en l'autre monde.
(CL. MAROT, IIe *Epist. du Coq à l'Asne.*)

Il me semble, dist Oisille, que la comtesse en feit si bonne punition, que ses compaignons y povoient prendre exemple. — Mais *assavoir-mon*, dist Nomerfide, si elle fit bien de scandaliser ainsy son prochain. (MARG. D'ANG., *Hept.*, XLIe NOUV.)

Si le long temps donne aux vers la bonté
Ainsi qu'aux vins, quelle est la quantité
Qu'il leur faut d'ans pour estre en bonne estime?
A-sçavoir-mon si bon poëte on estime
Celuy qui ja depuis cent ans est mort,
Ou rien de bon de sa vene ne sort? (H. EST., *Apol. pour Hérod.*, c. III.)

Nous venons à des tavernes, hosteleries, estuves, et autres bons lieux : nous trouvons là des chambrieres au mestier, et qui ne valent pas beaucoup d'argent : *asçavoir-mon* si c'est mal faict d'en user comme de sa femme. Voilà (di-je) une question qu'il fait en la personne de quelques bons compagnons. (Id., *ibid.*, VI.)

On trouve dans Sainte-Palaye la forme *à sçavoir mont* dans le sens de savoir.

SÇAVOIR MON, SAVOIR MON :

En treis manieres est dotis,
Destreiz, angoissus e pensis :
Saveir s'en Dace turt u nun
Sur le rei traïtur felun
Qui si l'aveit deshérité
E de la terre fors jeté,
U *saveir mun* s'il aut en France
Senz plus targer, senz demorance,
U *saveir mun* si cele Anglée
Que de morz a ensanglantée,
Gastera plus ne destruira,
U si à son oés la retendra. (BEN., *Chron. des ducs de Norm.*, II, 1337.)

Assez pensa... a celle chose, *sçavoir mont* s'elle la diroit a son frere. (LANCELOT DU LAC, t. III, fol. 125, v°, col. 1 et 2.)

On rencontre plusieurs fois chez Marot *sçavoir mon*, de même que *assavoir mon*. On trouve la même forme chez divers écrivains du seizième siècle :

J'ay entrepris ce discours, sur ce que j'ay veu souvent faire ceste dispute parmy de grands capitaines, seigneurs, braves cavalliers et vaillans soldats, *savoir mon* si l'on doit praticquer grandes courtoisies et en user parmy les duels, combats, camps clos, estoquades et appels. (BRANT., *D'aucuns duels*, etc.)

Cy gist un prélat honoré,
Qui porte la barbe prolixe,
De couleur de vermeil doré,
Brillant comme une estoile fixe.
Preschant sur un enterrement,
Il sermonna si longuement,

Qu'il en trespassa de destresse,
Non sans laisser un *sçavoir-mon*
Laquelle de ces deux choses est-ce
Qui fut plus longue en son espèce,
De sa barbe ou de son sermon. (TALLEM. DES RÉAUX, *Les Historiettes*, Épitaphe de M. de Roüen. Monm. et P. Paris, t. IV, p. 78.)

A la page 84 du tome IV de la belle édition de Tallemant qui vient d'être citée, on lit cette note :

« L'expression *sçavoir-mon*, employée dans l'épitaphe, répond ici bien clairement à *savoir;* et je la crois venue de la façon de parler latine, fort usitée dans les écoles, *scire meum*, à mon savoir, suivant ma façon de penser. Des bancs de l'école, elle sera passée dans le monde. Et l'on a dit aussi ; *C'est mon, saimon, samon* et *ça mon*, ce sont autant de formes corrompues du primitif *savoir-mon* ou *à savoir-mon*. Dulorens, dans une satire imprimée en 1654, *Nouveau Recueil des plus belles poésies...*, p. 112 :

Il se prise si fort, il s'en fait tant accroire,
Qu'à tout ce qu'il nous dit il faut respondre *voire*,
Cesmon, ou pour le moins se taire.

Là, *cesmon* répond encore à *c'est mon opinion*, *mon avis*. M. Boissonade, qui a bien voulu nous communiquer ses recherches sur cette façon de parler, l'a trouvée pour la dernière fois dans Regnard et Dancourt. »

Tous les faits qui vont encore suivre, comme ceux qui précèdent, ne permettent pas, croyons-nous, d'adopter cette étymologie, applicable au plus à quelques cas particuliers.

Mon se trouve aussi avec *savoir* à d'autres temps que le présent de l'infinitif :

Beau fils, dit l'amiral, *say mon*. (*Le Roman de Mabriant*, XXVIII.) — Galien lui va dire : Mamie, moult avez eu de poureté depuis que ne vous vis. Hélas! dit la dame, *say mon*. (*Le Roman de Galien restauré*, 75.)

LE CURÉ. Tout fait, tout dit et tout comprins,
Quelque chose y avez-vous aprins?
JENIN. *Say mon* dea. (*Farce de la Résurr. de Jenin Landore.*)
Ha, fin apostre,
Je cuide bien que *sçavez mon*.
(*Colin qui loue et despite Dieu en ung moment à cause de sa femme.*)

Un boulanger, prenant la parole pour le meusnier, qui estoit, comme je croy, son compère, dit que cela estoit estrange que l'on blasmoit les personnes les plus necessaires et desquelles on ne se pouvoit passer. — *Sçay mon!* ma foy, dit un relieur; voilà des gens bien necessaires, mais c'est pour tirer l'argent et ruiner entièrement le pauvre peuple. (*Les Contens et Mescontens sur le sujet du temps*, 1649, in-4°.)

M. E. Fournier pense que *sçay mon* est ici pour *ce mon*, *ça mon*. (*Var. hist. et litt.*, t. V, p. 335.) Les exemples précédents prouvent que l'estimable philologue est dans l'erreur, et que *mon* se joignait au verbe *sçavoir*, *savoir*, à différentes personnes et à différents temps.

Mon se rencontre aussi employé avec *savoir* comme pur explétif, et sans que ce verbe forme avec la particule une sorte de locution composée. Ainsi on trouve *pour savoir mon :*

Ci sunt, funt-il les genz le rei
Qui de quor l'aiment e de fei,
Conte e baron de mult grant pris,
Qui ça nos unt à vos tramis
Pur saver mun quels genz vos estes,
Quels leis vos tenez ne quels gestes.
(BENOÎT, *Chron. des ducs de Normandie*, II, 3279.)

L'affirmative *mon* se plaçait encore après des verbes autres que *être* et *savoir*, tels que *faire, avoir, regarder, sentir*, etc. :

Yvon, et Yvone, et Salemon
Doi jou plorer? Voir ce *fais mon*,
Quar il furent buen cevalier. (PHIL. MOUSKE, *ms.*, p. 211.)

Ce *faz mon.* (*Poés. ms.*, *avant* 1300, t. IV, p. 1503.)

Ce *face mon.* (*Hist. des trois Maries*, en vers, ms., p. 241.)

Laisse m'achever mon sermon.
LE CUYSINIER. Par ma foy, si ne *feray mon*,
Car tu ne dis chose qui vaille. (*Sermon joyeux de bien boyre.*)

LA CHAMBRIÈRE. De toutes vos chambrières
Je suis le chois.
LE BADIN. Ce corbieu, ce *faictes mon*,
Vous venez au testament;
Ne faictes pas? (*Farce du Badin.*)

· A ce compte, dit Socrate, tu estimes bien ce qui sert, et non pas ce qui nuit. Ce *fay-mon*, dit Critobule. (LA BOÉTIE, *Le Mesnagier de Xenophon.*)

LE CURÉ. Il mourut de soif.
LA FEMME. Se *fist mon.* (*Farce de la Résurr. de Jen. Landore.*)

Ilz le feront, par sainct Denys!
De corne soufflez; (ce) *feront mon.*
(*Sermon joyeux de la patience des femmes.*)

Par sainct Jehan, ce ne *feray mon.*
(*Farce nouv., très-bonne et fort joyeuse, de l'obstination des femmes.*)

LE MAGISTER. Au moins on a bien veu comment
Femmes ont le bruyt pour parler.
RAULET. Ce *ont mon;* je prens sur mon serment. (*Farce de maistre Mimin.*)

M. DE DELA. Une chose qui est bien prise
Doibt-on louer?
M. DE DEÇA. Et ce *faict mon!*
(R. DE COLLERYE, *Dial. de M. de Dela et de M. de Deça.*)

Voyez-vous, madame, je vous servirai bien, mais... Quel mais? disoit la dame. *Agardez mon*, disoit la garse. (DESPÉRIERS, *Contes*, XLVIII, éd. L. M.)

On a dit *sentez mon*, dans le sens de *voyez :*

Sentez mon comme il est pesans. (*Fabl. ms. du Roy*, n° 7218, fol. 141, r°, col. 1. Citat. de Ste-Palaye.)

On trouve encore : « Qu'ils *essayent mon.* » Cette expression singulière se lit dans une apologie des réformés, datée de 1560, page 121 du tome I du *Recueil des choses mémorables*, etc., *depuis la mort de Henri II jusqu'au commencement des troubles*, 1565, in-12. *Mon*, dans cette phrase curieuse, a le sens de *seulement*, mais c'est toujours au fond la même signification. On dirait bien en latin : *experiantur quidem.*

L'emploi de la particule *mon*, l'observation en a déjà été faite, se trouve jusqu'au commencement du dix-huitième siècle.

MONARCHIQUE, subst. fém., la forme, l'état monarchique :

> Les Macédoniens aiment la *monarchique*,
> Et le reste des Grecs la liberté publique. (*Cinna*, II, 1.)

MONDE. UN MONDE, absol., pour dire une grande quantité de personnes :

> L'éloignement d'aucun ne sauroit m'affliger,
> Mille encore présents m'empêchent d'y songer.
> Je n'en crains point la mort, je n'en crains point le change;
> *Un monde* m'en console aussitôt, ou m'en venge. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

MONTAGNE, fig., et hyperb. DES MONTAGNES DE MORTS :

> Cet horrible débris d'aigles, d'armes, de chars,
> Sur ses champs empestés confusément épars,
> Ces *montagnes de morts*, privés d'honneurs suprêmes,
> Que la nature force à se venger eux-mêmes. (*Pomp.*, I, 1.)

MONTER, neut. et fig. MONTER A UN BONHEUR, y parvenir, l'atteindre :

> Que trouvez-vous, madame, ou d'amer ou de rude,
> A voir qu'un tel *bonheur* n'ait plus d'incertitude,
> Et quand dans quatre jours vous devez *y monter*,
> Quel importun chagrin pouvez-vous écouter? (*Tite et Bér.*, I, 1.)

— MONTER D'ÉTAT, parvenir à un état plus élevé, comme on dit *monter en grade :*

> Dedans saint Innocent il se fit secrétaire,
> Après, *montant d'état*, il fut clerc d'un notaire. (*L'Illus com.*, I, 3.)

— MONTER, avec un nom de chose pour sujet, se porter, avec l'idée d'excès :

> Ne vous offensez pas d'ouïr parler en maître,
> Grande reine, ce n'est que pour punir un traître,
> Criminel envers vous d'avoir trop écouté
> L'insolence où *montoit* sa noire lâcheté. (*Sert.*, V, 7.)

— MONTER PLUS HAUT, fig., dans le sens de s'accroître :

Vois leur constance au milieu de leurs gênes,
Monter plus haut, plus on les fait languir. (*Imit.*, III, 19.)

— MONTER, activ., avec *en* ou *à*, faire monter :

Après un tel bonheur,
Deux ans les ont *montés en* haut degré d'honneur. (*L'Illus. com.*, IV, 10.)
Est-ce là cette gloire et ce haut rang d'honneur
Où te devoit *monter* l'excès de son bonheur? (*Ibid.*, V, 5.)

— SE MONTER, fig., comme *s'élever :*

A moi? mes vanités jusque-là ne *se montent*. (*La Suiv.*, III, 6.)
Vos frères sont vainqueurs quand nous sommes trahis,
Et voyant le haut point où leur gloire *se monte*,
Vous regardez fort peu ce qui nous vient de honte. (*Hor.*, III, 6.)

MONTRE. PASSER A LA MONTRE, avec un nom de personne :

Chez les provinciaux on prend ce qu'on rencontre,
Et là, faute de mieux, *un sot passe à la montre*. (*Le Ment.*, I, 1.)

Habituellement, dans cette signification, le sujet est un nom de chose.

MONTRER, équivalant à *montrer que*... suivi du verbe *être :*

L'effet *montra* soudain ce conseil salutaire. (*Rodog.*, I, 1.)

Forme rapide, à tort critiquée par Voltaire, et qui se retrouve dans le *Bajazet* de Racine :

Lui *montrai* d'Amurat le retour incertain. (Act. I, sc. 1.)

Dans ces deux exemples, le sens est également *montrer que*.

MORDRE. FAIRE MORDRE LA TERRE, comme *faire mordre la poussière :*

C'est vous seul aujourd'hui dont la main vengeresse
Rend à Créon sa fille, à Jason sa maîtresse,
Met Ægée en prison, et son orgueil à bas,
Et *fait mordre la terre* à ses meilleurs soldats. (*Méd.*, IV, 2.)

MORT, subst. fém., avec le plur. :

De *cent cruelles morts* cette offre est tôt suivie. (*Œd.*, I, 3.)
Après tant de forfaits et de *morts entassées*,
Les troupes du Levant d'un tel monstre lassées,
Pour César en sa place élurent Corbulon. (*Tite et Bér.*, I, 1.)

— PORTER PLUS D'UNE MORT AU CŒUR DE :

Porte plus d'une mort au cœur de la victime. (*Androm.*, II, 4.

MORT, adj., mortel, qui a l'apparence de la mort :

Une *morte pâleur* s'empare de son front. (*Soph.*, v, 7.)

MORTEL, avec un nom de chose, où il va de la vie :

Ah! cesse de courir à ce *mortel danger*,
Te perdre en me vengeant ce n'est pas me venger. (*Cin.*, i, 1.)

—MORTEL, employé fig., avec un nom de chose morale, comme le *déshonneur*, pour en marquer le pire degré :

Crois-tu donc que je sois insensible à l'outrage,
Que je souffre en mon sang ce *mortel déshonneur?* (*Hor.*, iv, 5.)

MOT. GRAND MOT, le *magnum verbum* de l'Écriture :

O l'heureuse nouvelle!
Le *grand mot* qu'on m'a dit! Nous irons, peuple aimé,
Nous entrerons, troupe fidèle,
Dans la maison du Dieu qui seul a tout formé. (*Trad. du Ps.* cxxi.)

MOTEUR DE, celui qui est la cause de. LE MOTEUR DU DESTIN :

Et toi, puissant *moteur du destin* qui m'outrage,
Termine ce combat sans aucun avantage,
Sans faire aucun des deux ni vaincu, ni vainqueur. (*Le Cid*, v, 6.)

— UN PLUS HAUT MOTEUR :

Les avis d'Amarante, en trahissant ma flamme,
N'ont point gagné Géraste en faveur de Florame,
Les ressorts d'un miracle ont *un plus haut moteur*,
Et tout autre qu'un Dieu n'en peut être l'auteur. (*La Suiv.*, iii, 9.)

MOURANT, adj. et fig. MOURANTE VIGUEUR :

Qu'il se trouve au milieu d'une étrange torture,
Et qu'il y soutient mal sa *mourante vigueur*. (*Imit.*, iii, 29.)

— COURROUX MOURANT :

Sa bouche encor ouverte et sa vue égarée
Rappellent sa grande âme à peine séparée,
Et son *courroux mourant* fait un dernier effort
Pour reprocher aux dieux sa défaite et sa mort. (*Pomp.*, iii, 1.)

— SOUVENIR MOURANT :

Qu'elle fuie avec lui, c'est tout ce que veut d'elle
Le *souvenir mourant* d'une flamme si belle. (*Théod.*, v, 3.)

— MOURANTE LANGUEUR :

Depuis le jour fatal que pour vous je soupire,
Mes yeux se sont cent fois chargés de vous le dire;
Et cent fois, si mon mal vous pouvoit émouvoir,
Leur *mourante langueur* vous l'auroit fait savoir. (*Élégie.*)

Le frère de notre poëte a dit de même :

Faut-il que des soupirs j'emprunte l'éloquence,
Ou que de mes regards la *mourante langueur*
Serve, pour vous parler, d'interprète à mon cœur?
(*Les Engag. du hasard*, IV, 4.)

— MOURANTE VIE. (*Le Cid*, III, 4.)

MOURIR, fig., en parlant d'un sentiment :

Une pareille amour *meurt* dans la jouissance.
(*Mél.*, V, 3, 1re éd. jusqu'à 1654 inclus.)

Ma haine va *mourir* que j'ai crue immortelle;
Elle est morte, et ce cœur devient sujet fidèle. (*Cin.*, V, 3.)

— MOURIR DE, dans le sens de mourir d'envie de, employé dans le style noble comme dans le familier :

Quand je tâche à la perdre, il *meurt de* m'en défaire. (*La Pl. Roy.*, V, 3.)

Et l'on ne voit que trop quel droit j'ai de haïr
Un empereur sans foi qui *meurt de* me trahir. (*Tite et Bér.*, V, 3.)

Voulez-vous me servir?
PERPENNA. Si je le veux? j'y cours,
Madame, et *meurs* déjà *d'*y consacrer mes jours? (*Sert.*, II, 4.)

« Il fallait, dit Voltaire, et je meurs; mais cette façon de parler est du style de la comédie; encore ne dit-on pas même, je meurs d'aller, je meurs de servir; mais, je meurs d'envie d'aller, de servir; et cela ne se dit que dans la conversation familière. »

Corneille dit encore dans le même sens, *mourir que :*

Je me trouve captive en de si beaux liens,
Que je *meurs qu'*il le sache, et j'en fuis les moyens. (*La Suiv.*, II, 6.)

— MOURIR QUE NE, mourir d'impatience de :

Lui, quand il a promis, il *meurt qu'il n'*effectue. (*La Veuve*, III, 2.)

— JE MEURE SI.. NE, façon elliptique et énergique d'affirmer :

Je meure, mon enfant, *si* tu *n'*es admirable! (*La Veuve*, III, 4.)

MOUVANT, adj., qui se meut. IDOLE MOUVANTE :

Ce n'est qu'une *idole mouvante*,
Ses yeux sont sans vigueur, sa bouche sans appas. (*La Pl. Roy.*, II, 2.)

MOUVEMENT, impression, sentiment :

Je m'assure que si un homme se pouvoit faire satisfaction à lui-même du tort qu'il s'est fait, il vous condamneroit à vous la faire à vous-même, plutôt qu'à moi qui ne vous en demande point, et à qui la lecture de vos observations n'a donné aucun *mouvement* que de compassion. (*Lett. apolog.*)

— J'ATTENDS SES MOUVEMENTS SUR, pour signifier j'attends de voir l'impression que lui causera telle chose :

Je vois mieux ce qu'il vaut lorsque je l'abandonne,
Et déjà la grandeur de ma perte m'étonne.
Pour régler sur ce point mon esprit balancé,
J'attends ses mouvements sur mon dédain forcé. (*La Gal. du Pal.*, II, 7.)

MOYENNER, ménager, procurer. MOYENNER UN ACCORD :

Si Clarice une fois est en notre puissance,
Crois que c'est un bon gage à *moyenner l'accord*
Et rendre en le faisant ton parti le plus fort. (*La Veuve*, III, 1.)

Ce verbe est indiqué par les dictionnaires modernes comme vieux et familier. Ne pourrait-il pas s'employer encore, même en style soutenu, comme dans ces exemples d'excellents auteurs :

Elle procura une trêve avec le roi de Navarre, pendant laquelle on *moyenna* une entrevue d'elle et de lui au château de Saint-Brix. (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, 1re p., 1586.) — Que le prêtre approche de l'autel comme Jésus-Christ, par sa puissance; qu'il y assiste comme un ange, par son respect; qu'il y serve comme un saint, par la pureté de sa vie; qu'il y offre les vœux du peuple comme un pontife, par sa charité envers le prochain; qu'il y *moyenne* la paix comme médiateur, par son zèle pour la gloire de Dieu. (BOURD., *Exhort. sur la dignité et les dev. des prêtres*, II.) — Pendant la guerre de Lamia, Antipater fit prisonniers plusieurs Athéniens. Xénocrate fut député de la république pour *moyenner* leur délivrance auprès d'Antipater. (FÉNEL., *Vies des anc. philos.*, Xénocrate.) — Plusieurs peuples et princes s'étant ligués contre les Achéens, Aratus se hâta de faire amitié et alliance avec les peuples d'Étolie. Il n'eut pas de peine à y réussir, et non-seulement il conclut la paix, mais il *moyenna* une ligue offensive et défensive entre les deux nations des Étoliens et des Achéens. (ROLL., *Hist. anc.*, t. IV, p. 598.)

MURMURER, fig. :

Mais dans votre cœur même un autre amour *murmure*. (*Attila*, V, 4.)

MUTIN, adj., fig. INSOLENCE MUTINE :

Et lui-même à toute heure il se fait violence
Pour vaincre de ses sens la *mutine insolence*. (*Imit.*, I, 24.)

Le texte latin disait seulement : *Qui sibi ipsi violentiam frequenter facit*.

Il est curieux de voir les diverses variantes que Corneille a fait subir à son texte avant d'arriver à cette épithète si neuve, si énergique et si poétique :

Pour vaincre de la chair la *brutale insolence*,
Et pour unique but en tous lieux se prescrit
D'assujettir le corps sous les lois de l'esprit. (Édit. de 1652.)
Pour vaincre de la chair la *coupable insolence*. (Édit. de 1654.)

— LES FLOTS MUTINS, les flots soulevés :

Calme *les flots mutins*, dissipe les tempêtes.
(*Inscr. mises sous des estampes*, VIII, Défaite dans l'île de Rhé.)

MUTINER, fig. MUTINER L'AIR, MUTINER L'AIR EN TOURBILLONS :

Bénissez-le, foudres, orages,
Frimas, neiges, glaçons, grêles, vents indomptés,
Qui ne *mutinez l'air* et n'ouvrez les nuages
Que pour faire ses volontés. (*Trad. du Ps.* CXLVIII.)

Je ne vous dirai point qu'il commande au tonnerre,
Qu'il fait enfler les mers, qu'il fait trembler la terre,
Que de *l'air* qu'il *mutine en mille tourbillons*,
Contre ses ennemis il fait des bataillons. (*L'Ill. com.*, I, 1.)

— MUTINER DES DÉSIRS, avec un nom de chose pour sujet :

La couronne, seigneur, orne bien une tête,
Je me la figurois sur celle de ma sœur,
Lorsque Cotys devoit l'y mettre,
Et quand j'en contemplois la gloire et la douceur
Que je ne pouvois me promettre,
Un peu de jalousie et de confusion
Mutinoit mes désirs et me soulevoit l'âme. (*Agés.*, II, 6.)

— SE MUTINER DE QUELQUE CHOSE :

Je l'ai fait votre égal; et, quoiqu'on *s'en mutine*,
Sachez qu'à plus encor ma faveur le destine. (*D. Sanche*, I, 3.)

N

NAGE. A NAGE, comme *à la nage* :

De vos ponts commencés abandonnez l'ouvrage,
François, ce n'est qu'un fleuve, il faut passer *à nage*.
(*Les Vict. du roi, en* 1672.)

Mais avant menfuiroie outre la mer *à nage*,
Que je me remeisse en si fait mariage. (*Le dit de Ménage.*)

Ils avoient essayé si l'on pouvoit passer à gué ou *à nage* le nouveau canal de Bruges. (PELLISS., *Lett. hist.*)

C'est là qu'on te voit *à nage*
Fendre les flots écumeux. (CHAUL., *Ode au duc de Vend.*, 1715.)

Il passa une rivière *à nage* sous le feu des ennemis. (FONTENELLE, *Éloq. des Acad.*, Vauban.)

A la nage, au dix-septième siècle, était moins du beau langage que *à nage*. « On dit, remarque Ménage, *passer une rivière à nage*, et *à la nage*; *à nage* est le meilleur. » (*Observ. sur la lang. fr.*, I, 215.)

A nage s'employait aussi dans d'autres locutions :

Vous verrez de Sidon les murailles rasées,
Les trésors enlevés, les maisons embrasées,
Les carrefours *à nage* au sang des obstinés,
Et nos marchés tous pleins des restants enchaînés.
(SCHEL., *Tyr et Sid.*, 2e journ., III, 4.)

On voit de temps en temps de grandes campagnes où le riz tout vert est *à nage*. (CHOISY, *Voy. de Siam*, p. 304.)

NAISSANCE. TIRER SA NAISSANCE, en parlant d'un nom de chose, tirer son origine, provenir :

Et ne savez-vous pas avec toute la France
D'où ce titre d'honneur *a tiré sa naissance*,
Et que la vertu seule a mis en ce haut rang
Ceux qui l'ont jusqu'à moi fait passer dans leur sang? (*Le Ment.*, V, 3.)

NAITRE. ÉTANT NÉ CE QU'IL EST, lui qui est d'une naissance si relevée; CE QUE JE SUIS NÉ, le rang dans lequel je suis né :

Étant né ce qu'il est, souffrir un tel outrage! (*Le Cid*, II, 3.)
Je ne puis jeter l'œil sur *ce que je suis née*,
Sans voir que de périls suivront cet hyménée. (*Tite et Bér.*, IV, 1.)

On trouve d'une manière analogue :

Qu'y a-t-il de plus flatteur que d'*être né* un si grand prince, et cependant de ne devoir les hommages du public qu'à sa bonne conduite et à ses talents, comme si on étoit un particulier? (FÉN., *Lett.*, au duc de Beauvill., 7 janv. 1703.)

NARGUE, s. f. FAIRE NARGUE AUX ATTRAITS DES FEMMES, les dédaigner et les braver :

Impénétrables à leurs traits,
Nous *ferons narque à leurs attraits*. (*Mélanges poét.*)

NÉCESSITÉ DE (un infin.), obligation forcée de. SANS NÉCESSITÉ DE :

Le choix de mes États ne m'est point une loi;
D'une troupe importune il m'a débarrassée,
Et d'eux tous, sur vous trois, détourne ma pensée,
Mais *sans nécessité de* l'arrêter sur vous. (*D. Sanche*, I, 3.)

NÉGLIGER, absol. :

On néglige aisément un homme qui *néglige*. (*La Suiv.*, I, 6.)

NET, dit plaisamment pour désigner un homme que les voleurs ont dépouillé :

Ils ont, en le prenant, pillé jusqu'à son ombre,
Et n'étoit que le ciel a su le soulager,
Vous le verriez encor fort net et fort léger. (*Suite du Ment.*, III, 1.)

NETTOYÉ. DES VERS NETTOYÉS, des vers dépouillés de tout embarras, de tout remplissage :

Les *vers* en sont assez forts et assez *nettoyés*. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 3 novembre 1661.)

On dit dans un sens analogue *un style bien dépouillé*, pour signifier un style clair et dégagé de toute inutilité.

NEUTRE, adj. UN LIEU NEUTRE :

Sans vouloir de *lieu neutre* à cette conférence. (*Sert.*, I, 2.)

NEVEU, petit-fils ; DES NEVEUX, des petits-fils, des descendants :

Avant que d'y périr, s'il faut qu'il y périsse
Qu'il vous laisse un *neveu* qui le soit de Maurice. (*Héracl.*, I, 1.)

PULCHÉR. Il faut encor plus faire, il faut...
MARTIAN. Quoi?
PULCHÉRIE. M'épouser.
MARTIAN. Moi, madame?
PULCHÉRIE. Oui, seigneur, c'est le plus grand service
Que vos soins puissent rendre à votre impératrice.
Non qu'en m'offrant à vous je réponde à vos feux
Jusques à souhaiter des fils et *des neveux*,
Mon aïeul, dont partout les hauts faits retentissent,
Voudra bien qu'avec moi ses descendants finissent. (*Pulch.*, V, 3.)

Dans les beaux siècles de la latinité, *nepos* signifiait *petit-fils*; ce ne fut que dans les siècles suivants qu'il s'employa pour *neveu*. *Neveu*, parmi nous, comme l'observe Sainte-Palaye, a eu le même sens; il s'est pris pour *petit-fils* :

« Fut à nos anciens fort familier, et frequent, pour la proximité de parantage, dit Pasquier, le mot de *nepveu*, non pour le regard de l'oncle, ains de l'ayeul; c'est-à-dire pour ce que nous disons, par un contour de langage, petit-fils. » (*Rech.*, VIII, 50.)

C'est ce que confirment les exemples suivants :

Il fonda assez tost apres par l'admonestement de Crotilde, sa femme, une eglise à Paris, en lonneur du prince des appostoles qui a present est appellee saincte Geneviefve, en laquelle il se repose en corps et la royne Crotilde sepouse et deux de ses *nepveux* qui furent filz son filz. (*Croniq. de France*, I, XIX.)—Estoit jà tenu et réputé *nepveu* du roy Astiages, comme filz de sa fille. (*Hist. de la Tois. d'or*, vol II, f. 199, col. 2.) — Certes, madame, il me semble que vous estes ma grant dame, mere de mon pere, et femme au bon roy Mehaigné : Beau *nepveu*, dist la dame, il est ainsi. (PERCEFOREST, vol. V, f. 95, v°, col. 2.) — *Item*, Doresnavant ayeul ou ayeule ne pourront prendre la garde noble de leurs *nepveux* en ligne directe. (*Coust. gén.*, t. I, p. 395.)

Nieps de *nepveux*, pour *petits-fils* de *petits-fils*, se trouve dans Bouteillier, *Somme rurale*, tit. 79, p. 466.

Cette signification, après s'être vue abandonnée, reprit quel-

que temps faveur, particulièrement en poésie, comme l'atteste Étienne Pasquier :

« Le mot *nepveu*, dit-il, a commencé de reprendre petit à petit ses anciennes racines en nous par la liberté des poëtes de nostre temps. Et à la mienne volonté, ajoute-t-il, qu'il se perpetuë en ceste signification, afin que tout ainsi que le latin, nous puissions assortir nostre langue d'une énumeration graduelle des parens en ligne directe, de laquelle nous sommes manques pour le jourd'huy. Car apres que vous avez nommé ayeul, pere, fils et petit-fils, vous demeurez court, et si vous aviez restably le mot *nepveu* à sa primitive et plus vieille signification, il vous seroit loisible de dire pour les ascendans, *pere*, *ayeul*, *bisayeul*, et peut-estre *trisayeul*, et pour les descendans, *fils*, *nepveu*, et *arriere-nepveu*, ou tel autre mot dont l'oreille plus délicate se pourroit adviser. » (*Rech.*, VIII, 50.)

On trouve encore chez Massillon, dans le sens de descendants :

Si tout meurt avec nous, les annales domestiques et la suite de nos ancêtres ne sont donc plus qu'une suite de chimères, puisque nous n'avons plus d'aïeux et que nous n'aurons point de *neveux*.

Neveux, dans cette signification, ne s'emploie plus que dans la locution *nos neveux*, pour dire la postérité.

Dans ce dernier sens on trouve, au dix-septième siècle, *neveux* employé absolument :

C'est l'ordre qu'on m'impose, ou le prince irrité,
Abandonnant sa haine à son autorité,
Doit laisser aux *neveux* le plus tragique exemple,
Et d'un mépris vengé la marque la plus ample
Dont le sort ait jamais son pouvoir signalé,
Et dont jusques ici les siècles aient parlé. (ROTROU, *Venceslas*, III, 3.)

Et rendez aujourd'hui d'un juge inexorable
Une marque aux *neveux* à jamais mémorable. (Id., *ibid.*, IV, 6.)

Votre règne aux *neveux* doit servir de modèle. (RACINE, *Esther*, II, 5.)

NI, accompagné de *point* :

Je vous avois prié de l'attaquer lui-même,
Et de ne mêler *point*, surtout dans vos desseins,
Ni le secours du roi, *ni* celui des Romains. (*Nicom.*, III, 6.)

« Ces deux *ni* avec *point*, observe Voltaire, ne sont pas permis ; les étrangers y doivent prendre garde. « Je n'ai point ni crainte, ni espérance, » c'est un barbarisme de phrase ; dites « je n'ai ni crainte ni espérance. »

Corneille a dit encore :

Et, plein de votre idée, il ne m'est *pas* possible
Ni d'admirer ailleurs, *ni* d'être ailleurs sensible. (*La Veuve*, I, 5.)

Madame, mon amour n'emploîra *point* pour moi
Ni la loi du combat, *ni* le vouloir du roi. (*Le Cid*, V, 7.)

Ce n'est *point ni* son choix *ni* l'éclat de ma race
Qui me font, grande reine, espérer cette grâce. (*D. Sanche*, I, 3.)

Et ne vous flattez *point, ni* sur votre grand cœur,
Ni sur l'éclat d'un nom cent et cent fois vainqueur. (*Nicom.*, I, 1.)

Et voit avec plus de clarté
Qu'on ne rencontre *point* au monde
Ni de solide paix, *ni* de douceur profonde. (*Imit.*, I, 12.)

Homme, apprends qu'il n'est *point ni* de liberté vraie,
Ni de plaisir parfait qu'en la crainte de Dieu. (*Ibid.*, c. 21.)

Mais n'étant *pas* encor *ni* bien mortifié,
Ni bien fortifié
Contre les douceurs passagères. (*Ibid.*, II, 1.)

Ce n'est pas encor tout, et tu ne conçois *pas*
Ni tout ce qu'est l'amour, *ni* ce qu'il a d'appas. (*Ibid.*, III, 5.)

Le prétendu barbarisme de phrase que relève Voltaire, et contre lequel il recommande de se précautionner, se trouve dans presque tous les auteurs jusqu'à la fin du dix-septième siècle :

Hé bien! qu'en dites-vous? J'aurois fort bonne voix
Si je ne mangeois *point ny* chasteignes *ny* noix. (L.-C. Discr., *Aliz.*, III, 3.)

Ce n'est *point ni* un ennemi *ni* un étranger, c'est Judas, ce cher disciple, cet intime ami qui le trahit. (Boss., IIIe *Serm. pour le vendr.-saint*, II.) — La réponse ne pouvoit *pas* être *ni* plus courte, *ni* plus certaine, *ni* plus décisive. (Id., IIe *Instr. past. Sur les prom. de J.-C. à l'Égl.*) — On n'apporte *point* à ces mémoires *ni* le savoir, *ni* l'esprit, *ni* la méditation qu'il faudroit pour en tracer même un crayon imparfait. (Pelliss., *Mém. pour les gens de lett.*, I.) — Est-il possible que ce même Sostrate, qui n'a *pas* craint *ni* Brennus, *ni* tous les Gaulois... (Mol., *Amants magnif.*, I, 1.) — Cette division ne comprenoit *point ni* la Gaule Cisalpine, *ni* la Narbonnoise. (Mézer., *Hist. de Fr. avant Clovis*, I, 11.) — Avant Tertullien on ne recevoit *point* à la communion, au moins dans l'Occident, *ni* les adultères, *ni* ceux qui par lâcheté ou autrement avoient sacrifié aux idoles. (Id., *ibid.*, IV, 18.) — Le pape n'approuva point cette élection, et maintint qu'elle étoit nulle aussi bien que la renonciation de Charles V, parce que l'approbation du saint-siége n'étoit *point* intervenue *ni* en l'une *ni* en l'autre. (Id., *Abr. de l'hist. de Fr.*, an 1558.) — Une parole, une raillerie nous trouble; et nous ne considérons *pas ni* de quoi *ni* par qui nous nous laissons troubler. (Bourd., IIe *Serm. pour le 2e dim. de l'Av.*, I.)

Toutes ces constructions, on le voit, sont identiquement semblables à celles de Corneille. Du reste, l'emploi explétif de *point*, *pas*, avec *ni*, est très-fréquent, sous diverses formes, chez les meilleurs auteurs, soit que *point*, *pas*, précèdent, soit qu'ils suivent *ni*. Après les exemples du premier cas, en voici du second :

Ni la mère, *ni* la nourrice,
Ne trouvent *point* leurs enfants laids. (D'Aub., *Les Trag.*, préf.)

Et certes, *ni* l'éclat de votre auguste race,
Qui dans le rang des dieux assigne votre place,

Ni le sceptre éternel qu'ils vous ont mis ez mains
Pour disposer comme eux du destin des humains,
Ni tant d'autres honneurs sans fin et sans limites,
Ne m'obligent *pas* tant que vos propres mérites. (RACAN, *Les Berg.*, prol.)

Ny le soin de conserver une maison ou une seigneurie, *ny* les tendresses d'amitié que monsieur votre père vous tesmoigne, ne sont *point* raisons qui vous doivent faire préférer le séjour des bestes à celuy des dieux. (RACAN, *Lett. à Arten.*) — *Ny* à Érivan, *ny* dans les autres passages de Perse, on n'est *point* sujet comme en Turquie à l'incommodité d'ouvrir à la douane les ballots de marchandises. (TAVERN., *Voy. de Perse*, I, 3.) — *Ni* M. du Plessis, *ni* M. du Vair ne sont *pas* deux auteurs fort réguliers. (BALZ., *Entret.*, IV.) — *Ni* la prudence, *ni* la piété, *ni* la bonne théologie ne permettoient *pas* de décrier un concile qui a été universellement reçu, aussitôt que la doctrine en a été bien entendue. (BOSS., *Mém. sur la biblioth. eccl. de Dupin.*) — *Ni* sa main n'est *point* raccourcie, *ni* ses trésors ne sont *point* épuisés. (Id., *Panég. de S. Franç. d'Assise*, I.) — Il faut donc avoir du zèle pour honorer les mystères, et *ni* l'or *ni* les pierreries ne doivent *point* être épargnés pour exciter la révérence des peuples. (Id., *Medit. sur l'Év.*, Cène, 1re p., 58e j.) — Les grandes richesses ne s'acquièrent *ni* ne se conservent *point* d'ordinaire sans de grandes injustices. (NIC., *Ess.*, t. III, p. 199.) — *Ni* les Hébreux, *ni* les Égyptiens, *ni* les Grecs n'apprenoient *point* de langue étrangère, pour être comme l'instrument de leurs études. (FLEURY, *Choix des étud.*, I, 11.) — Personne ne souhaitera jamais plus que moi que vous goûtiez des plaisirs, mais des plaisirs qui ne vous passionnent, *ni* ne vous amollissent *point*. (FÉN., *Télém.*, VIII.) — Vous vous croyez une personne importante, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le roi va tous les jours; et le lendemain de ma mort, *ni* le roi, *ni* tout ce que vous voyez qui vous caresse, ne vous regardera *pas*. (Mme DE MAINT., *Lett. sur l'éduc.*, à Mlle d'Aubigné, 11 mai 1693.) — *Ni* l'abrégé, *ni* la paraphrase d'un bon livre n'est *pas* un mauvais livre, comme l'a voulu Montaigne. (PELLISS., *Mém. pour les gens de lett.*, 1re p.) — Je sais bien que *ni* ce désir de jeune homme de trouver à redire partout, *ni* aucun autre mouvement blâmable, ne m'ont *point* engagé dans ce discours. (Id., *Hist. de l'Acad.*, III.) — *Ni* le connétable, quoique son patron, *ni* le duc de Guise ne lui étaient *point* favorables. (MÉZER., *Abr. de l'hist. de Fr.*, an 1555.) — Il y a, sur l'histoire d'Abraham, cent embarras où, *ni* ceux qui soutiennent le pour, *ni* ceux qui soutiennent le contre, ne manquent *point* de raisons. (BAYLE, *Dict. crit.*, art. ABRAHAM, rem. C.)

Le dix-huitième siècle offre aussi des exemples assez nombreux de *pas*, *point*, avec *ni*, sous l'une et l'autre des formes indiquées :

Vous n'avez *point* changé, *ni* d'air, *ni* de visage.
(DESTOUCHES, *Le Cur. impert.*, I, 9.)

Celui qui n'a jamais réfléchi ne peut *pas* être *ni* clément, *ni* juste, *ni* pitoyable. (J.-J. ROUSS., *De l'orig. des lang.*, c. IX.) — *Ni* les éléphants, *ni* les chameaux n'approchoient *point* du service que le cheval rend à une armée. (ROLL., *Hist. anc.*, l. XXIII, c. I, art. 3, § 3.) — Ils prétendoient que ces pairs de nouvelle création n'étoient pas pairs de France, mais tenoient seulement leurs terres en pairie; et le prince admit cette distinction, que *ni* lui *ni* les pairs n'entendoient *pas*. (MABLY, *Observ. sur l'Hist. de France*, VIII, 3.)

On ne doit pas appeler barbarisme une forme qui donnait habituellement une grande énergie à la phrase, et qui ne demanderait pour être reprise, au moins dans certains cas, qu'un

peu d'intelligence et de hardiesse. Quelques écrivains de ce temps-ci n'ont pas craint d'en donner l'exemple :

Mais sa muse drapée à la grecque a des soupirs d'une mélancolie toute moderne; mais les sonnets ont des tendresses que n'ont *point ni* les élégies des Tibulle, *ni* celles de Properce. (TH. GAUTIER, *Les Grotesques*, Théoph. de Viau.)

NŒUD, fig. NŒUD DOMESTIQUE, lien domestique :

Moi, sans considérer aucun *nœud domestique*,
J'ai fait ce choix comme eux, mais dans la république. (*Oth.*, III, 3.)

NOM. DES ROIS DE NOM, des rois qui n'en ont que le titre :

Ils combattent sous lui, sous son ordre ils s'unissent,
Et tous ces *rois de nom* en effet obéissent. (*Sert.*, II, 1.)

Expression vive et précise dont Corneille a enrichi la langue, et que Racine a adoptée, en lui donnant un tour plus harmonieux, dans *Mithridate :*

Reine longtemps *de nom*, mais en effet captive. (Acte I, sc. 2.)

— NOM, renommée, renom :

Moi qu'on a vu forcer trois camps et vingt murailles,
Moi qui depuis dix ans ai gagné sept batailles,
N'ai-je acquis tant de *nom* que pour prendre la loi
De qui n'a commandé que sous Procope ou moi ? (*Pulch.*, I, 5.)

Mon crime véritable est d'avoir aujourd'hui
Plus de *nom* que mon roi, plus de vertu que lui. (*Sur.*, V, 2.)

NON, employé dans une phrase où l'on dirait aussi bien *oui :*

DORANTE. Vous n'avez seulement qu'à dire une parole.
PHILISTE. Qu'une?
DORANTE. *Non.* Cette nuit j'ai promis de la voir,
Sûr que vous obtiendrez mon congé pour ce soir.
Le concierge est à vous. (*Suite du Ment.*, III, 4.)

La réponse par *oui* ou par *non*, dans ce dialogue, aurait, on le sent, exactement la même signification.

NOTER, suivi de la préposition *de* et d'un infinitif, flétrir du reproche de :

Sans parler de ce qu'on a dit de la Chimène du théâtre, celui qui a composé l'histoire d'Espagne en françois l'a *notée* dans son livre, *de* s'être tôt et aisément consolée de la mort de son père. (*Le Cid*, avertiss.)

NOURRITURE, éducation :

Tant ce qu'il a reçu d'heureuse *nourriture*
Dompte ce mauvais sang qu'il eut de la nature. (*Héracl.*, IV, 5.)

« Ce terme *nourriture*, observe justement Voltaire, mérite d'être en usage; il est très-supérieur à *éducation*, qui, étant trop long, et composé de syllabes sourdes, ne doit pas entrer dans un vers »

Corneille a dit encore :

> Surtout il est instruit en l'art de bien régner :
> C'est à vous de le croire et de le témoigner.
> Si vous faites état de cette *nourriture*,
> Donnez ordre qu'il règne... (*Nicom.*, II, 3.)

Cette signification, de même que celle que nous présenterons plus loin, est rapportée par la dernière édition de l'Académie; mais elle est maintenant à peu près inusitée. Les exemples suivants montreront, avec ceux de Corneille, comme elle est d'un emploi heureux, et combien elle est ancienne :

> Moult fu de bone *norreture*
> Et de bon sens fu par nature. (HERBERS, *Dolopathos*, v. 1367.)
> Nature sormonte et trespasse
> Tout ce ke *norreture* amasse. (Id., *Ibid.*, v. 1373.)

Alcippe ayant esté nourry par son père avec la simplicité de berger, eut toujours un esprit si éloigné de sa *nourriture*, que toute autre chose luy plaisoit plus que ce qui sentoit le village. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 2.) — Sa fille n'a démenti (dit ironiquement) ni la *nourriture*, ni les bons exemples que son père lui a donnés. (PATRU, *Plaid.*, X.) — Si ma disgrâce leur a fait perdre des avantages du côté de la fortune, elle leur en a donné du côté de la bonne *nourriture* et de l'esprit. (BUSSY, *Lett.*, à Mme de Sévigné, 28 janv. 1672.) — Dans les *nourritures* ordinaires où l'on ne regarde qu'au physique, pourvu que l'enfant vive et qu'il ne dépérisse point, le reste n'importe guère; mais ici, où l'éducation commence avec la vie, en naissant l'enfant est déjà disciple, non du gouverneur, mais de la nature. (J.-J. ROUSS., *Émile*, VII.)

— NOURRITURE, celui qu'on a nourri, élève, enfant :

> Et, quel que soit ce fils que Rome vous envoie,
> Seigneur, je lui rendrois son présent avec joie.
> S'il est si bien instruit en l'art de commander,
> C'est un rare trésor qu'elle devroit garder,
> Et conserver chez soi sa chère *nourriture*,
> Ou pour le consulat, ou pour la dictature. (*Nicom.*, II, 3.)

Cette signification, également tombée en désuétude, était aussi très-heureuse, comme le prouveront les exemples suivants :

> Bien ay fait noble *noriture*,
> Touz jour tenir je le vouldroie. (*Le Geu des trois roys.*)
> Je doibs bien estre au cueur marrie
> D'avoir nourry tel *nourriture*. (*Moralité de charité.*)
> Dans son jardin Vénus se reposoit
> Avec Amour, sa douce *nourriture*. (MAURICE SCÈVE, *Délie.*)

Cléontine, qui jugea ce party avantageux pour sa *nourriture*, me remercia de la volonté que j'avois pour Celidée. (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 1.)—Araxez, se voyant si

proche du lieu où il avoit esté nourry, voulut revoir cette chere et seconde patrie, afin de visiter le roy de Palmirenie, et traiter de quelque accommodement. Le bon roy, qui avoit tant pleuré sa chere *nourriture*, la revit avec beaucoup de larmes. (GOMBERV., *Cythérée*, I, 6.)

NOUVEAU. IL EST ASSEZ NOUVEAU QUE, c'est une chose assez nouvelle, assez rare que :

*Il est assez nouveau qu'*un homme de son âge
Ait des charmes si forts pour un jeune courage. (*Sert.*, II, 1.)

— NOUVEAU, employé devant un participe passé comme *nouvellement :*

Il est *nouveau venu* des universités. (*La Veuve*, I, 3.)

NOYÉ A, comme *noyé dans*. NOYÉ AU SANG :

Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
De combien ont rougi les champs de Macédoine,
Combien en a versé la défaite d'Antoine,
Combien celle de Sexte ; et revois tout d'un temps
Pérouse *au sien noyée*, et tous ses habitants. (*Cin.*, IV, 1.)

NUAGE. Emploi très-poétique au figuré :

Un sommeil inquiet *sur de confus nuages*
Élève incessamment de flatteuses images,
Et sur le vain rapport fait naître des souhaits
Que le réveil admire et ne dédit jamais. (*La Gal. du Pal.*, I, 6.)

O

OBJET, employé comme *personne :*

Ton adorable *objet*, mon unique vainqueur,
Fait naître chaque jour tant de feux en mon cœur,
Que leur excès m'accable, et que pour m'en défaire,
J'y cherche des défauts qui puissent me déplaire. (*Mél.*, I, 4.)

Tu fuis à te venger ; l'*objet* de ta maîtresse
Fait qu'un tel désir cède à l'amour qui te presse. (*Clit.*, III, 1.)

Mais si j'ose brûler, je sais aussi me taire,
Et, près de votre *objet*, mon unique vainqueur,
Je puis tout sur ma langue, et rien dessus mon cœur. (*La Veuve*, II, 4.)

Cette façon d'aimer me sembloit fort commode,
Et maintenant encor je vivrois à ma mode :
Mais l'*objet* d'Amarante est trop embarrassant ;
Ce n'est point un visage à ne voir qu'en passant ;
Et je ne sais quel charme auprès d'elle m'attache. (*La Suiv.*, I, 3.)

CLÉANDRE. Mais voir de ce côté ta démarche avancée,
Montre bien qu'Angélique est fort dans ta pensée.

ALIDOR. Hélas! c'est mon malheur! son *objet* trop charmant,
Quoi que je puisse faire, y règne absolument. (*La Pl. Roy.*, I, 4.)

Il fait tous ses efforts pour gagner mes parents,
Et, s'il les peut fléchir, quant à moi, je me rends;
Non, à dire le vrai, que son *objet* me tente;
Mais, mon père content, je dois être contente. (*La Pl. Roy.*, V, 5.)

Corneille présente plusieurs autres exemples du mot *objet* dans le sens de *personne*, mais d'une manière qui est restée dans la langue poétique, comme dans ces vers :

Adieu, *trop vertueux objet, et trop charmant.* (*Polyeucte*, II, 2.)

Prononcez donc, madame, et faites un monarque,
Nous céderons sans honte à cette illustre marque,
Et celui qui perdra *votre divin objet*,
Demeurera du moins votre premier sujet. (*Rodog.*, III, 4.)

OBLIGER, lier par un devoir, mettre dans une certaine dépendance morale à l'égard de quelqu'un :

Envers un ennemi qui nous peut *obliger?* (*Hor.*, I, 3.)

Or toutes ces preuves de mon amitié n'estoient-elles pas capables d'*obliger* à jamais envers moy cet ingrat et méconnoissant Berger? (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 9.)

Qu'a donc le mariage en soi qui nous *oblige*,
Ma sœur? (MOL., *Femm. sav.*, I, 1.)

— De même, avec le pronom personnel :

Les tyrans ont-ils jamais failly de trouver assez d'hommes vouez à leur devotion : aucuns d'eux adjoustans d'avantage cette necessité de les accompagner à la mort, comme en la vie? Des armées entieres *se sont* ainsi *obligées* à leurs capitaines. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 12.)

On employait d'une manière analogue *obliger* avec un nom de chose pour régime, dans le sens d'engager :

Je ne vous assureray pas s'ils combattent du gain ni de la perte, car il n'y a que Dieu qui le puisse savoir : mais je vous *obligeray* bien ma vie et mon honneur que tous ceux-là qu'il vous a nommez combattront, et en gens de bien. (MONTLUC, *Comm.*, II.) — Je vous *oblige* ma vie et mon honneur, dis-je. (Id., *ibid.*) — Ce fut tousjours à condition expresse d'acheminer ceste affaire à sa perfection et *obliger* ma vie et mon âme à l'avancement de la grandeur de Lorraine. (*Sat. Mén.*, Har. du card. de Pelvy.) — Vous m'avés faict plaisir d'avoir représenté si à propos à mon cousin le cardinal Aldobrandin la fiance que je veulx avoir en luy, en luy *obligeant* les vœux de tous ceulx qui dependent de moy. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. V, p. 152.) — Et par combien de sortes de sermens il m'*a obligé* sa foy. (*Ibid.*, 18 mars 1603, t. VI, p. 54.)

On disait aussi *obliger à*, avec un nom de chose pour régime, dans le sens d'astreindre à :

Je n'ay voulu en ce peu, contre l'opinion de beaucoup, *obliger* la franchise de ma liberté de parler à la severité de la loy de ces critiques qui veullent que la

comedie soit un poëme subject au nombre et mesure des vers. (LARIV., *Epist. des six prem. comed.*)

— OBLIGER, dans le sens de faire plaisir, avec un rég. indir. :

Alcidon, cet adieu me prend au dépourvu,
Tu ne fais que d'entrer, à peine t'ai-je vu,
C'est m'envier trop tôt le bien de ta présence,
De grâce, *oblige*-moi *d'*un peu de complaisance. (*La Veuve*, II, 6.)

— De même, suivi d'un infinitif :

Je ferai mon possible pour vous en tirer au plus tôt. Cependant *obligez*-moi *de* vous servir de ces cent pistoles que je vous envoie. (*Suite du Ment.*, I, 3.)

C'est ainsi que l'on trouve :

Obligez-moi *de* n'en rien dire. (LA FONT., *Fabl.*, III, 6.)

OBSCUR, fig., comme *vague,* employé dans une remarquable alliance de mots :

Et bien qu'en ses douceurs mon déplaisir se noie,
Je ne passe de l'une à l'autre extrémité
Qu'avec *un reste obscur d'esprit inquiété.* (*Oth.*, V, 5.)

OBSCURITÉ, avec le plur., discours obscurs, paroles obscures :

Il est donc une souche,
S'il ne peut rien comprendre en ces naïvetés.
Peut-être y mêlois-tu quelques *obscurités*? (*La Veuve*, III, 4.)

Ce discours rebattu
Lasseroit une austère et farouche vertu.
Pour moi, qui vous honore assez pour me contraindre
A fuir obstinément tout sujet de m'en plaindre,
Je ne veux rien comprendre en ces *obscurités.* (*Sert.*, III, 1.)

— OBSCURITÉS, sujets obscurs, choses obscures :

Sous ces *obscurités* je soupçonne un mystère. (*La Suiv.*, III, 1.)

De quoi sert une longue et subtile dispute
Sur des *obscurités* où l'esprit est déçu? (*Imit.*, I, 3.)

OBSTINATION, avec le pluriel :

Mais, après les efforts de cette déférence,
Si tu gardes encor la même violence,
Peut-être saurons-nous apaiser autrement
Les *obstinations* de ton emportement. (*La Veuve*, III, 3.)

OBSTINÉ, adj., en parlant d'un sentiment. AMOUR OBSTINÉE :

Faudra-t-il que de vous je reçoive la loi,
Et que l'aveuglement d'une *amour obstinée*
Contre ma volonté règle votre hyménée? (*La Suiv.*, V, 7.)

OBSTINÉMENT. Belle association de mots :

> Faut-il voir votre esprit *obstinément aigri*,
> Quand ce qu'on fait pour vous doit l'avoir attendri? (*Œd.*, III, 3.)

Le frère du grand tragique a dit d'une façon très-poétique aussi :

> J'ai beau la conjurer de montrer son visage,
> Ma prière au refus *obstinément* l'engage. (T. CORN., *Les Eng. du has.*, II, 2.)

OBSTINER, v. a., suivi de *à* et d'un substantif, avec un nom de chose pour sujet :

> Dis-moi quelle espérance
> Doit *obstiner* mon maître *à* la persévérance. (*Le Ment.*, IV, 7.)
>
> Que le goût du bien souverain
> Déracine en mon cœur l'attachement humain,
> Et, faisant aux faux biens une immortelle guerre,
> M'*obstine au* généreux dédain
> De tout ce qu'on voit sur la terre. (*Imit.*, III, 23.)

— D'une manière analogue, OBSTINER EN, également avec un nom de chose pour sujet :

> Il nous vient peu de fruit de telles jalousies,
> Un homme en court plutôt après ses fantaisies,
> Il est toujours le même, et tout notre discours,
> Par un contraire effet, l'*obstine en* ses amours. (*L'Illus. com.*, V, 2.)

— OBSTINER A, suivi d'un infinitif, faire qu'on s'obstine, qu'on s'opiniâtre à, avec un nom de personne ou de chose pour sujet :

> Mais ce flatteur espoir qu'il rejette en mon âme
> N'est qu'un doux imposteur qu'autorise ma flamme,
> Et qui, sans m'assurer ce qu'il semble m'offrir,
> Me fait plaire en ma peine, et m'*obstine à* souffrir. (*Mél.*, I, 1.)
>
> Doux charme des héros, immortelle Victoire,
> Ame de leur vaillance et source de leur gloire,
> Vous qu'on fait si volage, et qu'on voit toutefois
> Si constante à me suivre, et si ferme en ce choix,
> Ne vous offensez pas si j'arrose de larmes
> Cette illustre union qu'ont avec vous mes armes,
> Et si vos faveurs même *obstinent* mes soupirs
> *A* pousser vers la paix mes plus ardents désirs. (*La Tois. d'or*, prol., I.)
>
> Tous sauroient comme lui, pour faire une maîtresse,
> Perdre le souvenir des beautés de leur Grèce,
> Et tous ainsi que lui permettroient à l'Amour
> D'*obstiner* des héros *à* grossir votre cour. (*Ibid.*, I, 2.)
>
> En vain, par le mépris des vœux de tous nos rois,
> J'ai cru faire éclater l'orgueil d'un autre choix;
> Le seul pour qui je tâche à le rendre visible,

Ou n'ose en rien connoître, ou demeure insensible,
Et laisse à ma pudeur des sentiments confus
Que l'amour-propre *obstine à* douter du refus. (*Sert.*, II, 1.)

Obstinons Grimoald par maxime d'État,
A le croire imposteur, ou craindre un attentat. (*Perth.*, III, 6.)

Dompte sous une exacte et forte discipline
Ces inséparables flatteurs
Que l'amour de toi-même *à* te séduire *obstine*. (*Imit.*, I, 21.)

De mille objets impurs l'abominable foule,
Qui jusqu'au fond du cœur en moins de rien se coule,
N'a pas pour en sortir même facilité:
Leur plus légère idée a peine à disparoître,
Le soin de l'effacer souvent l'*obstine à* croître,
Et montre ainsi l'excès de mon infirmité. (*Ibid.*, III, 20.)

On a dit de même :

La honte de se dédire les *obstine à* continuer leur indignation. (THÉOPH., *Lett.*, à Mathieu Molé.)

— S'OBSTINER A, suivi d'un substantif :

... Destins, si votre envie,
Si votre haine encor *s'obstine à* des tourments,
Jusqu'à me réserver à d'autres châtiments,
Faites que je mérite, en trouvant l'inhumaine,
Par un nouveau forfait une nouvelle peine. (*Clit.*, IV, 2.)

Allez, dans le caprice *où* votre humeur *s'obstine*,
Vous ne méritez pas l'amant qu'on vous destine. (*Le Cid*, V, 5.)

Puis tout triste et pensif il *s'obstine au* silence. (*Pomp.*, III, 1.)

... Et que s'il continue,
Je ne *m'obstine* plus *à* tant de retenue. (*Nicom.*, I, 2.)

Qu'il *s'obstinoit* pour vous *au* refus de ma main. (*Sert.*, V, 4.)

— De même, avec le participe passé :

Ton Dieu sait ta foiblesse et n'exige de toi
Que la sincérité d'une solide foi,
Qu'une vie *obstinée à* la haine du crime. (*Imit*, IV, 8.)

On trouve, et au dix-septième siècle et dans le nôtre, de fréquents exemples de cet emploi :

Et cet âpre courroux, quoi qu'elle en puisse dire,
Ne *s'obstinera* point *au* refus d'un empire. (RACINE, *Alexandre*, III, 3.)

Tant de gens ont dit et tant de gens croyoient que le roi se perdoit en *s'obstinant aux* vieilles idées! (J. DE MAISTRE, *Considér. sur la Fr.*, VIII.) — Harcourt devait être puni de la victoire qu'il remportait sur sa patrie, ainsi qu'il arrive à ceux qui *s'obstinent à* ces longues vengeances qui n'appartiennent qu'à Dieu. (CHATEAUBR., *Hist. de Fr.*) — Je ne pourrais *m'obstiner au* silence sans avoir l'air de désavouer, en ne répondant ni oui ni non, la grande liberté commerciale et politique qui... (LAMART., *Disc. à Marseille*, 14 août 1847.)

— S'OBSTINER DANS, rester obstinément dans :

Je *m'obstinois* tantôt *dans* le parti d'un traître. (*La Veuve*, v, 10.)

Emploi trop fréquent encore pour qu'il soit besoin de le faire suivre d'exemples.

OCCASION. FAIRE UNE OCCASION, la faire naître :

Depuis, l'*occasion*, *que vous*-même *avez faite*,
M'a fait quitter le soin d'une telle retraite. (*D. Sanche*, IV, 5.)

— FAIRE L'OCCASION, ménager l'occasion :

Cher ami, m'a-t-il dit, vous logez chez Cléandre,
Vous aurez vu sa sœur, je l'aime, et vous pouvez
Me rendre beaucoup plus que vous ne me devez,
En faveur de mes feux parlez à cette belle,
Et comme mon amour a peu d'accès chez elle,
Faites l'occasion quand je vous irai voir. (*Suite du Ment.*, v, 3.)

— OCCASION, circonstance, détail :

A chaque *occasion* de la cérémonie,
A l'envi l'un et l'autre étaloit sa manie. (*Pol.*, III, 2.)

— OCCASION, raison, motif, sujet :

Dorise se feint être un gentilhomme contraint pour quelque *occasion* de se retirer de la cour. (*Préf. de Clit.*)

Ne pensez plus, ma reine, à l'honneur que ma flamme
Vous devoit faire un jour de vous prendre pour femme;
Pour quelque *occasion* j'ai changé de dessein. (*L'Illus. com.*, III, 10.)

Je sais tout, et de plus ma bonté paternelle
M'a fait y consentir, et votre esprit discret
N'a plus d'*occasion* de m'en faire un secret. (*Le Ment.*, v, 1.)

Je voudrois, pour sa perfection, que ces personnages servissent encore à quelqu'autre chose dans la pièce, et qu'ils y fussent introduits par quelqu'autre *occasion* que celle d'écouter ce récit. (*Prem. Disc.*)

Cette signification commençait à vieillir; mais elle avait été très-usitée, ainsi que le prouvent les exemples suivants :

Or, mes amis, monstrez-leur ce que vous savez faire; et s'ils frappent un coup, donnez-en quatre. Vous avez plus d'*occasion* qu'eulx; car vous combattez pour votre roy, pour vos autels et pour vos foyers. (MONTLUC, *Comment.*, 5.) — Saint Augustin, plaidant contre ces gens icy, a *occasion* de reprocher leur injustice, en ce que... (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 12.) — J'ay toujours pensé que ma nouvelle façon d'escrire en ce nouveau genre de comedie, qui n'a encores esté beaucoup praticqué entre noz François, ne sera tant bien receüe de quelques-uns trop sevères, comme je serois ayse me le pouvoir persuader; *occasion* qui m'a long temps fait doubter si je devoy faire veoir le jour à ce mien petit ouvrage, basty à la moderne et sur le patron de plusieurs bons auteurs italiens. (LARIV., *Epist. des six prem. Com.*)

SEVERIN. Hélas, Frontin, que j'ai peur!
FRONTIN. Vous en avez *occasion*. (Id., *Les Esprits*, II, 3.)

Cependant (mes dames) n'attendez l'argument, parce que, pour quelques *occasions*, l'auteur n'en a point voulu faire. (Id., *La Veuve*, prol.) — Maintenant que ma femme est aux champs, il faut user de finesse, et sous quelque fausse *occasion* faire venir Émée en nostre logis. (Id., *ibid.*, III, 3.) — Tu n'as *occasion* de te plaindre, si non de toi-mesme. (Id., *Le Fidèle*, V, 4.) — Il ne se vouloit monstrer à elle, de peur de luy donner *occasion* de ne se laisser plus voir. (Id., *Facét. Nuicts de Straparole*, 4e nuict, fable 4.) — Vous avez grand tort de vous tourmenter de la sorte, maintenant que vous avez *occasion* de vous resjouir. (COURNEBU, *Les Contens*, V, 3.) — Vostre maistre a *occasion* d'aymer Genevieffve, pour les bonnes parties qui sont en elle. (Id., *ibid.*, I, 5.) — Vous n'avez *occasion* de craindre que vostre mère luy en parle. (Id., *ibid.*, V, 3.) — Voilà, monsieur, la seule *occasion* pour laquelle je vous cherchois. (GOUGENOT, *Com. des comédiens*, I, 2.) — Pour me bailler (ce disoit-il) des lettres du sieur de Harlay, premier président en ma cour de parlement, mon très-bon et très-fidèle serviteur, détenu pour cette *occasion* prisonnier à Paris. (*Lett. de Henri III à Duplessis.*) — Étant monsieur de Buhy dépesché par le roy, mon seigneur, pour les *occasions* qu'il vous fera entendre, je l'ay bien voulu accompagner de la présente, pour vous prier... (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 481.) — Et de vous donner communication de l'*occasion* de leur voyage. (*Ibid.*, t. IV, p. 24.) — N'y eut oncques défauts de police bien ordonnée entre nos anciens Gaulois, conséquemment *occasion* pour laquelle ils dussent du Romain encourir le nom de barbares. (PASQ., *Rech.*, I, 2.) — Il me déplaît seulement de penser qu'avec toute cette tendresse que vous me témoignez, il y a quelque *occasion* pour laquelle vous voudriez que je fusse pendu. (VOITURE, *Lett.*, à M. de Montausier, 22 oct. 1633.)

OCCULTE, en parlant de choses morales. L'OCCULTE PROVIDENCE :

Sire, ajoutez du ciel *l'occulte providence*,
Sur deux amants il verse une même influence. (*Clit.*, III, 1.)

OFFENSEUR, s. m., celui qui fait, qui a fait une offense :

Plus l'*offenseur* est cher, et plus grande est l'offense. (*Le Cid*, I, 8.)

En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'*offenseur* le père de Chimène. (*Ibid.*, I, 9.)

Ce terme si nécessaire choquait par sa nouveauté le partial Scudéry; il s'écrie avec son ton de suffisance dédaigneuse :

« *Plus l'offenseur est cher*. Ce mot d'offenseur n'est point françois, et quoique son auteur se croye assez grand homme pour enrichir sa langue, et qu'il use souvent de ce terme nouveau, je pense qu'on le renverra avec *isnel*. »

L'Académie justifia Corneille en ces termes assez timides :

« *Plus l'offenseur est cher*. L'observateur a quelque fondement en sa répréhension, de dire que ce mot *offenseur* n'est pas en usage; toutefois, étant à souhaiter qu'il y fût, pour opposer à offensé, cette hardiesse n'est pas condamnable. »

Le mot d'*offenseur* n'a point été fait par Corneille, non plus que celui d'*invaincu*. Il se trouve dans *l'Astrée* :

Il a esté le premier *offenseur*. (D'Urfé, *l'Astrée*, II, 2.)—Encores que ces blessures soient si sensibles, si aimé-je mieux en estre l'offensé que l'*offenseur*. (Id., *ibid.*)

Offenseur ne fit pas fortune, malgré la sanction de l'Académie, et malgré le suffrage de Ménage, qui a consacré un chapitre de ses *Observations* à le défendre. (Voir Bouhours, *Remarques nouvelles sur la langue française*, p. 478-479.)

OFFRIR (s'), en parlant d'une femme, se proposer la première pour épouse :

Parlons net sur ce choix d'un époux.
Êtes-vous trop pour moi? Suis-je trop peu pour vous?
C'est *m'offrir*, et ce mot peut blesser les oreilles;
Mais un pareil amour sied bien à mes pareilles. (*Sert.*, II, 2.)

Sire, sachez que pas ne suis accoustumée de *moy* presenter ni *offrir*. (*Gerard de Nevers*, I, 29.)

OISIF, fig. FOUDRE OISIF :

Est-ce votre dessein d'attirer mes blasphèmes,
Et qu'ainsi que mes maux mes crimes soient extrêmes;
Qu'à mille impiétés osant me dispenser,
A votre *foudre oisif* je donne où se lancer? (*La Suiv.*, V, 2.)

ŒIL. FERMER L'ŒIL A, comme *fermer les yeux à* :

Et plus je *ferme l'œil aux* périls que j'y cours,
Plus je vois que c'est trop qu'y hasarder vos jours. (*Pulch.*, III, 3.)

OMBRAGE. METTRE EN OMBRAGE, inspirer de l'ombrage :

Grâces aux immortels, l'effort de mon courage
Et ma grandeur future *ont mis* Rome *en ombrage*. (*Nicom.*, II, 3.)

— ÊTRE SANS OMBRAGE :

Soyez moins curieux, plus secret, plus modeste,
Sans ombrage, et demain nous parlerons du reste. (*Suite du Ment.*, IV, 6.)

— OMBRAGE, ombre, nuage, obscurité :

Nos sens sont des trompeurs dont les fausses images
A notre entendement n'offrent rien d'assuré,
Et ne lui font rien voir qu'à travers cent nuages
Qui jettent mille *ombrages*
Dans l'œil mal éclairé. (*Imit.*, I, 3.)

Pour moi, je ne vois goutte en ce raisonnement
Qui n'attend point le temps de votre éloignement;
Et j'ai devant les yeux toujours quelque nuage
Qui m'offusque la vue et m'y jette un *ombrage*. (*Nicom.*, III, 4.)

Tous les dictionnaires français existants renferment nombre d'articles déplorablement confus et illogiques. Une des principales causes de ce vice, c'est qu'on y omet des significations, obsolètes à la vérité, mais qui demandaient impérieusement d'être notées, parce qu'elles pouvaient seules jeter de la lumière sur des locutions usuelles. Le mot *ombrage* est dans ce cas. Ouvrez un des dictionnaires les moins incomplets, vous lirez :

« OMBRAGE, assemblage des branches et des feuilles des arbres qui donne de l'ombre.

« En style poétique, les *ombrages* verts, l'*ombrage* produit par une épaisse feuillée. » Puis, sans plus de transition : « Figuré : Défiance, soupçon; *faire, porter ombrage*, inquiéter. » Quel est ce chaos? Comment a-t-on passé d'*ombrage*, assemblage des branches et des feuilles des arbres qui donne de l'ombre, à *ombrage*, défiance, soupçon? Tout le désordre et toute l'obscurité cesseront si l'on dit qu'*ombrage*, dans notre vieille langue, a été synonyme d'*ombre*, au propre comme au figuré. Cette signification, employée par Corneille, remonte à une époque fort ancienne, et s'est conservée très-longtemps, témoin ces exemples :

Au propre :

Clotho les prent, Lachesis les presente
A Atropos, et sont revisitez
Par preux hardiz en la guerre usitez
Qui les livrent a gens de moyenne aage
Les desirans plus qu'amoureux le moy (l'arbre de may)
Et ne craignent en soleil ou *umbraige*,
Ung Dieu, ung roy, une foy, une loy.
(GRINGORE, *Les folles Entrepr.*, bibl. elzév., p 36.)

Fai-nous œil à œil, sans *ombrage*,
Face à face, non par image,
Ton fill veoir en majesté. (*Le Miserere du Reclus de Moliens*, ms., Bibl. de l'Ars., in-fol., n° 175, fol. 216, r°, col. 1.)

Enclos dans mon secret répagule, sur celluy point que opacosité noctiale a terminé ses *umbrages*, et Diane luciférante commence ses rays illuminatifs par le climat universel espandre. (BLAISE D'AURIOL, *La Départie d'amour*.)

Qu'il me tarde, ô Titan! que ton œil nous esclaire
Du plus juste milieu de ta traitte ordinaire,
Et qu'au bas du cadran l'*ombrage* descendu
M'ameine enfin le temps du voyage attendu!
(J. DE SCHEL., *Tyr et Sidon*, 2e journ., IV, 1.)

On doit bien sçavoir meller une couleur, donner les dimensions, les proportions et les latitudes au corps qu'on veut peindre; puis on doit sçavoir parfaitement la perspective, les raccourcissemens, relever les *ombrages* par des couleurs proportionnées et vives. (*Invent. univ. de Tabarin*, XXX.)

Comme quand un sombre nuage
Cache le ciel par son *ombrage*,
A l'entour de ce corps obscur
Le ciel prend un nouvel azur.
(*La Faiseuse de Mouches*, Var. hist. et litt., t. VII.)

Prenez garde comme l'art de la peinture y est bien observé, soit aux raccourcissements, soit aux *ombrages* ou aux proportions. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 11.)

Un éclat de vos yeux les confond au besoin,
Ces vains raisonnements recueillis avec soin,
Comme le jour des nuits efface les *ombrages*,
Ou comme le soleil dissipe les nuages. (SENECÉ, *Lett.*, à Mme **.)

Au figuré :

Car comme ainsi soit que la description qu'en donnent les philosophes, qui semble estre la plus passable, à sçavoir que Dieu est l'esprit du monde, ne soit qu'un *ombrage* qui s'esvanoüit... (CALV., *Instit. chrét.*, I, 13.)—Savez-vous, à mon avis, ce que c'est que cela? Ce sont des *ombrages* qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ilz ne peuvent démesler et esclaircir au dedans, ny par conséquent produire au dehors. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 25.) — Ils outrepassent le présent, et ce qu'ilz possèdent, pour servir à l'espérance, et pour des *ombrages* et vaines images que la fantaisie met au-devant. (Id., *ibid.*, III, 13.) — Encores que tous les jours on entende dire de ceste-cy et de ceste-là d'estranges actions, ne s'ensuit pas pourtant qu'il soit vray; mais sommes si simples, que laissons nous induire à le croire par l'*ombrage* de l'apparence de l'effect, que la malice des hommes nous fait souvent veoir. (LARIV., *Le Fid.*, V, 8.) — Il procède pied à pied dans ses connaissances; il est sujet à erreur, et souvent est contraint d'abandonner les propositions qui lui auroient semblé les plus certaines. C'est un effet de l'opacité des corps qui offusque la clarté de l'entendement par les *ombrages* de la matière. (CHAPELAIN, préf. de la 2e part. de *la Pucelle*.) — Mais pour ne laisser aucun *ombrage* ni aucun scrupule dans les esprits sur une question si importante, voyons... (BRUEYS, *Examen des raisons de la séparation des protestans*.)

Nous voyons maintenant la valeur de la locution *faire ombrage*. On a dit *faire ombrage*, comme on disait *faire ombre*, comme on dit encore *tout lui fait ombre*, par une image qui se comprend d'elle-même. Et ce même mot *ombrage* est devenu général pour signifier défiance, soupçon.

C'est parce qu'*ombrage* a été synonyme d'*ombre* qu'on a dit *ombrager* pour signifier ombrer, couvrir d'ombre :

Au propre :

Tout de même que les peintres, ne pouvant également bien représenter dans un tableau plat toutes les diverses faces d'un corps solide, en choisissent une des principales qu'ils mettent seule vers le jour ; et, *ombrageant* les autres, ne les font paroître qu'en tant qu'on les peut voir en la regardant; ainsi, craignant de ne pouvoir mettre en mon discours tout ce que j'avois en la pensée, j'entrepris seulement d'y exposer bien amplement ce que je concevois de la lumière; puis, à son occasion, d'y ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle en procède presque toute: des cieux, à cause qu'ils la transmettent; des planètes, des comètes et de la terre, à cause qu'elles la font réfléchir; et en par-

ticulier de tous les corps qui sont sur la terre, à cause qu'ils sont ou colorés, ou transparents, ou lumineux : et enfin de l'homme, à cause qu'il en est le spectateur. Même pour *ombrager* un peu toutes ces choses, et pouvoir dire plus librement ce que j'en jugeois, sans être obligé de suivre ni de réfuter les opinions qui sont reçues entre les doctes, je me résolus de laisser tout ce monde ici à leurs disputes, et de parler seulement de ce qui arriveroit dans un nouveau, si Dieu créoit maintenant quelque part dans les espaces imaginaires assez de matière pour le composer. (DESCARTES, *Disc. de la Méth.*, v.)

Et au figuré.

Or afin que la laide, autrement inutile,
Dessous le joug d'amour rendît l'homme servile,
Elle *ombragea* l'esprit d'un morne aveuglement,
Avecque le désir, troublant le jugement. (RÉGNIER, *Sat.*, VII.)

C'est-à-dire, elle étendit sur l'esprit l'ombre d'un morne aveuglement.

Celui-ci (cet ouvrage), clair, net, concis, appuyé de passages sans nombre et partout de l'Écriture et des Pères, ou des conciles, modeste, mais serré et pressant, parut un contraste du barbare, de l'obscur, de l'*ombragé*, du nouveau et du ton décisif de vrai et de faux des maximes des saints. (ST-SIMON, *Mém.*, t. I, c. XLI.)

On a dit aussi *ombrageux* pour *ombreux* :

Umbrageux, obscur. (*Gloss. du Roman de la Rose*, vers 14971, édit. Lantin de Damerey.) — Adonc entra le chevalier en la chambre qui estoit *umbrageuse*. (*Perceforest*, fol. 61, r°, col. 2, vol. 3.) — La froide fille de Latone, environnée des claires et resplendissantes estoiles, illuminoit desjà les obscures ténèbres de la nuict *ombrageuse*. (LARIV., *Facét. Nuicts de Straparole*, 5e nuict.)

Corneille offre un exemple particulier où *ombrage* est opposé à *clarté*, et semble participer à la fois du sens que nous venons d'expliquer et de la signification actuelle :

En vain par politique il fait ailleurs l'amant,
Il s'y réduit en vain par grandeur de courage.
A ces fausses clartés opposez quelque *ombrage*,
Et je renonce au jour, s'il ne revient à vous,
Pour peu que vous penchiez à le rendre jaloux. (*Tite et Bér.*, III, 1.)

OMBRE. Corneille, tout en laissant à ce mot sa signification propre, s'en sert pour présenter une image des plus fortes qui se rencontrent dans ses tragédies :

Depuis que son courage à nos destins préside,
Un bonheur si constant de nos armes décide,
Que deux lustres de guerre assurent nos climats
Contre ces souverains de tant de potentats,
Et leur laissent à peine, au bout de dix années,
Pour se couvrir de nous, l'*ombre des Pyrénées*. (*Sert.*, II, 1.)

— OMBRE, pour signifier la mémoire, le souvenir d'un grand homme :

Jouissons, en dépit de l'envie,
Des restes glorieux de son illustre vie.
Sa mort me laissera pour ma protection
La splendeur de son *ombre* et l'éclat de son nom. (*Sert.*, II, 1.)

— MARCHER DANS L'OMBRE DE QUELQU'UN, marcher sur ses traces :

Cadediou, ce coquin *a marché dans mon ombre;*
Il s'est fait tout vaillant d'avoir suivi mes pas. (*L'Illus. com*, III, 8.)

— OMBRE, pour signifier ce qui ternit, au sens moral :

Mais puisque, pour remplir la dignité royale,
Votre haute naissance en demande une égale,
Perpenna parmi nous est le seul dont le sang
Ne mêleroit point d'*ombre* à la splendeur du rang. (*Sert.*, II, 2.)

— JETER UNE OMBRE SUR, fig., ternir :

Cet hymen *jetteroit une ombre sur* sa gloire. (*Nicom.*, IV, 5.)

— SOUS OMBRE DE, suivi d'un subst., sous prétexte de :

Vous m'avez voulu faire passer pour simple traducteur, *sous ombre de* soixante et douze vers que vous marquez sur un ouvrage de deux mille, et que ceux qui s'y connoissent n'appelleront jamais de simples traductions. (*Lett. apolog.*)

— De même, suivi d'un infinitif :

De notre Fierabras il s'est mis au service,
Et, *sous ombre d'*agir pour ses folles amours,
Il a su pratiquer de si rusés détours,
Et charmer tellement cette pauvre abusée,
Que vous en avez vu votre ardeur méprisée.
(*L'Illus. com.*, II, 8.)

OPINIATRE A, suivi d'un infinitif :

Apres s'être emparé des droits de ma naissance,
Sa haine *opiniâtre à* croître mes malheurs,
M'ose encore envier ce qui me vient d'ailleurs. (*Œd.*, II, 2.)

On cesse d'estre *opiniastre à* maltraiter une personne, qui est *opiniastre à* nous aimer malgré nos mauvais traitements. (LEMAISTRE, *Plaid.*, XXIX.)

OPPOSANT, subst., celui qui s'oppose à quelqu'un, employé avec un adjectif possessif :

Le poste où est *son opposant* est si considérable, que je crains pour lui qu'il ne fasse revenir bien des voix. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 12 mars 1659.)

OPPOSER QUE, emploi elliptique, pour signifier opposer la pensée que :

> Je me suis accusé de trop de violence,
> Et ta beauté sans doute emportoit la balance,
> Si je n'*eusse opposé* contre tous tes appas
> *Qu*'un homme sans honneur ne te méritoit pas. (*Le Cid*, III, 4.)

ORANGE, employé comme *oranger :*

> Bouquets de jasmin, de grenade et d'*orange*. (*Le Ment.*, I, 5.)
> De myrte et de laurier, de jasmins et de roses,
> De lis, de fleurs d'*orange* en son beau sein écloses
> Germiny se couronne...
> (FÉN., *Lett. à Boss.*, sur la campagne de Germiny, 7 déc. 1681 ou 1687.)

M. Génin a cru, à tort, suivant la juste observation de M. Guessard, que Corneille n'a pas pu dire bouquet d'*orange*, comme on dit bouquet de *grenade*, et non de *grenadier*. « Le *Dictionnaire* de Trévoux, au mot *pomme*, observe le critique de l'auteur des *Variations du langage français*, eût appris à M. Génin que l'on disait jadis : *des pommes d'orange*, c'est-à-dire *des pommes ou fruits d'oranger*, et s'il avait cherché dans Rabelais d'autres exemples que ceux qui étaient à sa convenance, il n'eût point écrit ceci :

> « Nos pères, en général, connaissaient bien mieux que nous la propriété des mots; ils savaient très-bien dire *fleur d'oranger* où cela était nécessaire ; par exemple, dans ce passage de Rabelais : « Les truyes, en leur gésine, ne sont nourries que de *fleurs d'orangiers*. » (*Pantagruel*, IV, 7.)

« Comment se fait-il donc, continue M. Guessard, si nos pères connaissaient si bien la propriété des mots, que ce même Rabelais, invoqué par M. Génin, ait dit *pommes d'orange?* C'était là le cas ou jamais de placer le mot *orangier*. Mais peut-être alors *oranger* était de fraîche date, et Rabelais employait tantôt ce mot, tantôt *orange*. Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter qu'*orange* et *olive* aient servi, l'un et l'autre, à désigner à la fois l'arbre et le fruit. Les exemples pour *orange* sont moins nombreux que pour *olive ;* mais *pommes d'orange* suffit à lui seul à décider la question; et ainsi ces expressions : *fleur d'orange*, *eau de fleur d'orange*, *bouquet d'orange*, *bouquet de fleur d'orange*, et toutes autres analogues que l'on pourrait rencontrer, se trouvent expliquées fort simplement. » (GUESSARD, *Exam. crit. des Variat. du lang. franç.*, dans la *Biblioth. de l'École des Chartres*, 2e sér., t. II, p. 326.)

Un autre philologue estimable a très-bien défendu la locution *fleur d'orange :*

« De nos jours, dit-il, on s'est avisé de raffiner sur cette expression et d'y substituer *fleur d'oranger;* pour cela on a allégué que ce sont les orangers et non les oranges qui portent des fleurs.

« L'argument n'est pas neuf; le docteur Chaussier, célèbre professeur et grand éplucheur de mots; s'est le premier élevé contre l'appellation *eau de fleur d'orange*. Il y a de cela quelques trente ou quarante ans et plus, j'étais étudiant en médecine, et je me rappelle la grande colère du maître quand il entendait prononcer *fleur d'orange!* — Monsieur, disait-il, dans quelle contrée avez-vous vu des oranges, des poires ou des pommes portant des fleurs?... » (ESCALLIER, *Rem. sur le patois*, suivi d'un vocabulaire latin-français inédit du quatorzième siècle, p. 40.)

ORDINAIRE, subst. VOTRE ORDINAIRE EST-IL DE (un infinitif), est-ce votre habitude de :

Votre ordinaire est-il de rêver en parlant? (*Le Ment.*, I, 6.)

— L'ORDINAIRE, le point, le degré ordinaire :

Et quand la renommée a passé *l'ordinaire*,
Si l'on n'en veut déchoir, il faut ne plus rien faire. (*Hor.*, V, 2.)

ORDONNER. ORDONNER UNE ARMÉE :

Là dans un long tissu de belles actions
Il verra comme il faut dompter des nations,
Attaquer une place, *ordonner une armée*,
Et sur de grands exploits bâtir sa renommée. (*Le Cid*, I, 4.)

L'Académie avait dit :

« *Ordonner une armée*. Ce n'est pas bien parler français, quelque sens qu'on lui veuille donner, et ne signifie point, ni mettre une armée en bataille, ni établir dans une armée l'ordre qui y est nécessaire. »

Voltaire est avec raison d'un avis opposé :

« Puisqu'on ne peut rendre ce mot que par périphrase, observe-t-il, il vaut mieux que la périphrase; il répond à *ordinaire;* il est plus énergique qu'*arranger*, *disposer*. »

— ORDONNER DE QUELQU'UN, ordonner de son sort :

Attendrons-nous, seigneur, que Pison repoussé
Nous vienne ensevelir sous l'État renversé,
Qu'on descende en la place en bataille rangée,
Qu'on tienne en ce palais votre cour assiégée,
Que jusqu'au Capitole Othon aille à vos yeux

De l'Empire usurpé rendre grâces aux dieux,
Et que le front paré de votre diadème
Ce traître trop heureux *ordonne de vous-même?* (*Oth.*, v, 2.)
Et seul de tous les Grecs ne m'est-il pas permis
D'*ordonner des captifs* que le sort m'a soumis? (RAC., *Androm.*, i, 2.)

— ORDONNER DE QUELQUE CHOSE, donner des ordres au sujet de quelque chose :

Des plus heureux desseins font avorter le fruit,
De peur de le laisser à celui qui les suit.
Comme ils ont peu de part *au bien dont ils ordonnent*,
Dans le champ du public largement ils moissonnent. (*Cinna*, i, 2.)

ORDRE. DONNER ORDRE A SES AFFAIRES, mettre ordre à ses affaires :

Donne pour ce grand jour, *donne ordre à tes affaires*,
Pour ce grand jour, le comble ou la fin des misères. (*Imit.*, i, 24.)

— AMES D'UN ORDRE TROP HAUT, âmes d'une nature trop élevée :

Leurs *âmes* à tous deux, d'elles-mêmes maîtresses,
Sont *d'un ordre trop haut* pour de telles bassesses. (*Pol.*, iii, 1.)

ORTOGRAPHER, pour *ortographier :*

J'ai donc fait *ortographer* ainsi les mots suivants. (Préf. de : *Le Théât. de P. Corn.*, édit. de 1682.)

OSTENTATION, avec le pluriel :

Elle enseigne à ranger tes sens sous ta puissance,
A bannir de tes actions
L'orgueil des *ostentations*,
Et le fard de la complaisance. (*Imit.*, iii, 54.

Quant au général, il fut admiré de Scipion, qui au milieu de sa gloire sembloit porter envie à la capacité du vaincu; et le vaincu, dont l'humeu r étoit assez éloignée des vaines *ostentations*, crut toujours avoir quelque supériorité dans la science de la guerre. (ST-EVREM., *Réflex. sur les div. génies du peuple romain*, VII.)

Voir notre article HONTE.

OTER, fig. OTER DE SOUCI, tirer d'inquiétude :

Souffrez que j'aille *ôter* mon maître *de souci*,
Il meurt d'impatience à force de m'attendre. (*La Gal. du Pal.*, iv, 2.)

— De même avec le pron. pers. :

J'ai cru, pour m'en défaire, et *m'ôter de souci*,
Que le meilleur étoit de l'amener ici. (*L'Illus. com.*, iv, 5.)
Rodrigue, fuis de grâce, *ôte-moi de souci;*
Que ne dira-t-on point si l'on te voit ici? (*Le Cid*, iii, 1.)

— OTER DE SCRUPULE :

J'avois eu jusqu'ici ce respect pour ta gloire
Qu'en te nommant tyran j'avois peine à me croire,
Je me tenois suspecte, et sentois que mon feu
Faisoit de ce reproche un secret désaveu.
Mais tu lèves le masque, et m'*ôtes de scrupule*,
Je ne puis plus garder ce respect ridicule,
Et je vois clairement, le masque étant levé,
Que jamais on n'a vu tyran plus achevé. (*Perth.*, IV, 2.)

— OTER DE, diminuer, affaiblir :

Je les laisse en latin, de peur que ma traduction n'*ôte* trop *de* leur grâce et de leur force. (*Pomp.*, au lect.)

OU, adv. de lieu, employé d'une manière ellipt., devant un infin. :

Oui, mais il faut retraite après *où* me sauver,
Et je n'ai point d'ami si peu jaloux de gloire
Que d'être partisan d'une action si noire. (*La Veuve*, II, 6.)

Contre ceux qu'on pressoit de vous faire périr,
Je n'avois que les airs par *où* vous secourir. (*La Tois. d'or*, III, 6.)

— OU QUE, elliptique, pour signifier en quelque lieu que, *ubicumque* :

Où que soit Rosidor, il le suivra de près,
Et je saurai changer les myrtes en cyprès. (*Clit.* IV, 6.)

Fais qu'à force de cris poussés jusqu'en la nue
Ton mal soit plus connu que la cause inconnue,
Fais que chacun le sache et que par tes clameurs
Clarice, *où qu'*elle soit, apprenne que tu meurs. (*La Veuve*, IV, 1.)

Qu'on le trouve *où qu'*il soit; qu'une grêle de bois
Assemble sur lui seul le châtiment des trois. (*La Gal. du Pal.*, I, 9.)

Nous le rencontrerons, n'en soyez point en peine ;
Où que soit sa retraite, il n'est pas toujours nuit ;
Et ce qu'un jour nous cache, un autre le produit. (*La Pl. Roy.*, V, 4.)

On trouve de très-anciens exemples de cette forme abrégée :

Louis de Chalon... éleva plusieurs gens-d'armes bourgongnons et autres, *où qu'*il en peut finer, à grans coust, frais, et missions. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 21.) — Et tous les jours, *où qu'*ils soyent, chantent les heures du jour, et la grande messe solempnelle. (Id., *Estat de la maison de Charles le Hardy*, De la chapelle.)

Mais elle était déjà condamnée par les grammairiens du dix-septième siècle :

« *Où que*, pour *en quelque lieu que*. Cette façon de parler, dit Ménage, se trouve en plusieurs auteurs tant anciens que modernes. » (*Observ. sur la langue franç.*, 1re p., c. 71.)

Cet écrivain, assez souvent un peu puriste, dit encore :

« Nonobstant toutes ces autorités, je tiens cette façon de parler vicieuse, et je ne voudrois pas m'en servir; je conseille aux autres de ne s'en point servir. » (*Ibid.*)

Malgré cette décision, de bons écrivains, comme Jean-Jacques et Buffon, n'ont point fait scrupule d'employer *où que* pour *en quelque lieu que;* et certes ce n'est pas une locution à rejeter de la langue.

— OU, pour *quand*, comme l'*ubi* des Latins :

Vous n'êtes point encore au point où je vous veux,
Et toute amitié meurt *où* naissent de vrais feux. (*La Suiv.*, I, 5.)

Le choix est inutile *où* les maux sont extrêmes. (*Théod.*, III, 1.)

Il est honteux de feindre *où* l'on peut toutes choses. (*Perth.*, III, 4.)

Antigone est parfaite, Ismène est admirable,
Dircé, si vous voulez, n'a rien de comparable.
Elles sont l'une et l'autre un chef-d'œuvre des cieux ;
Mais *où* le cœur est pris, on cherche en vain les yeux. (*Œd.*, I, 2.)

Viriate, il est vrai, pourra s'en émouvoir;
Mais que sert la colère *où* manque le pouvoir? (*Sert.*, I, 2.)

Cette signification se rencontre assez souvent chez de bons écrivains :

Il étoit homme de parole *où* un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire. (RETZ, *Mém.*)

Tu parles de supplice *où* je dois récompense. (T. CORN., *Stil.*, II, 5.)

Mais songez, si l'amour me la rendoit moins chère,
Que je pourrois parler *où* je cherche à me taire. (Id., *Maxim.*, IV, 3.)

Le sang contre l'amour s'explique vainement;
Et ce n'est rien qu'un père, *où* l'on sauve un amant. (Id., *ibid.*, IV, 4.)

Le désordre est à craindre *où* l'époux ne peut plaire.
(Id., *César d'Avalos*, III, 1.)

Je compte sur vous en cette occasion, et j'y compterais même quand vous m'aimeriez moins ; car je connais votre âme, je sais qu'elle n'a pas besoin du zèle de l'amour *où* parle celui de l'humanité. (J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, I, 64.)

Où s'employait encore d'une manière analogue pour signifier *tandis que :*

Combien y auroit-il d'hommes hebetez et grossiers, si depuis le plus tendre de leur jeunesse on ne les jettoit dans les escolles, où la pluspart, le plus souvent, après avoir bien employé du temps, sont aussi sçavans que quand ils y ont entré ; *où*, au contraire, si on employoit après les femmes la centiesme partie du soin et de la cure qu'on prend après les hommes, on verroit des merveilles. (*Caq. de l'Accouchée*, 6e journ.)

Mais mon cœur trop loyal ne peut être blâmé,
Si ce n'est seulement pour t'avoir trop aimé.
S'il eût eu moins d'amour pour une âme infidèle,
Je serois innocente *où* je suis criminelle.
(MONTFLEURY, *La Mort d'Asdrubal*, II, 3.)

— OU, dans lequel, dans laquelle, en qui :

Je rends grâces au Dieu que tu m'as fait connoître
De cette occasion qu'il a si tôt fait naître,
Où déjà sa bonté, prête à me couronner,
Daigne éprouver la foi qu'il vient de me donner. (*Pol.*, II, 6.)

Le déplorable état *où* je vous abandonne
Est bien digne des pleurs que mon amour vour donne. (*Ibid.*, IV, 3.)

Aucun effroi n'y règne *où* j'ose m'arrêter. (*Ibid.*, III, 1.)

L'ingénieuse tissure des fictions avec la vérité, *où* consiste le plus beau secret de la poésie, produit d'ordinaire deux sortes d'effets, selon la diversité des esprits qui la voient. (*Abr. du mart. de S. Polyeucte.*)

L'attente *où* j'ai vécu n'a point été trompée. (*Le Ment.*, I, 1.)

Ah! que vous me gênez
Par cette retenue *où* vous vous obstinez! (*Héracl.*, III, 5.)

Car je vous l'avouerai dans l'état déplorable
Où m'abîme du sort la haine impitoyable,
Où tous mes alliés me refusent leurs bras,
Mon plus cuisant chagrin est de ne vous voir pas. (*Perth.*, IV, 5.)

Je n'invite point à cette lecture ceux qui ne cherchent dans la poésie que la pompe des vers : ce n'est ici qu'une traduction fidèle *où* j'ai tâché de conserver le caractère et la simplicité de l'auteur. (*Préf. de l'Imit.*, édit. de 1670.) — C'est une étrange et longue guerre que celle *où* la violence essaye d'opprimer la vérité. (PASC., *Lett. provinc.*, XII.) — Pendant votre séjour de Paris, je vous conseille de vous faire instruire de la philosophie de Descartes : mesdemoiselles de Bussy l'apprendront plus vite qu'aucun jeu. Pour moi, je la trouve délicieuse, non-seulement parce qu'elle détrompe d'un million d'erreurs *où* est tout le monde, mais encore parce qu'elle apprend à raisonner juste. (Le Cte DE COULANGES, *Lett. à Bussy-Rabutin*, 27 août 1673.) — David fit une faute considérable *où* le jeta son bon naturel. (BOSS., *Polit.*, IX, 3.)

Les Lorrains enrichis de mes champs désolés
Revendent dans leur camp les biens qu'ils m'ont volés ;
Et leur perfide prince, *où* votre espoir se fonde,
Qui se trompe lui-même en trompant tout le monde,
Ce juif errant que Dieu ne peut voir sans courroux,
S'en reva sans combattre et se moque de vous.
(MONTFL., *Élég. de la France aux Frond.*)

Cléandre, s'étant rendu chez Eudoxe pour commencer les entretiens touchant la matière proposée, le trouva dans son cabinet encore occupé à feuilleter divers livres pour et contre les jésuites, *où* il avait fait plusieurs remarques, et qu'il avait assemblés sur sa table. (P. DANIEL, *Entret. de Cléandre et d'Eudoxe.*)

Dieux des cieux, pardonnez cette joie,
Qui se mêle un moment aux pleurs *où* je me noie.
(VOLT., *L'Orph. de la Chine*, III, 3.)

L'engagement *où* tu vis ne peut rester longtemps caché dans une petite ville comme celle-ci. (J.-J. ROUSS., *La Nouv. Hél.*, I, 56.)

O peuple magnanime, imite en tout les cieux,
Pardonne, et souviens-toi des complots homicides
Où la Ligue autrefois entraîna tes aïeux. (FONTANES.)

— On disait aussi souvent *où* pour *auquel*, *à laquelle*, *à quoi*, et avec interrogation, *auquel*, *à laquelle*, *à quoi?*

Celle *où* j'ose aspirer est d'un rang plus illustre. (*Pol.*, v, 5.)

Allez, dans le caprice *où* votre humeur s'obstine,
Vous ne méritez pas l'amant qu'on vous destine. (*Ibid.*, v, 5.)

Tout miracle est facile *où* mon amour s'applique. (*Pomp.*, iv, 3.)

L'objet *où* vont mes vœux seroit digne d'un Dieu. (*Théod.*, i, 2.)

Ah! c'en est trop enfin, et ma gloire blessée
Dépouille un vieux respect *où* je l'avais forcée. (*Héracl.*, v, 3.)

La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser;
Et plus elle en prodigue à nous favoriser,
Plus elle en garde encore *où* chacun peut prétendre. (*La Suiv.*, Épître.)

Et voilà le seul point *où* Rome s'intéresse. (*Nicom.*, i, 5.)

Et rompu par sa mort les spectacles pompeux
Où l'effroi de son nom le destinoit chez eux. (*Ibid.*, ii, 1.)

Ainsi de ce repos *où* votre ennui prétend,
Je dois prévoir en roi quel désordre peut naître. (*Agés.*, iii, 1.)

Si de son trop d'amour sa haine est tout le fruit,
Alors qu'on la mérite, *où* se voit-on réduit? (*Att.*, iii, 2.)

Et par tous ces dédains *où* j'ai su recourir,
J'ai voulu vous déplaire, afin de vous guérir. (*Ibid.*, iv, 3.)

Vous voyez les chagrins *où* cette offre m'expose. (*Pulch.*, iv, 4.)

Les maux *où* je suis condamné. (*Sur.*, i, 1.)

Seroit-il quelques nœuds où se pût attacher
Le bonheur d'un amant qui vous étoit si cher. (*Ibid.*, i, 3.)

Et qui reçoit le plus se doit mieux prémunir
Contre ce doux orgueil *où* l'abondance invite. (*Imit.*, iii, 22.)

... Abaissement secret,
Où quiconque a du cœur ne consent qu'à regret. (*Remerc. à Mazarin.*)

Car ce fust folie et enfance
Se son seul enfant otroiast
A gent *où* il ne se fiast. (HERBERS, *Dolopathos*, bibl. elzév., v. 1286.)

Voicy le temps si longtemps désiré
Où nos aïeux en vain ont aspiré,
Qui sur l'Anglois finablement rameine
La juste (hélas) mais trop tardive peine.

(JOACH. DU BELLAY, *Chant triomphal sur le voyage de Boulogne.*)

Ce n'est pas parler en homme de bien d'accuser les filles d'un péché *où* elles ne songèrent de leur vie. (TOURNEBU, *Les Contens*, v, 5.) — Quand je me suis mis quelquefois à considérer les diverses agitations des hommes, et les périls et les peines *où* ils s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où naissent tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises, j'ai dit souvent que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre. (PASC., *Pens.*, v.) — Cette vue intérieure ne lui fait plus trouver cette douceur accoutumée parmi les choses *où* elle s'abandonnoit avec une pleine effusion de cœur. (Id., *Opusc.*, *sur la conv. du péch.*) — Tout cela leur persuadoit que la machine *où* je travaillois étoit une curiosité semblable. (CYRANO, *Hist. com. des États et Emp. du Soleil.*)

Ah ! pauvre malheureuse ! hélas ! *où* pensois-tu
Alors que tu faisois ce tort à la vertu? (RACAN, *Berg.*, IV, 5.)

L'hymen *où* pour Sévère on veut forcer Constance
Du succès de nos vœux nous donne l'assurance. (T. CORN., *Maxim.*, I, 3.)

Seigneur, il m'est bien dur que ma foi soupçonnée
Redouble les malheurs *où* je suis destinée. (Id., *ibid.*, III, 6.)

Depuis le triste jour que mon amour extrême
Vous a, par mon hymen, fait part du diadème,
Toujours d'un noir chagrin votre esprit obsédé
M'a fait voir la contrainte *où* vous avez cédé. (Id., *ibid.*)

Ainsi, quelques périls *où* j'expose ma tête.... (Id., *ibid.*, IV, 2.)

La fuite *où* m'a forcé le seul bien de l'État
Eût de la calomnie autorisé l'éclat. (Id., *ibid.*, V, 7.)

Que vois-je? quelle épée! Ah ! qui l'auroit pu croire?
O ciel! j'allois perdre mon fils !
J'avois laissé ce fer pour ta reconnoissance;
Mon fils, ah ! mon cher fils ! *où* nous exposois-tu ? (QUIN., *Thésée*, V, 4.)

J'accepte l'entrevue, et veux bien différer
La bataille *où* j'ai cru devoir me préparer. (PRADON, *Scip. l'Afric.*, I, 1.)

Mais pressez l'entrevue *où* j'ai dû consentir. (Id., *ibid.*)

C'est une chose *où* je suis déterminée. (MOL., *Le Méd. malgré lui*, III, 6.) — Je ne laissois pas cependant de m'exercer et de m'éprouver en secret et sans confident, dit-il, raisonnant seul et en moi-même sur tous les événements qui se présentoient; plein d'espérance et de joie quand je découvrois quelquefois que mes premières pensées étoient les mêmes *où* s'arrêtoient à la fin les gens habiles et consommés, et persuadé au fond que je n'avois point été mis et conservé sur le trône avec une aussi grande passion de bien faire sans en devoir trouver les moyens. (LOUIS XIV, *Œuv.*, t. I.) — Le public ayant approuvé ce genre d'écrire *où* je me suis appliqué depuis quelques années, c'étoit le prévenir en ma faveur que de faire une telle réponse. (LA BRUYÈRE, *Disc. à l'Acad.*) — Les infidélités les plus ordinaires *où* nous tombons dans les démarches du salut que Dieu demande de nous consistent... (MASS., *Serm. pour le jour de la Purif.*, II.) — Ce double mérite disposa saint Pierre à la souveraine dignité de l'Église *où* Jésus-Christ le vouloit élever. (P. BRETONN., *Mystères.*)

A la seule raison, et non pas à l'absence,
Je veux devoir la gloire *où* j'aspire en ce jour.
(DESTOUCHES, *Les Philos. amour.*, I, 6.)

Où me vois-je réduit ? (VOLT., *Oreste*, III, 5.)

Que crains-tu?
ORESTE. Les horreurs *où* je suis destiné,
Les oracles, ces lieux, ce sang dont je suis né. (Id., *ibid.*, IV, 5.)

Où me réduisez-vous? (Id., *ibid.*, V, 3.)

Où sommes-nous réduits ? O monstres! ô terreur !
Chaque instant fait éclore une nouvelle horreur.
(Id., *L'Orphelin de la Chine*, I, 5.)

Pardonne à cet hymen *où* j'ai pu consentir. (Id., *Alzire*, III, 1.)

Zamore, laisse en paix mon âme déchirée
Suivre l'affreux devoir *où* les cieux m'ont livrée. (Id., *ibid.*)

Seigneur, j'embrasse vos genoux.
C'est à votre vertu que je rends cet hommage,
Le premier *où* le sort abaissa mon courage. (Id., *ibid.*, III, 7.)

O divine amitié ! félicité parfaite.
Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis,
Change en bien tous les maux *où* le ciel m'a soumis.
(Id., *Disc. sur l'homme*, IV.)

Cette vaste espérance *où* se livre un vainqueur,
Seule ne suffit pas au besoin de mon cœur. (JOUY, *Bélis.*, I, 6.)

Je n'avais pas réfléchi, reprit-elle, sur mille circonstances *où* je faisais alors peu d'attention. (Mme RICCOB., *Hist. de deux jeunes amies.*) — Cet art n'est point frivole en lui-même; il ne le devient que suivant les objets *où* on l'applique. (LA HARPE, *Lyc.*, 3e p., l. I, c. VIII, sect. I.) — Voilà, par exemple, M. le comte Jaubert, qui nous donne un *Glossaire du centre de la France*, composé avec cette patience, cette méthode et cette rigueur d'observation *où* l'on se forme par l'étude des sciences naturelles, car, etc... Et s'il ne l'espère pas, *où* tend sa pièce de vers? (GÉNIN, *Récréat. philolog.*)

— OU se disait de même pour *sous lequel, sous laquelle :*

Et ainsi ils furent réduits sous l'obéissance des François, *où* ils ont demeuré jusques au temps que... (ROHAN, *Intér. des Princ.*, 1666, p. 18.)

— Pour *sur lequel :*

Oui, reine, si quelqu'un dans ce vaste univers
Pouvoit porter plus haut la gloire de vos fers;
S'il étoit quelque trône *où* vous puissiez paroître
Plus dignement assise en captivant son maître,
J'irois, j'irois à lui, moins pour le lui ravir,
Que pour lui disputer le droit de vous servir. (*Pomp.*, IV, 3.)

Je l'accepte, Romains, ce droit de commander
Où je fonde aujourd'hui ma dernière espérance. (JOUY, *Bélis.*, III, 6.)

— OU, se disait et se trouve encore employé pour *chez lequel, chez laquelle :*

... Que vous cherchiez de ces sages coquettes
Où peuvent tous venants débiter leurs fleurettes. (*Le Ment.*, I, 1.)

On a dit de même dans des vers devenus proverbe :

Le véritable amphitryon
Est l'amphitryon *où* l'on dîne.

Et encore :

Plus heureux toutefois que ceux *où* l'or abonde,
De la peur du besoin je n'ai jamais frémi... (PANARD.)

— Corneille a encore employé, mais moins correctement, ce nous semble, *où* pour *par lequel :*

Préparons son hymen, *où*, pour faveur insigne,
Les dieux ont résolu de se joindre avec nous. (*Androm.*, II, 2.)

— PAR OU, fig., pour indiquer le moyen, la cause :

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
Et *par où* l'un périt, un autre est conservé.

Si jamais je puis voir *par où* n'en point douter. (*Oth.*, v, 1.)

Tout soumis qu'il paroît, apprenez qu'il conspire
Et *par où* sa vengeance espère y réussir. (*Agés.*, III, 2.)

... Que voulez-vous ; j'adore Pulchérie,
Et n'ayant rien d'ailleurs *par où* la mériter,
J'espère en ce doux titre, et j'aime à le porter. (*Pulch.*, I, 4.)

On a trouvé de lui après sa mort quantité d'écrits sur l'antiquité, sur l'histoire, sur la théologie même, si éloignée des sciences *par où* il est connu. (FONTEN., *Éloq. des Acad.*, Newton.)

— OU, faisant pléonasme, pour *que* :

Ce n'est pas là, madame, *où* je prends intérêt. (*Sophon.*, v, 4.)

Cet emploi, aujourd'hui rigoureusement proscrit par la grammaire, était au seizième et au dix-septième siècle regardé comme très-correct, et se rencontre encore assez fréquemment chez les meilleurs écrivains du commencement du dix-huitième siècle, et même chez plusieurs du dix-neuvième.

Aussi ce n'est qu'en eux *où* mon espoir se fonde. (RACAN, *Les Berg.*, v, 2.)

C'est à Tauris *où* se fait la plus grande partie des peaux de chagrin qui se consomment en Perse. (TAVERN., *Voyage de Perse*, I, 4.)—Il y a un village auprès de Sardes du mesme nom ; et c'est en cette ville *où* estoit une des sept Églises dont saint Jean fait mention dans son Apocalypse. (Id., *ibid.*, I, 7.) — C'est dans cette province de Kerman *où* presque tous les Gaures se sont retirez. (Id., *ibid.*, I, 8.) — Apprenons à ne perdre jamais l'espérance dans quelque abîme de maux *où* nous soyons plongés. (BOSS., *Méditations sur l'Évang.*, Dernière semaine du Seigneur, CX.)

Nous supprimons les exemples de Molière pour ne pas répéter le bon travail de M. Génin.

Au dix-huitième siècle on trouve, entre autres emplois :

C'est là *où* j'ai connu Antoine. (J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, v.) — C'est en Amérique *où* nous trouverons un très-grand nombre de mines d'argent, plus étendues, plus abondantes, et travaillées plus en grand qu'en aucune autre partie du monde. (BUFFON, *Hist. natur. des minér.*) — Ce n'est que de nos jours qu'on s'est élevé à la théorie de sa forme intérieure (la terre), et qu'on a démontré l'ordre et la disposition des matières dont elle est composée ; ce n'est donc que de cet instant *où* l'on peut commencer à comparer la nature avec elle-même, et remonter de son état actuel et connu à quelques époques d'un état plus ancien. (Id., *Époq. de la nat.*) — C'est dans ces terres de la zone torride *où* se sont faits les plus grands bouleversements. (Id., *ibid.*, 3e époq.) — Ce n'est guère qu'en France *où* de pareilles questions peuvent être agitées. (NECKER, *De l'Admin. des finances*, XIII.) Ce fut donc dans ces plaines *où* je conduisais Paul. (BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.*)

Vénus, ô toi, déesse d'Épicure !
Ame de tout, qui remplis la nature,
Qui, mariant tant d'atômes divers,
D'un nœud durable enchaînes l'univers ;
C'est toi qui vis dans tout ce qui respire,
Mais c'est dans l'homme *où* siége ton empire. (BERN., *L'Art d'aimer*, III.)

Cette conquête est une grande époque ; c'est là *où* commence véritablement l'empire turc au milieu des chrétiens d'Europe. (VOLT., *Ess. sur les mœurs*, c. XCI.) — C'est encore ici *où* nous pouvons admirer l'ordre dans le désordre. (J. DE MAISTRE, *Consid. sur la France*, II.)

OUBLIER A, suivi d'un infinitif, comme *oublier de :*

Et quand il voit tes pleurs il *oublie à* punir.
(*Inscript. mises sous des estampes*, La prise d'Angély.)

J'oubliois à remarquer que la prison où je mets Ægée est un spectacle désagréable que je conseillerois d'éviter. (*Exam. de Méd.*) — *J'oubliois à* vous dire que je ne suis point encore pressé d'images pour le second livre. (*Lett. au P. Boulard*, 23 avril 1652.) — *J'oubliais à* vous dire que je ne prends d'exemples modernes que chez moi. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 25 août 1660.)

Le trouble de vos sens dont vous n'êtes plus maître
Vous *a fait oublier*, seigneur, *à* me connaître. (*Sophon.*, IV, 5.)

Ce dernier emploi semble assez particulier. Du reste, on trouve de nombreux exemples d'*oublier à :*

En toutes aultres occasions qui s'offriront pour vostre bien et advancement, je n'*oublieray* jamais *à* recognoistre les bons services que j'ay reçus de vous. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 779.)

Jettez des fleurs, jettez de la verdure
Tout à l'entour de cette sépulture,
N'*oubliez* pas *à* y répandre aussi
Du vin, du lait... (SCÉVOLE DE STE-MARTHE, *Elég.*)

J'avais oublié à dire que... (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 8 janv. 1613.) — Elle n'*oublia* pas *à* luy dépeindre tous les honneurs qu'on luy rendroit dans Lacédémone. (SENAULT, *Traité de l'usage des passions*, 2e p., 4e tr., 1er disc.) — Si j'avois veu ce que mon très-cher et très-singulier amy M. Colletet, un des premiers de nostre Parnasse, a fait voir depuis peu sur cette sorte de poëme, où, sans doute, il n'*aura* rien *oublié à* dire. (*Dern. Recueil de div. poés. de St-Amant*, préf.) — *J'oubliois à* vous dire que j'ai dépêché de mes mousquetaires partout sur les chemins et jusqu'à Saumur, afin d'arrêter tous les courriers qu'ils rencontreront allant à Paris. (LOUIS XIV, *Lett. à la reine Anne d'Autr.*, 5 sept. 1661.)

Tu verras si ma gloire *oublie à* se venger,
Quand elle a reçu quelque outrage. (T. CORN., *Circé*, II, 5.)

J'oubliai hier *à* vous mander que... (BOIL., *Lett.*, à Racine, 9 juin 1693.) — *J'avais oublié à* te dire d'avertir le capitaine de ne prendre pas la peine de venir lui-même ce soir. (BRUEYS ET PALAPRAT, *Le Muet*, II, 1.)

Nous avons déjà observé, en parlant de la préposition *à*, t. I, p. 9, que beaucoup de verbes, dans l'ancienne langue, s'accompagnaient de *à* pour *de ;* qu'ainsi on disait : ne pas *laisser à* pour ne pas *laisser de*, *désirer à* pour *désirer de*, *conseiller à* pour *conseil-*

ler de, *omettre à* pour *omettre de*. Nous en pourrions ajouter beaucoup d'autres. Cette substitution si fréquente de préposition est particulièrement remarquable dans certains cas; ainsi on trouve *défendre à* pour *défendre de :*

Et n'aurons là qui nous *deffende à* prendre terre. (J. D'ARRAS, *Mélus.*, éd. Brunet, p. 185.)

— S'OUBLIER DE, pour *oublier*, comme on dit se souvenir de, et en latin, *meminiscor*, *obliviscor*, avec le génitif :

De mon propre néant jamais ne *m'oublier*. (*Imit.*, III, 21.)

On trouve fréquemment dans les anciens livres de piété des expressions comme *s'oublier de la mort*. On a dit de même, avec toutes sortes de régimes :

Voilà, dit-elle, comme je chastie mes sujets qui *s'oublient de* leur devoir en mon endroit. (PASQ., *Lett.*, XVII, 5.)— Que Menander et Térence ont failli en cet endroit, et qu'ils *se sont oubliez de* la bienséance qu'il faut garder au théâtre. (FR. OGIER, *Préf. de Tyr et Sid.*) — Voilà qui va bien, dit le berger, et garde de *t'en oublier*. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 12.)—Mais que les sciences humaines *s'oublient de* leur dignité, jusqu'à n'avoir plus d'usage que dans le commerce, ce n'est pas à moi, chrétiens, de le déplorer dans cette chaire. (Boss., *Panég. de Ste Cather.*, III.)

Et avec ellipse du pronom personnel :

Qu'il n'y avoit rien qui fist plus tost *oublier* la femme *de* son devoir. (BOUCHET, *Serées*, VIII.)

De même avec un infinitif :

Dont il fut si joyeux, qu'il *s'oublia d'*avoir sous sa robe en son sein une caille. (AMYOT, *Vies*, Alcibiade.)—Je *m'oubliois de* vous dire ce que faisoient ces mesmes anciens, qui, pour empescher l'ébriété, se couronnoient de lierre aux grands banquets. (BOUCHET, *Serées*, I.) — C'est chose que j'affectionne de quoy je *m'oubliay de* vous parler dernièrement. (*Lett. miss. de Henri IV*, 21 janv. 1602, t. V, p. 536.) — Ceste repartie donnant plainement à cognoistre au filou que Orcandre avoit desjà un pied dans le piège, il ne *s'oublia* point *de* poursuivre pour attaindre la fin de son dessein. (*L'Estrange ruse d'un filou*, Var. hist. et litt., t. IV.)

On a dit aussi *s'oublier que :*

La bravoure l'a emporté sur la prudence, et l'on *s'est oublié que* l'on étoit capitaine pour faire le métier de soldat. (FLÉCH., *Réflex. sur les différ. caract. des hommes*, c. I.)

S'oublier, pour *oublier*, cessa d'être une locution usuelle dans la seconde partie du dix-septième siècle, sans tomber tout à fait en désuétude; témoin les remarques de Bouhours :

« Plusieurs disent : *je me suis oublié de faire cela ; je me suis oublié que j'étois engagé ; je me suis oublié de ce que je vous avois promis ; je ne m'oublierai pas de*

vous : c'est très-mal parler. Il faut dire : *j'ai oublié de faire cela; j'ai oublié que j'étois engagé; j'ai oublié ce que je vous avois promis; je ne vous oublierai pas.* Ceux qui savent bien la langue parlent de la sorte.» (*Rem. nouv. sur la lang. franç.*, p. 22.)

« Les livres sont plains de pareils exemples, et je n'ai trouvé que deux bons auteurs qui parlent d'une autre manière :

« Le Seigneur a juré, et il ne peut *s'oublier du* serment qu'il a fait à nostre père Abraham, de donner ce puissant médiateur de nostre salut.

Quiconque *s'oubliera du* respect qu'il doit à ceux dont il a receû la vie, jusqu'à les maltraiter de paroles, sera puni de Dieu. » (*Ibid.*, p. 24.)

— S'OUBLIER SOI-MÊME, perdre le souvenir de soi-même :

Absorbé tout en toy par un parfait amour,
Je *m'oubliray moy-mesme* et fuiray tout le reste. (*Imit.*, IV, 13.)

OUI BIEN, pour *oui certes* :

PHYLIS. Si vous nommez ma flamme un bien commun à tous,
Je n'aime, pour le moins, personne plus que vous;
Cela doit vous suffire.
CLÉANDRE. *Oui bien*, à des volages
Qui peuvent en un jour adorer cent visages;
Mais ceux dont un objet possède tous les soins,
Se donnant tout entiers, n'en méritent pas moins. (*La Pl. Roy.*, II, 7.)

D. ISABELLE. Ainsi donc vous me faites connoître
Que ce que je l'ai fait il est digne de l'être,
Que je puis suppléer l'obscurité du sang?
D. MANRIQ. *Oui bien* pour l'élever jusques à notre rang.
Jamais un souverain ne doit compte à personne
Des dignités qu'il fait, et des grandeurs qu'il donne;
S'il est d'un sort indigne ou l'auteur ou l'appui,
Comme il le fait lui seul, la honte est toute à lui.
Mais disposer d'un sang que j'ai reçu sans tache!
Avant que le souiller il faut qu'on me l'arrache;
J'en dois compte aux aïeux dont il est hérité,
A toute leur famille, à la postérité. (*D. Sanche*, III, 4.)

Cette forme était très-fréquente dans l'ancienne langue pour signifier *oui certes*, *à la vérité*, et quelquefois pour signifier *mais bien* :

Ses mœurs semblent à la vérité n'avoir aucun juste reproche : *ouy bien* aucunes de ses actions particulieres, rares et extra-ordinaires. (MONTAIG., *Ess.*, II, 36.)— Je sçay qu'il y a plusieurs qui diront que je fais beaucoup de petits fats contes dont je m'en passerois bien; *ouy bien* pour aucuns, mais non pour moy, me contentant de m'en renouveler la souvenance et en tirer autant de plaisir. (BRANT., *Les grands Capit. franç.*, Montluc.) — Cette année passée en diverses menées vint à esclore la guerre du prince de Condé qui, ayant choisy Aubigné pour son mareschal de camp, luy envoya les despesches; mais luy ne les voulut pas recevoir de sa main, *ouy bien* des Eglises assemblées à Nismes. (D'AUBIG., *Mém.*, 1610.) — Le troisième fils, nommé Georges African, destiné pour être d'Eglise, ne voulut prendre cette profession, *oui bien* celle de chevalier de Malte où il fut envoyé, et y fit ses caravanes, voyages et courses. (BASSOMP., *Mém.*, 1re part.)

Et pourtant comme étant bien sage,
Ni du penser, ni du langage,
Ne leur dit pire que leur nom,
Ce qui de tout fut trouvé bon :
Oui bien un peu clabauda-t-elle
Contre son amant infidèle,
Lui souhaita venin d'aspic,
Et le regard d'un basilic... (SCARRON, *Virg. trav.*, IV.)

Parce qu'une toile nue n'a quasi point de capacité, ni de dispositions aux vives couleurs, *oui bien* une toile imprimée. (P. LE JEUNE, *Serm. chois.*, XIV, 1re p.)— Quand un homme est noble, savant, riche, robuste, beau, vous ne dites pas pour cela : Voilà un homme de bien ; *oui bien* quand il est dévot, juste, chaste, sobre, charitable ; quand un homme est pauvre, ignorant, malade, lépreux, vous ne dites pas : Voilà un méchant homme ; *oui bien* quand il est cruel, injuste, adultère, larron, homicide. (Id., *ibid.*, XIV.) — Je n'ai point encore vu M. Fagon depuis que j'ai reçu de vos nouvelles : *oui bien* M. Daquin, qui trouve fort étrange que vous ne vous soyez pas mis entre les mains de M. des Trapières. (RACINE, *Lett.*, à Boil., 4 août 1687.)

Oui bien était quelquefois précédé de *mais :*

Je n'entreprens pas, dist Parlamente, de reparer voz faultes, *mais ouy bien* de me garder de les ensuivre. (MARG. D'ANGOUL., *Heptam.*, 3e journ., prol.) — Je ne suis pas marry que nous remarquons l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, *mais ouy bien* de quoi jugeans a poinct de leurs fautes, nous soyons si aveuglez aux nostres. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 30.)—Aubigné ne pleura point pour la prison, *mais oui bien* quand on lui osta une petiste espee argentée et une ceinture à fers d'argent. (D'AUBIGNÉ, *Mém.*, 1562.)

Faire l'amour ! Mahmoud n'en avoit point envie,
Quand même il auroit eu de quoi ;
Mais oui bien de dormir, et plus que de sa vie.
(THÉOPH., *Contes*, La Confiance perdue.)

Prononcez, messieurs, un arrêt digne de vous, qui fasse voir à toute l'Europe que *le Cid* n'est point le chef-d'œuvre du plus grand homme de France, *mais oui bien* la moins judicieuse pièce de M. Corneille. (SCUD., *Lett. à l'Acad.*)

OUTRAGEUX :

Plût à Dieu que le sort te fût moins *outrageux*. (*La Suiv.*, II, 12.)
Cesse de me tenir ce discours *outrageux*. (*Pol.*, V, 2.)

Voltaire a dit sur cette vive expression :

« Ce mot n'est pas usité ; mais plusieurs auteurs s'en sont heureusement servis. Nous ne sommes pas assez riches pour devoir nous priver de ce que nous avons. »

Corneille a encore employé cet adjectif expressif après *Polyeucte*, comme il l'avait employé auparavant :

Arrête, déloyal, et laisse-moi parler,
Que je rende un plein lustre à ma gloire ternie
Par l'*outrageux* éclat que fait la calomnie. (*La Tois. d'or*, V, 4.)

On trouve, au seizième siècle, *outrageux* avec un nom de pers. :

Il y avoit là auprès un bouvier nommé Sapès, mauvais homme, *oultrageux* et présomptueux. (AMYOT, *Daphnis et Chloé*, IV.) — Les peuples francs sont plus violents et plus *oultrageux* envers leurs bons citoyens.. (Id., *Vies*, Phocion.)

De même au dix-septième siècle :

En matière de procès tout homme peut aisément être obligé de commencer. Le plus injuste, le plus *outrageux* se donnera presque cet avantage. (PATRU, *Plaid.*, I.) —Un ennemi insolent et *outrageux*. (Boss., 3e *serm. pour le prem. dim. de l'Av.*, III.)

Il se rencontre plus fréquemment au dix-septième siècle avec un nom de chose, comme l'a employé Corneille :

Que pouvoit-il arriver de plus *outrageux* à la maison de Rohan, à la mémoire des héros qu'elle a portés, qu'une cause si scandaleuse? (PATRU, *Plaid.*, II.) — Vous voyez un triste exemple, qui peut tout seul vous remettre devant les yeux ces violences *outrageuses* qui excitèrent autrefois tant de plaintes toutes publiques. (Id., *ibid.*, V.)— Effacez par votre arrêt toute la honte, tout le scandale d'un emprisonnement si *outrageux*, d'une condamnation si infamante. (Id., *ibid.*) — Souffrir un mépris si *outrageux*. (Id., *ibid.*, XIV.) — Je ne doute point que vous n'ayez tous regardé la seule proposition d'une entreprise si *outrageuse* à la dignité épiscopale comme une insulte signalée qu'on faisoit à l'Église de Paris. (RETZ, *Mém.*, V, 1655.)—Il lui dit mille choses *outrageuses*. (FLÉCH., *Hist. de Ximen.*, II.) — C'était une charitable correction, et non une insulte *outrageuse* que vous aviez à lui faire. (Boss., *Serm. pour le mardi de la trois. sem. de car.*, II.)—Pour abattre ceux qui lui résistent, le monde est armé de traits piquants, je veux dire de railleries, tantôt fines, tantôt grossières; les unes plus accablantes par leur insolence *outrageuse*, les autres plus insinuantes par leur apparente douceur. (Id., *Trois. serm. pour la Pent.*, I.) — La fortune, pour être également *outrageuse*, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux. (Id., *Serm. pour le jour des Morts*, II.)—La plume *outrageuse* de Luther. (Id., *Hist. des variat.*, II.) — On étoit scandalisé, même parmi ses disciples, du mépris *outrageux* avec lequel il (Luther) traitoit tout ce que l'univers avoit de plus grand. (Id., *ibid.*) — Chacun sait combien de fois Calvin a passé par-dessus leurs décisions,.. et la manière *outrageuse* dont il a cru pouvoir éluder leur témoignage unanime. (Id., *ibid.*, IX.) — Tout ce qu'il y a d'injuste et d'*outrageux* dans leurs écrits. (FÉN., *Lett.*, à l'abbé Brisac., 28 avril 1698.)— Donner au public une scène si *outrageuse* à sa majesté, c'est une hardiesse et une ingratitude sans exemple. (Id., *Examen de l'écrit intitulé : Réponse au cardinal de Noailles, etc.*)

Voltaire, qui constatait la désuétude où était tombé de son temps le mot *outrageux*, l'a lui-même très-heureusement employé :

Il faut savoir douter, secouer la poussière du collége, et ne jamais s'exprimer avec une insolence *outrageuse*. (*Dict. philos.*, art. BABEL, § I.)

Ce mot indispensable a depuis été repris universellement.

OUTRE. OUTRE QUE, ajouté que :

Il n'est que curieux,
Et ne montreroit pas si grande impatience,

S'il me considéroit avec indifférence.
*Outre qu'*un tel secret peut souffrir un ami. (*Suite du Ment.*, IV. 3.)

— UN PEU PLUS OUTRE, quelque temps encore, *ulterius*, par l'assimilation si fréquente du temps à la distance :

Tigre altéré de sang, Décie impitoyable,
Ce dieu t'a trop longtemps abandonné les siens ;
De ton heureux destin vois la suite effroyable :
Le Scythe va venger la Perse et les chrétiens.
Encor *un peu plus outre*, et ton heure est venue. (*Pol.*, IV, 2.)

— OUTRE, employé adv. PLUS OUTRE, fig., comme *plus loin :*

Tu dois aller *plus outre*, et m'imputer encor
L'attentat sur mon fils comme sur Rosidor. (*Clit.*, V, 4.)

J'irai *plus outre*, et dirai que tous presque ont souhaité que ces entretiens se fissent. (*Exam. du Cid.*)

Cette locution, très-usitée au seizième et au dix-septième siècle, se rencontre jusqu'au dix-huitième :

Or la foi doit bien passer *plus oultre*. (CALVIN, *Instit. chrét.*, I, 16.) — Je ne veulx point passer *plus oultre* d'un pas, sans estre accompaigné d'aucuns de mes plus confidens amis et serviteurs. (*Lett. miss. de Henri IV*, 3 juin 1581, t. I, p. 374.) — Je vous prie, mon cousin, que cela cesse et ne passe *plus oultre*. (*Ibid.*, 4 août 1583, t. I, p. 568.) — Je passe bien *plus outre*, et dy... (FAUCHET, *De l'Origine de la langue et poésie françaises*, I, 8.) — Avant que de passer *plus oultre*, je feray une saillie, non peut-estre mal à propos. (E. PASQ., *Rech.*, XIV, 26.) — L'amour que le prevost luy portoit lui avoit tant esblouy les yeux, qu'il ne voyoit point *plus outre*. (LARIV., *Facét. Nuicts de Strap.*, I, 2.)— Mais luy qui estoit fort advisé, voyant qu'il se présentoit occasion de passer encor *plus outre*... (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 7.) — Encore un peu *plus outre*, et le radotage sera consommé. (D'ARGENSON, *Mém.*, bibl. elzév., t. II, p. 136.)

— PLUS OUTRE, avec une négat., pas davantage, plus :

Soit une vérité, soit une illusion
Que ton esprit adroit emploie à ta défense,
Le mien de tes discours *plus outre ne* s'offense. (*La Veuve*, II, 3.)

OUTRECUIDÉ, téméraire, présomptueux, qui entreprend au delà de ce qu'il est et de ce qu'il peut; de la préposition *outre*, et du vieux verbe *cuider*, croire :

L'aveugle *outrecuidé*
Se croiroit mal guidé
Par l'aveugle fortune. (*La Veuve*, III, 8.)

Ce synonyme vieilli d'*outrecuidant* pourrait fort bien, croyons-nous, s'employer encore, à l'imitation des exemples suivants :

Sont icy venus, ne sçavons quels *oultrecuidez*, fiers comme Escossois. (RABEL., l. V, c. 19.) — Ta langue te portera dommage, glorieux *outrecuidé* que tu es.

(LARIV., *Le Laq.*, I, 1.)—Monsieur, voyez, je vous prie, l'audace de ce fier *outrecuidé*. (Id., *ibid.*, III, 6.) — Je n'eusse jamais pensé que tu eusse esté si volage et *outrecuidé* que de faire une si lourde faute. (TOURNEBU, *Les Contens*, IV, 5.) — Ne les punir et ne les faire travailler, et les bien nourrir les rend superbes et *outrecuidez*. (LA BOETIE, *Les Œconom. d'Arist.*) — Le baron de Soupez étoit un très-brave et vaillant jeune homme, mais un peu trop *outrecuidé*. (BRANT., *Des Duels.*)

On a dit de même de nos jours, entre autres exemples :

J'ai su depuis que le prince de Condé avait fait offrir à ce hobereau-vicaire le préceptorat du duc de Bourbon. Le prêtre *outrecuidé* répondit que le prince, possesseur de la baronnie de Chateaubriand, devait savoir que les héritiers de cette baronnie pouvaient avoir des précepteurs, mais n'étaient les précepteurs de personne. (CHATEAUBR., *Mém. d'Outre-Tombe.*)

Et d'une manière analogue avec un nom de chose :

Il existe une carte de la France où la victoire *outrecuidée* traça, en 1816, une ligne qui retranchait de notre territoire une partie de nos provinces de l'Est et du Nord. (CHATEAUBR., *Captiv. de la duch. de Berry.*)

OUVERT, part. passé. AME OUVERTE A LA DOULEUR :

L'*âme* de cette reine, *à la douleur ouverte*,
A toute la famille imputeroit sa perte. (*La Tois. d'or*, IV, 1.)

— PARLER AVEC UNE AME OUVERTE, comme on dit *parler à cœur ouvert :*

Qui s'expose au péril veut bien trouver sa perte;
Et, pour vous en *parler avec une âme ouverte*... (*Pol.*, II, 6.)

— UNE ALLÉGRESSE OUVERTE, une allégresse qui éclate ouvertement :

Il porte sur le front *une allégresse ouverte*,
Que le bonheur public fait bien moins que ma perte. (*Hor.*, IV, 6.)

OUVERTURE. L'OUVERTURE DU SUJET, l'exposition :

La protase, où se doit faire la proposition et *l'ouverture du sujet*. (*Prem. Disc.*)

— DONNER OUVERTURE A, mettre sur la voie de, suggérer, faciliter les moyens de :

Les Hollandois m'*ont* frayé le chemin, et *donné ouverture à* y mettre distinction par de différents caractères, que jusqu'ici nos imprimeurs ont employés indifféremment. (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, éd. de 1682.)

On trouve de même :

Ce peu d'exemples suffira pour *donner ouverture à* en trouver une infinité d'autres. (FLEURY, *Disc. sur la poésie*, X.)

On rencontre de plus nombreux exemples de *donner ouverture à*, suivi d'un substantif, dans un sens analogue :

J'espere de la bonté de Dieu que ce bon succez *donnera ouverture à* d'autres,

qui ne lui seront pas moins avantageux. (RICHEL., *Lett.*, à la duch. de Savoie.) — Il n'y a personne qui ne voie quelles *ouvertures donneroient* de telles maximes au bouleversement total de l'Église. (Boss., *Lett.*, aux relig. de Port-Royal.) — Je ne le dis pas de moi-même : c'est un saint évêque d'Orient qui m'*a donné ouverture à* cette pensée. (Id., *Serm. pour une profess. prêché le jour de l'Épiph.*, II.) — Si j'aperçois que le temps vienne de ne plus communiquer qu'avec Dieu seul, je vous le dirai : mais c'est *à* quoi *je ne vois* aucune *ouverture* ni apparence. (Id., *Lett.*, à Mme d'Alb. de Luynes, 25 janv. 1694.)

Ce mot, dans la même signification, s'employait encore de bien des manières heureuses qu'il n'est pas de notre sujet de rapporter, mais dont l'imitation ne pourrait qu'être applaudie.

OUVRAGE. DES COLLETS D'OUVRAGE, des collets ouvrés :

Madame, montrez-nous quelques *collets d'ouvrage.* (*La Gal. du Pal.*, I, 6.)

Cette locution *d'ouvrage* se joignait comme qualificatif et avec le sens de travaillé, ouvré, à beaucoup de mots, tels que *bois d'ouvrage*, etc. Voir Savary des Brulons, *Dict. de commerce*, article OUVRAGE.

— L'OUVRAGE DE MES MAINS, ma créature, celui qui me doit tout :

L'ouvrage de mes mains avoir tant d'insolence ! (*Théod.*, I, 5.)

OUVRIR. OUVRIR LES YEUX SUR, avec un nom de chose pour sujet :

Vous en savez beaucoup, ma sœur, et vos mérites
Vous *ouvrent* fort *les yeux sur* ce que vous valez. (*Agés.*, II, 1.)

— OUVRIR, fig., communiquer avec confiance :

Je puis donner passage à mes tristes soupirs,
Je puis t'*ouvrir* mon âme, et tous mes déplaisirs. (*Le Cid*, III, 3.)
Sans y perdre de temps, *ouvrez* votre pensée. (*Sert.*, II, 2.)
Et songez qu'il est temps de m'*ouvrir* vos pensées. (*Sur.*, II, 2.)
Parlez, duc, et sans peine *ouvrez*-moi vos secrets. (ROTROU, *Venc.*, III, 2.)

— De même avec le pronom personnel :

De semblables secrets ne *s'ouvrent* pas à moi. (*Clit.*, II, 6.)
Tu lis dans mes pensers, qui ne *s'ouvrent* qu'à toi. (RACAN, *Les Berg.*, IV, 1.)

OYEZ, OIEZ, deux. pers. plur. du prés. de l'indic. de *ouïr*, entendre :

Vous oyez l'arrogance. (*D. Sanche*, I, 5.)
Seigneur, sans mes refus nés d'une juste crainte,
Vous pleureriez ma mort où *vous oyez* ma plainte.
(T. CORN., *Pers. et Démétr.*, II, 3.)

Oyez, au dix-septième siècle, ne s'employait plus guère qu'à l'impératif, comme l'a fait Corneille dans ces vers :

> Ce n'est pas tout, seigneur; une céleste flamme
> D'un rayon prophétique illumine mon âme.
> *Oyez* ce que les dieux vous font savoir par moi :
> De votre heureux destin c'est l'immuable loi. (*Cinna*, v, 3.)

P

PACTION, pacte, accord, convention :

> L'injure d'une paix à la fraude enchaînée,
> Les dures *pactions* d'un royal hyménée,
> Tremblent sous les raisons et la facilité
> Qu'aura de s'en venger un roi si redouté. (*Vict. du roi, en* 1667.)

Paction était autrefois préféré à *pacte;* témoin cette remarque de Vaugelas :

« *Pact* ne vaut rien du tout; *pacte* est bon. On dit *un pacte tacite*, et que *les sorciers font un pacte avec le diable*, mais *paction* est le meilleur et le plus usité, *faire une paction.* »

On rencontre assez souvent *paction* dans les tragédies du commencement et même de la seconde moitié du dix-septième siècle :

> Considérez, seigneur, qu'il n'est adresse humaine
> Que pour m'ôter à vous et pour vous mettre en peine,
> Après la *paction* qu'il vous fit arrêter,
> (Subtil au point qu'il est,) le roi n'ait dû tenter. (ROTR., *Laure pers.*, IV, 8.)
>
> Avec eux avant vous nos *pactions* sont faites;
> Sous les lois de l'hymen ils nous donnent leur foi. (T. CORN., *Circé*, I, 7.)

Dans la seconde moitié du siècle, *pacte* prit décidément le dessus, comme on le voit par cet article des *Rem. nouv. sur la langue franç.* du P. Bouhours :

« PACTE, PACTION.
« *Paction*, qui était autrefois le meilleur, ne vaut plus rien. *Pacte* a prévalu, soit qu'il s'agisse des sorciers qui font un pacte avec le diable, soit qu'il s'agisse d'autres gens. *Paction* n'est plus qu'un terme de palais. »

PAIX. LAISSER EN PAIX :

> Vivez heureuse au monde, et *me laissez en paix.* (*Pol.*, IV, 3.)

Cette expression est aujourd'hui familière, et ne s'emploie guère que pour exprimer l'impatience que cause quelqu'un.

PALIR, suivi d'un régime :

Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur,
Et dans un même instant, par un effet contraire,
Leur front *pâlir d'*horreur et rougir de colère. (*Cinna*, I, 3.)

Environ une quinzaine d'années auparavant on avait dit :

Inimitable chant, admirable sonneur,
Qui tonnant nous étonne, et parlant nous fait taire,
Nous fait rougir de honte et *pâlir de* colère.
(ANNE DE ROHAN, *Sonnet*, en tête de la 2e éd. des *Trag.* de D'Aubig.)

PAMER, verbe neutre :

Je n'en puis plus, *je pâme*. (*Mél.*, IV, 3.)
Il pâlit, il frémit, il tremble, il tombe, *il pâme*. (*Théod.*, V, 8.)

Corneille dit habituellement *pâmer*, comme dans *le Cid*, dans *Horace;* mais il dit aussi *se pâmer*, forme plus ancienne et qui se trouve seule, par exemple, dans la *Chanson de Roland*, de Théroulde, dans *Floire et Blanceflor*, etc.

Pâmer commençait à être d'un usage plus rare au dix-huitième siècle. Aussi Voltaire, à propos de ce vers fameux du *Cid* (IV, 5) :

Sire, on *pâme* de joie ainsi que de tristesse,

a-t-il fait cette critique :

« On ne dit pas *pâmer*, *évanouir*, mais se pâmer, s'évanouir. »

La dernière édition du *Dict. de l'Acad.*, comme les précédentes, donne également *pâmer* et *se pâmer*.

PANNEAU, fig. ÊTRE DANS LE PANNEAU, s'être laissé prendre à un piége; TOMBER DANS LE PANNEAU, s'y laisser prendre :

Quoique bien averti, j'*étois dans le panneau*,
DORANTE. Va, n'appréhende pas d'*y tomber* de nouveau. (*Le Ment.*, II, 6.)

PAR, rég. indir. d'un verbe pronominal :

Dans *le Menteur*, tout l'intervalle du troisième au quatrième (acte) vraisemblablement *se consume* à dormir *par* tous les acteurs. (*Trois. Disc.*)

PARADE. METTRE UN SENTIMENT EN PARADE, comme *en faire parade*. METTRE LA DOULEUR EN PARADE :

Faire la curieuse et la désespérée,
Paroître avec éclat mère dénaturée,
Sortir hors de vous-même, et montrer à grand bruit
A quelle extrémité mon amour vous réduit,
C'est *mettre* avec trop d'art *la douleur en parade*. (*Perth.*, III, 3.)

PARAGRAPHE. UN HOMME A PARAGRAPHE, un homme qui passe sa vie sur les paragraphes des livres de droit :

Qu'*un homme à paragraphe* est un joli galand ! (*Le Ment.*, I, 6.)

PARAITRE. SE FAIRE PARAITRE, se montrer, au sens propre :

Et qui, tout aussitôt que tu *t'es fait paroître*,
Afin de te mieux voir s'est mis à la fenêtre. (*Mél.*, I, 4.)

Toi, pense à te guérir, et crois que pour le mieux
Je ne veux pas montrer ce perfide à tes yeux :
Sans doute qu'aussitôt qu'il *se feroit paroître*
Ton sang rejailliroit au visage du traître. (*Clit.*, III, 1.)

Aussitôt que Lucrèce a pu le reconnoître,
Elle a voulu qu'exprès je *me sois fait paroître*,
Pour voir si par hasard il ne me diroit rien. (*Le Ment.*, IV, 7.)

— PARAITRE, en parlant de la voix :

Et que, pour donner lieu de *paroître* à sa voix,
De sa bizarre quinte il se fasse des lois. (*Excuses à Ariste.*)

PARANYMPHER AVEC UN MORCEAU DE CHARBON, barbouiller, écrire avec un morceau de charbon l'éloge de :

Nous rimerons au cabaret,
En faveur du blanc, du clairet,
Où, quand nous aurons fait ripaille,
Notre main contre la muraille
Avec un morceau de charbon
Paranymphera le jambon. (*Poés. div.*, à M. D. L. F.)

Plusieurs des dictionnaires courants donnent *paranympher*, dans le sens de louer, et *paranymphe*, dans le sens d'éloge.

PARAPHRASER DE.., traduire de.., en paraphrasant :

Les pensées de la première des deux sont quelquefois trop spirituelles pour partir de personnes fort affligées ; mais outre que je n'ai fait que la *paraphraser de* l'espagnol, si nous ne nous permettions quelque chose de plus ingénieux que le cours ordinaire de la passion, nos poëmes ramperoient souvent. (*Exam. du Cid.*)

— PARAPHRASER UN VISAGE, le déchiffrer :

J'épiois les occasions ;
J'épiloguois nos passions ;
Je *paraphrasois un visage*. (*Poés. div.*, à M. D. L. F.)

PARAVANT QUE, pour *auparavant que :*

Cette soif s'éteindra : ta prompte guérison
*Paravant qu'*il soit peu t'en dira la raison.
(*Clit.*, V, 3, 1res éd. jusqu'à 1644 inclus.)

Paravant que je commence riens, je veulx veoyr si je suis assez suffisant pour porter le fays. (PALSGRAVE, *Lesclairc. de la lang. franç.*, p. 807.)

On disait aussi *paravant*, adv., pour *auparavant :*

Et rengrégea son faict plus que *paravant*. (J. CHART., *Chron.*, c. 231.) — En ce temps, ou peu *paravant*. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 22.) — Troyes qui *paravant* se disoyt Dardane. (PALSGRAVE, *Lesclaire. de la langue franç.*, p. 802.) —Car *paravant* les gens vivoyent aux champs. (Id., *ibid.*) — ... Subjuguant toutes les nations qui *paravant* ne recognoissoyent point les Romains à seigneurs. (AMYOT, *Vies*, J. Cæsar.) — En requérant et priant son ennemy de lui saulver la vie, il soubsmettoit le cœur et le corps à celuy qui *paravant* n'avoit que le corps en sa puissance. (Id., *ibid.*, Compar. de Sert. avec Eum.)

PAREIL. A LA PAREILLE, dans le sens de, par un juste retour :

Qui connoissoit Othon pouvoit *à la pareille*
M'en donner en amie un avis à l'oreille. (*Oth.*, IV, 4.)

— PAREIL, substantiv. MES PAREILS, pour signifier ceux qui sentent comme moi :

Sur *mes pareils*, Néarque, un bel œil est bien fort. (*Pol.*, I, 1.)

L'expression *mes pareils* a été critiquée à tort par Voltaire.

Corneille emploie encore cette locution pour dire ceux de mon caractère, de ma qualité :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connoître. (*Le Cid*, I, 2.)

PARENTAGE, parenté :

Là, j'ai su qu'à seize ans son généreux courage
S'indigna des emplois de ce faux *parentage*. (*D. Sanche*, V, 8.)

Ce mot est ancien dans la langue, dans le sens de parenté, extraction, noblesse :

Il est moult gentilhomme et je suis ung povre chevalier de bas *parentage*. (LANCELOT DU LAC, t. II, fol. 63, r°, col. 1.)

Des que tu fuz par ton hault *parentage*
Fort jeune d'ans au temple presentee
Tu cognoissois de vertu le plantage.
(JEHAN MOLINET, *Les Faictz et dictz*, éd. 1531, fol. 2, r°.)

Marye toy au gre de ton illustre *parentage* pour avoir confort et support et tu parviendras à bon port. (Id., *ibid.*, éd. 1540, fol. 267, v°.)

On trouve, dans le *Dictionnaire* de Cotgrave, *parentage d'hanetons*, pour désigner une liaison formée par l'habitude d'un commerce déshonnête.

Parentage, pour *parenté*, se lit encore chez le poëte le plus correct et le plus pur du commencement du dix-septième siècle :

Si nommer en son *parentage*
Une longue suite d'aïeux,

Que la gloire a mis dans les cieux,
Est réputé grand avantage ;
De qui n'est-il point reconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables,
Dont le mérite et la raison,
Quand les destins sont favorables,
Parent une illustre maison?
(MALH., *Poés.*, l. IV, Ode à Mgr le duc de Bellegarde.)

« Ce mot, quoique vieux, disait avec raison Ménage, dans ses *Observations* sur Malherbe, ne laisse pas d'être beau, et il est bien plus poétique que celui de parenté. »

PARLER. PARLONS FRANÇAIS, locution proverbiale, pour signifier parlons intelligiblement, entendons-nous :

Parlons, parlons français. Enfin, pour cette affaire,
Nous en remettrons-nous à l'avis d'une mère? (*La Gal. du Pal.*, IV, 9.)

— PARLER, fig., avec un nom de choses morales :

On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant.
Tout ce qu'il a fait parle au moment qu'il m'approche,
Et sa seule présence est un secret reproche. (*Nicom.*, II, 1.)

PARMI, avec un nom de chose abstraite pour régime, comme *au milieu de, dans :*

Tu croyois que son cœur n'eût point d'autres atteintes
Que son esprit entier se conservoit à moi,
Et *parmi ses rigueurs* n'oublioit point sa foi! (*La Gal. du Pal.*, IV, 4.)

Parmi ses hauts *projets* il manque de prudence,
Puisqu'il traite avec toi de telle confidence. (*La Suiv.*, I, 1.)

Allons dans le jardin faire deux tours d'allée,
Afin que cet ennui que j'en pourrai sentir
Parmi votre entretien trouve à se divertir. (*Ibid.*, V, 8.)

On l'enlève, et mon cœur, surpris d'un vain regret,
Fait à ma perfidie un reproche secret;
Il tient pour Angélique, il la suit, le rebelle!
Parmi mes trahisons il veut être fidèle. (*La Pl. Roy.*, V, 5.)

Parmi ce grand amour que j'avois pour Sévère
J'attendois un époux de la main de mon père. (*Pol.*, I, 3.)

Mais *parmi les douceurs* qu'enfin nous recevons,
Faites-nous savoir, prince, à qui nous vous devons. (*Nicom.*, V, 9.)

Madame, après sa perte, et *parmi ces alarmes*,
N'attendez point de moi de soupirs, ni de larmes. (*Sert.*, V, 4.)

Et *parmi la douceur* des plus illustres flammes
Un peu de dureté sied bien aux grandes âmes. (*Sur.*, V, 3.)

— De même avec un substantif qui n'est ni un pluriel indé-

fini, ni un singulier collectif, comme la grammaire l'exige aujourd'hui :

Que de pointes de feu se perdent *parmi l'air!* (*Mél.*, IV, 6.)
Prends-y garde, César, ou ton sang répandu
Bientôt *parmi le sien* se verra confondu. (*Pomp.*, IV, 4.)
Pallas nous a conduits; et Junon de nos têtes
A *parmi tant de mers* écarté les tempêtes. (*La Tois. d'or*, I, 5.)

On trouve de nombreux exemples de ces deux cas, et nous les présenterons confondus ensemble, comme appartenant au même fait :

La parole de Gaïus, *parmy la force* persuasive qu'elle avoit, estoit terrible et pleine d'affections. (AMYOT, *Vies*, Tib. et Gaïus Gracc., I.) — Saint Joseph, Lydia et saint Crepin furent parfaitement dévots en leurs boutiques ; sainte Anne, sainte Marthe, sainte Monique, Aquila, Priscilla, en leurs ménages ; Cornélius, saint Sébastien, saint Maurice, *parmi les armes ;* Constantin, Hélène, saint Louis le bienheureux Amé, saint Édouard, en leurs trônes. (S. FRANÇ. DE SALES, *Introd. à la Vie dévote*, I.) — Mais ne meslons rien de triste *parmy la resjouissance* publique. (GOMBERV., *Cythérée*, I, 5.)—*Parmi le thym* et *la rosée.* (LA FONT., *Fab.*)—*Parmi les douceurs* d'un tranquille silence. (BOIL., *Le Lutrin.*) — D'où lui venoit *parmi une telle agitation* une si grande tranquilité. (BOSS., *Panég. de St-George*, II.) —Qui le pourroit croire que ces intelligences sublimes ne dédaignent pas de pauvres mortels ; qu'étant au séjour de la félicité et au centre même du repos, elles veulent bien se mêler *parmi nos* continuelles *agitations?* (Id., *Serm. pour la fête des S. Anges gard.*) — Quels charmes, quel agrément et quelle douceur trouvent ces esprits bienheureux à se mêler *parmi nos foiblesses*, et à prendre part dans nos peines? (Id., *ibid.*) — Il répondit qu'il feroit ce qu'il pourroit pour tenir ces provinces dans les mêmes dispositions; qu'il étoit seulement fâché de ne pouvoir absolument s'en répondre, *parmi les efforts* qu'on faisoit, et qu'on feroit tous les jours davantage, pour leur inspirer des sentimens contraires. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. III.) — *Parmi tout cela*, il ne se passe point d'après-dînée sans tenir conseil avec les ministres. (Id., *Lett. hist.*, 2 mai 1676.) — Vous en verrez qui, pleins des sentiments de la plus haute piété, ne respirant que Dieu et sa gloire, sages dans leur conduite, et sévères dans leurs maximes, sont incapables *parmi tout cela* de recevoir un avertissement. (BOURDAL., *Serm. pour le 4e dim. après Pâques*, I.) — On n'avoit guères vu d'officier-général plus intrépide : il étoit des jours entiers dans la tranchée ou aux batteries. *Parmi ces* différens *talens*, personne n'entendoit mieux que lui la direction et la conduite de l'artillerie. (VERTOT, *Hist. de Malte*, XII.)

On a dit de même à la fin du siècle dernier :

Assieds-toi *parmi l'herbe* fleurie. (A. CHÉN., *La Liberté.*)

Et de nos jours :

C'est *parmi ces succès*, chèrement disputés et fort mêlés, que Condé reçut, à Agen, des lettres de Paris qui lui apprenaient la situation de l'armée de la Loire et celle de la capitale. (COUSIN, *La Fronde à Bordeaux*, 1re p.) —Il pouvait avoir dix-huit ans tout au plus, et, *parmi sa grâce* féminine, on apercevait déjà comme un reflet de mâle beauté qui allait lui venir. (P. FÉVAL, *Le Fils du diable*, I, 1.)— Jean Regnault avait bien de la joie dans le cœur *parmi sa détresse.* (Id., *ibid.*, II, 3.)

PAROLE. CROIRE QUELQU'UN A SA PAROLE, comme *le croire sur sa parole :*

Et si l'on pouvoit *croire un père à sa parole,*
Quelque écolier qu'il soit, je dirois qu'aujourd'hui
Peu de nos gens de cour sont mieux taillés que lui. (*Le Ment.*, II, 1.)

— PORTER PAROLE A QUELQU'UN, lui donner sa parole :

Si mon père à présent *porte parole au* vôtre,
Après son témoignage en voudrez-vous quelqu'autre? (*Le Ment.*, V, 6.)

PART, pour *partie :*

S'il en a dépeuplé les trois *parts* de la terre. (*Oth.*, III, 3.)

En plusieurs *pars* du royaume de France. (CRISTINE DE PIZAN, *Le Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, II, 9.)

— QUELQUE PART, pour dire quelque partie ; LA MOINDRE PART, la moindre partie :

Souffrez que je vous parle, et vous puisse exprimer
Quelque part des malheurs où l'on peut m'abîmer,
Quelques informes traits de la secrète rage
Que déjà dans mon cœur forme leur sombre image. (*Sophon.*, IV, 5.)

Irène, il te faudroit les mêmes yeux qu'à moi
Pour voir *la moindre part* de ce que je prévois. (*Pulch.*, IV, 2.)

— FAIRE PART DE, communiquer. FAIRE PART DE SA FAIBLESSE :

Leurs plaintes ont pour vous trop d'art et de tendresse,
Elles vous *feroient part* enfin *de leur foiblesse,*
Et ce n'est qu'en fuyant qu'on pare de tels coups. (*Hor.*, II, 7.)

— FAIRE QUELQUE PART DE, donner quelques détails sur :

Avant que de partir il faudra sur le tard
De nos heureux succès lui *faire quelque part.* (*La Veuve*, V, 3.)

— DEMANDER SA PART DE QUELQUE CHOSE, en demander la communication :

Achevez, je vous prie,
Et souffrez qu'à ce mot ma curiosité
Vous *demande sa part de* cette nouveauté. (*Le Ment.*, I, 5.)

— AVOIR PART A, pour signifier être en partie cause de :

Non, il *n'a point de part au* duel d'aujourd'hui. (*Suite du Ment.*, I, 4.)

— AVOIR PART EN, être complice de :

Je n'ai point eu de part en cet enlèvement. (*La Veuve*, IV, 5.)

— Corneille emploie aussi cette locution pour signifier avoir

sa part de, participer à l'avantage de, en parlant de choses morales :

Que n'ai-je vu le jour quelques lustres plus tard,
Disois-je, *en ses bontés* peut-être *aurois-je part.* (*Pulch.*, II, 1.)

— Dans un sens moral, GARDER TROP DE PART EN :

Ah ! reine, *en* votre cœur il *garde trop de part.* (*La Tois. d'or*, V, 1.)

On a dit d'une manière approchante, *garder un peu de part en :*

Gardez-moi toujours *un peu de part en* vos bonnes grâces. (MAUCR., *Lett.*, XXXI, éd. L. Paris.)

— PRENDRE PART EN, comme *prendre part à*, dans le sens de prendre intérêt à :

Je viens après mon fils vous rendre une assurance
De *la part que je prends en* votre délivrance. (*La Veuve*, V, 8.)

— DE MA PART, pour ma part :

C'est par là qu'il devroit soulager ses ennuis,
Madame, et *de ma part* j'y fais ce que je puis. (*Pulch.*, IV, 2.)

— AVOIR UN BUT A PART, avoir un but particulier :

Il *a son but à part*, Grimoald, prends-y garde.
(*Perth.*, IV, 2, 1res éd. jusqu'en 1654 incl.)

— Dans le même sens, DES RÈGLES A PART, des règles particulières :

Madame, leur honneur *a des règles à part :*
Où le nôtre se perd, le leur est sans hasard. (*Mél.*, V, 2.)

— METTRE A PART, dans le sens de laisser de côté, quitter, dépouiller :

Quitte cette grimace, et *mets à part* la feinte :
Tu fais la réservée en ces occasions,
Mais tu meurs de savoir ce que nous en disions. (*La Gal. du Pal.*, III, 5.)

On trouve de même :

Et pour de Meliane un sain jugement rendre,
Mets l'interest *à part* que tu dois y pretendre.
(SCHELANDRE, *Tyr et Sid.*, 2e journ., I, 1.)

Tellement que, *ayant mis à part* tous les respects que je doy à mon père, je m'accorday avec luy faire en sorte que... (LARIV., *Le Morf.*, I, 2.) — Quand je *mettrois à part* la sagesse et la connoissance de la vérité, que les hérétiques ne croient pas être dans l'Église catholique, il y a beaucoup de choses qui me retiennent dans son sein avec une grande raison. (ARNAULD, *Apol. pour les catholiques*, II, 25.)

— D'une manière analogue, LAISSER A PART :

Laisse la feinte *à part*, et mettons, je te prie,
A les trouver bientôt toute notre industrie. (*Clit.*, I, 1

Mais, *laissant* ces discours *à part*, je vous advise que la comédie est toute plai d'amoureuses affections. (LARIV., *Le Morf.*, prol.) — Mais *laissons* cela *à part*, escoute, car je te veux dire chose de très-grande importance. (Id., *Le Fidèle*, I, 5 — Et, *laissant à part* ce que vous dites à mon advantage, la seule considerati des bonnes parties dont vous estes pourveu merite bien qu'on vous recherch (GOUGEN., *Com. des Coméd.*, I, 2.) — Monseigneur, si V. A. fait réussir le proj d'establir là des vrays prestres de l'Oratoire, en lieu de ceux qui y sont, on sa vera de ce costé là 300 ducatons, car faysant une vie tout à fait commune, il faudra aucun gage, comme il en faut aux autres, *layssant à part* le lustre et proffit spirituel qu'ilz apporteront. (S. FRANÇ. DE SALES, *Lett.*, à Ch. Emmanue 11 déc. 1620. *Nouv. lett. inéd.*, lett. 264.) — Si on veut *laisser à part* cette dispu de nom... (ARNAULD, *Apol. pour les cathol.*, II, 10.) — Mais *laissons à part* nos re sentiments et sacrifions-les à notre grand Dieu. (Boss., *Réfut. du Cat. de Ferry.*) Il ne se fonde jamais que sur l'expérience bien avérée, et *laisse à part* tous l systèmes qui peuvent n'être que d'ingénieuses productions de l'esprit humai désavouées par la nature. (FONTEN., *Éloq. des Acad.*, Boerhaave.)

— TELLE CHOSE A PART, en faisant abstraction de telle chose :

Vous-même, *amour à part*, je vous en fais arbitre. (*Nicom.*, I, 2

PARTAGER, séparer en partis opposés. Corneille dit, en par lant des fameux sonnets de Job et d'Uranie :

Deux sonnets *partagent* la ville,
Deux sonnets *partagent* la cour,
Et semblent vouloir à leur tour
Rallumer la guerre civile.

— PARTAGER, avec *à*, rég. indir. de personne :

De mes plus chers désirs ce partisan sincère
En faveur de l'amant tyrannise le frère,
Et *partage à* tous deux le digne empressement
De mourir comme frère, et vivre comme amant. (*Œd.*, III, 1.

Et comme si leur haine, impuissante ou timide,
N'osoit le faire ensemble inceste et parricide,
Elle *partage à* deux un sort si peu commun,
Afin de me donner deux coupables pour un. (*Ibid.*, IV, 5.

Vouloir qu'en ma faveur à ce grade il renonce,
C'est faire une prière indigne de réponse,
Et de son amitié je ne puis l'exiger,
Sans vous voler un bien qu'il *vous* doit *partager*. (*Pulch.*, I, 3

Pour faire autant pour lui quel don puis-je lui faire?
Lui partager mon trône? il seroit tout à lui,
S'il n'avoit mieux aimé n'en être que l'appui. (*Sur.*, III, 1

Il *lui partagera* son propre diadème,
Et de toute sa gloire il le fera briller. (*Imit.*, I, 19.

— SE PARTAGER A, avec un rég. de personne :

Mes deux traités de paix m'ont donné deux princesses,
Dont l'une aura ma main, si l'autre eut mes tendresses.
L'une aura ma grandeur comme l'autre eut mes vœux :
C'est ainsi qu'Attila *se partage* à vous deux. (*Att.*, III, 4.)

On trouve de nombreux exemples de *partager* suivi de *à*, rég. indir. de personne ou de chose, avec diverses nuances de signification :

Il *partagea* l'empire à ces deux princes, donnant l'Orient à Arcadius, et l'Occident à Honorius. (FLÉCH., *Vie de Théod.*, IV.) — L'histoire des Romains devoit avoir du rapport avec leur vie, qui *étoit partagée aux* fonctions différentes de plusieurs possessions. (ST-ÉVREM., *Dissert. sur les Hist. franç.*) — Les honnêtes gens *partagés à* divers soins ne s'y abandonnent pas (en France), comme font les Espagnols dans l'inutilité de Madrid, où rien ne donne de mouvement que le seul amour. (Id., *Sur nos Coméd.*) — Le culte qu'il ne devoit qu'à Dieu seul, il le *partagea* bien-tôt à d'autres. (MASS., *Serm. sur l'inconst. des hommes.*)—L'algèbre est si proportionnée à l'esprit humain que, sans *partager* sa capacité *à* des choses inutiles pour ce qu'on recherche, elle le conduit infailliblement à son but. (MALEBR., *Rech. de la vérité*, IV, 11.)

On diroit...
Que du ciel contre moi la bonté courroucée
Me partage à regret la lumière du jour. (Mlle DESHOULIÈRES, *Stances.*)

Cette impossibilité de *partager à* mes inclinations le peu de temps que j'avais de libre renouvela plus vivement le désir que j'avais depuis longtemps de ne faire qu'un ménage avec Thérèse. (J.-J. ROUSS., *Confess.*, VIII.)

PARTI. PRENDRE PARTI, absol., se décider pour une personne ou pour l'autre, pour une chose ou pour l'autre :

Prenons parti, mon âme, en de telles disgrâces;
Soyons femme d'Horace ou sœur des Curiaces. (*Hor.*, III, 1.)

— UN PARTI FAIT, un parti pris, un complot formé :

Vous m'honorez de votre estime en un temps où il semble qu'il y ait *un parti fait* pour ne m'en laisser aucune. (*Lett. à St-Évrem.*)

PARTICIPE PRÉSENT (Emploi vieilli du).

LUI PERÇANT LE FLANC, pour signifier lorsqu'on lui perça le flanc :

Sa mort est trop certaine et fut trop remarquable...
Il n'avoit que six mois, et, *lui perçant le flanc*,
On en fit dégoutter plus de lait que de sang. (*Héracl.*, I, 1.)

Lui perçant le flanc est une forme vive, et, dans le génie de la langue, bien que Voltaire, avec son ignorance habituelle du style du seizième et du dix-septième siècle, ait prétendu y signa-

ler un solécisme. On trouve de nombreux exemples de *en* avec le participe présent ne se rapportant pas au sujet de la phrase, et équivalant à *quand, lorsque, pendant que*, avec l'indicatif; ainsi :

Le regardant, quand on le regarde :

> Car il sembloit *le regardant*
> Un vrai mulet de président.
> (*Sat. Mén.*, Regr. fun. sur la mort de l'âne ligueur.)

En démenant et remuant, pendant qu'il démenait et remuait :

En demenant et remuant son cheval, l'espée qui desjà pendoit contre les flancs du cheval, vuida hors de sa guaine, et cheut sur le sablon. (Oliv. de La Marche, *Mém.*, I, 14.)

En la baisant, pendant que je la baise; *en m'étendant*, pendant que je m'étends :

> Je la prins par le petit doy,
> *En la baisant*, ami me clame,
> *En m'estendant*, elle se pâme. (Rond. tiré du Rec. de poésie intitulé : *Petit Traité contenant en soi la fleur de toute joyeuseté.*)

En détournant, lorsqu'on détourne :

Le torrent qui n'a point de source est tantost asséché *en détournant* de son canal le cours des eaux. (L'Hospit., *But de la guerre et de la paix.*)

En naissant, *in nascendo*, quand je naquis, quand il naquit, au moment qu'ils naissaient, dans leur naissance, selon les cas que l'on va voir :

> Les peuples sont heureux que ce Dieu tout-puissant
> Illumine dès *en naissant*
> De sa lumière intérieure. (Racan, *Psaume* XXXII.)

> Si mon père *en naissant* m'avoit pu faire don
> De son esprit poétique, ainsi que de son nom,
> Qui l'a rendu vainqueur du Temps et de l'Envie,
> Je pourrois dans mes vers donner l'éternité
> A Votre Majesté. (Id., *Épigr.*, madrig. à Anne d'Autr.)

Voilà la prétendue faute tant reprochée à Boileau : « Si ton astre *en naissant* ne t'a formé poëte. »

Ces derniers mots tirerent de secrets soupirs du sein d'Amasis et de Calisthene, mais ils les estoufferent *en naissant*, et... (Gomberv., *Cythérée*, I, 6.)

> Peut-être le destin voulut vous faire naître
> Pour fléchir un vainqueur, pour captiver un maître,
> Pour adoucir en moi cette âpre dureté
> Des climats où mon sort *en naissant* m'a jeté.
> (Volt., *L'Orph. de la Chine*, IV, 4.)

En ôtant le tronc, lorsqu'on ôte le tronc :

Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, *en ôtant le tronc*, s'emportent comme des branches. (PASC., *Pens.*, éd. Louandre, c. 24.)

— Corneille emploie aussi le participe présent avec *en*, dans le sens de *si* avec l'imparfait de l'indicatif :

POLYEUCTE. Mais dans le ciel déjà la palme est préparée.
NÉARQUE. Par une sainte vie il faut la mériter.
POLYEUCTE. Mes crimes *en vivant* me la pourroient ôter. (*Pol.*, II, 6.)

En vivant, c'est-à-dire si je vivais.

— PARTICIPE PRÉSENT, pour gérondif. ENTRANT, pour *en entrant*, etc. :

Si j'écoute l'amour, il devient si puissant
Qu'en dépit de Dorise il se fait innocent :
Je ne sais lequel croire, et j'aime tant ce doute,
Que j'ai peur d'en sortir *entrant* dans cette route. (*Clit.*, I, 1.)

Mais, si quelque pitié d'une telle infortune
Peut souffrir aujourd'hui que je vous importune,
Otant par un hymen l'espoir à mes rivaux,
Sire, vous taririez la source de nos maux. (*Ibid.*, III, 1.)

Hélas ! tu m'as perdu me *voulant* obliger ! (*La Veuve*, III, 1.)

Et si je présumois que mon trop de bonté
Pût jamais se résoudre à cette lâcheté,
Qu'un si honteux pardon pût suivre cette offense,
J'en préviendrois le coup, m'en *ôtant* la puissance. (*La Pl. Roy.*, II, 4.)

J'empêche ta ruine, *empêchant* tes caresses. (*Pomp.*, V, 4.)

Ce torrent grossissoit, *rencontrant* cette digue. (*D. Sanche*, II, 1.)

Je romprai ce combat, *feignant* de le permettre. (*Ibid.*)

Mais que dans mes malheurs jamais je me dispose
A les vouloir finir, m'*unissant* à leur cause,
A remonter au trône où vont tous mes désirs,
En épousant l'auteur de tous mes déplaisirs !
Non, non, vous présumez en vain que je m'apprête
A faire de ma main sa dernière conquête. (*Perth.*, I, 2.)

Secourant ta vertu j'assure ta conquête,
Et les soins que j'ai pris... mais la reine survient. (*Ibid.*, V, 2.)

Oui, seigneur, j'ai tout fait *sauvant* votre personne.
M'en punissent les dieux, si je me le pardonne. (*Œd.*, V, 3.)

Tu trouveras la paix *quittant* la convoitise. (*Imit.*, III, 32.)

Cet emploi se rencontre très-souvent chez tous les écrivains du dix-septième siècle, aussi bien que chez Corneille.

— PARTICIPE PRÉSENT ACCORDÉ :

Gent nuages épais *se distillants* en larmes. (*Clit.*, IV, 2.)

ler un solécisme. On trouve de nombreux exemples de *en* avec le participe présent ne se rapportant pas au sujet de la phrase, et équivalant à *quand*, *lorsque*, *pendant que*, avec l'indicatif; ainsi :

Le regardant, quand on le regarde :

Car il sembloit *le regardant*
Un vrai mulet de président.
(*Sat. Mén.*, Regr. fun. sur la mort de l'âne ligueur.)

En démenant et remuant, pendant qu'il démenait et remuait :

En demenant et remuant son cheval, l'espée qui desjà pendoit contre les flancs du cheval, vuida hors de sa guaine, et cheut sur le sablon. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 14.)

En la baisant, pendant que je la baise; *en m'étendant*, pendant que je m'étends :

Je la prins par le petit doy,
En la baisant, ami me clame,
En m'estendant, elle se pâme. (Rond. tiré du Rec. de poésie intitulé : *Petit Traité contenant en soi la fleur de toute joyeuseté.*)

En détournant, lorsqu'on détourne :

Le torrent qui n'a point de source est tantost asséché *en détournant* de son canal le cours des eaux. (L'HOSPIT., *But de la guerre et de la paix.*)

En naissant, *in nascendo*, quand je naquis, quand il naquit, au moment qu'ils naissaient, dans leur naissance, selon les cas que l'on va voir :

Les peuples sont heureux que ce Dieu tout-puissant
Illumine dès *en naissant*
De sa lumière intérieure. (RACAN, *Psaume* XXXII.)

Si mon père *en naissant* m'avoit pu faire don
De son esprit poétique, ainsi que de son nom,
Qui l'a rendu vainqueur du Temps et de l'Envie,
Je pourrois dans mes vers donner l'éternité
A Votre Majesté. (Id., *Épigr.*, madrig. à Anne d'Autr.)

Voilà la prétendue faute tant reprochée à Boileau : « Si ton astre *en naissant* ne t'a formé poëte. »

Ces derniers mots tirerent de secrets soupirs du sein d'Amasis et de Calisthene, mais ils les estoufferent *en naissant*, et... (GOMBERV., *Cythérée*, I, 6.)

Peut-être le destin voulut vous faire naître
Pour fléchir un vainqueur, pour captiver un maître,
Pour adoucir en moi cette âpre dureté
Des climats où mon sort *en naissant* m'a jeté.
(VOLT., *L'Orph. de la Chine*, IV, 4.)

exerce sa tyrannie sur les vers comme sur la prose, a prononcé impérieusement contre lui.

Le non-accord du participe passé féminin conjugué avec *avoir* se rencontre assez rarement chez les poëtes relativement corrects des quinzième et seizième siècles, parce que, dans la versification imparfaite du temps, on ne se faisait pas scrupule de compter pour une syllabe l'*e* muet placé après une voyelle, comme dans ces exemples :

> Si forte suis, que les plus vertueux
> Voyant ma force, en ung commun proverbe
> Nommée m'ont cité fière et superbe. (J. MAROT, *Le Voyage de Gènes.*)

De même avec un participe passé accompagné de l'auxiliaire *être :*

> Munie suis d'Alpes, rocz et montaignes,
> Où roys et ducz ont planté leurs enseignes. (J. MAROT, *Le Voyage de Gènes.*)

Cet *e* muet final après une voyelle, et suivie d'une consonne, comptait également dans un substantif ou dans un adjectif :

> Et bassement sans s'esloigner voloit,
> Pour mieux choisir la proye qu'il vouloit. (CL. MAROT, *Métam. d'Ov.*, II.)
>
> Jamais de rien n'auray frayeur ne crainte,
> Comme asseuré que la pensée sainte
> De l'Eternel gouverne en equité
> Ce monde limité. (RONS., *Od.*, Od. retranch., Bibl. elz., t. II, p. 399.)
>
> Et n'ont peur de voir terminée
> Leur vie sinon en tels lieux. (Id., *ibid.*, p. 402.)
>
> Mais toy, qui hautain déprise
> Une empruntée faveur. (Id., *ibid.*, p. 458.)

Quelques-uns de ces vieux auteurs paraissent négliger complétement, et dans toutes sortes de cas, l'accord du participe passé conjugué avec *avoir*. Nous ne nous arrêtons pas sur ce fait, parce qu'il n'a aucun rapport avec l'exemple de Corneille.

PARTIE. FAIRE BIEN SA PARTIE, comme *tenir bien sa partie*, se bien acquitter de ce qu'il convient de faire :

> Si tu l'aimes, du moins, étant bien avertie,
> Prends bien garde à ton fait, et *fais bien ta partie.* (*Le Ment.*, IV, 9.)

— PARTIE, avec le pluriel, dans le sens de qualité :

> Je m'étonne comment tant de belles *parties*
> En cet illustre amant sont si mal assorties,
> Qu'il a si mauvais cœur avec de si bons yeux. (*La Suiv.*, IV, 5.)

La dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* s'exprime ainsi sur cette acception : « *Partie* se dit aussi des bonnes qualités naturelles ou acquises. Il vieillit en ce sens. »

Il serait à souhaiter que de bons écrivains le rajeunissent. Voltaire en a parfaitement fait sentir l'excellence :

« Le mot *partie*, dit-il, se trouve encore dans les comédies de Corneille pour *esprit*. Cet homme a *des parties*. C'est ce que les Anglais appellent *parts*. Ce terme était excellent; car c'est le propre de l'homme de n'avoir que des parties; on a une sorte d'esprit, une sorte de talent; mais on ne les a pas tous. Le mot *esprit* est trop vague; et quand on vous dit, cet homme a *de l'esprit*, vous avez raison de demander duquel. (*Lett. à l'abbé d'Olivet*, 20 août 1761.)

Quelques exemples achèveront de faire voir combien cet emploi était heureux, et peut l'être encore entre les mains d'habiles maîtres :

Quoiqu'il eût la civilité, l'extérieur et d'autres *parties* propres à cet effet, il n'en eut jamais ce je ne sais quoi qui est encore en cette matière plus requis qu'en toute autre. (RETZ, *Mém.*, I.) — Parmi donc de tels défauts, il ne seroit pas juste de lui nier des *parties*. (ST-SIMON, *Mém.*, t. III, c. 30.) — Une personne de ce caractère fut fort sensible à un choix qui lui ouvroit une carrière si fort à son gré, mais elle eut le bon esprit de sentir qu'on ne venoit à elle que faute de ne pouvoir trouver un autre sujet qui rassemblât en soi tant de *parties* si manifestement convenables à la place qu'on lui offroit. (Id., *ibid.*, c. 117.) —Tu as été sans doute un orateur célèbre. Tu avois de grandes *parties*; mais souvent tu t'es écarté du point en quoi consiste la perfection. (FÉN., *Dial. des morts*, I, 30.) — On ne peut rien attendre que de fort achevé d'une étude si consommée, d'un jugement si exact, d'un esprit si éclairé et d'une piété si solide. Et plût à Dieu que sa providence disposât les choses de telle sorte, que tant de grandes *parties* fussent employées encore plus utilement pour le bien général de toute l'Église. (ARNAULD, *Œuv.*, t. I, p. 694.) — Addison n'était pas fait pour les grands ouvrages, et n'avait pas les hautes *parties* du génie littéraire. (VILLEM., *Tabl. de la littér. au dix-huit. siècle.*) — Le caractère incomplet de ce jeune homme, qui ne régna que onze mois et qui avait quelques *parties* royales, est fort bien rendu, ou du moins très-vraisemblablement, par l'historien. (STE-BEUVE, *Caus.*, 7 févr. 1853.)

PARTIR, suivi de *de*, dans le sens d'être lancé :

A peine du palais il sortoit dans la rue,
Qu'une flèche *a parti d'*une main inconnue. (*Sur.*, V, 5.)

— PARTIR DE, au fig., dans le sens de sortir de, d'être produit, d'être commis par :

Périsse mon amour, périsse mon espoir
Plutôt que *de* ma main *parte* un crime si noir. (*Cinna*, III, 3.)

— PARTIR DE, fig., avoir telle chose pour principe, pour cause :

Et lors d'un sacré nœud l'inviolable étreinte
Tirera notre appui *d'*où *partoit* notre crainte. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

Et tout le bon accueil que j'en puis recevoir,
Tout ce que j'en obtiens ne *part* que du devoir. (*Sur.*, II, 1.)

Et c'est de là que *part* cette secrète haine
Que le temps ne rendra que plus forte et plus pleine. (*Ibid.*, V, 2.)

— PARTIR DE, fig., être produit par, en parlant de compositions littéraires :

Pour peu de souvenir qu'on ait de *Mélite*, il sera fort aisé de juger, après la lecture de ce poëme, que peut-être jamais deux pièces ne *partirent* d'une même main plus différentes et d'invention et de style. (*Mél.*, préf.)

PARTISAN, fig., dans le sens d'appui, de protection :

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul *partisan*. (*Le Cid.*, I, 6.)

Cette expression se retrouve avec la même signification dans les *Excuses à Ariste*.

PAS, subst. FAIRE DE FAUX PAS, fig., avec un nom de chose pour sujet :

La plus haute vertu peut *faire de faux pas*. (*Sur.*, III, 2.)

— METTRE UNE CHOSE AU RANG DES PAS PERDUS, pour signifier n'en tenir aucun compte :

CLORIS. Vous prodiguez en vain vos foibles artifices,
Je n'ai reçu de lui ni devoirs, ni services.
MÉLITE. C'est bien quelque raison, mais ceux qu'il m'a rendus,
Il ne les faut pas *mettre au rang des pas perdus*. (*Mél.*, V, 6.)

PAS, nég., explétif :

Tu juges mes desseins autres qu'ils ne sont *pas*. (*Clit.*, IV, 6.)

Rien de plus fréquent au seizième et au dix-septième siècle que cet emploi explétif de *pas*, *point*, qui serait condamné aujourd'hui :

Lettre mal faite et mal escrite,
Vole de par cest escrivant
Vers la plus noble Marguerite
Qui soit *point* au monde vivant.
(CL. MAROT, *Épist. champ. d'Attigny aux dames d'Alençon*, 1521.)

Vous verrez ordinairement les plus grands usuriers qui soient *point* faire les plus belles et triomphantes chapelles que l'on sçauroit voir. (MARG. D'ANGOUL., *Heptam.*, LVe nouv.)—Auprés de la ville d'Authun, y avoit une fort belle femme, grande, blanche et d'autant belle façon de visaige que j'en aye *point* veu. (Id., *ibid.*, LXIe nouv.) — Le duc... fut tant content de luy, qu'il luy fit meilleure chère qu'il n'avoit *point* encore faicte. (Id., *ibid.*, LXXe nouv.) — J'ordonneray que vous serés doresnavant mieux assisté que vous n'avés *pas* esté pour le passé. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 489, à M. de Breves, 22 mai 1596.) — Vous aviez lors

et sur le coup une belle occasion de vous faire eslire roy, et y fussiez mieux parvenu que ne ferez *pas* à present, que vous briguez de l'estre. (*La Satire Ménip.*, Harangue de d'Aubray.) — Il arrive souvent que, en battant les blés et pressant les raisins, on trouve plus de bien que les moissons et vendanges n'en promettoient *pas*. (S. Franç. de Sales, *Lett.*, à Mme de Chantal.) — Piqué contre Alaric plus qu'il n'est *pas* croyable. (D'Urfé, *l'Astrée*, I, 2.)—Il estoit grand plus que l'ordinaire de son âge, il avoit la taille belle, le visage des plus agréables pour un teint clair-brun, au reste le discours bon, et la façon plus relevée que sa condition peut-être ne requeroit *pas*. (Id., *ibid.*, II, 1.) — Je me doutois bien que vous lisiez autrement que ce n'estoit *pas* escrit. (Id., *ibid.*, II, 5.) — Fort heureusement le roi acheva les affaires de tout le Poitou, et trouva plus d'affection et d'obéissance parmi tous les sujets de cette province que le duc de Biron ne pensoit *pas*. (Pierre Mathieu.) — Il se mit à faire le plus grand armement qu'il eût *point* fait de sa vie. (Mézer., *Abr. de l'Hist. de Fr.*, an 1552.) — La négociation de la reine mère avec le roy de Navarre dans la ville de Nerac dura plus long-temps qu'elle n'avoit *pas* cru. (Id., *ibid.*, an 1579.) — Retournons donc sur nos pas, et considérons avec plus de réflexion que nous n'avons *pas* fait tous les organes dont Dieu embellit le corps de l'homme. (Duguet, *L'Ouvr. des six jours*, VIe jour.) — Tout le discours était une sublime théologie de cette sorte, et partout également consolant pour des rois dans un si grand malheur, sans néanmoins jamais leur tracer *pas* la moindre idée de leur chute. (Le Dieu, *Journ.*, sept. 1700.)

PASSAGE, fig., dans le sens de moyen qui facilite :

Leur rage, pour l'abattre, attaque mon soutien,
Et par votre trépas cherche un *passage* au mien. (*Pomp.*, IV, 5.)

PASSEDROIT, licence, irrégularité :

L'unité de lieu est assez exactement gardée en cette comédie, avec ce *passedroit* toutefois dont j'ai déjà parlé, que tout ce que dit Daphnis à sa porte, ou en la rue, seroit mieux dit dans sa chambre, où les scènes qui se font sans elle et sans Amarante ne peuvent se placer. (*Exam. de la Suiv.*)

PASSER, v. n., avec l'auxiliaire *être* pour *avoir* :

Par là tous les saints *sont passés*. (*Imit.*, I, 13.)

L'emploi de l'auxiliaire *être* ou *avoir*, avec le verbe *passer*, n'était point encore fixé du temps de Corneille.

— PASSER A, suivi d'un infinitif, comme *venir à* :

Si dans les moindres dons tu *passes*
A considérer leur auteur,
Verras-tu rien de vil, rien de foible en ses grâces
Rien de contemptible à ton cœur? (*Imit.*, II, 10.)

— PASSER A, PASSER JUSQU'A, suivi d'un nom de chose, être porté jusqu'à :

C'est par là que vos yeux la trouvent adorable,
Et que vous faites naître un amour véritable,
Qui l'attachant à vous excite des fureurs
Que vous voyez *passer aux* dernières horreurs. (*Att.*, V, 1.)

Ah! que tu connois mal *jusqu'à* quelle manie
D'un amour déréglé *passe* la tyrannie! (*La Tois. d'or*, v, 2.)

Cette haine de M. le cardinal de Richelieu *avoit passé jusqu'au* point de... (RETZ, *Mém.*, I.) — Dont la pauvreté ne *passe* toutefois pas *jusqu'à* la mendicité publique. (Id., *ibid.*) — Les évêques de Constantinople ayant transporté à leur siége l'autorité de ceux de Cesarée, d'Ephèse, d'Heraclée, et l'ayant élevé au-dessus de ceux d'Alexandrie et d'Antioche, ils se brouillèrent si fort avec celui de Rome, que cette discorde *a* enfin *passé jusqu'à* une entiere séparation. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clov.*, IV, 12.) — Les excès et les débauches firent *passer* facilement le mauvais naturel de Childéric *jusques à* la dernière cruauté. (Id., *Abr. de l'Hist. de Fr.*, an 673.)

— Et suivi d'un nom de personne, s'étendre jusqu'à :

Ou plutôt des Romains tel est le dur caprice
A suivre obstinément une aveugle injustice,
Qui, rejetant d'un roi le nom plus que les lois,
Accepte un empereur plus puissant que cent rois.
C'est ce nom seul qui donne à leurs farouches haines
Cette invincible horreur qui *passe jusqu'aux* reines,
Jusques à leurs époux. (*Tite et Bér.*, III, 5.)

— PASSER DANS, se laisser entraîner à, dans. Ce sens se rencontre dans une phrase un peu particulière de *Pompée :*

Quoi! de la même main et de la même épée,
Dont il vient d'immoler le malheureux Pompée,
Septime, par César indignement chassé,
Dans un tel désespoir à ses yeux *a passé!* (Act. IV, sc. 1.)

Et dans une autre, positivement mauvaise, de l'*Imitation :*

Tiens la balance droite à chaque événement,
Tiens-la ferme à tel point que jamais tu ne *passes*
Jusques dans la foiblesse, ou *dans* l'emportement. (Liv. III, ch. 25.)

— PASSER TROP AVANT, fig., aller trop loin :

Vraiment, en voulant rire,
Vous *passez trop avant;* brisons là, s'il vous plaît. (*Mél.*, IV, 2.)

— PASSER EN, se changer en, se convertir en :

Je vois tous mes soupçons *passer en* certitudes,
Et ne puis plus douter de tes ingratitudes. (*L'Illus. com.*, V, 3.)
Mais voyant son pouvoir, de vos succès jaloux,
Passer en tyrannie et s'armer contre vous. (*Pomp.*, III, 2.)
Je lis dans sa pâleur une secrète rage,
Et son étonnement va *passer en* fureur. (*Méd.*, V, 4.)

La crainte *passe en* tristesse quand elle est destituée d'espérance, et l'espérance se change en désespoir quand elle est séparée de la crainte. (SENAULT, *Traité de l'usage des passions*, 2e p., 6e tr., 1er disc.) — Les évêques et les abbez de deçà les monts, nonobstant les deffenses des conciles, portoient les armes et alloient à la guerre, coutume qui *passa en* loy et en obligation. (MÉZER., *Abr. de*

l'Hist. de Fr., Hugues Capet.) — Si les religieux embrassent un estat d'abnégation et de renoncement à eux-mesmes par un choix volontaire, ce devoir *passe en* obligation pour les personnes du siècle. (CHEMIN., 2e *Serm. sur la profess. relig.*, II.) — On void aux ames de ces deux personnages une si parfaicte habitude à la vertu, qu'elle leur *est passée en* complexion. (MONT., *Ess.*, II, 11.) — Vous voyez par là que le mal *est passé en* nature, et qu'elles ne s'en aperçoivent pas. (Mme DE MAINTEN., *Lett. sur l'éduc.*, à Mme Fontaine, 20 sept. 1691.) — D'où vient cette inclination naturelle, si contraire à notre première institution, sinon de la contagion du premier péché, par laquelle la source des hommes étant infectée, la corruption nous *est passée en* nature? (BOSS., 1er *serm. pour la Pent.*, I.)

On a dit de même au dix-huitième siècle :

Toute imputation *passe en* preuve invincible. (J.-J. ROUSS., *Rouss. juge de Jean-Jacq.*, 2e dial.)

— PASSE POUR (un infinitif), comme on dit *passe de*, dans le sens de soit, je l'accorde, j'y consens :

Quoi! souffrir un moment l'entretien de Florame,
Vous le nommez bientôt une secrète flamme?
Cette jalouse humeur, dont vous suivez la loi,
Vous fait en mes secrets plus savante que moi.
Mais *passe pour* le croire, il falloit que mon père
De votre confidence apprît cette chimère. (*La Suiv.*, III, 11.)

— PASSER PAR LA RIGUEUR DES LOIS, act., comme on dit *passer par les armes* :

Je dois vous avertir en serviteur fidèle
Qu'en sa faveur déjà la ville se rebelle,
Et ne peut voir *passer par la rigueur des lois*
Sa dernière espérance et le sang de ses rois. (*Pol.*, III, 5.)

— FAIRE PASSER PAR LE FEU, incendier :

Vous *aviez* désolé les pays d'alentour,
Rasé quinze châteaux, aplani deux montagnes,
Fait passer par le feu villes, bourgs et campagnes. (*L'Illus. com.*, II, 4.)

— FAIRE PASSER, fig., faire, laisser parvenir :

L'antiquité n'*a* rien *fait passer* jusqu'à nous qui soit si généralement connu que le voyage des Argonautes. (*Ary. de la Tois. d'or.*)

— PASSER POUR, act., regarder comme :

Nous ne sommes qu'un sang; et ce sang, dans mon cœur,
A peine à le *passer pour* calomniateur. (*Nicom.*, III, 8.)

Le cardinal prit ce temps-là pour le faire revenir, et fit tant valoir cette action, que le roi *passa* son duel *pour* une rencontre. (RETZ, *Mém.*, 1641.) — La vérité d'un seul soupçon de nulle importance luy faisoit *passer* le mensonge de cinquante en matière d'extraordinaire conséquence *pour* des vérités infaillibles. (RICHEL, *Relat. de ce que fit le card. de Richel.*, etc.)

— PASSER TEL AGE, avoir plus que tel âge :

Elle *passoit* alors cinquante ans. (*Pulch.*, au lect.)

— SE PASSER A, se contenter de :

Il *s'est* fallu *passer à* cette bagatelle,
Alors que le temps presse, on n'a pas à choisir. (*Le Menu.*, I, 5.)

Devenez un peu complaisante
Et daignez *vous passer à* trente. (*Poés. div.*, Bagatelle.)

Je *me passeray aux* plus petits despens qu'il me sera possible. (H. ESTIENNE, *Tr. prép. à l'Apol. pour Hérod.*, c. 6.) — Il faut bien *se passer à* ce que l'on a. (SOREL, *Francion*, V.)

PASSION, au plur., pour *amour :*

Elle remarque en lui tant de perfections,
Que les moins éclairés verroient ses *passions*. (*Mél.*, II, 1.)

En faveur d'un ami je flatte sa maîtresse.
Vois si tu le connois, et si, parlant pour lui,
J'ai su m'accommoder aux *passions* d'autrui. (*Ibid.*, II, 4.)

Longtemps à mon sujet tes *passions* contraintes
Ont souffert et caché leurs plus vives atteintes. (*La Veuve*, IV, 4.)

Je ne vous tiendrai plus mes *passions* secrètes. (*Pomp.*, IV, 3.)

« On ne dit point *passions* au pluriel pour signifier *mon amour*, » observe Voltaire.

On ne le dit plus, mais on l'a dit :

Je n'agrandirai point, riche d'inventions,
Vos beautés, vos dédains, ma foi, mes *passions*. (DESPÉR., *Sonnet à Diane.*)

Je commançay à lui remonstrer combien grande estoit l'amitié que je luy portois, et comme à son grant honneur elle pouvoit soulager mes *passions*, et tant de longs travaux que je souffrois à son occasion. (LARIV., *Les Écol.*, V, 10.) — Trouvé ce moyen d'alleger ses *passions*, il estoit prest de se desesperer. (TOURN., *Les Contens*, III, 9.)

Madame, hélas ! vostre excellence
Et vos rares perfections
Sont cause de mes *passions*. (GODARD, *Les Desguisez*, III, 9.)

Ainsi fut sourde au reconfort,
Quand elle eut trouvé dans le port
La perte qu'elle avoit songée,
Celle de qui les *passions*
Firent voir à la mer Egée
Le premier nid des alcyons. (MALH., *Stances*, 1609.)

Lors que devant vous je soupire,
Qu'est-il donc besoin de vous dire
De combien de soins ennuyeux
Mes *passions* sont traversées? (RACAN, *Ode.*)

Mes faveurs ont toujours irrité ses mépris,
Toutes mes *passions* n'ont fait que lui déplaire.
(TRISTAN L'HERM., *Mariamne*, II, 6.)

On le trouve employé dans ce sens, même en prose :

Lucio, bien joyeux de cette commodité de pouvoir manifester ses *passions* à sa dame, commença sa harangue ainsi que s'ensuit. (DESPÉRIERS, *Nouv.*, CXX, édit. La M.)— Ce prince, insensé d'amour et de jalousie, s'entretenoit en ses *passions* par ces vaines et ridicules pensées. (GOMBERV., *Cythérée*, 1re p., l. 5.) — Son humeur étoit de témoigner toujours des *passions* extravagantes. (SOREL, *Francion*, v. —Elle me donna tant de preuves de son gentil esprit, que je repris mes premières *passions*. (Id., *ibid.*)

Et de même pour parler d'un sentiment passionné autre que l'amour :

Cest icy veritablement que le hazard vient au secours de mon dessein, et que la nature m'ayant refusé les moyens de vous agréer par mes ouvrages, je tiens tout le moins de la fortune et la matiere et l'esperance de pouvoir le faire par ceux d'autruy. Ouy, monseigneur, elle n'a pu souffrir, à la fin, que les *passions* que j'ay de vous plaire fussent plus long-temps inutiles. (MAIRET, *Épist. à Richel.* en tête des *Nouv. Œuvr. de Théoph.*)

PATIENCE, avec le pluriel :

C'est ainsi qu'on déguise un violent dépit,
C'est ainsi qu'une feinte au dehors l'assoupit,
Et qu'on croit amuser de fausses *patiences*
Ceux dont en l'âme on craint les justes défiances. (*Rodog.*, IV, 5

PAYER DE, employé d'une manière très-particulière pour signifier égaler en :

Je le disois dès lors, sans cette qualité
Vous n'eussiez pu jamais le *payer de bonté*. (*Suite du Ment.*, II, 4

— PAYER LE DROIT DE LA NATURE, mourir :

Avant que de *payer le droit de la nature*
Son âme, s'élevant au-delà de ses yeux,
Avoit au Créateur uni la créature,
Et marchant sur la terre elle étoit dans les cieux.
(*Inscript. mises sous des estamp.*, Épit. sur la mort de damois. Ranque

PÉCHÉ. METTRE UNE CHOSE AU RANG DES VIEUX PÉCHÉS, l'oublier complétement :

On a beau nous aimer, des pleurs *sont* tôt séchés,
Et les morts soudain *mis au rang des vieux péchés*. (*La Veuve*, IV,

PEINDRE, fig. PEINDRE EN, peindre, représenter comme :

Loin d'en baisser les yeux, l'orgueilleuse en fait gloire.
Elle nous l'ose *peindre en* illustre victoire. (*Pulch.*, III, 4

— PEINDRE DE, fig. :

Quitte, pour te forcer à deux ou trois soupirs,
Et *peindre* alors *ton front d'un peu de déplaisir*. (*Perth.*, III, 3

Ce vers, qui appartient à une pièce dont la destinée fut s

malheureuse, ne déparerait aucun des chefs-d'œuvre de Corneille.

PEINE, dans un sens énergique qu'il n'a plus guère aujourd'hui :

Je verrai mon amant, mon plus unique bien,
Mourir pour son pays, ou détruire le mien,
Et cet objet d'amour devenir pour ma *peine*
Digne de mes soupirs, ou digne de ma haine. (*Hor.*, I, 2.)

— FAIRE DE LA PEINE A QUELQU'UN, lui susciter des difficultés, des embarras :

On m'a dit qu'il y a un certain M. Nicolas, qui est procureur du roi de la commission, qui fait tout. Il vaudroit mieux lui donner double taxe et qu'il *ne nous fît point de peine*. (*Lett. à Jacq. Goujon.*)

— PEINE, difficulté, dans un autre sens; TELLE CHOSE ME FAIT PEINE A COMPRENDRE, pour signifier j'ai peine à la comprendre :

Ta libéralité *me fait peine à comprendre*.
Tu parles de donner, quand tu ne fais que rendre. (*Héract.*, I, 2.)

— FAIRE PEINE A, encore avec un nom de chose pour sujet, permettre difficilement de :

Mais dessus ce vieillard plus je porte les yeux,
Plus je crois l'avoir vu jadis en d'autres lieux.
Ses rides *me font peine à* le bien reconnoître. (*Œd.*, III, 4.)

— COURIR A SA PEINE, comme on dit *courir à son malheur*, *courir à sa perte* :

Qui se venge à demi *court* lui-même *à sa peine*. (*Rodog.*, V, 1.)

— A PEINE, avec peine, péniblement :

La victoire entre eux deux n'étoit pas incertaine,
L'Albain percé de coups ne se traînoit qu'*à peine*,
Et comme une victime aux marches de l'autel
Il sembloit présenter sa gorge au coup mortel. (*Hor.*, IV, 2.)

— NOUS SERONS A PEINE A, nous aurons peine à nous trouver à :

Ma sœur, l'heure s'avance, et *nous serons à peine*,
Si nous ne retournons, *au* lever de la reine. (*Clit.*, I, 9.)

— A GRAND'PEINE, employé d'une manière elliptique :

Hélas! qu'avez-vous fait de cette amour parfaite
Que vous me souhaitiez et que je vous souhaite?
S'il vous en reste encor, n'êtes-vous point jaloux
Qu'*à grand'peine* chrétien j'en montre plus que vous? (*Pol.*, II, 6.)

— EN PEINE DE, sous peine de :

Le péril en est grand, courons-y toutesfois,
Une prison si belle est trop digne d'envie;
Puissé-je vous devoir plus que je ne vous dois,
*En peine d'*y languir le reste de ma vie! (*Poés. div.*, Madrig.)

On disait alors plus souvent *à peine de*, mais il était encore fréquent de remplacer *à* par *en* dans beaucoup de locutions.

On trouve de même, longtemps après Corneille :

En peine de mourir. (J. MAROT, p. 108. Cité par Sainte-Palaye.)

Pour dire sous peine de la vie.

PEINTURE. EN PEINTURE, en apparence, sans réalité; locution adverbiale du genre familier, que Corneille a employée plusieurs fois dans ses tragédies :

Puisque le roi veut bien n'être *roi* qu'*en peinture*,
Que lui doit importer qui donne ici la loi,
Et qui règne pour lui, des Romains, ou de moi? (*Nicom.*, v, 6.)
Général en idée, et *monarque en peinture*. (*Agés.*, III, 1.

On a dit de même, mais dans la comédie :

Un duel met les gens en mauvaise posture;
Et notre roi n'est pas un *monarque en peinture*. (MOL., *Les Fâch.*, I, 10.

— Corneille a employé aussi la locution *en peinture* dans une de ses comédies :

Mais mon esprit s'égare, et quoi qu'il se figure,
Faut-il que je me rende à *des pleurs en peinture*,
Et qu'Alidor, de nuit plus faible que de jour,
Redonne à la pitié ce qu'il ôte à l'amour? (*La Pl. Roy.*, v, 4.

Cette expression, aujourd'hui d'un emploi rare, était autrefois d'un usage étendu :

Ne raillons point ici de la magistrature,
Vois-tu? Je ne veux point être un *juge en peinture*.
(RACINE, *Les Plaid.*, II, 13.)

Afin d'adoucir mon tourment
Je baise ton portrait, Iris, à tout moment,
Ma peine est un peu moins dure :
Mais, pour ne te déguiser rien,
C'est peu qu'un *remède en peinture*
Pour un mal si grand que le mien. (MAUCR., *Poés.*, I, 9.)

... Substituent à la forte nourriture dont une âme qui sort du siècle a besoin, des spéculations stériles et des *viandes en peinture*, qui la trompent un temps, mais qui ne lui laissent qu'une vaine enflure, un dégoût de la piété, et... (DUGUET, *Lett. mor.*, édit. 1708, p. 16.) — D'Aubigné, revenu en Gascogne de sa

longue pérégrination, le roy de Navarre lui donna, pour toute gratification, son portrait, au bas duquel il écrivit ce quatrain :

Ce prince est d'étrange nature;
Je ne sais qui diable l'a fait,
Il *récompense en peinture*
Ceux qui le servent en effet. (AGR. D'AUBIG., *Mém.*, an. 1577.)

Le double sens de ces vers est facile à saisir.

PELADE, s. f. GAGNER LA PELADE, dit, par un jeu de mots, pour signifier devenir pelée, râpée, en parlant d'une robe :

Pressé de créanciers avides,
Mes coffres sont tellement vides
Qu'étant au bout de mon latin,
Ma robe *a gagné la pelade*,
Et ma bourse, encor plus malade,
Se voit bien proche de sa fin. (*Poés. div.*, Mascar. des enfants gâtés.)

PENCHANT, subst., fig., cours, direction :

Seigneur, dans le *penchant* que prennent les affaires,
Les grands discours ici ne sont pas nécessaires. (*Att.*, I, 2.)

— PENCHANT, inclination. PENCHANT VERS, inclination pour :

Et si *vers* toi Pompée a le moindre *penchant*,
Le ciel vient de briser sa nouvelle alliance,
Et la triste Émilie est morte en accouchant. (*Sert.*, V, 2.)

— DANS LE PENCHANT DE L'AGE, comme *sur le penchant de l'âge* :

Le second, je l'avoue, avoit un grand courage,
Bien qu'il parût déjà *dans le penchant de l'âge*. (*Œd.*, IV, 4.)

— PENCHANT, adj., qui décline. AGE PENCHANT :

Rendez-vous comme lui digne de ce dépôt,
Que son *âge penchant* vous remettra bientôt. (*Pulch.*, V. 6.)

On a dit d'une manière analogue, avec un nom de personne :

Quand nous nous voyons *penchants* sur le retour de notre âge. (BOSS., *Panég. de S. Bernard*, I.)

— ÉTAT PENCHANT, État qui est sur le penchant de sa ruine :

O mon fils! ô ma joie! ô l'honneur de nos jours!
Oh! d'un *État penchant* l'inespéré secours! (*Hor.*, IV, 2.)

— MÉRITE PENCHANT, mérite qui décline :

Allez, seigneur, allez où tant d'orgueil aspire,
Honorie a pour dot la moitié de l'empire.
D'un *mérite penchant* c'est un ferme soutien,
Et cet heureux éclat efface tout le mien. (*Att.*, III, 2.)

PENCHER, fig., avec un nom de chose pour sujet, faire pencher :

N'as-tu point trop fait voir quelle inégalité
Entre ces deux amants me *penche* d'un côté? (*Le Cid*, I, 1.)

Je veux, si je le puis, les éviter tous deux,
Sinon en ce combat Rodrigue a tous mes vœux.
Non qu'une folle ardeur de son côté me *penche*,
Mais, s'il étoit vaincu, je serois à don Sanche. (*Ibid.*, V, 5.)

En vain donc je me flatte, et ce que j'aime à croire
N'est qu'une illusion que me fait votre gloire.
Mon cœur vous en dédit, un secret mouvement
Qui le *penche* vers vous malgré moi vous dément. (*D. Sanc.*, IV, 3.)

C'est dans un sens analogue qu'on a dit :

Dieu répand dans l'âme quelque amour qui la *penche* vers la chose commandée. (PASC., *Lett. prov.*, IV.) — Il n'a pas de penchant propre pour aucune chose; mais il se laisse *pencher* de quelque côté que l'on veut. (FÉN., *Instruct., avis*, etc.)

— PENCHER LA BALANCE, fig., faire pencher la balance :

Il est peu de Romains qui *penchent la balance*
Vers l'extrême hauteur ou l'extrême indulgence. (*Tite et Bér.*, IV, 1.)

— PENCHER LA MAIN VERS, se laisser aller à donner la main à, dans le sens d'épouser :

Et n'ai point dû prévoir, ni que *vers* un Romain
Une reine jamais daignât *pencher sa main*,
Ni qu'un héros dont l'âme a paru si romaine
Démentît ce grand nom par l'hymen d'une reine. (*Sert.*, V, 1.)

— PENCHER, neut., en parlant d'un suffrage, se prononcer :

Songez que dans ma main j'ai le pouvoir suprême,
Qu'entre Othon et Pison mon suffrage incertain,
Suivant qu'il *penchera*, va faire un souverain. (*Oth.*, II, 2.)

— PENCHÉ, part. ÊTRE PENCHÉ A, comme *pencher vers :*

Et la tentation de tant d'argent touché
M'achève de pousser *où j'étois* trop *penché*. (*Suite du Ment.*, III, 2.)

PENDU SUR, suspendu sur :

Et les glaives qu'il tient *pendus*
Sur les plus fortunés coupables
Sont d'autant plus inévitables,
Que leurs coups sont moins attendus. (*Pol.*, IV, 2.)

PÉNÉTRER LES CIEUX, en parlant d'une prière :

A ce coup ma prière *a pénétré les cieux;*
Je pense en le voyant que je mourrai de joie. (*Le Ment.*, IV, 4.)

PENSÉE, pour *esprit*, le latin *mens :*

Ce n'est pas sans raison que ma feinte passée
A jeté cette erreur dedans votre *pensée.* (*La Gal. du Pal.*, v, 4.)

J'aurois d'un si grand coup l'âme bien peu blessée,
Si de pareils discours m'entroient dans la *pensée.* (*L'Illus. com.*, v, 5.)

PENSER, v. SE PENSER, comme *se croire*.

Je ne *me pensois* pas si fort dans sa mémoire. (*La Veuve*, v, 3.)

PENSER, subst., dans le sens d'*esprit*, d'*âme :*

Un infidèle encor régnant sur mon *penser*,
Votre infidélité ne peut que m'offenser. (*Clit.*, i, 1, 1re éd.)

Caliste, s'il est vray que ton cœur soit sensible
Au feu qui me consume, et qui t'est bien visible ;
S'il est vray que tes yeux, lorsqu'ils me vont blesser,
Ont de la confidence avecques ton *penser*,
Que ma possession te donne un peu de gloire,
Que jamais mon object ait flatté ta mémoire,
Ainsi que tes regards, ta voix et ton beau teint
Ont leur pourtraict fidelle en mon cœur bien empreint,
Considere souvent quel plaisir, quelle peine,
Me fait, comme tu veux, ton amour ou ta haine. (THÉOPH., *Élégie*, Cruelle, à quel propos prolonges-tu ma peine ?)

PENTE VERS, fig., inclination vers :

C'est ce qui m'a obligé à lui donner une *pente vers* la personne de Lucrèce au cinquième acte. (*Exam. du Ment.*)

PERCER, fig. PERCER L'AME, comme on dit *fendre le cœur :*

Et vous, madame,
Retenez des soupirs dont vous me *percez l'âme.* (*Nicom.*, iv, 1.)

— PERCER LES MOTIFS, les pénétrer :

Ce grand juge des cœurs *perce* d'un œil sévère
Les plus secrets *motifs* de nos intentions. (*Imit.*, i, 15.)

On a dit après Corneille :

Percez jusque dans *les motifs* des actions les plus éclatantes et des plus grands événements. (MASS., *Petit Carême*, Passion, iii.)

— PERCER AU DELA DES CIEUX, fig., s'élever plus haut que les cieux :

La foi dont l'humble vol *perce au delà des cieux*,
Pour cette vérité trouve seule des yeux.
(*Œuvr. div.*, Louanges de la Vierge.)

— SE PERCER, en parlant du cœur, comme *se fendre :*

J'en verse, et plût à Dieu qu'à force d'en verser
Ce cœur trop endurci *se* pût enfin *percer.* (*Pol.*, iv, 2.)

PERDRE TEMPS, perdre du temps, perdre son temps :

Il n'est pas fort aisé d'arracher ce secret.
Adieu, ne *perds* point *temps*. (*Mél.*, I, 5.)

Je vais sans *perdre temps* y disposer Aronte. (*La Gal. du Pal.*, II, 5.)

Le ciel m'inspirera ce qu'ici je dois faire.
Adieu, nous *perdons temps*. (*Cinna*, IV, 3.)

Je n'*ai* point *perdu temps*, et voyant leur colère
Au point de ne rien craindre, en état de tout faire,
J'ajoute en peu de mots... (*Ibid.*, I, 3.)

L'un et l'autre voyant à quoi je me prépare,
Se hâte d'achever avant qu'on les sépare,
Presse sans *perdre temps*, si bien qu'à mon abord
D'un coup que l'un allonge il blesse l'autre à mort.
Je me jette au blessé, je l'embrasse et j'essaie,
Pour arrêter son sang, de lui bander sa plaie.
L'autre, sans *perdre temps* en cet événement,
Saute sur mon cheval, le presse vivement,
Disparaît. (*Suite du Ment.*, II, 1.)

Mais je m'amuse trop, l'orfévre est loin d'ici,
Donnez-moi, je *perds temps*. (*Ibid.*, II, 6.)

Je n'*ai* point *perdu temps*, et les ai fait entendre.
Si bien que sans chercher d'autre éclaircissement,
Vos juges m'ont promis votre élargissement. (*Ibid.*, III, 4.)

Montrez-vous à ce peuple, et, flattant son courroux,
Amusez-le du moins à débattre avec vous;
Faites-lui *perdre temps*, tandis qu'en assurance
La galère s'éloigne avec son espérance. (*Nicom.*, V, 5.)

Mais qui *perd temps* ici perd tout son avantage. (*Ibid.*)

Qu'on ne *perde* point *temps* à s'entre-regarder.
Parlez, et d'un seul mot éclaircissez mes doutes. (*Androm.*, II, 1.)

Ce n'est que *perdre temps* qu'en parler davantage,
Et vous savez à quoi le serment vous engage. (*La Tois. d'or*, I, 3.)

Allons, sans *perdre temps*, l'empêcher de nous nuire. (*Sophon.*, II, 5.)

Les exemples de cette locution sont nombreux au seizième et au dix-septième siècle :

Mais afin que ne *perdions temps*,
Compte-moi cy par les menus
Les moyens que tu as tenus
Pour parvenir à ton affaire. (CL. MAROT, *Dial. de deux amour.*)

Ne *perdons* point *temps*; venez çà, approchez-vous. (LARIV., *Les Esprits*, III, 2.) — Cependant, pour ne *perdre temps*, je me suis resolu d'assiéger la ville de Dreux, que je fis hier investir. (*Lett. miss. de Henri IV*, 10 juin 1593, t. III, p. 801.)

Ce seroit *perdre temps* qu'assembler mon conseil,
Qu'il y consente ou non, la guerre est résolue.
(T. CORN., *Pers. et Démétr.*, IV, 8.)

Allez, sans *perdre temps*, mettre fin à ses plaintes. (Id., *Circé*, III, 3.)

En disant que Dieu a béni visiblement le zèle et le courage avec lequel ils ont établi, sans *perdre temps*, la divine religion de son prophète. (BAYLE, *Comment.*

philos., I, 7.) — J'étois bien aise de les amuser toujours pour leur faire *perdre temps* et donner lieu à M. le maréchal de Turenne de se fortifier de plus en plus dans ses retranchements. (Mme DE LA GUETTE, *Mém.*, éd. Jannet.) — Et pour ne point *perdre temps*, j'avoue d'abord. (ARN., *Fréq., comm.*, II, 2.)

Pour ne point *perdre temps* et hâter mon ouvrage,
J'emprunterai, selon l'usage,
Par-ci par-là des vers tout faits
Ou dans Racine, ou dans Corneille.
(LE GRAND, *Le Roi de Cocagne*, prol., sc. 5.)

— PERDRE TEMPS, perdre son temps, perdre sa peine :

Vous *perdez temps*, monsieur, je sais trop mon devoir.
(*Suite du Ment.*, I, 2.)

Je *perds* donc *temps*, madame, et votre âme obstinée
N'a plus amour, ni foi, ni pitié pour Phinée? (*Androm.*, V, 2.)

D. ISAB. Blanche, j'*ai perdu temps*.
BLANCHE. Je l'ai perdu de même. (*Don Sanche*, III, 6.)

Menace, puisqu'enfin c'est *perdre temps* qu'offrir. (*Perth.*, II, 4.)

Tu *perds temps*, je n'écoute plus rien. (*Ibid.*, IV, 2.)

Mais sans trône on *perd temps*, c'est la première idée
Qu'à l'amour en mon cœur il ait plu de tracer. (*Agés.*, I, 1.)

Les exemples de *perdre temps*, pour signifier perdre son temps, perdre sa peine, sont nombreux aussi, avant comme après Corneille :

Laisse-moi, raison importune,
Cesse d'affliger mon repos,
En me faisant mal à propos
Désespérer de ma fortune ;
Tu *perds temps* de me secourir,
Puisque je ne veux point guérir.
(MALH., *Stances pour la vicomt. d'Auchy*, 1608.)

Tu *perds temps*, l'arrêt en est donné. (T. CORN., *Pyrrh.*, IV, 4.)

Tu *perds temps*, il me faut ou son trône, ou sa tête. (Id., *Comm.*, III, 6.)

Monsieur, j'*ai perdu temps*, votre homme se dédit. (MOL., *L'Étourdi*, III, 2.

Il est important de ne pas confondre, comme on l'a fait quelquefois, particulièrement en voulant expliquer Molière, les deux nuances de signification que nous venons de distinguer.

— Corneille se sert encore de *perdre*, pour signifier employer inutilement, dans des alliances de mots très-variées :

Il aime mieux se jeter aux pieds de cette marâtre impérieuse qu'il hait et qu'il a bravée, que de *perdre* des prières et des soupirs auprès d'un père qui l'aime dans le fond de l'âme, et n'oseroit lui rien accorder. (*Exam. de Théod.*)

Qui n'a rien à prétendre en peut bien aimer deux,
Et *perdre* en plus d'un lieu des soupirs et des vœux. (*D. Sanche*, IV, 5.

Je ne veux point de rois qui sachent obéir,
Et puisque vous voyez mon âme tout entière,
Seigneur, ne *perdez* plus menace ni prière. (*Nicom.*, III, 2.)

Tirésie *a* longtemps *perdu* ses sacrifices,
Sans trouver ni les dieux ni les ombres propices. (*Œd.*, I, 3.)

Ne *perdez* point d'efforts à m'arrêter au jour. (*Ibid.*, I, 4.)

Mais vous pourriez mourir et *perdre* votre mort. (*Ibid.*, V, 3.)

Moi, si je l'oserai? Vos conseils magnanimes
Pouvoient *perdre* moins d'art à m'étaler mes crimes. (*Sert.*, V, 4.)

Que vous *perdez* de mots injurieux
A me faire un reproche et doux et glorieux. (*Att.*, V, 3.)

Ne *perds* plus de raisons à combattre ma flamme. (*Tite et Bér.*, V, 1.)

J'*ai perdu* mes soupirs, et j'y *perdrois* mes pas,
Mais il vous en croira, vous ne les *perdrez* pas. (*Sur.*, V, 4.)

— PERDRE, se déshabituer de, renoncer à :

La belle, voyez-vous, qu'on *perde* ces caprices,
Il faut pour m'éblouir de meilleurs artifices. (*La Gal. du Pal.*, IV, 11.)

— PERDRE A, manquer à :

Je *perds* bien *à* gagner de ce que ma boutique
Pour être trop étroite empêche ma pratique. (*La Gal. du Pal.*, I, 4.)

PÉRIL. METTRE EN PÉRIL. Corneille modifie heureusement cette locution usuelle, quand il dit : METTRE AU MOINDRE PÉRIL DES JOURS :

De ce qui m'est permis je sais mieux la mesure,
Seigneur, et j'ai pour vous une flamme trop pure,
Pour vouloir, en faveur d'un zèle ambitieux,
Mettre au moindre péril des jours si précieux. (*Tite et Bér.*, V, 4.)

— AU PÉRIL DE, suivi d'un infinitif, au risque de :

Il m'en a fait un don, et fort de tant de voix,
Au péril de tout perdre, il met tout à mon choix. (*Androm.*, V, 2.)

Au péril de se trouve, également dans le même sens, suivi d'un substantif :

J'aime mon maître assez pour m'exposer sans peine,
Jusqu'à l'oser servir, *au péril de* sa haine. (QUIN., *Astrate*, V, 3.)

Les anciens, disent ces gens-là, ne sont pas trop méthodiques; donc il ne faut pas l'être; mais je me hazarde à soutenir qu'il faut l'être, *au péril de* la conséquence qu'on en peut tirer contre certains anciens. (LA MOTTE, *Disc. sur le diffmér. des ouvr. d'esprit.*)

— AUX PÉRILS DE, comme *au péril de* :

J'ai conquis votre cœur *aux périls de ma vie.* (*Perth.*, I, 4.)

— A SES PÉRILS, AUX PÉRILS DE, comme on dit, *à ses risques et périls, aux risques et périls de :*

Contente *à ses périls* ton curieux désir. (*Mél.*, v, 1.)

Chacun *à ses périls* peut suivre sa fortune. (*Perth.*, III, 2.)

Et doutant s'ils voudront se faire à l'esclavage,
Aux périls de Sylla vous tâtez leur courage. (*Sert.*, III, 1.)

La forme de Corneille est incomparablement meilleure pour la concision et la rapidité.

On a dit comme le grand poëte, et probablement à son imitation :

Laissant *à ses périls* l'oisif physicien
Se fatiguer l'esprit d'un frivole entretien,
Libre d'un tel souci, le laboureur plus sage
Du fleuve répandu goûte en paix l'avantage. (SÉNECÉ, *Satires*, Le Nouvell.)

Seulement en ce point politique savant,
Qu'il réduit ses amis à se paître de vent,
Et nourrissant d'espoir leur attente trompée,
Maintient *à leurs périls* sa grandeur usurpée. (Id., *ibid.*)

PÉRIODE, subst. masc., point le plus élevé, apogée :

Puisque les sciences et les arts ne sont jamais à leur *période*, il m'est permis de croire qu'ils n'ont pas tout su. (*Mél.*, préf.)

PÉRIR, en parlant du sang :

Je conserve ce sang qu'elle veut voir *périr*. (*Cinna*, III, 1.)

« *Périr un sang* est un barbarisme, » au jugement de Voltaire. C'est au moins une manière de parler très-singulière.

— PÉRIR, avec un nom de chose, être périssable :

J'ai de l'ambition, mais plus noble et plus belle,
Cette grandeur *périt*, j'en veux une immortelle. (*Pol.*, IV, 3.)

— PÉRIR, conjugué avec *être*, en parlant d'un être animé :

Et ce cheval ailé *fût péri* mille fois
Avant que de voler sous un indigne poids. (*Androm.*, III, 4.)

Por Deu ! gardez-la moi, qu'ele ne *soit périe*.
(J. BODEL, *La Chans. des Sax.*, 7e éd.)

Et *furent* tous ceulx qui estoient dedens noiez et *peris*. (J. D'ARRAS, *Mélus.*, éd. Brunet, p. 130.) — Chascun plaignoit la noble chevalerie, qui estoit comme la fleur de France, qui *perie* y *estoit*. (*Le Liv. des faicts du maresc. de Boucicaut*, I, 27.)

Trestout le bestail *est pery*
Cest yver par la grant froidure. (*La Farce de maistre Pathelin*, sc. II.)

Quarente-neuf *furent periz*,
Et rendirent leurs esperitz
Par glayve, et au lict vaincus. (R. DE COLLERYE, *Blazon des Dames*.

Et par lequel tant d'autres *sont peris*.
(F. SAGON, *Le Coup d'Essay*, Resp. à l'Epistre de C. Mar.

Tous ceux-là *sont peris* par des pestes cachées. (D'AUBIGNÉ, *Trag.*, VI.

Quantité de personnes de divers aages, qualitez et sexe, *ont estez peris* en ces deluges et furieuses tempestes des vents. (*Estranges accidens arrivez sur la Loire* MDCXXXIII. *Variétés hist. et litt.*, t. VI, bibl. elzev.) — Pensez aussi combien de grands personnages *sont péris* par la veüe et par les yeux, auxquels eust mieux valu estre du tout aveugle. (BOUCHET, *Serées*, XIX.) — Beaucoup plus de gens *sont péris* d'estre trop saouls que de faim. (Id., *ibid.*, XXX.) — Le roi ne m'attendoit presque plus, croyant que tout *étoit péri*, à cause du grand feu que l'on avoit fait toute la nuit. (*Mém. de Pontis*, l. VII, 1628.) — Ne considérons plus son âme comme *périe* et réduite au néant, mais comme vivifiée et unie au souverain vivant (PASC., *Lett.*, à Mme PÉRIER, 17 oct. 1651.)

PERSÉCUTANT, adj., employé avec un nom de chose, dans le sens de cruel :

Un si grand exemple à souffrir me convie
Tout ce qu'a le malheur de plus *persécutant*. (*Imit.*, III, 18.

— PERSÉCUTANT, employé substantivement et opposé à *persécuté* :

C'est donc un grand avantage pour exciter la commisération que la proximité du sang, et les liaisons d'amour ou d'amitié entre le *persécutant* et le persécuté, le poursuivant et le poursuivi, celui qui fait souffrir et celui qui souffre. (*Deux. Disc* — D'où vient que tant de partisans de Rome, d'ennemis de Rome, ont été si sanguinaires, si barbares, si malheureux, *persécutants* et persécutés? (VOLTAIRE

Cette phrase est citée par le soi-disant *Dictionnaire national* de M. Bescherelle, qui, par une de ces confusions étourdies ou ignorantes dont il est si coutumier, donne cet emploi de *persécutant* comme exemple de ce mot pris adjectivement.

PERSÉCUTÉ, substantiv. :

Nos rois lassés du joug, et vos *persécutés*,
Avec tant de chaleur l'ont joint de tous côtés. (*Sert.*, V, 1

Nous n'indiquons cet emploi que pour mémoire; les exemples analogues sont nombreux.

PESER, v. n. CE QUE PESAIT SON BRAS, quelle en était la force la valeur :

Tu l'as vu tant de fois au milieu des combats
Montrer à tes pareils *ce que pesoit son bras*. (*Perth.*, III, 4

On a dit dans le comique :

Si je te vois jamais regarder cette porte,
M'entends-tu? tu sauras *ce que pèse ma main.* (LA FONT., *L'Eunuq.*, v, 5.)
Je vous ferai sentir *ce que pèsent mes coups.* (BOURS., *Le Merc. gal.*, I, 3.)

PESTE, avec le pluriel. VOMIR TOUTES LEURS PESTES, vomir tous leurs poisons, tous leurs venins :

Vois combien de serpents à mon commandement
D'Afrique jusqu'ici n'ont tardé qu'un moment,
Et contraints d'obéir à mes clameurs funestes,
Ont, sur ce don fatal, *vomi toutes leurs pestes.* (*Méd.*, IV, 2.)

— Fig., PESTES DE COUR :

Un roi qui de ses mains a reçu la couronne
A ces *pestes de cour* lâchement l'abandonne. (*Pomp.*, II, 2.)

PEU. UN PEU, iron., pour dire *trop*, *très :*

Vous pourriez *un peu* loin pousser ma patience,
Seigneur... (*Pulch.*, I, 1.)

— UN PEU BIEN, devant un adjectif ou un adverbe, assez, très, trop :

SABINE. Qu'il ne se hâte point, on l'aime, assurément.
CLITON. Mais on le lui témoigne *un peu bien* rudement. (*Le Ment.*, IV, 7.)
Ah ! tu me fais l'amour *un peu bien* rudement. (*Suite du Ment.*, II, 6.)
Mais si vous m'imposez la pleine servitude,
J'y trouverai, comme elle, un joug *un peu bien* rude. (*Oth.*, III, 3.)
C'est en votre faveur être *un peu bien* crédule. (*Œd.*, I, 2.)
Je n'abuserai point d'un surprenant respect,
Qui semble *un peu bien* prompt pour n'être point suspect.
(*Tite et Bér.*, V, 5.)

— UN PEU BIEN DU, suivi d'un subst., pour *beaucoup trop de :*

C'est pour un grand monarque *un peu bien du* scrupule. (*Œd.*, I, 2.)
Vous montrez cependant *un peu bien du* mépris. (*Pomp.*, II, 3.)

« Un peu bien du mépris » n'est pas français, dit Voltaire.

Cette locution ne se rencontre guère, mais *un peu bien*, devant un adjectif ou un adverbe, se trouve assez fréquemment :

Cet hymen qui du roi vous soumet les États
Me semble *un peu bien* prompt pour ne vous gêner pas.
(T. CORN., *Pers. et Démétr.*, III, 5.)

Un conseiller et un receveur sont des amants *un peu bien* minces pour une grande comtesse comme vous. (MOL., *La Comtesse d'Escarbagnas*, sc. XI.)

La déclaration est tout à fait galante;
Mais elle est, à vrai dire, *un peu bien* surprenante. (Id., *Le Tart.*, III, 3.)

Cependant je dirai que votre âme s'explique
Un peu bien librement sur votre politique. (MOL., *Don Garcie*, II, 1

Ce soin seroit *un peu bien* gênant. (BASNAGE, *Hist. des ouv. des Sav.*, déc. 1688 Un sujet qui me paraissoit fort évident d'un côté, mais de l'autre entraînant des conséquences *un peu bien* dures, si on ne les éclaircit pas bien. (BAYLE, *Com ment. philos.*, Disc. prél.) — Quand je suis venu à considérer la nature mêm des matières que j'ai traitées et poussées quelquefois *un peu bien* loin, j'ai trouv une seconde raison encore plus forte de condamner mon ouvrage aux ténèbres d cabinet. (Id., *ibid.*, IV, préf.)

On trouve de nos jours :

Mais il ne faut pas rougir pour cela, Rumphius, quoique votre propos ait é *un peu bien* leste, et sentant fort son mauvais lieu. (E. SUE, *La Vigie de Koa Ven*, II, 9.) — Parfois, elle était tentée d'attribuer cette charmante humeur d Denise à l'arrivée de son frère Julien; mais cette cause était *un peu bien* natu relle pour une observatrice aussi subtile que madame la vicomtesse d'Audeme (P. FÉVAL, *Le Fils du Diable*, IV, 11.)

— Emploi particulier de la locution *un peu de :*

Telle est encore celle de l'unité du lieu, qu'on doit arrêter s'il se peut dans salle d'un palais, ou dans quelque espace qui ne soit pas beaucoup plus gra que le théâtre, mais qu'on peut étendre jusqu'à toute une ville, et *se servir* mêm s'il en est besoin, *d'un peu des environs.* (*Préf. ou Avert. au lect. de la 2e part. d Œuv.*)

— Emploi remarquable de *le peu de :*

Il me fuit, et l'ingrat ne veut pas
Que sa franchise cède *au peu que j'ai d'appas.* (*La Gal. du Pal.*, V, 4

— C'EST PEU FAIT A VOUS DE REPRENDRE, vous aurez fait pe quand vous aurez repris :

Apprenez de mon prince, ô monarque vainqueur,
Que *c'est peu fait à vous de reprendre* une place,
Si vous ne trouvez l'art de regagner les cœurs.
(*Inscript. mises sous des estampes*, XIV, La Paix d'Alet

— C'EST PEU DE, suivi d'un substantif :

Si je n'y viens à temps, ce perfide en ce cas
A son ombre immolé ne me suffira pas,
C'est trop *peu de* l'auteur de tant d'énormes crimes :
Innocent, il aura d'innocentes victimes. (*Clit.*, IV, 8

C'est trop *peu de* Jason que ton œil me dérobe,
C'est trop *peu de* mon lit, tu veux encor ma robe,
Rivale insatiable... (*Méd.*, IV, 4

C'eût été peu des flots, la soudaine tempête
Qui trouble notre joie et dissipe la fête,
Enfante en moins d'une heure, et pousse sur nos bords
Un monstre contre nous armé de mille morts. (*Androm.*, I, 1

C'étoit donc *peu*, seigneur, pour mon âme affligée,
De toute la misère où je me vois plongée ;
C'étoit peu des rigueurs de ma captivité,
Sans celle où votre amour vous a précipité,
Et pour dernier outrage où son excès m'expose,
Il faut vous voir mourir et m'en savoir la cause. (*Perth.*, IV, 5.)

C'est peu de cet enfant, *c'est peu de* son supplice ;
Il faut bien qu'il me fasse un plus grand sacrifice.
(VOLT., *L'Orphelin de la Chine*, III, 6.)

*C'est peu d'*un tel hymen, il le faut mériter. (Id., *Tancr.*, I, 3.)

— Corneille dit aussi *c'est peu que de :*

Pour en venir à bout, *c'est* trop *peu que de* vous. (*Le Cid*, V, 1.)

On a dit comme lui :

Pour conserver ton sang, *c'est* trop *peu que des* larmes,
Il faut, il faut combattre, et reprendre les armes.
(MONTFL., *La Mort d'Asdrub.*, III, 1.)

PEUPLE. UN GRAND PEUPLE, une grande foule :

Un grand peuple, seigneur, dont cette cour est pleine,
Par des cris redoublés demande à voir la reine. (*Pomp.*, V, 5.)

PEUR. QUE VOUS AVEZ DE PEUR! comme *que vous avez peur :*

Que vous avez de peur que le marché n'échappe! (*Suite du Ment.*, IV, 3.)

— N'AVOIR PAS DE PEUR DE QUELQUE CHOSE, comme *n'en avoir pas peur :*

N'en ayez pas de peur. (*La Veuve*, III, 4.)

— DE PEUR QUE, suivi d'un verbe à l'indicatif. Emploi très-singulier :

*De peur qu'*a cet amour d'être encor impuissant
Il n'ose plus paroître. (*La Gal du Pal.*, III, 10.)

C'est-à-dire : Cet amour, dans la peur qu'il a d'être encore impuissant, n'ose plus paraître.

— DE PEUR QUE, pour *de peur que.. ne :*

Mon désespoir n'osoit agir en sa présence,
De peur que mon tourment aigrît ses déplaisirs. (*La Suiv.*, IV, 8.)
... *De peur qu'*on me contraigne. (*Nicom.*, I, 1.)

« Il faudrait, dit Voltaire, pour que la phrase fût exacte, *qu'on ne me contraigne*... La suppression du *ne*, dans le cas où il est d'usage, est une licence qui n'est permise que quand la force de l'expression la fait pardonner. »

PEUT-ÊTRE. UN GRAND PEUT-ÊTRE, une chose très-douteuse :

Peut-être qu'il le dit, mais c'est *un grand peut-être*. (*La Ment.*, IV, 9.)

PHŒBUS. DONNER SUR LE PHŒBUS, comme *donner dans le phœbus :*

Tous ces discours de livre alors sont de saison,
Il faut feindre des maux, demander guérison,
Donner sur le phœbus, promettre des miracles,
Jurer qu'on brisera toute sorte d'obstacles,
Mais du vent et cela doivent être tout un. (*Mél.*, I, 1.)

PIÈCE, fig., comme *objet :*

La modestie et la générosité que vous y témoignez leur semblent des *pièces* rares, et surtout votre procédé merveilleusement sincère et cordial vers un ami. (*Lett. apolog.*)

PIED. JETER SOUS LES PIEDS DE, assujettir à :

Mais quand il vous *aura* dans le trône affermie,
Et *jeté sous vos pieds la puissance ennemie*,
S'en ira-t-il soudain aux climats étrangers,
Chercher tout de nouveau la gloire et les dangers? (*Don Sanche*, I, 1.)

— METTRE SA DERNIÈRE ESPÉRANCE EN SES PIEDS, mettre sa dernière espérance dans la rapidité de la fuite :

Nous sommes seul à seul. Quoi ! ton peu d'assurance
Ne met plus qu'en tes pieds sa dernière espérance ?
Marche, sans emprunter d'ailes de ton effroi,
Je ne cours point après des lâches comme toi. (*Clit.*, I, 9.)

PIERRE. FRUIT A PIERRE, fruit à noyau :

Là, la pomme et la poire, et la guigne et la prune,
D'une bonté de goût en ce lieu seul commune,
Font peine à bien juger quel est de meilleure eau,
Ou bien le *fruit à pierre*, ou le fruit au couteau.
(*Poés. div.*, Presbyt. d'Hénouv.)

PIGEON. UN SEMBLABLE PIGEON, pour signifier un parti aussi avantageux :

Éraste n'est pas homme à laisser échapper;
Un semblable pigeon ne se peut rattraper,
Il a deux fois le bien de l'autre et davantage. (*Mél.*, IV, 1.)

PILLAGE. ÊTRE EN PILLAGE A, être livré au pillage de :

Sous vous l'État n'*est* plus *en pillage aux* armées. (*Cinna*, II, 1.)

— PILLAGE, fig., en parlant d'emprunts littéraires :

J'ai traduit de Lucain tout ce que j'y ai trouvé de propre à mon sujet, et comme

je n'ai point fait de scrupule d'enrichir notre langue du *pillage* que j'ai pu faire chez lui, j'ai tâché pour le reste à entrer si bien dans sa manière de former ses pensées et de s'expliquer, que... (*Exam. de Pompée.*)

PIPEUR, avec un nom de chose, trompeur :

Que la foi des amants est un *gage pipeur!*
Que leurs serments sont vains et notre espoir trompeur!
(*La Pl. Roy.*, II, 1.)

Les novices de l'art avec tout leur encens,
Et leurs mots inconnus qu'ils feignent tout-puissants,
Leurs herbes, leurs parfums et leurs cérémonies,
Apportent au métier des longueurs infinies,
Qui ne sont, après tout, qu'un *mystère pipeur*
Pour se faire valoir, et pour vous faire peur. (*L'Illus. com.*, I, 2.)

Et d'une *pipeuse espérance* se donnent à croire d'en estre capables à leur tour. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 46.)—Le *pipeur* entretien. (TAHUREAU, *Poës.*, l'Amour champ.)

Mais quoi? les beaux yeux des bergères
Se trouveront aussi trompeurs
Que des cours les attraits *pipeurs?* (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 4.)

PIQUE. METTRE DEUX PERSONNES EN PIQUE, exciter une pique entre eux :

D'où lui vient cette humeur? Qui les *a mis en pique?* (*La Pl. Roy.*, II, 6.)

PIQUER, fig. PIQUER DE GÉNÉROSITÉ, comme on dit *piquer d'honneur :*

Je sais trop qu'un tyran est sans reconnaissance,
Pour en avoir conçu la honteuse espérance;
Et suis trop au-dessus de cette indignité
Pour te vouloir *piquer de générosité.* (*Héracl.*, III, 2.)

— ÊTRE PIQUÉ DE COLÈRE, être vivement animé de colère :

Et ce prince, *piqué d'*une juste *colère,*
S'emportera sans doute et bravera son père. (*Nicom.*, I, 5.)

« Piqué d'une juste colère » n'est pas français, dit Voltaire. On est piqué d'un procédé, et animé de colère. »

Certainement, animé de colère est plus dans l'usage que *piqué de colère;* mais ce dernier n'en était pas moins poétique et conforme à l'analogie. *Être piqué de*, et *piquer de* se joignaient autrefois, et jusque dans le dix-huitième siècle, à des substantifs nombreux pour signifier exciter vivement dans l'âme tel ou tel sentiment. Les exemples suivants en donneront une idée, et pourront servir aux écrivains amis d'une langue nette, expressive et pittoresque :

*Piqué d'*une noble honte et *d'*une juste indignation contre son courage qui lui a manqué. (BOSS., *Panég. de saint Pierre*, II.) — A cette vue ne vous sentez-vous

point *piquées d'*une pieuse et généreuse émulation? (BOURDAL., *Autre exhort. sur la char. env. un sémin.*, II.) — Voilà comment s'expliquoient autrefois les prophètes, pour exciter dans les esprits de leurs auditeurs cette émulation toute divine, *dont* ils tâchoient à les *piquer*. (Id., *Serm. pour le dim. dans l'oct. de l'Ascens.*, II.) — L'ambition est une noblesse d'âme, et c'est n'avoir point d'honneur, que de ne se sentir pas *piqué d'*une si belle passion. (Id., *Serm. sur le reniement de saint Pierre*, I.) — Vous vous sentiriez émus jusque dans le fond de l'âme, pénétrés, attendris, *piqués de* reconnaissance envers le meilleur de tous les maîtres. (Id., *Serm. sur la trahison de Judas*, II.) — La peine doit être aussi légère qu'il est possible, mais accompagnée de toutes les circonstances qui peuvent *piquer* l'enfant *de* honte et *de* remords. (FÉN., *De l'Éduc. des filles*, V.) — La cour étoit plus occupée du procès du comte d'Oxford, qui se poursuivoit avec vigueur au parlement. Ses amis publioient néanmoins que ce n'étoit qu'une feinte; et, pour *piquer* le roi *d'*honneur et *de* reconnoissance, ils se tuoient de répéter qu'il n'y avoit pas d'apparence que Sa Majesté voulût perdre un seigneur qui avoit rendu des services si considérables à la maison d'Hanovre. (PREVOST, *Mém. d'un homme de qual.*, X.) — Te refuser parce que tu es trop riche!... L'action est belle, au reste, et me *pique de* générosité. (ROCH. DE CHABANNES, *Les Amants généreux*, I, 3.)

On disait d'une manière analogue sans *de :*

Henri ne s'endormoit pas si fort dans les plaisirs qu'il ne songeât quelquefois à ses affaires, étant réveillé et vivement *piqué* par les remontrances des ministres de sa religion et par les reproches de ses vieux capitaines huguenots. (PÉRÉFIXE, *Hist. de Henri IV*, 1re p., 1580.)—Dieu se présente à elle; il lui jette un rayon de lumière, il l'invite, il l'attire, il *pique* son désir. (BOSS., *Disc. sur l'union de J.-C. avec son épouse.*) — Ne proposez plus à une jeunesse imprudente les dignités de l'Église, comme un moyen de *piquer* son ambition. (Id., IVe *Serm. pour le jour de Pâq.*, II.) — Cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la *piquer* davantage et qu'à l'allumer. (BOURD., *Serm. pour le* XVIe *dim. après la Pent.*, I.) — Nous n'envisageons pas comme eux cette immortalité où ils aspiroient, et dont l'espérance les *piquoit*, les encourageoit, les emportoit au travers de tous les obstacles. (Id., *Serm. pour la Touss.*, III.) — Des marques d'honneur, et de justes récompenses attachées au mérite, *piquent* et réveillent l'industrie. (ROLLIN, *Traité des études*, l. VI, c. 2, art. 1.)

— SE PIQUER, s'affliger :

Après tout, entre nous, confesse franchement
Qu'une fille en ces lieux qui perd un frère unique,
Jusques au désespoir fort rarement *se pique*. (*Mél.*, IV, 10.)

— SE PIQUER, avec un nom de chose, devenir plus cuisant, plus amer, s'aigrir :

Ce que j'eus lors de joie augmente mon regret;
Par là mon désespoir davantage *se pique*. (*La Gal. du Pal.*, III, 11.)

PIRE, subst. SON PIRE, ce qu'il y a de pis pour lui :

Ma colère l'épargne et n'en veut qu'à Cléandre :
Il verra que *son pire* étoit de se méprendre. (*La Pl. Roy.*, V, 4.)

PIS. METTRE A FAIRE PIS LE SORT, le braver, le défier :

Que les hommes, les dieux, les démons et le sort
Préparent contre nous un général effort,
Je *mets à faire pis*, en l'état où nous sommes,
Le sort et les démons, et les dieux et les hommes. (*Hor.*, II, 3.)

PISTOLE. LA PISTOLE EN MAIN, comme *l'argent en main :*

Allons sans perdre temps lui payer ma vengeance,
Et, *la pistole en main*, presser la diligence. (*Mél.*, II, 3.)

PITEUX, avec un nom de chose, déplorable :

Vit-on jamais une âme en un jour plus atteinte
De joie et de douleur, d'espérance et de crainte,
Asservie en esclave à plus d'événements,
Et le *piteux* jouet de tant de changements? (*Hor.*, IV, 4.)

Cet adjectif est aujourd'hui familier et d'un emploi très-restreint.

PLACÉ. CŒUR LE MIEUX PLACÉ, cœur le plus noble :

J'aimois quand j'étois jeune, et ne déplaisois guère.
Quelquefois de soi-même on cherchoit à me plaire,
Je pouvois aspirer au *cœur le mieux placé*. (*Pulch.*, II, 1.)

PLAIE, fig., dans le sens de peine d'amour :

De mon frère par là soulage un peu les *plaies;*
Accorde un faux remède à des douleurs si vraies. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

PLAINDRE, v. a. PLAINDRE QUELQUE CHOSE, exprimer des plaintes, des regrets de la perte, de la privation de quelque chose :

Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler :
J'aime ce qu'il me donne, et je *plains* ce qu'il m'ôte. (*Hor.*, II, 3.)

— PLAINDRE, neutr., comme *se plaindre :*

Et Cléone et le roi s'y jettent pour l'éteindre :
Mais (ô nouveau sujet de pleurer et de *plaindre!*)
Ce feu saisit le roi, ce prince en un moment
Se trouve enveloppé du même embrasement. (*Méd.*, V, 1.)

Corneille dit encore DONNER A PLAINDRE, pour signifier donner sujet de se plaindre :

Mais votre trop d'amour pour cet infâme époux
Vous *donnera* bientôt *à plaindre* comme à nous. (*Hor.*, III, 6.)

On rencontre de nombreux exemples de *plaindre* empl. neutr. :

Ceulx sont les maulx que vous avez,
Desquelz à moy je vous voy *plaindre*. (*Le Débat de deux demois.*)

A quoy me serviroit de crier ny de *plaindre?*
(GOUGEN., *Com. des Coméd.*, la Courtis., I, 1.)

Aussy l'ay-je ouy *plaindre* d'un libraire, qui, par avarice ou jalousie des autres, a faict imprimer cet œuvre en petits caractères mal corrects et mal playsants. (*Sat. Mén.*, Disc. de l'Imprim.) — C'estoit donc un spectacle assez extraordinaire de voir un homme les larmes aux yeux, vomissant le sang par la bouche, s'écriant comme un perdu, protester néantmoins en mesme temps que celuy qui le mettoit en cet estat et le faisoit *plaindre* de la sorte ne luy faisoit aucune douleur. (*Hist. du poëte Sibus*, Var. hist. et litt., t. VII.)

C'est fait de moi, quoi que je fasse,
J'ai beau *plaindre* et beau soupirer,
Le seul remède en ma disgrâce,
C'est qu'il n'en faut point espérer. (MALH., *Sonn.*)

Je n'ay fait jour et nuit que *plaindre* et soupirer. (RACAN, *Sonn.*)

Ce n'est pas, toutefois, que pour m'écouter *plaindre*
Je tâche par ces vers à pitié vous contraindre. (RÉGNIER, *Elégie*, I.)

S'il est vrai sans faveur que tu l'écoutes *plaindre*. (Id., *ibid.*, IV.)

L'amour est la source de toutes les passions: et comme il nous fait aimer tout ce qui est avantageux à ce que nous aimons, il nous fait haïr tous les maux qui lui peuvent arriver, et nous fait *plaindre* et gémir lors qu'ils lui arrivent. (ARN., *Fréq. comm.*, préf., XXXVII.)

On verra tout frémir, tout *plaindre* et soupirer. (PRADON, *La Troade*, V, 2.)

Elle se conduit avec tant de sagesse et s'accommode si bien aux volontés de son mari, qu'on ne l'ouit jamais *plaindre* ni de ce long séjour ni d'autres choses dont les autres se plaignent souvent. (FLÉCH., *Mém. sur les grands jours d'Auvergne*, 2e édit., p. 47.) — Nous vous entendons souvent *plaindre* sur les désordres de vos peuples. (MASS., *Disc. synod.*, XII.)

Plaindre, dans ceux de ces exemples où se trouvent les verbes *faire*, *voir*, *écouter*, *ouïr*, *entendre*, pourrait être considéré comme employé neutralement par suite de l'ellipse qu'entraînent habituellement, dans des cas pareils, *faire*, *voir*, *écouter*, etc. Lire, à notre article PRONOM PERSONNEL (ELLIPSE DU), plusieurs exemples analogues. Du reste, l'emploi véritablement neutre de *plaindre* pour *se plaindre*, fréquent au seizième siècle, était devenu rare au dix-septième.

PLANCHE, fig. FAIRE UNE PLANCHE A, préparer, ménager :

Flatte-la de ma part, promets-lui tout de moi :
Dis-lui que si l'amour d'un vieillard l'importune,
Elle *fait une planche à sa bonne fortune;*
Que l'excès de mes biens, à force de présents,
Répare la vigueur qui manque à mes vieux ans;
Qu'il ne lui peut échoir de meilleure aventure. (*La Suiv.*, II, 1.)

PLANT, pour désigner la disposition suivant laquelle les arbres sont plantés :

Ici l'ordre est gardé de la mathématique :
Tant d'arbres en leur *plant* n'ont point de ligne oblique.
(*Poés. div.*, Presbyt. d'Hénouv.)

PLAT. Suivant le *Dictionnaire de l'Académie*, l'ancienne locution proverbiale et figurée : « *Il n'en saurait faire un bon plat*, se dit de quelqu'un qui tâche inutilement d'excuser une faute, ou qui veut dire quelque chose qu'on croit ne devoir pas produire un bon effet. » Corneille dit, dans le sens contraire, FAIRE UN MAUVAIS PLAT DE... :

> Obéir par avance est un jeu délicat,
> *Dont* tout autre que lui *feroit un mauvais plat.* (*Suite du Ment.*, IV, 3.)

PLÉGE, gage, caution, garantie :

> Monsieur, reposez-vous sur ma subtilité :
> Il faudra malgré lui qu'il donne dans le piége,
> Ma tête sur ce point vous servira de *piége*,
> Mais aussi, vous savez... (*Mél.*, II, 5.)

PLÉGER QUELQUE CHOSE, le garantir, en répondre :

> Et j'estime si peu ces nouvelles amours,
> Que je te *plége* encor son retour dans deux jours. (*La Pl. Roy.*, II, 4.)

MUSTAP. Et n'ai-je aucun ami qui travaille pour moi?
HERMIN. Nul que le bon Acmat, qui *plége* votre foi. (MAIRET, *Le Gr. Solim.*, IV, 3.)

PLEIN DE, plein de la pensée, du souvenir de :

> Encor tout étonnée,
> Toute tremblante encor au seul nom d'hyménée,
> *Pleine de* son pays, *pleine de* ses parents,
> Il lui passe en l'esprit cent chagrins différents. (*Sur.*, II, 1.)

— EN PLEINE PLACE, au milieu de la place remplie de peuple :

> Si vous voulez calmer toute cette tempête,
> Il faut *en pleine place* abattre cette tête. (*Héracl.*, III, 4.)

— A PLEINS YEUX, avec des regards avides :

> Marcelle les contemple à ses pieds expirants,
> Jouit de sa vengeance et d'un regard avide,
> En cherche les douceurs jusqu'au cœur de Placide;
> Et tantôt se repaît de leurs derniers soupirs,
> Tantôt goûte *à pleins yeux* ses mortels déplaisirs. (*Théod.*, V, 8.)

La locution *à pleins yeux* est rare. On a dit, dans un sens différent, de nos jours :

Elle s'arrêta quand elle fut devant le lit des bessons, où Sylvinet dormait encore *à pleins yeux*. (G. SAND, *La Petite Fadette*, III.)

— A PLEINS VŒUX, de tous ses vœux :

> Votre zèle étoit faux, si seul il redoutoit
> Ce que le monde entier *à pleins vœux* souhaitoit. (*Pomp.*, III, 2.)

PLEUVOIR, fig., en parlant de l'or qui descend en pluie :

Je sais que Danaé fut son indigne mère,
L'or qui plut dans son sein l'y forma d'adultère. (*Androm.*, IV

— PLEUVOIR, fig., en parlant d'argent donné en abondanc

Adieu, de ton côté si tu fais ton devoir,
Tu dois croire du mien que je ferai *pleuvoir*. (*Le Ment.*, IV
Si vous vous mariez, il ne *pleuvra* plus guère. (*Ibid.*, V

PLONGER, v. a., fig. :

Et ce qu'ils ont osé contre leur servitude
N'en a rendu le joug que plus fort et plus rude.
Qu'a fait Mandonius, qu'a fait Indibilis,
Qu'*y plonger plus avant leurs trônes avilis ?* (*Sertor.*, I

Plonger leurs trônes plus avant dans la fange de la servit image aussi belle que juste dans une pièce généralement gligée.

PLUIE, fig., en parlant d'argent :

Chère amie, entre nous, toutes tes révérences
En ces occasions ne sont qu'impertinences,
Si ce n'est assez d'une (bourse) ouvre toutes les deux,
Le métier que tu fais ne veut point de honteux.
Sans te piquer d'honneur, crois qu'il n'est que de prendre.
Et que tenir vaut mieux mille fois que d'attendre,
Cette *pluie* est fort douce, et quand j'en vois pleuvoir,
J'ouvrirois jusqu'au cœur pour la mieux recevoir. (*Le Ment.*, IV
Mettons cette *pluie* à couvert. (*Ibid.*, IV

PLUPART, la plus grande partie. LA PLUPART DU BIEN :

Que cette disgrâce me met hors d'état de faire encore subsister ce fils da service, où il a consumé *la plupart de mon peu de bien* pour remplir avec hon le poste qu'il y occupe. (*Lett.*)

Cette locution composée, qui s'écrivait autrefois en deux m avec ou sans trait d'union, et remplaçait *la plus grande p* usitée auparavant, s'employait dans des cas très-nombreux, parlant de choses matérielles ou morales, pour signifier la grande partie :

... Et dura le passage des gens-d'armes celuy jour, et la *plus-part* du je (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 25.) — Depuis son couronnement il reconq Paris, Ponthoise et la *plus part* de son royaulme. (J. DU CLERQ, *Mém.*, I, I Il prie les lecteurs que l'on ne face pas comparaison du stile d'un homm guerre à l'éloquence d'un excellent orateur qui y avoit employé la *plus pa* sa vie. (AMYOT, *Vies*, J. Cæsar.) — Il estudioit et escrivoit la *plus part* de la à la lampe. (Id., *ibid.*, Démosth.) — Un nommé Scipion Brandano, homm

mauvaise vie, et comme tel, banny de mon royaume, apres avoir espousé la veufve du feu procureur Bourdin, personnage de grande doctrine et de beaucoup de moyens, et avoir dissipé mal à propos la *pluspart* des biens et substance de ceste maison et vendu le reste, s'est enfin retiré hors de mon dict royaume. (*Let. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 381, au grand-duc de Toscane, 30 juin 1595.) — La *plus part* de la trouppe est remplie d'amour, qui... (D'URFÉ, *l'Astrée*, à la berg. Astrée.) — Nous estions alors à Vienne, où est la *pluspart* des possessions de Rosidor. (Id., *ibid.*, I, 8.) — Je fus contrainct de me mettre sur un lit, d'où je ne bougeay de la *pluspart* du jour. (Id., *ibid.*, II, 4.) — Employant le jour à servir ses maîtres, et la *plupart* de la nuit à étudier, il fit des progrès si considérables... (BAYLE, *Dict. crit.*, art. RAMUS.)

Aujourd'hui *la plupart* est un collectif partitif signifiant toujours et uniquement le plus grand nombre, excepté dans quelques locutions conservées de l'ancienne langue, comme *la plupart du temps*.

PLUS, pour *le plus*, comparatif au lieu du superlatif, à la manière des Latins :

Ton sexe qui défend ce que *plus* il désire,
Voit fort à contre-cœur... (*Clit.*, V, 3, 1res éd. jusqu'à 1644 inclus.)

Vos discours par les leurs ne sont pas effacés,
J'en garde en mon esprit les forces *plus* pressantes,
Et toutes vos raisons me sont encor présentes. (*Hor.*, V, 3.)

Le jour est encor long, et, ce qui *plus* m'effraie,
La moitié de l'avis se trouve déjà vraie. (*Pol.*, II, 4.)

Le trône de mon père
Ne fait pas le bonheur que *plus* je considère. (*Nicom.*, IV, 5.)

Ce n'est pas, en effet, ce qui *plus* m'embarrasse. (*Sertor.*, IV, 2.)

Moins de maux s'épandroient par toutes les contrées,
Le trouble et le scandale y naîtroient moins souvent,
Et des cloîtres *plus* saints les murailles sacrées
Donneroient moins d'entrées
A l'esprit décevant. (*Imit.*, I, 3, éd. 1651.)

Tout ce qui *plus* le souille,
C'est cet impur attachement. (*Ibid.*, II, 1.)

Rien de plus fréquent autrefois :

Di-moy, mon fils aisné, ma substance *plus* chère. (*La Compl. de France.*)

Car le vers *plus* coulant est le vers *plus* parfait.
(JOACHIM DU BELLAY, *Le Poëte courtisan.*)

Il faut tousjours courir au bien *plus* necessaire. (L.-C. DISCRET, *Aliz.*, I, 4.)

Je croy que sous l'habit de ces trois bavolettes,
Nous voyons de la cour les dames *plus* parfaites. (Id., *ibid.*, III, 3.)

Un Italien ne peut avoir faict un ouvrage si françois et si poly, qui montre une parfaicte cognoissance de toutes les affaires, et du naturel de toutes les personnes *plus* signalees de France. (*Sat. Mén.*, Disc. de l'impr.)

Il se veut rendre assubjettis,
Par les moiens les plus petits,
Les fronts *plus* hautains de la terre. (D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, préf.)

C'est en ces siéges lents, ces siéges sans pitié,
Que des seins *plus* aimants s'envole l'amitié. (Id., *ibid.*, I.)

Car il paioit mieux qu'eux, mieux qu'eux avoit souci
D'assembler, de cercher les esprits *plus* habiles. (Id., *ibid.*, II.)

L'occasion s'offrit que Henri, second roy,
En la Mercuriale ordonna par sa loy
Le feu pour peine deüe aux ames *plus* constantes. (Id., *ibid.*, III.)

Cet acte d'infamie avoit esté joué en la plus splendide compagnie et sur l'eschaffaut *plus* relevé de la chrestienté. (Id., *Hist. univ.*, V, 3, 1re éd.)

Je veux marquer au lieu *plus* proche de vos cœurs
Un chiffre égal... (VÉRONNEAU, *L'Impuissance*, III, 3.)

Luy, qui n'eust jamais peur des bras *plus* furieux,
D'un vieux fou, d'un jaloux, apprehende les yeux !
(SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 1re journ., IV, 4.)

Pourquoy repousses-tu mes prières *plus* sainctes ?
(Id., *ibid.*, 2e journ., I, 1.)

Le roussin *plus* fougueux par la bouche est mené.
(Id., *ibid.*, III, 1.)

Pendant la guerre, j'ai couru où le feu estoit *plus* allumé pour l'estouffer. (*Lett. miss. de Henri IV*, Aux députés du clergé, 28 sept. 1598.) — Fleurial, mon ami, tu perds aujourd'hui celui qui avoit *plus* d'envie de te faire du bien. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 9.) — Je vous le jure par tous les serments qui nous sont *plus* saincts et sacrez. (Id., *ibid.*, II, 10.)—Faites le jugement de moi qu'il vous plaira, pourvu que vous croyiez que vous venez en ma mémoire comme l'un des hommes du monde de qui j'estime *plus* l'amitié. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 4 sept. 1608.)

Et c'est aux *plus* saints lieux que leurs mains sacriléges
Font *plus* d'impiétés. (Id., *Ode à Louis XIII*, 1627.)

Sous les herbes *plus* fueilluës et *plus* espoisses, les serpens et coleuvres font leur retraicte. (*Caq. de l'acc.*, 8e journ.)

Mes amis *plus* secrets ne m'osent approcher.
(*Le Parn. satyr.*, p. 3, édit. 1625, in-8°.)

La première de toutes les lois dans les royaumes héréditaires, et celle qui peut avec *plus* de raison en être appelée la loi fondamentale, est celle qui en règle la succession. (ARNAULD, *Apol. pour les cathol. d'Anglet.*, XIII.) — Le lien qui les unissoit *plus* fortement étoit celui de la vertu. (LA RUE, *Orais. fun. du Dauphin et de la Dauph.*, II.) — Nous craignons la censure du monde; et par là nous avoüons au monde que nous n'avons pas assez de force pour le mespriser, dans les conjectures mesmes où nous le jugeons *plus* mesprisable. (BOURD., *Serm. pour le 2e dim. de l'Av.* Sur le respect humain, I.) — Le choix d'un état est, de toutes les circonstances de la vie, celle où la méprise est *plus* ordinaire : le choix d'un état est de toutes les circonstances de la vie celle où la méprise est *plus* à craindre. (MASS., *Serm. sur la vocat.*) — Un grand plaisir qui vient lorsqu'on s'y attend le moins est celui qu'on goûte avec *plus* de douceur. (Mme DE VILLED., *Amours des grands hommes*, Bussy d'Amboise, I.)

Mais puisque l'avenir, en ses replis *plus* sombres,
N'a rien dont mes regards ne pénètrent les ombres.
(PERRAULT, *Poëme de la peint.*)

On employait et l'on emploie encore quelquefois le superlatif dans un premier membre de phrase, et le comparatif dans un autre :

Je veux que sachez *la plus* grande adventure, et le cas *plus* estrange et nouveau dont on oyt jamais parler depuis que le monde est monde. (LARIVEY, *Le Morfondu*, v, 6.)

Moy de qui les beaux yeux eschauffoient de leurs flammes
Les lieux *plus* esloignez et *les plus* froides ames.
(SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 2e journ., I, 1.)

Qui choisirons-nous? *Le plus* vertueux, *le plus* sage, *le plus* vaillant? Mais nous voilà incontinent aux mains : chacun dira qu'il est ce *plus* vertueux, ce *plus* vaillant, ce *plus* sage. (NIC., *Ess.*, *Traité de la grand.*, I, 5.)

Ce que ces derniers exemples montrent particulièrement, c'est qu'en réalité nous n'avons pas en français de superlatif.

— PLUS, signifiant quelque chose de pis :

Au nom des dieux ne me le nommez pas,
Son nom seul *me prépare à plus que le trépas.* (*Sur.*, I, 3.)

— PLUS, sans négation, encore, davantage :

Elle est trop dans son cœur, on ne l'en peut chasser;
Et c'est folie à nous que de *plus* y penser. (*La Gal du Pal.*, I, 3.)

Que ce soit toutefois sans qu'il vous prenne envie
De les *plus* essayer au péril de ma vie. (*Ibid.*, v, 4.)

Les Mores ont appris par force à vous connoître,
Et tant de fois vaincus, ils ont perdu le cœur
De se *plus* hasarder contre un si grand vainqueur. (*Le Cid*, II, 3.)

Tais-toi, si jamais *plus* tu me viens avertir... (*Le Ment.*, I, 5.)

Donne-lui cette lettre, et moi, sans *plus* mentir,
Avec les prisonniers j'irai me divertir. (*Suite du Ment.*, I, 6.)

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que pressent de mes lois les ordres légitimes,
Et qui, désespérant de les *plus* éviter,
Si tout n'est renversé, ne sauroient subsister. (*Cinna*, v, 1.)

Enfin, madame, il est temps de vous rendre,
Le besoin de l'État défend de *plus* attendre. (*Héracl.*, I, 2.)

Reprochez-moi plutôt toutes mes injustices,
Que de *plus* ravaler de si rares services. (*Agés.*, v, 7.)

Signification autrefois très-commune :

Venez en trestous sanz *plus* dire. (*La Pass. de Nostre-Seigneur.*)

Dieux, que vous estes mensongère !
Maudit soit qui *plus* vous croira. (DESPORTES, *Villanelle.*)

Escoute, il n'est jà besoing
De nous y rompre *plus* la teste. (*Farce des Cris de Paris.*)

A quoy veux-je *plus* vivre, puis que j'ay perdu mes escus, que j'avois si soigneusement amassez, et que j'aymois et tenois plus chers que mes propres yeux? (LARIV., *Les Esprits*, III, 6.) — J'ay perdu mon tresor, sans lequel je pers l'envye de *plus* vivre. (Id., *ibid.*, IV, 2.) — Se pourra-il jamais faire que je croye *plus* aux parolles et larmes des femmes? (Id., *La Constance*, IV, 2.)

Mon bras a fait périr ma maîtresse et mon frère,
Mon amour et mon sang. Hélas! qu'attends-je *plus?*
(RICHELIEU, *Mirame*, V, 5.

Permettez-moi de vous dire que je romprai tout commerce avec vous, si je vois *plus* dans vos lettres ce grand vilain mot de Monsieur au haut de la page, avec quatre doigts entre-deux. (DESPR., *Lett. à Brossette*, 10 juill. 1701.) — On défendit par cette occasion à tous les volontaires de *plus* suivre, s'ils n'étoient commandés. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. II, 1664.) — Ferrat Bei, Turc naturel, gouverneur de Constantine, commandoit en roi sans presque *plus* reconnoître le Divan d'Alger qui l'avoit établi. (Id., *ibid.*)

Qu'aviez-vous *plus*, destins, à me faire endurer? (ST-ÉVREM., *Sonn.*)

— PLUS. Bel exemple d'inversion :

Plus grande en est la peine, et *plus* grande est la gloire.
(*Imit.*, I, 3, éd. 1651.)

Et parmi ces objets, ce qui *le plus* m'afflige. (*Pomp.*, V, 4.)

On a prétendu, dans une critique déjà citée du siècle dernier, qu'il n'est pas permis dans le style noble de placer ainsi l'adverbe au-devant du verbe, et qu'on ne peut pas dire en vers héroïques, *ce qui davantage me plaît, et ce que patiemment je supporte, et ce que à contre-cœur je fais, ce que prudemment je diffère*. Observation étroite et ignorante, et digne à peine d'être mentionnée.

Un grand poëte de nos jours a parfaitement dit :

Plus obscure est la nuit et plus l'étoile y brille!
(LAMART., *Harm.*, IV, Rép. aux *Adieux* de W. Scott.)

— PLUS, avec *d'autant mieux*, au lieu de *plus* répété :

Plus une âme est humiliée,
Plus elle s'est étudiée
A ce noble ravalement :
D'autant mieux cette ferme base
Soutient la haute et sainte extase
Où je l'élève en un moment. (*Imit.*, III, 43.)

— Voici une autre inversion où l'on voit l'heureuse liberté de construction qui est particulière à Corneille :

Rien *plus* ne le retarde, et déjà ses trompettes
Aux confins de l'Artois lui servent d'interprètes. (*Les Vict. du roi en* 1667.)

— Il faut encore signaler dans Corneille cet emploi particulier de *plus, plus :*

> Dans une heure au plus tard vous essuierez ses larmes;
> Et l'heur de vous revoir lui semblera *plus doux*,
> *Plus* elle aura pleuré pour un si cher époux. (*Pol.*, I, 1.)

Nous avons dit *emploi particulier*, pour nous, mais non pas pour le dix-septième siècle; car nous pourrions citer de nombreux exemples comme les suivants :

> Devient *plus* violent, *plus* il se voit gêné. (T. CORN., *Le Comte d'Essex*, II, 1.)
> Mon sort est *plus* cruel, *plus* je l'ai cru propice. (QUIN., *Astrate*, III, 2.)

— TANT PLUS, avec *moins* pour antécédent :

> Ce cavalier, monsieur, n'a rien qui lui ressemble,
> L'autre est de moindre taille, il a le poil plus blond,
> Le teint plus coloré, le visage plus rond,
> Et je le connois *moins*, *tant plus* je le contemple. (*Suite du Ment.*, I, 4.)

— PLUS, avec suppression du second *plus :*

> Il eut trop de vertu pour tant d'inquiétude;
> Il ne soupçonna point sa main d'ingratitude,
> Et fut contre un tyran d'autant *plus* animé,
> Qu'il en reçut de biens et qu'il s'en vit aimé. (*Cinna*, III, 2.)

Grammaticalement, il faudrait : qu'il en reçut plus de biens et qu'il s'en vit plus aimé.

— PLUS, correspondant à *d'autant moins*, avec inversion :

> Un oracle jamais ne se laisse comprendre;
> On l'entend *d'autant moins* que *plus* on croit l'entendre. (*Hor.*, III, 1.)

— PLUS QUE DE, trop. Voir notre article LATINISME.

PLUTOT, séparé par un long intervalle de *que :*

> Ils combattront *plutôt* et l'une et l'autre armée,
> Et mourront par les mains qui leur font d'autres lois,
> *Que* pas un d'eux renonce aux honneurs d'un tel choix. (*Hor.*, III, 2.)
> Mais que *plutôt* le ciel me foudroie à vos yeux,
> *Que* je songe à répandre un sang si précieux. (*Perth.*, V, 2.)

On trouve de même :

> *Plus tost* par un poison je me verray vengée
> *Qu'*estre toujours plaignante et jamais soulagée.
> (SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 2e journ., I, 1.)
> Non! meurs *plustost*, pauvrette, en imputant ta mort
> A la malignité des astres et du sort,
> *Qu'*à ce traistre complot pour guairir condescendre. (Id., *ibid.*

Las! madame, *plustost* se darde le tonnerre
Sur mes cheveux grisons, et m'engouffre sous terre,
Qu'il avienne par moy quelque faute de vous. (Id., *ibid.*, 2e jou

Moy, je verray *plustost* rebrousser le Jordan
Jusqu'au plus haut sommet du palestin Liban,
Je verray le dieu blond qu'à Delphes on adore
Se lever au couchant, se coucher à l'aurore,
Que de voir ma promesse aller contre son cours,
Ou se perdre sans moy le soleil de mes jours;
Et *plustost* du cahos je reverray la guerre,
Le feu confus en l'eau, l'air opprimé de terre,
Que des flots du malheur mes amours submergez,
Ou craintifs, ou muets, de peine surchargez. (Id., *ibid.*, 2e jour

Je me coupperay *plustost* cette langue avec les dents, *qu*'elle en parlast mot. (LARIVEY, *Le Morfondu*, I, 5.)

La Seine dans son lict verra *plustost* son onde
Rebrousser contremont sa source vagabonde,
Et *plustost* le soleil luira dans les enfers,
Que seulement je pense à sortir de mes fers. (RACAN, *Ber*

Je choisiray *plustost* d'épouser le trépas
Que jamais vous voyez vostre vaine entreprise
Rendre dessous vos loix ma liberté sousmise. (Id., *ibid*

Ici *que vous voyez* forme un solécisme; il faudrait *q voyiez*.

Que *plustost* je périsse en l'infernale flame
Que jamais ce désir me tombe dedans l'ame! (*Id.*, *ibi*

Non, non, *plutôt* sur moi tombe cent fois la foudre,
Qu'on m'oblige à changer ce que j'osai résoudre. (T. CORN., *Maxi*

POIDS. D'UN SI GRAND POIDS, si pesant :

Que c'est un sort fâcheux, et triste que le nôtre,
De ne pouvoir régner que sous les lois d'un autre,
Et qu'un sceptre soit cru *d'un si grand poids* pour nous,
Que pour le soutenir il nous faille un époux. (*D. San*

— POIDS, en parlant de vers, pour *lourdeur* :

Leur dureté rebute, et leur *poids* incommode...
(*Au roi, sur son retour de*

— N'ÊTRE PAS ENCORE DU POIDS DE, n'avoir pas encore le l'autorité de :

Vous n'avez commandé que sous des généraux
Et *n'êtes pas encor du poids de* vos rivaux. (*Pulc*

POIL, pour *cheveux*, dans le style sérieux :

Bourreau, qui, secondant son courage inhumain,
Au lieu d'orner son *poil*, déshonores sa main. (*Clit.*, V, 4,

Poil, comme *perruque*, a été longtemps un terme noble en parlant de la chevelure; mais, à l'époque de *Clitandre*, il devenait déjà trivial dans cette signification; aussi, dans les éditions postérieures à la première, Corneille le remplaça-t-il par *cheveux :*

O toi qui, secondant son courage inhumain,
Loin d'orner ses cheveux, déshonores sa main.

POINT, subst. METTRE LE BONHEUR DE QUELQU'UN A SON POINT, le mettre au comble :

Que je serois heureux si je ne t'aimois point!
Ton malheur *auroit mis mon bonheur à son point.* (*La Pl. Roy.*, III, 4.)

— A TEL POINT QUE, à quelque point que :

Je crois que Brute même, *à tel point qu'*on le prise,
Voulut plus d'une fois rompre son entreprise. (*Cinna*, III, 2.)

— AU POINT DE (un infin.), au moment de :

Au point de se former, mes desseins renversés
Et mon désir trompé poussent, dans ces contraintes,
Sous de faux mouvements de véritables plaintes. (*La Gal. du Pal.*, I, 9.)
... *Au point d'*exécuter. (*Sert.*, I, 1.)

POINTE. RÉPARER UNE INJURE A LA POINTE DES ARMES :

Commandez que son bras nourri dans les alarmes
Répare cette injure à la pointe des armes. (*Le Cid*, II, 6.)

— Fig. LA POINTE DE L'APPÉTIT :

Lorsque de part et d'autre un couple qui s'entr'aime
Abuse dextrement de cette liberté
Que permettent les lois de la civilité,
Et que le peu souvent que ce bonheur arrive,
Piquant notre *appétit*, rend *sa pointe* plus vive.
(*La Veuve*, I, 1, 1res éd. jusqu'à 1654 inclus.)

On trouve dans un sens analogue *la pointe de la saveur*, pour signifier ce que le sens du goût a de fin, de délicat :

La longue habitude de mépriser le plaisir du goût avait éteint en lui toute *la pointe de la saveur.* (Boss., *Panég. de S. Bern.*, I.)

On trouve aussi *la pointe du plaisir, la pointe de la volupté :*

La pointe du plaisir s'émousse par la souffrance. (Boss., *Abr. d'un serm. pour le trois. dim. de Pâq.*, III.) — Les affaires, outre qu'elles ont leur plaisir, grand et sensible aux ames bien faites, ajoutent je ne sais quelle force et quelle *pointe à* tous les autres *plaisirs.* (Pelliss., *Hist. de Louis XIV*, l. I, 1661.) — Le *plaisir* perd de *sa pointe* à proportion de sa durée. (Bourd., *Serm. pour le* XIXe *dim. de la Pent.*, II.) — Il n'y a rien aussi qui donne plus de *pointe à la volupté* que la peine qui l'a précédée. (Sénault, *De l'Usage des passions*, 2e p., 6e tr., 3e disc.)

POMPE. AVEC POMPE, avec éclat, dans un sens défavorable :

De quoi vous a servi d'avoir su me flatter,
D'avoir pris le parti d'un ingrat qui me trompe,
S'il ne fit le constant qu'afin de me quitter
Avecque plus de *pompe?* (*La Gal. du Pal.*, III, 10.)

— POMPE, au pluriel, dans le sens d'éclat :

Est-il environné de ces *pompes* cruelles
Dont à Rome éclatoient les victoires nouvelles.
(*Les Victoires du roi en* 1667.)

On a dit d'une manière analogue :

Et ne me puis passer de mettre par escrit et incorporer en ces presens memoires les *pompes*, l'ordre et la manière de faire desdictes noces. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, II, 4.)

POPULAIRE. UNE ERREUR POPULAIRE, une erreur accréditée parmi le peuple :

Elle-même a semé cette *erreur populaire*
D'un faux Héraclius qu'elle accepte pour frère. (*Héracl.*, I, 3.)

PORT, action d'apporter. LE PORT DE BONNES NOUVELLES :

Qu'un hymen doive unir nos ardeurs mutuelles!
Ah mon heur! pour *le port de si bonnes nouvelles*
C'est trop peu d'un baiser. (*Clit.*, V, 3, 1re éd. jusqu'à 1644 inclus.)

PORTE, fig. :

Voyant ainsi *la porte à ta fortune ouverte*
Je pourrois librement consentir à ma perte. (*La Suiv.*, II, 8.)

Seigneur, vos devins seuls ont causé notre perte.
Par eux *à tous nos maux la porte s'est ouverte.* (*Att.*, V, 1.)

— LES PORTES DU TRÉPAS :

Et, pour le rappeler *des portes du trépas*,
Si j'en dis un peu trop, ne t'en offense pas. (*La Gal. du Pal.*, III, 4.)

Un moment de visite à la triste Flavie
Des portes du trépas rappelleroit sa vie. (*Théod.*, III, 5.)

Pariez, madame, et dites quelle cause
A leur juste supplice obstinément s'oppose,
Ou laissez-nous penser qu'*aux portes du trépas*
Ils auroient des remords qui ne vous plairoient pas. (*Nicom.*, IV, 2.)

— DE PORTE A PORTE, en face, à brûle-pourpoint :

Jusque-là je suis assez glorieux pour vous dire *de porte à porte* que je ne vous crains ni ne vous aime. (*Leu. apoleg.*)

PORTÉE, s. f., dans le sens de capacité. N'ÊTRE POINT DE LA PORTÉE DE, comme on dit habituellement *n'être pas à la portée de :*

J'aime donc mieux laisser mourir
L'ardeur qui seroit maltraitée,
Que de prétendre à conquérir
Ce qui *n'est point de ma portée.* (*Poés. div.*, Stances.)

On lit dans les *Curiositez françoises* d'Ant. Oudin, *cela n'est pas de votre portée*, c'est-à-dire cela est trop relevé pour vous.

On trouve de même sans négation :

Cela *est* clair et *de la portée de* tout le monde. (NIC., *Cont. des Ess.*, Sur l'Évang. du mardi de la deux. sem. de car.)

— PAR DELA MA PORTÉE, au delà de ce que je puis :

Après la grâce qu'ils m'ont faite de ne point dédaigner ce qu'ils en ont vu, je pense avoir quelque droit d'espérer qu'ils ne me refuseront pas celle de se contenter de ce que je puis, et de n'exiger rien de moi *par delà ma portée.* (*Imit.*, préf. de 1652.)

PORTER, dans le sens d'*avoir*, au moral, ou de *montrer :*

Aussi, qui l'ose aimer *porte* une âme trop haute
Pour souffrir seulement le soupçon d'une faute. (*Pomp.*, II, 1.)

Ce que je veux de toi *porte* le caractère
D'une vertu plus haute et digne de te plaire. (*Perth.*, III, 3.)

Parmi ces grands sujets d'allégresse publique,
Vous *portez* sur le front un air mélancolique. (*La Tois. d'or*, I, 1.)

On trouve, au sens moral ou matériel, quantité d'exemples semblables ou analogues, dont le plus grand nombre, si ce n'est tous, seraient encore aujourd'hui d'excellent français :

Il faudroit donc estre insensible et *porter* un cœur de roche pour ne recevoir point les douces impressions de ses yeux. (LE MOULINET, *Les Agreables diversitez d'Amour*, 1613, p. 15.)

Ce monsieur Loyal *porte* un air bien déloyal. (MOL., *Le Tart.*, V, 4.)

Vous me *portez* tout l'air d'être de ces fripons
Qui rôdent pour entrer la nuit dans les maisons. (REGN., *Les Folies am.*, I, 5.)

Quoiqu'il soit Italien, et qu'il *porte* une face équivoque, il peut être un fort honnête homme. (LE SAGE, *Estév.*, I, 7.)—Il *portoit* bonne trongne et avoit presque dix mentons. (RABEL., I, 7.) — Tout le monde *portoit* sur le visage la joie que l'on avoit de mon retour. (Mlle DE MONTPENS., *Mém.*, 1652.) — La seule lecture du livre suffit pour convaincre qu'il *porte* tous les caractères d'une histoire très-réelle. (LE MAISTRE DE SACY, *Trad. de Tobie*, avert.) — Tout ce que vous recevrez de lui sera net, juste, précis, court et exact; du moins je n'ai rien vu de lui qui ne *portât* ce caractère. (FÉN., *Lett.*, au duc de Chevr., 22 juin 1702.)

— PORTER, dans le même sens, suivi d'un participe passé :

De qui même le front déjà pâle et glacé
Porte empreint le trépas dont il est menacé. (*Œd.*, I, 1.)

Si mon front *porte empreints* quelques troubles secrets,
Sachez que je n'en ai que pour vos intérêts. (*La Tois. d'or*, I, 1.)

— PORTER EN SOI QUELQUE HONTE, avoir en soi quelque chose de honteux :

Accepter de l'argent *porte en soi quelque honte.* (*Suite du Ment.*, I, 2.)

— PORTER DANS, porter à entrer dans :

Je crois qu'un bon dessein *dans* le cloître te *porte* :
Mais un dépit d'amour n'en est pas bien la porte. (*La Pl. Roy.*, V, 7.)

— PORTER A, avec un nom de chose pour sujet, faire qu'on se porte, qu'on se laisse entraîner à :

Où ne *portera* point un si juste courroux,
La honte de se voir sans l'empire et sans vous? (*Oth.*, IV, 1.)

— PORTER PLUS HAUT UNE CHOSE, la relever, l'exalter davantage :

Porte, *porte plus haut* le fruit de ta victoire,
Je t'ai donné la vie et tu me rends ma gloire. (*Le Cid*, III, 6.)

— PORTER SI HAUT A QUELQU'UN UNE CHOSE QUE, la relever tellement auprès de lui, la lui vanter à tel point que :

Mais *porte-lui si haut* la douceur de régner,
Qu'à cet éclat du trône il se laisse gagner. (*Rodog.*, I, 1.)

— Dans un sens analogue, sans régime indirect :

Votre Sparte *si haut porte* sa royauté
Que tout sang étranger la souille et la profane. (*Agés.*, V, 4.)

On trouve à peu près de même dans le sens de présenter comme une chose excessive :

A la première visite qu'elle en reçut, elle se plaignit du prince de Condé, et *porta si haut* l'outrage qu'il lui avoit fait, *que* le roy trouva sa haine assez juste pour en être de moitié. (BOURS., *Le Prince de Condé.*)

— SE PORTER A, suivi d'un substantif :

Nous leur nuisons, ma sœur; hors de notre présence
Elle *se porteroit à* plus de complaisance. (*La Pl. Roy.*, V, 7.)

— SE PORTER A, suivi d'un infinitif :

Volage, falloit-il pour un peu de rudesse
Vous porter si soudain *à* changer de maîtresse? (*La Gal. du Pal.*, V, 4.)

On a dit de même, ou d'une manière analogue :

On cesse de voir avec plaisir certains objets, et l'on *se porte à* en changer parce qu'on y trouve des défauts. (NICOLE, *Ess.*, Traité des quatre fins dernières, III, 10.)

—La ville de Londres *se portoit* sans peine à faire des avances d'argent. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, III.)

— SE PORTER, pour indiquer la manière dont vont les affaires de quelqu'un :

Ainsi de tous côtés primé par un rival,
Ses affaires sans moi *se porteroient fort mal.* (*La Veuve*, II, 4.)

J'ay grand regret de ne vous avoir depesché pour Rome dès que je vous en parlay ; car *mes affaires s'en feussent mieulx portées.* (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 607, à M. de Luxembourg, 24 juin 1596.)

PORTRAIRE, fig., peindre, tracer l'image, le portrait de :

Souffre-moi toutefois de tâcher à *portraire*
D'un roi tout merveilleux l'incomparable frère. (*Les Vict. du roi en* 1667.)

Sans te gêner l'idée après leur caractère,
Pour les bien exprimer, tu n'auras qu'à *portraire.* (*La Poés. à la Peint.*)

L'on diroit que les fleurs empruntent du soleil
Le gracieux émail de cet arc sans pareil,
Et qu'elles ont dessein d'en être les figures,
Et de *portraire* au vif toutes ses bigarrures,
Tant la vivacité des divers coloris
Forme naïvement les beautés de l'iris. (*Poés. div.*, Le Presb. d'Hénouv.)

— Part. passé, PORTRAIT :

Mais je reviens à vous, en qui je vois *portraits*
De ses perfections les plus aimables traits. (*La Veuve*, V, 7.)

L'emploi de ce participe passé, qui a tout à fait vieilli, était aussi heureux que celui de l'infinitif :

Les rois ont, entre les grands et inestimables trésors que le ciel répand largement sur eux, les vives images du savoir *pourtraictes* du seul crayon de leur divinité dans l'âme. (MONTAIGNE, *Essais.*)

PORTRAIT, subst., employé en parlant d'êtres vivants en tant qu'images de leur père :

Souffre que mes enfants accompagnent ma fuite ;
Que je t'admire encore en chacun de leurs traits,
Que je t'aime et te baise en *ces petits portraits.* (*Méd.*, III, 3.)

— PORTRAIT, fig., représentation fidèle :

Le poëme dramatique est une imitation, ou pour en mieux parler, un *portrait* des actions des hommes, et il est hors de doute que les portraits sont d'autant plus excellents qu'ils ressemblent mieux à l'original. (*Trois. disc.*)

— PORTRAIT, image, idée :

Souvenirs importuns d'une amante laissée,
Qui venez malgré moi remettre en ma pensée

Un *portrait* que j'en veux tellement effacer,
Que le sommeil ait peine à me le retracer,
Hâtez-vous de sortir sans plus troubler ma joie. (*Mél.*, III, 1.)

Laissez, mon cavalier, laissez aller Théante,
Il porte assez au cœur le *portrait* d'Amarante,
Je n'appréhende point qu'on l'en puisse effacer,
C'est au vôtre à présent que je le veux tracer. (*La Suiv.*, I, 5.)

Il forme des desseins beaucoup plus relevés,
Et de plus beaux *portraits* en son cœur sont gravés. (*Ibid.*, I, 8.)

Le traître n'eut jamais porté son cœur ailleurs;
Puisqu'il m'étoit donné, je m'en fusse saisie,
Et, sans prendre conseil que de ma jalousie,
Puisqu'un autre *portrait* en efface le mien,
Cent coups auroient chassé ce voleur de mon bien. (*La Pl. Roy.*, II, 3.)

Isabelle, toi seule, en réveillant ma flamme,
Dissipe ces terreurs et rassure mon âme,
Et sitôt que je pense à tes divins attraits,
Je vois évanouir ces infâmes *portraits*. (*L'Illus. com.*, IV, 7.)

Thomas Corneille, imitant encore la langue de son illustre frère, a dit :

Dans les maux que pour moi chaque moment redouble
Pouvez-vous m'envier la douceur de ce trouble,
Et voir avec regret qu'outré de mille ennuis
Je règne en votre cœur autant que je le puis?
Puisqu'on va me l'ôter, laissez-y-moi, de grâce,
Jusqu'à ce dur moment occuper quelque place,
Ce *portrait* que l'amour y peut avoir tracé
En sera, s'il le faut, assez tôt effacé. (*Pyrrhus*, I, 2.)

On a dit de même, ou d'une manière analogue :

Quand je la vey, quand mon ame esperduë
En devint folle, et d'un si poignant trait
Le fier destin l'engrava dans mon âme,
Que, vif ne mort, jamais d'une autre dame
Empreint au cueur je n'aurai le *portrait*. (RONS., *Amours*, I, 2.)

Amour coula ses beautez en mes veines,
Qu'autres plaisirs je ne sens que mes peines,
Ny autre bien qu'adorer son *portrait*. (Id., *ibid.*, I, 4, var. de l'éd. posth.)

En te suivant je volerois aux cieux;
Mais ce *portrait* qui nage dans mes yeux
Fraude tousjours ma joye entre-rompue. (Id., *ibid.*, I, XXIX.)

Toujours au cœur nous revient ce *portrait*,
Et maugré nous toujours nous accompaigne. (Id., *ibid.*, I, CIII.)

Devant les yeux nuict et jour me revient
Le saint *pourtrait* de l'angelique face. (Id., *ibid.*)

Alors que dans ton sein mon *portrait* fut tracé,
Le *portrait* de Tibère en fut-il effacé? (CYRANO, *Mort d'Agripp.*, II, 3.)

J'avois beau deffendre à ma memoire de m'entretenir de vous, beau commander à ma fantaisie de ne me representer point vostre *pourtrait*. (THIOPH., *Epistre d'Acéon à Diane, ou le Chasseur amoureux*.)

On rencontre encore, à plusieurs fois, cette même acception, après Corneille, dans une tragédie qui, malgré son incroyable faiblesse de versification, offre quelques emplois curieux :

Va, dans ce traître cœur je ne veux plus de place,
Si l'amour m'y logea, la trahison m'en chasse;
Et ce dieu tout-puissant qu'irrite ton forfait
A déjà dans le mien effacé ton *portrait*. (MONTFL., *La Mort d'Asdr.*, II, 3.)

Et si ma passion a mérité ta haine,
Si l'amour dans mon cœur imprima ton *portrait*,
Venge-toi de l'amour, détruis ce qu'il a fait;
Suis ces grands mouvements que t'inspire ta rage,
Et de ta propre main efface ton image. (Id., *ibid.*, IV, 4.)

Et au dix-huitième siècle :

Dites que ma beauté vous charme et vous enflamme;
Dites que mon *portrait* est gravé dans votre âme;
Et que, si notre hymen ne se fait dans ce jour,
Vous allez expirer de tristesse et d'amour. (DESTOUCHES, *L'Irrés.*, III, 3.)

On trouve, dans ce même sens, une curieuse alliance de mots, *le portrait de son image :*

Croyez que ce peu de ressemblance qu'elle a d'elle faict que mes yeux ne se peuvent lasser de la regarder ; aussi n'ay-je maintenant autre chose en l'esprit que le *pourtraict de son image*. (LARIVEY, *La Veuve*, I, 1.)

Pour bien comprendre ces emplois, il faut savoir que *portrait* a signifié d'abord image, et dessin en général :

Le drap est d'un riche samit,
Il est a merveilles bien fet;
Molt honorera le *portret*
Et les ouvrages qui i sont. (*Du Mantel mautaillé*, v. 252.)

Dessous ces parements, les heritiers insignes
Du manteau, du roseau et couronne d'espines,
Portent les diables peints; les anges en effect
Leur vont tenant la main autrement qu'en *portraict*.
(D'AUBIGNÉ, *Les Tragiq.*, III.)

On trouve encore chez les vieux auteurs *portrait*, *pourtraict*, dans le sens d'image, ressemblance, en général :

Les Gays ont en leurs pennaiges quelques *pourtraicts* des armes de France. (RABEL., l. IV, anc. prol.)

POSER POUR, présenter comme :

Ayant une fois *posé* Sabine *pour* femme d'Horace, il est nécessaire que tous les incidents de ce poëme lui donnent les sentiments qu'elle en témoigne avoir. (*Exam. d'Horace.*)

POSÉ QUE, supposé que :

Je ne sais même si les personnages qui paroissent deux fois dans un même acte (*Posé que* cela soit permis, ce que j'examinerai ailleurs), je ne sais, dis-je, s'ils ont le loisir d'aller d'un quartier de la ville à l'autre. (*Exam. de Mél.*)

On a dit de même :

Tu es descendu de la lignée du roy Guion, qui fut filz Melusine, ma sœur, et je suys ta tante, et tu es si prez de mon lignage, *posé* ores *que* je me consentisse de toy avoir, l'église ne se vouldroit pas consentir pour tant. (JEHAN D'ARRAS, *Mélus.*, éd. Brun., p. 418.)

Ung chevalier, *posé qu'*il soit vaincu
Aucunes fois, mais qu'il soit renommé,
Excusé est par deffaulte d'escu,
On l'en dira qu'il estoit mal armé. (*Débat de la dame et de l'escuyer*, par H. Baude, *Poés. fr. des* XVe *et* XVIe *s.*, bibl. elzév., t. IV.)

*Posé qu'*aucuns leur tournassent à impropère les sacrifices dont ils usoient, comme peut-estre trop cruels. (PASQ., *Rech.*, I, 1.) — Car *posé qu'*il y ayt telle difference de luy à Dieu... (*Traicté du Chasteau ou Demeures de l'ame*, trad. par I. D. B. P. et L. P. C. D. B., 1601, I, c. 1.) — Et *posé que* les ecclésiastiques d'Hiponne ne fussent qu'un corps de chanoines réguliers; *posé que* cette règle prétendue soit en effet de saint Augustin... (PATRU, *Plaid.*, XV.)

On a dit aussi *poser que*, comme *supposer que :*

Posons que on les veyst defaillans, pour pluseurs raisons. (CRIST. DE PIZAN, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 2e p., ch. 18.) — *Poson que* un enfant luy monstrast. (Id., *ibid.*, ch. 21.)

POSSÉDER, employé neutralement :

Cependant je *possède*, et leur droit incertain
Me laisse avec leur sort leur sceptre dans la main. (*Rodog.*, II, 2.)

Hardiesse très-permise, et qui fait un bel effet, comme le reconnaît Voltaire.

POSSESSION. ÊTRE EN POSSESSION DE (un infinitif), avec un nom de chose pour sujet, avoir accoutumé, avoir habitude de :

Le succès en fut surprenant. Il établit une nouvelle troupe de comédiens à Paris, malgré le mérite de celle qui *étoit en possession de* s'y voir l'unique. (*Exam. de Mél.*) — Et qu'enfin l'amour n'ayant point de part en cette tragédie, elle étoit dénuée des principaux agréments, qui *sont en possession de* gagner la voix publique. (*Exam. d'Œd.*) — Ne cherchez point dans cette tragédie les agréments qui *sont en possession de* faire réussir au théâtre les poëmes de cette nature. (*Exam. de Sert.*)

On trouve rarement un nom de chose pour sujet de *être en possession de*. Du reste, cette locution aujourd'hui restreinte à un petit nombre de cas, et assez peu employée, était au dix-septième siècle très-fréquemment usitée et se variait de cent manières très-heureuses; ainsi on disait :

J'espère qu'il nous sera aisé de continuer *la possession en laquelle nous sommes de* les battre. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 807, à M. de Breves, 8 juill. 1597.) — Il *est en possession de* réussir mal en tout ce qu'il entreprend. (MALH., *Lett.*, à M. Colomb.) — Les grandes maisons d'Allemagne *sont en possession de* croire que

les princes, s'ils n'épousent les princesses, n'ont point d'enfants qui puissent succéder à la principauté, quoiqu'ils soient légitimes. (PELLISS., *Lett. hist.*, 7 mai 1676.) — Ce qui faisoit bien parler les Romains, qui *sont en possession*, comme chacun sait, *de* raisonner sur toutes choses. (L'abbé ARNAULD, *Mém.*, 2e p., 1646.) — Combien, tous les jours, ne voit-on pas de ces esprits pernicieux qui, par un secret jugement de Dieu, semblent n'approcher les grands et n'avoir part à leur faveur que pour les corrompre par les détestables maximes qu'ils leur inspirent, et par les damnables conseils qu'ils *sont en possession de* leur donner! (BOURD., *Serm. pour le deux. dim. de l'Av.*, Sur le scandale, I.)

On disait très-souvent aussi *mettre*, *se mettre*, *s'établir en possession de*, et quelquefois ce mot *possession* était modifié par un qualificatif :

La journée de Lens, encore plus triomphante, acheva de *mettre* ce prince *dans la juste et incontestable possession* où il se vit alors d'être le héros de son siècle. (BOURD., *Orais. fun. de Condé*, I.) — Il faut, ma fille, tenir un milieu avec les sœurs, ne leur laisser rien passer de considérable, car ce leur seroit un titre pour *se mettre comme en possession de* mal faire. (BOSS., *Lett.*, à Mme Du Mans, 31 décembre 1674.) — Les prétendus réformés... *se sont mis en possession*, depuis longtemps, *d'*imputer aux catholiques comme des points de leur religion, sans lesquels ils ne pourroient être vraiment catholiques, tout ce qu'ils peuvent trouver de plus odieux dans les opinions que des particuliers de l'Église ont pu enseigner. (ARN., *Apol. pour les cathol.*, II, I.) — Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai reconnu qu'ils *se sont mis en possession*, depuis longtemps, *d'*avoir différents langages, et différents sentiments sur les mêmes choses, selon leurs différents intérêts. (Id., *ibid.*, c. XIV.) — Je parle de ceux et de celles qui par esprit de dissipation, qui par accablement de soins temporels, qui par attachement aux plaisirs du monde, qui par froideur pour Dieu, qui par indifférence pour le salut, qui par oubli de leur religion, *se sont mis dans la possession malheureuse de* ne plus prier. (BOURD., *Serm. pour le* Ve. *dim. après Pâq.*, I.) — Si donc je ne la garde pas (la règle), et surtout si je m'obstine à ne la pas garder, il doit s'élever contre moi. Il doit s'opposer à l'*injuste possession où je voudrois m'établir de* l'enfreindre impunément. (Id., *Exhort. sur l'observ. des règles*, III.)

On trouve, d'une manière analogue, *laisser dans la possession de :*

Le schisme est actuellement déjà commencé. Ceux qui l'ont fait le soutiennent, et en triompheront, si on les *laisse* impunis *dans la paisible possession de* rejeter les jugements du Saint-Siége reçus de toute l'Église. (FÉN., *Mém. sur la voie de procéder contre les huit prélats*, III.)

POSSIBLE, peut-être :

> Mon cœur, j'en suis honteux; mais songe que *possible*
> Si j'eusse moins aimé, j'eusse été moins sensible. (*Mél.*, V, 3.)

Cette expression ne se trouve que dans les éditions de 1633 à 1654.

L'adverbe *possible* vieillissait déjà au commencement du dix-

septième siècle, et ne passait plus pour être du beau style. Vaugelas conseillait de ne pas l'employer :

« *Possible*, pour *peut-être*.
« Les uns l'accusent d'estre bas, les autres d'estre vieux. Tant y a que pour une raison ou pour l'autre ceux qui veulent escrire poliment ne feront pas mal de s'en abstenir. »

Molière s'en est cependant servi dans une pièce d'un style élevé :

Son heure doit venir, et c'est à vous, *possible*,
Qu'est réservé l'honneur de la rendre sensible. (*La Princ. d'Élide*, I, 4.

A propos de ces vers, M. Génin, dans son *Lexique de Molière* exprime avec raison le regret qu'on ait laissé tomber cet emploi tandis qu'on a conservé la signification adverbiale à beaucoup d'autres adjectifs, conformément au génie de la langue où presque tous les adjectifs étaient en même temps adverbes.

POSTE. PRENDRE LA POSTE A L'AUTRE MONDE, prendre le moyen le plus court de partir pour l'autre monde :

Et comme en un naufrage on se prend où l'on peut,
En fille obéissante elle veut ce qu'on veut,
Voilà donc le bon homme enfin à sa seconde,
C'est-à-dire qu'il *prend sa poste à l'autre monde*;
Un peu moins de deux mois le met dans le cercueil. (*Suite du Ment.*, I, 1.

POSTURE, fig. ÊTRE EN BONNE POSTURE DE, suivi d'un infinitif être en position favorable pour :

Je *suis* auprès de vous *en fort bonne posture*
De passer pour un homme à donner tablature. (*Le Ment.*, I, 1.

POUR, devant un subst., à cause de :

L'empereur fait publier un édit très-rigoureux contre les chrétiens; cette publication donna un grand trouble à Néarque, non *pour* la crainte des supplices dont il étoit menacé, mais *pour* l'appréhension qu'il eut que leur amitié ne souffrît quelque séparation ou refroidissement par cet édit. (*Pol.*, Abr. du Mart. de S. Pol.

Pour s'employait autrefois bien plus souvent qu'aujourd'hui dans le sens d'*à cause de*. Nous croyons superflu de le prouver par des exemples.

— POUR, devant un substantif, équivalant à *quelque*. POUR CHOSE QUE, quelque chose que :

Sans relâcher en rien son allure ordinaire
Pour chose que le monde en veuille condamner. (*Imit.*, III, 28.)

N'attendez pas jusqu'à demain
Pour somme d'argent *qu'*il nous couste.
(*Farce nouvelle des femmes qui font rejoudre leurs marys.*)

Elle ne rompt son chemin et son train *pour orage qu'*il fasse. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 3.) — Et suis tant jaloux de la liberté de mon jugement, que mal-aisément la puis-je quitter *pour passion que* ce soit. (Id., *ibid.*, XVII.)

Pour, ainsi placé devant un substantif sans article, ne marque souvent que la cause :

Une infinité se vantoit de l'avoir rencontré; mais plutôt pour se faire de fête que *pour* vérité qu'ils sussent de cette affaire. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 20 février 1614.) — Je vous jure qu'il parla de vous et de vos écrits avec une modération si grande, qu'il sembloit plutôt proposer des scrupules pour en avoir l'avis de la compagnie, que *pour* dessein qu'il eût de nuire à votre réputation. (Id., *ibid.*, à Balzac.) — Vous devez croire que je n'ai point écrit ceci par un esprit de vengeance ni *pour* aucun mal que je vous veuille. (DESCARTES, *Lett.*, à M. Boecman, 17 octobre 1630.)

— POUR, suivi d'un substantif marquant la qualité. POUR LE SEXE, appartenant au sexe, n'étant qu'une femme; POUR UN GRAND MONARQUE, étant un grand monarque :

Commander à ses pleurs en cette extrémité
C'est montrer, *pour le sexe*, assez de fermeté. (*Hor.*, I, 1.)
C'est *pour un grand monarque* avoir bien du scrupule. (*Œd.*, I, 3.)

On trouve de même :

Vous êtes un grand extravagant, *pour* un petit homme. (SCARR., *Le Rom. com.*, 4e p., c. II.) — Pouvoit-on, *pour* un habile homme, pousser la dissimulation plus loin et plus gratuitement? (ST-SIMON, *Mém.*, c. XVI.)

Pour des amants la méthode est nouvelle. (DEST., *Le Cur. impert.*, III, 4.)

— POUR, suivi d'un subst. ou d'une proposition, dans le sens de pour ce qui est de :

Ami, *pour* des rivaux, chaque jour en fait naître,
Vous en pouvez avoir et ne les pas connoître. (*Suite du Ment.*, IV, 4.)
Ah ! *pour* en être digne, il l'est, et plus que tous. (*Oth.*, II, 4.)

— POUR, devant un adj. POUR GRAND QUE, si grand que, etc. :

Ai toujours cru que, *pour* belle que fût une pensée, tomber en soupçon de la d'un autre, c'est l'acheter plus qu'elle ne vaut. (*Mél.*, préf.)

Mais il y faut venir, c'est en vain qu'on recule,
C'est en vain qu'on refuit, tôt ou tard on s'y brûle,
Pour libertin qu'on soit, on s'y trouve attrapé. (*Mél.*, I, 1.)
Pour criminel qu'il fût, ne seroit qu'un baiser. (*Ibid.*, IV, 1, 1re éd.)
Après elles et vous il n'est rien dans Paris,
Et je n'en sache point, *pour* belles qu'on les nomme,
Qui puissent attirer les yeux d'un honnête homme. (*La Gal. du Pal.*, I, 3.)

Pour douce que nous soit l'ardeur qui nous consume,
Tant d'importunité n'est point sans amertume. (*Ibid.*, II, 8.)

Sa vertu laisse lieu de douter à l'envie
De ce qu'elle feroit, s'il le voyoit en vie :
Pour grand qu'en soit le prix, son péril en rabat. (*Pomp.*, V, 1.)

Cependant vous savez, *pour* grand que soit ce crime,
Ce qu'a juré Placide en faveur de Didyme. (*Théod.*, V, 2.)

Un roi, quoique vaincu, garde son caractère.
Aux fidèles sujets sa vue est toujours chère ;
Au moment qu'il paroît, les plus grands conquérants,
Pour vertueux qu'ils soient, ne sont que des tyrans. (*Perth.*, V, 2.)

L'amour passe ou languit, et *pour* fort qu'il puisse être,
De la soif de régner il n'est pas toujours maître. (*Oth.*, III, 5.)

Pour surprenant que soit l'essai de son courage,
Les vertus d'empereur ne sont point de son âge. (*Pulch.*, III, 1.)

Tes maux, *pour* grands qu'ils soient, ne peuvent mériter
Le bien qui t'est promis en la gloire future. (*Imit.*, II, 12.)

Il nous serait trop facile de multiplier les citations d'écrivains vivant du temps de Corneille, ou même ayant écrit assez longtemps après lui, qui ont employé cette forme reprochée à Corneille comme surannée, même dans la première partie du dix-septième siècle. Nous nous restreindrons à quelques exemples :

Otez-en (des lettres de Balzac) *monseigneur* et *votre très-humble serviteur*, elles seront tout ce qu'il vous plaira qu'elles soient, et il n'y aura titre, *pour* superbe qu'il soit, dont elles ne puissent soutenir l'éclat et la dignité. (LE PRIEUR OGIER, *Apol. pour M. de Balzac*, p. 153, 1627.)—Si nous ne savions point que tout ce qui est en nous de réel et de vrai vient d'un être parfait et infini, *pour* claires et distinctes que fussent nos idées, nous n'aurions aucune raison qui nous assurât qu'elles eussent la perfection d'être vraies. (DESCARTES, *Disc. de la méth.*, IV.) — Il ne faut pas mépriser les dons de la nature, *pour* petits qu'ils soient, quand on les a dans leur perfection. (LA FARE, *Mém.*)—Que sont les pensées d'un homme, *pour* grand qu'il soit, quand elles ne sont qu'humaines? (DUGUET, *Instit. d'un prince*, 3e p., c. IX, art. 6.)

A propos de la locution que nous étudions, Voltaire fait cette remarque un peu emphatique :

« *Pour* grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

« Cette phrase a vieilli : elle était fort bonne quand Corneille s'en servit. Il est honteux pour l'esprit humain que la même expression soit bonne en un temps et mauvaise en un autre. On dirait aujourd'hui : *Quelque grands que soient les rois, tout grands que sont les rois.* »

Cependant quelques écrivains de ce siècle n'ont pas fait diffi-

ɔ, avec raison, selon nous, d'employer cette forme de lan-
ı :

st bien peu d'esprits, *pour* si bornés qu'ils soient, à qui une éducation ap-
iée à leurs facultés ou à leur foiblesse ne puisse donner des connaissances
antes. (BONALD, *Rech. philos.*, c. IX.) — Ses livres, tout décriés qu'ils aient
ɔpuis, et *pour* méchants qu'ils fussent, se vendaient on ne peut mieux. (TH.
IER, *Les Grotesq.*, Scudéry.)— L'auteur et le soutien de toute vie, *pour* essen-
ment indépendant qu'il soit de chaque créature et de la création tout
·e, *pour* distincte que soit de notre être contingent sa personnalité absolue,
point un être extérieur, c'est-à-dire étranger à nous, et ce n'est pas du dehors
nous parle. (HENRI MARTIN, *Hist. de France*, XXXV, 1425-1428.)

ɔt emploi de *pour* a été donné à tort comme un hispanisme ;
; un très-ancien gallicisme.

- ÊTRE POUR, suivi d'un infin., être fait pour, être capable
être de nature à, avec un nom de personne ou de chose pour
t :

Cesse de m'outrager, ou le respect des dames
N'*est* plus *pour* contenir celui que tu diffames. (*La Veuve*, V, 9.)

Vous avez fort la presse à ce livre nouveau ;
C'*est pour* vous faire riche... (*La Gal. du Pal.*, I, 4.)

Au reste j'ai sondé l'esprit de mon rival.
M. Et connu?
NTE. Qu'il n'*est* pas *pour* me faire grand mal. (*La Suiv.*, II, 9.)

Il fait beau voir ce bras plus craint que le tonnerre
Demeurer si paisible en un temps plein de guerre,
Et c'*est pour* acquérir un nom bien relevé,
D'être dans une ville à battre le pavé! (*L'Illus. com.*, III, 3.)

Tout de bon, *seriez-vous pour* le suivre? (*Ibid.*, IV, 2.)

Des bras de mon perfide arracher une femme,
Est-ce *pour* assouvir les fureurs de mon âme? (*Méd.*, V, 2.)

N'épargnez pas mon sang si vous versez le sien,
Autrement ce beau sang en fera verser d'autre,
Et ma fureur n'*est* pas *pour* se borner au vôtre. (*Théod.*, I, 2.)

Renouveler le crime *est*-ce *pour* les fléchir? (*Androm.*, III, 2.)

C'*est* bien *pour* en rougir de voir quelle tempête
Souvent mes lâchetés attirent sur ma tête. (*Imit.*, III, 20.)

Char bieu, se *seroit pour* nous pendre
S'une foys estions attrapez. (*Moralité d'ung empereur.*)

S'il est au moustier,
Je ne dis pas pour Dieu prier,
Auprès d'elle, et celle bourgeoyse
Luy faict chaperon de Ponthoise
Ou gecte à ung aultre l'œillade,
C'*est pour* le rendre au lict malade. (*Sermon des maulx de mariage.*)

lais, puisque ainsy vous plaist, madame, je ne *suis pour* vous contredire.
ME. D'ANGOUL., *L'Heptam.*, XXIe nouv.) — Si eussiez voulu avoir patience et

n'estre si fascheux, j'*estois pour* vous faire plaisir. (LARIV., *La Veuve*, II, 5.) — Ceste femme est en colère. Faictes votre conte qu'elle *est pour* mettre tout c'en-dessus dessous. (Id., *Les Écol.*, IV, 1.)

Monter trop haut, c'*est pour* en deuil attendre;
Entre deux vents il faut son aisle étendre.
(JEAN BOUCHET, *Rond.*, A femme qui cherche mari.)

Certes, mes chers amours, vous debvés plus tost craindre que je vous aime trop que trop peu. Ceste faute vous est agréable, et à moy aussy puisqu'elle le vous est. Voilà comme je me transforme en toutes vos volontez. N'*est*-ce pas *pour* estre aimé? (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 819, à Gabr. d'Estr., 12 juill. 1593.) — Et si foibles que si on leur donnoit un assault, ils ne *seroient pour* le supporter. (*Ibid.*, t. IV, p. 516.) — Si elle sait cette nouvelle, c'*est pour* la faire mourir. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 28 oct. 1609.) — Ce prince *est pour* donner de la besogne à la jeunesse qui sera de son siècle. (Id., *ibid.*, 11 janv. 1610.)

Vostre beauté n'*est* point *pour* estre mesprisée.
ARTENIC. Ny vostre affection *pour* estre refusée. (RACAN, *Les Berg.*, II, 3.)

C'*est pour* laisser de nous une triste mémoire
Que de n'être fameux que de leur seule gloire. (T. CORN., *Dar.*, II, 3.)

C'*étoit* bien *pour* l'achever. (HAMILT., *Contes*, Fleur d'épine.)

Molière a souvent employé *être pour* dans la même signification, et M. Génin, dans son *Lexique*, en a rapporté de nombreux exemples qu'il est inutile de répéter ici. Il a omis tous ceux du *Sicilien*. Nous nous contenterons de les citer en observant que c'est une négligence blâmable d'employer si souvent la même locution dans une pièce aussi courte :

Ne pouvoir savoir d'une belle si l'amour qu'inspirent ses yeux *est pour* lui plaire ou lui déplaire, c'est la plus fâcheuse, à mon gré, de toutes les inquiétudes. (Sc. III.) — Et ce n'*est* guère *pour* avoir le teint frais et les yeux brillants que de se lever dès la pointe du jour. (Sc. VII.) — Et n'*est*-ce pas *pour* s'applaudir, que ce que nous aimons soit trouvé fort aimable? (*Ibid.*) — Quelque mine qu'on fasse, on est toujours bien aise d'être aimée. Ces hommages à nos appas ne *sont* jamais *pour* nous déplaire. (*Ibid.*)

Le sentiment d'autrui n'*est* jamais *pour* lui plaire. (MOL., *Le Misant.*, II, 5.)

Mais nos adversaires ne *sont* pas *pour* s'étonner de si peu de chose. (BAYLE, *Comment. philos.*, I, 8.)

Cette locution rapide, qui était très-fréquente au meilleur temps de la langue, et n'est pas du tout particulière à Molière, comme l'a cru Sainte-Palaye, se retrouve au dix-huitième siècle :

Il m'a paru que prendre l'affaire de cette manière-là, c'*étoit pour* ne finir jamais. (FONTEN., *Digress. sur les anciens et les modernes.*)

Trois semaines! milord. Ah! c'*est pour* en mourir.
(BOISSY, *L'Époux par supercherie*, II, 12.)

Être pour, dans le sens d'*être fait pour*, d'*être capable de*, est indiqué par le comte Jaubert (*Gloss. du centre de la France*

comme une locution encore habituelle aujourd'hui dans nos provinces centrales.

On a dit de même dans notre siècle :

Que faut-il faire? Se plaindre, se dépiter, écrire contre le souverain? *C'est pour* être fustigé ou mis à mort. (J. DE MAISTRE, *Les Soir. de St-Pétersb.*, VIIIe entr.) — Le duc, jeune homme de vingt ans, n'*était* pas *pour* lui résister. (MICHELET, *Hist. de France au* XVIIe *siècle, Louis XIV*, ch. XXIV.)

— POUR, suivi d'un infinitif, dans le sens de *quoique* ou de *parce que :*

Dans le sens de *quoique :*

Un roi n'est pas moins roi *pour* se laisser charmer,
Et doit faire obéir qui ne veut pas aimer. (*Perth.*, III, 2.)

Pour avoir tant vécu chez ces cœurs magnanimes,
Vous en avez bientôt oublié les maximes. (*Nicom.*, I, 2.)

Dans le sens de *parce que :*

Pensez-vous, *pour* pleurer et ternir vos appas,
Rappeler votre amant des portes du trépas? (*L'Ill. com.*, IV, 2.)

L'hymen n'efface point ces profonds caractères,
Pour aimer un mari l'on ne hait pas ses frères. (*Hor.*, III, 4.)

Vos armes l'ont conquise (Rome), et tous les conquérants
Pour être usurpateurs ne sont pas des tyrans. (*Cin.*, II, 1.)

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose. (*Ibid.*, III, 4.)

Et la fidélité qu'on garde imprudemment
Après un peu d'éclat traîne un long châtiment,
Trouve un noble revers, dont les coups invincibles,
Pour être glorieux, ne sont pas moins sensibles. (*Pomp.*, I, 1.)

Les exemples suivants présentent de même les deux significations de *quoique* et de *parce que*.

Quoique :

Comme celle qui vid en songe que de Troye
Elle enfantoit les feux, vid aussi mettre en proye
Son païs par son fils, et, *pour* sçavoir son mal
Ne peût brider le cours de son mal-heur fatal. (D'AUBIG., *Les Trag.*, I.)

Parce que :

On n'est pas criminel toujours *pour* le paroître.
(T. CORN., *Le Comte d'Essex*, II, 2.)

Quel cœur n'est pas fait pour aimer?
Et *pour* estre un héros, doit-on être insensible?
(QUIN., *Cadm. et Herm.*, I, 1.)

Le S. Antoine, qui suivoit, arboroit le pavillon rouge, et fit tirer deux coups; mais ce signal, quoiqu'établi en ces sortes d'occasions sur la mer, *pour* être peu en usage, ne fut point entendu. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. II, 1664.) — Mon

révérend père, si vous avez peine à lire cette lettre, *pour* ne pas être en assez beau caractère, ne vous en prenez qu'à vous-même. On ne me donne pas des priviléges comme à vous. (PASC., *Lett. prov.*, XVII.)

— POUR, se rapportant à un verbe dont il est séparé :

Pour de là vous conduire à trois coups d'arquebuse,
Timandre sait user d'une obligeante ruse. (*Poés. div.*, Presbyt. d'Hén.)

Mais *pour* en quelque sorte obéir à vos lois. (*D. Sanche*, I, 3.)

Pour de ce grand dessein assurer le succès. (*Pomp.*, IV, 1.)

« Cette inversion n'est pas permise, dit un critique du dix-huitième siècle. On en sent la raison. Elle vient de la dureté de ces deux monosyllabes, *pour de.* » (*Examen des fautes de langage dans la tragédie de Pompée.*)

La dureté est insensible en détachant un peu dans la prononciation *pour* des mots suivants. D'ailleurs, autrefois la préposition *pour* se séparait très-fréquemment du verbe :

Pour leurs royaulmes garder des ennemys. (*Épist. envoyée par feu Henry, roi d'Anglet., à Henry, son fils*, VIIIe *de ce nom* (1512). Rec. de poés. franç. des XIe et XIIe siècles, t. III.)

Pour, selon droict et les raisons legalles,
Devant le roy soubtenir et deffendre
Les torts et griefz qu'on luy faisoit entendre
Avoir esté par luy faictz à ses hommes. (*Ibid.*)

Puis je voudrois, en taureau blanchissant
Me transformer, *pour* sur mon dos la prendre
Quand elle va sur l'herbe la plus tendre
Seule, à l'écart, mille fleurs ravissant. (RONS., *Amours*, I, 20.)

Pour, après tant de peines, jouyr d'un tranquile repos. (LARIV., *Les Écol.*, I, 3.) — Landereau aiant sceu que la troupe la plus redoutée de Montaigne en estoit dehors, pria Briandière, chef de soixante gentils-hommes liguez et de la meilleure troupe de l'armée, de lui aider à presser le comte du Ludde, *pour*, avec les forces qu'ils avoient, aller commencer le siége. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, l. IV, c. XVI, 1re éd.) —C'est une vanité des grands de vouloir qu'on fasse grand cas de pouvoir entrer chez eux, et d'être le plus près de leur porte, *pour*, à l'ouverture, mettre le premier pied dans une maison où il y a puis après tant d'autres portes qu'après être entré dedans, on se trouve encore dehors. (MALH., *Imit. de Sénèque.*) — Quelqu'autre que lui eût encore hazardé un crime, *pour* après avoir le temps de s'en justifier. (MÉZER., *Hist. de Fr. av. Clov.*, III, 16.) — Il a fallu en venir à l'altération du texte, *pour* du moins le rendre douteux. (BOSS., *Explic. du Ps.* XXI, 3, III.) — *Pour* donc entrer dans son dessein. (Id., *Méditt. sur l'Évang.*, 1re p., XVII.) — Elles n'ont donc qu'à s'unir au trouble, aux infirmités, aux délaissements de Jésus *pour*, par ce moyen, trouver leur soutien dans l'union intime qui le tenoit si inséparablement attaché à la divinité. (Id., *ibid.*, XVI.) — Il faut quelquefois exciter l'ardeur par quelque délai, *pour* aussi augmenter le goût. (Id., *ibid.*, XLVIII.) — M. le prince d'Orange rétablit son armée sous Mons, et fit des préparatifs pour le siége d'Oudenarde ; et M. le prince de Condé mit la sienne dans des quartiers de rafraîchissement de l'autre côté de la Sambre, et disposa toutes choses *pour*,

avec les troupes que le roi lui envoya de la Franche-Comté, et ce qu'il pouvoit tirer des places, être en état de tomber diligemment sur les ennemis, de quelque côté qu'ils voulussent poster leur armée. (LA FARE, *Mém.*, c. VII.)

POURSUITE. FAIRE LA POURSUITE DE QUELQU'UN, pour signifier le poursuivre :

L'autre ayant pris la fuite,
Philiste a négligé d'*en faire la poursuite*. (*La Veuve*, IV, 7.)

POUSSER, v. a., dans le sens de porter en avant. POUSSER JUSQU'A, suivi d'un infinitif :

Qu'enfin il *a poussé* nos armes fortunées
Jusques à vous réduire au pied des Pyrénées. (*Sert.*, V, 1.)

— POUSSER, dans le sens de faire jaillir :

Flatteuse illusion, erreur douce et grossière,
Vain effort de mon âme, impuissante lumière,
De qui le faux brillant prend droit de m'éblouir,
Que tu sais peu durer et tôt t'évanouir !
Pareille à ces éclairs qui, dans le fort des ombres,
Poussent un jour qui fuit et rend les nuits plus sombres,
Tu n'as frappé mes yeux d'un moment de clarté
Que pour les abîmer dans plus d'obscurité. (*Hor.*, III, 1.)

Parti des murailles du ciel, un rayon *pousse* au loin dans le sein des ombres une douteuse et tremblante aurore. (CHATEAUBR., *Génie du christ.*, IV, 12.)

— POUSSER DES HARMONIES, en parlant d'instruments de musique :

J'avois pris cinq bateaux pour mieux tout ajuster.
Les quatre contenoient quatre chœurs de musique
Capables de charmer le plus mélancolique.
Au premier violons, en l'autre luths et voix,
Des flûtes au troisième, au dernier des hautbois,
Qui tour à tour dans l'air *poussoient des harmonies*,
Dont on pouvoit nommer les douceurs infinies. (*Le Menu*, I, 5.)

— POUSSER AU DEHORS, fig., produire, manifester :

Un auteur est bien embarrassé quand il en a trois (personnages) et qu'ils ont tous trois une assez forte passion dans l'âme pour leur donner une juste impatience de la *pousser au dehors*. (*Exam. de Méd.*)

— POUSSER, inspirer, faire éclater :

Va, ne t'expose point aux premiers mouvements
Que *poussera* l'ardeur de ses ressentiments. (*Le Cid*, III, 1.)
Un moment *pousse* et rompt un transport violent,
Mais l'indignation qu'on prend avec étude
Augmente avec le temps, et porte un coup plus rude. (*Pomp.*, IV, 1.)

Cette expression paraît assez singulière; cependant la réflexion y fait voir une image vive et énergique.

Corneille emploie encore *pousser* d'une manière particulière, pour signifier mettre complétement à effet :

Pour être à tous moments maîtresse de ta vie,
Pour avoir l'accès libre à *pousser ma fureur*,
Et mieux choisir la place à te percer le cœur. (*Perth.*, III, 3.)

— POUSSER, proférer, exhaler :

Et le cœur *poussoit* mille vœux... (*Imit.*, I, 18, éd. 1651.)

Vous vous échapperez sans doute en sa présence.
Un amant qui perd tout n'a plus de complaisance,
Dans un tel entretien il suit sa passion,
Et ne *pousse* qu'injure et qu'imprécation. (*Pol.*, II, 1.)

Voltaire dit sur ce vers : « Cela n'est ni noble ni français. »

L'expression nous paraît et noble et française. Les exemples nombreux qui vont suivre montreront combien le dix-septième siècle affectionnait l'emploi de *pousser*, dans le sens de proférer, exhaler, faire entendre :

Puis, soupirant trois fois,
Elle *pousse* avec peine et à genoux ces voix. (D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, l. III.)

Lors, les deesses des poëtes,
Auparavant pour moy muetes,
Pousserent leurs charmantes voix,
Et, passans dans ma fantasie,
Firent un peu de poesie
D'un peu de fureur que j'avois. (THEOPH., *De l'Immort. de l'âme.*)

Son âme de tristesse et de douleur atteinte
La forçoit en secret de *pousser* cette plainte. (RICHEL., *Mirame*, V, 5.)

En vain je *pousse* aux cieux mes plaintes effroyables.
(RACAN, *Berger.*, IV, 2.)

D'une voix cent fois interrompue de soupirs, il *pousse* à demi ces paroles, que son cœur, pressé de son repentir et de sa douleur, étouffe presque dans sa bouche. (FLÉCH., *Panég. de S. Thomas*, II.) — La pythie *poussoit* une voix plus qu'humaine. (FONTEN., *Hist. des oracles*, 1re dissert., c. XII.)

Que dit-on des soupirs que je *pousse* pour elle?
Quel succès attend-on d'un amour si fidèle? (RACINE, *Bérén.*, II, 2.)

Il attiroit les yeux de l'assemblée entière
Par l'ardeur dont au ciel il *poussoit* sa prière. (MOL., *Le Tart.*, I, 6.)

La prière intérieure peut être fort courte, et néanmoins très-pure et très-ardente. Plusieurs solitaires en Égypte prioient ainsi. Ils aimoient mieux rendre leurs prières plus vives et plus pénétrantes, en les *poussant* comme des traits enflammés, que de s'exposer à tomber dans la langueur en les continuant plus longtemps. (DUGUET, *Traité de la prière*, 3e part., 12e moyen, IX.) — Mais il faut *pousser* ce désir avec toute la pureté de la nouveauté chrétienne. (BOSS., IVe *serm. pour le jour de Pâq.*, I.)

Lorsque la voix d'Iris *poussoit* quelque chanson
Avec une douceur extrême,
L'écho tout aussitôt la répétoit de même. (PERR., *Portr. de la voix d'Iris.*)

Un seul coup t'asservit Ovide, Anacréon,
L'ami de Mécénas, l'amante de Phaon,
Aux charmes de Lesbie assujettit Catulle,
Fit célébrer Délie et soupirer Tibulle.
Anima les regrets que Pétrarque *a poussés*.
(SÉNECÉ, *Satires*, Les Travaux d'Apollon.)

POUVOIR, v. JE NE PUIS QUE JE NE.. je ne puis m'empêcher de; et avec un nom de chose, NE POUVOIR QUE NE, ne pouvoir point ne pas... :

Ce reproche vraiment *ne peut qu'*il *ne* m'étonne. (*La Suiv.*, II, 7.)

Je ne puis, cher ami, *qu'*avec toi *je ne* rie
Des subtiles raisons de sa poltronnerie. (*Ibid.*, IV, 5.)

Ainsi tout est égal ; s'il me chasse, il la quitte ;
Mais ce peu qu'il m'a dit *ne peut qu'*il *ne* m'irrite. (*Tite et Bér.*, III, 4.)

Mais *je ne puis que je n'*avoue du moins que la vieille habitude qu'on avoit alors à ne voir rien de mieux ordonné a été cause qu'on ne s'est pas indigné contre ces défauts. (*Premier Disc.*) — Le retranchement de cette faveur, à laquelle vous m'avez accoutumé, *ne peut qu'*il *ne* me soit sensible au dernier point. (*Lett.*)

Cette forme, un peu lourde, a été longtemps d'un très-grand usage :

J'ay receu un tel contentement du sieur de Ramberviller, lieutenant général au bailliage de l'évêché de Metz, du livre qu'il a composé et m'a présenté, intitulé *Les dévots Élancements du poëte chrestien*, que *je ne puis que je ne* vous le tesmoigne par ce mot. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. V, p. 219, 1600.) — *Je ne puis* quelques fois *qu'*à juste occasion *je ne* me rie de la plus part de nos modernes Italiens, lesquels se pensent avantager grandement en reputation envers toutes autres contrees, lors que faisans mention des guerres que nous avons euës contr'eux, ils nous appellent barbares. (PASQ., *Rech.*, I, 2.)— On a vu peu de grands hommes déchoir du haut degré de la fortune sans tirer après eux beaucoup de gens; mais la chute de ce colosse n'ayant été suivie d'aucune autre, *je ne puis que je ne* remarque la difference qu'il y a entre ceux qui possèdent les cœurs des hommes par un procédé obligeant et leur mérite, et ceux qui les contraignent par leur autorité. (RICHEL., *Mém.*) — *Je ne puis*, certes, *que je ne* l'avertisse en ce lieu que ces remarques peu dignes de lui ne répondent pas à l'opinion de science qu'il s'est acquise parmi les siens. (BOSS., *Réfut. du Cat. de Ferry.*) — *Il ne peut pas qu'*il *ne* soit, lui qui possède la plénitude de l'être. (Id., *Traité de la connaiss. de Dieu*, IV.) — En vérité *je ne puis* pas, mes chers auditeurs, *que je ne* déplore nostre misère et notre foiblesse. (BOURD., *Serm. pour le* III*e dim. de l'Av.*, I.) — Quand je considere la constance et la vigueur avec laquelle ce grand saint (saint Charles) a soutenu la discipline ecclésiastique, et quand je me represente la maniere dont il parle, et dont il agit dans les conciles, *je ne puis que je n'*admire combien ses pensées étoient différentes de celles de quelques-uns. (ARNAULD, *De la fréq. comm.*, préf., XXV.) — *Il ne peut qu'*il *n'*agisse selon ce qu'il est. (MALEBR., *Entret. sur la métaph.*, IX.) — *On ne peut qu'*on *ne* soit touché de compassion, quand on fait un peu de réflexion sur la conduite des hommes. (CHEMIN., *Serm. sur la crainte des jugem. de Dieu*, II.) — *Je ne puis que je ne* fasse ici réflexion sur nous et sur notre lâcheté. (FLÉCH., *Panég. de S. Thomas de Cantorb.*, II.)

*Je ne puis qu'*en cette préface
Je ne partage entre elle et vous
Un peu de cet encens qu'on recueille au Parnasse.
(La Font., *Fables*, xii, 26.)

Je ne puis cette fois *que je ne* les excuse. (Boil., *Sat.*, x.)

Et *je ne puis*, seigneur, *que je ne* sois surpris
De voir qu'à tant de gloire on joigne un si haut prix.
(T. Corn., *Maxim.*, i, 1.)

J'oublirai cette ingrate,
Mais *il ne peut* encor *que* ma douleur *n'*éclate.
(Rotrou, *Laure persée.*, iii, xi.)

Cette affaire *ne pouvoit qu'*elle *ne* fît grand bruit.
(*La France galante*, La France devenue italienne.)

POUVOIR, subst. FAIRE SON POUVOIR A (un infinitif) :

A vous les rapporter je *ferai mon pouvoir*. (*La Suiv.*, ii, 4.)

Madame, toutefois elle *a fait son pouvoir*,
Du moins en apparence, *à* vous bien recevoir. (*La Veuve*, i, 5.)

— DE PEU DE POUVOIR, qui a peu de pouvoir :

J'ai prié, menacé, mais sans vous émouvoir,
Et vous m'avez cru fourbe ou *de peu de pouvoir*. (*Pol.*, v, 6.)

PRATIQUE, pour signifier manière d'agir :

Je sais des gens de cour quelle est la politique,
J'en connois mieux que lui *la plus fine pratique*. (*Pol.*, v, 1.)

La Harpe souligne pour les critiquer ces expressions. Elles sont familières, mais nous paraissent ne pas mal convenir au bas et vil Félix.

Pratique se trouve employé très-anciennement dans le sens de facon d'agir :

Qui bien sçavoir veult l'art theorique
Avant qu'il soit bon rhetoricien
IIII. points fault avoir en sa *pratique*.
(Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 383, col. 4.)

— PRATIQUE, relation, habitude, commerce :

Du moins, s'il faut quitter cette douce *pratique*,
Ne mets point en oubli l'amitié d'Angélique. (*La Pl. Roy.*, i, 1.)

Alidor à mes yeux sort de chez Angélique,
Comme s'il y gardoit encor quelque *pratique*. (*Ibid.*, iii, 7.)

— PRATIQUE, l'argent que les comédiens se sont procuré par leurs représentations et qu'ils partagent entre eux :

Ainsi tous les acteurs d'une troupe comique,
Leur poëme récité, partagent leur *pratique*. (*L'Illus. com.*, v, 5.)

Pour bien s'expliquer cet emploi, il faut savoir que *pratique* se disait autrefois dans le sens de finance :

Advisez-vous, toutes gens de *pratique*
Marchans d'argent, exigeurs de finance
Qui en estes devenus ydropiques,
Purgier vous fault, vivre par ordonnance.
(EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 331, col. 3.)

PRATIQUER, v. a, pour signifier accomplir, en parlant de choses mauvaises :

Va *pratiquer* ailleurs tes noires actions. (*Méd.*, II, 2.)

On a dit très-anciennement dans le même sens :

Toute la fraude qui se pouvoit *practiser*. (*Nouveau coutumier général*, Coutume de Bruxelles, t. I, p. 1242, col. 1.)

— Corneille a fait avec ce verbe, dans le sens de ménager, plusieurs heureuses alliances de mots qui ne sont plus guère employées, ou qu'au moins les dictionnaires omettent de signaler :

Las de céder ma place à son discours frivole,
Et n'osant toutefois lui manquer de parole,
Je *pratique* un quart d'heure à mes affections. (*La Suiv.*, II, 8.)

Contre un si grand rival j'agis à force ouverte,
Sans blesser son honneur, sans *pratiquer* sa perte. (*Nicom.*, III, 8.)

L'espoir d'en voir l'objet entre ses mains remis
A pratiqué par lui le retour de mon fils. (*Ibid.*, I, 5.)

Rappelons Bérénice,
Sous le nom de César *pratiquons* son retour. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

On a dit dans le même sens :

Ainsi, tout prêt à voir l'entreprise détruite,
De Martian Licine *a pratiqué* la fuite? (T. CORN., *Maxim.*, V, 3.)

Non-seulement je voyois que, pendant ce temps-là, il (Fouquet) *pratiquoit* de nouvelles subtilités pour me voler, mais ce qui m'incommodoit davantage étoit que, pour augmenter la réputation de son crédit, il affectoit de me demander des audiences particulières. (LOUIS XIV, *Œuv.*) — Le roy de France faisoit *pratiquer* unes trêves pour celle saison. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, II, 1.)

— Corneille a dit encore d'une manière plus particulière, mais toujours dans le sens de ménager :

Pour donner plus de dignité à l'action, j'ai fait Félix gouverneur d'Arménie, et *ai pratiqué* un sacrifice public afin de rendre l'occasion plus illustre. (*Exam. de Pol.*) — Je puis dire que c'est un heureux original dont il s'est fait beaucoup de belles copies sitôt qu'il a paru. Sa conduite diffère de celle-là, en ce que les narrations qui lui donnent jour *sont pratiquées* par occasion en divers lieux avec adresse, et toujours dites et écoutées avec intérêt. (*Examen d'Héracl.*)

Je l'en pressai dès hier, mais son peu de courage
Aima mieux *pratiquer* ce rusé témoignage,
Par où m'éblouissant il pût un de ces jours
Renouer sourdement ses muettes amours. (*La Veuve*, IV, 4

Il peut n'être pas sans utilité, au point de vue historique, d signaler les emplois suivants, quoique assez différents de ceu de Corneille :

Elle fut interrompue par la femme d'un quinquallier, homme d'honneur grandement à son aise, laquelle fut fort peu honteuse de dire qu'elle *avoit c* devant *practiqué* assez d'inventions pour estre continuée aux bonnes graces d'u receveur. (*Caq. de l'accouchée*, 5e journ.) — Elle ne put si bien cacher les visit qu'elle rendoit au sieur Scarron qu'on n'en eût connoissance dans le monastér et du mariage qui *se pratiquoit*. (Le P. LAGUILLE, *Frag. de Mém. sur la vie* Mme *de Maintenon*.)

On ne dit plus guère aujourd'hui que *pratiquer des intelligence des menées, des intrigues, chez les ennemis, dans une place;* et les di tionnaires n'indiquent pas d'autres emplois de *pratiquer* dans l sens de ménager. On trouve cependant encore des emplois comm le suivant, qui est dans la tradition du dix-septième siècle :

Craignant les trahisons que pouvaient *pratiquer* les nobles Génois. (THIER *Hist. du Cons. et de l'Emp.*, l. III.)

PRÉCÉDER QUELQU'UN EN, l'emporter sur lui en :

S'il *précéda* Philiste *en* vaines dignités,
Philiste le devance en rares qualités. (*La Veuve*, II, 2

PRÉCIPICE, fig., abîme de maux :

Ne vous exposez point au même *précipice*. (*Perth.*, IV, 6

PRÉCIPITER JUSQU'A, suivi d'un infinitif, pousser à l'extré mité funeste de :

Quel astre, de votre heur, et du nôtre jaloux,
Vous *a précipité jusqu'à* rompre avec nous? (*Sophon.*, IV, 3

— SE PRÉCIPITER DANS UN OBSTACLE :

C'eût été se faire arrêter lui-même, et *se précipiter dans un obstacle* invincib au dessein qu'il voulait exécuter. (*Examen de Cinna.*)

— PRÉCIPITÉ, participe passé :

Vous porteriez trop loin des *vœux précipités*. (*Sert.*, II,

PRENDRE, v. a., au sens moral, se rendre maître de, captive

Que la vengeance est douce à l'esprit d'une femme!
Je l'attaquai par là, par là *je pris son âme*. (*Cinna*, V,

— PRENDRE L'OCCASION, la saisir :

Prenons l'occasion tandis qu'elle est propice. (*Cinna*, I, 3.)

— PRENDRE UN CERTAIN TEMPS POUR UNE CHOSE.

Prends un an, si tu veux, *pour* essuyer tes larmes. (*Le Cid*, V, 7.)

— PRENDRE, en parlant d'une carrière, prendre le parti de :

Votre fils et son train ont bien su par leur fuite
D'un père et d'un prévôt éviter la poursuite,
Mais tombant dans les mains de la nécessité,
Ils *ont pris* le théâtre en cette extrémité. (*L'Illus. com.*, V, 5.)

— PRENDRE UN PEU D'AIR, comme on dit *prendre l'air :*

Allons *prendre un peu d'air* dans la cour des prisons. (*Suite du Ment.*, II, 7.)

— LE PRENDRE D'UN HAUT TON :

Tu le prends d'un haut ton, et je crois qu'au besoin
Ce discours emphatique iroit encor bien loin. (*Mél.*, I, 1.)

On a dit d'une manière analogue :

Je ne veux pas *le prendre*
Sur le ton fier et sérieux. (T. CORN., *Circé*, I, 2.)

— PRENDRE, abs., recevoir de l'argent :

Mais vous avez reçu, quiconque *prend* se vend. (*Suite du Ment.*, II, 5.)

— PRENDRE A (SE), s'attaquer à :

Aussi n'est-ce qu'à moi de punir ces forfaits,
Et de montrer à tous par de puissants effets
Qu'attaquer Rosidor c'est *se prendre à* moi-même. (*Clit.*, III, 1.)

Et que sous l'étrivière il puisse tôt connoître,
Quand on *se prend aux* miens, qu'on s'attaque à leur maître.
(*La Gal. du Pal.*, I, 9.)

Qu'avons-nous plus à craindre? et quel destin jaloux,
Tant que nous vous aurons, *s'osera prendre à* nous? (*Méd.*, IV, 2.)

Quel impie osera *se prendre à* leur vouloir,
Lorsqu'en un sacrifice ils nous l'auront fait voir? (*Hor.*, III, 2.)

Le crime n'est pas grand, s'il fut seul contre trois,
Mais jamais sans forfait on ne *se prend aux* rois.
(*Œd.*, IV, 2., éd. 1663, in-f°.)

Qu'il faut donner aux bons pour s'entre-soutenir
Le temps de se remettre et de se réunir,
Et laisser aux méchants celui de reconnoître
Quelle est l'impiété de *se prendre à* son maître. (*Oth.*, V, 2.)

Jusqu'à ce qu'à vous-même il ait osé *se prendre*. (*Pomp.*, III, 2.)

« On ne peut trop remarquer, dit Voltaire, avec quel soin pénible il faut éviter ce concours de syllabes dures dont les auteurs ne s'aperçoivent point dans la chaleur de la composition. « Jusqu'à ce qu'à, » révolte l'oreille; « se prendre à quelqu'un » est du discours familier; et « s'en prendre » est quelquefois fort

noble, « Répondez du succès, ou je m'en prends à vous. » De plus, « se prendre, » ne signifie pas attaquer, comme Corneille le prétend ici; il signifie le contraire, chercher un appui, un secours. En tombant, il se prit à un arbre qui le garantit. Dans le malheur, on se prend à tout, c'est-à-dire on se fait une ressource de tout ce qu'on trouve; dans le malheur, « on s'en prend à tout, » signifie on accuse tout, on se plaint de tout. »

Au temps de Corneille, on disait très-fréquemment *se prendre à quelqu'un*, et même *se prendre à quelque chose*, pour signifier, attaquer ou provoquer; et le quinzième et le seizième siècles avaient employé ces locutions dans le même sens encore donné comme usuel par les dernières éditions du *Dictionnaire de l'Académie :*

Il s'ensuiveroit
Que ung meschant homme *se* porroit
Prendre aux plus succrées et drues. (COQUILLART, *Playdoyer.*)

Il luy fut remonstré que ce n'estoit pas le faict d'un sage homme de *se prendre à* un fol. (DES PÉRIERS, *Nouv.*, XXXII, éd. La M.)

Soit pour fléchir le peuple, ou soit pour faire entendre
Aux princes qu'il ne faut *à* ton maistre *se prendre*. (RONS., *Amours div.*)

Permettez mes sanglots mesme *aux* fiers dieux *se prendre*.
(JODELLE, *Cléop.*, act. I.)

Que n'ay-je ici *à qui me prendre*
Pour ma colère descharger? (GODARD, *Les Desguisez*, III, 4.)

Se preignent-ils *à* moi? Il leur vaudroit mieux... (FR. D'AMBOISE., *Les Neapolitaines*, V, 10.)

Comment! que je souffrisse avec impunité
Qu'elle ait osé *se prendre à* mon authorité. (VÉRONN., *L'Impuiss.*, I, 3.)

A qui donc *me prendrai*-je en ce mal-heureux sort? (Id., *ibid.*, IV, 1.)

Mais aussi de *se prendre à* un qu'on sait plus fort.
(ALEX. HARDY, *Alceste, ou la Fidélité.*)

Puis tout à coup *se prenant au* duc de Beauvilliers et *au* roi, et accusant son éducation: « Ils n'ont songé, s'écria-t-il (le duc de Berry), qu'à m'abêtir. » (SAINT-SIMON, *Mém.*, 1712, t. X, c. 38.)

— De même, SE PRENDRE A QUELQU'UN DE, comme *s'en prendre à quelqu'un de*, dans le sens d'attribuer :

Cependant, malheureux, *à qui me* dois-je *prendre*
*D'*une accusation que je ne puis comprendre? (*Clit.*, IV, 7.)

Tu veux que je te perde, et que je te regrette,
Que j'approuve, en pleurant, la perte que j'ai faite,
Que je t'estime et t'aime avec ta lâcheté,
Et *me prenne de* tout *à* la fatalité. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

Il me semble que mes œuvres leur doibvent meshuy dessiller les yeux et desmentir ceux qui *se preignent à moy de* leurs maux. (*Let. miss. de Henri IV*, t. IV,

p. 711.) — Qui *se prennent aux autres du* mauvais succès qu'ils ont attiré par leur imprudence. (NICOLE, *Ess.*, De la Connaissance de soi-même, VII.)

On pourrait citer quelques exemples modernes de *se prendre à*, pour *s'en prendre à :*

Avant de *se prendre à* des croyances plus sérieuses, l'esprit de scepticisme se tourna contre les croyances littéraires, espèce de jeu avant le combat véritable. (VINET, *Chrestom. franç.*, t. III, Disc. sur la litt. franç.) — En vérité, la presse catholique aurait une belle réputation, si elle se trouvait uniquement dans leurs mains, ou si la discrétion qu'ils mettent encore dans leur audace leur permettait de *se prendre à* d'autres adversaires que nous. (L. VEUILLOT, *Mél.*, 2e sér., t. I, p. 286.) — Dieu *se prend* donc aussi *à* ceux-là. (Id., *ibid.*, 1re sér., t. VI, p. 654.)

Lorsque l'on met *en*, la locution ne change pas pour cela de signification. Cet *en* est le régime indirect de cause. Je *m'en prends à* vous, c'est-à-dire : je m'attaque à vous à cause de cela; *en*, avec un second régime indirect, forme donc pléonasme.

PRÉNOTION, connaissance de l'avenir, avec le pluriel :

C'est le salutaire suprême,
Que vos saintes *prénotions*
Vous ont fait préparer vous-même
Devant toutes les nations. (*Trad. du Cantique de S. Siméon.*)

PRÈS, adv., comme *proche :*

Qu'est ceci, Fabian, quel nouveau coup de foudre
Tombe sur mon bonheur et le réduit en poudre?
Plus je l'estime *près*, plus il est éloigné. (*Pol.*, IV, 6.)

— MENACER DE PRÈS, être très-imminent :

Peut-être ce malheur d'assez *près* te *menace*. (*Agés.*, II, 7.)

— PRESSER DE PRÈS, presser vivement :

Mais sans mentir ma sœur vous *presse* un peu *de près*. (*Suite du Ment.*, III, 3.)

— PRÈS DE, suivi d'un infinitif :

Si *près de* te quitter... (*Clit.*, III, 2.)

*Près d'*être environné, ses meilleurs soldats morts.
Il voit quelques fuyards sauter dans une barque... (*Pomp.*, V, 3.)

Et *près de* rendre compte à son juge éternel,
Il craint d'y porter même un désir criminel. (*Théod.*, IV, 5.)

On le trouva percé d'une large blessure,
Si baigné dans son sang, et si *près de* mourir,
Qu'il fallut une année et plus pour l'en guérir. (*Œd.*, III, 4.)

Et qui se voit si *près de* perdre tout son bien
Se fait armes de tout, et ne ménage rien. (*Tite et Bér.*, II, 3.)

Ainsi *près de* tomber dans un malheur extrême
J'en écartois l'idée en m'abusant moi-même. (*Pulch.*, II, 1.)
Si *près de* voir sur moi fondre de tels orages. (*Hor.*, I, 1.)

« *Si près de voir*, dit Voltaire, n'est pas français, *près de* veut un substantif; *près de la ruine, près d'être ruiné.* »

Il y a encore ici plusieurs confusions et erreurs. Le verbe *être* n'est pas un substantif, et l'on emploie *près de* avec un verbe comme avec un substantif : *si près d'arriver au terme de ses désirs, près de partir*, ou près de mon départ. Chez tous les écrivains, et chez Voltaire lui-même, on trouve *prés de* employé avec un infinitif aussi bien qu'avec un substantif, dans diverses nuances de signification. Un petit nombre d'exemples suffiront :

Et molt en fui *pres de* morir. (*Floire et Blanch.*, éd. du Mér., v. 2150.)
Croyez-moi, plus j'y pense et moins je puis douter
Que sur vous son courroux ne soit *près d'*éclater. (RACINE, *Athalie*, I, 1.)
Pour prix d'un tel effort et d'un tél sacrifice,
Du reste de ce jour souffrez que je jouisse;
Et que si *près*, seigneur, *de* vivre sous vos lois,
Je sois en liberté pour la dernière fois. (BOURS., *German.*, III, 4.)

Jamais un homme n'a été si *près d'*être parfait. (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lett.*, à Mme de Grignan, 31 juill. 1685.)

Voltaire lui-même a dit :

Je voudrais que tout homme public, quand il est *près de* faire une grosse sottise, se dît toujours : L'Europe te contemple. — *Près de* mourir de colère et de faim. (*La Princ. de Babyl.*)

On a dit pareillement de nos jours :

Sur sa lèvre attendrie et pâle a-t-elle encore
Ce sourire toujours mourant ou *près d'*éclore? (LAMART., *Jocelyn*, 6e ép.

Une fois arrivés sur ce point, si les Russes persistaient à franchir la Passarge, nous étions déjà sur leur flanc, et très-*près de* les avoir débordés. (THIERS, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XXVI.)

Du reste, au dix-septième et dans une grande partie du dix-huitième siècle, on disait plutôt *prêt de* que *près de*, devant un infinitif, et c'est ce qui explique la remarque de Voltaire. Voir notre article PRÊT DE.

PRESCRIRE A, pour *prescrire de* :

Ton rang, loin d'alléger le poids de ton fardeau,
En redouble la charge, et jusques au tombeau
Il te met sous le joug d'une loi plus sévère.

Il te *prescrit à* suivre un chemin plus étroit,
Et la perfection, que doit ton caractère,
Veut qu'on marche plus droit. (*Imit.*, IV, 5.)

Le poëte déroge ici, sans raison, à la grammaire et à l'usage.

PRÉSENT. FAIRE PRÉSENT, faire un présent :

Je sais ce qu'est Lucrèce, elle est sage et discrète,
A lui *faire présent* mes efforts seroient vains. (*Le Ment.*, IV, 1.)

Ce n'est point mon humeur de refuser qui m'aime,
Et comme c'est m'aimer que me *faire présent*,
Je suis toujours alors d'un esprit complaisant. (*Ibid.*)

LUCRÈCE. Il t'a donc *fait présent?*
SABINE. Voyez. (*Ibid.*, sc. 8.)

PRÉSIDER SUR :

Voyez ce qu'est Valens, voyez ce qu'est Placide,
Voyez *sur* quels États l'un et l'autre *préside*. (*Théod.*, II, 2.)

PRESSANT, vif, poignant :

Sous ce *pressant remords* il a trop succombé,
Et s'est à mes bontés lui-même dérobé. (*Cinna*, IV, 2.)

Quel sang épargnera ce barbare vainqueur
Qui ne pardonne pas à celui de sa sœur,
Et ne peut excuser cette *douleur pressante*
Que la mort d'un amant jette au cœur d'une amante. (*Hor.*, V, 2.

Que la fatalité des plus *pressants malheurs*
Ne m'auroit pu réduire à suivre des voleurs. (*Œd.*, IV, 5.)

A porté dans son cœur un si *pressant effroi*. (*Ibid.*, V, 2.)

Pressant se trouve de même employé avec divers substantifs analogues aux précédents :

... *pressant désespoir*. (T. CORN., *Maxim.*, I, 6.)

Quel remède à des *maux* si rudes, si *pressants*,
Que de les soulager par des vœux impuissants! (Id., *ibid.*, II, 4.)

Et peut-être jamais de si *pressants ennuis*
N'avoient autorisé le désordre où je suis. (Id., *ibid.*, III, 6.)

Je n'ai point de nouvelles de Villars, et c'est là mon plus *pressant chagrin* à l'heure qu'il est. (Mme DE COURC., *Lett.*, VIII.)

PRESSE, grande foule. LA PRESSE EST GRANDE A QUI (un infinitif), pour signifier beaucoup de personnes s'empressent à qui :

De vrai, *la presse est grande à qui* le fera roi. (*D. Sanche*, III, 2.)

On a dit d'une manière analogue après Corneille :

La presse n'est pas grande à soupirer pour elle, quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer. (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lett.*, à Mme de Grignan, 12 avr. 1680.)

PRESSER, v. a. SE FAIRE PRESSER A LA REPRÉSENTATION D'UNE PIÈCE DE THÉATRE, se faire fouler, écraser par la presse pour y assister :

Ceux qui *se sont pressés à la représentation de mes ouvrages* m'obligent infiniment; ceux qui ne les approuvent pas peuvent se dispenser d'y venir gagner la migraine. (*La Gal. du Pal.*, Épître.)

— En termes de poétique, PRESSER UNE ACTION, la conduire rapidement au dénoûment :

Je ne pense pas que dans la comédie le poëte ait cette liberté de *presser son action* par la nécessité de la réduire dans l'unité de jour. (*Deux. disc.*)

— PRESSER LES TEMPS, ce que Corneille appelle ailleurs *resserrer les temps* :

A le prendre à la rigueur, il est permis de *presser les temps* pour faire l'unité de jour. (*Exam. de Sur.*)

— PRESSER L'EFFET DE, s'efforcer de le rendre prochain, le hâter :

Le ciel l'ordonne ainsi, ton change est légitime.
Ton innocence est sûre au milieu de ton crime,
Et quand tes trahisons *pressent leur* noir *effet*,
Ta gloire, ton devoir, ton destin a tout fait. (*La Thés. d'or*, III, 3.)

C'est dans le même sens qu'on a dit :

Et dans l'âge où je suis
C'est à moi de *presser* la fin de mes ennuis.
(T. CORN., *La Mort d'Annibal*, II, 4.)

J'attends l'occasion de m'offrir hautement,
Et, de tous mes souhaits, j'en *presse* le moment. (MOL., *Le Misant.*, IV, 2.)

— PRESSER UN TROUBLE, pour signifier presser une personne dans le trouble :

... Ne *pressez* point *un trouble* qui s'augmente,
Vous voyez mon devoir et connoissez ma foi. (*Oth.*, V, 6.)

— PRESSER QUELQU'UN DE, suivi d'un substantif, le porter, l'engager avec une vive instance à :

Un rigoureux devoir à cet amour s'oppose,
Ne m'en accusez point, vous en êtes la cause,
Vous l'avez fait renaître en *me pressant d'*un choix,
Qui rompt de vos traités les favorables lois. (*Rod.*, IV, 1.)

On a dit de même :

La veuve de Maryame fut assez généreuse pour préférer ma sûreté à ma vue et pour *me presser de* mon départ. (Mme DE VILLED., *Les Galanter. grenad.*, I.)

On trouve, avec une nuance différente de signification :

Jamais, et non plus que sa sœur,
Ne *me pressa de* mon honneur. (BELLEAU, *La Recognue*, I, 3.)

— PRESSER, abs., faire de vives instances :

Un vieillard demande à vous parler,
Il se dit de Corinthe, et *presse*. (*Œd.*, V, 2.

PRÊT DE, comme *près de*, pour signifier sur le point de :

Sur la légèreté d'une croyance si peu raisonnable, il renonce à une affection dont il étoit assuré, et qui étoit *prête d'*avoir son effet. (*Exam. de Mél.*)

On a fait contre vous dix entreprises vaines ;
Peut-être que l'onzième est *prête d'*éclater. (*Cinna*, II, 1.)

La locution *prêt de*, pour dire sur le point de, était d'un usage universel au dix-septième siècle et pendant une grande partie du dix-huitième, et l'on ne voit pas la raison qu'ont eue les grammairiens de la rejeter et de la condamner. La logique ne s'opposait aucunement à ce que *prêt de*, surtout avec un nom de personne, eût les deux sens si voisins de *préparé à* et de *sur le point de :* quand on est prêt à une chose, on est naturellement sur le point de la faire. Les exemples suivants, dans lesquels *prêt de* se rapporte toujours à un nom d'être animé, pourraient parfaitement, à notre avis, être encore imités :

Il tenoit un moineau, dit-on,
*Prêt d'*étouffer la pauvre bête,
Ou de la lâcher aussitôt
Pour mettre Apollon en défaut. (LA FONT., *Fables*, IV, 19.)

Que l'image de cette fin dernière, de ce moment affreux où vous jugerez nos justices, et où mon âme toute couverte de crimes, sans pénitence et sans confusion, s'est vue toute *prête de* recevoir le dernier coup de mort, ne s'efface jamais de ma mémoire. (Mme DE LA VALLIÈRE, *Réflex. sur la miséric. de Dieu*, ch. I.) — Agitée, éperdue, tantôt hors de moi-même, et tantôt *prête de* mourir de faiblesse. (VOLT., *Candide*, VIII.)

Quoi! *prête d'*essuyer le plus grand des malheurs,
Vous voulez que je sois et muette et tranquille.
(DESTOUCHES, *Le Philos. marié*, III, 9.)

— On disait de même avec un nom de personne ou de chose PRÊT A :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
L'empire est *prêt à* choir, et la France s'élève. (*Att.*, I, 2.)

L'oiseau, *prêt à* mourir, se plaint en son ramage. (LA FONT., *Fab.*, III, 12.)

Le temps de sa gloire n'est pas *prêt à* finir. (L. RAC., *Réflex. sur la poés.*, c. 10.) — Maintenant que les bouffons sont congédiés, ou *prêts à* l'être. (J.-J. ROUSS., *Lett. sur la mus.*, Avert.)

Plus tu peins le péril *prêt à* nous accabler,
Plus je vois mon courage à ta voix redoubler. (LANOUE, *Mah. sec.*, IV, 3.)

Prêt à se séparer d'une fille si chère,
Les adieux sont toujours prolongés par un père. (LE MIERRE, *Térée*, I, 1.)

CASIMIR, *l'interrompant.* Christiern est vaincu.
ADÉLAÏD. Et peut-être vengé ?
CASIMIR. Non, mais tout *prêt à* l'être. (PIRON, *G. Wasa*, V, 2.)

Acceptez, ô mon Dieu, le sang *prêt à* couler. (M.-J. CHÉNIER, *Charles IX.*)

Dòmergue a, bien à tort, ridiculisé ce vers, par la vaine raison que *prêt à* signifie disposé à, préparé à. (*Solutions grammat.*, X.)

On disait donc également *prêt à* et *prêt de*, pour signifier sur le point de; mais *prêt de* était regardé comme plus élégant que *prêt à*. « Lorsque *prêt* signifie *sur le point*, *prêt de* est beaucoup meilleur, » observe Bouhours, dans ses *Remarques nouvelles*.

Cependant Bossuet, corrigeant la phrase de Mme de La Vallière citée plus haut, a employé *prête à* au lieu de *prête de*, probablement pour plus d'euphonie :

Que l'image de cette fin dernière, de ce moment affreux où vous jugerez nos justices, et où mon âme toute couverte de crimes, sans pénitence et dans la confusion, s'est vue toute *prête à* mourir de la mort éternelle, ne s'efface jamais de ma mémoire.

Nos lecteurs seront peut-être bien aises de connaître l'opinion de grammairiens estimés sur ces diverses expressions :

« *Prêt à*, dit Marmontel, est plus instant et marque une disposition plus prochaine, plus décidée. *Prêt de* a un objet moins actuel, moins déterminé. *Les esprits étaient prêts à se révolter*, ils y étaient résolus, ils s'allaient révolter sur l'heure, incessamment. *Les esprits étaient prêts de se révolter*, ils y étaient disposés, ils n'en étaient pas loin. » M. Collin d'Ambly ajoute que *prêt à* indique une préparation tendant à une fin; et que *prêt de* exprime une disposition, une détermination, une résolution sans aucun préparatif réel. « *Près de*, continue Marmontel, exprime bien proximité de l'action, mais non pas résolution ni même intention de la faire : *près de périr*, *près d'expirer* disent seulement *au moment de périr*, *au moment d'expirer;* et dans le sens passif ou neutre *près de* me paraît préférable à *prêt de*. »

PRÉTENDRE, v. a. PRÉTENDRE LA MAIN, aspirer à la main :

Je n'*ai* point *prétendu la main* d'un empereur. (*Pulch.*, I, 5.)

— PRÉTENDRE, abs. PRÉTENDRE TROP HAUT, porter trop haut ses prétentions :

En ce cas il verra que je sais comme il faut
Punir des insolents qui *prétendent trop haut.* (*La Suiv.*, I, 8.)

— Et sans aucun modificatif, avoir des prétentions :

Mais connois Pulchérie et cesse de *prétendre*. (*Héracl.*, I, 2.)

« Ce verbe *prétendre*, dit Voltaire, exige absolument un régime; ce n'est point un verbe neutre; ainsi la phrase n'est point achevée. »

Cependant, on a dit comme Corneille, neutralement :

Elle m'acquit de nouveaux amants et rappela les anciens. Le marquis de Birague et le jeune comte de Signac entr'autres recommencèrent à *prétendre* plus fort que jamais. (Mme DE VILLEDIEU, *Vie de Henriette-Sylvie de Molière*, III.)

PRÊTER, au sens moral, n'accorder que pour un moment :

O ciel, qui malgré moi me renvoyez au jour,
O sort, qui redonniez l'espoir à mon amour,
Reprenez la faveur que vous m'*avez prêtée*,
Et rendez-moi la mort que vous m'avez ôtée ! (*Pol.*, II, 1.)

— PRÊTER L'ESPRIT, expression originale et très-poétique :

Immobile à leurs coups, en lui-même il rappelle
Ce qu'eut de beau sa vie, et ce qu'on dira d'elle;
Et tient la trahison que le roi leur prescrit
Trop au-dessous de lui pour y *prêter l'esprit*. (*Pomp.*, II, 2.)

— PRÊTER L'ŒIL ET L'OREILLE A, pour signifier regarder et écouter :

Même notre grand roi, ce foudre de la guerre,
Dont le nom se fait craindre aux deux bouts de la terre,
Le front ceint de lauriers, daigne bien quelquefois
Prêter l'œil et l'oreille au théâtre françois. (*L'Illus. com.*, V, 5.)

— PRÊTER SON BRAS, prêter le secours de ses armes, de sa vaillance :

J'ignore quels projets peut former son bonheur;
S'il les pousse trop loin, moi-même je l'en blâme,
Je lui *prête mon bras* sans engager mon âme. (*Sert.*, III, 1.)

— PRÊTER UNE DÉFENSE A QUELQU'UN, employer tels moyens pour sa défense :

D'ailleurs l'histoire est trop connue, pour retrancher le péril qu'il court d'une mort infâme après l'avoir tuée, et *la défense* que *lui prête* son père pour obtenir grâce n'auroit plus de lieu s'il demeuroit innocent. (*Exam. d'Hor.*)

— PRÊTER UN EXEMPLE A, suivi d'un infinitif, le donner :

Vous voyez qu'à son rang elle me sacrifie,
Madame, et vous voulez que je la justifie?
Qu'après tous les mépris qu'elle montre pour moi,
Je lui *prête un exemple* à me voler sa foi? (*Pulch.*, III, 4.)

— PRÊTER UN PRÉTEXTE A :

Pour faire aimer ses lois, l'hymen ne doit en faire
Qu'afin d'autoriser la pudeur à se taire.
Il faut, pour rendre heureux, qu'il donne sans gêner,
Et *prête un doux prétexte à* qui veut tout donner. (*Ser.*, II, 1.)

— PRÊTER UNE PREUVE :

Votre exemple lui *prête une preuve* assez claire,
Que le trône est plus doux que le sein d'une mère. (*Œd.*, IV, 3.)

— L'emploi suivant est encore plus remarquable :

Si vous n'osez parler, du moins laissez-nous faire.
Nous saurons vous servir, seigneur, et malgré vous,
Prêtez-nous seulement *un moment de courroux*,
Et permettez après qu'on l'explique et qu'on feigne
Ce que vous n'osez dire et qu'il faut qu'elle craigne. (*Perth.*, II, 3.)

— Corneille dit encore d'une manière un peu singulière :

Et j'aurois cette honte en ce funeste sort
D'*avoir prêté mon crime à faire votre mort*. (*Œd.*, I, 4.)

— SE PRÊTER A, emploi particulier :

Et, quoi qu'étale ici le monde,
Ce n'est qu'avec dédain que l'œil *s'y* doit *prêter*. (*Imit.*, II, 1.)

PRIER QUELQU'UN DE QUELQUE CHOSE :

Vois l'urne de Pompée, il y manque sa tête,
Ne me la retiens plus ; c'est l'unique faveur
Dont je te puis encor *prier* avec honneur. (*Pomp.*, I, 4.)

Vous étant bien amusé durant la promenade à prendre du tabac sans songer à moi, vous ne vous en souvenez au retour que pour *me prier de* mon déshonneur en termes honnêtes, mais fort intelligibles. (HAMILT., *Mém. du comte de Gram.*, c. IV.)

On disait de même *supplier quelqu'un de quelque chose :*

Et portent aussy nouvelles en vertu de ce que je desire que vous taschiés d'en obtenir l'effet, s'il est possible, non seulement pour le regard de celui de la Bretagne, mais aussy du renfort pour moy, *dont* je *supplie* la royne, selon que par toutes mes précédentes je vous ai representé l'occasion et le besoin de l'un et de l'aultre. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 829, 21 avril 1591.)

PRISE. S'OTER DE PRISE, se mettre à l'abri d'être pris :

En lieu de sûreté le babil est de mise ;
Mais ici ne songeons qu'à *nous ôter de prise*. (*L'Illus. coun.*, IV, 2.)

PRISER, avec un nom de chose pour régime, faire cas de :

Je *prise* auprès des tiens si peu mes intérêts,
Que, bien que j'en sentisse au cœur mille regrets,
Et que de déplaisir il m'en coûtât la vie,
Je me la tiendrois lors heureusement ravie. (*La Suiv.*, II, 8.)

PRISON. Remarquable emploi au figuré :

Vastes cieux, *prisons éclatantes*,
Qui renfermez les airs, et la terre et les eaux. (*Trad. du Ps.* CXLVIII.)

PRISONNIER, adj. et fig. :

L'impétueuse ardeur de ces transports nouveaux
A *son sang prisonnier* ouvre tous les canaux. (*Att.*, v, 6.)

PRIVILÉGIÉ. UN MAL PRIVILÉGIÉ, pour désigner la maladie syphilitique :

Et tel vous soupçonnoit de quelque guérison
D'*un mal privilégié* dont je tairai le nom. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

PRIX. CE QU'ONT RÉSERVÉ DE PRIX, le prix qu'ont réservé :

Cruelle, est-ce là donc *ce que* vos injustices
Ont réservé de prix à de si longs services? (*L'Illus. com.*, II, 3.)

— LE PRIX DE, suivi d'un infinitif :

Allez, servez-moi bien. Si vous aimez Flavie,
Elle sera *le prix de* m'avoir bien servie. (*Att.*, IV, 1.)

C'est ce qu'il n'est plus temps de vous dissimuler,
Seigneur, et c'est *le prix de* m'avoir fait parler. (*Sur*, II, 2.)

PROCHE, prochain, en parlant de la distance :

Albin l'a rencontré dans la *proche* campagne. (*Pol.*, I, 4.)

— En parlant du temps :

Il sembloit nous parler de ton *proche* hyménée;
Il sembloit tout promettre à tes vœux innocents,
Et, nous cachant ainsi ta mort inopinée,
Sa voix n'est que trop vraie en trompant notre sens.
(*Cinna*, V, 3, dans les 1res édit. jusqu'à 1654.)

C'est donc trop peu pour moi que des malheurs si *proches*,
Si vous ne les croissez par d'injustes reproches. (*Androm*, II, 3.)

— PROCHE DE, suivi d'un infinitif, comme *près de* :

Et si, *proche* qu'elle est *de* choir dans l'infamie,
Ma plus sincère ardeur n'en peut rien obtenir,
Vous n'aurez pas beaucoup à craindre l'avenir. (*Théod.*, III, 5.)

On trouve aussi, avec l'infinitif, *proche à* :

Les armées étoient si *proches à* s'entre-choquer que la mousqueterie avoit déjà commencé à jouer son jeu. (NAUDÉ, *Le Mascurat*, in-4°, p. 409.)

PROCLAMER POUR L'EMPEREUR, comme *proclamer empereur* :

Quinze ou vingt révoltés au milieu de la place
Viennent de *proclamer* Othon *pour l'empereur*. (*Oth.*, IV, 7.)

PROCURER, en parlant de choses fâcheuses :

Je me *procure* un mal pour en éviter mille. (*La Pl. Roy.*, I, 4.)
Pour ceux qui m'*ont* causé quelques désavantages,
Procuré quelque perte, ou fait quelques outrages. (*Imit.*, IV, 9.)

C'est un latinisme autrefois très-usité :

Nous avons mieux aimé souffrir en nous deffendant simplement que d'assaillir ceux auxquels nous pourrions à l'adventure *procurer* et faire autant de mal que nous en avons receu d'eulx. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 281.)— Ha ! que ç'a esté une entreprinse trop indigne d'un gentilhomme de *procurer* la mort à une femme par la main de son propre mary ! (LARIV., *Le Fidèle*, V, 2.) — Quel déplaisir vous *a*-t-il *procuré ?* (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 9.) — Il est vray que des plus grands et des mieux sensez de la cour, pource qu'ils sçavent ma vie, en ont parlé favorablement ; je les nommerois en remerciant, mais, dans le des-honneur qu'on me *procure*, je ne veux pas leur reprocher qu'ils me cognoissent. (THÉOPH., *Œuvr.*, 2e p., au lect.) — Hors Alexandre, qui, estant yvre, tua son ami Clitus, on ne voit point d'exemple d'aucun veritable amy qui *ait* jamais *procuré* la mort à son amy. (DASSOUCY, *La Prison de M. Dassoucy.*) — Il veut que nous desirions du bien à ceux qui nous *procurent* du mal. (SENAULT, *De l'usage des pass.*, 2e p., 5e tr., 2e disc.)—L'Église eut horreur de la conduite de l'évêque Ithace, qui *procura* la mort de l'hérésiarque Priscillien. (FLEURY, *Mœurs des chrétiens*, IV, 7.)— Je souffrois avec plaisir tous les chagrins que ma mère me *procuroit*. (Mme DE VILLED., *Mlle de Tournon*, II.)

PRODUIRE, causer :

Tout inconnu qu'il m'est, il *produit* ma misère ;
Tout mon rival qu'il est, il rit de ma colère. (*La Suiv.*, V, 2.)

— PRODUIRE (SE), se montrer :

Qu'il ne prétend être considérable que par son bien, et qu'il ne *se produit* point aux yeux de sa maîtresse, de peur de lui donner du dégoût par sa présence. (*Exam. de la Suiv.*)

— SE PRODUIRE PAR LA BOUCHE D'AUTRUI, se faire entendre par la bouche d'autrui :

J'ai la plume féconde, et la bouche stérile,
Bon galant au théâtre, et fort mauvais en ville ;
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je *me produis par la bouche d'autrui*. (*Billet à Pellisson.*)

PROFITER, activ. :

Ces dévots indiscrets dont le zèle incommode,
Pour les rendre saints à leur mode,
Leur forme une conduite et fait des lois à part,
Au lieu de s'avancer par un secret mérite,
Perdent *ce qu'en* commun dans la règle *on profite*,
A force de vivre à l'écart. (*Imit.*, III, 1[illegible]

Mais ils n'y *profitèrent rien*. (OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 12.) — J'espère [illegible] messieurs, que vous trouverez ceste procedure bonne, et *ce qu'*elle *aura pro*[illegible]

vous l'entendrez par ledict sieur de Ségur et ceulx lesquels l'avoient accompaignié. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. I, p. 617, fin de l'ann. 1583.) — Puisque je n'*ai rien profité* par mes raisonnements de ce soir sur la vanité des émeutes populaires... (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, 1re p., l. III, c. 2.)

Je pensois que ce pauvre amour,
Qui toujours vous prête ses charmes,
Est banni loin de votre cour,
Sans ses traits, son arc et ses armes;
Et *ce que* je puis *profiter*,
En passant près de vous ma vie,
Si vous pouvez si maltraiter
Ceux qui vous ont si bien servie. (VOITURE, *A la reine Anne.*)

PROGRÈS, sans régime, en parlant de succès militaires et autres :

Il ne faut point douter que des commencements si merveilleux ne soient soutenus par des *progrès* encore plus étonnants. (*Pol.*, à la reine régente.)

A propos de ce mot on ne verra peut-être pas sans intérêt un emploi curieux : *Faire plusieurs autres progrès*, comme on dirait remporter plusieurs autres avantages :

Cromwel... signa un traité avec les Espagnols qui, assistés de ses forces, et profitant de nos désordres, prirent la même année Graveline et Dunkerque, et *firent plusieurs autres progrès*. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. I, 1662.)

PROJET, sujet, matière, objet :

Ne te dégoûte point surtout des paraboles,
Quel qu'en soit le *projet*,
Et ne les prends jamais pour des contes frivoles
Qu'on forme sans sujet. (*Imit.*, I, 5.)

De votre esprit, que nul autre n'égale,
Prince, ma muse tient tout entier ce *projet* :
Vous m'avez donné le sujet,
Le dialogue et la morale. (LA FONT., *Fabl.*, XII, 9.)

PROMESSE. DONNER PROMESSE QUE, promettre, garantir que :

S'il osoit y manquer, *je te donne promesse*
*Qu'*il pourroit bien ailleurs chercher une maîtresse.
(*La Gal. du Pal.*, I, 11.)

PROMPTITUDE, transport :

Sans doute ils sont aux mains, il n'en faut plus parler :
Madame, pardonnez à cette *promptitude*. (*Le Cid*, II, 4.)

PRONOM PERSONNEL (ELLIPSE DU).

Chez Corneille, comme chez tous les écrivains de son temps et chez ceux qui l'ont précédé, le pronom personnel s'ellipse habituellement après certains verbes. C'est un point de gram-

maire et un procédé de style qui n'ont pas encore été éclaircis, que nous sachions. Nous croyons utile de les étudier ici à fond, en nous appuyant sur de nombreuses citations, dont on nous pardonnera, espérons-nous, la longueur, en faveur du profit qui en pourra résulter non-seulement pour la grammaire historique, mais pour l'usage pratique de la langue. Ces nombreux exemples, empruntés aux meilleurs écrivains du seizième et du dix-septième siècle, nous dispensent de nous étendre en longue théorie. Nous nous contenterons de dire que le pronom personnel se supprime généralement après les verbes *faire*, *laisser*, *mener*, *regarder*, *sentir*, *voir*, *entendre*, *écouter*, suivis eux-mêmes d'un autre verbe qui achève le sens. Alors le régime suit les verbes qui accompagnent *faire*, *laisser*, etc., ou bien, s'il les précède, c'est un pronom personnel, un pronom relatif ou un adjectif indéfini, comme *tout*.

Nous allons présenter successivement des exemples des deux cas, en plaçant toujours en tête ceux de Corneille. Aux exemples des seizième et dix-septième siècles nous en joindrons quelques-uns d'écrivains du dix-huitième siècle qui avaient gardé la tradition de la bonne époque. Nous verrons ensuite quelle est aujourd'hui la pratique habituelle.

Le pronom personnel se supprime donc,

Après *faire*, précédé du régime :

> Mais ce flatteur espoir qu'il rejette en mon âme
> N'est qu'un doux imposteur qu'autorise ma flamme,
> Et qui, sans m'assurer ce qu'il semble m'offrir,
> *Me fait plaire* en ma peine et m'obstine à souffrir. (*Mél.*, I, 1.)

Me fait plaire, et non pas *me faire me plaire*.

> Lui procurant du bien elle croit la fâcher,
> Et cette vaine peur *la fait* ainsi *cacher*. (*La Suiv.*, III, 6.)

La fait cacher, et non pas *la fait se cacher*.

> Le traître ! j'étois donc destinée à Cléandre !
> Hélas ! mais qu'à propos le Ciel *l'a fait méprendre*,
> Et ne consentant point à ses lâches desseins,
> Met au lieu d'Angélique une autre entre ses mains !
> (*La Pl. Roy.*, IV, 7.)

L'a fait méprendre, et non pas *l'a fait se méprendre*.

Je combats toutefois, mais le temps qui s'avance
Me fait précipiter en cette extravagance. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

Me fait précipiter, et non pas *me fait me précipiter*.

Voilà cet accident qui *le fait retirer*. (*Ibid.*, V, 5.)

Le fait retirer, et non pas *le fait se retirer*.

Annibal, qu'elle vient de lui sacrifier,
L'engage en sa querelle et *m'en fait défier*. (*Nicom.*, I, 1.)

M'en fait défier, et non pas *m'en fait me défier*.

La loi du combat qu'il propose à Chimène, avant que de le permettre à Don Sanche contre Rodrigue, n'est pas si injuste que quelques-uns ont voulu le dire, parce qu'elle est plutôt une menace pour *la faire dédire* de la demande de ce combat, qu'un arrêt qu'il lui veuille faire exécuter. (*Exam. du Cid.*)

La faire dédire, et non pas *la faire se dédire*.

Je l'ai bien vu, et n'ai point fait de scrupule de cette précipitation, dont peut-être on trouveroit plusieurs exemples chez les anciens; mais ma paresse dont j'ai déjà parlé *me fera contenter* de celui-ci, qui est de Térence dans l'*Andrienne*. (*Trois. Disc.*)

Me fera contenter, et non pas *me fera me contenter*.

Je tiens donc qu'il faut chercher cette unité exacte autant qu'il est possible; mais comme elle ne s'accommode pas avec toute sorte de sujets, j'accorderois très-volontiers que *ce qu'on feroit passer* en une seule ville auroit l'unité de lieu. (*Ibid.*)

Ce qu'on ferait passer, et non pas *ce qu'on ferait se passer*.

On a dit comme Corneille :

Seigneur Dieu ! tu *me fais esbahir !* (LARIV., *Le Morf.*, II, 2.)—... Revolter tous les citadins d'un Estat et *les faire entretuer*. (CHOLIÈRES, *Les Apresdinees*, IIII, f° 137, v°.) —Sylvandre estoit si près qu'il put ouïr Phylis qui *le fit escrier* de loing : O ma maistresse, bouchez vos oreilles aux mauvaises paroles de mon ennemie. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 8.) — Voyez à quoy l'amour *la faisoit abaisser*. (Id., *ibid.*, I, 12.)

La peur ne *me fera* ny *taire*, ny *dédire*. (RACAN, *Berg.*, IV, 5.)

Encor à ce matin cette bouillante rage,
Animant d'Alcidor l'impetueux courage,
L'a fait jeter dans l'eau, d'où la force du vent
L'a remis à la rive aussi mort que vivant. (Id., *ibid.*, V, 1.)

L'amour des choses nouvelles *nous fait lasser* d'une trop longue paix. (Id., *Har. à l'Acad.*)

Le desir d'émouvoir une émeute civile
Les a fait assembler et rôder par la ville,
Comme chiens affamez. (Id., *Psaum.*, LVIII.)

La crainte que les provinces voisines eurent de l'empereur qui taschoit d'avoir par ce moyen la Silesie, la Moravie, les deux Pannonies et leurs parties

septentrionales, *les fit opposer* unanimement à ses efforts. (ROHAN, *Intérêts des Princes*, 1666, p. 9.)—Cela *le fit opiniâtrer* davantage en son entreprise. (FURET., *Rom. bourg.*, I.) — Gaspard, comte de Pembroc, oncle du comte, étant entré dans son comté, *le fit soulever* en sa faveur. (MARSOLLIER, *Hist. de Henri VII*, liv. 2.) — Vous verrez jusqu'où l'ambition de se distinguer, en triomphant d'un écrivain illustre, peut aveugler un esprit vain et *le faire égarer* dans le fond et dans la manière. (ST-RÉAL, *De la critique*, c. 7.) — C'est ce qui *les fait égarer*, ou du moins qui les retarde dans leur course. (Id., *Césarion*, 1re journ.) — Quoiqu'une curiosité dangereuse *m'eût fait égarer* et passer par différentes sectes de philosophes et d'hérétiques, je n'avois jamais pu m'ôter de l'esprit la créance d'un jugement. (CHEMIN., *Serm. sur la crainte des jugements de Dieu*, I.)

Et va errant par un chemin
Qui, le détournant de sa route,
Le faict eguarer à la fin. (LARIV., *Le Laquais*, II, 2.)

Et si du bon chemin on *l'a fait écarter*,
Deux mots incontinent l'y peuvent rejeter. (MOL., *École des femm.*, III, 3.)

Il faut qu'il y ait quelque chose dans le cœur de l'homme qui *le fasse résoudre* à tout souffrir malgré son impatience, plutôt que... (DUGUET, *Lett. mor.*, édit. 1708, p. 169.) — Les pèlerins normands ayant appris que la ville de Salerne étoit assiégée par les Sarrasins, un zèle de religion *les fit jeter* dans cette place. (VERTOT, *Hist. de Malte*, I.) — Il craignoit qu'on ne *l'eût fait apercevoir* des droits qu'il avoit à la couronne. (Id., *Rév. de Portugal.*) — Il a suivi l'art des mathématiciens qui ne disent rien qu'avec incertitude, et plutôt en déclinant au hasard qu'en prévoyant l'avenir, et souvent même en suivant l'esprit d'illusion qui les trompe et qui *les fait* d'autant plus *tromper* que Dieu permet quelquefois qu'il leur prédise des choses véritables pour les aveugler davantage. (*Mém. de Pontis*, l. I, 1603.) — La curiosité de ces merveilles *nous fit embarquer*. (FÉN., *Voyage supposé*.)

Vois par là quels malheurs j'aurois su m'attirer,
Si je vois qu'à ma honte il *m'ait fait déclarer*. (TH. CORN., *Théod.*, I, 2.)

C'est lui, c'est Théodat qui *les fait révolter*. (Id., *ibid.*, IV, 2.)

Puisqu'un motif secret *vous fit* trop *abaisser*. (Id., *Dar.*, III, 7.)

Mais le sang pour son nom *vous fait* trop *émouvoir*,
Ce n'est qu'une imposture et vous l'allez savoir. (Id., *ibid.*, V, 2.)

La joie à vos genoux *m'a fait* d'abord *jeter*. (Id., *Mort d'Achille*, III, 2.)

Le brusque entêtement qui *vous fit marier*
Fut un coup de jeune homme, il le faut oublier.
(Id., *César d'Avalos*, III, 1.)

Si m'étant confronté je ne *le fais dédire*,
Je demeure coupable, et c'est moi qui conspire. (Id., *Maxim.*, V, 7.)

Polixène, madame, a des malheurs secrets
Qui *la font consumer* en d'éternels regrets. (PRADON, *La Troade*, I, 1.)

La gloire de lui obéir *la faisoit* volontairement *soumettre* à tout ce qu'il lui plaisoit de lui ordonner. (BOURS., *Le Mis de Chavigny*.)—Le canon dont on la battit (la citadelle) désola les ennemis et *les fit rendre* bientôt. (PELLISS., *Lett. hist.*, 19 juill. 1675.) — On *le fit expliquer* davantage. (Id., *ibid.*, 10 juin 1676.) — Cette crainte religieuse, unie à une ardente charité, *la faisoit prosterner* à leurs pieds. (P. ANSELME, *Orais. fun. de la reine*, II.) — L'honneur qu'il a (le clergé de France) d'être assemblé presque sous vos yeux *le fait acquitter* avec plaisir d'un devoir qu'il vous rend avec justice. (FLÉCH., *Lett.*, à la reine d'Anglet., 4 juin 1695.) — Ce qui *me fait* toutesfois moins *estonner* de cest acte, est... (H. ESTIENNE, *Apol. pour*

Hérod., c. XV.)—On nous fit des salves à droit et à gauche qui *me font* encore *étonner* comment nous ne fûmes pas tués. (BUSSY, *Mém.*, 1649.) — La crainte qu'il a que les François qui abusent aisément des familiarités qu'on leur donne ne choquent le respect qu'ils lui doivent, *le fait tenir* plus réservé. (Id., *ibid.*, 1665.) — Je sentois une joie secrète dans l'emploi que je m'étois donné, qui auroit pu *me faire défier* de moi-même. (Mme DE VILLED., *Carmante*, I, 2.) — Il se servit de je ne sais quelle autre illusion pour *me faire trouver* aux Tuileries avec lui à des heures suspectes. (Id., *Vie de H.-Sylvie de Mol.*, V.) — Je veux voir cette personne qui a si bien servi l'État; et vous *la ferez trouver* au Val-de-Grâce quand j'irai. (Mme DE LA GUETTE, *Mém.*, p. 114.)— Ce qui *me fit étonner* d'avoir la vue si bonne à mon âge. (Id., *ibid.*, p. 213.) — Avouez que le procédé de mon oncle est bien infâme, de m'avoir fait venir où je suis pour *me faire rendre* à mon mari par famine. (Mme DE COURC., *Lett.*, X.) — La grandeur du péril *le fit* alors *souvenir* d'invoquer le Dieu que sa femme lui avoit souvent prêché. (MÉZER., *Abr. de l'Hist. de France*, ann. 406.)—Tout cela, ma mère, *me fait retrancher* au pur nécessaire. (Mme DE MAINT., *Lett. hist.*, à Mme de Glapion, 25 août 1712.) — Madame vous ordonne d'en avoir bien soin et de *la faire tenir* au lit. (Id., *ibid.*) — La crainte du châtiment *les fit rassembler* le soir pour chercher les moyens de s'en garantir. (LA ROCHEF., *Mém.*, Prison des princes.) — Le même amour qui lui avoit inspiré de si forts sentiments de jalousie et de fureur *le fit intéresser* à sa guérison. (*La France galante*, Junonie.)

La déesse, attentive aux destins des guerriers,
A se sécher sans fruit condamna mes lauriers,
Et *me fit consumer* dans une plainte vaine,
Quand, jusqu'à Colletet, tous trouvoient leur Mécène.
(SÉNECÉ, *Satires*, Les Travaux d'Apollon.)

Tous les exemples précédents présentent pour régime, avant *faire*, un pronom personnel. En voici avec le pronom relatif :

Ceux *que* l'opinion *fait plaire* aux vanités
Font dessus leur tombeau graver des qualités
Dont à peine un dieu seroit digne.
(MALH., *Chans. pour le duc de Belleg.*)

Et ses sages avis, m'apprenant mieux à vivre,
M'apprendront à remettre au chemin qu'il faut suivre
Tous ceux *que* mon exemple en *a fait égarer*.
(RACAN, *Psaumes*, I.)

L'offense du mauvais traitement que l'on recevoit, augmentée par l'exemple du bon traitement des autres, faisoit perdre la fidélité à ceux *que* l'intérêt ni l'espérance des biens n'avoient pu jusques alors *faire éloigner* de leur devoir. (RICHEL., *Mém.*, VII.)—Il avoit avec lui quatre mille Espagnols, six mille Italiens et quinze cents chevaux, sans le déluge d'Allemands *qu'*il espéroit *faire joindre* à ses troupes. (Id., *ibid.*, XX.) — Le fleuve célèbre qui baigne nos superbes remparts n'a point vu de témérité comparable à la mienne depuis ce jeune présomptueux *qu'*une ambition trop déréglée *fit précipiter* dans ses eaux. (ST-RÉAL, *Pan. de la rég. de Madame Royale.*)

Avec *tout :*

Un coup de plat d'épée *a tout fait écouler.* (*Suite du Ment.*, IV, 6.)

A tout fait écouler, et non pas *a tout fait s'écouler*.

— Après *faire*, suivi du régime :

Quel envieux démon, et quel charme assez fort
Faisoit entre-choquer deux volontés d'accord? (*La Suiv.*, v, 8.)

Faisait entre-choquer, et non pas *faisait s'entre-choquer*.

Si j'avois fait descendre Jupiter pour réconcilier Nicomède avec son père, ou Mercure pour révéler à Auguste la conspiration de Cinna, *j'aurois fait révolter* tout mon auditoire. (*Deux. Disc.*)

J'aurais fait révolter, et non pas *j'aurais fait se révolter*.

On trouve de même :

La grandeur de son amour *faisoit esmerveiller* tout le monde. (MARG. D'ANG., *L'Heptam.*, 19e nouv.) — Il pourra sembler à la compagnie que, pour luy faire moins d'honneur, l'on y *avoit fait trouver* des fruictières, des femmes de meuniers et autres racailles. (*Caquets de l'accouchée*, 3e journ.) — Il *a fait fendre* la terre pour ensevelir les rebelles de son Estat. (SENAULT, *De l'Usage des passions*, 1re p., 1er tr., 2e disc.)

Mais il faut s'employer à *faire* adroitement
Dissiper la vertu de cet enchantement. (TRISTAN, *Marianne*, I, 3.)

Ses intrigues *firent mutiner* leur armée. (MÉZER., *Hist. de France avant Clovis*, II, 11.) — Il vouloit employer la force pour *faire retirer* les François d'Italie, s'ils ne le vouloient pas faire de leur bon gré. (RICHEL., *Mém.*, XX.)—Léon Brularit *fit tenir* incontinent après, au mois d'août, à Soleure, une autre assemblée des Treize-Cantons. (Id., *ibid.*)

Qu'en ton zèle, en ta flamme,
Toujours ton intérêt *fait déguiser* ton âme. (TH. CORN., *Commode*, IV, 6.)

Alcibiade ne rendit pas seulement la ville d'Athènes considérable par la mer, mais il lui donna encore le moyen de s'agrandir par terre, en *faisant souvenir* les jeunes Athéniens du serment qu'ils prêtoient de ne reconnoître point d'autres terres du pays d'Attique que les champs où croissent les blés, les vignes et les oliviers. (Mme DE VILLED., *Les Amours des grands hommes*, Alcibiade.)

De même dans des écrivains du dix-huitième siècle :

Ce fut par une action si hardie qu'il *fit apercevoir* le peuple de sa puissance, et de la faiblesse du sénat. (VERTOT, *Révol. rom.*, XIII.) — Je n'ai point trouvé de meilleur expédient pour *faire ressouvenir* les Anglais de moi, que de... (VOLT., *Lett.*, à M. Thiriot, nov. 1730.)—Une lettre imprimée ne ferait que *faire souvenir* de moi le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié. (J.-J. ROUSS., *Lett.*, à M. Laliaud, 4 fév. 1769.)

— Après *laisser*, précédé du régime :

Pour moi, je suis d'avis que vous *les laissiez battre*. (*L'Illus. com.*, III, 3.)

Les laissiez battre, et non pas *les laissiez se battre*.

Va flatter, si tu veux, la douleur de Flavie,
Et *me laisse éclaircir* de l'état de ma vie. (*Théod.*, IV, 1.)

Me laisse éclaircir, et non pas *me laisse m'éclaircir*.

Vous verrez qu'ils auront pour vous trop d'amitié
Pour *vous laisser méprendre* au choix d'une moitié. (*Sophon.*, III, 2.)

Vous laisser méprendre, et non pas *vous laisser vous méprendre*.

Le sieur César fit un pas de clerc de s'amuser aux forts, et *nous laisser* cependant *fortifier*. (MONTLUC, *Comment.*, II.) — Les Romains *les laissoient consumer* par leurs propres forces. (MÉZER., *Hist. de France avant Clovis*, XXII.) — Ainsi finit avec lui le second royaume d'Italie; ou, si vous voulez, il passa aux princes germains qui, par leur pesanteur et négligence, et par leurs discordes continuelles, *l'ont* malheureusement *laissé dissiper* et *anéantir*. (Id., *Abr. de l'Hist. de France*, ann. 966.) — Si un des associés s'est associé quelque autre personne en sa portion, et qu'il *l'ait laissé entremettre* à quelque affaire de la société, il sera tenu du fait de cette personne. (DOMAT, *Lois civ.*, 1re p., l. I, tit. 8, sect. 4, IX.)—Ils se plaignoient déjà qu'elle étoit gâtée; et de peur de *la laisser corrompre* davantage, ils se résolurent de la marier dans le carnaval. (FURET., *Le Roman bourg.*, I.) — Amasis les ayant remerciées de leur bonté, et conjurées de divertir par quelque agréable entretien la mélancolie d'Araxez, *les laissa* aller *mettre* à table. (GOMBERV., *Cythérée*, 2e p., l. II.) — Au lieu de les poursuivre, il *les laissa sauver*. (*Mém. de Monglat.*) — Est-on raisonnable quand on ose s'élever devant une telle majesté qui n'a qu'à retirer sa main pour *nous laisser briser* en tombant? (DUGUET, *Instit. d'un prince*, 5e p., c. XI, art. 8.)

Je *vous laisse éclaircir* avec lui. (QUIN., *Phaét.*, I, 2.)

L'idée confuse et imparfaite de la Providence qu'ont la plupart des hommes ne produit pas tant de mauvais effets que vous le pensez dans les vrais chrétiens, quoiqu'elle trouble l'esprit, et qu'elle inquiète extrêmement le commun des hommes, qui remarquent souvent qu'elle ne s'accorde pas avec l'expérience. Mais il vaut mieux qu'ils en aient cette idée, que de n'en point avoir du tout : ce qui arriveroit peu à peu, s'ils *la laissoient effacer* de leur esprit par un silence pernicieux. (MALEBR., *Entret. sur la métaph.*, XIII, 6.) — La plupart des merveilles de Dieu nous échappent et, après les avoir légèrement regardées, nous *les laissons effacer* de notre esprit. (NICOLE, *Contin. des Ess.*, Sur l'évang. du mercr. des quatre-temps de l'Avent.)—Ces grandes vues de la foi ne *vous laissent* point occuper de l'homme. (Mme DE MAINTEN., *Let. hist.*, aux relig. de St-Louis, 28 janvier 1711.) — Tout ceci n'étoit que feinte, et, s'il eût sçu qu'on *l'eût laissé battre* ainsi, il n'en eût jamais parlé. (SOREL, *Francion*, VII.)

L'exemple que nous avons à dessein placé en dernier est des plus frappants; *l'eût laissé battre* est pour *l'eût laissé se battre*.

De même au dix-huitième siècle :

La connaissance qu'il avait des sauvages lui fit craindre qu'ils ne *nous laissassent* point *retirer* aussi tranquillement qu'ils l'avaient promis. (PRÉV., *Clev.*, IV. 4.)—Il y a une heure que je suis dans l'eau jusqu'au cou, et il n'est pas honnête de *me laisser morfondre*. (VOLT., *L'Ingénu*, c. IV.)

... Ils *nous laisseront égorger*. (DESTOUCHES, *L'Obst. imprévu*, IV, 5.)

Ce dernier exemple est des plus remarquables, le sens est : ils *nous laisseront nous égorger*.

— Après *laisser*, suivi du régime :

Digne soif de vengeance, à quoi m'exposez-vous,
De *laisser affoiblir* un si juste courroux? (L'*Illus. com.*, III, 6.)

Laisser affaiblir, et non pas *laisser s'affaiblir*.

Si l'on court au grand crime avec avidité,
Laissez-en *ralentir* l'impétuosité. (*Oth.*, v, 2.)

Laissez-en *ralentir*, et non pas *laissez*-en *se ralentir*.

C'est peu de *laisser assoupir*
La ferveur du plus saint désir,
Par notre lâcheté nous *la laissons éteindre*. (*Imit.*, i, 18.)

Laisser assoupir, et non pas *laisser s'assoupir; laissons éteindre*, et non pas *laissons s'éteindre*. Le second exemple se rapporte aux faits précédents.

Ne *laisson perdre* en vain le temps. (RONS., *Od.*, v, XXIV.)

Brienne s'arrêta tout court, et *laissa évaporer* la bile de Colbert. (CHOISY, *Mém.*, II.)

Et qu'avec un plaisir extrême
On *laisse*, quand on est auteur,
Endormir à ce bruit flatteur
La connaissance de soi-même! (CHAUL., *Od.*, à Dangeau.)

J'*ai* trop *laissé* d'un lâche *affermir* le pouvoir;
Pour me chasser du trône il n'a plus qu'à vouloir.
(TH. CORN., *Théod.*, IV, 3.)

Si, par votre négligence, nous *laissions fortifier* les Espagnols aux États du duc de Mantoue, les avantages qu'ils auroient contre nous en Italie rendroient tous nos efforts vains. (RICHEL., *Mém.*, XX.) — On *laisse échapper* son cœur après mille objets mondains. (FLÉCH., *Panég. de Ste Thérèse*, I.) — Ne seroient-ils donc pas bien mal conseillés d'ébranler eux-mêmes, les premiers, ces fondements éternels de la tranquilité publique, et de leur propre sûreté, en ne s'attachant pas inviolablement à la religion, et en *laissant affoiblir* dans les autres le respect pour elle? (DUGUET, *Instit. d'un prince*, 3e p., c. 7, art. 3.) — Pourquoi décider par avance en leur faveur une question si douteuse, au lieu de profiter de son obscurité pour suspendre toutes sortes de résolutions et *laisser*, pour le moins, tellement *affoiblir* par la guerre, et par l'interruption du commerce, ces deux puissances voisines, qu'épuisées d'hommes, d'argent et de forces, elles ne fussent plus en état de s'opposer à ce que les justes prétentions du roi sur la Flandre l'obligeroient d'entreprendre à l'avenir? (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. 3.) — Son retardement à donner quelques propositions de paix par écrit,... *laissa écouler* inutilement le temps que les armées attendoient pour se mettre en mer. (Id., *ibid.*) — Qui sait s'il ne trouva pas à propos de *laisser retirer* tranquillement les Sarrasins? (BAYLE, *Dict. hist.*, art. ABDERAME, rem. H.) — La Suède croit que son intérêt n'est pas de *laisser agrandir* l'Angleterre de ce côté-là. (Id., *Lett. hist.*, 8 août 1673.) — Il *laissa séparer* son armée victorieuse. (MÉZER., *Abr. de l'Hist. de France*, ann. 1587.)—Ils ne *laissent* pas *affoiblir* cette gloire. (BOSS., *Polit.*, l. I, art. 1.)—Votre tempérament est tout ensemble mélancolique et vif; il faut y avoir égard, et ne *laisser* pas trop *attrister* votre imagination. (FÉN., *Lett. spirit.*, CXLI, éd. St-Sulp.) — Mes discours animoient son ressentiment, de sorte que je fus contraint de *laisser calmer* cet orage. (Mme DE VILLED., *Mlle d'Alençon.*)

On trouve de même, dans des écrivains du dix-huitième siècle :

Laissant emporter son esprit, qui manque naturellement un peu d'assiette, aux impressions précipitées de la surprise. (VAUVEN., *Caract.*, 18.) — Quelques soins

que la maison de Guise eût pris de ne point *laisser affoiblir* l'opinion que le public avoit depuis longtemps de la puissance royale, il doit paroître surprenant qu'un prince qui succédoit à des rois aussi odieux et aussi méprisés que Charles IX et Henri III ait pu reprendre subitement le pouvoir le plus absolu. (MABLY, *Observ. sur l'Hist. de France*, VIII, 3.)— J'ai voulu, monsieur, mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci, pour *laisser calmer* mes premiers mouvements. (J.-J. ROUSS., *Lett.*, à Dusaulx, 16 févr. 1771.)

— Après *sentir*, précédé du régime :

Me sentant affaiblir, je devins plus tranquille et je perdis un peu la fureur des voyages. (J.-J. ROUSS., *Confess.*, V.)

— Après *sentir*, suivi du régime :

Et *je sens refroidir* ce bouillant mouvement,
Quand il faut pour le suivre exposer mon amant. (*Cinna*, I, 1.)

Je sens refroidir, et non pas *je sens se refroidir*.

Au seul écart de leur secret ombrage
Je *sens guarir* une amoureuse rage. (RONS., *Amours*, I, 9.)

Car, quand je veux louer
Quelque homme ou quelque Dieu, soudain je *sens nouer*
La langue à mon palais. (Id., *Odes*, II, XXIII.)

Et jà de peu à peu *sent*
Haute *eslever* sa ceinture. (Id., *ibid.*, III, XX.)

Contemplant tes beaux yeux, ma pauvre ame paisible
En se pasmant se perd ; lors je *sens amasser*
Un sang froid sur mon cœur, qui garde de passer
Mes esprits, et je reste une image insensible.
(Id., *Sonn. pour Hélène*, I, LVIII.)

Je sens, je *sens glacer*
Mon sang, mon cœur, ma voix, ma force et mon penser.
(JOD., *Did.*, act. II.)

Je vay, le plaisir esprouvant,
Qu'un aveugle iroit recevant,
Sentant déserrer sa paupière.
(J. DE LINGENDES, *Les Changem. de la berg. Iris.*)

Je *sens* d'un nouveau feu *rallumer* ma chaleur.
(ADAM BILLAUT, *Ode*, à Mgr le card. de Richel.)

Je *sentis* pourtant peu à peu *modérer* beaucoup cette joye par la crainte que j'avois. (DASSOUCY, *Avant. d'Italie*, c. 5.)

Mais je *sens affoiblir* ma force et mes esprits. (RAC., *Mithr.*, V, 5.)

D'abord on s'amuse et on se flatte, puis on se dissipe, et on *sent ralentir* toutes ses bonnes volontés. (FÉN., *Lett. spirit.*, CXLIX, éd. St-Sulp.) — Le roi, qui *avoit senti fortifier* son courage par le succès de la dernière campagne, brûloit d'impatience de poursuivre ses conquêtes. (Mme DE VILLED., *Carmante*, 1re p., l. I.) — Et *sentant rallumer* en son cœur la plus violente flamme qui fût jamais : faut-il mourir, continua-t-elle, sans voir encore une fois ce perfide? (Id., *Mlle de Tournon*, II.)—Votre Altesse, qui a demandé d'abord, quand un honnête homme commençoit d'aimer, quel étoit son but, n'a pas prétendu parler de ces éventés qui font l'injure à l'amour de le prendre pour un autre, et qui, au lieu des flammes

pures et durables qu'il a coutume de répandre dans une belle âme, lui attribuent les feux folets dont ils *sentent consumer* la leur. (BOURS., *Le Mis de Chavigny.*)— Chaque jour, chaque instant, je *sens ajouter* de nouvelles peines à mes peines. (Mme D'AULNOY, *Hist. d'Hypol.*, I.)—L'empereur, qui le jour précédent avoit perdu l'impératrice, sa mère, *sentit renouveler* sa douleur quand il apprit la mort du père Verbiest. (P. LE COMTE, *Mém. sur la Chine*, Lett. 2.)

De même au dix-huitième siècle :

Ce père, s'étant fait expliquer tout ce qui me regardait, *sentit* lui-même *enflammer* son zèle. (PRÉV., *Cléveland*, l. VI.)—Et P***, au désespoir qu'elle ne soit pas morte, et qu'elle ait accepté sitôt une consolation, dont il la croyait incapable, *a senti rallumer* son amour par ce qui aurait dû l'éteindre. (CRÉB. fils, *Lett de la marq. de M****, LV.)

Mais enfin il demande un éclaircissement,
Et je *sens épuiser* toute sa patience.
(SÉNECÉ, *Dialog. des dieux*, L'Hymen. l'Am. et la Rais.)

J'*ai senti ranimer* ma force languissante. (VOLT., *L'Orph. de la Chine*, I, 2.)

Je *sens renouveler* ma juste défiance.
(LA CHAUSSÉE, *La Princ. de Sid.*, prol., 4e entr.)

Avouez, entre nous,
Qu'en voyant arriver étoffes et bijoux,
Vous *sentirez* un peu *dissiper* vos alarmes?
(FABRE D'ÉGLANT., *L'Intrigue épist.*, I, 8.)

— Après *voir*, précédé du régime :

Si j'avois un prétexte à me mécontenter,
Tu me verrois bientôt *résoudre* à le quitter. (*La Gal. du Pal.*, II, 6.

Tu me verrais résoudre, et non pas *tu me verrais me résoudre*.

Mais ces fureurs enfin ne sont qu'illusion,
Pour vous donner, seigneur, quelque confusion.
Ne vous étonnez point, *vous l'*en *verrez dédire*. (*Perth.*, III, 3

*Vous l'*en *verrez dédire*, et non pas *vous l'*en *verrez se dédire*.

Bien serois aise que *les veisses*
Bien *entrebattre* encore ung coup.
(*Le Débat de la Nourrisse et de la Chamberière.*

David *la vit* bien *despoiller*
Et *laver* en une fontaine. (*La Grant malice des femmes.*

L'évesque Milo avoit des procès un million, et disoit que c'estoit son exercice et prenoit plaisir à *les voir multiplier*. (DESPÉR., *Nouv.*, XXXVI, éd. La M.)

D'assez loin tu vois redoublé
Dans le blé
Ta face, de cinabre teinte,
Dans le blé *qu'*on *voit réjouir*
De jouir
De ton image en son verd peinte.
(RONS., *Odes*, Od. retranch., bibl. elzév., t. II, p. 130.
Des roses plantées près un blé.)

Telle qu'on voit la colombe amoureuse
En son mal-heur s'estimer bien-heureuse
Quand elle rompt les rets qui la pensoient tenir,
Et que dans les douceurs de l'amour conjugale
On *la voit reünir*
A celuy dont la flâme à la sienne est égale. (RACAN, *Ps.*, CXXIII.)

Vous *la verrez* alors (la femme) *enfler* d'orgueil, et *enflammer* ny plus ny moins qu'une chienne enragée, ou un tigre. (TABUREAU, *Premier Dial. du Democritic*, éd. 1602, p. 47.)—Quand il sera aux abois, tu *me verras jeter* sur son corps et pleurer sur son visage, ni plus ni moins que si j'étois son fils. (DASSOUCY., *Avant. d'Italie*, c. 18.)—Le dépit de *les voir multiplier* s'étoit tourné en fureur. (FLEURY, *Mœurs des chrét.*, XVIII.)—Il se donna bien de garde de séparer ces combattants qui s'embrassoient fort peu amoureusement; mais disant aux assistants qu'il les prenoit à témoins, il écrivoit cependant à la hâte une requête de plainte, et tant plus il *les voyoit battre*, tant mieux il rôloit. (FURET., *Le Roman bourg.*, II.)

Les peuples, pipés de leur mine,
Les voyant ainsi *renfermer*,
Jugeoient qu'ils parloient de s'armer
Pour conquérir la Palestine
(MALH., *Invectives contre les mignons d'Henri III.*)

Rui Gomez se retira après *l'avoir vu coucher*. (Mme DE VILLED., *Don Carlos.*) — Donnez-moi la satisfaction de *vous voir défier* de toutes choses, et je vous tiendrai compte de ce que vous ferez pour vous mettre à couvert de vos ennemis. (Id., *Astérie*, II.) — Voilà pourquoi j'avois tant de peur de *vous voir raccommoder* avec votre première maîtresse. (Id., *Le Porte-feuille.*)

Le peuple fut timide, et, *vous voyant armer*,
Préféra le tyran qui pouvoit l'opprimer. (T. CORN., *Comm.*, I, 2.)

Il semble que tu sois fâchée de *me voir* si bien *porter*. (DUFRESNY, *Le Malade sans maladie*, II, 5.)

De même, en plein dix-huitième siècle, et avec le relatif pour régime :

Accord admirable de l'intérêt et de la justice, qui donne aux délibérations communes un caractère d'équité *qu'on voit évanouir* dans la discussion de toute affaire particulière, faute d'un intérêt commun qui unisse et identifie la règle du juge avec celle de la partie. (J.-J. ROUSS., *Le Contrat social*, II, 4.)

— Après *voir*, suivi du régime :

Un bien qui nous est dû se fait si peu priser,
Qu'une femme fût-elle entre toutes choisie,
On en *voit* en six mois *passer* la fantaisie. (*Mél.*, I, 1.)

Voit passer, et non pas *voit se passer*. On pourrait, dans cet exemple, regarder *passer* comme un verbe neutre.

Jamais étoile, lune, aurore, ni soleil,
Ne *virent abaisser* sa paupière au sommeil. (*Méd.*, II, 2.)

Virent abaisser, et non pas *virent s'abaisser*.

Et sitôt que je pense à tes divins attraits,
Je *vois évanouir* ces infâmes portraits. (*L'Illus. com.*, IV, 7.)

Vois évanouir, et non pas *vois s'évanouir*.

L'onde qui les reçut s'en irrita pour elles,
J'en *vis enfler* la vague, et la mer en courroux
Rouler à gros bouillons ses flots jusques à nous. (*Androm.*, I, 1.)

Vis enfler, et non pas *vis s'enfler*.

Flaminius y demeure en assez méchante posture, *voyant réunir* toute la famille royale, malgré les soins qu'il avoit pris de la diviser. (*Exam. de Nicom.*)

Voyant réunir, et non pas *voyant se réunir*.

Qu'il attende le temps qu'avecque ma fortune
Nous *voyons appaiser* et les vents et Neptune. (JOD., *Didon*, III.)

A peine de leurs lacs *voi*-je *sauver* personne. (D'AUBIG., *Les Trag.*, I, 2.)

Le roi de Navarre, les mains derrière l'eschine, *void lever* une bande de mandilles orengées qui couchoient en jouë. (Id., *Hist. univ.*, II, 7, 1re éd.)

Ne *vis*-tu pas hier *eclipser* un soleil? (VÉRONN., *L'Impuiss.*, IV, 1.)

Eux, aussi gaillards que s'ils n'eussent combattu de tout le jour, recommencèrent à verser leur sang, et à r'ouvrir leurs blessures avec tant de cruauté que chacun avait pitié de *voir perdre* deux personnes de telle valeur. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 9.)

Tandis que vous *verrez couvrir* en la saison
Vos costeaux de raisins, vos campagnes de gerbes. (RACAN, *Ps.*, XXXVI.)

Que je perde à jamais la raison et la voix
Si mon plus grand desir n'est de *voir* sous tes lois
Soumettre avecque moy tout le reste des hommes. (Id., *ibid.*, XXXVIII.)

Chacun prenoit plaisir à *voir* de jour en jour
Augmenter à la fois notre âge et notre amour. (Id., *Berg.*, I, 2.)

Le ventre couché sur le gazon d'une rivière et le dos étendu sous les branches d'un saule, qui se mire dedans, je *vois renouveler* aux arbres l'histoire de Narcisse. (CYRANO, *Lett. div.*, Sur l'ombre que font des arbres dans l'eau.)—A cet aspect je *vis rasserener* son beau visage, et je *sentis* aussi *rassurer* mon cœur. (DASSOUCY, *Avant. d'Italie*, c. 2.) — Un peintre qui travailloit dans une chambre haute répondant sur cette rivière, ayant mis la teste à la fenestre pour prendre un peu d'air et *voyant noyer* Pierrotin, courut promtement. (Id., *ibid.*, c. 9.)

Verroient-ils *transformer* le chyle en crudités?
(SÉNECÉ, *Sat.*, à M. le maréchal de Noailles.)

Nous en *verrons* bientôt *ralentir* son audace. (TH. CORN., *Dar.*, V, [illegible].)

L'État, pour qui cent fois on *vit armer* son bras,
Lui doit peut-être assez pour ne l'oublier pas. (Id., *Comte d'Essex*, II, 3.)

Il pense *voir* en pleurs *dissiper* cet orage. (RACINE, *Androm.*, V, 1.)

L'année 1661 fut troublée sur la fin par la crainte de *voir rallumer* la guerre entre les couronnes de France et d'Espagne. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. I, 1661.) — L'on crut *voir renouveler* en nos jours l'ancien zèle des chrétiens pour la continuelle méditation de la parole de Dieu les nuits et les jours. (BOSS., *Justif. des Réflex. mor.*, § I.) — *A vu briser* son vaisseau. (RÉN., *Télém.*, I.) — Les assemblées profanes cessent pour venir grossir l'assemblée sainte au temps de l'instruction; et les siècles qui *ont vu refroidir* le zèle des chrétiens sur tous les

autres devoirs de la religion, n'ont pu, ce semble, le ralentir sur celui-ci. (MASS., *Serm. pour le 1er dim. de car.*, I.)— La France, en *voyant perpétuer* le sang de saint Louis sur le trône, *verra perpétuer* avec lui sa gloire et sa félicité. (Id., *Mandement*, 22 sept. 1730.) — Serions-nous destinés à la douleur cruelle de voir tant de dispositions magnanimes devenir la proie de quelque langue servile; de *voir démentir* des commencements qui promettent de si grandes suites? (SAINT-RÉAL, *Panég. de la rég. de Madame Royale.*) — L'on *voit évanouir* comme une ombre la probité purement humaine quand elle a perdu ses appuis. (DUGUET, *Instit. d'un prince*, 3e p., c. 6, art. 3.)

De même chez des auteurs appartenant pleinement au dix-huitième siècle :

Vous *verrez* contre vous *armer* tout l'univers. (CRÉB., *Pyrrh.*, V, 2.)

Tout affligée que j'étois de *voir* toujours *prolonger* mes inquiétudes. (MARIV., *Marianne*, XI.) A l'avénement de Louis XIII au trône, le gouvernement se trouvoit dans la même situation où il avoit été sous les régnes des princes qui *virent allumer* les guerres que Henri IV avoit éteintes. (MABLY, *Observ. sur l'Hist. de France*, VIII, 5.) — A ce léger mouvement, je *vois changer* la face de la terre et *décider* la vocation du genre humain. (J.-J. ROUSS., *De l'orig. des lang.*, c. 9.) — C'est un château en Espagne; et de tous ceux que j'ai faits en ma vie, je n'en ai jamais *vu réaliser* aucun. (Id., *Lett.*, à M. Dupr., 3 févr. 1778.)

— Après *écouter*, précédé du régime :

Veux-tu que de sa mort *je t'écoute vanter?* (*Le Cid*, V, 5.)

Je t'écoute vanter, et non pas *je t'écoute te vanter*.

Voir les exemples de Régnier à l'article PLAINDRE.

— Après *ouïr*, suivi du régime :

Elvire qui *avoit ouï lever* dom Gusman et qui, au travers de la jalousie dont je pense avoir parlé, avoit eu la joye de le voir partir pour se rendre où elle lui avoit promis de le revoir, s'étoit contentée de lui souhaiter un bon voyage, puis s'étoit recouchée fort judicieusement. (BOURS., *Ne pas croire ce qu'on voit*, I.)

— Après *envoyer*, précédé du régime :

Je connois des gens d'esprit, et des plus savants en l'art poétique, qui m'imputent d'avoir négligé d'achever *le Cid*, et quelques autres de mes poëmes, parce que je n'y conclus pas précisément le mariage des premiers acteurs, et que *je* ne *les envoie* point *marier* au sortir du théâtre. (*Premier Discours.*)

Je ne *les envoie* point *marier*, et non pas *je* ne *les envoie* point *se marier*.

Les troupes victorieuses n'ayant plus d'ennemis à combattre, et estant riches du butin de plusieurs abondantes provinces, Araxez *les envoya rafraichir* dans les lieux les plus propres à passer l'hyver. (GOMBERV., *Cythér.*, 1re p., l. 6.)

Que le verbe pronominal ait le sens réfléchi ou le sens passif, la règle est la même. Pour exemple du sens passif nous nous contenterons de citer la phrase suivante :

Prenez garde que, voyant un caillou, vous n'y apercevez point de feu, mais si

vous le frappez, ou avec un autre caillou, ou avec quelque chose de plus dur, vous *le voyez* incontinent tout *couvrir* d'estincelles, et par ainsi le feu caché se découvre. (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 6.)

L'ellipse se rencontre même dans des cas où le verbe réfléchi est séparé par plusieurs mots de *faire*, *laisser*, *voir*, etc. :

Ces dains, ces cerfs, ces animaux craintifs
Qui dans vos rets deviennent vos captifs,
Ces hostes des bocages,
Tous ceux qu'on *voit* dans l'air et la terre *mouvoir*,
Ou privez, ou sauvages,
Sont tous également soumis à mon pouvoir. (RACAN, *Ps.*, XLIX.)

Dans des cas aussi où le régime est séparé du second verbe par plusieurs mots :

On *voyoit baisser* sous le joug de l'obéissance des têtes faites pour commander, et destinées à porter des couronnes. (FLÉCH., *Panég. de S. Bern.*, I.)

Des exemples analogues se trouvent répandus dans cette étude.

Quelquefois on ellipse le pronom personnel dans un premier membre de phrase, et on l'exprime devant un second verbe qui a le même régime :

Ainsi, Dieu m'ayme, on voit icy
Maints aveuglez, qui sont ainsi
Que les flots enflez de la mer,
*Qu'*on *voit lever*, puis *s'abymer*
Jusques au plus profond de l'eau. (JOD., *Eugène*, II, [illegible])

Il est assez du bon sens de *laisser* un peu *consumer* les ennemis, et *se rebu*[illegible] par la résistance des assiégés, avant que de rien entreprendre. (PELLISS., *Le*[illegible] *hist.*, 15 sept. 1673.)

Quelquefois *laisser*, *voir*, etc., est suivi d'un verbe neutr[illegible], puis d'un verbe réfléchi. Dans ce cas, on emploie devant [illegible] dernier le pronom personnel :

Que sera-ce de ceux dont le cœur languissant,
Ou rarement en soi forme un projet semblable,
Ou *le laisse* flotter et *s'éteindre* en naissant? (*Imit.*, I, [illegible] 9.)

Lors *sentiray* croistre et *se réjouir*
Mes os, ma force, et vertu declinee. (CL. MAR., *Psalm.*, [illegible])

Ce corps fut encore repoussé et relâché par eux, jusques à ce que la deuxi[illegible] ligne, et le comte de Lorge s'avançant, *les firent* plier, et *se retirer* à la hâte e[illegible] désordre. (PELISS., *Lett. hist.*, 10 oct. 1674.) — Ce n'était point une tristesse [illegible] perficielle que le même moment peut *voir* naître et *se dissiper*. (PRÉV., *Clével.*, [illegible])

Ce n'est pas là cependant une règle. Des exemples nombre[illegible]

et de très-bonne autorité montrent la pratique contraire, c'est-à-dire un verbe neutre après *laisser, voir*, etc., et un second verbe, qui devrait être réfléchi, subissant l'ellipse du pronom :

Grand Dieu, qui *fais* naistre et *calmer*,
Et sur la terre et sur la mer,
Nostre crainte et nostre assurance,
Preste l'oreille à ceux qui reverent tes loix. (RACAN, *Ps.*, LXIV.)

Et qui *fait* tout vivre et *mouvoir*. (ST-AMANT, *La Généreuse.*)

A la moindre chose qui leur arrive, vous *les voyez* fondre *et resoudre* en larmes. (*Inventaire universel de Tabarin*, XXVI.)—Il *voit*, à la faveur de cette lumière céleste, et des grâces intérieures qu'il reçoit, décroître ces grandeurs, que nous élevons dans notre opinion et dans notre estime ; *rétrécir* ces vastes espaces, que l'ambition dilate dans l'imagination des hommes. (FLÉCH., *Panég. de S. Bern.*, I.) —La grâce de l'imposition des mains est éteinte en eux; vous ne la ressusciteriez pas, et vous *verriez* infailliblement périr et *éteindre* la vôtre. (MASS., *Confér.*, Conduite des clercs dans le monde, 2e réflex.) — Nos siècles, encore plus dissolus que ceux qui nous avoient précédés, *ont vu* encore croître et *multiplier* à l'infini ces recueils énormes de cas et de résolutions. (Id., *Serm. pour le dim. de la Pass.*)

De même au dix-huitième siècle :

Milord maréchal me marquait qu'il *se sentait* vieillir et *affaiblir*. (J.-J. ROUSS., *Lett. sur la botanique*, à la duch. de Portl., II.) —La puissance législative ne pouvant pas faire des lois qui aient tout prévu, il faut nésessairement qu'elle *voie* languir une foule d'affaires, *multiplier* les abus, et *perdre* les conjonctures les plus favorables pour agir. (MABLY, *Observ. sur l'Hist. de France*, II, 3.)

Les exemples suivants, malgré l'inversion qu'ils présentent, rentrent dans la classe de ceux qui précèdent, mais moins rigoureusement, à cause de la si fréquente habitude qu'avaient les écrivains du seizième siècle d'employer le neutre pour le réfléchi :

Croistre je *voy* d'un costé ta douleur,
Et *amoindrir* d'un aultre ta couleur.
(CL. MAR., *Épistre à Papillon, contre le fol amour.*)

Nonobstant que vostre amitié ferme
Toujours fleurisse en sa verdeur fréquente,
Certes encor ton épistre éloquente
Près du ruisseau Cabalin composée,
Lui a servi d'une douce rosée,
Qui reverdir *la fait* et *eslever*
Comme la rose au plaisant temps de ver.
(Id., *Épistre pour un gent. répond., etc.*)

Le marchant tout effrayé de ce que devant ses yeulx perir *voyoit* et *noyer* ses moutons, s'efforçoit les empescher et retenir de tout son povoir. (RABEL., l. IV, c. 8.)

L'ellipse se pratique dans des cas où le pronom personnel est régime indirect :

Je me souviens d'avoir vu dans une de vos lettres de l'inquiétude sur la course qui *me fit démettre* le pied. (Mme DE COURC., *Lett.*, XII.)

Quelquefois l'ellipse n'a pas lieu, pour éviter l'équivoque, pour donner plus d'énergie, ou parce que le second verbe est trop éloigné du premier :

Laissez-les s'échapper, je vous dirai qui c'est. (*Suite du Ment.*, III, 4.)

Tu le vois à mes pieds pleurer, gémir, prier,
Mais ne crois pas pourtant *le voir s'humilier*. (*Théod.*, III, 6.)

Quel orage s'apprête !
Que je *vois se former* une horrible tempête ! (*Ibid.*, V, 6.)

Qui croit les posséder les *sent s'évanouir* (les douceurs du sceptre),
Et la peur de les perdre empêche d'en jouir. (*Héracl.*, I, 1.)

Là l'on *voit s'accorder* Flore avecque Pomone.
(*Poés. div.*, Le Presbyt. d'Hénouv.)

Là de mesme maniere
Qu'aux theatres on *vid s'eschauffer* les Romains,
Ce peuple desbauché applaudissoit des mains. (D'AUB., *Les Trag.*, III.)

S'il regarde en pitié mon vieil âge mourant,
La santé qu'il me rend
Par le chaud ni le froid jamais ne se dérègle ;
Et d'un vol aussi haut comme il est glorieux,
Me rend pareil à l'aigle,
Qu'on voit se rajeunir pour s'élever aux cieux. (RACAN, *Ps.*, CIII.)

Et ne savez-vous pas qu'afin de l'irriter,
En tous lieux à dessein je l'*ai fait s'arrêter*.
(T. CORN., *Le Charme de la voix*, III, 2.)

Fait arrêter aurait présenté un sens louche.

La reine, nous dis-tu, t'en a fait confidence?
Qui *la fit s'expliquer ?* (Id., *Pyrrh.*, V, 6.)

Mais enfin, aujourd'hui qu'une fureur ouverte
Le fait obstinément *s'attacher* à ma perte,
Pour en rompre le cours, c'est le moins que je puis
Que d'avertir le roi du péril où je suis. (Id., *Pers. et Démétr.*, I, 1.)

Fait obstinément attacher eût produit la plus désagréable cacophonie.

Cette peau, quand on l'apporta,
Terriblement l'épouvanta,
Et *la fit* de son sort amerement *se plaindre*.
(PERRAULT, *Contes en vers*, Peau-d'Ane.)

Vous ne *sentirez* jamais *s'élever* au dedans de vous ces troubles secrets qui vous reprochent votre propre foiblesse. (MASS., *Serm. pour le mardi de la trois. semaine de Carême*, I.) — Il *les fait* prier, méditer, travailler et *se taire*. Il prie lui-même, il médite, il travaille et se tait. (ST-RÉAL, *Apol. de l'abbé de la Trappe*.)

Dans cette dernière phrase, *fait taire* aurait présenté un sens fort différent, celui d'imposer silence.

On pourrait citer un certain nombre d'autres exemples où

l'ellipse n'est pas observée, contrairement à la pratique ordinaire, et sans que l'emploi du pronom personnel soit nécessaire pour la clarté ou pour l'énergie de la diction :

Avecque leur bonheur
L'on *voit s'évanouir* leur vaine renommée. (RACAN, *Ps.*, CXXXIX.)

Le voilà en un moment arrivé au logis de sa dame, qu'il trouva en la compagnie de celles qui *l'avoient vu se pâmer*. (SOREL, *Francion*, VII.)—Les pièces et les mortiers n'ont pas tiré trois fois qu'il ne faille les relever, parce qu'on *les voit s'enfoncer*. (PELLISS., *Lett. hist.*, 23 oct. 1688.) — Ils paraissent inconsolables de *voir s'évanouir* tant de richesses. (ST-RÉAL, *Vie d'Octavie*.)—La violence des accidents, la vitesse avec laquelle on *les voit s'augmenter*. (HELVÉTIUS, *Observ. sur la petite vérole*.)

Ces exemples particuliers ne sont pas suffisants pour nous faire restreindre la généralité de la règle que nous avons formulée.

L'ellipse du pronom personnel, dont nous venons d'exposer la théorie d'après des faits très-nombreux curieusement étudiés, peut être regardée comme un reste de l'ancienne langue où la plupart des verbes s'employaient neutralement avec le sens du réfléchi. Voir la liste que nous donnons des principaux de ces verbes à notre article ÉVADER.

Nous avons montré précédemment (article S'APPRENDRE) comment le pronom personnel s'employait explétivement dans des cas où le neutre serait aujourd'hui de rigueur, et même devant des verbes maintenant essentiellement intransitifs. L'étude que nous venons de présenter sur l'ellipse de ce même pronom a un caractère beaucoup plus pratique. C'est ici une règle de grammaire non-seulement historique, mais usuelle. Cependant des philologues éclairés paraissent l'avoir complétement ignorée; ainsi M. Génin, dont on lit cet article erroné dans son *Lexique de Molière :*

« *PRONOM RÉFLÉCHI* supprimé :

Les mauvais traitements qu'il me faut endurer
Pour jamais de la cour me feroient *retirer*. (*Les Fâcheux*, III, 2.)

Je ne feindrai point de vous dire que le hasard *nous a fait connoître* il y a six jours. (*Malade imagin.*, I, 5.)

« Molière a voulu fuir le mauvais effet de la répétition *nous a fait nous connoître, me feroient me retirer*. Il pouvait dire, *nous a fait connoître l'un à l'autre;* mais il a pensé que la rapidité de l'expression ne faisait ici rien perdre à la clarté, et pour un dialogue était assez correcte. »

Il n'y a rien ici de particulier à Molière; il ne s'agit pas de préoccupation d'harmonie; l'expression était parfaitement correcte pour toute sorte de style; cette suppression était tout simplement, nous l'avons montré, un fait constant de la langue.

Les rédacteurs du *Dictionnaire historique de l'Académie* paraissent n'avoir pas non plus remarqué cette règle autrefois si généralement suivie de l'ellipse du pronom personnel avec certains verbes. On lit, dans leur article S'ABSTENIR, à propos d'un emploi actif d'*abstenir*, tiré du *Blason des faulces amours*, de Guillaume ALEXIS :

« A cette manière ancienne d'employer ABSTENIR se rapporte une locution donnée par le *Dictionnaire* de Monet : *Abstenir ses yeux, ses mains d'une chose*, réminiscence de la locution latine : *Abstinere oculos, manus a.*

« Le même dictionnaire donne cette autre phrase, dans laquelle le pronom personnel semble simplement sous-entendu : *Il faut faire abstenir le malade de trop manger*. On peut citer de cette manière de parler l'exemple suivant :

« .... La crainte des châtiments et des récompenses sert à *faire abstenir* les hommes *du* mal.

« Leibnitz, *Théodicée*, De la bonté de Dieu, 1re partie, § 71. »

La véritable explication de ces faits, qui n'ont rien de particulier, est celle que nous avons donnée dans toute cette longue étude.

Le croirait-on? même au dix-septième siècle, où cette façon de parler était si fréquente, les critiques, les grammairiens, n'en avaient pas pénétré la théorie, ne connaissaient pas les lois de son usage. On en jugera par cette remarque de Ménage sur Malherbe :

« Malherbe aime fort ces omissions de pronoms possessifs; ainsi il dit *glisser* pour *se glisser*; *plaindre*, pour *se plaindre*; *évanouir*, pour *s'évanouir*; *renfermer* pour *se renfermer*. Pétrarque a dit de même *muover* pour *muoversi*. »

On le voit, Ménage signalait un goût particulier de Malherbe où il aurait fallu relever une pratique générale de la langue; oubliait que Malherbe prétendait faire et faisait de la grammaire théorique en même temps que de la poésie, que toutes ses œuvres étaient à la fois le produit de l'inspiration de l'homme de génie et de la réflexion de l'érudit.

Les écrivains de la fin du dix-huitième siècle et ceux du di-

neuvième ne suppriment pas généralement le pronom personnel, même dans des cas où le dix-septième siècle l'aurait toujours ellipsé :

Je *sens s'affaiblir* la résolution de poursuivre mon entreprise. (Mme ROLAND, *Mém. part.*, 2e p., p. 59.) — On *laissait s'accroître* immodérément la richesse et la domination sacerdotales. (J. CHÉN., *Disc. sur les progr. des conn.*) — De *laisser s'établir* des familles laborieuses et d'ignobles ménages sous ces lambris témoins de tant d'illustres débauches! (P.-L. COURIER, *Simple disc.*) — Ce qui me fâche le plus, c'est que je *vois s'accomplir* cette prédiction que me fit autrefois mon père : « Tu ne seras jamais rien. » (Id., *Lett. à MM. de l'Acad. des inscript. et belles-lett.*) — L'immortel Newton, qui traça le chemin aux comètes, *vit se mouvoir* tous les mondes. (CHATEAUBR., *Ess. sur les révol.*, II, 24.) — Tandis que le polythéisme *voyait se multiplier* ses temples, une cause de destruction avait germé dans son sein. Les écoles de Thalès et de Pythagore *voyaient* chaque jour *s'augmenter* leurs disciples. (Id., *ibid.*, 32.) — Chaque jour *voyait* ainsi, l'une après l'autre, *se dissiper* mes chimères. (Id., *ibid.*, 33.) — Nous *verrons* sans émotion *se former* peut-être de nouveau ces compagnies connues dans la révolution sous le nom de compagnies noires. (Id., *Discours*, 21 mars 1817.) — Ce n'est pas sans une profonde douleur que je *vois s'établir* de plus en plus cette intolérance politique. (Id., *ibid.*, 19 janv. 1818.) — La Grande-Bretagne s'était toujours repentie d'*avoir laissé s'établir* un gouvernement constitutionnel à Lisbonne. (Id., *Polémique*, 19 juill. 1826.) — Le christianisme, qui renouvela d'abord la face du monde, *a vu* depuis *se transformer* les sociétés auxquelles il avait donné la vie. (Id., *Disc.*, 10 mars 1829.) — Il *avait vu* périr trois cent mille hercules de charrue, compagnons de ses travaux, et *se changer* en un désert de cendres cent lieues carrées d'un pays fertile. (Id., *Littér. angl.*, IV.) — Ces contemporains qui *avaient vu se former* son empire en déplorèrent la division. (Id., *Analyse de l'Hist. de France.*) — Ce vieux prêtre (Fleury) rendit des forces à la France épuisée en la *laissant se rétablir* d'elle-même, à l'aide de son tempérament robuste. (Id., *ibid.*) — Est-il étonnant que les peuples soient enclins à *laisser s'accroître* le pouvoir d'un prince dont le despotisme a un semblable but? — (BIGNON, *Histoire de France.*) — Le général Duchesne sentit qu'il était impossible de *laisser s'accomplir* un pareil dessein. (THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. XXXI.) — Il se trouve de nos jours, dans le sein de la population fidèle, une foule d'hommes qui, sans être ennemis de la religion, pour laquelle ils professent, au contraire, des sentiments de respect, *ont* néanmoins *laissé s'obscurcir*, *s'effacer* en eux la foi. (Mgr GERBET, *Mandement pour le Carême*, 1856.) — Les murs de l'édifice empruntent leur rigueur à leur pierre primitive, tirent de son flanc robuste le nerf qui les *fait se tenir* debout. (Mgr BERTEAUD, *Lett. pastorale*, 28 mars 1847.) — Des flots splendides sont-ils accourus d'ailleurs pour *faire s'épanouir* sous notre ciel la fleur sans pareille? (Id., *ibid.*, Car. de 1854.) — Il a des forces qui gouvernent la matière et qui la *font s'écouler* et *se renouveler* sans cesse. (FLOURENS, *De la vie et de l'intelligence*, I, 3.)

Hélas! sans la toucher j'*ai laissé se flétrir*
La palme qui m'offrait un verdoyant feuillage. (Mme TASTU, *L'Ange gard.*)

Le règne de Henri II *avait vu s'augmenter* encore, sans que ce prince y fût pour rien, l'éclat dont les lettres environnaient le règne de François Ier. (H. MARTIN, *Hist. de France*, 1547-1559.) — Le pape livre cet agent que, plus tard, l'autorité française même *laissa s'évader*. (VILLEMAIN, *La Tribune mod.*, M. de Chateaubriand, VI.) — Qu'est-ce qui nous *fait nous tourner* vers eux, sinon le bruit qu'ils font et l'admiration qu'ils excitent dans leur pays? (NISARD, *Hist. de la littérat. franç.*, l. II, c. 4, § 2.) — Je tenais ses deux mains dans les miennes. Je les *sen-*

tais se ranimer à la vie. (LAMART., *Graziella.*) — Elle n'avait point de repos qu'elle n'*eût fait se rencontrer* chez elle ses amis de bord opposé, qu'elle ne les eût conciliés sous une médiation clémente. (STE-BEUVE, *Causer.*, 26 nov. 1849.)—Il s'agissait, en désespoir de cause, d'introduire Mme de Lavalette au château, nonobstant les consignes les plus sévères, et de la *faire se trouver* sur le passage du roi et de la duchesse d'Angoulême. On choisit exprès le temps où Louis XVIII était à la messe. (Id., *ibid.*, 12 avril 1852.) — Mais quand Louis XIV en personne traverse la Bourgogne à la tête de son armée dans l'hiver de 1668, quand on va faire la conquête de la Franche-Comté sous les yeux de Bussy et *à sa porte*, il n'y tient plus, il *laisse s'exhaler* sa douleur. (Id., *ibid.*, 10 févr. 1851.) — L'intelligence établie entre la marquise et lui n'avait pas échappé au commandant Saint-Mauris, qui avait hâte de ressaisir et de confiner celui qu'il *avait* trop *laissé s'émanciper*. (Id., *ibid.*, 7-8 avr. 1851.) — Avec une conscience de plus en plus vive, une intelligence de plus en plus raisonnée de l'art, l'artiste *sent s'accroître* son impuissance. (PROUDHON, *La Justice dans la révol.*, 9e étude, I, 6.) — Dans ces moments de presse, il est arrivé parfois que du Pin *a laissé s'introduire* quelques légères traces de sa propre écriture au milieu de l'imitation de celle du maître. (B. DE XIVREY, *Lett. miss. de Henri IV*, t. I, préf., p. XXI.)

La plupart des phrases qu'on vient de lire, et dont plusieurs appartiennent à des écrivains éminents, sont irréprochables au point de vue de l'usage courant, mais sont absolument contraires à la pratique de l'ancienne et bonne langue. Celles qui vont suivre la choquent positivement, et quelques-unes du moins, quoique extraites d'écrivains remarquables ou supérieurs, n'auraient pas échappé à la plume même de bons auteurs du dix-huitième siècle :

On le conduit dans la salle du festin, on le *fait s'asseoir* dans une belle chaise d'ivoire. (CHATEAUBR., *Génie du christ.*, II, 5.)—Assis insouciant, les jambes croisées à la porte de sa hutte, il *laisse s'écouler* ses jours sans les compter. (Id., *Ess. sur les révol.*, I, 46.) — Je m'arrêtais sur les ponts pour *voir se coucher* le soleil. (Id., *René.*)

Jamais on n'aurait dit au dix-septième siècle *voir se coucher*.

Depuis l'abolition, en 1789, des chambres des comptes, il n'avait existé qu'une commission de comptabilité, indépendante à la vérité, mais privée de caractère, trop peu nombreuse, et *ayant laissé s'arriérer* un nombre immense de comptes. (THIERS, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XXVIII.) — Mon mari me reprochait de *laisser se faner* mes jolies toilettes. (E. SUE, *La Famille Jouffroy*, 2e p., 3e v., VIII.)

Pour sauver mon cœur chaste et garder mon œil pur,
Entre le monde et moi mis l'épaisseur d'un mur,
Est-ce moi qui l'*ai fait s'écrouler* sur ma tête ? (LAMART., *Jocelyn*, 6e époq.)

Chez nous, la tragédie est chose morte; chaque absence ou chaque maladie de Mlle Rachel *fait se recoucher* Melpomène dans son sarcophage de marbre. (TH. GAUTIER, *Feuill. du Moniteur*, 31 août 1857.)—Et tout au fond, dans la rougeur incandescente du couchant, l'on devine la silhouette démantelée de Sylac, ce colosse d'orgueil, dont l'ancien des jours *a fait se lézarder* les murailles en appuyant la main à son sommet comme un bâton trop faible. (Id., *Caprices et zigzags*, p. 373.) — Un odieux assemblage d'objets informes, représentant le mauvais goût de toutes les époques, objets sans valeur, sans style, sans art, laids à

., incommodes à l'usage, qui *font s'évanouir* d'horreur les peintres et les ra-
s. (Mme DE GIRARDIN, *Lett. paris.*, 3 sept. 1848.) — Déjà la mémorable guerre
Grèce avait *fait se retourner* tous les peuples de ce côté. (V. HUGO, *Les Orien-*
s, préf.)

Le malheur, ce vieillard à la main desséchée,
Voit s'incliner leur tête avant qu'il l'ait touchée.
(ALFRED DE MUSSET, *Prem. poés.*, Le Saule.)

epuis quelque temps Robin Hood *se sentait s'affaiblir*. (NISARD, *Étud. de crit.*
, p. 261.)

Le scrupule grammatical a bien mal inspiré l'illustre académi-
n qui nous a fourni ce dernier exemple. Nous avons vu plus
ut Jean-Jacques Rousseau dire, suivant le génie de la langue,
sentant affaiblir, et non pas *me sentant m'affaiblir*.

Nous sommes loin de vouloir ici faire de la critique à l'en-
ntre de nos maîtres. Nous constatons seulement la diffé-
ıce tranchée de la pratique de notre époque et de celle du
-septième siècle sur un point de grammaire très-considé-
ble, et nous hasardons d'indiquer notre préférence, au moins
ant à la généralité des cas, et lorsque la clarté est parfaite,
ur la manière de notre grande ère littéraire et pour la tradi-
n ancienne de la langue.

Nous devons ajouter que l'emploi de la forme complète et
oureusement grammaticale, c'est-à-dire avec le pronom per-
nnel exprimé, constitue souvent une nuance de signification
ez différente de la forme elliptique. Alors, comme dans un
rtain nombre des exemples précités, notre théorie doit céder
'instinct du goût.

Bien que l'usage ait changé profondément sur ce grand point
langue, comme nous venons de le voir surabondamment,
us devons conclure en observant qu'on trouve néanmoins dans
écrivains de notre siècle des exemples de la suppression du
onom personnel; entre mille nous citerons les suivants, uni-
ement parce que nous les avons sous la main :

Le Parnasse français *voyait ternir* son lustre. (J. CHÉN., *Ess. sur la sat.*)
Lumay, de ses transports *laissant calmer* l'ardeur... (Id., *La Bataviade*, I.)

n m'*envoya coucher* à neuf heures, comme à l'ordinaire. (G. SAND, *Histoire de*
vie; La Presse, 10 mars 1855.)— J'aurais dû vous *laisser débrouiller* avec le
et comme vous auriez pu. (Id., *La Petite Fadette*, XIII.)— Hier je voulais aller
lever la lune sur l'Adriatique. (Id., *Lett. d'un voyag.*, II.)—*Regarder lever* la
e. (Id., *ibid.*, VI.)—Pour le retenir dans ses pénates, son père imagina de lui
ner un carré de terre, sur un côteau ravissant, où je peux te *mener promener*
première fois que tu viendras nous voir. (Id., *ibid.*) — *J'ai vu lever* le soleil.

(V. HUGO, *Le Rhin*, lett. XXII.) — Civilis *fit révolter* les Bataves. (CHATEAUBRIAND — *Études hist.*, I, 1.)

Paroles, faible écho qui trompez le génie!
Enfantement sans fruit, douloureuse agonie
De l'âme consumée en efforts impuissants,
Qui veut se reproduire au moins dans ses accents,
Et qui, lorsqu'elle croit contempler son image,
Vous *voit évanouir* en fumée, en nuage! (LAMART., *Harmonies*, IV, 11.)

Mais à mesure
Que mon œil ébloui qui plongeait dans le sien
Fixait son œil ouvert et fixe sur le mien,
Comme si tout son sang eût coulé par sa vue,
Je la *voyais* pâlir et *changer* en statue. (Id., *Jocelyn*, 8e époque.)

On me *laissait* croître, *fortifier* et *embellir* en luttant l'hiver et l'été avec les éléments. (Id., *Les Confid.*; *La Presse*, 13 janv. 1849.)—Les sentiments de piété que j'avais rapportés de mon éducation, et la crainte d'offenser les chastes et religieux scrupules de ma mère, m'empêchèrent néanmoins de *laisser égarer* mes mains et mes yeux sur des livres dépravés ou suspects. (Id., *ibid.*) — Il faut attendre, *voir éloigner* le but, et cependant marcher, étouffer tout murmure. (L. VEUILLOT, *Çà et là*, l. III, VIII, 1re éd.) — Les mains qui tiennent des fleurs en sentent les épines, et les *verront flétrir*. (Id., *ibid.*, l. XVI, VI.)

Enfin, il est des cas nombreux où tout le monde, même sans s'en apercevoir et sans s'en rendre compte, pratique cette ellipse.

PROPOS, subst. plur., paroles. DERNIERS PROPOS, dernières paroles :

Il me souvient toujours de *ses derniers propos*,
Il mourut en mes bras avec ces tristes mots. (*D. Sanche*, IV, 1.)

PROPOSER DES PEINES A, dans le sens de décréter, établir des peines contre :

Vu *les peines* qui y *étoient proposées à* ceux de la religion, et les honneurs promis à ceux du parti contraire. (*Pol.*, Abr. du Mart. de S. Pol.)

PROPRE A, suivi d'un verbe actif avec le sens passif :

Cet avis est plus *propre à* donner à la reine. (*Nicom.*, III, 3.)

PROSPÈRE, heureux, favorable :

Pour moi, ma passion m'a fait suivre vos frères :
Et mes désirs ont eu des succès si *prospères*
Que l'auteur de vos jours m'a promis à demain
Le bonheur sans pareil de vous donner la main. (*Hor.*, I, 4.)

Cet emploi de *prospère* paraît avoir été peu accepté un moment, au commencement du dix-septième siècle, si l'on en juge par ce petit fait :

« Un jour que M. de Termes reprenoit Racan d'un vers qu'il a changé depuis, et où il y avoit, parlant d'un homme champestre :

Le labeur de ses bras rend sa maison prospère,

Racan lui respondit que M. de Malherbe avoit usé de ce mot *prospère* en ces vers :

O que nos fortunes prospères....

M. de Malherbe, qui estoit present, lui dit assez brusquement : « Eh bien, mort Dieu ! si je fais un p.., en voulez-vous faire un autre ? » (RACAN, *Vie de Malh.*)

Racan, plus tard, ne s'est pas fait scrupule d'employer encore *prospère* exactement comme Malherbe :

La fortune *prospère*
Veut déjà me tourner le dos. (*Psaum.*, XXX.)

Du reste, ce scrupule sur l'emploi de *prospère* dans le sens de favorable, heureux, est étonnant; car cette signification est ancienne dans la langue et s'est maintenue sans interruption :

Un vent *prospère*. (LARIV., *Le Fidèle*, I, 7.) — Je veux retenir ceste consolation de ne luy avoir jamais manqué de loyauté, tant en *prospère* comme en adverse fortune. (Id., *ibid.*)

Voici, bien avant Malherbe et Racan, l'expression de *fortune prospère*, et nous allons encore la rencontrer dans une tragédie du cardinal de Richelieu.

C'estoit à la verité une façon de traicter peu sortable pour donner *prospere* acheminement aux affaires. (DU VILLARS, *Mém.*, II, 1551.)

Quant à moy, j'espère aujourd'huy
Voir la fin de tout nostre ennuy :
Car ce mal-ci, comme j'espère,
Vous sera heureux et *prospère*. (GODARD, *Les Desguis.*, V, 4.)

O Dieu, le bon Dieu soit loué,
Qui m'a aujourd'huy envoyé
Une rencontre si *prospère!* (Id., *ibid.*, V, 5.)

Est-ce donc Azamor ? ô fortune *prospère!*
Il servira lui-même à l'éclaircissement. (RICHELIEU, *Mirame*, V, 4.)

Que Tancrède est heureux ! que ce jour m'est *prospère!*
(VOLTAIRE, *Tancrède*, III, 1.)

PROSTERNER, act., faire prosterner, jeter, mettre à terre :

Qu'une douleur sensible, un véritable ennui,
Un profond repentir le *prosterne* à ma face. (*Imit.*, IV, 7.)

Exance cette indigne et vile créature,
Que *prosterne* à tes pieds un humble repentir. (*Ibid.*, IV, 9.)

Oui, tandis que le roi va lui-même en personne
Jusqu'aux pieds de César *prosterner* sa couronne,
Cléopâtre s'enferme en son appartement,
Et, sans s'en émouvoir, attend son compliment. (*Pomp.*, III, 1.)

Voltaire n'a pas senti la beauté de cette hardiesse. Il dit ennuyeusement :

« On ne prosterne point une couronne ; on se prosterne. On dépose une couronne ; on la dépose aux pieds, et non jusqu'aux pieds. »

Palissot a très-bien justifié le grand tragique :

« Que voulait peindre Corneille? L'extrême avilissement d'un roi; et toute autre expression que celle de *prosterner sa couronne* eût affaibli sa pensée.... *Prosterner sa couronne* est une figure hardie qui sera toujours applaudie de tous ceux qui se connaissent en poésie. »

Nos anciens auteurs se sont servi de *prosterner*, activement, avec diverses nuances de signification :

Ce faict ont presenté leurs articles au roy,
Lors genoux *prosternez* en toute esjouissance.
(J. Marot, *Voyage de Venise*, La Prinse du chasteau de Pasquiere.)

Il a été employé activement au dix-huitième siècle dans le sens d'abattre, de consterner, acception que Desfontaines a placée dans son *Dictionnaire néologique* parmi les mauvaises locutions :

Les ames foibles que *prosterne* le ton hardi de la confiance. (Houtteville, *La Religion prouvée par les faits.*)

On le rencontre plus tard dans la signification de représenter prosterné :

L'artiste *a prosterné* les deux sœurs aux pieds du Christ. (Diderot, *Le Salon de* 1763.)

On le trouve, dans le dix-neuvième siècle, employé d'une manière qui se rapproche des acceptions de Corneille :

Nous irons, dans les lieux que la ferveur habite,
Sous l'obscur vêtement du pieux cénobite,
Prosterner à l'autel notre humble repentir. (Lancelot, *Marie de Brab.*, vi.)

Ce verbe a encore, de nos jours, été pris activement dans le sens de renverser :

Ces arbres ne dépassent pas la hauteur d'un homme, le vent océanique les *prosterne* à l'instar des fougères. (Chateaubr., *Mém. d'outre-tombe*, t. ii, p. 169. — La soif qui brûlait leur cœur, la furieuse passion qui les *prosternait* aux genoux du maître, l'âpre aiguillon du désir invincible qui les précipitait dans les extrêmes terreurs et jusqu'au fond des plus basses complaisances, était la vanité insatiable et l'acharnement du rang. (Taine, *Essais de critiq. et d'hist.*, St-Simon.)

PROTECTION. PRENDRE LA PROTECTION DE QUELQU'UN :

Quand cela paraîtra, je ne doute point qu'il ne donne matière aux critiques : *prenez* un peu *ma protection*. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 25 août 1660.)

PROTESTER D'INNOCENCE, protester de son innocence :

Mais comme enfin le mort étoit votre rival,
Et que le prisonnier *proteste d'innocence*,
Je dois sur ce soupçon vous mettre en sa présence. (*Suite du Ment.*, i, 4.)

PROVINCE, pour *contrée :*

Je tiens l'éloignement pire que le trépas ;
Et la terre n'a point de si douce *province*
Où le jour m'agréât loin des yeux de mon prince. (*Clit.*, IV, 6.)

PRUNELLE. FAIRE JOUER LA PRUNELLE, comme *jouer de la prunelle :*

Mon baladin muet se retranche en un coin,
Pour *faire* mieux *jouer la prunelle* de loin. (*La Veuve*, I, 4.)

PUBLIC. LE PUBLIC, pour dire le peuple, ou l'État, la patrie :

Mourir pour le pays est un si digne sort,
Qu'on brigueroit en foule une si belle mort.
Mais vouloir *au public* immoler ce qu'on aime,
S'attacher au combat contre un autre soi-même,
Attaquer un parti qui prend pour défenseur
Le frère d'une femme et l'amant d'une sœur,
Et, rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie
Contre un sang qu'on voudroit racheter de sa vie,
Une telle vertu n'appartenoit qu'à nous. (*Hor.*, II, 3.)

La Harpe souligne cette expression comme impropre. A la vérité *public* désigne exclusivement aujourd'hui le peuple considéré comme spectateur et juge des événements ou des productions de l'esprit, mais il se prenait autrefois pour peuple en général :

Il (Richelieu) étoit bon ami ; il eût même souhaité d'être aimé du *public*. (RETZ, *Mémoires*.)

PUBLIER, avec un régime de personne, suivi d'un qualificatif, célébrer publiquement comme :

Déjà ce bruit fâcheux a frappé mes oreilles,
Et je l'entends partout *publier* hautement
Aussi brave guerrier que malheureux amant. (*Le Cid*, IV, 2.)

Et ne sera jour de ma vie que je ne vous *publie* pour la plus ingrate et plus trompeuse femme qui soit sous le ciel. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 5.)

PUISSAMMENT, avec force :

Demeure affreuse des coupables,
Lieux maudits, funeste séjour,
Dont jamais avant mon amour
Les sceptres n'ont été capables,
Redoublez *puissamment* votre mortel effroi. (*Méd.*, IV, 4.)

Toutefois Placide aime, et votre châtiment
Portera sur son cœur ses coups plus *puissamment*. (*Théod.*, V, 6.)

— PUISSAMMENT, considérablement :

Je sentirois mon mal *puissamment* soulagé. (*La Veuve*, IV, 8.)

PUISSANCE. DE PUISSANCE ABSOLUE, comme on dit *d'autorité*.

Voltaire trouve un solécisme dans cette locution. Sa critique attaque ce vers :

Madame, on m'a forcé *de puissance absolue.*

Corneille a pu employer cette expression sans intéresser la correction la plus exacte dans ce cas et dans plusieurs autres :

Sa mère peut agir *de puissance absolue.* (*Mél.*, II, 4.)
Agissez donc, seigneur, *de puissance absolue.* (*Perth.*, IV, 3.)
Mais pour votre Léon, êtes-vous résolue
A le perdre aujourd'hui *de puissance absolue?* (*Pulch.*, III, 2.)

On trouve de même :

Au lieu que le roi envoie Arias vers le comte, pour le porter à satisfaire don Diègue, il fallait qu'il lui envoyât des gardes, pour empêcher la suite que pourrait causer le ressentiment de cette offense, et pour l'obliger *de puissance absolue* a la réparer avec une satisfaction digne de la personne offensée. (*Sentiments de l'Académie sur le Cid.*)

Faut-il vous l'ordonner *de puissance absolue?*
(T. CORN., *Pers. et Démétr.*, II, 3.)

On disait d'une manière analogue, *de pouvoir absolu :*

Tu dois l'exterminer *de pouvoir absolu.* (CYRANO, *Mort d'Agripp.*, V, 1.)

Du reste, cet emploi de *de*, dans le sens d'*avec*, est, nous l'avons déjà vu, très-commun au dix-septième siècle.

PUISSANT, qui agit puissamment sur l'âme. UN EFFROI PUISSANT :

Sire, vous avez su qu'en ce danger pressant
Qui jeta dans la ville *un effroi* si *puissant*,
Une troupe d'amis chez mon père assemblée
Sollicita mon âme encor toute troublée. (*Le Cid*, IV, 3.)

— REPENTIR PUISSANT :

Je sens naître en mon cœur un *repentir puissant.* (*Cinna*, V, 3.)

— DES VERS PUISSANTS, des vers forts et énergiques :

Son ornement n'est pas dans l'éclat des *vers*. C'est une belle chose que de les faire *puissants* et majestueux : cette pompe ravit d'ordinaire les esprits, et pour le moins les éblouit. (*La Veuve*, Au lecteur.)

PUNISSEUR LE FOUDRE PUNISSEUR :

Je n'irai point chercher sur les bords africains
Le foudre souhaité que je vois en tes mains. (*Pomp.*, IV, 4.)

« Il y avait d'abord, « *le foudre punisseur*, » remarque Voltaire : punisseur était un beau terme qui manquait à notre langue. Puni doit fournir punisseur, comme vengé fournit vengeur. »

L'auteur du *Commentaire* paraît croire que *punisseur* est de la création de Corneille. Les nombreux exemples qui suivent montrent l'erreur de cette opinion, et sont une nouvelle preuve que notre grand tragique n'a guère inventé de mots ni de locutions; sa gloire est ailleurs.

Fust présent Guillaume Guiart, *pugnisseur* des malfaicteurs de la Chastellenie de Blois. (*Charte de l'an* 1382, citée par Charpentier.)

Cest enorme forfait me touchè tant au cœur,
Que je voudroy moy mesme en estre *punisseur*.
(LASPHRISE, *La nouvelle tragi-comique*.)

En mon temps j'ai toujours veu les Espagnols sévères *punisseurs* de ceux qui par lascheté et couardise se rendoient ou perdoient. (MONTLUC, *Comment.*)

Il est un Dieu *punisseur* des rebelles. (*La Satire Ménippée*, Sonnet.)

Après avoir réclamé deux ou trois fois les dieux, justes *punisseurs* des infidelles. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 8.)

O Ciel! *punisseur* des hérésies.
(CYRANO, *Lett.*, Satire contre un ingrat.)

Il estoit plein de devotion, de charité, de temperance, de chasteté et de justice, severe *punisseur* des méchants, misericordieux et liberal envers les bons. (VULSON DE LA COLOMB., *Les Hommes illustres*, Jean le Meingre.) — Il fut sage, hardy, genereux, liberal, plein de franchise et de bonté, severe *punisseur* des traistres, et grand amateur des gens de vertu qu'il recompensoit avec des largesses incroyables. (Id., *ibid.*, Le Cardinal d'Amboise.)

Il est curieux de remarquer que Molière s'est emparé de l'expression employée d'abord, puis rejetée par Corneille :

Et ne veut le montrer qu'en tête d'une armée,
Que tout prêt à lancer *le foudre punisseur*
Sous qui doit succomber un lâche ravisseur. (*Don Garcie*, I, 2.)

Punisseur s'est dit encore au dix-huitième siècle :

Il annonça aux hommes le père des hommes, rémunérateur, *punisseur* et pardonneur. (VOLT., *Quest. de Zapat.*, Œuvres, t. XLII, p. 339.)

On a essayé en ces derniers temps de remettre en honneur, dans la haute poésie, ce mot nécessaire :

O vous, dieux *punisseurs*, dieux du profond empire!
(PONSARD, *Lucrèce*, V, 3.)

PUR, fig., dans le sens de vrai, placé après le substantif, sans être précédé de *tout* :

C'est un miracle *pur* que le cours de sa vie. (*Don Sanche*, IV, 1.)

On trouve aussi *très-pur*, employé comme *tout pur* :

On vous a rapporté, dites-vous, que je vais au prêche des calvinistes; c'est une calomnie *très-pure*. (DESCARTES, *Lett.*, XXXIII, t. II.)

— PUR, devant le substantif, sans article :

Et tout ce qu'il débite est *pure* vérité. (*Suite du Ment.*, II, 4.)

— PUR, inviolable. FOI PURE :

Je suis toujours moi-même et ma *foi* toujours *pure :*
La pitié que je sens ne me rend point parjure. (*Cinna*, III, 4.)

Voltaire est le défenseur de la grammaire quand il dit : « Il faut *ma foi est toujours pure ;* » mais d'ajouter : « *Foi pure* ne se dit qu'en théologie, » ce n'est qu'une plaisanterie déplacée.

— PUR, dans le sens de parfait. PURE OBÉISSANCE :

Madame, pussiez-vous lire dans mon esprit,
Vous verriez jusqu'où va ma *pure obéissance.* (*La Veuve*, I, 3.)

PURETÉ D'UN CONTENTEMENT, comme on dit un contentement pur, une joie pure :

Jamais nous ne goûtons de parfaite allégresse,
Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse,
Toujours quelques soucis en ces événements
Troublent la *pureté de nos contentements.* (*Le Cid*, III, 5.)

— PURETÉ, avec le pluriel, sentiment pur :

Je sais qu'un empereur doit parler ce langage,
Et quand il l'a fallu, j'en ai dit davantage;
Mais de ces *puretés* que j'étale à regret
Chaque mot à mon cœur coûte un soupir secret. (*Tite et Bér.*, V, 1.)

PURGATION. De même que Corneille dit *purger les passions* (voir PURGER), il dit aussi LA PURGATION DES PASSIONS :

La purgation des passions par le moyen de la pitié et de la crainte. (*Premier discours.*) — Ce passage seul nous donne assez d'ouverture pour trouver la manière dont se fait la *purgation des passions* dans la tragédie. (*Deuxième discours.*) — Quelque difficulté qu'il y ait à trouver cette *purgation* effective et sensible *des passions* par le moyen de la pitié et de la crainte, il est aisé de nous accommoder avec Aristote. (*Ibid.*) — Je n'ai jamais entendu la *purgation des passions* par le moyen des passions même. (FONTEN., *Réfl. sur la Poét.*, XLV.)

Cette expression est traduite d'Aristote, qui dit dans sa *Poétique* « que la tragédie a pour but d'opérer, par la terreur et la pitié, *la purgation des passions.* »

....Δι' ἐλεου καὶ φοβου περαινουσα τὴν τῶν τοιουτων παθηματων καθαρσιν.

PURGER L'AME, la purifier :

Mais, pour en recevoir le sacré caractère
Qui lave nos forfaits dans une eau salutaire,
Et qui, *purgeant notre âme* et dessillant nos yeux,
Nous rend le premier droit que nous avions aux cieux. (*Pol.*, I, 1.)

On trouve d'une manière analogue :

Il finissoit ainsi sa fable dans les discours de ces beatitudes eternelles que les *esprits* bien *purgez* par la philosophie doivent esperer, et dont il ne pouvoit, disoit-il, exprimer la magnificence faute du loisir et de la capacité d'un homme, qui ne suffit pas au discours des choses si merveilleuses. (THÉOPH., *Traicté de l'immort. de l'âme.*) — Tu respondras à Evenus, dit Socrate, que ce que j'en ay faict n'a esté ny pour luy plaire, ny pour faire des vers à l'envy de luy, ce qui n'estoit pas aisé, mais seulement pour me *purger l'âme* et pour tirer experience de quelque songe qui m'avoit ordonné de faire des chansons. (Id., *ibid.*)

— PURGER DE PÉCHÉ UNE ACTION, la rendre pure de péché :

Mais celui qui se juge heureusement s'instruit
A *purger de péché* ce qu'il fait, dit, ou pense. (*Imit.*, I, 14.)

— PURGER DE, rendre pur de la tache de :

Il est entre vos mains des présents assez doux,
Qui *purgeroient* vos noms *de toute ingratitude.* (*D. Sanche*, III, 4.)

— PURGER DE, débarrasser de :

Mais *purgez*-moi l'esprit *de* ce petit souci. (*L'Illus. com.*, II, 7.)

— PURGER SON CERVEAU D'UNE FRÉNÉSIE :

Éraste, voyez-vous, trêve de jalousie!
Purgez votre cerveau de cette frénésie. (*Mél.*, II, 2.)

— PURGER UNE OFFENSE, la purifier, la laver :

Toi seule as dans ta main
De quoi du vieil Adam *purger* toute *l'offense.*
(*Œuv. div.*, Louange de la Vierge.)

On a dit de même :

Et qu'alléguerois-tu qui *purgeât ton offense?* (ROTROU, *Laure pers.*, I, 11.)

Et d'une manière analogue :

La négligence de *purger* ces fautes (vénielles) pouvant aller à un excès qui rendroit l'attache à ces péchés non-seulement dangereuse, comme elle l'est toujours, mais encore mortelle. (Boss., *Médit.*, Cène, 1re part., X.)

... Je prétens t'obliger
A *purger* tes défauts, tes vices corriger. (RÉGNIER, *Sat.*, XV.)

Les excuses et reparations, que je voy faire tous les jours, pour *purger* l'indiscretion, me semblent plus laides que l'indiscretion mesme. (MONTAIGNE, *Ess.*, III, 10.)

— Corneille a dit de même, PURGER NOS PASSIONS :

Ah! qu'il vaudroit bien mieux par de saints exercices
Purger nos passions, déraciner nos vices! (*Imit.*, I, 24.)

Cette locution s'emploie particulièrement en termes de tique, pour signifier détruire, modérer, épurer les pas C'est ainsi que Corneille dit :

La crainte tragique ne devance pas le malheur du héros, elle suit; el pas pour lui, elle est pour nous ; et, se produisant par une prompte appl que la vue de ses malheurs nous fait faire sur nous-mêmes, elle *purge* e *les passions* que nous en voyons être la cause. (*D. Sancho*, Épître.)

Le poëte dit de même *purger* telle ou telle passion particu l'amour, la curiosité, l'orgueil, des attachements d'amou piniâtreté, la facilité de confiance :

La mort de Théodore peut servir de preuve à ce que dit Aristote, que un ennemi tue son ennemi, il ne s'excite par-là aucune pitié dans l'âme de tateurs. Placide en peut faire naître, et *purger* ensuite ces forts attach d'amour qui sont cause de son malheur; mais les funestes désespoirs d celle et de Flavie, bien que l'une ni l'autre ne fasse de pitié, sont enco capables de *purger* l'opiniâtreté à faire des mariages par force. (*Exam de* — Cette pitié nous doit donner une crainte de tomber dans un pareil mall *purger* en nous ce trop d'amour qui cause leur infortune et nous les fait pl (*Deux. Disc.*)—Si sa représentation (d'*Œdipe*) nous peut imprimer quelque et que cette crainte soit capable de purger en nous quelque inclination bl ou vicieuse, elle y *purgera* la curiosité de savoir l'avenir, et nous em d'avoir recours à des prédictions qui ne servent d'ordinaire qu'à nous fai dans le malheur qu'on nous prédit par les soins même que nous prenon éviter. (*Ibid.*) — La mort du comte peut mieux *purger* en nous cette sort gueil envieux de la gloire d'autrui, que toute la compassion que nous a Rodrigue et de Chimène ne *purge* les attachements de ce violent amour rend à plaindre l'un et l'autre. (*Ibid.*) — La crainte d'une infortune sem ou approchante, peut *purger* en une mère l'opiniâtreté à ne se point dess bien de ses enfants, en un mari le trop de déférence à une seconde femme a dice de ceux de son premier lit, en tout le monde l'avidité d'usurper le la dignité d'autrui par violence. (*Ibid.*)—Si nous imputons son désastre à s foi, quelque crainte pourra suivre la pitié que nous en aurons; mais elle *gera* qu'une facilité de confiance sur la parole d'un ennemi réconcilié, plutôt une qualité d'honnête homme qu'une vicieuse habitude, et cette pu ne fera que bannir la sincérité des réconciliations. (*Ibid.*)

Corneille dit enfin absolument :

La pitié qu'il prendra de lui n'ira point jusqu'à cette crainte qui *purge* qu'il ne lui ressemble point. (*Deux. Disc.*)

On a dit d'une manière analogue :

Si quelqu'un *est purgé* par cette voie-là, à la bonne heure; encore ne pas trop bien à quoi il peut être bon d'être guéri de la pitié. (FONTEN., *Réj la Poét.*, XLV.)

Q

QUAND. A QUAND RENDRE ? Mot à mot : pour rendre quand, à quelle époque, quand le rendrez-vous?

ELISE. Mais enfin *à quand rendre?*
ISIDORANTE. Dès demain. (*Suite du Ment.*, II, 6.)

QUARTIER, pour signifier lieu en général, comme on disait *canton* :

Prépare ton départ, et pense à ta retraite.
Pour en délibérer et choisir le *quartier*,
De grâce ma bonté te donne un jour entier. (*Méd.*, II, 2.)

— AVOIR DES AMANTS PAR QUARTIER, avoir des amants qui n'occupent chacun qu'une partie du cœur :

On ne doit point *avoir des amants par quartier*;
Alidor a mon cœur et l'aura tout entier. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

— A QUARTIER, loc. adv., à part :

Écoute : quatre mots *à quartier*. (*Mél.*, V, 6.)

A quartier, à part, c'est au fond exactement la même image.

— METTRE A QUARTIER, mettre à l'écart, négliger, ne pas tenir compte de :

On ne prend point néanmoins pour incroyables les incidents de ces deux tragédies, et ceux qui savent le désaveu qu'en fait l'histoire la *mettent* aisément *à quartier* pour se plaire à leur représentation. (*Deux. Disc.*)

— NE RIEN LAISSER A QUARTIER, ne rien omettre :

Ne m'importunez point de votre tablature :
Sans vos instructions je sais bien mon métier,
Et *je n'en laisserai pas un trait à quartier*. (*La Suiv.*, II, 1.)

QUE, dans le sens de *seulement*, précédé de *point*.

Voltaire s'élève à plusieurs reprises contre cet emploi :

Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu,
Et ne l'auront *point* vue obéir *qu'*à son prince. (*Hor.*, III, 6.)

« Ce *point*, dit-il, est ici un solécisme ; il faut, et ne l'auront vue obéir qu'à. »

Il doit à ses sujets encor plus qu'à personne,
Et cesse de devoir quand la dette est d'un rang
A ne *point* s'acquitter *qu*'aux dépens de leur sang. (*Pomp.*, I, 1.)

« Ce *point* est de trop; jamais on ne l'emploie que dans le sens absolu : « Je n'irai point, je n'irai qu'à cette condition. »

Ici, dis-je, où ma cour tremble en me regardant,
Où je n'ai *point* encore agi *qu*'en commandant... (*Ibid.*, III, 2.)

« Est un solécisme; le *point* est de trop. »

L'offense, une fois faite à ceux de notre rang,
Ne se répare *point que* par des flots de sang. (*Nicom.*, IV, 2.)

« *Point que* n'est pas français; il faut, « ne se répare que par des flots. »

Outre les exemples critiqués par l'auteur du *Commentaire*, cette forme se rencontre encore très-souvent chez Corneille; ainsi :

Je l'avois bien prévu, que ce cœur infidèle
Ne se défendroit point des yeux de ma cruelle,
Qui traite mille amants avec mille mépris,
Et n'a *point* de faveurs *que* pour le dernier pris.
Sitôt qu'il l'aborda, je lus sur son visage... (*Mél.*, II, 1.)

Et mon affection ne s'est *point* arrêtée
Que chez un cavalier qui l'a trop méritée. (*Ibid.*, IV, 2.)

Pymante, tenant Dorise d'une main, le combat de l'autre, ne croyant *pas* de sûreté pour soi, après avoir été vu en cet équipage, *que* par sa mort. (*Argument de Clitandre.*)

Il n'en faut point douter, l'amour a des tendresses
Que nous n'apprenons *point qu*'auprès de nos maîtresses.
(*La Gal. du Pal.*, I, 7.)

Nous n'apaiserons *point* cette humeur qui vous pique
Que par un entre-deux mis à votre boutique. (*Ibid.*, IV, 12.)

Chimène est au palais, de pleurs toute baignée,
Et n'en reviendra *point que* bien accompagnée. (*Le Cid*, III, 1.)

Je ne veux *point* régner *que* dessus votre cœur. (*L'Illus. com.*, II, 3.)

Gardez ces compliments pour de moins enflammés,
Et ne m'estimez *point qu*'autant que vous m'aimez. (*Méd.*, II, 6.)

Mon cœur plus incapable encor de vanité
Ne feroit *point* de choix *que* dans l'égalité. (*Théod.*, II, 2.)

Je sais qu'on n'entend *point* de telles prophéties,
Qu'après que par l'effet elles sont éclaircies. (*La Tois. d'or*, IV, 1.)

Le sujet est simple, et du nombre de ces événements connus où il ne nous est *pas* permis de rien changer qu'autant *que*... (*Exam. de Sert.*)

Mon cœur est tout à vous, et n'a *point* eu d'amis
Qu'autant qu'on les a vus à vos ordres soumis. (*Oth.*, v, 4.)

Mon âme, de ce feu nonchalamment saisie,
Ne l'a *point* reconnu *que* par ma jalousie. (*Pulch.*, II, 1.)

Donne pour ce grand jour, donne ordre à tes affaires,
Pour ce grand jour, le comble ou la fin des misères,
Où chacun, trop chargé de son propre fardeau,
Son propre accusateur et son propre bourreau,
Répondra par sa bouche, et, seul à sa défense,
N'aura *point* de secours *que* de sa pénitence. (*Imit.*, I, 24.)

Voltaire, en condamnant Corneille, condamne encore avec lui nos meilleurs écrivains du seizième et du dix-septième siècle, comme de l'époque antérieure :

Ou bien comme la dame honneste, belle et sage,
Qui ne démasque *point qu*'à propos son visage.
(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Satire*, à Garnier.)

Pource qu'aûcuns, de face sourcilleuse,
Ne cherchent *point que* chose serieuse. (JODELLE, *Eugène*, prol.)

Encore qu'ils aient le cœur contourné à l'amour, si ne veulent-ils pourtant *pas* en prendre *qu*'avec quelque avantage de gloire. (S. FRANÇ. DE SALES, *Introd. a la vie dévote.*)—Il ne faut *pas* les employer *qu*'avec discrétion et réserve. (Id., *Lett.*, à M. Mich., *Nouv. lett. inéd.*, 296e lett.)

Que vous êtes heureux, vous autres belles âmes,
Favoris d'Apollon, qui gouvernez les dames,
Et par mille beaux vers les charmez tellement,
Qu'il n'est *point* de beautés *que* pour vous seulement.
(RÉGNIER, *Sat.*, VIII.)

Le mérite ne se juge que par la prospérité, et la vertu n'a *point* d'éclat *que* dans les ornements du vice. (THÉOPH., *Œuv.*, 1re part., Epistre au lect.)

J'aspire à ce repos qui n'est *point* limité
Que de l'éternité. (RACAN, *Lett. à Chapelle, Ménage et Conrart.*)

Ce régime ne se peut *pas* aisément pratiquer *que* dans une maison où l'on est le maître. (Id., *ibid.*)—Il n'y a *point* de passion incurable *que* la joie... (SÉNAULT, *Usage des passions*, 2e p., 6e tr., 3e disc.)—Les imperatrices n'estoient *pas* reconnues femmes des empereurs *que* quand ceux-cy leur avoient accordé le privilege de la ceremonie du feu. (ROHAN, *Intérêts des princes*, 1666, p. 2.) — Pour exhorter les pénitents à ne *point* rechercher l'absolution du prêtre, *qu*'après avoir pleuré leurs pechez. (ARNAULT, *Fréquente communion*, 2e p., c. XI.)—Il me faut combattre dans l'esprit de V. M. des crimes dont on ne parle qu'à elle, et dont le peuple n'a *point* été informé *que* par des bruits vagues, confus et incertains. (PELLISS., *Prem. Disc. au roi.*) — Ils ne connoissent *point* de bains *que* le courant de la rivière. (MÉZER., *Hist. de France avant Clovis*, I, 5.) — Je me joignis avec ces deux messieurs, dont je ne me separay *point que* lorsqu'ils voulurent partir de Constantinople pour la Syrie. (TAVERN., *Voyage de Perse*, Dess. de l'aut.) — Quoy que le terroir d'Ardeuil soit bon pour la vigne, on n'y en voit point, et on ne fait *point* de vin *qu*'à plus de quatre ou cinq lieues loin de la ville. (Id., *ibid.*, I, 5.) —Rien ne l'afflige tant dans ses plaies que lorsqu'il voit qu'il n'en reçoit *point que* par autant de sacriléges. (BOSS., *IVe Serm. pour le vendr. saint*, II.) — Elle ne vouloit *point* engager son cœur *qu*'en établissant sa fortune. (FURET., *Le Roman bourg.*, I.) — Les brefs ne furent point ouverts à cause de la mort du duc,

qui arriva la nuit du même jour, les sages-grans n'ayant *pas* jugé à propos d'entamer cette affaire *qu*'après l'élection de son successeur. (AMELOT, *Différend de Paul V et de la républ. de Venise.*) — On n'a *point* assez clairement connu la différence de l'esprit et du corps, *que* depuis quelques années. (MALEBR., *Recherche de la vérité*, préf.) — D'autres, pour éviter que les corps ne se corrompent, les mettent dans le fond de l'eau, dans leur cercueil, qui est d'un arbre creux ou de leur traîneau, et ne les en tirent *point que* pour les porter au cimetière. (REGNARD, *Voyage de Laponie*,) — Les juifs n'ont *point* permission de demeurer à Varsovie *que* pendant les diètes. (Id., *Voyage de Pologne.*) — Quand la libéralité naît de la bonté, elle en conserve toujours le caractère, et elle ne connoît *point* de voies légitimes pour fournir à ses désirs *qu*'une sage économie. (DUGUET, *Instit. d'un prince*, 1re p., c. 18, art. 3.) — Le comte de Burgen ne sortit *point* de prison, *qu*'au bout de quelques mois. (Mme D'AULNOY, *Hist. d'Hypol.*)

Le puriste Ménage a vu aussi un barbarisme dans l'emploi de *que* précédé de *point*. Il l'a critiqué ainsi dans ses *Observations sur la langue françoise* (1re p., c. 256) :

« Les dames ne sortent *point* du logis *que* pour aller en visite. »

« Cette expression, qui est de M. d'Ablancourt, t. II, p. 62, de son *Marmol*, n'est pas françoise. *Point* fait là un barbarisme. Pour parler régulièrement, il faut dire : *Les dames ne sortent point du logis, si ce n'est pour aller en visite.* »

Cette façon de parler, aujourd'hui tout à fait tombée, se retrouve chez quelques auteurs du dix-huitième siècle :

Tout est soumis à la même syntaxe : la règle ne varie *point que* dans l'idée de ceux qui, confondant tout ce qu'ils entendent avec la pratique du bon usage, ne distinguent pas les fautes et les négligences de style des bonnes expressions exigées et dictées par le génie de la langue. (GIRARD, *Principes de la lang. franç.*, 8e disc.)—Garrick... a fait connoissance avec nos acteurs, sur lesquels il ne s'explique *point que* vaguement et avec des louanges qui indiquent des restrictions. (BACHAUM., *Mém. secr.*, 1er oct. 1763, t. I, p. 281.)

— QUE, signifiant si ce n'est, autre que, autrement que, autre chose que, sans négation qui précède :

Et ce grand équipage
Dont je vous ai fait voir le superbe étalage,
Est bien à votre fils, mais non pour s'en parer
Qu'alors que sur la scène il se fait admirer. (*L'Illus. com.*, V, 6.)

Ne crains pas leur vertu (des poisons), mon charme la modère,
Et lui défend d'agir *que* sur elle et son père. (*Méd.*, IV, 1.)

Revoyons les vainqueurs sans penser *qu*'à la gloire
Que toute leur maison reçoit de leur victoire. (*Hor.*, III, 1.)

Puisse à vos yeux
M'écraser à l'instant la colère des cieux,
Si j'adore autre objet que celui de Mélisse,
Si je conçois des vœux *que* pour votre service. (*Suite du Ment.*, V. 3.)

La chasser, c'est vous faire un puissant ennemi,
Sans obliger par là le vainqueur *qu*'à demi. (*Pomp.*, 2. 2.)

Je combats vos amants, sans dessein d'acquérir
Que l'heur d'en faire voir le plus digne, et mourir. (*D. Sancho*, 1 2.)

Cependant je me trouve inceste et parricide,
Sans avoir fait un pas *que* sur les pas d'Alcide,
Ni recherché partout *que* lois à maintenir,
Que monstres à détruire et méchants à punir. (*Œd.*, v, 5.)

Allons, je veux encor seconder vos projets,
Sans remonter au ciel *qu*'après leurs pleins effets.
(*La Tois. d'or*, iv, 5.)

Voilà quelle je suis, et quelle je veux être,
J'accepte votre hymen, mais pour vivre sans maître,
Et ne quitterois point l'époux que j'avois pris,
Si Rome se pouvoit éviter *qu*'à ce prix. (*Sophon.*, ii, 4.)

Les historiens ne marquent *point* qu'elle se soit donnée *qu*'aux deux premiers hommes du monde, César et Antoine. (*Examen de Pompée.*) — Ces prologues doivent avoir beaucoup d'invention, et je ne pense pas qu'on y puisse raisonnablement introduire *que* des dieux imaginaires de l'antiquité. (*Premier Discours.*)

Et sa manne cachée est difficile à voir
Qu'à ces yeux épurés que la grâce illumine. (*Imit.*, i, 1.)

Et combien se méprend qui songe à quelque chose
Qu'à ce qui peut conduire au chemin du salut. (*Ibid.*, i, 2.)

Le désir de savoir est naturel aux hommes,
Il naît dans le berceau sans mourir *qu*'avec eux. (*Ibid.*)

Recommande en commun aux bontés du Très-Haut
Celles dont les vertus embellissent leurs âmes;
Et sans en voir jamais *qu*'avec un prompt adieu,
Aime-les toutes, mais en Dieu. (*Ibid.*, i, 8.)

On trouve en très-grand nombre des emplois analogues qu'il peut être utile de remettre sous les yeux :

Viens, Mort, viens, prompte Mort (ce disoit l'effronté),
Si j'ay rien prononcé *que* saincte verité.
(D'Aubigné, *Les Trag.*, vi.)

Sans qu'il reste à pas un, pour vingt ans de services,
Que des cheveux blanchis, de larges cicatrices.
(Cyrano, *La Mort d'Agrippine*, iv, 3.)

Ah! ne présumez pas que son amour extrême
Voulût pour l'acquérir employer *que* lui-même.
(T. Corn., *Le Berger extravagant*, iv, 1.)

Non que j'aspire enfin *qu*'à mériter un bien
Sans qui tout m'est fatal, sans qui tout ne m'est rien.
(Id., *La Mort de l'empereur Commode*, ii, 5.)

Rarement s'affranchit-il d'un favori insolent *que* par un autre, irrité de sa faveur. (Duguet, *Instit. d'un prince*, 2e p., c. 10, art. 1.) — Sans que les refformez perdissent *qu*'un cadet. (D'Aubigné, *Hist. univ.*, l, iii, c. xii, 1re éd.)

Et la bonne déesse à qui, dès ma naissance,
Mes parents ont remis le soin de mon enfance,
M'apparoist, en dormant, presque toutes les nuicts,
Et menasse mes jours d'incurables ennuis
Si jamais je me lie au nœud de mariage
Qu'à ceux de mon pays et de mon parentage. (Racan, *Berg.*, ii, 3.)

Dieu nous a tant donné de divertissemens,
Nos sens trouvent en eux tant de ravissemens,
Que c'est une fureur de chercher *qu'*en nous-mesme
Quelqu'un que nous aimions et quelqu'un qui nous aime.
(THÉOPHILE, *Élégie.*)

On fait à sçavoir que Faret
Ne rime plus à cabaret;
Ce seul départ l'en rend indigne,
Il est degradé de la vigne,
Et Bacchus, nostre puissant roy,
Suivant les regles de sa loy,
Le casse, et luy defend de boire
Que dans la Seine ou dans la Loire,
Puisqu'il delaisse, amy de l'eau,
Paris pour un Fontaine-bleau. (SAINT-AMANT, *Les Cabarets.*)

La pratique generale et universelle défendoit de communier les pecheurs *qu'*après l'accomplissement de leur penitence. (ARNAULD, *Fréq. comm.*, 2e p., c. 15.) — Vivez sans penser *qu'*au jour où vous êtes. (Mme DE MAINTENON, *Lett., hist.*, à Mme de Monfort, 1er janv. 1689.)— Il n'est pas en doute parmi les gens du métier que si le prince d'Orange eût agi en capitaine s'empêchant de combattre *qu'*avec un avantage entier, et ne se proposant pour but que de faire lever le siége, il n'en fût venu à bout. (PELLISS., *Lett. hist.*, 16 mai 1677.) — Ils ont changé le gouvernement des États sans considérer *que* l'avantage de leur parti. (ARNAULD, *Apol. pour les cathol. d'Anglet.*, 1re p., c. 2.)

Que la terre à mes pieds s'ouvre pour m'abîmer,
Si je cherche en l'aimant *que* le bien de l'aimer. (MAUCROY, *Œuv. div.*)

Après qu'il eut perdu toute espérance d'en pouvoir obtenir *que* de l'amitié, il chercha les moyens de se guérir. (FLÉCH., *Mém. sur les grands jours d'Auvergne*, 2e éd., p. 13.) — Il n'a pas seulement exercé son courage dans des occasions où il s'agissoit de sa vie autant que du bien public, mais encore dans celles où il n'avoit pour lui aucun péril *que* volontaire. (FONTEN., *Éloge des Acad.*, d'Argenson.)

C'est par la même figure qu'on a pu dire :

Je le quittai et je le pleurai, sans lui dire *que* cela. (Mlle DE MONTPENS., *Mém.*, 1671.) — Sans application *que* fort légère et fort médiocre. (PELLISS., *Réflex. sur les différ. de la relig.*, introd., sect. 2, VII.)

— Corneille a dit, et on a dit comme lui par la même ellipse dans des phrases interrogatives :

POLLUX. Dieux! et que fera-t-elle?
JASON. Et que fit Hypsipile,
Que pousser les éclats d'un courroux inutile? (*Méd.*, I, 1.)

Et que dois-je espérer *qu'*un tourment éternel,
Si je poursuis un crime aimant le criminel? (*Le Cid*, III, 2.)

D'où viendroit cette adresse à faire vos messages,
A jouer avec vous de si bons personnages,
Ce trésor de lumière et de vivacité,
Que d'un sang amoureux que j'ai d'eux hérité? (*Suite du Ment.*, IV, 1.)

Car d'où pourroit mon trône attendre un ferme appui,
Et pour qui mépriser tous nos rois, *que* pour lui? (*Sert.*, II, 1.)

Quand il faut m'arracher tout cet amour de l'âme,
Puis-je *que* dans mon sang en éteindre la flamme? (*Oth.*, I, 3.)

Quand la reine a paru, m'a-t-il considérée?
A-t-il jeté les yeux sur moi *qu*'en me quittant? (*Tite et Bér.*, II, 7.)

Ai-je employé mes soins, mes amis *que* pour vous?
Ai-je cherché par là *qu*'à vous voir mon époux? (*Pulch.*, III, 3.)

Que suis-je, las! moy, chetif amoureux,
Pour trop sentir, *qu*'un Sisyphe ou Tantale? (RONS., *Amours*, I, LVI.)

Qui en connoîtra *qu*'eux-mêmes? (PELLISS., *Considér. sur le procès de Fouquet.*) — A quoi nous servent les biens *que* pour les dépenser honorablement? (SOREL, *Francion*, XII.)—Qui l'auroit pu porter à ce changement, *que* la force de la vérité? (ARNAULD, *Apol. pour les cathol. d'Anglet.*, 2e p., c. 25.)— Si les choses s'étoient passées comme il dit, auroit-on pu le regarder *que* comme un méchant, qui... (Id., *ibid.*, 1re p., c. 15.) — A quoi peut-on attribuer, *qu*'à la puissance de sa grâce, des événements si prodigieux? (Id., *ibid.*, 2e p., c. 13.)

Qu'étoient les Mahomet, qu'étoient les Tamerlans,
Que des ravisseurs insolents?
(SÉNECÉ, *Contes*, Le Poëte donné aux chiens.)

Qu'a-t-on à faire dans cette courte vie *que* de s'amuser? (VOLT., *Lett.*, à M. de Bordes, 6 sept. 1769.)

Quel lien nous faut-il *que* notre propre cause?
Et quel autre serment *que* l'honneur, la parole? (Id., *Jules César*, II, 2.)

Cette ellipse n'est pas sortie de l'usage; ainsi on a dit d'une manière analogue, de nos jours :

Excepté ma voix lente et monotone qui traduisait littéralement à des pêcheurs de la mer ce poëme du cœur, on n'entendait aucun bruit *que* les coups sourds et éloignés de la mer qui battait la côte là-bas sous nos pieds. (LAMART., *Graziella.*)

— QUE, suivi d'un infinitif, et précédé d'une négation équivalant à *rien à :*

Te voilà sans rivale, et mon pays sans guerres,
Ma fille; c'est demain qu'elle sort de nos terres;
Nous n'avons désormais *que* craindre de sa part. (*Méd.*, II, 4.)

« *Nous n'avons que craindre* est un barbarisme, » dit Voltaire.

Corneille avait déjà dit dans la comédie de *la Suivante*, III, 10 :

Surpris, ravi, confus, je n'ai *que* repartir.

Et dans *Mélite*, I, 2 :

Et je l'amène ici n'ayant plus *que* répondre,
Assuré que vos yeux le sauroient mieux confondre.

Dans *Clitandre*, II, 6 :

Ainsi rien désormais ne pourroit m'enflammer;
N'ayant plus *que* haïr, je n'aurois plus *qu*'aimer.

S'il y avait barbarisme dans les phrases de Corneille, il en faudrait voir aussi dans les suivantes d'auteurs très-différents et très-corrects des époques les plus reculées de notre littérature, aussi bien que du dix-septième siècle :

N'unt *que* beivre ne *que* mangier.
(BENOÎT, *Chron. des Ducs de Norm.*, II, 5525, éd. F. M.)

Assez june qui n'ad *que* maunger. (*Proverbes de Fraunce.*)

N'avoient *que* mengier, de faim sentent la rage.
(CUVELIER, *La Vie vaillant Bertran du Guesclin*, Var. des v. 4385-4396.)

Arrive à l'aventure à sa meson à telle heure qu'il est aussi près du matin comme du soir, et ne trouve *que* souper, car la dame et tout son menage sont couchez. (*Les Quinze joyes de mariage*, la quarte joye.)

Corte descient sur le flanc senestrer,
Dusqu'à boiaus n'i laissa *que* trancher.
(RAIMBERT DE PARIS, *Ogier de Dan.*, v. 11486.)

Et quant il voit qu'il n'a en lui
Que reprendre, ne tant ne quant... (*Le Lai du conseil.*)

Va, pille ceux qui les richesses ont
Car sur les nuds les larrons n'ont *que* prendre. (FORCADEL, *Épigr.*)

Dames, où n'y a *que* reprendre,
Et qui tenez l'honneur très-cher.
(CL. MAROT, *Epist.*, Excuse d'avoir faict aucuns adieux, 1529.)

Vous n'avez *que* chercher en cecy. (LARIV., *Le Fidèle*, IV, 2.) — Quand ils n'avoient plus rien *que* leur donner, ils les menoient chez d'autres. (FAUCHET, *Les Antiq. gaul.*, I, 6.) — Tout ainsi que les choses furent ordonnées elles furent exécutées par les uns et par les autres, et la place de toutes parts reduicte en si bon estat qu'il n'y avoit plus *que* craindre. (DU VILLARS, *Mém.*, III, 1552.)—... Tirants pour neant, et ne trouvants *que* succer. (*Satyre Ménippée*, Har. de M. d'Aubray.)

Le païsan de cent ans, dont la teste chenuë
Est couverte de nege, en suivant sa charruë,
Voit galopper de loin l'argolet outrageux,
Qui d'une rude main arrache les cheveux,
L'honneur du vieillard blanc meu de faim et de rage
Pour n'avoir peu trouver *que* piller au village. (D'AUB., *Les Trag.*, I.)

Ils surent bien alléguer que ce royaume ne dépendoit pas des loix du pape, qu'il n'avoit *que* voir en cest Estat. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 148.) — Je vous avois dit au commencement de cette lettre que je n'avois *que* vous écrire, et cependant, sans y penser, je vous ai presque fait un volume. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 20 janv. 1608.)

Mon esprit satisfait n'aura *que* desirer. (RACAN, *Ps.*, L.)

Les traits du visage très-beaux, et si bien proportionnés qu'on n'y trouvoit *que* reprendre. (LA FONT., *Les Amours de Psyché*, II.)

On trouve de même sans négation :

Demandant s'on a *que* repaistre.
(*Poésies attribuées à Villon*, La Repue franche du Lymousin.)

Il auroit beau estre continent, sage, temperé, morne, grave et retiré, vous y trouveriez tousjours *que* redire. (*Satyre Ménip.*, Har. de M. d'Aubray.)

— Voltaire critique encore dans Corneille plusieurs emplois elliptiques de *que* :

Le roi ne sait *que* c'est d'honorer à demi. (*Hor.*, IV, 2.)

« Cette phrase, observe le commentateur, est italienne; nous disons aujourd'hui, *ne sait ce que c'est*. Mais la dignité du tragique rejette ces expressions de comédie. »

Il n'y a rien à dire à cette observation, bien qu'on puisse peut-être la trouver d'un goût trop sévère. Mais nous ne saurions approuver la critique suivante :

Elle meurt de savoir *que* chante le poulet. (*Le Ment.*, IV, 8.)

« Il faut, dit Voltaire, « ce que chante. » Nous ne devons pas rendre le *quid* des Latins et le *che* des Italiens par le simple *que*; la raison en est claire; ce *que* produirait une amphibologie perpétuelle. « Je crois que vous pensez » est très-différent de « je crois ce que vous pensez. » « Je vois que vous aimez, » et « je vois ce que vous aimez » ne sont pas la même chose. »

Il y aurait en effet amphibologie dans les phrases que l'auteur du *Commentaire* arrange pour le besoin de sa critique; mais quoi de plus clair et de plus net, et en même temps quoi de plus vif que le vers :

Elle meurt de savoir *que* chante le poulet?

L'emploi de *que* à la manière du *quid* ou du *quod* latin était autrefois, on le sait, extrêmement fréquent. Il suffira de rappeler quelques exemples, comme ceux-ci :

Mais mostrer veul *que* faire sai.
(REN. DE BEAUJEU, *Li Biaus Desconneus*, v. 10.)

Je te veux maintenant, avant que m'eschaufer,
Monstrer *que* vaut la main du grand prince d'enfer.
(*L'Enfer de la mère Cardine.*)

Je vous prie, d'aultant que Dieu vous a donné cette opportunité, de proffiter en son escolle, comme s'il vouloit parler à vous privément en l'oreille, d'estre attentif à goûter mieulx que jamais *que* vault sa doctrine, et combien elle nous doibt estre précieuse et amyable. (CALVIN, *Lett. publiées pour la première fois par J. Bonnet*, t. II, p. 233.) — L'homme qui présume de son savoir ne sait pas encore *que* c'est que savoir. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 12.) — Voilà *que* César dit en passant. (PASQUIER, *Rech.*, I, 2.) — Il veut sçavoir *que* l'on faict, *que* l'on pense. (LARIV., *Les Ecol.*, II, 2.) — Je veux sçavoir *qu'*il y a de nouveau. (Id., *Ibid.*, IV, 2.) — Ne te soucie que de me dire seulement *que* tu veux faire. (Id., *Le Laquais*, I, 5.) — Je me doute *que* c'est. (Id., *Les Esprits*, III, 6.) — On ne peut sçavoir *qu'*il estoit devenu. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, II, 16.)

Leur âme, sans mentir, ne sçait *que* c'est de feindre.
(L.-C. DISCRET, *Alison*, IV, 2.)

Vous ne saurez *que* c'est d'une flamme constante. (VOITURE, *Élégie.*)

L'on demanda en ce temps-là *qu'*étoit devenue l'autorité de M. le Prince, puisque la régente l'ayant perdue, elle ne paraissoit passée à aucun autre. (LA DUCH. DE NEMOURS, *Mém.*, 1651.)

Outre les exemples précités, Corneille emploie encore plusieurs fois *que* pour *ce que*, comme dans ces vers :

Apprends-moi cependant *qu'*est devenu ton maître. (*Suite du Ment.*, v, 1.)

Hélas ! cet art, mon frère, impuissant sur les âmes,
Ne sait *que* c'est d'éteindre ou d'allumer des flammes.
(*La Tois. d'or*, IV, 1.)

Je sais vous obéir,
Mais je ne sais *que* c'est d'aimer ni de haïr. (*Sert.*, IV, 2.)

Il a des adversaires
Qui ne savent *que* c'est que de se reposer. (*Imit.*, II, 9.)

— QUE, pour *que de :*

C'est crime qu'envers lui se vouloir excuser :
Notre sang est son bien, il en peut disposer. (*Hor.*, V, 2.)

Pour qui venge son père il n'est point de forfaits,
Et c'est vendre son sang *que* se rendre aux bienfaits. (*Cinna*, I, 2.)

O l'utile secret *que* mentir à propos ! (*Le Ment.*, II, 6.)

Souvent c'est perdre tout, *que* vouloir tout savoir. (*Suite du Ment.*, I, 2.)

C'est blesser les Romains *que* faire une conquête,
Que mettre trop de bras sous une seule tête. (*Nicom.*, V, 1.)

— QUE, dans le sens de *pour que :*

Mais que vous a-t-il fait, *que* pour lui seulement
Vous vous rendiez rebelle à mon commandement ? (*La Suiv.*, V, 7.)

Fuyez, *qu'*à ses soupçons il ne vous sacrifie. (*Méd.*, I, 5.)

Cliton, ne raille point, *que* tu ne me déplaises. (*Le Ment.*, V, 4.)

— QUE DE, pour *que celui de :*

Mon père, trop sensible aux droits de la nature,
Quitta tous autres soins *que de* sa sépulture. (*Méd.*, III, 3.)

Les vers suivants présentent une ellipse bien moins ordinaire et beaucoup plus forte :

Et du trône où le ciel a voulu m'affermir,
C'est tomber d'assez haut *que jusqu'à Valamir.* (*Att.*, III, 4.)

Corneille affectionnait l'emploi elliptique de *que*. Les exemples à citer seraient longs ; nous nous contenterons d'en ajouter quelques-uns qui ont un caractère plus particulier.

Les vers suivants présentent ellipse avec sous-entendu de l'adverbe *tout :*

D'un rival couronné les grandeurs souveraines,
La majesté d'Ægée, et le sceptre d'Athènes.
N'ont rien à leur avis de comparable à moi,
Et banni *que* je suis, je leur suis plus qu'un roi. (*Méd.*, I, 1.)

Faible *qu'*étoit ce prince à régir tant d'États.
Il avoit des appuis que ton frère n'a pas. (*Pulch.*, IV, 2.)

Tout le bien qu'il en dit ne passe point l'estime :
Charmantes *qu'*elles sont, les aimer c'est un crime. (*D. Sanche*, III, 6.)

La belle occasion que votre jalousie,
Douteuse encor *qu'*elle est, a promptement saisie ! (*Ibid.*)

Peut-être. Mais enfin, vois-tu qu'elle me fuie,
*Qu'*indifférent qu'il est mon entretien l'ennuie. (*La Veuve*, I, 1.)

Innocent *qu'*il étoit, il voulut endurer. (*Imit.*, II, 1.)

De deux amis, madame, apaisez la querelle :
Un esclave d'amour le défend d'un rebelle,
Si toutefois un cœur qui n'a jamais aimé,
Fier et vain *qu'*il en est, peut être ainsi nommé. (*Mél.*, I, 2.)

On trouve de même :

Quoy donc? Oseriez-vous, ennemy *que* vous m'estes,
A vostre liberté joindre d'autres requestes.
(SCHEL., *Tyr et Sid.*, 2e journ., v. 5.)

Pour les piquer d'honneur, vous direz de leurs pères,
Que vous les avez vus parmi nos adversaires,
Pêle-mêle entassés, et sanglants *qu'*ils étoient,
S'enterrer sous le poids des corps qu'ils abattoient.
(CYRANO, *La Mort d'Agrippine*, IV, 2.)

Cette ellipse se montre encore chez Corneille dans des cas où est *comme*, plutôt que *tout*, qui véritablement est sous-entendu :

Et de son amitié l'effort sera bien rare,
Si mis à cette épreuve, ambitieux *qu'*il est,
Il cherche à vous servir contre son intérêt. (*Pulch.*, I, 3)

Comme ces moindres dons excèdent le mérite,
Cette même bonté seule l'en sollicite,
Il ne consulte qu'elle, et maître *qu'*il en est,
Sans devoir à personne, il donne à qui lui plaît. (*Remerc. au roi en* 1663.)

Bossuet a dit de même :

Innocent *qu'*il étoit, il s'est couvert de l'image de nos crimes, subissant la loi de la mort ; criminels *que* nous sommes, imprimons en nous-mêmes la figure de sa sainte mort, afin de participer à son innocence. (*Prem. Serm. pour la fête de Pâques*, I.)

Cette phrase n'est peut-être pas complétement irréprochable en ce que, dans le premier membre, *innocent qu'il était*, il y a ellipse

de *tout, tout innocent qu'il était;* et que dans le second membre, c'est *comme* qu'il faut sous-entendre, *criminels comme nous sommes.* Du reste, Bossuet réunit ici les deux nuances assez délicates de signification présentées par les vers de Corneille qui viennent d'être cités.

Toutes ces formes manquent un peu de clarté. Les vers suivants paraissent pour cette même raison tout à fait vicieux :

J'ai d'incroyables traits de Lysandre à vous dire,
Mais ce reste du jour souffrez que je respire,
Et m'obligez demain *que* je vous puisse voir. (*La Gal. du Pal.*, III, 12.)

— QUE, interrog., en quoi?

Que vous peut offenser sa flamme, ou sa retraite,
Puisque vous n'aspirez qu'à vous en voir défaite? (*D. Sanche*, III, 6.)
Que te peut nuire enfin une telle tempête? (*Imit.*, III, 46.)

Et *que* te pevent ayder ou proffiter toutes les creatures de ce monde, s'il advenoit que Dieu t'eust laissé et deguerpy! (*Internelle consolacion*, II, 1.) — *Que* lui étoit du reste nécessaire le témoignage d'aussi foibles créatures que nous le sommes? (BOURD., *Serm. pour le dim. dans l'oct. de l'Ascension*, II.)

— QUE VEUT DIRE QUE? Quelle est la cause pour laquelle, pourquoi?

D'où me vient ce désordre, Aufide, et *que veut dire*
Que mon cœur sur mes vœux garde si peu d'empire? (*Sert.*, I, 1.)

« L'abbé d'Aubignac, malgré l'aveuglement de sa haine pour Corneille, dit Voltaire, a raison de reprendre ces expressions : « Que veut dire qu'un cœur garde peu d'empire sur des vœux? » Il traite ces vers de *galimatias;* mais il devait ajouter que cette manière de parler, « que veut dire, au lieu de pourquoi, est-il possible, comment se peut-il, etc., » était d'usage avant Corneille. Malherbe dit en parlant du mariage de Louis XIII :

Son Louis soupire
Après ses appas.
Que veut-elle dire
De ne venir pas? »

A la citation de Voltaire ajoutons quelques exemples plus conformes à l'expression de Corneille :

Dites-moi, je vous supplie, qu'est-ce qui vous amène ici, et *que veut dire que* vous n'êtes pas en cette assemblée chez Dorinde, où tant de belles dames doivent se trouver? (D'URFÉ, *l'Astrée*, t. IV, p. 913.) — Mais *que veut dire que* j'ai trouvé là-bas votre fille Lolotte, avec le petit Clitandre, qui tous deux se désespèrent? (LE GRAND, *Le Triomphe du Temps*, 3e p., sc. XII.)

— ET QUE, employé sans être précédé d'un autre *que* :

J'ai cru sa mort pour vous un malheur nécessaire,
Et que sa haine injuste augmentant tous les jours... (*Pomp.*, III, 2.)

« Et que, » n'ayant point été précédé d'un autre que, est une faute de grammaire, mais de ces fautes qui cessent de l'être dans la poésie animée, » lit-on dans les *Remarques sur Pompée*, par un auteur anonyme.

Cette forme aisée ne nous paraît nullement fautive, et elle se rencontre souvent en prose comme en vers :

Considérant toutefois l'état des choses, *et qu*'il seroit peut-être difficile au roi son maître de conserver ni Dunkerque, ni les autres places de Flandres, contre les Anglois et les Espagnols, s'ils se joignoient ensemble, il se rapaisa. (PELLISSON, *Hist. de Louis XIV*, l. I, 1662.)—Cependant je voyois tous mes desseins avortés, *et que* non-seulement ma ruse innocente avoit été inutile, mais, pour comble de désespoir, qu'elle m'avoit rendu odieux à la charmante Cyparisse. (Mme DE VILLED., *Carmante*, I, 2.)

Mes fers par eux brisés leur montrent leur pouvoir,
Et que pour abolir une injuste puissance,
Tout le succès dépend de leur persévérance. (LA FOSSE, *Manlius*, I, 1.)

Les Latins employaient d'une manière analogue la préposition infinitive comme second complément d'une phrase dont le premier était un substantif à l'accusatif.

— ET QUE continue aussi une pensée commencée par un infinitif :

Mais *voyant* à leurs pieds *tomber* tous leurs soldats,
Et que seuls désormais en vain ils se défendent,
Ils demandent le chef, je me nomme, ils se rendent. (*Le Cid*, IV, 3.)

Cette construction, fréquente chez Corneille, l'est également, comme la précédente, chez tous les bons écrivains du dix-septième siècle :

L'Espagne, pour empêcher que ce prince (Charles II) ne s'alliât avec ses ennemis déclarés, et pour l'engager insensiblement dans son parti contre le nôtre, lui faisoit offrir à Londres, par le baron de Vateville son ambassadeur, des princesses de la maison d'Autriche, et d'autres encore; la princesse de Parme, qu'elle promettoit de doter à ses dépens comme une infante; même la fille du prince d'Orange, à qui elle assuroit les mêmes avantages, *sans se souvenir* alors de son grand zèle pour la foi, *et que* donner à cet État une reine protestante, c'étoit ôter aux catholiques toute la consolation et tout le support qu'ils y pouvoient espérer. (PELLISSON, *Hist. de Louis XIV*, l. I, 1661.)

QUEL DE, pour *lequel de* :

Quels de vos diamants me faut-il lui porter? (*Suite du Ment.*, II, 3.)

Un contemporain de Corneille a employé plusieurs fois *quel* de la même manière :

> *Quel des* deux voulez-vous, ou mon cœur, ou ma cendre ?
> *Quelle des* deux aurai-je, ou la mort, ou Cassandre ? (Rotrou, *Vencesl.*, ii, 2.)
>
> *Quel des* deux sur vos sens fera le plus d'effort,
> De votre fils meurtrier, ou de votre fils mort? (Id., *ibid.*, iv, 6.

QUELQUE, dans le sens de *si*, avec le pluriel :

> Quel supplice d'aimer un objet adorable,
> Et de tant de rivaux se voir le moins aimable!
> D'aimer plus qu'eux ensemble, et n'oser de ses feux,
> *Quelques* ardents qu'ils soient, se promettre autant qu'eux.
> (*Pulch.*, ii, 1.)

La règle actuelle, parfaitement conforme à la logique, n'avait pas encore force de loi universellement acceptée.

En analysant les exemples suivants, nous ferions aujourd'hui rapporter *quelques* à *appas*, à *assauts;* mais, dans la pensée de Corneille, il pouvait bien se rapporter à *puissants*, à *doux :*

> *Quelques* puissants appas que possède Amarante,
> Je trouve qu'après tout ce n'est qu'une suivante. (*La Suiv.*, i, 1.)
>
> Et *quelques* doux assauts qu'un autre objet me livre,
> C'est de moi seulement que je prendrai la loi. (*La Pl. Roy.*, v, 6.)

Cette manière de faire accorder *quelque*, consacrée par l'ancienne syntaxe, était encore l'orthographe usuelle à l'époque de P. Corneille, et même plus tard :

Il se trouve peu de gens aisez, *quelques* ignorans qu'ils soyent, qui ne désirent se la représenter (l'antiquité) à leur possible. (Claude Fauchet, *De l'Orig. de la langue et de la poésie françoises*, dédic.) — Ce coup hazardeux veritablement a rechassé les ennemys en leur comté avec tel effroy, que je crois qu'ils ne rentreront pas en France si légèrement qu'ils ont faict, et les a faict tomber en tel mespris de nos gens, que j'espere qu'ils ne marchanderont jamais leurs gros escadrons, quand ils les rencontreront, *quelques* foibles qu'ils soient. (*Lett. miss. de Henri IV*, 1595, t. iv, p. 370.) — Chacun a son goût pour la comédie, et *quelques* belles que puissent être les choses, il suffit qu'elles ne plaisent pas à ceux qui les condamnent pour leur donner droit de le dire. (T. Corn., *Antiochus*, Au lect.) — On peut dire qu'il y a peu d'ordres religieux, et qu'il n'y en a peut-être point, *quelques* austères qu'ils soient, qu'ils exigent autant de vigilance et de réflexions, autant de veilles et de fatigues, autant de sujétion et de dépendance, autant de sacrifices de ses aises, de son repos, de sa santé, de sa propre volonté, qu'il en faut dans la cour d'un prince, dans la profession des armes, dans un ministère, dans une charge, dans un négoce, partout où l'on cherche à établir sa fortune et à réussir. (Bourd., *Pens.*, éd. de Brux., 1769, t. ii, p. 143.)

— QUELQUE, dans le sens de *environ*, avec le pluriel :

> Attendez, il y peut avoir *quelques* huit jours... (*Clit.*, ii, 2.)

C'était l'orthographe générale du seizième et du dix-septième siècle :

Alexandre perdit *quelques* trois cents hommes lorsqu'il défit Porus. (PERROT D'ABLANCOURT.) — Ce comte étoit âgé pour lors de *quelques* trente ans, et elle de *quelques* dix-huit. (PÉRÉFIXE, *Hist. de Henri IV*, 3e p., 1600.) — Je suis presque toujours seul, excepté le dîner et le souper, et *quelques* deux heures le soir. (ARNAULD, *Œuvr.*, t. I, p. 8.)—Ils n'avoient que *quelques* deux ou trois cents hommes de troupes réglées. (PELLISSON, *Lett. hist.*, 30 août 1673.) — La perte des assiégés monta à *quelques* trois cens hommes. (RACINE, *Fragm. hist.*, Le Siége de Namur.)— Il avoit déjà *quelques* quarante escadrons dans le pays de Cologne. (Id., *Ibid.*) — Cette action, qui fut fort vive et fort brillante dans toutes ses circonstances, coûta à la brigade du roi douze ou quinze officiers, et *quelques* cent ou six-vingts soldats, ou tués ou blessés. (Id., *ibid.*)

Nous croyons que cette orthographe était très-logique, et que lorsqu'on disait *il y a quelques huit jours*, cela signifiait : il y a quelques jours, qui montent au nombre de huit; etc.

QUERELLE. FAIRE QUERELLE, défier, braver :

Ce fat n'est pas vaillant,
Mais il a quelque humeur qui le rend insolent.
Peut-être qu'orgueilleux d'être avec cette belle,
Il seroit assez vain pour me *faire querelle*. (*L'Illus. com.*, II, 2.)

QUERELLER QUELQU'UN, l'insulter, le défier :

Mais ce n'est pas ici qu'il faut *le quereller*. (*Le Ment.*, II, 4.)

Voltaire fait cette exacte observation :

« *Quereller* signifie aujourd'hui « reprendre, faire des reproches, réprimander ; » il signifiait alors « insulter, défier, et même se battre. »

Corneille dit encore dans le même sens et dans la même pièce:

Mais qu'allez-vous donc faire, et pourquoi lui parler?
Est-ce à dessein d'en rire, ou de *le quereller?* (Act. III, sc. 3.)

— QUERELLER CIEL ET TERRE :

Querellez ciel et terre, et maudissez le sort. (*Hor.*, II, 1.)

— QUERELLER, emploi particulier, avec un nom de chose pour sujet :

Il ne vous suffit pas que votre libelle me déchire en public : *vos lettres me viennent quereller* jusque dans mon cabinet, et vous m'envoyez d'injustes accusations, lorsque vous me devez pour le moins des excuses. (*Lett. apolog.*)

— Corneille emploie aussi *quereller* pour signifier disputer, avec un nom de chose ou de personne, et un régime indirect :

Ne *lui querelle* point un bien que tu possèdes. (*La Suiv.*, IV, 8.)
Vous ne *lui* voulez pas *quereller* Célidée? (*La Gal. du Pal.*, V, 6.)

QUI, ellipt. POUR QUI, au lieu de *pour celui qui* :

A quel droit voulez-vous que cette haine cesse
Pour qui lui disputa ce trône et sa maîtresse. (*Oth.*, IV, 5.)

— DE QUI, pour *celui de qui :*

C'est là que sur mon trône avec plus de splendeur
Je puis honorer Rome en son ambassadeur,
Faire réponse en reine, et comme le mérite
Et *de qui* l'on me parle, et qui m'en sollicite. (*Nicom.*, III, 1.)

— A QUI, pour *à quelqu'un qui :*

Mais j'ai tort d'en parler *à qui* ne peut m'entendre. (*Pol.*, V, 2.)

— N'AVOIR QUI TROMPER, n'avoir personne à pouvoir tromper :

C'est là que, loin du monde et de sa vaine pompe,
Je *n'aurai qui tromper*, non plus que qui me trompe. (*La Pl. Roy.*, V, 7.)

— QUI, précédé d'une préposition, et se rapportant à un nom de chose, pour *lequel :*

Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De *qui* le souvenir puisse aller jusqu'à vous. (*Cinna*, V, 3.)

Nommez quelques châteaux de *qui* les noms barbares,
Plus ils blessent l'oreille, et plus ils semblent rares. (*Le Ment.*, I, 4.)

Il y a des choses sur *qui* le poëte n'a jamais aucun droit. (*Deux. Disc.*) — J'[illegible] fait voir qu'il y a des choses sur *qui* nous n'avons aucun droit. (*Ibid.*) — Les jurisconsultes admettent des fictions de droit, et je voudrois à leur exemple introduire des fictions de théâtre, pour établir un lieu théâtral, qui ne seroit [illegible] l'appartement de Cléopâtre, ni celui de Rodogune dans la pièce qui porte ce titre. — mais une salle sur laquelle ouvrent ces divers appartements, à *qui* j'attribuerois deux priviléges. (*Trois. Disc.*)

Il porta comme vous la pourpre vénérable,
De *qui* le saint éclat rend nos vœux éblouis.
(*Sonnet pour M. D. V. envoyant un galand à M. L. C. D. L.*)

Il n'y a guère que les grammairiens de nos jours qui aient proscrit cet emploi. Qu'on en juge par cette suite d'autorités :

Rien ne se peut sauver du milieu des seillons :
Mais bien quelques espics, levez des tourbillons
Dans les buissons plus forts, soubs *qui* la vive guerre
Que leur ont faict les vents les a fichez en terre. (D'AUB., *Les Trag.*, V.)

Il y a assez longtemps que vous me connoissez pour sçavoir que la paresse est une maladie qui me dure depuis le berceau, et pour *qui* tous les médecins ont perdu leur latin. (RACAN, *Lett. à Balzac.*)

Et leurs sommets impérieux
S'humilier devant la foudre
De *qui* l'éclat victorieux
Avoit mis La Rochelle en poudre.
(Id., *Lett. à Chapelle, Ménage et Conrart.*)

Voilà, je pense, tous les chefs, par *qui* la canaille a tâché de rendre odieuse la personne de Son Éminence. (CYRANO, *Lett. div.*, contre les Frond.)

Rompt ce fatal sommeil, par *qui* l'âme charmée
Dort en repos sur le bord des enfers. (RACINE, *Hymne.*)

C'est en quoi je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse, de ne pouvoir point s'assurer sur toute la prudence et toute l'honnêteté de sa conduite, d'être asservi par les lois de l'honneur au déréglement de la conduite d'autrui, et de voir sa vie, son repos et ses biens dépendre de la fantaisie du premier téméraire qui s'avisera de lui faire une de ces injures pour *qui* un honnête homme doit périr. (MOL., *Don Juan*, III, 3.) — Cette idée de l'être infiniment parfait renferme deux attributs absolument nécessaires pour créer le monde, une sagesse qui n'a point de bornes, et une puissance à *qui* rien n'est capable de résister. (MALEBR., *De la nature et de la grâce*, 1er disc., 1re p., XII.)

Et au dix-huitième siècle :

Ma tendre amitié pour vous, qui égale la perte que j'ai faite, et que je regarde comme ma plus douce consolation, remet mon esprit dans une assiette assez tranquille pour vous parler de ce petit *ouvrage pour qui* j'ai tant de sensibilité. (VOLT., *Lett.*, à Cideville, 2 oct. 1731.)

On pourrait croire qu'il y a ici *qui*, parce que *ouvrage* est comme personnifié ; cependant on trouve, chez Voltaire, *qui*, précédé d'une préposition, se rapportant positivement à un nom de chose :

Ses mains ne chargeaient point les rives désolées
De l'appareil pompeux de ces vains mausolées
Par *qui*, malgré l'injure et des temps et du sort,
La vanité des grands triomphe de la mort. (*La Henriade*, VI.)

Paris est un gouffre où se perdent le repos et le recueillement de l'âme, sans *qui* la vie n'est qu'un tumulte importun. (*Lett.*, à Mme de Chambonin, de Paris, 1742.)

On lit encore dans d'autres bons écrivains du même siècle :

Une autre raison qui m'a déterminé à choisir le règne de François II, c'est qu'on y voit la source des malheurs qui inondèrent les règnes suivants, et le terme des passions par *qui* ils furent produits. (HÉNAULT, *Franç. II*, préf., 1757.) — On désire un appui, on se laisse charmer par l'espérance de l'avoir trouvé ; c'est un songe que les circonstances dissipent et sur *qui* elles font l'effet du réveil. (Mme DU DEFFAND, *Lett.*, à Walpole.)

Au bord de ces prés verts regarde ces guérets,
De *qui* les blés touffus, jaunissantes forêts,
Du joyeux moissonneur attendent la faucille. (A. CHÉNIER, *La Liberté.*)

— QUI, pour *ce que*, dans une phrase dubitative, le *quid* des Latins :

M'aimer malgré mon crime, et vouloir par ta mort
Éviter le hasard de quelque indigne effort !
Je ne sais *qui* je dois admirer davantage,
Ou de ce grand amour, ou de ce grand courage. (*L'Illus. com.*, V, 3.)

— QUI, elliptique, équivalant à *si quelqu'un, si on :*

Qui lui pourroit un peu tirer les vers du nez,
Que nous verrions demain des gens bien étonnés! (*La Veuve*. IV, 5.)

Qui pourroit toutefois en détourner Lysandre,
Ce seroit le plus sûr. (*La Gal. du Pal.*, IV, 1.)

Qui auroit rayé tous les passages qu'il a employez à parler de soy et de sa famille, son œuvre seroit raccourci d'un quart. (PASQ., *Lett.*, XVIII, 1.) — Voilà la ruine de nostre maison, *qui* n'y mettroit remède. (FR. D'AMBOISE, *Les Neapolitaines*, II, 5.) — Les peuples ne subsistent que par la force de cette vertu (l'amitié), et *qui* l'auroit bannie de la terre, il faudroit raser les villes et renvoyer les hommes dans les deserts : Elle est plus puissante que les loix, et *qui* l'auroit bien establie dans les royaumes, il ne faudroit plus de tourmens ny de supplices pour contenir les méchans en leur devoir. (SÉNAULT, *De l'Usage des passions*, 2e p., 1er traité, 3e disc.) — La valeur, qui fait triompher les conquerans, tient toutes ses richesses de la liberalité des autres vertus, et *qui* luy auroit osté la grandeur qu'elle tire de la Magnanimité, l'adresse qu'elle prend de la Discretion, et la moderation qu'elle reçoit la Justice, il ne luy resteroit plus qu'une vaine ombre de toutes ses veritables grandeurs. (Id., *ibid.*, 5e traité, 1er disc.) — Mais il faut remarquer que le passage d'Hécatée ne regarde que les terres labourables des juifs, et encore les meilleures; car *qui* prendroit toute l'étendue de la terre d'Israël, il y auroit près de quatorze fois autant : on ne peut lui donner moins, suivant nos cartes, que la valeur de cinq degrés en carré. (FLEURY, *Mœurs des Israélites*.) — Voilà ce qu'il faut aux gens doctes; *qui* leur égaieroit tout cela par des réflexions, par des traits ou de morale, ou même de plaisanterie, ce seroit un soin dont ils n'auroient pas grande reconnoissance. (FONTENELLE, *Des Oracles*, préface.)

— QUI QU'IL SOIT, quel qu'il soit :

Enfin, grâces au ciel, ayant su m'en défaire,
Je puis seul aviser à ce que je dois faire,
Qui qu'il soit, il a vu Rosidor attaqué,
Et sait assurément que nous l'avons manqué. (*Clit.*, II, 8.)

Et le combat fini m'amenez le vainqueur.
Qui qu'il soit, même prix est acquis à sa peine,
Je le veux de ma main présenter à Chimène,
Et que, pour récompense, il reçoive sa foi. (*Le Cid*, IV, 5, édit. 1682.)

Le réformateur de notre poésie a dit avant Corneille :

S'il faut méditer sur l'avenir, je crois que j'y vois aussi avant qu'ils sauroient faire, *qui qu'ils soient*. (MALH., *Lett.*, à Bouillé-Malh.)

L'auteur du *Cid* avait mis *quel qu'il soit* dans la première édition de 1637, et dans celles de 1663 et de 1664.

QUITTE, adj. ÊTRE QUITTE, au lieu de *en être quitte :*

Octave aura donc vu ses fureurs assouvies,
Pillé jusqu'aux autels, sacrifié nos vies,
Rempli les champs d'horreur, comblé Rome de morts,
Et *sera quitte* après pour l'effet d'un remords! (*Cinna*, II, 2.)

— JE CROIS TON SERMENT QUITTE VERS, pour signifier, je te crois quitte de ton serment envers :

Et que *vers Gundebert je crois ton serment quitte*,
Quand tu n'aurois qu'un jour régné pour Pertharite. (*Perth.*, v, 2.)

QUITTER, avec un nom de chose pour sujet, et un régime de pers., cesser de s'attaquer à :

Je ne m'étonne point de voir que votre haine,
Pour me faire coupable, *a quitté* Timagéne. (*Rodog.*, v, 4.)

— QUITTER, abandonner, laisser, avec un nom de chose pour sujet :

Et les canons, *quittant* leurs usages farouches,
Ne servent plus ici que d'éclatantes bouches
Pour rendre grâce au ciel de cet heureux accord.
(*Inscript. mises sous des estampes*, II, La Déroute du Pont-de-Cé.)

— QUITTER QUELQUE CHOSE A QUELQU'UN, le lui abandonner :

Et je *lui* dois *quitter*, pour le mettre en mon rang,
Le bien de mes aïeux, ou le prix de mon sang. (*Nicom.*, II, 3.)

— QUITTER LA PLACE A QUELQU'UN, avec un nom de chose pour sujet, rendre la place libre pour quelqu'un, et la lui assurer :

Je joindrai de si près l'effet à la menace,
Que sa perte aujourd'hui *me quittera la place*. (*Théod.*, I, 2.)

QUOI, pour *lequel;* DE QUOI, pour *dont :*

Madame, est-il possible, et me puis-je assurer
D'un bien *à quoi* mes vœux n'oseroient aspirer? (*La Veuve*, II, 4.)
De ses derniers honneurs les magnifiques pompes
Ne sont qu'illusions avec *quoi* tu me trompes. (*Perth.*, I, 3.)
Ce blasphème, seigneur, *de quoi* vous m'accusez... (*Androm.*, I, 2.)
Ah! combien ces moments, *de quoi* vous me flattez,
Alors pour mon supplice auroient d'éternités! (*Héracl.*, III, 1.)

On lit dans les *Remarques* de Vaugelas :

« QUOY, *pronom*.

« Ce mot a un usage fort elegant et fort commode pour suppléer au pronom *Lequel*, en tout genre et en tout nombre, comme fait *dont*, d'une autre sorte. Car *Lequel*, *laquelle*, *lesquels*, et son feminin, avec leurs cas, sont des mots assez rudes, s'ils ne sont pas bien placez selon les regles que nous en donnerons en son lieu. On dit donc fort bien : *le plus grand vice à quoy il est sujet*, au lieu de dire, *auquel il est sujet*, et il y a bien à dire que ce dernier ne soit si bon. »

Et encore :

« On se sert bien souvent de *quoy* pour *lequel*, aux deux genres et aux deux nombres. Par exemple : *c'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague*, *c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé*, pour dire *avec lequel* et *sur lequel*, ainsi des autres. »

En effet, on trouve chez tous les bons écrivains des seizième et dix-septième siècles quantité d'emplois comme ceux-ci :

O la grand'aise, en *quoy* tu vis! (CL. MAROT, *Dial. de deux amour.*)

Leurs conseils me sont des commandemens *à quoi* je ne désobéis jamais. (RACAN, *Ps.*, Lett. à l'Acad.)

C'est l'assidu travail *à quoy* je me soûmets. (Id., *Ps.*, XXIX.)

Les uns comprennent bien les effets de l'eau, *en quoi* il y a peu de principes. (PASC., *Pens.*, éd. Louandre, c. IX, II.) — Quelles inquiétudes sur l'avenir, au milieu de tant de risques inévitables dans le commerce du monde, au milieu de tant de révolutions et de revers dont vous êtes témoins, et *à quoi* tous les jours vous vous trouvez vous-mêmes exposés ! (BOURD., *Serm. pour la nativ. de J.-C.*, II.) — Parmi les foiblesses extrêmes, *à quoi* je sens que mon esprit est sujet, s'il me reste encore quelque force, c'est pour vous, et non pas contre vous que je prétends la conserver. (Id., *Panég. de S. Thomas*, I.) — Il lui dit cent choses brutales, *à quoi* elle répondit toujours avec une fermeté et une grandeur d'âme digne d'une héroïne comme elle étoit. (PERRAULT, *Contes*, L'Adroite princesse.) — Quel charme c'étoit pour moi de connoître l'étonnement qu'avoit Belasire de n'être plus maîtresse d'elle-même, et de se trouver des sentiments *sur quoi* elle n'avoit point de pouvoir. (Mme DE LA FAYETTE, *Zayde.*)

— QUOI QUE, toutes les choses que :

Prête à souffrir un siége, et soutenir pour vous
Quoi que du ciel injuste eût osé le courroux. (*Sophon.*, III, 6.)

— AVOIR DE QUOI, pour signifier pouvoir, être capable de, avec un nom de chose pour sujet :

Et nos préparatifs contre la Thessalie
Ont trop *de quoi* punir sa flamme et sa folie. (*Méd.*, II, 2.)

Oui, seigneur ; et sa mort *a de quoi* vous apprendre
La honte qu'il prévient et qu'il vous faut attendre. (*Pomp.*, IV, 1.)

L'auroit-on jamais cru qu'un Attila pût craindre
Qu'un si léger éclat *eût de quoi* l'y contraindre. (*Att.*, III, 2.)

Quel chagrin *a de quoi* troubler un tel bonheur ! (*Sur.*, I, 2.)

Madame, ses périls *ont-ils de quoi* vous plaire? (*Ibid.*, V, 3.)

Quoi, vous vous figurez que l'heureux nom de gendre,
Si ma perte est jurée, *a de quoi* m'en défendre. (*Ibid.*)

— Corneille fait précéder, d'une manière assez singulière *de quoi* de *ce*, comme si c'était un substantif :

Où pourrai-je trouver de quoi te faire un don
Qui puisse tenir lieu d'une reconnoissance?
Je l'ai, mon Dieu, j'ai *ce de quoi*
Te faire une agréable offrande. (*Imit.*, IV, 13.)

On trouve d'une manière analogue *le de quoi* :

Alors vous ne vivrez, n'ayant pas *le dequoy*
De vous entretenir, sinon du pain du roy.
(D'ESTERNOD, *L'Espadon satirique*, sat. I.)

— DE QUOI, pour *à quoi :*

Hélas! *de quoi* me sert ce dessein salutaire,
Si pour en voir l'effet tout me devient contraire. (*Héracl.*, I, 1.)

De quoy sert une antique race,
De quoy un gouffre qui embrasse
Mille tresors delicieux,
Si ne voulant à aucun plaire,
Presqu'à soy-mesme on veut deplaire,
Haineusement ambicieux? (TAHUREAU, *Poés.*, à C. Degennes.)

— DE QUOI, pour *comment :*

De quoi peut satisfaire un cœur si généreux,
Le sang abject et vil de ces deux malheureux? (*Pomp.*, IV, 2.)

Un écrivain du dix-huitième siècle a dit : « *De quoi peut satisfaire* n'est pas français, il fallait comment, ou en quoi. »

Critique dans l'esprit de celles de Voltaire; juste au point de vue du dix-huitième siècle, mais fausse en tant qu'elle accuse Corneille d'incorrection. En effet, pour ne citer qu'un exemple, on trouve :

Mais *de quoy* me peut nuire cela? (LARIV., IV, 10.)

— COMME QUOI, combien :

Ciel! qui sait *comme quoi* j'en suis persécuté,
Un peu plus de repos avec moins de beauté! (*L'Illus. Com.*, II, 5.)
Jugez après cela *comme quoi* je vous aime. (*Ibid.*, IV, 3.)

— QUOI, avec un régime indirect, dans le sens de *quelque :*

Et, *quoi* que mon amour ait sur moi *de* pouvoir,
Je ne consulte point pour suivre mon devoir. (*Le Cid*, III, 3.)

Quoi qu'on ait pour soi-même, ou *d'*amour, ou *d'*estime,
Ne s'en croire pas trop n'est pas faire un grand crime. (*Tite et Bér.*, I, 2.)

Quoi que sur mes destins ils usurpent *d'*empire,
Je ne vois pas leur maître en état d'y souscrire. (*Ibid.*, IV, 1.)

Quoi qu'il excite *de* tempête,
Quelques lâches soucis qui puissent l'occuper,
Tout ce qu'il fait et dit reviendra sur sa tête. (*Imit.*, III, 24.)

L'Académie, dans son jugement sur *le Cid*, a condamné cette forme très-rare :

« *Quoi que mon amour ait sur moi de pouvoir.*

« Cette façon de parler n'est pas française ; il falloit dire : *quelque pouvoir que mon amour ait sur moi.* »

C'est un pur latinisme : *quidquid potestatis*. Thomas Corneille a dit comme son illustre frère :

Sévère a des vertus dignes de sa naissance;
Mais mon cœur est jaloux de son indépendance;

Et, *quoi* que mon devoir ait *d'*empire sur lui,
Il dédaigne d'aimer par les ordres d'autrui. (*Maximian*, II, 2.)

— JE NE SAIS QUOI DE, suivi d'un substantif :

Et c'est *je ne sais quoi d'*abaissement secret,
Où quiconque a du cœur ne consent qu'à regret. (*Remerc. à Mazarin*.)

Vous maudirez peut-être un jour cette victoire,
Qui tient *je ne sais quoi d'*une action trop noire,
Indigne de Félix, indigne d'un Romain,
Répandant votre sang par votre propre main. (*Pol.*, V, [illegible].)

— EST-CE LA TANT DE QUOI ? Est-ce là une chose si grave ? Est-ce là de quoi faire tant de bruit ? Voilà une belle affaire :

ANGÉLIQ. Hé bien, ta perfidie est-elle en évidence ?
ALIDOR. *Est-ce-là tant de quoi ?*
ANGÉLIQ. *Tant de quoi !* L'impudence !
Après mille serments il me manque de foi,
Et me demande encor si *c'est là tant de quoi !* (*La Pl. Roy.*, II, [illegible].)

On trouve d'une manière analogue, *voici de quoi*, pour signifier voici ce qui importe :

Qu'il soit vray, *voicy de quoy*. (MONTAIGNE, *Ess.*, III, 1.)

— DE QUOI, de ce que :

Je ne m'étonne plus *de quoi* je gagne tant. (*La Gal. du Pal.*, IV, 1 [illegible] 2.)

— QUOI, en parlant d'une personne :

On vous les a nommés, mais sans vous les prescrire
On vous obéira, *quoi* qu'il vous plaise élire. (*D. Sanche*, I, 2.)

— UN DOUX JE NE SAIS QUOI :

Qu'on rêve avec plaisir quand notre âme blessée
Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée !
Vous le savez, seigneur, et comme à tous propos
Un doux je ne sais quoi trouble notre repos. (*Pulch.*, II, 1.)

R

RABAT, partie de la toilette qui n'était d'abord autre chose que le col de la chemise rabattu sur le vêtement. Plus tard, on

des rabats postiches d'une toile fine et empesée, quelquefois ne garnie de dentelles. C'est de ces derniers qu'il est parlé s les vers suivants :

Nous causions de mouchoirs, de *rabats* de dentelles,
De ménages de fille. (*La Gal. du Pal.*, IV, 9.)

Votre caquet m'enlève à tout coup mes chalands,
Vous vendez dix *rabats* contre moi deux galants. (*Ibid.*, IV, 12.)

ABATTRE, fig. :

Rabattez ces hauteurs où tout le cœur s'oppose,
Madame, et pour tous deux hasardez quelque chose. (*Pulch.*, III, 3.)

- RABATTRE A TERRE DES ÉLANS :

Je ne puis regarder sceptre, ni diadème,
Qu'ils n'emportent mon âme au delà d'elle-même.
Inutiles *élans* d'un vol impétueux,
Que pousse vers le ciel un cœur présomptueux,
Que soutiennent en l'air quelques exploits de guerre,
Et qu'un coup d'œil sur moi *rabat* soudain *à terre*. (*D. Sanche*, IV, 3.)

oilà les vraies et magnifiques créations de Corneille en fait de e.

ACCOURCISSEMENT, action de raccourcir la durée :

sais bien que la représentation raccourcit la durée de l'action, et qu'elle fait en deux heures, sans sortir de la règle, ce qui souvent a besoin d'un jour r pour s'effectuer ; mais je voudrois que, pour mettre les choses dans leur sse, ce *raccourcissement* se ménageât dans les intervalles des actes. (*Examen élite.*)

ACE, pour *fils*, *fille*, avec le pronom possessif :

Que diroient mes sujets, si je me faisois grâce,
Et si durant qu'au monstre on expose leur *race*,
Ils voyoient, par un droit tyrannique et honteux,
Le crime en ma maison, et la peine sur eux ? (*Androm.*, I, 2.)

Ce sont grâces d'en haut, rares et singulières,
Qui n'en descendent point pour des âmes vulgaires,
Ou pour en mieux parler la justice des cieux
Garde ce privilége au digne sang des dieux.
C'est par là que leur roi vient d'avouer sa *race*. (*Ibid.*, V, 2.)

J'ai tâché, mais en vain, de lui faire sentir
Combien mal à propos sa présence importune
D'un fils si généreux renverse la fortune,
Et qu'il le perd d'honneur à moins que d'avouer
Que c'est un lâche tour qu'on le force à jouer ;
J'ai même à ces raisons ajouté la menace :
Rien ne peut l'ébranler, Sanche est toujours sa *race*. (*D. Sanche*, V, 6.)

Corneille dit encore, dans le même sens de *fils* :

Pour me rendre le rang qu'occupoit votre *race*. (*Héracl.*, IV, 3.)

Et plus harmonieusement :

Je te veux toujours voir, quoi que ta rage fasse,
Craindre ton ennemi dedans ta propre *race*. (*Ibid.*, IV, 4.)

Et enfin :

D'un devin suborné les infâmes prestiges,
De l'ombre, disent-ils, ont fait tous les prodiges.
L'or mouvoit ce fantôme, et pour peindre Dircé,
Vos présents lui dictoient ce qu'il a prononcé;
Tant ils conçoivent mal qu'un si grand roi consente
A venger son trépas sur sa *race* innocente. (*Œd.*, V, [illegible])

« On ne peut se servir de *race*, pour signifier fils, » dit Voltaire.

Cependant on trouve d'une manière analogue :

Car combien qu'elle fust royne et *race* royale... (JODELLE, *Cléopâtre*, [illegible])

C'est-à-dire, fille de roi.

Au moins si j'avois eu quelque *race* de toy
Avant que de te veoir arracher d'avec moi,
Et si dedans ma cour, du père abandonnée,
Je pouvois veoir joüer quelque petit Enée. (Id., *Didon*, [illegible])

C'est-à-dire, si j'avais eu quelque enfant de toi.

Quand mon prince espousa
Jeanne, divine *race*,
Que le ciel composa
Plus belle qu'une Grâce. (RONS., *Od.*, IV, [illegible])

Iphigénie, dans Racine, dit à Achille :

Adieu, prince, vivez, digne *race* des dieux. (*Iphig.*, V, [illegible])

Pour *digne fils des dieux*.

RAFLE, avec le pluriel. FAIRE RAFLES ENTIÈRES :

Ville prise d'assaut n'est pas mieux au pillage,
La veuve et les cousins, chacun y fait pour soi
Comme fait un traitant pour les deniers du roi;
Où qu'ils jettent la main, ils *font rafles entières*. (*Suite du Ment.*, I, 1.)

RAGE. DE RAGE, par rage, avec rage :

Je vis par mes soldats mes aigles arrachées,
Pour se ranger sous lui, voler vers ses tranchées,
Et pour en colorer l'emportement honteux,
Je les suivis *de rage*, et m'y rangeai comme eux. (*Sert.*, I, 1.)

— RAGE, avec le pluriel :

Je porte, malheureux, après de tels outrages,
Des douleurs sur le front, et, dans le cœur, *des rages*. (*La Suiv.*, III, 4.)

Songez donc mieux qu'un père à ces affreux ravages
Que partout de ce monstre épandirent les *rages*. (*Androm.*, II, 4.)

Le sang de Polyeucte a satisfait leurs *rages*. (*Pol.*, I, 3.)

« *Rages* ne se dit plus au pluriel, je ne sais pourquoi; car il faisait un très-bel effet dans Malherbe et dans Corneille, » observe justement Voltaire.

Voici les vers superbes auxquels le commentateur de Corneille fait allusion :

Qui n'ouït la voix de Bellonne,
Lasse d'un repos de douze ans,
Telle que d'un foudre qui tonne,
Appeller tous ses partisans;
Et déjà les *rages* extrêmes,
Par qui tombent les diadèmes,
Faire appréhender le retour
De ces combats, dont la manie
Est l'éternelle ignominie
De Jarnac et de Moncontour? (MALH., *Od.*, l. III, Pour la mère du roi.)

Corneille a dit encore :

L'ivrogne et le gourmand recevront leurs supplices
Du souvenir amer de leurs chères délices,
Et ces repas traînés jusques au lendemain
Mêleront leur idée aux *rages* de la faim. (*Imit.*, I, 24.)

RAGOUT, au fig. et avec le plur., dans le sens ancien de chose qui flatte le goût, les sens :

Je vois mes cheveux gris, je sais que les années
Laissent peu de mérite aux âmes les mieux nées...
Que les plus beaux esprits, que les plus embrasés,
Sont de méchants *ragoûts*, quand les corps sont usés.
(*Œuv. div.*, Jalousie.)

Il serait superflu de citer des exemples analogues.

RAI, rayon :

Le soleil qui commence à luire
Ne te brûlera point dans la chaleur du jour;
Et quand la lune aura son tour,
Ses *rais* les plus malins ne pourront plus te nuire. (*Trad. du Ps.* CXX.)

On a dit comme Corneille, au sens propre :

Certainement cilz est Dieu vray
Qui sur nous fait luire ce *ray*. (*Le Geu des trois roys.*)

Ainsi la nuit je contente mon âme,
Puis quand Phœbus de ses *rays* nous enflâme,
J'essaye encor mille autres jeux nouveaux. (DESPORTES, *Chansons*, O bienheureux qui peut passer sa vie! etc.)

La lune avec beaucoup d'éclat
Illuminoit tout mon grabat,
Perçant de ses *rais* ma fenêtre. (SCARRON, *Virgile travesti*, III.)

Combien de fois la lune a leurs pas éclairés,
Et, couvrant de ses *rais* l'émail d'une prairie,
Les a vus à l'envi fouler l'herbe fleurie! (LA FONT., *Adonis*.)

Et au figuré :

Bien leur enjoint de fermer la porte purement et simplement audit Mardy-Gras et ses supposts le Vendredy et Samedy, sur peine d'estre injuriés, querellés et appellez de leur nom; particulierement l'enjoint à ceux qui ont encore quelques *rays* du soleil de la vraye recognoissance illuminant leur âme. (*Exil de Mardy-Gras*. 1603. In-8°.)

Quelques dictionnaires citent des emplois modernes de ce mot, même en prose; le désir de contribuer à le faire plus décidément rentrer dans l'usage nous a déterminé à l'inscrire dans ce *Lexique*.

RAISON. TIRER SA RAISON, comme *tirer raison* :

Il fut toujours permis de *tirer sa raison*
D'une infidélité par une trahison. (*Mél.*, II, 3.)

Mourir sans *tirer ma raison!* (*Le Cid*, I, 9.)

On trouve d'une manière analogue :

Quant li rois Phelippe connut
Que li papes *sa raison ut*
Vers France ses oz ravoia.
(G. GUIART, *Branches aux royaux lignages*, ms., fol. 109, v°.)

J'en *auray* tousjours *ma raison;*
Il m'aime, et sçay qu'il est de race
De gens de bien; puis une place
Ne luy peut manquer chez le roy. (BELLEAU, *La Reconnue*, I, 3.)

Par le sang! j'*auray ma raison*
De ce villaque et ce poltron
Qui mon bien ne me veut pas rendre. (GODARD, *Les Desguis.*, III, 4.)

Vous estes méconnaissantes, ha! j'en *auray ma raison*. (LARIV., *Les Tromper.*, I, 1.)

Et dans un sens différent, dans celui de répondre, particulièrement :

Que la rusée principalement
Se mesloit d'aimer par amours,
Et qu'elle sçavoit tant de tours,

Tant de ruses, tant de blason,
Qu'elle entretenoit les plus gours
Et leur *faisoit* bien *leur raison*. (COQUILLART, *Enqueste*.)

On disait plus habituellement, sans l'adjectif possessif, *tirer la raison* :

Et *tirer la raison* courageuse et publique
D'un outrage si grand, aussi lasche qu'oblique.
(SCHELANDRE, *Tyr et Sid.*, 2e journ., II, 8.)

Enfin, las d'employer la force de mes mains
A punir icy bas l'audace des humains,
Contre le firmament j'ai planté l'escalade
Pour *tirer la raison* de la mort d'Encelade.
(RACAN, *Épigr. pour un Capitan.*)

Cette locution se modifiait de diverses manières; ainsi on trouve :

De sorte que le dit Martissant, se voyant par la perte d'iceluy navire et marchandises quasy du tout ruyné, seroit allé en vostre royaume, où il a demeuré l'espace de deux ans, sans avoir peu *tirer aucune raison* de la dicte prinse, quelque poursuite qu'il en ayt faite. (*Lett. miss. de Henri IV*, 20 janv. 1593.)

On trouve de même *avoir la raison de*, pour *avoir raison de* :

Et, pensant *avoir* aisement *la raison de* moy, d'autant qu'ils me voyoient seul, le tout loing qu'ils m'ont aperceu se sont pris à crier : Mets la main à l'espée, poltron ! (TOURNEBU, *Les Contens*, IV, 2.) — Il me coustera plustost la vie que je n'*en aye la raison*. (Id., *ibid.*, V, 4.) — Le roi s'estime avoir été infiniment offensé, et prend toutes sortes d'avis pour *en avoir la raison*. (PASQ., *Lett.*, XI, 11.) — C'estoit l'occasion pour laquelle il se résolvoit d'*en avoir la raison*. (Id., *ibid.*, XIII, 5.) — Si Sa Saincteté faict autrement, je sçay bien comment il *en* faut *avoir la raison*. (*Sat. Mén.*, Har. de M. le Lieut.)—Pour le regard de ce que mes ennemys ont entrepris en vostre gouvernement durant vostre absence, il *en* fault *avoir la raison*. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 737.) — Le mareschal d'Aumont a *eu la raison du* château de Morlais. (*Ibid.*, t. IV, p. 235.) — ... Le moyen par lequel nous pensions *en avoir la raison*. (*Ibid.*, p. 589.) — Si la reddition ne se fust faicte ce jour-là, à grande peine *en eussions*-nous jamais *eu la raison*. (DU VILLARS, *Mém.*, II, 1551.) — Ah ! dit-elle, traistre visage à ma maladie, pour laquelle tu n'as changé (car elle le monstroit aussi beau que jamais)! mais bientost la mort qui s'approche *en aura la raison*, qui te rendra pourry et mangé des vers. (BRANT., *Les Dames gall.*, 8e disc.)

Cette locution se variait encore de diverses manières :

Et voila que ces debauchez qui ont esté cause de toute nostre peine, voyant qu'ils n'*en* pouvoient *avoir autre raison*, se sont resolus de le tuer dans son lict. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 8.)

Après avoir dit que Rapin fut chassé de Paris pour être bon serviteur du roi, Lestoile ajoute :

De laquelle justice il se vengea sur le papier par des vers, n'*en* pouvant *avoir autre raison*. (*Journal de Henri IV*.)

— FAIRE LA RAISON DE, au lieu de *faire raison de :*

Que ma froideur lui semble injuste ou légitime,
La raison que vous peut *en faire* sa bonté,
Je consens qu'elle vous la fasse. (*Agés.*, I, 2.)

Corneille a fréquemment employé cette locution dans le sens de réduire, gagner, venir à bout de; d'abord dans ses comédies:

Mais deux ou trois baisers t'*en feront la raison.* (*Mél.*, V, 5, 1re éd.)
Nous pourrons feindre alors que par ma diligence
Le concierge, rendu de mon intelligence,
Me donne un accès libre aux lieux de sa prison,
Que déjà quelque argent m'*en a fait la raison.* (*La Veuve*, V, 3.)
Le temps *de* cet orgueil me *fera la raison.* (*La Gal. du Pal.*, II, 2.)

Puis, plusieurs fois aussi dans ses tragédies :

Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison,
Que des bourreaux soudain m'*en fassent la raison.*
Ta tête répondra de tant de barbaries. (*Méd.*, V, 7.)
Non, l'échafaud bientôt m'*en fera la raison.* (*Perth.*, III, 5.)

On a dit de même très-anciennement et jusqu'après Corneille, avec des nuances de significations faciles à saisir :

Et, pour bien entendre son cas,
Quand il vit qu'il estoit saison
A bien jouer ne faillit pas,
Pour *faire* aux seigneurs *la raison.* (*Poés. attrib. à Villon*, La Repu[illegible]e.)
Si elle te triche, voicy
Martin baton qui *en fera*
La raison. (*Farce du Re[illegible]in.*)

Pour *en faire la raison* comme il appartiendra. (*Le Roman de Jehan de Pa[illegible]is.*) — Les biens que je te laisse viennent de mes grands-pères et bisayeuls, et p[illegible]oteront à tes enfans, s'ils sont gens de bien et qu'ils *facent la raison* à la vefve [illegible]t à l'orfelin. (*Caquets de l'Accouchée*, 1re journ.)

On peut tenir mon corps, non mon ame, en prison ;
Une corde, un couteau, m'*en feront la raison!*
(SCHELANDRE, *Tyr et Sid.*, 1re journ., II, 2.)

— Corneille, variant cette locution, a dit FAIRE UN PEU DE RAISON, pour signifier tirer quelque vengeance :

Et quand vous aurez vu toute cette injustice,
Faites-m'en *un peu de raison.* (*Agés.*, I, 1.)

Un contemporain de Corneille a dit d'une manière approchante :

Je ne me trompay pas dans l'opinion que j'eus de l'arrivée de ces Turcs et de la trahison du janissaire, qui, se doutant bien que nous ne manquerions p[illegible]s

d'aller manger au retour sur le perron, fut en donner avis au cadi, pour se vanger par l'avanie qu'il nous suscita du *peu de raison qu'on luy avoit fait* du valet dont il s'estoit plaint avec justice. (TAVERNIER, *Voyage de Perse*, I, 7.)

On trouve d'autres modifications tout à fait analogues, comme celles-ci :

J'ay encore commandé au sieur de la Varenne vous en faire instance de ma part, et vous prier, en conformité de nos traictez, luy *faire si bonne raison* en ses justes prétentions, qu'il ayt occasion de se louer de vostre justice. (*Lett. miss. de Henri IV*, 9 mars 1604, t. VI, p. 211.)

Ma famille outragée,
Sur le tombeau d'un seul, n'est qu'à demi vengée.
Si je veux donc m'en *faire une entière raison*,
Ta tête, pour victime, est due à ma maison.
(CYRANO, *Mort d'Agripp.*, V, 7.)

Vous ne daignâtes me *faire aucune raison* sur les plaintes que je vous avois faites des manières injurieuses dont vous m'aviez traité dans votre *Réponse* à mon livre *des Idées*. (ARNAULD, *Quatre lett. au P. Malebr.*, 4e lett.)

On disait aussi *se faire la raison*, comme *se faire raison* :

Je veulx desaccoustumer mes subjects d'entreprendre de *se faire la raison* d'eulx-mêmes, et leur apprendre à la requerir de ceulx qui la leur doivent rendre. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. 5, p. 218.)

Faire faire la raison, comme *faire faire raison* :

Qu'il me faisoit tort et que je m'en plaindrois à tel qu'il m'en *feroit faire la raison*. (LARIVEY, *Les Esprits*, III, 5.) — Je serois bien aise de sçavoir *quelle raison* le dict roy mon dict frere *aura faict faire* aux Estats de leur vaisseau arrêté par le vice-amiral Mousson. (*Lett. miss. de Henri IV*, 6 mars 1605, t. VI, p. 361.)

Nous observerons que de même qu'on disait *faire la raison* pour *faire raison*, on a dit aussi *faire la justice* pour *faire justice* :

Et de ma part, je voudrois moy-mesme *faire la justice* de celuy qui te voudroit oster ton honneur. (LARIVEY, *Facét. Nuicts de Strap.*, II, 3.) — Le roy commanda que *la justice* en *fust faite*. (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 6.)

— Du reste, Corneille dit également, sans article ni pronom possessif, TIRER RAISON :

Demain je suis Médée, et je *tire raison*
De mon bannissement et de votre prison. (*Méd.*, IV, 5.)

La comédie de *la Veuve* offre encore un exemple semblable.

— FAIRE RAISON, rendre justice :

L'armée à son mérite enfin *a fait raison*. (*Oth.*, V, 6.)

— SE FAIRE RAISON, se rendre justice :

Qui ne vous craindra point, si les reines vous craignent?
CARLOS. Elles *se font raison* lorsqu'elles me dédaignent. (*D. Sanche*, IV, 4.)

— C'EST BIEN LA RAISON QUE, il est bien raisonnable, il est bien juste que :

> Et *c'est bien la raison que* pour tant de puissance
> Nous vous rendions du moins un peu d'obéissance. (*Rod.*, II, 3.)

« *C'est bien la raison* est du style de la comédie, » observe Voltaire.

On a dit comme Corneille, dans le style sérieux :

> *C'est la raison qu'*un Dieu,
> Un autre Dieu guarisse. (RONS., *Od.*, V, 6.)

> Filles, dit-il, *ce n'est pas la raison*
> *Que* l'une seule ait si belle maison. (Id., *Les Amours*, I, LXIX.)

Et aussi dans le style tragique :

> ... *C'est* bien *la raison que* vous serviez de mère
> A ceux dont votre époux étoit jadis le père.
> (CYRANO, *La Mort d'Agrippine*, IV, 3.)

> Toutefois c'est à tort que ma douleur conteste,
> Pour sauver de ma vie un misérable reste.
> *Ce n'est pas la raison qu'*en prolongeant son cours,
> D'un légitime espoir je frustre vos beaux jours.
> (GOMBAULD, *Les Danaïdes*, II, 2.)

Néanmoins, il est certain que cette locution se rencontre plus ordinairement dans le genre familier :

> EUGÈNE. Vous voulez du content,
> Je l'entens bien.
> MATTHIEU. *C'est la raison.* (JODELLE, *Eugène*, V, 3.)

> Et *c'est bien la raison qu'*à jamais je soupire
> D'avoir trop soupiré sous l'amoureux empire. (VÉRONN., *L'Impuiss.*, V, 2.)

On dit encore dans le style familier, *c'est bien raison :*

C'est bien raison que la divine Émilie l'emporte sur ces faquins qui... (VOLT., *Lett.*, à Cideville, 6 mai 1735.)

RAISONNABLE, employé subst. AGIR EN RAISONNABLE, agir comme une personne raisonnable :

> Vous le savez, madame, et que les grandes âmes
> Ne s'abaissent jamais aux foiblesses des femmes,
> Ne s'aveuglent jamais ainsi hors de saison,
> Que leur désespoir même agit avec raison,
> Et que...
> RODELINDE. C'en est assez, sois-moi juge équitable,
> Et dis-moi si le mien *agit en raisonnable*,
> Si je parle en aveugle, ou si j'ai de bons yeux. (*Perth.*, III, 3.)

RAMASSER, recueillir, réunir :

Si Crassus est défait, Rome n'est pas détruite.
D'autres *ont ramassé les débris* de sa fuite. (*Sur.*, IV, 3.)

— RAMASSER, fig. RAMASSER SA DERNIÈRE VIGUEUR, en parlant de sentiments qui font le dernier effort sur eux-mêmes :

L'excès de sa douleur la fait croire insensible ;
Rien n'échappe au dehors qui la rende visible,
Et tous ses sentiments enfermés dans son cœur
Ramassent en secret *leur dernière vigueur.* (*Œd.*, V, 8.)

— RAMASSER EN SOI, au sens moral, recueillir, concentrer en soi :

J'enseigne à me chérir d'une ardeur sans égale,
J'enseigne à *ramasser en moi* tout son désir. (*Imit.*, II, 43.)

On trouve d'une manière analogue :

Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes ; qui leur obéit parce qu'elles sont justes obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi : elle *est* toute *ramassée en soi* ; elle est loi, et rien davantage. (PASCAL, *Pensées*, éd. Louandre, ch. 4, VI.)

Et de même avec le pronom personnel :

Il ne faut pas nous imaginer que nous avons évité cette maladie, quand nous avons méprisé l'estime des hommes ; car c'est alors que, nous renfermant et *nous ramassant en nous-mêmes*, nous sommes ordinairement encore plus livrés à notre amour-propre. (BOSS., *Serm. pour la profession d'une demoiselle que la reine aimoit*, 2.) — C'est alors que, *se ramassant en soi-même*, on apprend à se soumettre à Dieu tout entier, et à pleurer ses égarements. (Id., *Lett.*, au maréchal de Bellefond, 29 sept. 1674.)

RAMENER, fig. SE RAMENER EN SOI, se reporter sur soi, avec l'idée de descendre dans son propre cœur :

Et comme notre esprit jusqu'au dernier soupir
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,
Il *se ramène en soi* n'ayant plus où se prendre.
Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre. (*Cin.*, II, 1.)

Ce sont là de ces locutions vives qui ne peuvent être remplacées par aucun synonyme, et que l'interprétation affaiblit toujours.

— RAMENER DANS, comme *ramener à* :

La diversité des lieux où les choses se sont passées, et la longueur du temps qu'elles ont consumé dans la vérité historique, m'ont réduit à cette falsification, pour les *ramener dans* l'unité de jour et de lieu. (*Examen de Pompée.*)

Rien n'était si fréquent, dans la langue du dix-septième siècle, que le changement de *dans* en *à*. Nous n'en citerons pas d'exemples, pour éviter d'inutiles longueurs.

RANG, fig. PERDRE SON RANG, déchoir de la place qu'on occupait dans l'estime publique :

A force de vieillir un auteur *perd son rang.*
(*Au Roi, sur son retour de Flandre.*)

— D'UN RANG, en parlant d'une chose, pour signifier *d'une nature :*

Quoi que doive un monarque, et dût-il sa couronne,
Il doit à ses sujets encor plus qu'à personne.
Il cesse de devoir quand la dette est *d'un rang*
A ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur sang. (*Pomp.*, I, 1.)

« Une dette est trop forte, trop grande ; elle n'est pas d'un rang à ne point l'acquitter qu'aux... » remarque Voltaire.

L'auteur de *l'Examen des fautes de langage dans la tragédie de Pompée* a dit aussi : « On ne dit point le rang d'une dette, mais la nature d'une dette. »

Malgré ces critiques, exactes seulement pour l'usage actuel, *rang*, en parlant d'une chose, s'est dit d'une manière analogue à l'emploi qu'en fait Corneille :

L'authorité de ces tesmoins n'a pas à l'adventure *assez de rang* pour nous tenir en bride. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 26.)

RANGER, fig., assujettir, captiver :

Un jour qu'il se vantoit de cette humeur étrange
A qui chaque objet plaît, et que pas un ne *range*,
Et reprochoit à tous que leur peu de beauté
Lui laissoit si longtemps garder sa liberté. (*La Suiv.*, I, [illegible]

C'est, au fond, la même signification que dans cette phrase : Ranger un ennemi, un peuple sous ses lois.

— RANGER SOUS, assujettir sous :

France ingrate, tu veux la paix,
Et pour toute reconnoissance
D'avoir en tant de lieux étendu ta puissance,
Tu murmures de mes bienfaits.
Encor un lustre ou deux, et *sous* ses destinées
J'aurois rangé le sort des têtes couronnées. (*La Tois. d'or*, prol., sc. [illegible]

— RANGER DES CŒURS SOUS SA LOI :

Jason ne fit jamais de communes maîtresses ;
Il est né seulement pour charmer les princesses,
Et haïroit l'amour, s'il *avoit sous sa loi*
Rangé de moindres cœurs que des filles de roi. (*Méd.*, I, [illegible]

— RANGER EN, réduire à la condition de :

Surtout souvenez-vous
Que ma gloire en ces lieux me demande un époux;
Qu'elle ne peut souffrir que ma fuite m'y *range*
En captive de guerre, au péril d'un échange... (*Sert.*, I, 3.)

— RANGER A, soumettre, réduire à :

Accablé des malheurs *où* le destin me *range*,
Je les vais déplorer; va, cours, vole et nous venge. (*Le Cid*, I, 5.)

— RANGER A, disposer, préparer, soumettre à :

Range à ce que tu dois ton âme en patience,
Je veux dire à souffrir de moment en moment,
Et tes maux recevront un prompt soulagement
De la solide paix qu'aura ta conscience. (*Imit.*, II, 6.)

L'amour... Ah! ce mot seul me *range à* la douceur.
(*La Gal. du Pal.*, II, 6.)

On a dit d'une manière analogue, avec le pronom personnel :

Enfin il *s'est rangé à* ce métier moins plaisant et qui a plus d'utilité. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, au lect.) — (Probus vouloit) dompter la férocité des soldats sous la discipline, afin de les rendre si souples et si obéïssans, que lors qu'il auroit déraciné toutes les causes de la guerre, ils *se rangeassent au* commerce et à l'agriculture. (MÉZERAY, *Hist. de France avant Clovis*, II, XIV.) — Le tout est de *se ranger* doucement à l'ordre de sa volonté. (Boss., *Lett.*, à Mme d'Albert de Luynes, 26 oct. 1694.) — On se promet que lorsque la passion qui nous captive sera éteinte, on ne se rengagera plus dans de nouveaux liens, et on *se rangera* tout de bon *au* devoir et *à* la vertu. (MASS., *Serm. pour le* IIIe *dim. de l'Avent*, II.)

— SE RANGER AVEC, se ranger du parti de :

Je *me range* toujours *avec* la vérité. (*Mél.*, I, 2.)

RANIMER LA MÉMOIRE DE, renouveler, raviver le souvenir de :

N'importe, en l'attendant, préparons sa victoire.
Dans l'esprit d'un rival *ranimons sa mémoire*. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

— RANIMER A, suivi d'un substantif :

Mais craignez avec moi que ce choix ne *ranime*
Cette haine mourante *à* quelque nouveau crime. (*Rodog.*, III, 4.)

« *Ranime* ne peut gouverner le datif; c'est un solécisme, » dit Voltaire.

Ranimer n'est pas ordinairement suivi d'un régime indirect; mais pourquoi ne pourrait-on pas dire *ranimer à* comme *animer à*?

RAPPORT, souvenir. DE CONFUS RAPPORTS, des souvenirs confus :

Ne m'as-tu jamais vu?
PROBUS. Seigneur, cela peut être.

ŒDIPE. Il y pourroit avoir entre quinze et vingt ans.
PHORBAS. J'ai *de confus rapports* d'environ même temps. (*Œd.*, IV, 4.)

RAPPORTER A, neutr., pour signifier se rapporter à, être conforme à :

Ainsi vous quitteriez Alcippe pour un autre
Dont vous verriez l'humeur *rapportant à* la vôtre. (*Le Ment.*, II, 2.)

« *Rapportant*, dit Voltaire, n'était pas français du temps même de Corneille. Il faut, « dont vous verriez l'humeur conforme à la vôtre, répondante à la vôtre, assortie à la vôtre. »

L'illustre commentateur est encore trop prompt dans son jugement; on a, du temps de Corneille, employé *rapporter*, neutralement, dans le sens de *se rapporter à*, et dans celui de *convenir à*, témoin cet exemple :

Ils luy dépeignirent cet homme et ces deux femmes, et les marques qu'ils luy en donnerent *rapportoient* si bien à Isidore, à Inez, et à Augustinet, que... (SCARRON, *Nouvelles*, Le Châtiment de l'avarice.)

Et peu auparavant :

Es autres animaux, les conceptions sont uniformes chacune en son espèce, qui leur fait procréer leurs petits faons *rapportans à* leurs pères et mères. (BOUCHET, *Serées*, XXIII.)

Qu'on se rappelle tous les cas analogues de l'emploi du neutre pour le réfléchi que nous avons consignés à notre article ÉVADER.

RAPPROCHER, neutr., comme *se rapprocher* :

Ainsi tout est à nous, s'il ne faut qu'empêcher
Qu'un si fidèle amant n'en puisse *rapprocher*. (*La Gal. du Pal.*, IV, 11.)

On le trouve au dix-huitième siècle employé dans le sens d'avoir du rapport, de la ressemblance avec :

Les cheveux et les poils *rapprochent* encore assez des ongles. (LAMÉTHERIE, *Vues phys. sur l'org. anim.*, 1780, p. 93.) — Certaines glandes, telles que les salivaires, le pancréas, le thymus, *rapprochent* un peu de la substance du cerveau. (Id., *ibid.*, p. 193.)

RARE. RARES PENSÉES, pensées très-remarquables :

Entre tant de choses excellentes, rien ne fit alors ni ne fait encore tous les jours une si forte impression sur mon âme que ces *rares pensées* de la mort que vous y avez semées si abondamment. (*Imit.*, Epître au pape Alexandre VII.)

On a dit dans le même sens, ironiquement :

Mais voici encore sur l'autorité une *rare imagination* de M. Jurieu. (Boss., VIe *Avert. aux prot.*, III.)

RATTACHER, fig. RATTACHER A DES LIENS, faire rentrer dans les liens d'un ancien amour :

Ajoutez qu'il vous aime, et veut par tous moyens
Rattacher ce vainqueur *à ses derniers liens*,
Que Rodelinde à lui par amour, ou par force,
Assure entre vous deux un éternel divorce. (*Perth.*, V, 1.)

— RATTACHER DES FERS, fig., remettre de nouveau dans les chaînes de l'amour :

Marquise, dites donc ce qu'il faut que je fasse :
Vous *rattachez mes fers* quand la saison vous chasse,
Je vous avois quittée, et vous me rappelez
Dans le cruel instant que vous vous en allez. (*Œuv. div.*)

RAVALEMENT, avec le pluriel, pour signifier les actions par lesquelles on s'humilie, on se ravale chrétiennement :

Le plus grand devant Dieu c'est le moindre en soi-même,
Et les vertus que le ciel aime
Par les *ravalements* trouvent l'art d'y monter. (*Imit.*, II, 10.)

Nous nous contentons de signaler l'expression; pour ce qui est des vers, tout le monde sent combien ils sont pénibles et louches de tournure.

RAVALER. Emploi remarquable au figuré :

Ce n'est qu'une pièce de théâtre que je lui présente, mais qui l'entretiendra de Dieu : *la dignité de la matière* est si haute, que l'impuissance de l'artisan ne la peut *ravaler*. (*Pol.*, A la reine régente.)

— RAVALER, avec *dans*, rejeter dans la bassesse de, faire redescendre dans, à; mais *ravaler dans* a bien plus d'énergie :

Par cet illustre soin mes vers déshonorés
Perdront ce noble orgueil dont tu les vois parés,
Si *dans* mon premier rang ton ordre me *ravale*. (*Sonnet à Louis XIV.*)

— SE RAVALER A, suivi d'un substantif :

Qu'à des pensers si bas mon âme *se ravale!* (*Pol.*, II, 1.)

— SE RAVALER A, suivi d'un infinitif :

Le caractère de Valens ressemble trop à celui de Félix dans *Polyeucte*, et a même quelque chose de plus bas, en ce qu'il *se ravale à* craindre sa femme.

(*Exam. de Théod.*) — Je serois d'avis que le poëte prît grand soin de marquer à la marge les menues actions qui ne méritent pas qu'il en charge ses vers, et qui leur ôteroient même quelque chose de leur dignité, s'il *se ravaloit à* les exprimer. (*Troisième Disc.*)

— SE RAVALER JUSQU'A, suivi d'un subst. :

Dois-je *me ravaler jusques à* cet époux?
Ou dois-je par votre ordre aspirer jusqu'à vous? (*Oth.*, II, 3.)

— RAVALER DE, neutre, comme *baisser de :*

Plus dans leur folle estime il se trouve compris,
Plus il *ravale de* son prix. (*Imit.*, III, 42.)

On a dit de même, quelques années avant Corneille :

Car avec un défaut si digne de mespris,
Vostre beauté s'efface et *ravale de* prix. (VOITURE, *Élégie.*)

Plus anciennement, on trouve dans le même sens *ravaler en :*

Tesmoings les usuriers de Landerousse qui naguieres se pendirent voians les bleds et vins *ravaller en* prix, et bon temps retourner. (RABELAIS, III, 3.)

— RAVALÉ, participe passé. SORT RAVALÉ, CŒURS RAVALÉS :

Dans mon *sort ravalé* je sais vivre en princesse. (*Théod.*, II, 4.)
Va, porte cette crainte à des *cœurs ravalés*. (*Perth.*, III, 3.)

— TERMES RAVALÉS, termes bas :

N'oublierez-vous jamais ces *termes ravalés?* (*La Veuve*, II, 4.)

RAVIR. SE LAISSER RAVIR A, pour *se laisser emporter à :*

Albe est ton origine : arrête et considère
Que tu portes le fer dans le sein de ta mère.
Tourne ailleurs les efforts de tes bras triomphants,
Sa joie éclatera dans l'heur de ses enfants;
Et, *se laissant ravir à* l'amour maternelle,
Ses vœux seront pour toi, si tu n'es plus contre elle. (*Hor.*, I, 1.)

La Harpe, à tort, souligne comme impropre.

RAYON, fig. UN RAYON PROPHÉTIQUE, une illumination prophétique :

Ce n'est pas tout, seigneur, une céleste flamme
D'*un rayon prophétique* illumine mon âme. (*Cin.*, V, 3.)

— RAYON, fig. UN RAYON DE GÉNÉROSITÉ :

Jamais un affranchi n'est qu'un esclave infâme ;
Bien qu'il change d'état, il ne change point d'âme ;
La tienne, encor servile, avec la liberté
N'a pu prendre *un rayon de générosité*. (*Cin.*, IV, 6.)

RÉBELLION avec le pluriel, pour désigner les sentiments d'un cœur révolté :

Et mon devoir confus, languissant, étonné,
Cède aux *rébellions* de mon cœur mutiné. (*Cin.*, I, 2.)

REBOURS. L'ENTENDRE AU REBOURS, croire le contraire :

Car je doute à présent si vous aimez Lucrèce,
Et vous vois si fertile en semblables discours,
Que, quoi que vous disiez, je *l'entends au rebours*. (*Le Ment.*, V, 3.)

REBUT, en parlant d'une personne, l'objet du rebut :

Elle a le cœur trop bon pour se voir avec joie
Le *rebut* du tyran dont elle fut la proie. (*Cin.*, II, 2.)

Mais dans ce dur exil que mon tyran m'impose,
Le *rebut* de Pompée est encor quelque chose. (*Sert.*, I, 3.)

Je cesse d'estimer ce qu'une autre refuse,
Et bien que vos traités vous engagent ma foi,
Le *rebut* d'Ildione est indigne de moi. (*Au.*, III, 4.)

Si Mandane, l'objet des vœux de tant de rois,
Se doit voir d'un sujet le *rebut*, ou le choix.
SILLACE. Le *rebut!* vous craignez, seigneur, qu'il la refuse! (*Sur.*, III, 2.)

— EMBRASSER UN GLORIEUX REBUT DE.., dit d'une manière très-contournée et travaillée pour signifier rebuter, dédaigner glorieusement :

Que mon âme ainsi mieux instruite
Embrasse de la gloire un glorieux rebut,
Et que de tes conseils l'invariable suite
Soit d'achever sous leur conduite
Le grand œuvre de mon salut. (*Imit.*, III, 23.)

RÉCENT. ÊTRE RÉCENT DE SON LATIN, sortir de l'étudier, et en avoir encore la mémoire toute fraîche :

Je ne *suis* pas assez *récent de mon latin* pour me vanter d'entendre tous les mots choisis dont vous avez semé cet ouvrage ; mais je me connois assez en ce genre de poésie pour assurer qu'il y a des strophes dignes d'Horace. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 25 août 1660.)

C'est un latinisme. « Tu, qui *a græcis litteris recentior* es. » (FRONTO, *ad M. Cæs.*, 2, 1, ed. A. Maio.)

RÉCEPTION. A MA RÉCEPTION, en me recevant, en me recueillant :

Sont-ce là les faveurs que vous m'aviez promises?
Où sont tant de baisers dont votre affection
Devoit être prodigue *à ma réception ?*
(*Mél.*, V, 3, 1re édit., jusqu'à 1654 incl.)

RECEVOIR, concevoir :

Mais à peine il le veut, qu'il craint pour moi la haine
Que Rome *recevroit* pour l'époux d'une reine. (*Tite et Bér.*, III, I.)

— RECEVOIR, avec alliance remarquable de divers mots :

O toi, qui n'attends plus que la cérémonie
Pour jeter à mes pieds ma rivale punie,
Et par qui deux amants vont d'un seul coup du sort
Recevoir l'hyménée, et le trône, et la mort,
Poison, me sauras-tu rendre mon diadème ? (*Rodog.*, V, I.)

Voilà de ces rapprochements qui donnent au style de Corneille tant d'originalité et d'énergie.

RECHANTÉ, qui a été l'objet de beaucoup de chants, célébré, vanté :

Ces murs si *rechantés* dont la noble ruine
De tant de nations flatte encor l'origine,
Ces remparts que la Grèce et tant de dieux ligués
En deux lustres à peine ont pu voir subjugués,
Eurent moins de défense... (*Sur les Vict. du roi, en* 1667.)

Rechanter était, au seizième siècle, d'un usage très-fréquent en vers et en prose, pour signifier célébrer :

Je n'oubliray icy
Ton Sybilet aussi,
Dont le docte artifice
Nous *rechante* si bien
Du roy Mycenien
Le triste sacrifice.
(JOACHIM DU BELLAY, *Recueil de poésies*, Au seigneur Rob.)

Outre l'espoir de l'arrière memoire,
Qui aux neveux *rechantera* ma gloire. (JODELLE, *Cléopâtre*, act. II.)

En tant que touche le Camille tant *rechanté* par les Romains, et dont à chaque propos ils font bannière contre nous, pour quelque victoire qu'il rapporta de nous pendant le siége du Capitole, je crois qu'il leur eust esté du tout plus séant de s'en taire. (PASQ., *Rech.*, I, 3.)—Cette liberté tant *rechantée* par les nostres n'est autre chose que le droit commun et ordinaire. (Id., *ibid.*, III, 29.)—Pierre de la Lune, tant *rechanté* par nos anciennes histoires. (Id., *ibid.*, III, 25.) — Pour ce que cest homme (Du Guesclin), combien que célébré et *rechanté* par les histoires et les romans en tout l'Occident, n'a encore rencontré homme qui au vray en ait escrit. (D'ARGENTRÉ, *Hist. de Bretagne.*)

RÉCITER, raconter :

Phocas, alarmé du bruit qui court qu'Héraclius est vivant, *récite* les particularités de sa mort, pour montrer la fausseté de ce bruit. (*Exam. d'Héracl.*)

Réciter se disait pour raconter, faire le récit de, rapporter,

dans des acceptions beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui :

Je vous *ai récité* tout d'un trait cette cérémonie, je retourne à celle de l'effigie. (MALH., *Funér. de Henri IV.*) — Si, en *récitant* les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. (RETZ, *Mém.*, l. I.) — D'où vient que les défauts des autres nous font tant de plaisir à *réciter* et à entendre? (MASS., *Serm. pour le dim. de la Pass.*, I.) — Josephe *récite* cette prophétie dans les mêmes termes. (BOSS., *Hist. univ.*, 2e p., c. 23.) — Il eut l'honneur d'entretenir (le prince) plus d'une heure sur ses voyages, et particulièrement sur son esclavage que le roi écoutoit avec beaucoup de plaisir, et que Zelmis ne pouvoit *réciter* sans renouveler des maux qui s'aigrissoient encore par le souvenir. (REGNARD, *La Provençale.*)—Le roi prit un plaisir extrême à faire *réciter* à Zelmis la manière dont les Lapons vivoient, et ce qu'il y avoit de rare dans le pays. (Id., *ibid.*) — Je vous *récite* ici des faits qui vont comme il plaît à l'instabilité des choses humaines, et non pas des aventures d'imagination qui vont comme on veut. (MARIV., *La Vie de Marianne*, VII.)

On en trouve un exemple particulier avec un nom de personne pour régime :

N'égalons point cette petite
Aux déesses que nous *récite*
L'histoire des siècles passés. (MALH., *Épigr.*, X.)

De même avec le pronom personnel :

Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font, et à toutes les histoires scandaleuses qui *se récitent*. (BOURD., *Jugem. du peuple contre J.-C*, II.)

RÉCOMPENSE. FAIRE LA RÉCOMPENSE DE QUELQU'UN, le récompenser :

Sévère à mon défaut *fera ta récompense*. (*Pol.*, IV, 1.)

— RÉCOMPENSE, avec le pluriel, dans le même sens que le singulier :

Tu le verras, méchant, plus tôt que tu ne penses.
Attends, attends de lui tes dignes *récompenses*. (*Sert.*, V, 4.)

RECONNAITRE, au sens propre, employé absol. :

Elle renverse tout ce qui s'offre à ses pas,
Et sur ceux qu'elle voit frappe sans *reconnoître*. (*La Veuve*, IV, 1.)

— RECONNAITRE QUELQU'UN, user de reconnaissance envers lui, le récompenser :

C'est de quoi nous ravir
De le voir aussi prompt à te bien *reconnoître*
Que ta haute valeur fut prompte à le servir.
(*Inscriptions mises sous des estampes*, XVIII, La Prise de Hesdin.)

Cette signification est antérieure à Corneille :

N'estant chose moins esmerveillable qu'un simple citoyen durant sa prospérité eust fait tant de créatures, que de voir tant de créatures *avoir reconnu* leur bienfaiteur au temps de son adversité. (PASQ., *Lett.*, III, 9.)

Cette phrase est susceptible de deux sens, mais la signification de marquer de la reconnaissance est indubitable dans ces autres exemples :

Je vous prie donc, mon cousin, ne me desnier ce secours, lequel non seulement me rendra Paris et aultres villes circonvoisines, mais encores me delivrera de la gene et subjection en laquelle aucuns mesmes qui se disent mes serviteurs me tiennent, pour retarder tousjours l'effect de ma bonne intention, qui me peut (enlever) entièrement les moyens de *recognoistre* mes amys. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 764.) — Il y a des gens qui se sont endebtez pour m'assister en ma captivité : si je m'en vay sans les *reconnoistre*, ce sera une ingratitude que je sentiray plus dure que mon exil. (THÉOPH., *Lett.*, à Mr le présid. de Bellièvre.)

On trouve encore, d'une manière analogue, *reconnaître quelque chose de..*, pour signifier le récompenser de, par :

Les chefs *ayans* entendu le tout et loué et *recognu de* quelques escus le courage de ce soldat, l'un de ceux qui furent à l'entreprinse de Milan, resolurent de donner l'assaut avec deux trouppes. (DU VILLARS, *Mém.*, III, 1552.)—L'ode de M. Chapelain n'a-t-elle pas *été reconnue d'*une pension de cinq cents écus? (NAUDÉ, *Mazurat*, in-4°, p. 237.)

— RECONNAITRE, absol., témoigner de la reconnaissance :

Quand peut-on être ingrat, si c'est là *reconnoître*,
Et que puis-je sur vous si le cœur n'y consent? (*Agés.*, V, [illegible]

RECOURBER VERS, fig., rabaisser vers :

Épure tes désirs par cette intention :
Tes flammes deviendront comme eux droites et pures,
Tes flammes que souvent ta folle passion
Recourbe vers toi-même ou *vers* les créatures,
Et qui n'ont que faiblesse, avidité, langueur,
Sitôt qu'à te chercher tu ravales ton cœur. (*Imit.*, III, [illegible]

RECUEILLIR, résumer :

Pour *recueillir* ce discours, avant que de passer à une autre matière, établissons pour maxime, que... (*Deux. Disc.*)

Recueillir, dans le sens de résumer, condenser, ramasser, était très-fréquent au dix-septième siècle :

Pour *recueillir* en peu de mots toute la doctrine que j'ai établie dans ce livre, je dis... (RICHELIEU, *Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise*, I, XIV.) — Ainsi, pour *recueillir* mon raisonnement, je soutiens... (BOSS., *Lett.*, aux religieuses de Port-Royal.)—Et

pour *recueillir* en peu de mots tout ce qui vient d'être dit... (Id., *De la connoissance de Dieu et de soi-même*, ch. v.) — Concluons, mes chers auditeurs; et pour *recueillir* en deux mots tout le fruit de ces grandes verités, mettons-nous en garde contre les scandales qu'on peut nous donner, mais ayons encore plus soin nous-mêmes de ne scandaliser jamais les autres. (Bourd., *Serm. pour le* iie *dim. de l'Avent*, Sur le scandale, ii.) — Pour *recueillir* tout mon dessein, et tout le caractère de saint Charles en peu de mots : 1° Il a édifié son peuple par ses exemples; 2° il l'a réformé par ses instructions; 3° il l'a nourri par ses aumônes. (Fléch., *Panég. de St Charles.*) — Quoiqu'il pût se glorifier de sa naissance, il *recueillit* toute sa gloire à être enfant de Jésus-Christ. (Id., *Panég. de St Franç. de Sales*, i.) — On croit donc gagner du temps en lisant quelque auteur moderne qui *ait recueilli* en abrégé sur la lecture des anciens ce qui est le plus d'usage selon nos mœurs. (Fleury, *Discours sur l'hist. ecclés.*, ii, 117.) — Il est souvent à propos de faire à la fin une récapitulation qui *recueille* en peu de mots toute la force de l'orateur, et qui remette devant les yeux tout ce qu'il a dit de plus persuasif. (Fénelon, *Dial. sur l'éloq.*, ii.)

D'une manière analogue, avec le pronom personnel :

Donc, messieurs, pour *me recueillir* en trois paroles, vous voyez... (Patru, *Plaidoyers*, x.)

RECULER trop loin a (un infinitif), pour signifier trop différer de :

Mais ayant rejeté les yeux sur votre lettre, j'ai vu qu'elle étoit datée du 7 courant, et que ce seroit *reculer trop loin à* vous faire savoir que je l'ai reçue. (*Lett. au P. Boulard*, 30 mars 1652.)

REDOUBLER, activ. redoubler l'ardeur, la faire croître du double :

Là, par un long récit de toutes les misères
Que durant notre enfance ont enduré nos pères,
Renouvelant leur haine avec leur souvenir,
Je *redouble* en leurs cœurs *l'ardeur* de le punir. (*Cin.*, i, 3.)

Cet acte nous *a* tous *redoublé* le courage et le désir de le venger sur la teste de ses ennemys. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. ii, p. 503, à M. de Souvré.)

— redoubler la victoire :

... Tout hors d'haleine, il prend pourtant sa place,
Et *redouble* bientôt *la victoire* d'Horace. (*Hor.*, iv, 2.)

La Harpe souligne et fait cette remarque : « Redouble la victoire, *geminatâ victoriâ*, expression plus latine que française. » (*Lycée*, 2e p., l. i, ch. 2, sect. 2.)

Nous ajouterons : Expression qui enrichit la langue.

— redoubler, neutr., augmenter du double :

Suivez, suivez, seigneur, le ciel qui vous inspire;
Votre gloire *redouble* à mépriser l'empire. (*Cin.*, ii, 1.)

— Dans le même sens, avec le pronom personnel :

De sa haine aux abois la fierté *se redouble*. (*Sophon.*, v, 7.)
Son orgueil *se redouble* étant en liberté,
Et devient plus hardi d'agir en sûreté. (*La Pl. Roy.*, v, 2.)

Cet emploi n'est pas ou est à peine indiqué par les dictionnaires, quoiqu'il se rencontre avec des associations variées, chez tous les bons écrivains dans les divers genres, jusqu'à nos jours :

La vigueur de ses troupes, bien loin de se relâcher par la paix, s'entretient et *se redouble* par la discipline et par l'exercice. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, l. II.) — Le murmure de l'armée, qui eût pû se dissiper de lui-même, se trouvant favorisé et fomenté par les principaux officiers, se fortifioit et *se redoubloit* à toute heure. (Id., *ibid.*, année 1664.) —Enfin, il le rencontre, et en le voyant sa fureur *se redouble*. (FÉNELON, *Télém.*, XVI.)

Ma douleur *se redouble* à la tenir contrainte. (MAUCROY, *Poés.*, l. I, XXVII.)

Oui, parlons; mon tourment *se redouble* à le taire.
(CAMPISTRON, *Le Jaloux désabusé*.)

Mais sitôt qu'on me vit tondu de cette sorte,
Et mes cheveux sans moi demeurer à la porte,
Le ris *se redoubla*. (RAIMOND POISSON, *Le Baron de la Crasse*, III.)

A l'aspect d'un Romain mon horreur *se redouble*. (VOLT., *Sophon.*, III, 4.)

RÉDUIRE, ménager, disposer :

Et pour la fin, je l'*ai réduite* en sorte que tous mes personnages y agissent avec générosité. (*Exam. de Nicom.*)

— RÉDUIRE A, suivi d'un subst, amener à :

Le trône a des splendeurs dont les yeux éblouis
Peuvent *réduire* une âme à l'oubli du pays. (*La Tois. d'or*, I, [illegible]

— RÉDUIRE A, renfermer dans, borner à :

J'admirois la vertu qui *réduisoit* en vous
Vos plus chers intérêts *à* ceux de votre époux. (*Hor.*, I, 1[illegible]

— RÉDUIRE A, suivi d'un infinitif, sans idée de violence ni de contrainte, amener à, induire à :

Enfin avec douceur tâchez de la *réduire*
A venir dans le camp, *à* s'y laisser conduire,
A se rendre à Syphax, qui même en ce moment
L'aime et l'adore encor malgré son changement. (*Sophon.*, V, 5[illegible]

— RÉDUIRE, avec *à* et *dans* réunis dans la même phrase :

De quelque main que parte cette comédie, il est constant qu'elle est très-ingénieuse, et je n'ai rien vu dans cette langue qui m'ait satisfait davantage. J'ai tâché de la *réduire à* notre usage et *dans* nos règles. (*Exam. du Ment.*)

— RÉDUIRE UNE PIÈCE DANS LA CONTRAINTE DES VINGT-QUATRE HEURES, l'y resserrer :

De six *pièces* de théâtre qui me sont échappées, en *ayant réduit* trois *dans la contrainte* qu'elle nous a prescrite, je n'ai point fait de conscience d'allonger un peu les vingt-quatre heures aux trois autres. (*La Veuve*, Au lect.)

De même :

Je ne voudrois pas perdre un beau sujet pour ne l'y pouvoir *réduire*. (Avert. au lect. de la seconde part. des *Œuv. de P. Corn.*)

— RÉDUIRE EN EFFET, convertir en effet :

Donne-moi le moyen, après un tel bienfait,
De *réduire* pour toi ma parole *en effet*. (*La Veuve*, v, 10.)

— De même, RÉDUIRE A L'EFFET :

Ainsi qui sait aimer se rend de tout capable,
Il *réduit à l'effet* ce qui semble incroyable. (*Imit.*, III, 5.)

— RÉDUIRE UN DÉSIR JUSQU'A L'EFFET, le réaliser :

Princes, tel est mon sort que la toison ravie
Me doit coûter le sceptre et peut-être la vie.
De sa perte dépend celle de tout l'État;
En former *un désir*, c'est faire un attentat,
Et si *jusqu'à l'effet* vous pouvez le *réduire*,
Vous ne m'aurez sauvé que pour mieux me détruire. (*La Tois. d'or*, I, 3.)

— RÉDUIRE TOUTES SES VOIX EN UNE, les faire porter sur une seule personne :

Il *a réduit* soudain *toutes ses voix en une*. (*Pulch.*, II, 1.)

— RÉDUIRE EN, DANS, changer en :

Que t'importe à présent qu'un autre m'en délivre,
Puisque c'est pour toi seul que Clarice veut vivre,
Et que d'un tel orage *en bonace réduit*
Célidan a la peine et Philiste le fruit? (*La Veuve*, v, 7.)

Et c'est avec raison que ma flamme contrainte
De *réduire* ses feux *dans* une amitié sainte... (*Mél.*, v, 6.)

— RÉDUIRE EN, amoindrir aux proportions de :

Pour le temps, il m'a fallu *réduire en* soulèvement tumultuaire une guerre qui n'a pu durer guère moins d'un an. (*Exam. de Pomp.*)

— RÉDUIRE EN, faire descendre, rabaisser à :

Dis tout, Araspe, dis que le nom du sujet
Réduit toute leur gloire *en* un rang trop abjet. (*Nicom.*, II, 1.)

« Qu'est-ce que le rang d'une gloire, s'écrie Voltaire? On ne réduit pas *en*, on réduit *à*. »

— Corneille dit encore, avec une nuance différente, mais dans un sens analogue au fond :

> Hélas ! si ces honneurs dont vous comble la reine
> *Réduisent* mon espoir *en* une attente vaine,
> Si les nouveaux desseins que vous en concevez
> Vous ont fait oublier ce que vous me devez. (*D. Sancho*, II, 4.)

Réduire en, réduire dans, s'emploie en plusieurs acceptions qui ont de l'analogie avec celle que blâme Voltaire, et sont très-françaises, quoique omises par les dictionnaires. Ainsi, dans le sens de ramener à un certain état, à une certaine situation :

Cette femme affligée d'une longue infirmité, qui l'*avoit réduite dans* une extrême langueur... (BOURD., *Serm. pour le* XXIIIe *dim. de la Pent.*, Désir et dégoût de la sainte comm.) — La flotte danoise *étoit réduite dans* la dernière misère. (VERTOT, *Révol. de Suède.*) — La ville *étoit réduite dans* une grande misère à cause de la disette des vivres. (FÉNELON, *Les Vies des anciens philos.*, Bias.) — Ma santé est toujours languissante, mon tempérament a toujours été assez délicat, l'âge et les chagrins ne le fortifient pas ; c'est beaucoup que je ne *sois* pas *réduite dans* un lit, où, par la situation où je suis, je souffrirois beaucoup. (Mme DE MAINTENON, *Lett.*, au duc de Noailles.)

Dans un sens analogue, *réduire son ennemi dans les anciennes bornes*, l'y ramener, l'y rejeter :

Il étoit bien résolu de ne point quitter l'Asie, qu'il n'*eût réduit* son ennemi par la force des armes, ou par un traité, *dans* les anciennes bornes de ses États. (VERTOT, *Révol. rom.*, l. X.)

Dans le même sens :

A l'égard des plébéiens qui, par leur débauche ou leur paresse, étoient tombés dans l'indigence, ils les *réduisoient dans* une classe inférieure. (VERTOT, *Révolut. rom.*, l. VI.) — Par la peur d'*être* rayé de sa classe, et *réduit dans* la dernière, ou du moins *dans* une des centuries moins honorables que la sienne. (Id., *ibid.*)

— SE RÉDUIRE A, descendre jusqu'à, se contenter de :

> On s'étonne de voir qu'un homme tel qu'Othon,
> Othon, dont les hauts faits soutiennent le grand nom,
> Daigne d'un Vinius *se réduire à* la fille. (*Othon*, I, 1.)

— SE LAISSER RÉDUIRE A L'HYMEN D'UN SUJET, consentir à l'humiliation d'épouser un sujet :

> La reine d'Arménie
> Est due à l'héritier du roi de Bithynie,
> Et ne rendra jamais un cœur assez abjet
> Pour *se laisser réduire à l'hymen d'un sujet.* (*Nicom.*, I, 1.)

— RÉDUIT, part. passé. RÉDUIT ENTRE, borné à l'enceinte de :

> Je vis votre royaume *entre* ces murs *réduit.* (*Rodog.*, II, 3.)

— UN CŒUR RÉDUIT, un cœur humblement soumis :

Vivre en communauté sans querelle et sans bruit,
Porter jusqu'au trépas *un cœur* vraiment *réduit*,
C'est se rendre digne d'envie. (*Imit.*, I, 17.)

RÉFÉRER, rapporter, faire hommage :

L'une aime les honneurs où le monde l'appelle.
Les reçoit avec joie, et court même au-devant :
L'autre m'en fait toujours un hommage fidèle,
Et sur ceux qu'on lui rend son zèle s'élevant
Me les *réfère* tous sans en vouloir pour elle. (*Imit.*, III, 54.)

On a dit dans ce même sens, nullement particulier à Corneille :

Vous voulez bien que, suivant les sages maximes que vous m'avez données dans ma jeunesse, je ne me glorifie pas de la prospérité de mes armes et que je la *réfère* à Dieu. (*Œuv. de Louis XIV*, t. III, p. 414.)

Et dans un sens analogue, en parlant des afflictions :

Ainsi vous comprenez comment vous pouvez les *référer* à Dieu, en y reconnoissant la volonté de Dieu, et vous y appliquant par ce motif et en cette vue. (BOURDALOUE, *Instruct. sur la prud. du salut*, XIII.)

REFLATTER, flatter à son tour :

Je flattois son image, elle me *reflattoit*,
Je lui faisois des vœux, elle les acceptoit. (*Clit.*, V, 4.)

REFUIR, dans le même sens, mais avec un degré d'énergie de plus que *fuir* :

C'est de sa pleine grâce un sacré mouvement
Qui sur la chair fragile agit si puissamment,
Que tout homme lui cède et se fait violence,
Que tout ce qu'il abhorre, et que ce qu'il *refuit*,
Sitôt que cette grâce entre dans la balance,
Devient tout ce qu'il aime et tout ce qu'il poursuit. (*Imit.*, II, 12.)

Vois arriver sans trouble et supporter sans bruit
Tout ce qu'obstinément ta volonté *refuit*. (*Ibid.*, II, 40.)

Et l'on s'avance mal, quand on *refuit* ma table
Pour des empêchements que chaque jour produit. (*Ibid.*, IV, 10.)

C'est ainsi que la terre au retour du printemps
Des grâces du soleil se défend quelque temps,
De ses premiers rayons *refuit* les avantages,
Et pour les repousser élève cent nuages. (*Sur les vict. du roi, en* 1667.)

Corneille a employé aussi ce verbe absolument :

Mais il y faut venir : c'est en vain qu'on recule,
C'est en vain qu'on *refuit*, tôt ou tard on s'y brûle ;
Pour libertin qu'on soit, on s'y trouve attrapé. (*Mél.*, I, 1.)

Il est curieux de remarquer que Corneille a emprunté l'ex-

pression de *refuir* à *l'Internelle consolation*, cette première traduction en français, ou ce texte original de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Qu'on remarque la frappante ressemblance du passage de Corneille : *C'est de sa pleine grâce*, etc., avec celui-ci de Gerson, l'auteur probable de *l'Internelle consolation* :

Et cecy n'est pas la force et vertu de l'homme, mais la grace de Dieu, qui luy donne si grant force qu'il puisse en la chair et fresle corps faire si grans merveilles que ce que naturellement il *refuyt* et a horreur, par force et ferveur d'esperit il ayme, et si ardamment entreprent. (*Internelle consolacion*, I, 12.)

Refuir se rencontre encore dans d'autres auteurs :

Mon ame de sa complexion *refuit* la menterie. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 17.)

REFUITE, fig., fuite, échappatoire :

Oui, sur votre visage, et non en vos paroles.
Mais cessez de chercher ces *refuites* frivoles. (*Mél.*, I, 2.)

Cette expression s'emploie par allusion aux ruses d'une bête qu'on chasse. On a dit dans le même sens :

Nous sortîmes donc en cachette, Créqui et moi, qui me mena derrière le faubourg Saint-Germain, et puis alla quérir le marquis ; mais il fit tant de *refuites* que Cramail, qui parloit à Créqui de sa part, car il ne lui voulut jamais parler lui-même, l'entretint d'excuses jusqu'au soir. (BASSOMP., *Mém.*, 1re part.) — La chicane, maîtresse des cavillations, et féconde en *refuites*, veut être forcée dans ses retranchements. (SAINT-SIMON, *Mém.*, t. VI, ch. 31.) — Je demeurai donc ferme dans mes compliments et mes *refuites*. (Id., *ibid.*, t. III, ch. 27.) — Madame la duchesse du Maine ne prit pas le change. Accoutumée à ses *refuites*, elle le suivit jusqu'à ce qu'elle l'eût atteint. (Mme DE STAAL, *Mém.*, t. III.)

On a dit anciennement dans un sens analogue, dans celui de moyen pour se garantir de, pour fuir :

S'est moult bien gorrez a nature
De *refuites* por la froidure,
S'a de rapine et d'avarice
Chape forrée de malice.
(*Fabl. ms.*, n° 7218, f° 224, v°, col. 2. Cité par Sainte-Palaye.)

REFUS, objet du refus :

Je pense mieux valoir que le *refus* d'une autre. (*La Gal. du Pal.*, III, 5.)

Érixe, ma captive, Érixe, cette reine
Qui des Gétuliens naquit la souveraine,
Eut aussi bien que moi des yeux pour ses vertus,
Et trouva de la gloire à choisir mon *refus*. (*Sophon.*, I, 2.)

Est-ce vous offenser que m'offrir vos *refus*,
Et vous doit-il un cœur dont vous ne voulez plus? (*Tit. et Bér.*, III, 2.)

Elle a trop d'un amant, et si sa flamme heureuse
Me renvoyoit celui dont elle ne veut plus,

Je ne suis point d'humeur fâcheuse,
Et m'accommoderois bientôt de ses *refus*. (*Agés.*, IV, 3.)
Accepter ses *refus!* moi, seigneur? (*Att.*, III, 4.)

— AU REFUS DE TELLE PERSONNE, telle personne refusant, quand telle personne refuse :

Et souffrez que je tâche enfin à mériter,
Au refus de Phinée, un fils de Jupiter. (*Androm.*, V, 2.)
Nous vous avons tous deux refusé notre main.
Qui de vous s'est vengée? est-ce l'une, est-ce l'autre
Qui fait agir la sienne *au refus de* la nôtre? (*Rodog.*, V, 4.)

REGARD. POUR MON REGARD, pour moi :

Le jugement de Rome est peu *pour mon regard;*
Camille, je suis père, et j'ai mes droits à part. (*Hor.*, IV, 1.)

Considérant *pour mon regard* que... (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 830, 21 avril 1591.) — *Pour mon regard* ce m'est un singulier contentement. (*Ibid.*, t. II, p. 61.)

— POUR SON REGARD, à ses yeux :

Comme on pouvoit dire que son fils étoit mort *pour son regard*, je me suis cru assez autorisé par ce qu'elle avoit voulu faire à rendre cet échange effectif. (*Exam. d'Héracl.*)

REGARDER A (un infinitif), avoir soin de :

Nous n'en viendrons pas là; *regarde* seulement
A le payer d'estime et de remercîment. (*Méd.*, II, 3.)

On trouve dans le même sens, *regarder de :*

Je vous prie, ne faillez d'advertir tous les nostres, qui sont ès environs vostre quartier, qu'ilz se retirent dans les villes qui tiennent pour nous; et *regardez* empescher que nos soldatz ne prennent party avec les aultres. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 30, au Sr de Melun, 4 avril 1585.)

— REGARDER, comme *voir :*

Quand la mort de mes fils désola ma famille,
Ma nièce, mon amour vous prit d'abord pour fille,
Et *regardant* en vous les restes de mon sang,
Je flattai ma douleur en vous donnant leur rang. (*Oth.*, III, 3.)

— REGARDER, employé d'une manière remarquable dans le sens figuré d'envisager :

Un véritable roi n'est ni mari ni père;
Il regarde son trône, et rien de plus... (*Nicom.*, IV, 3.)

— REGARDER AINSI QUE, regarder comme :

Son frère commença de me plaire un peu moins.
Non qu'il ne fût toujours maître de ma tendresse;

Mais je la *regardois ainsi qu'*une foiblesse,
Comme un honteux effet d'un amour éperdu,
Qui me voloit un rang que je me croyois dû. (*Tite et Bér.*, I, 1.)

Tous *regardent* l'empire *ainsi qu'*un bien commun,
Que chacun veut pour soi, tant qu'il n'est à pas un. (*Pulch.*, IV, 2.)

— REGARDER, dit d'une manière irrégulière et obscure pour *regarder comme :*

Et je l'*ai regardée*, après votre alliance,
Bien moins Persane de naissance,
Que Grecque par adoption. (*Agésilas*, III, 3.)

— REGARDER, se rapporter à, concerner :

L'autre objection *regarde* la guérison publique, sitôt qu'Œdipe s'est puni. (*Examen d'Œdipe.*)

— Emploi particulier dans le sens de concerner :

S'il reste quelque espoir, c'est toi seul qu'il *regarde*. (*Att.*, V, 5.)

C'est-à-dire il ne repose qu'en toi.

— REGARDER QUELQU'UN, en parlant d'une succession qui doit revenir à quelqu'un :

Tu sais que *tout son bien ne regarde que moi*,
Et qu'attendant la mort je vis dessous sa loi. (*La Veuve*, II, 5.)

On vit bien que cette grande succession *regardoit* principalement le roi d'Espagne et la duchesse de Bragance. (VERTOT, *Révol. de Port.*)

On lit dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie :* « *Cette succession, cette charge le regarde*, elle doit lui venir, ou il y peut prétendre. Cette façon de parler a vieilli. »

RÈGLE :

Je fais de ton destin des règles à mon sort,
Et j'obtiendrai ta vie, ou je suivrai ta mort. (*Cin.*, I, 4.)

Peut-être un peu contourné, pour signifier : je réglerai mon sort sur ton destin.

RÉGLER A, fixer régulièrement à :

Ces deux volumes contiennent autant de pièces de théâtre que les trois que vous avez vus ci-devant imprimés in-octavo. Ils *sont réglés* à douze chacun, et les autres à huit. (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, éd. de 1663.) — Ces quatre volumes contiennent trente-deux pièces de théâtre. Ils *sont réglés* à huit chacun. (*Ibid.*, éd. de 1682.)

— RÉGLER LES PLAISIRS OU LES LARMES, avec un nom de chose pour sujet :

Ce jour même nos armes
Régleront par leur sort *tes plaisirs ou tes larmes*. (*Le Ment.*, II, 4.)

Suivant Voltaire, « cela n'est pas français. *Régler* ne veut pas dire *causer;* on ne peut dire « régler des larmes, régler des plaisirs. »

Régler ne signifie pas ici *causer;* le sens est : le succès de nos armes sera la règle des plaisirs ou des larmes où tu devras t'abandonner.

— RÉGLER UN CHOIX SUR, l'arrêter, le fixer d'après, en considération de :

> Je crois malaisément que tes affections
> *Sur* l'éclat d'un beau teint qu'on voit si périssable
> *Règlent* d'une moitié *le choix* invariable. (*Mél.*, I, 1.)

— SE RÉGLER A, suivi d'un infinitif, s'astreindre régulièrement à, s'assujettir à :

> Je *me suis réglé à* rendre chacun de ses huitains par un dixain. (*Louanges de la Vierge.*)

RÉGNER EN L'AME DE :

> Mais j'adore Plautine, et je *règne en son âme.* (*Oth.*, I, 2.)

REHAUSSER LE BRAS, relever les forces :

> De votre illustre hymen je sais les avantages.
> J'adore les grands noms que j'en ai pour ôtages,
> Et vois que leurs secours, nous *rehaussant le bras,*
> Auroient bientôt jeté la tyrannie à bas. (*Sert.*, I, 3.)

REJETER NOS ALARMES SUR NOS ENNEMIS, pour signifier faire retomber sur nos ennemis les périls que nous avons essuyés :

> La victoire attachée au progrès de ses armes
> *Sur nos fiers ennemis rejeta nos alarmes.* (*Rodog.*, I, 1.)

Expression hardie, regardée à tort, ce nous semble, comme une impropriété par Voltaire.

RELACHER, act. RELACHER SA PUISSANCE, lui laisser perdre de sa force, de son autorité :

> Mais je crains qu'après tout son âme irrésolue
> Ne *relâche* un peu trop *sa puissance* absolue,
> Et ne laisse au sénat décider de ses vœux,
> Pour se faire une excuse envers l'une des deux. (*Tite et Bér.*, IV, 2.)

— RELACHER A, avec un nom de chose pour sujet, faire qu'on se laisse aller à, par une sorte de relâchement :

> Et quand le souvenir d'avoir le mieux vécu

Relâche la ferveur *à* quelque vaine gloire,
Qui s'assure de vaincre est aisément vaincu. (*Imit.*, I, 25.)

On doit remarquer dans cette phrase *s'assurer de*, pour *être assuré de*. Nous avons cru inutile d'en faire un article à part.

On a employé *relâcher à* tout comme Corneille :

Le bonheur qui m'attend a pour moi trop de charmes
Pour *relâcher* mon cœur *à* d'indignes alarmes. (T. CORN., *Timocr.*, V, 5.)

Et d'une manière analogue, avec *à*, suivi d'un infinitif :

Ne crois pas que jamais l'orgueil du diadême
Relâche une princesse *à* confesser qu'elle aime. (Id., *Stilicon*, II, 2.)

On trouve aussi *relâcher à*, suivi d'un substantif, avec un nom de personne pour sujet :

Que dis-tu de me voir tomber si promptement
De toute la chaleur de mon ressentiment,
Et, malgré tant d'éclat, *relâcher* mon courage
Au pardon trop honteux d'un si cruel outrage? (MOL., *D. Garcie*, III, 1.)

On disait aussi *se relâcher à*, suivi d'un substantif, pour signifier se laisser aller par relâchement à :

Se relascher à quelque passion désordonnée. (S. FRANÇ. DE SALES, *Constitu. pour les relig. de la Visit.*, XLIX.) — La moindre bonté *à* quoi elle *se relâche* rengage plus un amant que cent refus ne le rebutent. (BUSSY, *Hist. amoureuse des Gaules.*)—Il y a des gens de bien qui, examinant la vie de saint Thomas de Cantorbie, sont portés à croire qu'il auroit pu, sans violer les lois de l'Eglise, *se relâcher à* beaucoup de choses que le roi Henri II désiroit de lui. (NICOLE, *Contin. des Ess.*, t. III, 8e tr., c. V.) — Nous fîmes bientôt société, nous nous disions nos sentimens sur les malades de Bourbon, et sans nous emporter à médire, *nous nous relâchions à* d'innocentes railleries. (Mme DE VILLEDIEU, *Vie de Henr.-Sylvie de Molière*, 4e p.)

De même avec *à*, suivi d'un infinitif :

Ah ! s'il est vrai qu'elle songe à sa gloire,
Pour garantir son nom d'une tache trop noire,
Il est d'autres moyens où l'équité consent,
Que de *se relâcher à* perdre un innocent. (T. CORN., *Comte d'Essex*, IV, 1.)

Et avec ellipse du pronom personnel :

Et ce qu'il leur prescrit d'user de prudence, sachez et entendez, ô pécheurs! que ce n'est pas pour les faire *relâcher à* cette condescendance molle et languissante que votre cœur insensible et impénitent exige d'eux. (BOSS., *Serm. pour le mardi de la Passion*, II.)

— RELACHER, neutre :

Ainsi n'espérez pas que jamais il *relâche*,
Que jamais il renonce à ce choix qui vous fâche. (*Ast.*, IV, 1.)

· RELACHER DE :

J'ai honte que mon cœur auprès d'elle attaché
De son ardeur pour vous *ait* souvent *relâché*,
Ait souvent pour le sien quitté votre service. (*Clit.*, v, 1.)

nez garde en la poursuite du procès de ne point *relascher de* la pure et en-
:harité du prochain. (S. FRANÇ. DE SALES, *Nouv. lett. inéd.*, à Mme de Chan-
l nov. 1604.)—L'hiver continuoit et ne *relâchoit* point *de* sa rigueur. (MAR-
ı, *Vie de S. Franç. de Sales*, III.)

elâcher s'employait encore neutralement avec *à*, suivi d'un
ıtantif :

's que j'estois aux termes de *relascher à* leur fureur, et que la patience de
e Majesté et des juges leur donnoit et le temps et le conseil de se moderer.
PH., *Apol. au roy*.)

ELEVER, neutr., pour *se relever* :

Au sortir de Pharsale un si grand capitaine
Sauroit mal son métier, s'il laissoit prendre haleine,
Et s'il donnoit loisir à des cœurs si hardis
De *relever* du coup dont ils sont abattus. (*Pomp.*, II, 4.)

ɔltaire et d'autres ont vu là un solécisme; cependant Cor-
.e est toujours dans la tradition de la langue, comme le prou-
les exemples suivants :

Je vous ayderay à *relever*. (*Farce du Franc archier*.)

Comment voulez-vous *relever*
Sans pantouffles neufves avoir ? (*Sermon des maulx de mariage*.)

ez Dieu pour moi; car je crois que je ne *releverai* pas d'ici. (Mme DE LA
TE, *Mém.*, éd. Jann., p. 43.)

es derniers exemples rentrent dans une acception neutre en-
en usage aujourd'hui. Voir notre article ÉVADER.

- RELEVER, act., fig. RELEVER LA CHUTE DE QUELQU'UN, le rele-
de sa chute, la réparer :

Oui, Pompée avec lui porte le sort du monde,
Et veut que notre Égypte, en miracles féconde,
Serve à sa liberté de sépulcre ou d'appui,
Et *relève sa chute* ou trébuche sous lui. (*Pomp.*, I, 1.)

- RELEVER LE SORT DE :

Créuse est le sujet de mon idolâtrie;
Et j'ai trouvé l'adresse, en lui faisant la cour,
De *relever mon sort* sur les ailes d'amour. (*Méd.*, I, 1.)

Quarante (qui l'eût cru ?), quarante à leur abord
Une armée abattue *ont relevé le sort*,
Du côté des vaincus rappelé la victoire,
Et fait d'un jour fatal un jour brillant de gloire. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

REMBRASER UNE AME, rallumer les feux de l'amour dans un cœur :

Une heure de froideur à propos ménagée
Peut *rembraser une âme* à demi dégagée,
Qu'un traitement trop doux dispense à des mépris
D'un bien dont cet orgueil fait mieux savoir le prix. (*Mél.*, IV, 1.)

REMÈDE, fig. REMÈDE AUX DÉPLAISIRS :

Que vous êtes heureuse, et qu'un peu de soupirs
Fait un aisé *remède à* tous *vos déplaisirs !* (*Pol.*, II, 2.)

Il y a ici une expression un peu familière. Voltaire ne la passera point, et il y verra une grosse faute de langue :

« *Fait un aisé remède à* n'est pas français. On remédie à des maux, on les répare, on les adoucit, on en console. *Remède* n'est admis dans la poésie noble qu'avec une épithète qui l'ennoblit :

« D'un incurable amour remèdes impuissants! »

Lui-même, comme l'observe Palissot, l'a employé dans *Rome sauvée*, sans se croire obligé de l'ennoblir :

Dans ce péril pressant qui croît et nous obséde,
Vous montrez tous nos maux; montrez-vous le *remède?* (Acte V, sc. 1.)

REMETTRE, avec un régime indirect, abandonner :

C'est une lâcheté que de *remettre à* d'autres
Les intérêts publics qui s'attachent aux nôtres. (*Cinna*, I, 2.)

—REMETTRE A QUELQU'UN A (un infinitif), lui abandonner le soin de :

Il faut donc *me remettre à* juger chaque chose. (*Imit.*, III, 46.)

Allons voir cependant ce prince infortuné,
Pleurer auprès de lui notre destin funeste,
Et *remettons aux* dieux *à* disposer du reste. (*Œd.*, V, 12.)

— REMETTRE, reporter :

Ces vents, ces mêmes vents qui vous ont enlevée,
Vont rendre de tout point ma victoire achevée,
L'ordre que leur prescrit mon père Jupiter,
Jusqu'en votre palais les force à vous porter,
Les force à vous *remettre* où tantôt leur surprise... (*Androm.*, III, 3.)

— REMETTRE, ramener, reconduire :

Soldats, *remettez*-la chez elle ;
Sa contestation deviendroit éternelle. (*Méd.*, II, 2.)

Don Sanche, *remettez* Chimène en sa maison. (*Le Cid.*, II, 9.)

Remettez la princesse en son appartement,
Duc... (*Perth.*, I, 4.)

— REMETTRE LES ESPRITS, rétablir le calme dans les esprits :

Souffrez que la raison *remette vos esprits.* (*Le Cid.*, II, 1.)

Il serait inutile d'apporter des exemples de cette signification ; mais il peut l'être moins de dire que *remettre* se trouve employé avec le sens de *calmer :*

Il est comme l'envoyé du ciel, qui rassure, qui *remet* les peuples, qui dissipe tous leurs vains soupçons, toutes leurs fausses terreurs. (PATRU, *Éloge de M. de Pomponne.*)

— REMETTRE, renouveler :

Rome en deux factions trop longtemps partagée
N'y sera point pour moi de nouveau replongée ;
Et quand Sylla lui rend sa gloire et son bonheur,
Je n'y *remettrai* point le carnage et l'horreur. (*Sert.*, V, 6.)

— SE REMETTRE, se replacer par le souvenir :

Ressouviens-t'en, ingrat ; *remets-toi* dans la plaine
Que ces taureaux affreux brûloient de leur haleine. (*Méd.*, III, 3.)

— REMIS. N'ÊTRE PAS REMIS, n'être pas revenu de frayeur :

J'en tremble encor de peur, et *n'en suis pas remise.* (*Suite du Ment.*, IV, 1.)

Corneille emploie souvent *remis*, avec un nom de personne ou de chose, pour signifier apaisé, calmé, calme, tranquille ; comme le *remissus* latin :

.. L'âme plus tranquille et l'esprit plus *remis.* (*Clit.*, III, 1.)

Un mot me suffira pour me tirer de peine ;
Et lors j'étoufferai si bien toute ma haine,
Que vous me trouverez vous-même trop *remis.* (*La Gal. du Pal.*, V, 5.)

Oubliez Curiace, et recevez Valère,
Vous ne tremblerez plus pour le parti contraire,
Vous serez toute nôtre, et votre esprit *remis*
N'aura plus rien à perdre au camp des ennemis. (*Hor.*, I, 2.)

Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge
J'en recevrai le coup d'un visage *remis.* (*Rodog.*, V, 1.)

Un frère a pour des sœurs une ardeur plus *remise.* (*Œd.*, III, 5.)

Et souffrir d'un esprit *remis,*
Lors même qu'on me persécute
Pour ce que je n'ai point commis. (*Imit.*, III, 47.)

On a dit exactement de même au commencement du dix-septième siècle :

Ceux que la fortune a colloqués en haut degré d'honneur, qui doivent avoir les mouvemens plus *remis* et temperés. (CHARRON, *La Sagesse*, III, 31.) — Mais quand cette tempeste est appaisée, que les passions sont un peu *remises*, et que

la raison a repris sa lumière et sa force, il faut qu'il se représente le malheur de sa condition. (SENAULT, *De l'usage des passions*, 1re p., 3e tr., 4e disc.)

Tout courtois il me suit, et d'un parler *remis* :
Quoi, monsieur, est-ce ainsi qu'on traite ses amis? (RÉGNIER, *Sat.*, x.)

REMEUBLER D'ARGENT, remettre en fonds :

Cette soumission l'*a remeublé d'argent.* (*L'Illus. com.*, i, 3.)

Un écrivain, un peu postérieur à Corneille, imitant sa phrase, dit, dans le même sens, avec *remeubler* seul :

Cette commission ici *me* pourra un peu *remeubler.* (MAUCROIX, *Let.*, XLVI, édit. L. Paris.)

REMONTER, fig. ON VOIT REMONTER MON DESTIN, comme on dirait prosaïquement, on voit remonter ma maison, mes ancêtres :

Et l'*on voit* depuis lui *remonter mon destin*
Jusqu'au grand Théodose et jusqu'à Constantin. (*Héracl.*, i, 2.)

Expression belle et neuve que Voltaire aurait dû apprécier.

REMPLAGE, remplissage :

Et Dieu sait alors si les feux,
Les flammes, les soupirs, les vœux,
Et tout ce menu badinage,
Servoient de rime et de *remplage.*
(*Pièce impr. à la suite de Clit.*, édit. 1632.)

Remplage est un terme technique qu'un ouvrage spécial définit ainsi :

« *Remplage* ou *remplissage.* Ce qu'il faut de liqueur pour remplir un tonneau où il y a quelque déchet, soit par la fermentation et la coulure, soit par quelque autre accident. » (SAVARY DES BRUSLONS, *Dict. du commerce.*)

Ce mot était fréquemment usité dans la vieille langue pour signifier supplément, addition.

REMPLIR UNE PLACE, au sens matériel, l'occuper, s'y asseoir:

J'ai vu la *place* vide, et cru la bien *remplir.* (*D. Sanche*, i, 3.)

— REMPLIR LES OREILLES DE, éblouir par le détail pompeux de:

Elle fait amitié, leur promet des merveilles,
Du pouvoir de son art *leur remplit les oreilles.* (*Méd.*, i, 1.)

— REMPLIR MAL UN SOUHAIT, répondre mal à un souhait :

Mais si l'événement *remplit mal leurs souhaits,*
Ils s'émeuvent soudain, soudain ils se chagrinent. (*Imit.*, i, 14.)

— REMPLIR UN NOM, UN GRAND NOM, répondre par ses actions illustration de son nom :

Remplissez mieux *un nom* sous qui nous tremblons tous. (*Nicom.*, I, 2.)

Qui tranche du tyran doit se résoudre à l'être.
Pour *remplir ce grand nom*, as-tu besoin d'un maître? (*Perth.*, III, 3.)

Vous avez hérité *ce nom* de vos aïeux;
Mais s'il vous étoit cher, vous le *rempliriez* mieux.
PÉR. Je crois le bien remplir, quand tout mon cœur s'applique
Aux soins de rétablir un jour la république. (*Sert.*, III, 1.)

Croissez pour voir sous vous trembler la terre et l'onde;
Un grand prince vous laisse *un grand nom à remplir.*
Et ce que se promit sa valeur sans seconde,
C'est par vous que le ciel réserve à l'accomplir. (*Sonnet*, à Mgr de Guise.)

— REMPLIR SA NAISSANCE, répondre à sa naissance :

S'il m'aime, il doit aimer cette digne arrogance
Qui brave ma fortune et *remplit ma naissance.* (*Perth.*, I, 1.)

— SE REMPLIR DE SA FÉLICITÉ, s'en enivrer et en faire tout son jet :

Que se tiendroit heureux un amour moins sincère,
Qui n'auroit autre but que de se satisfaire,
Et qui *se rempliroit de sa félicité,*
Sans prendre aucun souci de votre dignité! (*Sert.*, IV, 2.)

RENAITRE, fig. RENAITRE JUSQUE-LA QUE, reprendre ses prères vertus au point de :

Non que si *jusque-là* Rome pouvoit *renaître*
*Qu'*elle fût en état de se passer de maître,
Je ne me crusse digne en cet heureux moment
De commencer par moi son rétablissement;
Mais cet empire immense est trop vaste pour elle. (*Oth.*, III, 3.)

RENARD. RENDRE MARTRE POUR RENARD, duper, attraper :

Le divertissement seroit rare, ou je meure,
Et je voudrois qu'elle eût ce talent pour une heure,
Qu'elle pût un moment vous piper en votre art,
Rendre conte pour conte, et *martre pour renard.* (*Le Ment.*, III, 4.)

RENCONTRE, avec le masc. :

ne vous rien céler, je ne suis point fâché de n'être point à Paris en *ce rencontre* où je me verrois dans la nécessité de désobliger un des deux. (*Lett. à l'abbé de Pure*, 12 mars 1650.)

Nous ne citerons point d'exemples semblables; on en trouve ans plusieurs dictionnaires.

RENCONTRER (SE), suivi d'un attribut, se trouver, être :

Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé,
Selon qu'il *se rencontre* ou plus ou moins *blessé*. (*Hor.*, IV, 2.)

RENDRE, rejeter :

Philippe, d'autre part, montrant sur le rivage
Dans une âme servile un généreux courage,
Examine d'un œil et d'un soin curieux
Où les vagues *rendront* ce dépôt précieux. (*Pomp.*, II, 2.)

— RENDRE QUELQU'UN EN QUELQUE LIEU, avec un nom de chose pour sujet, l'y faire arriver :

Mais il faut que le ciel lui-même la renvoie,
Cette belle rivale, et tout notre discours
Ne *la* sauroit *ici rendre* dans quatre jours. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

— RENDRE UN DÉPLAISIR, RENDRE DÉPLAISIR, causer un déplaisir, causer déplaisir :

J'ai des parents et des amis parmi eux, à qui j'ai été bien aise de ne *rendre* pas *ce déplaisir*. (*Lett. au P. Boulard*, 10 juin 1656.)

J'offre ces mêmes vœux et ces mêmes hosties,
Pour ceux dont la malice ou les antipathies
M'*ont rendu déplaisir*, m'ont nui, m'ont offensé. (*Imit.*, IV, 9.)

— RENDRE DES MÉPRIS, témoigner des mépris :

Telle *rend des mépris* qui veut qu'on l'importune;
Mais de quelques effets que les siens soient suivis,
Il sera demain jour, et la nuit porte avis. (*Le Ment.*, III, 6.)

—RENDRE CETTE RECONNAISSANCE, comme *témoigner cette reconnaissance :*

J'ai rendu jusqu'ici *cette reconnaissance*
A ces soins tant vantés d'élever mon enfance... (*Héracl.*, I, 2.)

« Cela n'est pas français, dit Voltaire, on ne rend point une reconnaissance à des soins, on a de la reconnaissance, on la témoigne, on la conserve; « j'ai rendu cette reconnaissance ! »

Cette observation est trop sévère.

On a dit dans des sens analogues, et très-correctement :

J'ai voulu entièrement supprimer le traité que j'en avois fait et perdre presque tout mon travail de quatre ans pour *rendre une* entière *obéissance* à l'Église. (DESCARTES, *Lett.*, l. II, LXX, au P. Mersenne.) — Mettez la foi et l'obéissance à la place de la raison; passez outre sur ma parole, et *rendez-moi cette obéissance*. (BOSS., *Lett.*, à Mme du Mans, 27 mai 1701.)—Il *rendit preuve* au siége d'Amiens de son affection et de sa capacité. (RICHELIEU, *Mém.*, l. II. 1611.) — Qu'*ayant rendu toutes les preuves* de generosité qu'on sçauroit attendre d'un prince... (ARNAULD D'ANDILLY, *Lett.*, LXXI.)

Enfin on a dit à peu près de même *rendre des témoignages de valeur*, faire voir des preuves de valeur :

Les *témoignages de valeur* qu'il y *rendit* vont au-delà de toute imagination. (LA FONT., *Lett. au prince de Conti*, 1684.)

— RENDRE COMBAT, résister :

Je t'en vois cependant faire si peu de compte,
Que, sans *rendre combat*, tu veux qu'on te surmonte. (*Le Cid*, v, 1.)

Corneille varie ainsi cette locution :

Désormais donc en vain je les cherche ici-bas,
En vain pour les trouver je *rends tant de combats*. (*Mél.*, v, 2.)
C'en est fait, Angélique, et je ne saurois plus
Rendre contre tes yeux *des combats superflus*. (*La Pl. Roy.*, v, 3.)
Lorsque vous n'étiez point ici pour me défendre,
Je n'avois contre Attale *aucun combat* à *rendre*. (*Nicom.*, III, 4.)

La locution *rendre combat* se présente chez des écrivains de toute date et de tout mérite avec des modifications aussi heureuses que variées. Nous citerons les principales, parce qu'elles sont omises par tous les dictionnaires :

Il y avoit force gens dedans qui *ne rendirent point de combat*. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p, 81, à M. de St-Geniez, 30 juin 1585.)— On leur fit emporter le capitaine Sourcil qui, pour *avoir rendu plus de combat* que les autres, fut enterré par les assiégez hors de la ville, avec les enseignes et beaucoup d'honneur. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, IV, 16, 1re éd.) — Je ne puis vous dire, seigneur, *combien de combats nous rendîmes* contre nous-mêmes, et combien de choses tendres et douloureuses notre amitié nous fit dire et penser. (Mme DE VILLEDIEU, *Galant. Grenadines*, I.)

Madame, il est aisé par mon désordre extrême
De juger des *combats que je rends* en moi-même. (T. CORN., *Comm.*, II, 5.)

Il se jetta à ses genoux pour lui rendre graces de ce qu'elle avoit souffert pour lui et lui protesta, loin que sa conduite altérât l'amour qu'il avoit pour elle, qu'au contraire *les combats qu'elle avoit rendus* en sa faveur ne feroient qu'augmenter sa passion. (BOURSAULT, *Le Marq. de Chavigny*.)—Il n'a point eu là-dessus de *combat à rendre*, parce qu'il n'a point eu de tentation. (J.-J. ROUSS., *Rouss. juge de Jean-Jacques*, II.)—Il l'attendit au passage, le surprit, chargea ses troupes, qui se debandèrent *sans rendre presque de combat*. (VERTOT, *Hist. de Malte*, I.)— *Sans rendre de combat*, chaque capitaine ne cherchoit qu'à échapper à la fureur de l'artillerie des ennemis. (Id., *ibid.*, l. XII.) — Les Turcs, déjà vaincus par leur propre crainte, *ne rendirent plus de combat* et ne cherchèrent qu'à se rembarquer. (Id., *ibid.*, XIII.) — Ils y *rendirent* d'abord *de grands combats* et eurent quelques bons succès contre Cerialis. (MÉZER., *Hist. de France avant Clovis*, II, 6.) — La charge fut si vigoureuse que l'ennemi en fut renversé et mené battant jusqu'à sa seconde ligne, qui, voyant le désordre et la défaite si prompte de la première, bien loin d'en réparer le malheur, prend l'épouvante, lâche le pied, et s'enfuit *sans rendre aucun combat*. (FOLARD, *Nouv. découv. sur la guerre*, c. VI.)— Hors les *combats rendus* en pays difficiles, dans toute autre situation, les deux généraux

voient bientôt la fin de leur journée. (Id., *ibid.*) — Jusque-là, les alliés victorieux n'avaient trouvé aucun obstacle, et les troupes françaises découragées ne *rendirent presque plus de combats.* (CHATEAUBR., *Ess. sur les révol.*, I, 65.) — Il faut presumer que ces quatre vaillans champions, entrans dans le camp, *eussent rendu un combat très-furieux.* (BRANT., *D'aucuns duels*, 2e Disc.) — Un second évanouissement la déroba à l'horreur des réflexions, pendant que l'étonnement, la jalousie et la fureur *rendoient de beaux combats* dans l'âme de Clodion. (HAMILTON, *Zénéyde.*) — Communément un des deux escadrons allant à la charge, ou n'arrive pas sur l'ennemi, ou ne l'attend pas. Celui dans lequel se trouve la moindre quantité de vitesse et d'ordre, et surtout la moindre quantité de courage, flotte, se dérange, tourbillonne par les ailes, fuit, ou *ne rend plus qu'un combat très-court* et sans vigueur. (GUIBERT, *Tactique*, t. I, p. 277.) — Ce sont des athlètes timides, couverts de plaies, et toujours armés, qui s'épuisent à s'observer et à se craindre; s'attaquent de temps en temps, pour s'en imposer mutuellement sur leurs forces, *rendent des combats foibles* comme eux, les suspendent quand leur sang coule, et conviennent d'une trêve pour essuyer leurs blessures. (Id., *ibid.*, Disc. prél., 1re p.)

— RENDRE RÉSISTANCE, comme on dit *rendre combat :*

Des plus cruels tyrans j'emprunte le courroux,
Pour tirer cet aveu de la reine ou de vous :
Mais partout je perds temps, partout même constance
Rend à tous mes efforts pareille *résistance.* (*Perth.*, V, 3.)

On a dit d'une manière analogue :

Les Suisses, demeurant découverts, *rendirent peu de deffense* et se retirèrent. (MÉZER., *Abr. de l'Hist. de France*, ann. 1525.)

— RENDRE, suivi d'un participe passé ou d'un adjectif, dans le sens de faire devenir :

Sa réponse *rendra* nos débats *terminés.* (*La Veuve*, V, 7.)
Un favorable aveu pour ce digne hyménée
Rendroit ici sa course heureusement *bornée.* (*La Tois. d'or*, I, 2.)
Puisqu'un d'Amboise et vous d'un succès admirable
Rendez également nos peuples *réjouis.* (*Sonnet à Mgr le card. de Richel.*)

Cet emploi était autrefois des plus fréquents :

Rien ne m'est impossible, et si vous l'ordonnez,
Je vous *rends* dans ce jour ses gardes *subornés.*
(BOISROBERT, *La Folle gageure*, III, 2.)

Aimez, profitez du temps,
Jeunesse charmante,
Rendez vos désirs *contents.* (QUIN., *Isis*, II, 7.)

J'ai failli, je l'avoue, et ce cœur outragé
Par ce qu'il souffre, hélas! vous *rend* assez *vengé.* (T. CORN., *Dar.*, II, 5.)
Au moins, ce qui me *rend* ce malheur *adouci*,
J'espère à mon retour trouver ma sœur ici. (Id., *La Comt. d'Org.*, III, 1.)
Ils auront une barque, où la belle enlevée
Rendra de mon amour la victoire *achevée.* (Id., *Le Festin de Pierre*, I, 2.)

Il pleut, le soleil luit, et l'écharpe d'Iris
Rend ceux qui sortent *avertis*
Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire. (LA FONT., *Fabl.*, VI, 3.

Tandis que le héros admire Cythérée,
Elle *rend* par ces mots son ame *rassurée*. (Id., *Adonis.*)

Ce généreux dessein, en vous tirant des fers,
De l'empire vous *rend* tous les chemins *ouverts*.
(Mme DESHOULIÈRES, *Genseric*, III, 3.)

Pour *rendre* leur vengeance et leur haine *assouvie*,
Peut-être songe-t-il à vous ôter la vie. (Id., *ibid.*, IV, 6.)

n'est pas que je croie qu'une si bizarre aventure ait jamais pu nuire à sa ıtion; aussi n'est-ce, à bien dire, qu'un soin que je prends de *rendre* la vé- *ɔnnue*, sans prétendre que Mme de Longueville en ait besoin. (Mlle DE MONT- ɛn, *Mém.*, ann. 1643.) — La conquête d'Alexandre *rendit* les Juifs bien plus *s* aux Grecs dont ils devinrent sujets. (FLEURY, *Mœurs des Israélites*, XXX.)

· SE RENDRE A LA VERTU, SE RENDRE A TOUTE SA VERTU, la endre :

Et cette âme innocente,
Qui brave impunément la fortune impuissante,
Regarde avec dédain ce qu'elle a combattu,
Et *se rend tout entière à toute sa vertu*. (*Œd.*, V, 6.)

Ormène, je l'ai tu,
Tant que j'ai pu *me rendre à toute ma vertu*. (*Sur.*, I, 1.)

· Corneille dit dans le même sens, SE RENDRE LA VERTU :

Rends-toi cette vertu pleine, haute, sincère,
Qui t'affermit si bien au trône de mon frère. (*Perth.*, V, 2.)

ENOUEMENT D'ALLIANCE, action de renouer une alliance :

L'espoir d'un *renouement de la vieille alliance*
Flatte en vain votre amour, et vos nouveaux desseins. (*Agés.*, IV, 5.)

ENOUER SON ATTENTION, la rattacher à ce qui l'occupait édemment :

violons n'ont aucune de ces deux incommodités. L'esprit de l'auditeur se ıe durant qu'ils jouent, et réfléchit même sur ce qu'il a vu, pour le louer blâmer, suivant qu'il lui a plu ou déplu, et le peu qu'on les laisse jouer lui sse les idées si récentes, que quand les acteurs reviennent, il n'a pas besoin faire d'effort pour rappeler et *renouer son attention*. (*Trois. Disc.*)

ENOUVELER UN SUJET TRAGIQUE, le traiter de nouveau :

ı monsieur Tristan *a renouvelé* Mariane et Panthée sur les pas du défunt sieur r. (*Exam. de Sophon.*)

· RENOUVELER, neutre, comme *se renouveler*, prendre une velle force :

J'en rougis dans mon âme; et ma confusion,
Qui *renouvelle* et croît à chaque occasion,
Sans cesse offre à mes yeux cette vue importune. (*Nicom.*, II, 1.)

Renouveler, au neutre, se trouve très-anciennement et jusqu'aux temps modernes de la langue, avec diverses nuances de signification :

Quant voit le neveu Karle, tot son duel *renovele*.
(J. Bodel, *La Chans. des Sax.*, cxiii, éd. F. M.)

Lors croist ces duéz et *renovèle*. (*Dolopathos*, bibl. elzév., v. 3552.)

Ainsi adès *renouvelle*
Ma joie. (Jehan Lescurel, *Chans., ballad. et rond.*, xxii.)

La mort de vieille amour fait naistre une nouvelle,
Ainsi tout ce qui vit au monde *renouvelle*,
Sans que rien soit perdu : les choses seulement
Changent de place et forme...
(Amadis Jamin, *Ode*, Pour justifier l'Inconstance.)

Les jeux, les passe-temps et les esbats d'icy
N'estoient qu'amers chagrins, que collère et soucy
Et que gehenes, au pris de la joye eternelle,
Qui sans trouble, sans fin, sans change, *renouvelle*.
(D'Aubigné, *Les Tragiques*, vi.)

La fièvre de Philis tous les jours *renouvelle*.
(Racan, *Sonn.*, Sur la maladie de Philis.)

On nous assure ici que la petite-vérole *a renouvellé* à Paris avec beaucoup de pourpre. (Mme de Maintenon, *Lett.*, à Mme de Caylus, 15 déc. 1715.)

De l'humble antherinum faites-en tout de même :
Il va pendant trois mois toujours *renouvelant*.
(Sénecé, *Épit.*, à Mlle de Mompipeau.)

Il faut que les François et les amis du roi *renouvellent* de zèle et de courage. (Mme de Maintenon, *Lett.*, au duc de Noailles, 10 sept. 1708.)

Renouveler ne s'emploie plus neutralement qu'avec la préposition *de*, et dans un petit nombre de locutions comme *renouveler de courage, renouveler de jambes*.

RENTRER au trone, remonter sur le trône :

Il ne choisira point de chemin criminel,
Quand il voudra *rentrer au trône* paternel. (*Œd.*, iii, [illegible].)

— RENTRER, fig. RENTRER DANS L'AME, reprendre possession de l'âme, en parlant de sentiment :

Ne craignez plus, madame;
La générosité déjà *rentre en mon âme*. (*Nicom.*, v. 8[illegible].)

— RENTRER DANS SON CRÉDIT, en reprendre possession :

Reprends auprès de moi ta place accoutumée,
Rentre dans ton crédit, et dans ta renommée. (*Cin.*, v, 3.)

— RENTRER, conjugué avec l'auxiliaire *avoir* :

Si j'*ai rentré* dans Rome avec quelque imprudence,
Tite à ce trop d'ardeur doit un peu d'indulgence. (*Tite et Bér.*, v, 4.)

RENVERSER, fig., avec diverses associations de mots, pour signifier détruire, anéantir :

Et si je vous disois que déjà Bérénice
Est dans Rome inconnue, et par mon artifice,
Qu'elle surprendra Tite, et qu'elle y vient exprès,
Pour de ce grand hymen *renverser* les apprêts. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

Mais Bérénice est belle, et des yeux si puissants
Renversent aisément des droits si languissants. (*Ibid.*, V, 2.

— RENVERSER SES PROJETS, les anéantir soi-même :

On portera le joug désormais sans se plaindre,
Et les plus indomptés *renversant leurs projets*
Mettront toute leur gloire à mourir vos sujets. (*Cin.*, V, 3.

— Dans le sens de renverser les lois de :

Ce mage, qui d'un mot *renverse la nature*,
N'a choisi pour palais que cette grotte obscure. (*L'Illus. com.*, I, 1.)

— RENVERSER UNE ENTREPRISE SUR SON AUTEUR, la faire tourner à sa ruine :

L'ordre mal concerté, l'occasion mal prise,
Peuvent *sur son auteur renverser l'entreprise*. (*Cin.*, I, 1.)

Trêve, mes tristes yeux, trêve aujourd'hui de larmes.
Armez contre un tyran vos plus dangereux charmes.
Voyez si de nouveau vous le pourrez dompter,
Et *renverser sur lui* ce qu'il ose attenter. (*Att.*, IV, 7.)

On a dit, dans le même sens de *faire retomber* :

Les grandes levées de gens de guerre que nostre ennemy prepare et rassemble de toutes parts nous admonestent et obligent à nous fortifier aussy pour tout moyen, et ne rien obmettre à faire pour *renverser sur luy* les malheurs qui nous pourchassent. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 683, 3 fév. 1597.)

RENVOYER A L'EXIL, avec un nom de chose pour sujet, forcer de s'exiler de nouveau :

Que je crains que sa mort, enlevant votre appui,
Vous *renvoie à l'exil* où vous seriez sans lui? (*Sur.*, V, 1.)

RÉPARATEUR DES MISÈRES :

Puissant *réparateur des misères* humaines. (*Imit.*, IV, 4.)

RÉPARER, compenser :

Est-il quelques défauts que les biens ne *réparent?* (*Mél.*, IV, 1.)

Il est né gentilhomme, et sa vertu *répare*
Tout ce dont la fortune envers lui fut avare. (*La Veuve*, II, 2.)

Son bien *répare* assez le manque de noblesse.
(T. CORN., *La Comtesse d'Orgueil*, IV, 8.)

— RÉPARER LE SANG DE QUELQU'UN, continuer sa race :

Je veux qu'un petit-fils puisse y tenir son rang,
Soutenir ma vieillesse et *réparer mon sang.* (*Le Ment.*, II, 5.)

REPARTIE. N'AVOIR DE REPARTIE A.., SINON QUE, n'avoir rien à répondre à.., si ce n'est que :

A de telles raisons *je n'ai de repartie,*
Sinon que c'est à moi de rompre la partie. (*La Suiv.*, V, 1.)

REPASSER UN SOUVENIR, le rappeler :

Je vous vois chaque jour, avec inquiétude,
Chercher, ou sa présence, ou quelque solitude,
Et dans ces grands jardins, sans cesse *repasser*
Le souvenir des traits qui vous ont su blesser. (*La Tois. d'or*, I, 1.)

— REPASSER QUELQUE CHOSE, se le rappeler, le repasser dans sa mémoire, par sa mémoire :

Barbare, as-tu sitôt oublié tant d'horreurs?
Repasse tes forfaits, *repasse* tes erreurs. (*Méd.*, II, 2.)
Repasse mes bontés, et tes ingratitudes. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

Il *a repassé* ses ans écoulés comme un homme qui se préparoit à paroître devant son juge pour y rendre compte de ses actions. (Boss., *Lett.*, à une dame de considér.) — Qu'on *repasse* sa vie depuis le temps de sa conversion, on verra que ce cœur naturellement grand et élevé ne pouvoit avoir d'autres bornes que Dieu même. (FLÉCH., *Panég. de S. Augustin*, III.) — *Repassez* tous les temps et tous les hommes que les siècles ont produits, et voyez si dans toutes les autres religions on peut arriver à ce haut point de grandeur où notre foi place un homme de bien. (MASS., *Serm. pour le lundi de la trois. sem. de car.*, Sur la relig., II.)

On trouve, d'une manière analogue, *repasser à quelqu'un*, pour signifier rappeler à quelqu'un :

Vous n'appellerez point occasion prochaine ces écritures mutuelles dont l'esprit se repaît, où le cœur se déclare librement, dans qui la passion prépare son poison, et pour venir à bout d'un objet aimé *lui repasse* la peinture la plus vive de ses feux, lui retrace les images les plus touchantes de la volupté, et emploie les moyens les plus sûrs de le gagner. (MASS., *Serm. pour le jeudi de la trois. sem. de car.*, I.)

— REPASSER D'UN SENTIMENT A UN AUTRE :

Du courroux à l'amour si le retour est doux,
On *repasse* aisément *de l'amour au courroux.* (*Oth.*, IV, 7.)

REPENTI, part. passé, qui se repent :

Peut-être qu'en son cœur, plus douce et *repentie,*
Elle en dissimuloit la meilleure partie. (*Rodog.*, I, 7.)

« *Repentie*, dit Voltaire, n'est pas français, du moins aujour-

d'hui. On ne peut pas dire *une princesse repentie*. Mais pourquoi n'emploierions-nous pas une expression nécessaire, dont l'équivalent est reçu dans toutes les langues de l'Europe ? »

Cette expression se trouve employée avant Corneille :

Comme il assembloit son armée, ce peuple *repenty* envoya des ambassadeurs au devant. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, III, 11.)

Toy qui promets à tous que ta bonté propice
Se rendra pitoyable aux pecheurs *repentis*. (RACAN, *Ps.*, LXXXIX.)

Elle est encore usitée dans quelques locutions, comme les *filles repenties ;* mais l'usage en pourrait être beaucoup plus étendu.

REPENTIR, subst. m., avec le pluriel :

Et, puisqu'à vos rigueurs la trahison m'expose,
N'attendez point de moi d'infâmes *repentirs*,
D'inutiles regrets, ni de honteux soupirs. (*Cin.*, V, 1.)

Selon le commentateur « le *repentir* ne peut admettre ici de pluriel. »

En prose, assurément, on aurait dit : « N'attendez point de moi *un repentir* infâme ; » mais la remarque de Voltaire n'en prouve pas moins une fois de plus quelle imparfaite idée il avait des libertés du poëte, et combien peu il sentait quelle énergie le pluriel donne aux substantifs dans la poésie française comme dans la poésie latine. Et ce pluriel n'ajoutât-il point à l'intensité de l'idée, fût-il employé pour la rime, il ne devrait assurément pas être critiqué dans des vers aussi beaux que ceux sur lesquels l'auteur du *Commentaire* exerce sa censure vétilleuse.

V. notre article HONTES.

REPLI, fig., pour désigner les plis des rides :

Il est assez nouveau qu'un homme de son âge
Ait des charmes si forts pour un jeune courage,
Et que d'un front ridé les *replis* jaunissants
Trouvent l'heureux secret de captiver les sens. (*Sert.*, II, 1.)

D'un front ridé les *replis* jaunissants
Mêlent un triste charme au prix de mon encens. (*Œuv. div.*)

RÉPONDRE (SE) DE, compter sur, en parlant d'une chose défavorable :

Bien qu'un si digne objet le rendît excusable,
J'ai cru honteux d'aimer quand on n'est plus aimable,
J'ai voulu m'en défendre à voir mes cheveux gris,
Et *me suis répondu* longtemps *de* vos mépris. (*Sert.*, IV, 2.)

REPOSER, neutral., comme *se reposer*. PORTER QUELQU'UN REPOSER :

Portons-le reposer dans la chambre prochaine. (*Théod.*, v, 9.)

REPRENDRE, fig. REPRENDRE LE CŒUR, le reconquérir :

Le château révolté donne à Caen mille alarmes ;
Mais sitôt que Louis y fait briller ses armes,
Sa présence *reprend le cœur* de ses guerriers.
(*Inscript. mises sous des estamp.*, I, La Reddition de Caen.)

— REPRENDRE COURAGE. Corneille modifie heureusement cette locution commune :

Tant à nous voir marcher avec un tel visage
Les plus épouvantés *reprenoient de courage*. (*Le Cid*, IV, 3.)

RÉPUDIÉE, subst. fém. :

Je le trouvois en vous, n'eût été la bassesse
Qui pour ce cher rival contre moi s'intéresse,
Et dont, quand je vous mets au-dessus de cent rois,
Une répudiée a mérité le choix. (*Sert.*, IV, 2.)

RÉPUTATION, avec le plur. :

J'aime mieux les bonnes grâces de mon maître que toutes les *réputations* de la terre. (*Lett. à Boisrobert.*)

RÉSIGNER QUELQUE CHOSE A QUELQU'UN, avec un nom de chose pour sujet, faire qu'on la lui abandonne sans réserve :

Ces vrais amis que je te donne,
Ces unions que je te fais,
Doivent *me résigner* si bien tous tes souhaits,
Que tu sois mort à tout sitôt que je l'ordonne. (*Imit.*, III, 42.)

RÉSOUDRE A (un subst.), décider à consentir à :

Quand tu m'*as résolue à* tes intentions,
Lâche, t'ai-je opposé tant de précautions? (*La Pl. Roy.*, IV, 6.)

— RÉSOUDRE DE (un infinitif), déterminer à :

Résous-la de t'aimer si tu veux qu'elle vive. (*Héracl.*, I, 2.)

« Je crois, observe Voltaire, qu'on pourrait dire en vers *résoudre de*, aussi bien que *résoudre à*, quoique ce soit un solécisme en prose. »

Au seizième et au dix-septième siècle, ce n'était pas un solécisme même en prose :

Je n'eus pas de peine à le *résoudre de* s'affranchir d'un effort qui sûrement lui coûtoit quelque chose. (Mlle DE COURC., *Mém.*)

De même au passif :

Je suis résolue de ne point vous le dire. (Mme DE LA FAYETTE, *La Princesse de Clèves*, II.)

— RÉSOUDRE (SE) DE, pour *se résoudre à*, dans le sens de prendre une résolution qui coûte un effort, qui suppose un sacrifice :

La reine, au désespoir de ne rien obtenir,
Se résout de se perdre. (*Rodog.*, I, 6.)

Voltaire fait cette remarque :

« Se résout de perdre » est un solécisme. Je me résous *à*, je résous *de*. Il s'est résolu à mourir. Il est résolu de mourir. »

Se résoudre de, non plus que *résoudre de*, n'était pas un solécisme du temps de Corneille, en prose ni en vers, et l'on trouve après lui cette forme chez des écrivains très-corrects :

Ne trouvant que le roi d'Espagne en chemin digne de sa colère, il *se résolut de* s'accroître en le diminuant. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, Append.) — Il lui eût été difficile de refuser un divertissement qui lui étoit si nécessaire dans la solitude où elle vivoit. De sorte que, pour le faire durer, elle *se résolut de* lui répondre. (Mlle DE SCUDÉRY, *Le grand Cyrus*, t. VI, p. 157.) —Cette proposition faite en l'air ayant servi quelque temps d'entretien, on *se résolut d'*en faire l'essai. (ARNAULD, *La Logique*, Avis.) — *Résoudez-vous de* partir. (Mme D'AULNOY, *Hist. d'Hypol.*, I.) — Et je *me résolus de* me mettre en état... (MONTESQ., *Sylla et Eucrate*.)

Voltaire lui-même a dit :

C'est un breuvage affreux, plein d'amertume,
Que, dans l'excès du mal qui me consume,
Je *me résous de* prendre malgré moi.

— SE RÉSOUDRE EN, fig., se transformer en :

D'un déplaisir si grand la noble violence
Se résout tout entière *en* ardeur de vengeance. (*Perth.*, IV, 5.)

— RÉSOUDRE DE (un subst.), prendre une résolution au sujet de :

Résolvez avec moi *des* moyens de sa perte :
La ferons-nous secrète, ou bien à force ouverte ? (*Héracl.*, III, 4.)

On a dit dans le même sens, *se résoudre de* :

Je desire que vous me veniés trouver, incontinent la presente reçue, pour *me resoudre* avec vous *de* plusieurs choses que je ne vous puis escrire. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 29, à M. Duplessis, 14 sept. 1593.)

RESPECT. GARDER PLUS DE RESPECT A QUELQUE CHOSE, pour dire le respecter davantage :

> *Gardons plus de respect aux* droits de la nature,
> Et n'imputons qu'au sort notre triste aventure. (*Rodog.*, II, 4.)

— RESPECT, considération, motif. POUR TON RESPECT, par considération pour toi :

> Mon feu qui t'offensoit est demeuré couvert,
> Et si cette beauté malgré moi l'a fait naître,
> J'ai su, *pour ton respect*, l'empêcher de paroître. (*La Veuve*, III, 1.)

Signification autrefois et pendant longtemps d'un usage très-fréquent et très-varié, et dont il ne reste plus guère de trace que dans la locution *respect humain :*

Je ne le feray jamais, tant pour beaucoup de bons *respects* que pour la reverence que je doy à vostre vieil aage. (LARIVEY, *Le Laquais*, V, 4.)—C'est le lieu le plus selon votre humeur que j'aie jamais vu. Pour ce seul *respect*, suis-je apres à l'échanger. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 224.)—M'y sentant obligé par toutes sortes de *respects* et de considérations. (RICHELIEU, *Lett. à la reine d'Anglet.*) — Ces sortes de gens sont très-fâcheux parce que, dans les grands partis, ils font une multitude d'hommes auxquels pour mille *respects*, l'on ne se peut ouvrir de ce que l'on peut ou de ce que l'on ne peut. (RETZ, *Mém.*, l. IV, année 1652.)

> Et l'intérêt d'un frère est un *respect* trop fort
> Pour n'oser voir en vous que l'auteur de sa mort.
> (T. CORN., *Les Illustres ennemis*, IV, 2.)

La peur de se déshonorer, de passer pour intéressé, pour léger, de se rendre odieux à sa famille en changeant de religion : tous ces *respects* si vains et si communs, dont on se faisoit des prétextes pour s'obstiner dans l'erreur, s'évanouirent à la conversion de Turenne. (LA RUE, *Éloge de Boss.*, III.) — Si je dois rougir, ce n'est point des railleries du monde, ce n'est point des jugemens et des rebuts du monde; mais c'est de ma lâcheté, c'est de mon infidélité, c'est de mon ingratitude, quand un aussi vain *respect* que celui du monde me fait oublier tous les droits et tous les intérêts du Dieu que j'adore. (BOURD., *Serm. sur le flagell. de J.-C.*, I.)

RESPIRER LE JOUR :

> Albe, où j'ai commencé de *respirer le jour*,
> Albe, mon cher pays et mon premier amour,
> Lorsqu'entre nous et toi je vois la guerre ouverte,
> Je crains notre victoire autant que notre perte. (*Hor.*, I, 1.)

> Je t'ai préféré même à ceux dont les parents
> Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs,
> A ceux qui de leur sang m'ont acheté l'empire,
> Et qui m'ont conservé *le jour* que je *respire*. (*Cin.*, V, 1.)

> Il a bien su de lui que ce fils conservé
> *Respire* encor *le jour* dans un rang élevé. (*Œd.*, III, 2.)

Thomas Corneille a dit comme son frère :

> Viens, heureux protecteur du trône et de l'Épire,
> C'est à toi que je dois *le jour* que je *respire*. (*Pyrrh.*, V, 4.)

Racine a dit aussi, dans *Britannicus*, à l'imitation de Corneille :

Quoi ! vous à qui Néron doit *le jour qu'il respire.* (Acte I, sc. 1.)

— RESPIRER, fig., souhaiter avec ardeur. RESPIRER LA MORT DE QUELQU'UN :

On m'en veut plus qu'à vous ; c'est *ma mort* qu'ils *respirent*,
C'est contre mon pouvoir que les traîtres conspirent. (*Pomp.*, IV, 5.)

Selon Lacurne de Sainte-Palaye, la locution *respirer le sang, la vengeance*, semble être venue de ces paroles de l'Écriture sainte appliquées à saint Paul : *Spirans erat cædis et minarum in discipulos.*

RESSAISIR, avec un nom de chose pour sujet, faire reprendre :

Mais d'ailleurs toutefois n'attendez rien de moi,
S'il faut prendre congé de Créuse et du roi :
L'objet de votre amour et de sa jalousie
De toutes ses fureurs l'*auroit* tôt *ressaisie.* (*Méd.*, III, 2.)

— SE RESSAISIR DE, se rendre de nouveau maître de :

Je vous demande donc sûreté tout entière
Contre la violence et contre la prière,
Si par l'une ou par l'autre il veut *se ressaisir*
De ce qu'il ne peut voir ailleurs sans déplaisir. (*Sert.*, I, 3.)

— ÊTRE RESSAISI DE, être rentré en possession de :

Par là *de* nos trois cœurs l'amitié *ressaisie*
En déracineroit et haine et jalousie. (*Oth.*, II, 4.)

Et, puisque *de* sa foi vous *êtes ressaisie*,
Faites cesser l'aigreur de votre jalousie. (*Ibid.*, V, 3.)

RESSENTIMENT, sentiment de reconnaissance, souvenir reconnaissant :

Reçois avec les vœux de mon obéissance
Ces vers précipités par ma reconnoissance.
L'impatient transport de mon *ressentiment*
N'a pu pour les polir m'accorder un moment.
(*Poés div.*, Remerciement à Mazarin.)

L'honneur imprévu de votre présence est pour moi une rencontre si favorable, que je ne puis vous en dissimuler mon *ressentiment.* (Boss., *Pan. de S. Gorgon.*) — J'ai fait dire à mes yeux, aussi bien qu'à ma bouche, le désespoir de mon amour ; j'ai poussé à ses pieds des soupirs languissants ; j'ai même répandu des larmes ; mais tout cela inutilement ; et je n'ai point connu qu'elle ait dans l'âme aucun *ressentiment* de mon ardeur. (Mol., *Les Amants magnif.*, I, 2.) — M. de la Chambre dit à madame la marquise de Sablé : Quoy, j'aurois perdu le souvenir et le *ressentiment* de toutes les bontez que vous m'avez témoignées ? (Bouh., *Rem. nouv. sur la lang. franç.*, p. 267.) — Je ne puis vous exprimer, madame, tout le *ressentiment* que j'ai de vos bontés. (Le Sage, *Crispin*, sc. 5.)

RESSENTIR (SE), témoigner son ressentiment :

Malgré notre amitié je *m'*en dois *ressentir*. (*Suite du Ment.*, v, 5.)

Les dieux qui tôt ou tard savent *se ressentir*,
Dédaignent de répondre à qui les fait mentir. (*OEd.*, I, 5.)

Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, lassé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé à Bruxelles à la suite de l'exécution du duc de Montmorency, dont il n'avoit pu obtenir la grace, témoigna vouloir *s'*en *ressentir* et rentrer encore une fois en France à main armée. (*Mém. de Campion*, ann. 1634.)— Ils se persuadoient que s'ils pouvoient une fois perdre Ximenès, ils viendroient facilement à bout de Ferdinand, et se tireroient de l'obéissance d'un maître qu'ils haïssoient secrètement, parce qu'ils l'avoient offensé, et qu'ils le voyoient en état de *s'*en *ressentir*. (FLÉCH., *Hist. de Ximenès*, III.) — Le célèbre visir Achmet Couprougli... avait traité le fils d'un ambassadeur de France avec outrage, et ayant poussé la brutalité jusqu'à le frapper, l'avait envoyé en prison, sans que Louis XIV, tout fier qu'il était, *s'*en *fût* autrement *ressenti* qu'en envoyant un autre ministre à la Porte. (VOLT., *Hist. de Pierre le Grand*, 2e p., c. I.)

RESSERRER, renfermer dans une limite moins étendue, en parlant de temps et de lieu :

La nécessité indispensable de les réduire dans la règle nous force d'en *resserrer* les temps et les lieux. (*Exam de Sert.*)

— RESSERRER A, restreindre dans les limites de :

Pour l'unité de lieu et d'action, ce sont deux règles que j'observe inviolablement; mais j'interprète la dernière à ma mode; et la première, tantôt je la *resserre à* la seule grandeur du théâtre, et tantôt je l'étends jusqu'à toute une ville. (*La Veuve*, Au lect.)

— RESSERRER, rendre moins large, moins strict, en parlant de règles :

Voici une seconde partie des pièces de théâtre un peu plus supportables que celles de la première. Elles sont toutes assez régulières, avec cette différence, toutefois, que les règles sont observées avec plus de sévérité dans les unes que dans les autres; car il y en a qu'on peut élargir et *resserrer*, selon que les incidents du poëme le peuvent souffrir. (*Avert. au lecteur de la seconde partie des OEuvres de P. Corn.*)

RESSUSCITER QUELQU'UN, au sens moral, comme *lui rendre la vie* :

Enfin, par ce dessein vous *me ressuscitez*. (*La Pl. Roy.*, III, 6.)

RESTE. UN RESTE D'ESCLAVAGE, pour dire un ancien esclave :

Du moins de votre gloire ayez un soin égal,
Et ne me préférez qu'un illustre rival.
J'en mourrai de douleur, mais j'en mourrois de rage,
Si vous me préfériez *un reste d'esclavage*. (*Oth.*, IV, 1.)

— RESTE, avec le singulier, comme *restes*, *reliques* :

O vous, à ma douleur objet terrible et tendre,
Éternel entretien de haine et de pitié,
Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié. (*Pomp.*, v, 1.)

Je jure donc par vous, ô pitoyable *reste*,
Ma divinité seule après ce coup funeste,
Par vous, qui seul ici pouvez me soulager,
De n'éteindre jamais l'ardeur de le venger. (*Ibid.*)

— RESTE, avec le plur. Emploi très-poétique au fig. :

Et n'ai pu faire moins que de tout exposer
Pour vous revoir encor, et vous désabuser.
J'ai laissé hasarder à cette digne envie
Les *restes languissants d'une importune vie*,
A qui l'ennui mortel d'être éloigné de vous
Sembloit à tous moments porter les derniers coups. (*OEd.*, IV, 5.)

— LES RESTES D'UN RIVAL, pour désigner la possession d'une femme qui a appartenu à un autre homme :

Dans l'âme il hait Félix et dédaigne Pauline,
Et, s'il l'aima jadis, il estime aujourd'hui
Les restes d'un rival trop indignes de lui. (*Pol.*, v, 1.)

RETATER, retoucher, traiter de nouveau :

La *Sophonisbe* de Mairet a des endroits inimitables, et qu'il seroit dangereux de *retâter* après lui. (*Exam. de Sophon.*)

On a dit d'une manière analogue :

Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient, qu'autant de fois que je les *retaste*, autant de fois je m'en despite. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 17.)

RETENIR DE, empêcher de :

Qui vous rend votre femme et m'arrache à ma perte,
Qui vous *a retenu d'*en prononcer l'arrêt. (*Nicom.*, IV, 2.)

Vous-même êtes-vous sûr que ce nœud la *retienne*
*D'*ajouter, s'il le faut, votre perte à la mienne? (*Oth.*, II, 1.)

Ne nous restant plus rien qui nous *retienne de* partir. (*Lett. miss. de Henri IV*, IV, p. 240.) — L'apprehension qu'ils avoient de nostre division les *retenoit de* ne favoriser contre l'insolence des Espagnols. (*Ibid.*, p. 407.) — La crainte ne le *retenoit* point *de* déclamer contre le cardinal. (LA ROCHEF., *Mém.*, Guerre de Paris.) — L'union de ces puissances étoit un gage si solide de la tranquilité du royaume, qu'elle donnoit trop de confiance aux ministres, et ne *retenoit* point Emery, surintendant des finances, *de* faire de grandes levées de deniers. (Id., *ibid.*)—Cette considération ne m'*a* jamais *retenu de* faire ce que j'ai cru bon et utile. (J.-J. ROUSS., *Lett.*, à M. Moulton, 25 avr. 1762.)

— RETENIR QUE... NE..., empêcher de, faire éviter la faute ou le malheur de :

Et le *retiennent qu'*il *n'*y fonde
Ou son amour ou son espoir. (*Imit.*, I, 12, éd. 1651.)

Corneille, dans sa dernière édition, a mis :

Et par un prompt dégoût empêchent qu'il n'y fonde
Ou son amour ou son espoir.

On a dit comme lui :

Et met paine jour et nuit à le *retenir qu'il ne* aille point. (*Les quinze Joyes de mariage*, la douz. joye.) — Je ne puis *me retenir que* je *ne* vous dise que, si vostre corps est sain, vous avez l'esprit bien malade. (LARIVEY, *Le Laquais*, III, 3.)

RETENUE, fig., action de retenir, en parlant du bras :

Mon bras, dont ses mépris forçoient la *retenue*,
N'eût plus considéré César, ni sa venue. (*Pomp.*, II, 4.)

RETIRER EN ARRIÈRE, faire retourner en arrière :

Une chose, il est vrai, fait souvent balancer,
Attiédit en plusieurs l'ardeur de s'avancer,
Et dès le premier pas les *retire en arrière*. (*Imit.*, I, 25.)

— RETIRÉ, part. passé. ESPRIT RETIRÉ, qui vit dans la retraite :

Cette fausse joie
Qu'il emprunte en passant de l'entretien d'autrui,
Repousse d'autant plus celle que Dieu n'envoie
Qu'aux *esprits retirés* qui n'en cherchent qu'en lui. (*Imit.*, I, 10.)

Notons dans un auteur du même temps un autre emploi très poétique de *retiré* :

Que pendant ces discords j'ay de fois desiré
Ce *repos retiré*,
De qui tant de grands saints nous ont monstré l'exemple!
(RACAN, *Psaum.*, XXVI.)

RETOMBER, abs. et fig., retomber dans un mal :

Cent fois en moins d'un jour je guéris et *retombe*. (*Pulch.*, II, 1.)

— RETOMBER DANS SA CHAINE, pour signifier redevenir captif :

Ainsi ce fugitif *retombe dans sa chaîne*,
Et vous pouvez, seigneur, ordonner de sa peine. (*Perth.*, V, 4.)

— RETOMBER DANS LES FERS D'UNE FEMME, au sens moral, pour dire se rengager dans une passion :

Prince, vous savez mal combien charme un courage
Le plus frivole espoir de reprendre un volage,
De le voir malgré lui *dans nos fers retombé*
Échapper à l'objet qui nous l'a dérobé. (*La Tois. d'or*, II, 5.)

RETOUR A, fig., action de retourner, de revenir à, en parlant d'un sentiment. RETOUR A LA JOIE :

Il est soutenu (le second acte) de la seule narration de la moitié du combat

des trois frères, qui est coupée très-heureusement pour laisser Horace le père dans la colère et le déplaisir, et lui donner ensuite *un beau retour à la joie* dans le quatrième. (*Exam. d'Hor.*)

— Corneille offre, dans un sens analogue, une belle et vive alliance de mots :

Ridicule *retour* d'une sotte vertu. (*Rodog.*, v, 1.)

Nos grands écrivains présentent d'autres emplois frappants de ce mot qu'on peut rapprocher de celui qu'en a fait Corneille :

Retours importuns de l'habitude. (BOURD., *Serm. sur la fréq. comm.*, II.) — Par un *retour* heureux de courage et de vertu. (NAPOLÉON, dans les *Mém. de M. de Bausset.*)

— RETOUR, changement, vicissitude. FUNESTE RETOUR :

Mais comme la fortune est souvent journalière,
Il en faut redouter de *funestes retours*,
Ou se mettre en état de triompher toujours. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

— METTRE A RETOUR, obliger à payer de retour :

En quoi que mon service oblige votre amour,
Vos seuls remerciements *me mettent à retour*. (*La Veuve*, v, 1.)

Si ces brûlants désirs, qui vous sont ordinaires,
Vous donnent quelque espoir de *me mettre à retour*,
Croyez-moi, cent soupirs souvent ne pèsent guère,
Et n'emportent qu'à peine un demi-grain d'amour.
(T. CORN., *L'Amour à la mode*, I, 1.)

RÉTRACTER UNE OFFRE, la retirer, la désavouer :

Et nous craignons de plus une amante irritée
D'*une offre* en moins d'un jour reçue et *rétractée*. (*Oth.*, IV, 1.)

RETRAITE. FAIRE LA RETRAITE, comme on dit *faire retraite*, pour signifier se retirer :

Je t'attendois, ami, pour *faire la retraite*. (*La Suiv.*, I, 7.)

— De même, FAIRE SA RETRAITE :

Ce n'étoit qu'un prétexte à *faire sa retraite*. (*La Gal. du Pal.*, III, 9.)

RÉTRIBUTION, au plur., dans le sens de récompense, de retour :

C'est à cette extraordinaire et admirable piété, madame, que la France est redevable des bénédictions qu'elle voit tomber sur les premières armes de son roi; les heureux succès qu'elles ont obtenus en sont les *rétributions* éclatantes, et des coups du ciel, qui répand abondamment sur tout le royaume les récompenses et les grâces que Votre Majesté a méritées. (*Pol.*, A la reine régente.)

Tel qu'à celle (la table) d'un roi se sied un mendiant,
Qui n'ayant rien d'égal à de si hautes grâces,

S'humilie à ses pieds, en adore les traces,
Et lui fait ce qu'il peut de *rétributions*,
Par ses remerciements et ses submissions. (*Imit.*, IV, 12.)

RÉUSSIR DE, être produit par, sortir de :

Il faut savoir ce qui *réussira de* cette conspiration. (*Prem. Disc.*)

On a dit dans le même sens :

Changement vraiment épouvantable, lequel si nous méditons sérieusement, il *en réussira* cette utilité, que... (Boss., *Deux. Serm. pour le prem. dim. de car.*) — Il ne *réussit de* cette entrevue qu'une prolongation de la trêve pour neuf ans. (MÉZERAY, *Abr. de l'Hist. de France*, ann. 1538.) — Soyez donc, s'il vous plaît, madame, extrêmement satisfaite de ce que vous avez fait pour moi, sans vous soucier de ce qui *en réussira*. (VOITURE, *Lett.*, XVI.)

REVENIR, fig. REVENIR SUR SA TÊTE, retomber sur sa tête :

Quelques lâches soucis qui puissent l'occuper,
Tout ce qu'il fait et dit *reviendra sur sa tête*. (*Imit.*, III, 24.)

RÊVER, act., comme *imaginer, concevoir*. Corneille dit, en parlant de deux fameux sonnets de *Job* et d'*Uranie* :

L'un *est* sans doute mieux *rêvé*,
Mieux conduit et mieux achevé;
Mais je voudrois avoir fait l'autre.

Il a dit d'une manière moins irréprochable :

Allons sur le chevet *rêver* quelque moyen. (*Le Mart.*, III, [illegible])

« Il faut « rêver à quelque moyen, » observe Voltaire.

Rêver, comme *songer*, peut très-bien, nous l'avons vu par le premier exemple, s'employer activement; mais ici, incontestablement, c'est *rêver à* qui répond à l'idée du poëte; la rime seul l'a contraint d'employer *rêver* activement. Exprimant une idée analogue à celle de Corneille, Racine a dit :

Allons à ce dessein *rêver* ailleurs. (*Les Plaid.*, I, 5.)

REVERS, PAR LE BEAU REVERS, comme on dit *par le beau côté* :

C'est au lecteur désintéressé à prendre la médaille *par le beau revers*. (*La Gal. du Pal.*, Epître.)

REVÊTU DE, fig., avec un nom de chose morale pour sujet :

L'ambition, l'orgueil, l'intérêt, l'avarice,
Revêtus de son nom, nous donnèrent des lois.
(*Sonnet sur la mort de Louis XIII.*)

RÊVEUR, adj., avec un nom de chose, qui exprime ou qui a le caractère de la rêverie :

Qu'un entretien *rêveur* durant ce peu de temps
M'instruise des moyens de plaire à cette belle. (*Clit.*, I, 1.)

Ce mot se trouve assez rarement employé dans cette acception au dix-septième siècle ; on le rencontre quelquefois au dix-huitième, comme dans cet exemple :

O bois hospitaliers, mes *rêveuses* douleurs
N'ont pas longtemps, hélas! à jouir de votre ombre.
(BERTIN, *Les Amours*, Élég., l. III, 20.)

Mais c'est surtout de nos jours, et grâce à l'école romantique, que cet adjectif a fait fortune :

L'amour réveille souvent dans notre âme des idées *rêveuses* et tristes. (Mme DE STAEL, *Réflex. sur le but moral de Delphine.*) — La peinture ne sauroit se contenter d'une expression aussi *rêveuse* et aussi vague que celle des sons. (Id., *Corinne*, VIII, 3.)

La valse aux bonds *rêveurs* tourne encor dans ma tête.
(LAMART., *Jocelyn*, 1re époque.)

Le silence *rêveur* descend avec la nuit. (BARTHEL., *Le Bois de Boul.*, II.)

Ne cherchez point chez M. Mérimée ces passages et ces nuances fugitives qui séduisent dans les *Nouvelles* de M. de Musset. Lui, il ne procède point de la sorte ; il s'interdit ces analyses de cœur faites au nom de celui qui raconte ; il n'a jamais de ces petits couplets *rêveurs* ou mélancoliques. (STE-BEUVE, *Causer.*, 7 févr. 1853.) — Des idées *rêveuses* et mélancoliques. (TH. GAUT., *Constantinople*, XI.)

RÊVEUR, subst. UN RÊVEUR DE MUSIQUE, pour désigner un artiste médiocre qui s'alambique le cerveau à trouver des airs de musique :

Cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson :
Son feu ne peut agir quand il faut qu'il s'explique
Sur les fantasques airs d'*un rêveur de musique*. (*Excuses à Ariste.*)

REVIVRE, fig., en parlant d'une charge :

Si le bon plaisir de Votre Majesté est tel que lesdites provisions aient lieu et que ledit office *revive*. (*Au Roi et à Nosseigneurs de son Conseil.*)

RÉVOQUER (SE), être révoqué, être rappelé, en parlant du temps :

Mais, puisque le passé ne peut *se révoquer*,
Trouvez bon qu'avec vous mon cœur s'ose expliquer. (*Pomp.*, IV, 2.)

RIEN, dans le sens primitif de *quelque chose :*

Cependant plus j'y songe, et plus je m'examine,
Moins je trouve, seigneur, à me reprocher *rien*. (*Agés.*, III, 1.)

Seigneur, je croirois vous trahir,
Et n'avoir pas pour vous une âme assez royale,
Si je vous cachois *rien* des justes sentiments
Que m'inspire le ciel pour deux rois mes amants. (*Ibid.*, v, 4.)

On a déjà plusieurs fois solidement établi que la vraie signification de *rien* (du latin *res*) était et est *une chose*, *quelque chose*, et que, lorsque *rien* est négatif, c'est toujours en vertu d'une ellipse. Cependant il pourra n'être pas inutile de présenter une suite d'exemples où cette signification apparaît plus clairement. Nous supprimerons comme tout à fait superflues les phrases formées avec une négation :

Et une pucele vint ci, li plus bele *riens* du monde, si que nos quidames que ce fust une fée. (*Aucassin et Nicolette.*) — Beau cousin, luy dit le roy, vous soyez le bien venu, voulez-vous *rien*, y a il aucune chose de nouveau? (Juv. des Urs., *Hist. de Charles VI*, 1414.)

Nulle *rien* impossible n'est
A Dieu. (*La Nativ. de N.-S. J.-C.*)

Quant est de moy, sur toute *rien*
Desormais me veulx resjouyr.
(Roger de Collerye, *Satyre pour les habit. d'Auxerre.*)

Je ne vous crains en *rien* quelconques.
(*Farce de l'Obstination des femmes.*)

Ma femme ayme sur toute *rien*
A le veoir. (*Farce d'un Gentilhomme.*)

Deffendez-luy sur toutes *riens*
De dire que soyez ceans. (*Ibid.*)

Ainsi pareillement je voy
Chascun jour la *rien* que plus ame. (*Le Débat de deux demois.*)

Il ne seroit *rien* si dollente. (*Le Débat de nature et de jeunesse.*)

Et du peché me garderay ;
Car c'est la *rien* du monde pire. (*Ibid.*)

Si tel' douceur lui fait *rien* confesser. (Cl. Marot, *L'Enfer.*)

Et si *rien* d'honnesteté leur avoit monstré, il estoit tenu de ce faire. (Rabelais, I, 50.) — Ils descendirent au prochain rivage, pour voir aussi s'il y avoit *rien* à voler. (Amyot, *Hist. éthiopique*, 1559.)

A l'époque où nos exemples nous mènent, *rien* ne s'employait plus pour *quelque chose* que dans certains cas particuliers comme les derniers qui précèdent, et ceux que nous citerons encore. Un témoignage d'Henri Estienne est précieux sur ce point :

« Comme je ne voudrois user des deux autres (mots), aussi ne voudrois-je dire *sur toute rien*, ou *sur tout rien*, pour *sur toutes choses*, comme au premier livre d'Amadis : *Toutes fois il est bien deceu, car elle le hait sur tout rien.* Je ne voudrois (dis-je), ainsi parler : encore que je sache bien que *rien* signifie autant que *chose* : car, *je n'ay rien du monde*, et *je n'ay chose du monde*, valent autant l'un que l'autre. » (*De la Précellence du langage françois.*)

portoit-il *rien* que tu ayes veu?... (LARIVEY, *Les Ecoliers*, v, 6.) — Si vous avez me repliquer sur ce que dessus, la porte vous en est ouverte. (E. PASQUIER, ı, 12.)

Et, si *rien* à présent peut troubler son bonheur,
C'est de te voir pour lui répandre tant de larmes.
(RACAN, *Stances*, Conseils à M. de Bellegarde.)

tes-moy l'honneur, s'il vous plaist, de me mander si c'est *rien* qui vaille, afin i je n'y reüssis pas, je cesse d'estre poëte. (VOITURE, *Lett.*, CXCVII.) — Quand ldat se plaint de la peine qu'il a, ou un laboureur, etc., qu'on les mette sans ıire. (PASC., *Pens.*, p. 219.) — Je ne sache rien de plus injurieux à notre sexe e dire qu'une femme n'est point obligée de *rien* apprendre. (Mlle DE SCUDÉRY, *and Cyrus*, t. x, l. ıı, p. 664.) — Dis-je *rien* que vous n'ayez vu? (BOURDAL., *fun. de Condé*, ı.) — A Dieu ne plaise que je diminue *rien* par mon discours mérite aussi rare que celui-là! (Id., *ibid.*) — Je défie tous les intolérants de dre à cela *rien* qui contente un homme sensé. (J.-J. ROUSS., *Émile*, ı, 4.)

Je le dis à regret, excusez-moi, mesdames,
De vous fâcher en *rien*... (BOISSY, *Le Babill.*, sc. IV.)

ıand on donne à *rien* sans *ne* une signification négative, c'est une ellipse que l'usage consacre, mais qu'il faut suppléer que la phrase puisse être analysée logiquement; ainsi dans xemple :

ser à *rien* et ne point penser, apercevoir *rien* et ne point apercevoir, c'est la chose (MALEBR., *Entret. d'un philos. chrét.*),

r à rien veut dire rigoureusement penser à quelque chose; *evoir rien* veut dire apercevoir quelque chose, c'est-à-dire tement le contraire de la pensée de l'auteur. Pour que l'exsion fût complète et rationnelle, il faudrait : *ne* penser à *rien*, ercevoir *rien*.

RIEN, employé adverbialement, en rien, nullement :

Rien ne vous a servi, seigneur, de me nommer. (*Oth.*, ı, 2.)

les entrayles ne furent *rien* entameez. (*Hist. de Foulques Fitz Warin*, Nouv. du XVIe s., p. 46.)

Certes vous amez autre part,
Et voy que vous ne m'amez *rien*.
(EUST. DESCHAMPS, *Poés. ms.*, fol. 493, col. 4.)

nous proffite longuement vivre quant nous ne nous amendons ne peu ne (*L'Intern. consol.*, ıı, 23, bibl. elz.)

Donne-moy (ce dit-il) des vertus et du bien,
Car la seule vertu sans le bien ne sert *rien*,
Ni le bien sans vertu. (RONS., *Odes*, Au roy Henri, IIe de ce nom.)

NDEUR. Je croy qu'il vauldroit mieulx garder
Voz marys en l'aage qu'ilz sont.
TE. Ha, *rien*, *rien*. (*Farce des femmes qui font refondre leurs maris*.)
Que je te pardonne? *Rien*, *rien*. (LARIVEY, *Les Tromper.*, v, 10.)

Tu viens accompagné des neuf Muses d'Homère,
Mais tu n'apportes rien : *rien* l'on ne te révère.
(D'ESTERNOD, *L'Espadon satirique*, sat. ı.)

Ma façon n'aide *rien* à la matière. (MONT., *Ess.*, II, 17.) — *Rien, rien*, dit-il, ce sera, ce sera ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure sera venue. (BRANT., *Les Hommes illustr.*, L'Hospit.) — Je ne compte *rien* sur le maréchal de Vitry que par vous. (RETZ, *Mém.*, I.) — *Rien* ne lui servit de se défendre avec ses armes ordinaires, et de raconter des apologues; les Delphiens s'en moquèrent. (LA FONT., *Vie d'Ésope.*)

Mais tout ce que je fais ne me profite *rien*. (RACAN, *Les Berg.*, II, 1.)

— RIEN, subst. UN RIEN :

Un rien s'assemble mal avec *un* autre *rien*.
Mais si tu ménageois ma flamme avec adresse,
Une femme est sujette, une amante est maîtresse;
Les plaisirs sont plus grands à se voir moins souvent :
La femme les achète et l'amante les vend.
(*L'Illus. com.*, III, 5, 1res éd., jusqu'à 1654.)

— LE RIEN, le néant :

Quand il lui plut vous donner l'être,
Le rien fut sa matière, et l'ouvrier sa voix. (*Trad. du Ps.* CLVIII.)

Ainsi cette âme, que je tâche ici de représenter, simple, craignant de sortir de son *rien* par empressement, pour être ou paroître quelque chose au monde ou à elle-même, ne veut rien être que devant Dieu, et n'agit qu'autant qu'il veut. (BOSS., *Lett.*, au maréchal de Bellefonds, 8 fév. 1674.) — Je prie Dieu qu'il vous conserve de corps et d'esprit; qu'il soit votre conseil, votre sagesse, votre courage, votre vie, votre tout; et vous son *rien* à la merci de sa volonté. (FÉNEL., *Lett.*, au marq. de Fénel., 10 août 1712.)— Il n'y a que deux vérités au monde, celle du tout de Dieu, et du *rien* de la créature. (Id., *Instruct. et avis*, etc., XI.)

— RIEN, suivi immédiatement d'un adjectif :

Je ne vous fais point d'offre, et dans ces lieux sauvages
Je ne découvre *rien* digne de vos courages. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

Seigneur, réglez si bien ce violent courroux,
Qu'il n'en échappe *rien* trop indigne de vous. (*Théod.*, IV, 4.)

RIGUEUR. HAÏR QUELQU'UN JUSQU'A CETTE RIGUEUR DE (un infinitif) :

Pourrez-vous *me haïr jusqu'à cette rigueur*
De souhaiter pour vous même haine en mon cœur? (*Œd.*, IV, 5.)

ROCHER, fig., pour signifier âme insensible comme une roche :

Non que j'espère encor amollir ce *rocher*,
Que ni respect, ni vœux, n'ont jamais su toucher. (*Perth.*, I, 1.)

— AME DE ROCHER :

Une *âme de rocher* ne s'en fût pas sauvée,
Tant elle avoit d'appas, et tant son œil vainqueur
Par une douce force assujettit son cœur. (*Le Ment.*, II, 5.)

— CŒUR DE ROCHER, comme on dit *cœur de roche :*

Parler de l'hyménée à ce *cœur de rocher*,
C'est l'unique moyen de n'en plus approcher. (*Mél.*, I, 1.)

J'aurois touché plutôt *un cœur* tout *de rocher*. (*Théod.*, III, 3.)

Qui eust veu cette belle et jeune bergere toute eschevelée, et à moitié vestue, fondre en larmes, sur le visage de Thamire, lorsque peu à peu il alloit défaillant entre ses bras, et n'eust esté touché de pitié, eust eu sans doute une *ame* ou un *cœur de rocher*. (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 11.)

Ne vous fiez jamais à ces *cœurs de rocher*,
Qu'il semble que l'amour n'oseroit approcher.
(Mme DE VILLED., *Le Favori*, IV, 5.)

— AVOIR LE CŒUR FAIT D'UN ROCHER :

Théante, ou permets-moi de n'en plus approcher,
Ou songe que *mon cœur n'est pas fait d'un rocher;*
Tant de charmes enfin me rendroient infidèle. (*La Suiv.*, I, 3.)

ROIDIR, fig. ROIDIR SA PUISSANCE, la déployer avec sévérité :

Sous ombre qu'il prenoit un peu trop de licence,
Contre ses libertés je *roidis ma puissance*. (*L'Illus. com.*, I, 1.)

ROMPRE, v. a., pour *faire rompre :*

Hélas! je ne craignois que tes beautés de Grèce,
Et je vois qu'une Scythe *a rompu* ta promesse. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

— ROMPRE QUELQU'UN, comme *l'interrompre :*

Tu n'es pas supportable
De *me rompre* si tôt. (*Mél.*, II, 4.)

— ROMPRE, empêcher d'avoir lieu, prévenir :

Seigneur, votre retour, loin de *rompre ses coups*,
Vous expose vous-même, et m'expose après vous. (*Nicom.*, I, 1.)

« On ne rompt pas plus des coups que des spectacles, » dit Voltaire.

On verra tout à l'heure l'emploi de *rompre des spectacles*.

Et pour *rompre le coup* que mon cœur n'ose attendre. (*Rodog.*, I, 2.)

« J'ai déjà remarqué, dit encore le commentateur, qu'on ne rompt point un coup; on le pare, on le détourne, on l'affaiblit, on le repousse; de plus, on prononce ces mots comme « rompre le cou; » il faut éviter cette équivoque. Si l'expression « rompre un coup » est prise des jeux, comme, par exemple, du jeu de dés, où l'on dit, « rompre le coup, quand on arrête les dés de son adversaire, cette figure alors est indigne du style noble. »

On est étonné que Voltaire soit en doute sur l'origine de l'expression *rompre un coup :* elle est prise du jeu de paume. Du reste, la manière dont Corneille la place la rend suffisamment noble. De même dans les vers suivants que le critique n'a pas relevés :

Rien ne *rompra le coup* à quoi je me résous :
Je me veux exempter de ce honteux commerce
Où la déloyauté si pleinement s'exerce. (*La Pl. Roy.*, v, 7.)

Cher époux, en mes bras on te l'a donc ravie (la vie),
Et de mon cœur jaloux les secrets mouvements
N'ont pu *rompre ce coup* par leurs pressentiments! (*L'Illus. com.*, v, 7.)

S'il faut ruser ici, j'en sais autant que vous,
Et vous serez bien fin si je ne *romps vos coups.* (*Suite du Ment.*, iv, 2.)

Rompez ses premiers *coups*, laissez pleurer Pauline. (*Pol.*, i, 1.)

Cet ami si fidèle
N'a pu *rompre le coup* qui t'immole à Marcelle! (*Théod.*, v, 9.)

Pour bien *rompre le coup* d'un malheur si pressant,
Peut-être que son art n'est pas assez puissant. (*La Tois. d'or*, v, 1.)

Nous en *romprons le coup* avant qu'elle grossisse (l'erreur). (*Sert.*, iv, 3.)

Mais je puis dire aussi que le rang que je tiens
M'a fait assez d'amis pour opposer aux siens,
Et que si dès l'abord ils ne les font pas taire,
Ils *rompront le grand coup* qui seul nous peut déplaire. (*Tite et Bér.*, iv, 2.)

Veut-on voir un emploi familier et comique de cette locution? Qu'on écoute La Fontaine :

J'étois en train de rire.
Foin de la messagère et de son compliment!
Un beau coup m'est rompu par elle assurément. (*L'Eunuque*, iv, 9.)

On a dit exactement comme Corneille, dans le style sérieux :

Mes ennemys, non contents et saoullés,
(Roy très chrestien, seul support des foullés,)
De m'avoir jà tourmenté quinze moys,
Se sont remys à leurs premiers abboys
Pour me remettre en ma peine première,
Si ta doulceur et bonté singulière
Ne *rompt le coup* de leur caulte entreprise,
Que je te veulx déclairer sans faintise,
Affin que juge en ma cause tu sois,
Et puisses veoir si en rien te deçois.
(E. Dolet, *Épistre à François Ier*, Second Enfer.)

Après cette prise de Saint-Jean il vouloit bien passer plus outre et suivre messieurs les princes et amiral jusques en Gascogne et Languedoc, mais la reyne *rompit ce coup*, et Monsieur. luy donnant à entendre que son armée n'en pouvoit plus et s'en alloit toute perdue si elle ne se reposoit... (Brant., *Les Grands Capit. franç.*, Charles IX.)— Le pape suscitoit sous main les Anglois, les Suisses et les Médicis pour *rompre ce coup.* (Mézer., *Abr. de l'Hist. de France*, 1516.) — Le cardinal de Tournon *rompit* habilement *un* si dangereux *coup.* (Id., *ibid.*, ann. 1534.)

— Je ne sçai même par qui il avoit découvert que le comte et moi nous nous étions promis de nous épouser; mais enfin, pour en *rompre le coup*, il ne le vit pas plûtost arrivé, qu'il mit en tête à madame sa mere de le marier avec une cousine qu'il avoit. (Mme DE VILLEDIEU, *Vie de H.-Sylvie de Mol.*, 3e p.)

— Corneille dit par extension, et dans le même sens d'empêcher d'avoir lieu, de prévenir :

Que le roi par son ordre eût livré ce grand homme,
S'il n'*eût* par le poison lui-même évité Rome,
Et *rompu* par sa mort *les spectacles pompeux*
Où l'effroi de son nom le destinoit chez eux. (*Nicom.*, I, 1.)

Voltaire, dans son *Commentaire*, observe que « *rompre des spectacles* » n'est pas français. Puis il ajoute :

« Par une singularité commune à toutes les langues, on interrompt des spectacles, quoiqu'on ne les rompe pas. On corrompt le goût, on ne le rompt pas. Souvent le composé est en usage quand le simple n'est pas admis. Il y en a mille exemples. »

Il y a ici inintelligence et confusion. *Rompre des spectacles* est employé dans la phrase de Corneille comme l'on dit *rompre un voyage*, *rompre un mariage*, pour signifier empêcher qu'un voyage, qu'un mariage n'ait lieu, ne pas donner suite au projet qui en était formé. Il paraît parfaitement dans l'analogie de dire, surtout en poésie, *rompre des spectacles;* on pourrait très-bien dire de même, ce nous semble, *rompre une fête*. En outre, le rapprochement que fait ici Voltaire entre le simple *rompre* et le composé *interrompre* est tout à fait hors de propos et ne conclut rien. *Rompre une chose,* comme l'emploie Corneille, et comme on l'emploie dans plusieurs locutions usuelles, c'est en empêcher l'exécution avant même qu'elle soit commencée; *l'interrompre*, c'est en arrêter, en suspendre la continuation.

— Corneille a dit encore, et a pu dire parfaitement :

Si vous m'aimez encor, vous saurez dès ce soir
Rompre les noirs effets d'un juste désespoir. (*La Pl. Roy.*, III, 6.)

NÉRINE. L'impétueuse ardeur d'un courage sensible
A vos ressentiments figure tout possible;
Mais il faut craindre un roi fort de tant de sujets.
MÉDÉE. Mon père, qui l'étoit, *rompit*-il mes projets? (*Méd.*, I, 5.)

Je ne voulus jamais lui donner d'espérance
Qu'il ne m'eût de mon père assuré la vengeance,
Je la lui fis jurer; il chercha des amis :
Le ciel *rompt* le succès que je m'étois promis. (*Cinna*, V, 2.)

Ainsi du genre humain l'ennemi vous abuse.
Ce qu'il ne peut de force, il l'entreprend de ruse.

Jaloux des bons desseins qu'il tâche d'ébranler,
Quand il ne les peut *rompre*, il pousse à reculer.
D'obstacle sur obstacle il va troubler le vôtre,
Aujourd'hui par des pleurs, chaque jour par quelqu'autre,
Et ce songe rempli de noires visions
N'est que le coup d'essai de ses illusions.
Il met tout en usage, et prière et menace,
Il attaque toujours, et jamais ne se lasse,
Il croit pouvoir enfin ce qu'encore il n'a pu,
Et que ce qu'on diffère *est* à demi *rompu*. (*Pol.*, I, 1.)

Tu me fais souvenir qu'elle a suivi ce traître,
Et que ce désespoir qu'elle fera paroître
De mes commandements pourra troubler l'effet :
Va donc, cours y mettre ordre et voir ce qu'elle fait ;
Romps ce que ses douleurs y donneroient d'obstacle. (*Ibid.*, V, 4.)

Je vais d'un juste juge adoucir la colère,
Rompre le triste effet d'un arrêt trop sévère. (*Théod.*, III, 5.)

Ce prompt retour me perd, et *rompt* votre entreprise. (*Nicom.*, I, 4.)

Mais un traître, pressé par d'autres intérêts,
A rompu tout l'effet de mes désirs secrets. (*Perth.*, V, 5.)

Le ciel en a donné des arrêts immuables ;
Rien n'en *rompra* l'effet, et Rome aura pour roi
Ce grand Théodoric qui doit sortir de moi. (*Att.*, V, 1.)

Un amant dédaigné souvent croit beaucoup faire
Quand il *rompt* le bonheur de ce qu'on lui préfère. (*Sur.*, II, 1.)

Le trop sévère et trop timide commentateur blâme encore les associations de mots, *rompre le succès*, *rompre des desseins* :

« On ne rompt point un succès, dit-il, encore moins un succès qu'on s'est promis : on rompt une union, on détruit des espérances, on fait avorter des desseins, on prévient des projets. Le ciel ne m'a pas accordé, m'ôte, me ravit le succès que je m'étais promis. » (*Rem. sur Cinn.*) — « *Les rompre*, *demi-rompu*, *rompez*. Ce mot *rompre*, si souvent répété, est d'autant plus vicieux, qu'on ne dit ni rompre un dessein, ni rompre un coup. » (*Rem. sur Pol.*)

Le sens d'*empêcher d'avoir lieu*, de *prévenir*, une fois admis pour le mot *rompre*, toute la critique de Voltaire tombe, et il faut déclarer excellents tous les emplois suivants, semblables ou analogues à ceux de Corneille :

Je suis retourné vers ceste dame, mais la mauvaise et envieuse fortune m'a *rompu* tous mes plaisirs, par ce que le mary est survenu et a gasté tout notre mistère. (LARIVEY, *Facét. nuicts de Straparole*, 4e nuit, fable IV.) — Aussy bien luy *rompit*-il tous ses desseings en cela. (BRANT., *Grands Capit. estrang.*, I, 1.) — Puis qu'il n'y a nul autre remede, patientez comme je fais, et peut-estre que le ciel fera reüssir toute chose plus à nostre contentement, qu'il ne nous est permis à cette heure de le desirer ; de mon costé je *rompray* le malheur tant qu'il me sera possible. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 10.) — Cette considération, ou, si vous voulez, un peu de jalousie, car je n'en étois pas exempte, me firent entreprendre de *rompre* cette partie. (Mme DE VILLEDIEU, *Vie de H.-Sylvie de Molière*, IV.) — Bien que le comte fît des efforts inconcevables pour se contraindre, et qu'il répondît au roi comme s'il n'avoit eu aucune émotion : Que sa femme seroit fort honorée de sa

visite; il est certain toutefois qu'il mit tout en usage pour *rompre* cette partie. (Id., *Ann. gal.*, I.) — Ce dessein ne put être si caché que Thélémis n'en eût connoissance; il le *rompit*, en lui représentant le péril où il s'exposoit. (Id., *Amours des grands hommes*, Alcib.) — Quand Assuérus, surpris par les artifices d'Aman, voulut exterminer tout le peuple juif, Dieu *rompit* ce dessein impie. (Boss., *Polit.*, VI, 3.)

Rompre les desseins de quelqu'un est encore d'un usage habituel, comme *rompre les mesures*.

Pour *rompre* les malheurs dont le péril vous presse
Il est beau que Persée épouse la princesse,
L'État à cet hymen se doit intéresser. (Th. Corn., *Pers. et Démétr.*, III, 3.)

Mais, comme je vois trop que rien n'est plus capable
D'arracher l'innocent aux fureurs du coupable,
Il faut *rompre* un péril qui, jusqu'ici douteux,
Pourroit se rendre, enfin, funeste à tous les deux. (Id., *ibid.*, V, 4.)

Mais pour leur sûreté je ne saurois moins faire
Que garder un pouvoir qui *rompe* sa colère. (*Théod.*, IV, 8.)

Si pour vous en secret mon cœur toujours propice
Suffit de leur courroux à *rompre* l'injustice,
Quelques maux qui sur vous semblent près d'éclater,
Vous me connoissez trop pour en rien redouter. (Id., *Maxim.*, II, 4.)

J'ai vu l'impératrice, et cru que ses avis
Pour *rompre* l'attentat devoient être suivis. (Id., *ibid.*, IV, 4.)

Dans la pensée que le marquis n'aura aucune répugnance à m'épouser, je ne puis souffrir qu'il pense à une autre. *Rompez* ce malheur, je vous en prie. Il y va de ce que je puis avoir de plus cher, puisqu'il y va de tout mon repos. (Visé et Th. Corn., *La Devineresse*, II, 1.)

Dans tous ces exemples, c'est toujours le même sens d'empêcher, de prévenir.

Signalons encore la phrase suivante comme analogue, quoique plus particulière :

Tout ce qu'il put mettre en œuvre n'alla pourtant qu'à *rompre un refus*. (Saint-Simon, *Mém.*, t. I, c. 3.)

On a dit aussi *rompre que*, pour signifier empêcher que :

Rompit ses hommes, *que* ilz ne occissent Saul.
(*Hist. de David*, Tresor des neuf preux, p. 36, col. 2.)

Les gardes se mirent entre deux pour *rompre que* nulle poursuitte ne se fist. (Oliv. de La Marche, *Mém.*, I, 14.)

— ROMPRE se trouve également chez Corneille dans l'acception de faire cesser, mettre fin à :

Je t'ai voulu sur l'heure apprendre cet amour,
Pour te tirer de peine, et *rompre* ta colère. (*La Pl. Roy.*, V, 6.)

Devant ce que je dois au secours de ses armes,
Rompre son mauvais sort, c'est épargner nos larmes. (*La Tois. d'or*, III, 3.)

Et les races futures
Comptant notre hyménée entre vos aventures,
Vanteront à jamais mon amour généreux
Qui d'un si grand héros *rompt* le sort malheureux. (*Méd.*, II, 5.)

Ces emplois sont très-poétiques, comme celui-ci de Racine :

O Christ, ô soleil de justice,
De nos cœurs endurcis *romps* l'assoupissement. (*Hymne.*)

— ROMPRE (SE), fig. UN ORDRE QUI JAMAIS NE SE ROMPT, un ordre invariable :

C'est *un ordre* des dieux, *qui jamais ne se rompt*,
De nous vendre bien cher les grands biens qu'ils nous font. (*Cin.*, II, 1.)

ROUGEUR, fig., avec un régime :

Je l'aime, et lui dois trop, pour jeter sur son front
L'éternelle *rougeur d'*un si mortel affront. (*Tite et Bér.*, II, 2.)

ROUGIR, act., faire rougir. ME ROUGIT DE COLÈRE, me fait rougir de colère :

Mais votre aspect m'emporte à d'autres sentiments,
Dont je ne puis cacher les justes mouvements;
Ce teint pâle à tous deux *me rougit de colère*,
Et vouloir m'adoucir, c'est vouloir me déplaire. (*Clit.*, III, 1.)

D'autres éditions portent *m'enflamme* au lieu de *me rougit*.

— ROUGIR, neutr., au sens propre :

Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
De combien *ont rougi* les champs de Macédoine,
Combien en a versé la défaite d'Antoine. (*Cin.*, IV, 3.)

On a dit de même avant Corneille :

Et ce pendant, ton œil affamé se paissoit
De voir obstinément le lieu qui *rougissoit*
Tout à l'entour, de ceux desquels ta main meurdriere
Avoit tiré du sang une large riviere. (TAHUREAU, *Poés.*, à P. de Pascal.)

L'air *rougit* d'éclairs ardens, la raieur au ciel s'en allume. (J. DE BAÏF, *Poem.*, l. II, L'Hippocrene, *Œuv.*, t. I, p. 39, r°.)

ROULER, fig., entraîner :

N'examinons donc plus la justice des causes,
Et cédons au *torrent qui roule toutes choses*. (*Pomp.*, I, 1.)

— Fig., ROULER DES PROJETS :

Des rivaux de Léon il est le plus jaloux,
Et *roule des projets* qu'il ne dit pas à tous. (*Pulch.*, II, 3.)

Le latin employait de même *volvere* pour dire, rouler dans son esprit : *Volvere multa secum*. (SALL., *Jug.*)

ROYAUME. LE ROYAUME DU CODE, pour dire les écoles de droit :

> Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier?
> Comme il est malaisé qu'au *royaume du code*
> On apprenne à se faire un visage à la mode,
> J'ai lieu d'appréhender... (*Le Ment.*, I, 1.)

RUDESSE. VOIR QUELQU'UN D'UN ŒIL DE RUDESSE, à peu près comme on dit *voir d'un mauvais œil :*

> Quel plaisir aura-t-il auprès de sa maîtresse,
> Si mon fils ne l'y *voit* que *d'un œil de rudesse*,
> Si sa mauvaise humeur ne daigne lui parler,
> Ou ne lui parle enfin que pour le quereller? (*La Veuve*, III, 5.)

Cette locution paraît singulière, et nous n'en avons pas trouvé d'exemple.

— RUDESSE, employé avec le pluriel dans le style noble :

> [illegible], reprends, Jason, tes premières *rudesses*,
> Leur coup m'est bien plus doux que tes fausses tendresses.
> (*La Tois. d'or*, III, 3.)

RUINE. PRENDRE UN CHEMIN POUR SA RUINE, pour se perdre, pour sa perte :

> Quel *chemin* Exupère *a pris pour sa ruine !* (*Héracl.*, V, 7.)

Expression qui ne nous paraît pas barbare, comme l'a jugée Voltaire.

RUISSEAU. Bel emploi au figuré :

> Et *combien de ruisseaux coulèrent de mes yeux!* (*Hor.*, I, 1.)
> *Sa vie à longs ruisseaux se répand sur le sable.*
> Chaque instant l'affoiblit, et chaque effort l'accable. (*Att.*, V, 6.)

S

SACRIFICE. FAIRE SACRIFICE, comme *sacrifier :*

> Et je n'ai pas moins qu'elle à rougir d'un supplice
> Qui profane l'autel où j'*ai fait sacrifice.* (*Théod.*, III, 5.)

SAIGNANT, comme *sanglant :*

> Ma main, *saignante* encor du meurtre de Pélie,
> Soulevoit contre moi toute la Thessalie. (*Méd.*, II, 2.)

SAIN, raisonnable, en parlant d'un mouvement de l'âme, d'un sentiment :

Un cloître désormais bornera mes desseins :
C'est là que je prendrai *des mouvements plus sains.* (*La Pl. Roy.*, v, 7.)

— SAIN, sensé, en parlant de raison :

Suis, suis dorénavant *de plus saines raisons.* (*La Pl. Roy.*, iv, 8.)

SAINEMENT, justement, selon la raison :

Parlez plus *sainement* de vos maux et des miens. (*Hor.*, iii, 4.)

SAISIR, comme *se saisir*, s'emparer de, occuper :

Envoyez des soldats à chaque coin des rues;
Saisissez l'Hippodrome avec ses avenues. (*Héracl.*, iii, 4.)
Nous *saisissons* la porte, et les gardes se rendent. (*Ibid.*, v, 7.)

Encores falut-il de ce petit nombre *saisir* la ville, dans laquelle il y avoit un assez grand peuple. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, l. iv, c. vi, 1re éd.) — Il avoit fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible, dont les alliés *avoient saisi* presque tous les passages. (FÉNELON, [illegible]., l. xvi.)

— SAISIR QUELQU'UN DE QUELQUE CHOSE, le mettre en possession, lui procurer la possession de quelque chose. Corneille aimait cet emploi :

Officieux ami d'un amant déplorable,
Que tu m'offres en vain cet objet adorable !
Qu'en vain de *m'en saisir* ton adresse entreprend !
Ce que tu m'as donné, Doraste le surprend. (*La Pl. Roy.*, iii, 4.)

Mes exemples un jour ayant fait place aux vôtres,
Ce que je vous apprends, vous l'apprendrez à d'autres ;
Et ceux qu'*aura* ma mort *saisis de* mon emploi
S'instruiront contre vous, comme vous contre moi. (*Sert.*, iii, 2.)

Vous régnez en ma place, et les dieux l'ont souffert ;
Je dis plus, ils *vous ont saisi de* ma couronne :
Je n'en murmure point, comme eux je vous la donne. (*Œd.*, ii, 1.)

Cette signification est propre au langage de la jurisprudence. Voltaire en a fait la juste remarque à propos d'un autre passage :

Sans doute il jugeroit de la sœur et du frère,
Suivant le testament du feu roi votre père,
Son hôte et son ami, qui *l'en* voulut *saisir.* (*Pomp.* i, 2.)

« Qui l'en voulut saisir, » dit le commentateur, est un terme de chicane. Ma partie est saisie de ce testament. On a saisi ma partie de ces pièces. »

— SE SAISIR DE..., se mettre soi-même en possession de :

Elle ne s'y fait pas, madame, un grand effort,
Et feroit grâce entière à mon peu de mérite,

Si votre âme avec elle étoit assez d'accord
Pour *se* vouloir *saisir de* ce qu'elle vous quitte. (*Agés.*, I, 3.)

Vous *vous saisissez* par vos mains
De plus que votre récompense. (*Ibid.*, III, 1.)

— SE SAISIR, pour *être saisi :*

Ne t'étonne donc point de cette jalousie,
Dont à ce froid abord mon âme *s'est saisie.* (*Soph.*, II, 2.)

On a dit d'une manière analogue :

Mon âme à ce rapport de douleur *s'est saisie.*
(TH. CORN., *Les Engagements du hasard*, V, 2.)

Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
A *vous saisir* pour une baliverne.
(RACINE, *Épigr.*, sur la Judith de Boyer.)

La dernière édition de l'*Académie* dit que *se saisir* s'emploie dans le sens d'être frappé subitement, d'être touché de plaisir, pénétré de douleur, mais qu'il vieillit.

SAISON. IL N'EST SAISON QUE DE, suivi d'un infinitif, la circonstance ne permet que de :

Seigneur, *il n'est saison que de* verser des larmes. (*Œd.*, III, 9.)

— Corneille dit aussi, IL EST SAISON DE, pour *il est temps de :*

Adieu, je prendrai soin demain de votre affaire,
Il est saison pour vous *de* voir votre lingère. (*Suite du Ment.*, IV, 7.)

Cette locution est moins particulière que la précédente.

— IL N'EST PAS SAISON DE, il n'est pas temps de :

Quittez ces contre-temps de froide raillerie.
D. MANR. *Il n'en est pas saison* quand il faut qu'on vous prie. (*D. Sanche*, I, 4.)

— EN EST-IL SAISON? en est-il temps?

Si vous m'aviez parlé comme vous me parlez,
Vous auriez obtenu le bien que vous voulez.
Mais *en est-il saison* au jour d'une conquête
Qui doit faire tomber mon trône, ou votre tête? (*La Tois. d'or*, III, 1.)

— SAISON, avec le pluriel, pour *circonstances :*

Et qui veut être juste en de telles *saisons*
Balance le pouvoir et non pas les raisons. (*Pomp.*, I, 1.)

En de telles saisons a été critiqué comme une expression lâche et vicieuse.

Corneille a dit encore dans un sens analogue, avec le singulier :

Vous n'y pouviez venir *en meilleure saison.* (*Méd.*, I, 1.)

Saison, pour *occasion*, *circonstance*, *temps*, s'est dit avant Corneille, et se rencontre assez fréquemment dans ses contemporains :

Monsieur du Plessis, j'estime qu'en nulle autre *saison* ny en meilleure occasion, vous ne me sçauriés faire paroistre ce que je me suis tousjours promis de vous, qu'en celle qui se presente maintenant en l'assemblée de ceulx de la Religion. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 780, 23 juin 1597.) — Nous continuerons tousjours en la mesme affection et bienveillance en vostre endroict que vous avés esprouvée et recogneue en nous en tant de diverses et perilleuses *saisons*. (*Ibid.*, t. III, p. 780, à Mrs des églises réformées, 25 mai 1593.) — Comme tout n'est icy bas qu'une vicissitude perpétuelle, et qu'en un moment toutes les affaires peuvent avoir changé de face, il arrive que ce qui estoit bon à dire en une *saison* ne l'estant plus en une autre, l'esprit se trouve d'abord embarrassé à le comprendre. (St-Amant, *La Génér.*, au lect.) — Ajoutez à vostre louange que vostre ame n'a jamais pu estre vaincue par les presens, et que dans une *saison* où l'avarice regne si souverainement, vous n'avez jamais porté la main sur le gain et sur le profit. (Du Ryer, *Trad. des Quest. nat. de Sénèque*, l. IV, préf.)

SALAIRE, au pluriel, dans le sens du singulier :

Tôt où tard le mérite a ses justes *salaires*,
Et son prix croît souvent plus il est attendu. (*Agés.*, III, 1.)

SALUTAIRE, subst., en langage de l'Écriture sainte, le Sauveur, *Salutare :*

Élevons avec joie et nos cœurs et nos voix
Au vrai Dieu, notre *Salutaire*. (*Trad. du Ps.* XXIV.)

Rendez-moi ce divin transport
Où s'élevoit ma joie en votre *Salutaire*. (*Trad. du Ps.* L.)

Afin que nous puissions connoître ici ta voie,
Qu'elle y puisse régler nos pas, nos actions ;
Et que ton *Salutaire* y répande la joie
En toutes les nations. (*Trad. du Ps.* LXVI.)

Ce divin *Salutaire* est bien près de paroître. (*Trad. du Ps.* LXXVI.)

Faites-nous le grand don de votre *Salutaire*. (*Trad. du Ps.* LXXXIV.)

Son divin *Salutaire* a paru dans le monde. (*Trad. du Ps.* XCVII.)

SANG. Être le sang de quelqu'un, être de son sang, de sa race, de sa famille :

En deviendroient jaloux, s'il n'*étoit* pas *leur sang*. (*Androm.*, p[illegible]ol.)
Ne me dis point qu'elle *est*, et *mon sang*, et ma sœur. (*Hor.*, IV [illegible] 6.)

— se faire le sang de quelqu'un, se lier de la plus étroite parenté à quelqu'un :

N'écoutez point pour lui ces maximes cruelles.
En épousant Pauline il *s'est fait votre sang*. (*Pol.*, III,

La Harpe souligne l'expression comme singulière.

— son sang, en parlant d'un frère :

Et qu'à nos yeux Camille agit bien autrement !
Son frère est votre époux, le vôtre est son amant ;

Mais elle voit d'un œil bien différent du vôtre
Son sang dans une armée, et son amour dans l'autre. (*Hor.*, I, 1.)

SANGLANT, fig. SANGLANT DÉSESPOIR :

Qu'avec des mots si doux vous m'êtes inhumaine !
Vous me comblez de joie, et redoublez ma peine,
L'effet d'un tel amour, hors de votre pouvoir,
Irrite d'autant plus mon *sanglant désespoir*. (*La Suiv.*, IV, 9.)

La métaphore est trop violente, surtout pour une comédie.

SANS. JE LE SAIS BIEN SANS VOUS, sans qu'il soit besoin que vous me le disiez :

Ne me contez point tant que mon visage est beau,
Ces discours n'ont pour moi rien du tout de nouveau,
Je le sais bien sans vous. (*La Gal. du Pal.*, II, 1.)

SATISFAIRE, absol., obéir :

Commandez que son bras, nourri dans les alarmes,
Répare cette injure à la pointe des armes;
Il *satisfera*, sire ; et vienne qui voudra,
Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra. (*Le Cid*, II, 7.)

— SATISFAIRE (SE) DE, être satisfait de :

Les causes, comme à vous, m'en semblent fort obscures;
Je ne *me satisfais d'*aucunes conjectures. (*Hor.*, I, 1.)

SAUVER SES REGARDS DE..., les détourner de..., pour les préserver :

Il s'écrie aussitôt : Amis, fermez les yeux,
Et *sauvez vos regards de* ce présent des cieux. (*Androm.*, V, 5.)

SAVANT, adj. SAVANT DE, qui sait, qui connaît telle chose :

Rome l'eût laissé vivre, et sa légalité
N'eût point forcé les lois de l'hospitalité.
Savante à ses dépens *de* ce qu'il savoit faire,
Elle le souffroit mal auprès d'un adversaire. (*Nicom.*, I, 5.)

Voltaire relève la répétition *savante*, *savoit*, et taxe de barbarisme la locution *savante de*.

La répétition est réellement fautive. Mais *savant de* était très-français. Corneille a pu se servir de cette locution dans la tragédie de *Nicomède*, comme il l'avait déjà employée dans la comédie de *Mélite :*

Tes protestations ne font que m'offenser;
Savante à mes dépens *de* leur peu de durée,
Je ne veux point en gage une foi parjurée. (Acte V, sc. 3.)

On en trouve de fréquents exemples dans les meilleurs écri-

vains en prose et en vers du seizième et du dix-septième siècle :

Je me suis fait *sçavant de* tout ce beau mystère.
(J. DE SCHELANDRE, *Tyr et Sid.*, 1re journ., v, 1.)

Vous estes desormais *sçavant de* ma demande,
Sans que par long discours plus claire je la rende.
(Id., *ibid.*, 2e journ., v, 5.)

Quelle voix favorable offre à m'oster de peine
Et me rendre *sçavant de* cela que je veux? (*L'Archi-Sot, Écho sat.*, 1605.)

Quoiqu'il fust très-*sçavant de* son humeur et de ses tromperies, si ne se peust-il empescher de se plaire à ses flatteries. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 5.) — Sans le péché du premier homme, nous naissions tous *sçavans des* arts et *des* sciences nécessaires pour nostre conservation. (RACAN, *Harangue à l'Académie.*) — Je mandai à madame de Brienne que l'on estoit bien plus *sçavant* à Paris *de* ce qui se passoit à Saint-Fargeau que ceux qui y estoient. (Mlle DE MONTPENS., *Mém.*, 1656.) — Je demanderois volontiers à ces gens-là... qui leur a dit que l'âme se va divertir ainsi, et d'où ils sçavent qu'elle se détache ainsi du corps, pour aller pénétrer dans les choses futures, et se faire soy-mesme *sçavante de* l'avenir. (DASSOUCY, *Pensées dans le saint office de Rome.*) — Cependant par je ne sçai quelles raisons d'État *dont* je ne suis pas plus *sçavante* que *des* autres, on fit peu de tems après arrêter Megabise. (Mme DE VILLED., *Annales galantes de Grèce*, VII.)

On disait de même en latin *sciens alicujus rei*.

— SAVANTE EN POISON, habile à en composer :

Accoutumée au meurtre, et *savante en poison*,
Voyez ce qu'elle a fait pour acquérir Jason. (*Méd.*, IV, 2.)

— SAVANT A (un subst.), qui se connaît à :

Pour peu *savant* qu'on soit *aux* mouvements de l'âme,
On devine aisément qu'elle en veut à Florame. (*La Suiv.*, I, 9.)

Un homme si *savant au* langage des yeux
Ne doit pas demander que je m'explique mieux. (*Ibid.*, III, 9.)

— SAVANT A (un infin.), qui sait très-bien :

Eduige *à* fourber n'est pas assez *savante*. (*Perth.*, III, 4.)

Nul plus que toy sera *sçavant*
A tourner les bandes en fuite. (RONS., *Odes*, III, 5.)

SAVOIR, V. EN SAVOIR BEAUCOUP, comme *en savoir long* :

A vous dire le vrai, *vous en savez beaucoup*. (*Suite du Ment.*, II, 3.)

SAVON, pour *savonnage*. Parlant de collets :

Ceux-là sont assez beaux, mais de mauvais service,
En moins de trois *savons* on ne les connoît plus. (*La Gal. du Pal.*, I,

SCRUPULE. NE POINT FAIRE DE SCRUPULE DE, ne point fai[illegible] scrupule de :

J'ai suivi la peinture que fait Quintilien d'un vieux mari qui a épousé un[illegible] jeune femme, et *n'ai point fait de scrupule de* l'appliquer à un vieillard qui se veut marier. (*Exam. de la Suiv.*)

SEC. PRONONCIATION SÈCHE, par opposition à *prononciation mouillée :*

La double *ll*, dont je viens de parler à l'occasion de l'*e*, a aussi deux prononciations en notre langue : l'une, *sèche* et simple, qui fait l'orthographe ; l'autre, molle, qui semble y joindre un *h*. (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, éd. de 1682.)

SECOND, s., celui qui soutient un autre dans un combat, employé avec le plur., au figuré comme au propre :

Vous vous défaites bien de quelques droits d'aînesse,
Mais vous défaites-vous du cœur de la princesse,
De toutes les vertus qui vous en font aimer,
Des hautes qualités qui savent tout charmer,
De trois sceptres conquis, du gain de six batailles,
Des glorieux assauts de plus de cent murailles?
Avec de tels *seconds* rien n'est pour vous douteux. (*Nicom.*, III, 6.)

Du moins puis-je assurer que dans tous mes combats
Je n'ai jamais souffert de *seconds* que mon bras. (*Œd.*, IV, 5.)

Fort de tant de *seconds*, ose, et sers mon courroux,
Contre l'indigne sang de mon perfide époux. (*Androm.*, IV, 5.)

SECONDER, suivre :

Je ne vanterai point les exploits de mon bras ;
Votre Majesté, sire, a vu mes trois combats :
Il est bien malaisé qu'un pareil les *seconde*,
Qu'une autre occasion à celle-ci réponde. (*Hor.*, V, 2.)

Le sens de suivre, accompagner, venir après, plus voisin de l'étymologie que l'acception usuelle, se trouve assez souvent, avec diverses nuances, après comme avant Corneille :

Vous pouvez juger par ce riche eschantillon quel estoit le demeurant de la piece. Bien vous dirai-je qu'il m'en recita par cœur une vingtaine d'autres, qui *secondaient* cestuy de bien près. (PASQ., *Rech.*, VII, 6.) — La plus belle de toutes estoit criee la premiere, et elle ayant esté achetee à bien haut pris, on crioit celle qui la *secondoit* en beauté, et puis ainsi les autres consecutivement. (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, Disc. prél.) — La corruption estoit desjà si grande qu'il (Ovide) pense qu'il fust eschappé à meilleur marché s'il eust esté né ou devant ou apres le cinquieme siecle : comme jugeant que tant s'en falloit qu'il en peust venir un pire, que mesme il n'estoit possible qu'il en veint un autre qui le *secondast* en meschanceté. (Id., *ibid.*, c. IV.)

Je te prie, comment se porte
Ma Madelon ?
MARION. Le mieux du monde.
JOSSE. Je l'aime tant !
MARION. Ell' vous *seconde*. (GREVIN, *Les Esbahis*, I, 2.)

Fille n'est en ce monde
Qui en honneur la passe ou la *seconde*. (PASSERAT, *Hymne de la nuit.*)

Cent discours obligeants *secondent* cet hommage.
Que d'esprit ! on ne peut en montrer davantage.
(T. CORN., *César d'Avalos*, I, 1.)

— SECONDER, absolument, répliquer sur le même ton :

Il m'aborde en tremblant avec ce compliment :
— Vous m'attirez à vous ainsi que fait l'aimant.
(Il pensoit m'avoir dit le meilleur mot du monde.)
Entendant ce haut style, aussitôt je *seconde*
Et réponds brusquement sans beaucoup m'émouvoir :
— Vous êtes donc de fer, à ce que je puis voir. (*La Veuve*, I, 4.)

SECOURS. APPELER QUELQUE CHOSE AU SECOURS, l'appeler à son secours :

Appelez la mémoire, ou l'esprit *au secours*. (*Le Ment.*, V, 3.)

SECRET, ressort, employé fig. pour signifier expédient, moyen:

Le *secret* a joué. (*Le Ment.*, IV, 6.)

C'est-à-dire le moyen a réussi.

SECRÉTAIRE, celui à qui l'on confie ses secrets, confident, comme l'italien *secretario :*

Tu seras de mon cœur l'unique *secrétaire*,
Et de tous mes secrets le grand dépositaire. (*Le Ment.*, II, 6.)

Ce sens si naturel se rencontre très-fréquemment à partir du quatorzième siècle jusqu'à la seconde moitié du dix-septième :

En telle maniere que vous dictes que je suis vostre *secretaire*, dis-je que vous estes la mienne dessus toutes autres. Et pour ce vous diray-je comment il m'en est. (*Rom. de Perceforest*, vol. VI, f° 85, r°, col. 1.) — Racomptez tout ce que advenu vous est, depuis que partistes de nous jusques à maintenant, par devant la reyne, qui cy est; car c'est nostre *secretaire*. (*Ibid.*, vol. VI, f° 92, r°, col. 2.) — Son chapelain (du comte de Foix) qui luy estoit moult *secretaire*. (FROISSART, *Cron.*, liv. IV.) — ....Avoit ceste damoiselle une chamberiere qui estoit *secretaire* de leur fait. (*Les Cent Nouv. du roy Louis XI*, 56e Nouv.)

Sainte Gastine, ô douce *secretaire*
De mes ennuis! (RONSARD, *Amours*, I, 161.)

Vous ruisseaux, vous rochers, vous antres solitaires,
Soyez de mon malheur fidelles *secretaires*. (Id., *Sonn.*, LXXVI.)

Complices de ma servitude,
Pensers, où mon inquiétude
Trouve son repos désiré,
Mes fidèles amis, et mes vrais *ségretaires*,
Ne m'abandonnez point en ces lieux solitaires;
C'est pour l'amour de vous que j'y suis retiré.
(MALH., *Stanc.*, Plainte sur une absence, *Poés.*, L. V.)

Parlant des devins :

Vous, qui des puissans Dieux êtes les *secretaires*,
Si jamais vos conseils me furent salutaires,
Ouvrez-moi votre cœur en cette extrémité. (GOMBAULD, *Les Danaïdes*, I, 2.)

Voir encore DU BELLAY, *Regrets*, sonnet I; PASSERAT, *Jardin d'amour*; GOMBAULD, *Amarante*, V, 1; MÉNAGE, *Idylle du Jardinier*.

La locution *secrétaire de mes pensées*, pour *confident de mes pensées*, est celle qu'on rencontre le plus souvent.

— SECRÉTAIRE, écrivain public :

Proche saint Innocent il se fit *secrétaire*,
Après, montant d'état, il fut clerc d'un notaire. (*L'Illus. com.*, I, 3.)

SÉDUIT DE, trompé par :

En ce déguisement on ne peut nous connoître,
Et sans doute bientôt le jour qui vient de naître
Conduira Rosidor, *séduit d'*un faux cartel,
Aux lieux où cette main lui garde un coup mortel. (*Clit.*, I, 5.)

SÉJOUR, retard, délai :

C'est comme doit agir un véritable amour;
Un feu moindre eût souffert quelque plus long *séjour*,
Et nous voyons assez par cette expérience
Que le sien est égal à son impatience. (*La Veuve*, V, 6.)

N'y perdons point de temps, et sans plus de *séjour*,
Allons sacrifier au tout-puissant amour. (*La Tois. d'or*, I, 6.)

Sans discourir faites ce qu'il faut faire;
Un moment de *séjour* peut tout déconcerter. (*Oth.*, IV, 2.)

Séjour était très-usité autrefois dans le sens de retard ou de repos, ce qui au fond revient au même :

Voyez comme un peu de *séjour* quelquefois porte dommage. (MONTLUC, *Commentaires*, I.)—Je n'ai jamais été en *séjour*, ains toujours prêt au premier son du tambourin. (Id., *ibid.*)

Qui a veu le passereau
Dessus le printemps nouveau,
Pipier, battre de l'esle,
Quand d'un infini retour
Il mignarde sans *séjour*
Sa lassive passerelle. (J. TAHUREAU, *Poés.*, Les Baisers.)

De même avec un régime indirect :

Je suis fort de cet advis, qu'il est bien plus aisé et plus plaisant de suivre que de guider, et que c'est un grand *sejour d'esprit*, de n'avoir à tenir qu'une voye tracée et à respondre que de soy. (MONTAIGNE, *Ess.*, I, 42.)

Il s'employait aussi pour *loisir*, ce qui est toujours le même sens :

Ce ne sera chose inutile, ni oisive, vu que nous sommes de *séjour*, vous ramentevoir la première source et origine dont nous est né le bon Pantagruel. (RABELAIS, II, 1.)

SEMER, v. a., fig. SEMER QUELQU'UN PAR MORCEAUX, en disperser les membres :

Pour jeter un obstacle à l'ardente poursuite
Dont mon père en fureur touchoit déjà ta fuite,
Semai-je avec regret mon frère *par morceaux?* (*Méd.*, III, 3.)

En parlant de la renommée :

> Là nous n'avons rien su que de la *renommée*,
> Qui par un bruit confus diversement *semée*,
> N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements
> Que sous l'obscurité de cent déguisements. (*Rodog.*, I, 1.)

Cette image ne plaisait pas à Voltaire qui la critique ainsi :

« Il ne faudrait pas imiter cette phrase, quoique l'idée soit intelligible. On ne dit pas, *semer la renommée*, comme on dit, dans le discours familier, *semer un bruit*. *La renommée diversement semée par un bruit;* cela n'est pas français. La raison en est qu'un bruit ne sème pas, et que toute métaphore doit être d'une extrême justesse. »

Palissot lui répond justement :

« *Semer* se dit très-bien et très-poétiquement pour *répandre;* or la renommée se répand comme le bruit. Racine ne balance pas à dire dans *Phèdre :*

> Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux *est semée !*

ce qui est beaucoup plus hardi. Mais pourquoi ne pourrait-on pas semer la gloire, si l'on peut en faire des moissons? Boileau n'a-t-il pas dit :

> « Que de moissons de gloire en courant amassées ! »

Un poëte très-distingué, quoique peu connu aujourd'hui, du commencement du dix-septième siècle, avait dit avant Corneille :

> Mon âme s'en alloit tristement abattue
> Sous le pesant fardeau de cent soucis divers,
> Et la nécessité, qui la ronge et la tue,
> L'éloignoit pour jamais de la source des vers :
> Mais le bruit glorieux que fait ta *renommée*,
> De climat en climat superbement *semée*,
> M'empêcha d'écouter ces lâches passions.
> (ADAM BILLAUT, *Ode à Monseigneur le cardinal de Richelieu*.)

L'adjectif *publique*, accompagné de l'adverbe *partout*, rend l'expression redondante et vicieuse.

— SEMER LA HAINE, pour signifier faire naître la haine dans tous les cœurs :

> J'ai ma part comme un autre à *la haine* publique
> *Qu'aime à semer* partout son orgueil tyrannique. (*Att.*, II, [illegible])

— NE SEMER QU'ÉPOUVANTE ET QU'HORREUR :

> Et comme il *n'a semé qu'épouvante et qu'horreur*,
> Il n'en recueille enfin que trouble et que terreur. (*Héracl.*, I, 1

— Corneille emploie encore *semer* au figuré pour signifier répandre à profusion :

Qu'elle a fait un beau choix ! jamais éclat pareil
Ne *sema* dans la nuit *les clartés* du soleil. (*Méd.*, II, 4.)

SENSÉ, qui a du sens, précédé de l'adverbe *bien :*

Apprends que les discours des filles *bien sensées*
Découvrent rarement le fond de leurs pensées. (*Mél.*, III, 4.)

Sensé, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, se trouve souvent ainsi employé avec *bien*, ou *mieux, le mieux :*

Sa réputation étoit plutôt l'effet d'une ferveur et d'une inclination indiscrète de jeunes gens que d'un consentement de personnes savantes et *bien sensées*. (MALEBRANCHE, *Rech. de la vérité*, III.) — Cette importante difficulté de la justification, de laquelle leurs premiers auteurs ont fait leur fort, n'est plus à présent considérée comme capitale par les personnes *les mieux sensées* qu'ils aient entre eux. (Boss., *Expos. de la Doctr. de l'Église*, VII.)

SENTIMENT. PARLER DE SON SENTIMENT, parler d'après, suivant son sentiment :

Vous me connoissez mal pour m'aimer de la sorte,
Et vous en *parlez* moins *de votre sentiment*,
Qu'à dessein de railler par divertissement. (*L'Illus. com.*, III, 7.

SENTIR, entendre :

C'étoit fait de ma vie, ils me traînoient à l'eau,
Mais *sentant* du secours ils ont craint pour leur peau,
Et jouant des talons tous deux en gens habiles,
Ils m'ont fait trébucher sur un monceau de tuiles. (*Suite du Ment.*, IV, 7.)

On retrouve très-loin dans l'ancienne langue *sentir*, employé comme l'italien *sentire*, dans le sens d'entendre, de connaître, et même de voir :

Sentant la rumeur que l'en faisoit pour la fuite de son père, dont elle estoit fort dolente, et doubtant la fureur du peuple, se vint getter aux piez de Hetor. (*Le Roman de Trollus.*) — Et se pourpensa en son cueur, avecques divers argumens, essaier s'il en porroit *sentir* quelque chose quant temps et lieu seroit. (*Ibid.*) — Et eux, *sentans* que le roy et son ost approchoient d'eux, ils leverent leur siege assez hastivement. (JUV. DES URS., *Hist. de Charles VI*, 1383.) — Ainsi donc qu'elle le *sentit* monter les degrez, elle pria le premier de se cacher en la ruelle du lict, jusques à ce que ce second s'en fust allé. (H. ESTIENNE, *Traité préparatoire à l'Apologie pour Hérodote*, c. XV.)

Mais ayant beu vingt fois d'autant
Nul de vous n'est jamais content,
Sentant vuider son gobelet. (Id., *ibid.*, c. XX.)

Quand Pompeius *sentit* Cæsar approcher, il n'oza demeurer en la ville. (AMYOT, *Vies*, Cicero.) — Et luy-mesme y passa aussi, puis apres, quand il *sentit* que Cæsar estoit arrivé. (Id., *ibid.*, J. Cæsar.) — Il y avoit deux chiens qui ne ces-

soient de crier et glappir au moindre bruit qu'ils *sentoient*. (Du Villars, *Mém.*, III, 1552.) — Comme ils nous *sentirent* approcher, les conseils se saisirent de quatre ou cinq des principaux séditieux. (Montluc, *Comment.*, V.)

Cette signification se rencontre plusieurs fois chez Montaigne.

Aussytost que le duc de Mayenne et le comte Charles m'*ont senty* approcher d'eulx, ils se sont retirés devers Ham. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 748.)

Entrons, je *sens* l'huys entr'ouvert,
J'apperçoy la chandelle. (St-Amant, *La Nuict.*)

Plus anciennement, on a de même dit *ressentir* pour *entendre*. On trouve aussi *se sentir* pour *se voir*, toujours par le même italianisme :

La seconde joie, si est quant la dame *se sent* richement abillée, comme dit est, et sçait bien que elle est belle (et si elle ne l'est, si le pense-elle, et le croit ainsi), et va à plusieurs festes, assemblées et pelerinages. (*Les quinze Joyes de mariage*, La seconde Joye.)

SENTIR, avec un nom de chose pour sujet, indiquer, trahir, respirer :

Que ces prétentions *sentent* les âmes basses ! (*Tite et Bér.*, IV, 3.)

Cependant je dirai que cette retenue
Sent une âme de trouble et d'ennuis prévenue. (*Sur.*, III, 1.)

Elle (cette prière) n'a pas l'élévation d'un docteur de l'Église, mais elle a la simplicité d'un saint, et *sent* assez le zèle de son siècle où, dans les hymnes, proses et autres compositions pieuses que l'on faisoit en latin, on recherchoit davantage les heureuses cadences de la rime. (*Louanges de la Vierge.*)

Quelque revers d'amour vous conduit en ces lieux,
N'est-il pas vrai, monsieur ? et même cette aiguille
Sent assez les faveurs de quelque belle fille. (*Clit.*, III, 5.)

Nous citons ces exemples comme vieillis. Corneille en offre d'autres, dans le même sens, qui sont plus conformes à l'usage moderne. Tel est le suivant :

Dis-moi, me trouves-tu bien fait en cavalier ?
Ne vois-tu rien en moi qui *sente l'écolier* ? (*Le Ment.*, I, 1.)

— Dans un sens analogue, avec un nom de personne :

Quand je considère le peu de bruit qu'elle fit à son arrivée à Paris, venant d'un homme qui ne pouvoit *sentir* que *la rudesse* de son pays, et tellement inconnu qu'il étoit avantageux d'en taire le nom ; quand je me souviens, dis-je, que... (*Mél.*, à M. de Liancour.)

Il vint hier de Poitiers, mais il *sent* peu *l'école*. (*Le Ment.*, II, 1.)

— SENTIR, suivi de *son*. SENTIR SON MOQUEUR, sentir la moquerie :

Supplice imaginaire, et qui *sent son moqueur*. (*Mél.*, I, 8.)

— SENTIR SON ABANDON, en parlant de poésie, avoir un air négligé :

Cela *sent* un peu trop *son abandon*, messéant à toute sorte de poëme, et particulièrement aux dramatiques, qui ont toujours été les plus réguliers. (*La Veuve*, Au lecteur.)

— SENTIR SA FIN DE COMÉDIE, avoir l'air d'être amené exprès pour finir la comédie :

Outre l'âge, en tous deux un peu trop refroidie,
Cela *sentiroit* trop *sa fin de comédie*. (*La Gal. du Pal.*, v, 8.)

— SE SENTIR, suivi d'un verbe actif, avec le sens passif :

Sa vue accroît l'ardeur dont je *me sens brûler*. (*Le Ment.*, ii, 4.)

Elles virent ma fille, et leurs regards à peine
Rencontrèrent les siens sur cette humide plaine,
Que par des traits plus forts *se sentant effacer*,
Éblouis et confus je les vis s'abaisser. (*Androm.*, i, 1.)

Mais il manque le comble à cet excès de joie,
Dont vous *vous sentiriez* encor bien mieux *saisir*,
Si vous voyiez qu'Érixe en eût du déplaisir. (*Sophon.*, ii, 5.)

Par d'inquiétants transports *me sentant émouvoir*;
J'en connus le sujet, quand j'osai vous revoir. (*Poés. div.*, Élégie.)

Ce gallicisme, encore usité, l'était beaucoup plus autrefois, que *sentir* fût employé d'une manière active ou réfléchie :

Je crois que le tyran qui d'eternelles flames
Donne le chastiment ordonné pour les ames,
Quand je serois esclave au fonds de ses enfers,
S'il savoit le sujet de mon impatience,
Sentiroit, me voyant, *blesser* sa conscience,
S'il ne me permettoit de sortir de mes fers.
(THÉOPH., *Sonnet pour une amante captive.*)

O double desespoir dont je *me sens poursuivre*,
Ne pouvant esperer de mourir ny de vivre !
(SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 2e journ., iv, 3.)

Nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joie qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui conserve notre joie, et selon qu'on *se sent* trop *emporter* vers l'une se pencher vers l'autre pour demeurer debout. (PASCAL, *Lett.*, vi, à Mlle Roannez.)

Ah ! je *me sens saisir* d'horreur ! (QUIN., *Phaét.*, i, 8.)

Mon cœur tremble, soupire et *se sent déchirer*. (Id., *ibid.*, ii, 4.)

Il *sent* soudain *frapper* et son cœur et ses yeux
Par l'objet le plus agréable,
Le plus doux et le plus aimable
Qu'il eût jamais vu sous les cieux.
(PERRAULT, *Contes en vers*, Griselidis.)

L'empereur *se sent émouvoir* par l'émotion des autres. (Mme de VILLED., *Annales galantes*, ii.) — Aussi je vous avoue que je *sens déchirer* mes entrailles quand on

vient m'annoncer que quelques malades dans une paroisse sont morts sans secours par la faute et la négligence du curé. (MASS., *Disc. synod.*, XIX.)

Mon cœur *se sent flatter* de l'espoir le plus doux.
(DANCHET, *Les Fêtes vénitiennes*, 2e entrée, sc. IV.)

A ce hardi discours aucun n'osait répondre;
Par des traits trop puissants ils *se sentaient confondre*.
(VOLT., *La Henriade*, VI.)

De ses plaintifs accents je *me sens attendrir*. (Id., *Le Triumv.*, II, 4.)

Je *me sens agiter*. (FAVART, *La Rosière de Salency*, II, 6.)

Le même gallicisme se produit avec d'autres verbes; par exemple,

Avec *laisser :*

Dieu ayant fait un certain genre de créatures, les laisse se gouverner elles-mêmes sans s'en mêler; on pourroit dire encore que les ayant créées, il les laisse se conserver; et qu'ayant fait la matière, il la *laisse mouvoir* et *arranger* au gré de quelque autre. (BOSS., *Du libre arbitre*, c. III.) — J'y puis trouver le même désir de gloire que dans le plus grand des Romains, mais des moyens plus équitables pour l'acquérir. J'y vois la rapidité des conquêtes de l'un et de l'autre, mais beaucoup plus de modération pour les *laisser borner* par la justice. (HURT, *Disc. de récept. à l'Acad.*)

Avec *mener :*

On te *mène égorger*, innocente victime. (TRISTAN, *Mariamne*, IV, 4.)

Ah! s'écria la bûcheronne, pourrois-tu bien toi-même *mener perdre* tes enfants? (PERRAULT, *Contes*, Le Petit-Poucet.)

Dans tous ces différents exemples, la signification passive est incontestablement au fond de la pensée, bien que l'expression soit active. (Lire l'article VOIR.)

SÉPARER, v. a. SÉPARER DE SOI, avec un nom de pers., éloigner de soi, laisser aller loin de soi :

Joignez à ces raisons qu'un père un peu sur l'âge,
Dont ma seule présence adoucit le veuvage,
Ne sauroit se résoudre à *séparer de lui*
De ses débiles ans l'espérance et l'appui. (*Méd.*, II, 6.)

— SÉPARER DE, faire une distinction entre :

Ma haine avoit le choix; mais cette haine enfin
Sépare son vainqueur *d'avec* son assassin. (*Pomp.*, IV, 4.)

On a dit après Corneille, et probablement à son imitation :

Elle sait qu'en ces lieux on vous voit chaque jour
Auprès de Genseric presser notre retour;
Et, *séparant* en vous l'innocence *du* crime,
Loin de vous mépriser, prince, elle vous estime.
(Mme DESHOUL., *Genser.*, I, 3.)

Séparant Genseric *de* ce qui l'environne,
Il ne s'est attaché qu'à ma seule personne. (Id., *ibid.*, II, 3.)
Je ne puis que gémir des abus du pouvoir,
Vous *séparer d'*un père, et remplir mon devoir. (J. CHÉN., *Tib.*, IV, 3.)

— NE PAS SÉPARER SON ESTIME, ne pas la partager :

Ainsi Rome *n'a point séparé son estime ;*
Elle eût cru faire ailleurs un choix illégitime. (*Hor.*, II, 1.)

— SÉPARER A, partager entre :

Cette duplicité d'action particulière ne rompt point l'unité de la principale, mais elle gêne un peu l'attention de l'auditeur, qui ne sait à laquelle s'attacher, et qui se trouve obligé de *séparer aux* deux ce qu'il est accoutumé de donner à une. (*Exam. du Ment.*)

— SÉPARÉ, part. passé ou adjectif, distinct, différent, à part :

La nature et l'amour ont leurs droits *séparés.* (*Rod.*, IV, 3.)

Une dame auteur, contemporaine de Corneille, a dit comme le grand tragique, qu'elle imite souvent en prose et en vers :

La Fortune et l'Amour ont leurs droits *séparés :*
Où l'une veut régner, il faut que l'autre céde.
(Mme DE VILLED., *Œuv. mêl.*, Églog.)

Excellente expression qu'on s'étonne de trouver à peine indiquée dans les dictionnaires ordinaires, quand elle a été employée de tant de manières heureuses, par un si grand nombre d'écrivains très-corrects et très-élégants, même après le dix-septième siècle :

Combien que nous soyons bien asseurez que vous estes assez advisez pour juger que c'en est chose toute *séparée.* (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 818, 12 juillet 1593.) — Ce sont deux questions fort *séparées.* (PASC., *Prov.* XII.) — Tombant incessamment sur les uns ou sur les autres de ces barbares qui avoient leurs intérêts *séparés*, il les défit entièrement. (FLÉCH., *Théod.*, I, IX.) — Il faut donc avoir dans l'esprit que les autres sciences ont leur temps *séparé*, et qu'il est permis de les quitter quand on en a appris autant qu'il nous étoit nécessaire. (NIC., *Ess.*, De la man. d'étud. chrétiennement, XXII.) — Nous regardons ceux qui la possèdent (la qualité de roi) presque comme s'ils faisoient une espece *séparée.* (*Rapport à l'assemblée du clergé de* 1682, 1re part.) — Certaines vérités détachées et certains devoirs *séparés.* (DUGUET, *Instit. d'un Prince*, 3e p., c. IX, art. 7.) — Ce sont en lui comme deux âmes qui ne se connoissent point, qui ne dépendent point l'une de l'autre, qui ont chacune leur tour ou leurs fonctions toutes *séparées.* (LA BRUYÈRE, *Car.*, XII.) — Ces trois chauves-souris, étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et *séparées.* (BUFF., *Hist. nat.*, t. XXVII, La Chauve-Souris Fer-de-lance.)

SÉPULTURE. JUSQU'A LA SÉPULTURE, jusqu'au tombeau, jusqu'à la mort :

Vivez, régnez, seigneur, *jusqu'à la sépulture,*
Et laissez faire après, ou Rome, ou la nature. (*Nicom.*, II, 3.)

Un contemporain de Corneille a dit d'une manière analogue *en la sépulture*, pour *dans le tombeau*.

Je ne prétends plus de bien
Ailleurs qu'*en la sépulture*. (MAYNARD, *Odes*.)

SERVIR D'UN AMUSEMENT A QUELQU'UN, n'être pour lui qu'un amusement :

Si dans votre prison vous avez fait l'amant,
Je ne *vous* y *servois* que *d'un amusement*. (*Suite du Ment.*, v, 3.)

— SERVIR UN MAUVAIS COMPLIMENT, faire un mauvais compliment :

La voyant échapper, je courois après elle,
Mais un maudit galant m'est venu brusquement
Servir à la traverse *un mauvais compliment*. (*La Pl. Roy.*, IV, 4.)

— SERVIR QUELQU'UN D'UN CONTE, lui faire un conte :

Je *le sers* aussitôt *d'un conte* imaginaire
Qui l'étonne lui-même, et le force à se taire. (*Le Ment.*, I, 6.)

On a dit dans des sens analogues :

Pucele, fait-il, est-ce songes?
Or me *servés* vos *de* menconges?
(REN. DE BEAUJEU, *Li Biaus desconneus*, v. 4635.)

Voilà bien de misérables petites nouvelles, mais je vous *sers de* ce que j'ai. (Mme DE COURC., *Lett.* XV.) — J'ai donc cru enfin que les digressions feroient plus de bien à cet ouvrage que de tort, et que le lecteur qui se verroit toujours *servi de* quelque trait d'histoire curieuse ou *de* quelque réflexion de bon goût (non *publici saporis*), ne regretteroit pas d'avoir perdu de vue la comète de temps en temps. (BAYLE, *Lett. touchant les comètes*, Avert. au lect.)

— SERVIR DE, pour signifier faire le conte de :

Non, sa parole est sûre, et vous pouvez l'en croire,
Mais il nous *servit* hier *d'*une collation
Qui partoit d'un esprit de grande invention. (*Le Ment.*, V, 1.)

— SERVIR QUELQU'UN A (un infinitif), pour signifier l'aider à :

Le patrice Aspar *le servit à* monter au trône. (*Pulch.*, Au lect.)

— SERVIR D'UN TROPHÉE A, être comme un trophée pour :

Dans leur sang répandu la justice étouffée
Aux crimes du vainqueur sert d'un nouveau trophée. (*Le Cid*, IV, 5.)

— SERVIR DE PREUVE A (un subst.) QUE, prouver à... que :

Et ce choix *sert de preuve à* tous les courtisans
*Qu'*ils savent mal payer les services présents. (*Le Cid.*, [illegible] 3.)

SI, avec le conditionnel :

Que te sert de perçer les plus secrets abîmes
Où se cache à nos sens l'immense Trinité,
Si ton intérieur, manque d'humilité,
Ne lui *sauroit* offrir d'agréables victimes? (*Imit.*, I [illegible])

On peut regarder le conditionnel, dans cette phrase, comme amené par une ellipse, de même, à peu près, que dans cette autre d'un écrivain très-correct :

Quoique ce ne soit pas un ouvrage sans défaut, et que les sentimens de cet auteur (Duplessis) n'aient pas toujours été suivis, il est cependant utile de le lire de suite, pour apprendre à traiter les questions avec cette clarté qui en fait le principal mérite : et *si* l'on y *désireroit* plus de solidité et de profondeur, on peut profiter beaucoup en le lisant, au moins par rapport à la méthode et à la manière de discuter les principes du droit coutumier. (D'AGUESSEAU, *Instruction sur l'étude et les exercices propres à former un magistrat.*)

— SI, elliptique :

Vous m'aimez, je l'ai su de votre propre bouche,
Je l'ai su de Dorante, et votre amour me touche,
Si trop peu pour vous rendre un amour tout pareil,
Assez pour vous donner un fidèle conseil. (*Suite du Ment.*, v, 5.)

Cette ellipse, très-heureuse, se rencontre chez des auteurs de tout genre :

Ils ne sont appelez, par blâmes différens,
Si paisibles, couards, *si* justiciers, tyrans.
(SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 1re journ., I, 2.)

M. le prince avoit convié plusieurs gentilshommes à son ballet, mais ils s'en excusérent, *si* par faute d'argent, ou pour autres considérations, c'est à vous à le deviner. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 13 fév. 1615.)— Je ne puis dire asseurément quand je partiray d'icy, *si* dans un mois, dans deux, ou dans trois. (VOITURE, *Lett.*, XXV.) — Sera le marchand vendeur tenu déclarer à l'acheteur la qualité de son vin, *si* de Bourgogne, *si* vin françois. (*Ordonn. de Louis XIV, concernant la jurispr. des prév. des march.*, c. VIII, art. 13.)

La forme elliptique est encore remarquable dans ces phrases de Corneille :

Je laisse au jugement de mes auditeurs, *si* je me suis assez bien acquitté de ce devoir, pour justifier par là ces deux scènes. (*Examen du Cid.*)

Et je remets, madame, au jugement de tous
Si qui donne à vos gens est sans amour pour vous,
Et *si* ce traitement marque une âme commune. (*Le Ment.*, IV, 8.)

C'est-à-dire, *à décider si*. C'est un latinisme. Rien de si fréquent, en latin, que de sous-entendre une proposition tout entière devant *si*.

— SI, particule affirmative, dans le sens de *néanmoins, cependant :*

Quoi ! tu veux te sauver à l'autre bord sans moi ?
Si faut-il qu'à ton cou je passe malgré toi. (*Mél.*, IV, 6.)

Cette signification, si fréquente chez nos vieux auteurs, était

encore, au dix-septième siècle, du meilleur style, témoin cette remarque de Vaugelas :

« Si, pour *si est-ce que.*

« C'est une façon de parler fort bonne et fort élégante. M. de Malherbe, *mais si diray-je en passant*, pour dire, *si est-ce que je diray en passant.* »

Témoin surtout les nombreux emplois qu'on en trouve dans les écrivains de tout genre, poëtes ou prosateurs :

Mes maux envenimez gagnent par tout mon corps,
Et, malgré mes efforts,
Aux remedes humains se rendent invincibles;
Et *si* tous ces malheurs dont je suis menacé
Ne me sont point sensibles
Comme le déplaisir de t'avoir offensé. (RACAN, *Ps.*, XXXVII.)

Mon roy voit ses villes desertes,
Ses plaines d'escadrons couvertes ;
La violence a tout permis,
On ne voit que fer et que flâme,
Et *s'*il n'a point tant d'ennemis
Comme j'en porte dans mon âme. (Id., *Ode.*)

Je n'avois pas quinze ans lorsque je pris les armes,
Lorsque j'allai chercher la mort dans les alarmes.
Et *si* dès ce temps-là mon bras par mille exploits
Domptoit les nations, et soumettoit les rois. (TRISTAN, *Mariamne*, I, 3.)

Je suis las d'écrire, mais *si* vous dirai-je encore que... (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 19 mai 1610.) — Quelque élevés qu'ils soient, *si* sont-ils unis au moindre des hommes par quelque endroit. (PASCAL, *Pens.*, éd. Louand., ch. VIII.) — Vous avez beau faire; *si* faut-il ou croire, ou nier, ou douter. (Id., *ibid.*, ch. XXV, XLVIII.) — Non, non, que ces femmes infidèles et que ces hommes corrompus se couvrent, s'ils peuvent, de toutes les ombres de la nuit, et enveloppent leurs actions deshonnêtes dans l'obscurité d'une intrigue impénétrable ; *si* faut-il que Dieu les découvre un jour et qu'ils boivent la confusion, car ils en sont dignes. (BOSS., *Deux. serm. pour le prem. dim. de l'Avent*, I.)—*Si* faut-il bien pourtant trouver quelque moyen, quelque invention, quelque ruse, pour attraper notre brutal. (MOL., *Le Sicilien*, V.) — J'ai déjà eu querelle avec notre président, et *si*, il n'y a que trois jours que je suis reçu. (DANCOURT, *Le Retour des officiers*, sc. II.) — Je n'ai encore vu personne qui ne soit charmé de votre instruction, et *si* j'en ai ouï parler à bien des gens. (Mme DE MAINTENON, *Lett.*, au cardinal de Noailles, 2 déc. 1697.)

Et encore dans la seconde moitié du dix-huitième siècle :

Les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus. S'aperçoit-on que les entretiens de la halle échauffent beaucoup la jeunesse qui les écoute? *Si* font bien les discrets propos du théâtre, et il vaudroit mieux qu'une jeune fille vît cent parades qu'une seule représentation de *l'Oracle*. (J.-J. ROUSSEAU, *Lett. à d'Alembert sur les spectacles.*)

Ce sens est encore indiqué par la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* comme vieilli.

— SI PEU QUE, employé comme *le peu que :*

Si peu que j'ai d'espoir ne luit qu'avec contrainte. (*Pol.*, III, 1.)

Mesmement que la lune était jà fort basse, et qu'encore *si peu* de clarté qu'elle rendoit étoit offusquée de tant d'armes et de tant d'hommes qui alloient et venoient. (AMYOT, *Vies*, Nicias.) — Deussé-je perdre *si peu que* j'ay vaillant en ce monde, il ne tiendra pas à moi que... (TOURNEBU, *Les Contens*, I, 5.) — Nous avions battu leurs deffenses et dressé nostre batterie si près de leur fossé par dedans et dehors la ville avecq *si peu que* nous avions de pièces, que nous les avions contraincts ce jourd'huy de capituler avecq nous. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 379, au Parlement de Paris, 17 juin 1595.) — Pour moy, *si peu* d'apetit *que* ma santé me donne, je l'employe assez sensiblement, et suis bien aise qu'on ne me presse point au repas. (THÉOPH., *Fragm. d'une hist. com.*, c. V.) — Faites, monseigneur, au nom de Dieu, que le public vous ait l'obligation de *si peu* de fruit *que* mon travail luy peut promettre, et, puis que vous m'avez laissé la vie, ne m'ostez point la liberté d'en user. (Id., *Lett.*, à Mgr le président de Bellièvre.) — La superstition, sœur germaine de cette grande crédulité, l'y plongera tout à fait, et lui ôtera *si peu* de jugement *qui* lui pouvoit rester. (NAUDÉ, *Des Coups d'État*, c. V.) — Depuis cet échec il n'y eut plus de chef assez puissant pour réparer ni pour étayer les ruines de ce grand bâtiment; mais seulement divers petits commandans qui étoient le jouet des Barbares, et qui consumoient *si peu qu'*ils avoient de forces à se supplanter les uns les autres. (MÉZER., *Abr. de l'Hist. de France*, ann. 455.) — Il manquoit déjà beaucoup de choses à son armée; premièrement de l'eau pour boire, les ennemis ayant empoisonné *si peu qu'*il y en avoit de bonne. (Id., *ibid.*, ann. 1528.) — Le bon roy Louis XII l'avoit fait élever aux études dans le collége de Navarre, et bien qu'il n'y eût pris qu'une fort mediocre teinture de la langue latine, neanmoins *si peu qu'*il en sçavoit luy donnoit un grand goût des sciences. (Id., *ibid.*, ann. 1531.) — Outre que le desordre étoit dans ce grand corps faute de payement, la mort de Maximilian le Bossu qui le commandoit en chef, étant arrivée six semaines après, rompit *si peu qu'*il y avoit d'union entre les seigneurs du païs. (Id., *ibid.*, 1573.) — Tel estoit mon poëte, qui, ennemy de toutes les choses bonnes, critiquoit aveuglement *si peu* de bon *que* je faisois paroistre en cette cour. (DASSOUCY, *Avantures d'Italie*, c. XI.) — On se réjouit de ce qu'on pourra faire bonne chère en toute licence : plus de jeûnes, plus d'austérités, *si peu* de soin *que* nous avons peut-être apporté durant ce carême à réprimer le désordre de nos appétits, nous nous en relâcherons tout à fait. (BOSS., *Prem. serm. pour le jour de Pâques*, I.)

— OU SI, formule interrogative :

Justes cieux! me trompé-je encore à l'apparence,
Ou si je vois enfin mon unique espérance? (*Le Cid*, III, 5.)
Avez-vous oublié que vous parlez à moi?
Ou si vous présumez être déjà mon roi? (*Rodog.*, IV, 3.)
Vous en a-t-il prié? dites, *ou si* l'envie... (*Oth.*, II, 5.)
Tombé-je dans l'erreur, *ou si* j'en vais sortir? (*Héracl.*, IV, 4.)

« Il faut, dit Voltaire, « ou bien vais-je en sortir? » Ce *si* s'employait autrefois par abus en sous-entendant, je demande, ou dis-moi, « si j'en vais sortir; » mais c'est une faute contre la langue : il n'y a qu'un cas où ce *si* est admis, c'est en interrogation : *Si* je parle? *Si* j'obéis? *Si* je commets ce crime? on sous-entend, qu'arrivera-t-il? qu'en penserez-vous? etc. Mais alors il ne faut pas faire précéder ce *si* par une autre figure; il ne faut pas dire : « Parlé-je à un sage, » ou « si je parle à un courtisan? »

Cette forme, qui nous paraît excellente par sa brièveté, s'employait fréquemment dans le familier et dans le comique :

Mais dictes moy qui est celui qui pour moy se trouble ainsi? Est il estrangier, *ou s'*il est de ceste ville? (*Le Livre de Troïlus*, II, Bibl. elzév.)

A-il quelque fille qu'il maintient,
*Ou s'*il est yvrongne ou joueur? (*Farce du nouveau marié.*)

Songé-je, *ou si* je veille? (LARIV., *La Veuve*, II, 5.) Es-tu venu icy tout droict, *ou si* tu as passé par Troyes? (Id., *La Const.*, IV, 1.) — Deviendrai-je la victime du roi d'Écosse? sera-t-il la mienne? *ou si*, sans lui céder, j'aurai le désespoir de le voir heureux? (Mme DE VILLED., *Journal amoureux*, 6e p., XIXe jour.) — « Voilà, dit le chevalier, un réveil assez gai et assez bouffon; et à qui en as-tu donc? *ou si* c'est aux anges que tu ris? (HAMILT., *Mém. du comte de Gram.*, Introd.)

On la rencontre aussi dans le langage élevé :

Eh quoy! madame, quoy!
Veillé-je, *ou si* je songe? Et qu'est-ce que je voy?
De quelle passion l'estrange violence
Triomphe de vostre ame avec tant d'insolence?
(SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, 2e journ., III, 4.)

Et bien! vous, conseillers des grandes compagnies,
Fils d'Adam qui jouez et des biens et des vies,
Dittes vrai, c'est à Dieu que compte vous rendez,
Rendez-vous la justice, *ou si* vous la vendez?
(D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, III.)

L'amour à vos beaux jours joindra-t-il mon destin,
Ou si votre refus sera mon assassin? (ROTROU, *Venceslas.*)

Enfin, exigea-t-il vos hommages comme un tyran, *ou s'*il mérita votre tendresse comme un vrai père? (MASS., *Or. fun. de M. de Villeroy, archev. de Lyon*, I.)

On trouve de même, *ou bien si :*

Pensez-vous que j'aie cessé d'être ce que j'étois, *ou bien si* vous êtes changé de ce que vous étiez? (SOREL, *Francion*, l. XII.) — A quoi lui servoient tous ces outils? Les avoit-il fait faire tout exprès pour les faire porter dans la chambre de Francion? Les avoit-il trouvés tout faits dès aussitôt qu'il en avoit eu le dessein, *ou bien s'*il les avoit fait faire en si peu de temps? (Id., *ibid.*)

SIEN, précédé de *quelque :*

Que déguisant son nom, et cachant sa famille,
Il avoit fait merveille aux guerres de Castille,
D'où *quelque sien* voisin depuis peu de retour
L'avoit vu plein de gloire et fort bien à la cour. (*D. Sanche*, V, 7.)

— SIEN, placé après le sujet :

Ainsi ce rang est *sien*, cette faveur est *sienne*,
Et je n'ai rien enfin que d'elle je ne tienne. (*Pol.*, II, 1.)

Nous ne citons que pour mémoire ce latinisme : il n'a rien de particulier à Corneille.

SILENCE. FAIRE DU SILENCE A QUELQU'UN, se taire pour l'écouter parler :

Faites-lui du silence, et l'écoutez parler. (*L'Illus. com.*, II, 1.)

— SILENCE, avec le pluriel :

J'aime assez qu'on s'explique.
Les *silences* de cour ont de la politique. (*Pulch.*, V, 4.)

Voir l'art. HONTES.

SOI. DE SOI, par soi-même, en soi-même :

La vision, *de soi*, peut faire quelque horreur. (*Pol.*, I, 3.)

« *La vision*, dit le commentateur, est bannie du genre noble, et *de soi* l'est de tous les genres. »

Nous ne comprenons pas l'observation de Voltaire. La locution qu'il bannit de tous les genres est reçue dans tous. « *De soi*, dit la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, signifie quelquefois, de sa nature. »

Corneille a dit encore, entre autres exemples :

Il suffit que nous n'inventions pas ce qui *de soi* n'est pas vraisemblable. (*Disc. de la Tragédie*, etc., en tête de ses *Œuvres*, édit. 1663, in-4°.)

SOIF, fig. :

Mais, avec cette *soif que j'ai de ta ruine*,
Je me jette au-devant du coup qui t'assassine. (*Pomp.*, IV, 4.)

SOIN, souci :

Ne voit plus loger avec lui
Le *soin*, le chagrin, ni l'ennui. (*Mélanges poétiques.*)

Je dors ici dix heures toutes les nuits, et sans que jamais aucun *soin* me réveille. (DESCARTES, *Lett.*, à Balzac, 29 mars 1631.) — La vigilance de cette princesse ne calme pas les *soins* qui le travaillent. (Boss., *Orais. fun. de Condé.*)

Nous ne faisons ces courtes citations que pour mémoire.

— AVOIR DES SOINS, pour *prendre des soins* :

Quelques *soins* qu'*ait* César, sa prudence est déçue. (*Pomp.*, IV, 1.)

Prendre des soins, pour signifier avoir soin de quelque chose, agir avec soin, est seul usité aujourd'hui. La locution *avoir des soins* n'en est pas moins excellente chez le grand tragique.

Il dit encore d'une manière plus particulière :

Je veux que de ma haine ils reçoivent des règles,
Qu'ils suivent au combat des urnes au lieu d'aigles ;
Et que ce triste objet *porte en leur souvenir*
Les soins de le venger, et ceux de te punir. (*Pomp.*, V, 4.)

Du reste, Corneille affectionnait l'emploi de *soin* avec le pluriel, et sous des formes variées et remarquables :

> Mais, après le danger où vous vous êtes vue,
> Malgré tous vos mépris, les *soins* de votre honneur
> Vous doivent désormais résoudre à mon bonheur.
> (*La Pl. Roy.*, v, 1, édit. 1654.)
>
> Les *soins* de son honneur que vous devez avoir
> Pour d'autres intérêts vous doivent émouvoir.
> (*Ibid.*, v, 4, 1res édit., jusqu'à 1654 inclusiv.)
>
> Les *soins* de vous chercher. (*Suite du Ment.*, i, 1.)
>
> Mais, seigneur, qui vous peut engager
> *Aux soins* de le punir, et de vous en venger? (*Sur.*, ii, 3.)

SOIT, dans le sens de *que ce soit*, suivi d'un substantif que précède *un* :

> *Soit une vérité, soit un conte*, n'importe. (*Androm.*, iv, 4.)

SOLENNEL, en parlant d'une chose défavorable, pour signifier ouvert, affiché, public. UN MÉPRIS SOLENNEL :

> Et par un attentat et lâche et criminel,
> Te fais de ses faveurs *un mépris solennel*.
> (*Poés. div.*, Plainte de la France à Rome.)

On a dit dans un sens analogue :

> S'il avoit vu qu'elle eût eu quelque aversion pour lui, il se seroit évité la honte d'*un refus* si *solennel*. (FURET., *Le Roman bourgeois*, i.)

SON, subst. LE SON D'UN ÉCU, pour dire le bruit de l'argent :

> Et tenez celles-là trop indignes de vous,
> Que *le son d'un écu* rend traitables à tous. (*Le Ment.*, i, 1.)

— NE FAIRE AUCUN SON, ne rendre aucun son, ne pas se prononcer, en parlant d'une lettre :

> Nous prononçons l'*s* de quatre diverses manières : tantost nous l'aspirons, comme en ces mots, *peste, chaste;* tantost elle allonge la syllabe, comme en ceux-cy, *paste, teste;* tantost *elle ne fait aucun son*, comme à *esblouir, esbranler, il estoit;* et tantost elle se prononce comme un *z* : comme à *présider, présumer*. (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, édit. de 1682.)

SON, pronom possessif, se rapportant à un nom de chose, pour *en* :

> J'ai honte de ma vie, et je hais *son* usage,
> Depuis que je la dois aux effets de ta rage. (*Méd.*, iii, 3.)

Bien que la grammaire proscrive absolument cet emploi, il nous semble qu'il peut être toléré en poésie, comme dans ce vers d'un grand poëte contemporain :

> Qu'est-ce donc que l'amour, si *son* rêve est si doux ?
> (LAMART., *Jocelyn* 1re époq.)

SONDE. PORTER LA SONDE EN UN COURAGE, sonder un cœur :

Ami, ne *porte* plus *la sonde en mon courage.* (*Clit.*, III, 5.)

SONNER, fig. FAIRE SONNER, faire retentir :

CHIMÈNE. De qui peux-tu savoir ces nouvelles étranges?
ELVIRE. Du peuple qui partout *fait sonner* ses louanges,
Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur,
Son ange tutélaire et son libérateur. (*Le Cid*, V, 1.)

— FAIRE SONNER (un subst.), parler de... avec emphase :

Étaler force mots qu'elles n'entendent pas,
Faire sonner Lamboy, Jean de Vert et Galas. (*Le Ment.*, I, 6.)

SONGER, act. SONGER UNE MORT :

Pauline, sans raison, dans la douleur plongée,
Craint et croit déjà voir *ma mort* qu'elle *a songée.* (*Pol.*, I, 1.

Suivant Voltaire, « on ne peut dire que dans le burlesque *songer une mort.* » Palissot réfute en ces termes justes la critique du scrupuleux commentateur :

« Nous pouvons nous tromper, mais nous croyons entrevoir quelque différence entre *songer une mort*, expression que nous ne balancerions pas à condamner si elle était employée dans un sens absolu, et cette mort de Polyeucte que Pauline a véritablement songée, puisqu'elle a cru la voir en songe. *Somniare aliquem* était une expression latine très-usitée pour dire voir quelqu'un en songe; *somniare mortem alicujus* se dirait donc également, et c'est précisément l'expression de Corneille. Non-seulement elle ne nous avait jamais choqué, mais nous ne soupçonnions pas même qu'elle dût être reprise, ni traitée de burlesque.»

On a dit d'une manière assez analogue :

Cette mesme nuit, je *songeai* encore *ma délivrance.* (DASSOUCY, *Pensées dans le saint office de Rome.*)

SORT. JETER LE SORT, tirer au sort :

Allons *jeter le sort* pour la dernière fois.
Malheureux le dernier que foudroiera son choix. (*Androm.*, I, 3.)

SORTIE DE LA VIE, action de sortir de la vie :

Mais si les dieux m'ont fait *la vie* abominable,
Ils m'*en* font par pitié la *sortie* honorable. (*Œd.*, V, 7.

— Dans un sens analogue :

CLÉONE. Il ne vit plus, sa grande âme est partie.
CRÉUSE. Donnez donc à la mienne une même *sortie.* (*Méd.*, V, 4.)

— SORTIE DE PÉRIL, action de sortir d'un péril :

Alors la *sortie du* premier *péril* ne rend point l'action complète, puisqu'elle en attire un second. (*Trois. Disc.*)

Il faut *de ces périls* m'aplanir la *sortie.* (*Rodog.*, III, 2.)

Corneille dit encore, d'une manière un peu singulière et contournée, *se faire une heureuse sortie des périls*, pour signifier trouver le moyen d'en sortir heureusement :

Combattez, race d'Orythie,
Demi-dieux, combattez,
Et faites voir que vos bras indomptés
Se font partout *une heureuse sortie*
Des périls les plus redoutés. (*La Tois. d'or*, V, 5.)

On pourrait citer plusieurs emplois analogues, comme le suivant :

Il déclara au parlement qu'il ne demandoit rien, qu'il se contentoit de l'affection de ses sujets, et qu'il ne vouloit point troubler leur joye, en les affligeant par des impositions qui ne pouvoient que leur être extrêmement à charge, à la *sortie* des guerres civiles. (MARSOL., *Hist. de Henri VII*, l. II.)

— LA SORTIE D'UN DESSEIN, pour désigner la conclusion d'une entreprise :

Et *de tes desseins* à jamais
Favoriser l'entrée et bénir *la sortie.* (*Trad. du Ps.* CXXI.)

SORTIR DU BAPTÊME, sortir de recevoir le baptême :

Vous *sortez du baptême*, et ce qui vous anime... (*Pol.*, II, 6.)

— TOUT SORTANT DE LA VICTOIRE, au moment que tu sors de la lice où tu as remporté la victoire :

Et toi qui, *tout sortant* encor *de la victoire*,
Regardes mes travaux du séjour de la gloire,
Cher Néarque, pour vaincre un si fort ennemi,
Prête du haut du ciel la main à ton ami. (*Pol.*, V, 1.)

— AU SORTIR DE. Corneille offre plusieurs exemples remarquables de l'emploi au figuré de cette locution prépositive :

Contre votre froideur une modeste plainte
Fut tout notre entretien *au sortir de* la feinte. (*La Gal. du Pal.*, V, 4.)

Même *au sortir de* Trébie et de Cannes,
Son ombre épouvanta votre grand Annibal. (*Nicom.*, III, 2.)

Au sortir de Trébie et de Cannes veut dire, aussitôt après les batailles de Trébie et de Cannes.

On nous élève au trône *au sortir de* nos chaînes. (*Oth.*, II, 2.)

ɔur ne pas rappeler des choses trop connues, nous nous enterons de citer cet emploi analogue du frère du grand ıeille :

Que l'armée, *au sortir d'*une entière victoire,
Par sa rébellion en obscurcit la gloire. (T. Corn., *Bérén.*, III, 2.)

· SORTIR D'UN SANG, être issu d'une famille :

Daignez considérer *le sang dont vous sortez.* (*Pol.*, IV, 2.)

)UCHE. QUE JE PUISSE DEVENIR UNE SOUCHE ! sorte d'impréca- contre soi-même :

Si touchant vos amours on sait rien de ma bouche,
Que je puisse à vos yeux *devenir une souche !* (*La Suiv.*, III, 10.)

)UCI. PRENDRE SOUCI DE (un subst.), prendre soin, prendre e de :

Il n'en sait pas le nom, mais j'*en prendrai souci.* (*Le Ment.*, I, 4.)
Sachez donc seulement qu'on m'appelle Cléandre,
Que je sais mon devoir, que j'*en prendrai souci*,
Et que je périrai pour vous tirer d'ici. (*Suite du Ment.*, I, 5.)

· PRENDRE SOUCI DE, suivi d'un infinitif, prendre soin de :

Adieu, de ton côté *prends souci de me plaire*,
Et vois ce que tu dois à qui te sauve un frère. (*Suite du Ment.*, II, 2.)

· PRENDRE LE SOUCI D'UNE CHOSE, s'en charger :

Vous m'obligerez fort d'*en prendre le souci.* (*Théod.*, II, 1.)

· SOUCI, tendre préoccupation, et l'objet même de ce tendre iment :

Toi, qui fais ma douleur, et qui fis mon *souci*,
Ne tarde plus, volage, à te montrer ici. (*Clit.*, I, 1.)
Touche, je veux t'aimer; tu seras mon *souci.* (*Suite du Ment.*, I, 2.)
Viens donc, mon cher *souci*, laisse-moi te conduire.
(*Clit.*, III, 2, 1res éd. jusqu'à 1654 inclusiv.)
Mon regret, dans ce lit qu'on m'oblige à garder,
C'est de ne pouvoir plus prendre sans demander;
Autrement, mon *souci*, tu sais comme j'en use. (*Ibid.*, v. 3.)
Adieu, mon cher *souci*, sois sûre que mon âme
Jusqu'au dernier soupir conservera sa flamme. (*La Veuve*, II, 5.)
Mon *souci*... (*La Pl. Roy.*, V, 7.)

ans sa révision générale, Corneille a fait disparaître de plu- rs endroits cette expression un peu maniérée qui était chère poëtes de la Pléiade :

Sidere, cependant que tu languis pour elle,
Sidere, ton *soucy*, où son plaisir l'appelle,

Peu soigneuse de toy, court sus les claires eaux,
Par les prez bien fleuris, sur les frais arbrisseaux.
(J. Baïf, *Églogues*, xii, Brinon, *Œuv.*, t. ii, f° 4, r°.)

SOUDAIN QUE, tout aussitôt que :

*Soudain qu'*elle m'a vu,
Ces mots ont éclaté d'un transport imprévu. (*La Veuve*, iv, 1.)

Cette locution conjonctive, qui n'a pas d'équivalent aussi énergique en français, était autrefois d'un usage aussi fréquent qu'heureux. On disait également *soudain que* et *tout soudain que :*

*Tout soudain qu'*il en eut avallé une cueillerée, luy vint tel eschauffement de gorge avecques ulceration de la luette, que la langue luy pela. (Rabel., ii, 8.)

Ce que je sens la langue ne refuse
Vous découvrir quand suis de vous absent,
Mais *tout soudain que* près de moy vous sens
Elle devient et muette et confuse. (Du Bellay, *L'Olive*, xxviii.)

Soudain que les jeunes gens s'étoient frottez à sa robbe (de Ronsard), ils se faisoient accroire d'être devenus poëtes. (Pasq., *Rech. de la France*, vii, 6.)—*Soudain que* cette défaite est advenue, ils se sont présentez au roy. (Id., *Lett.*, xi, 15.) — Il vaut donc mieux que je rentre dedans et tienne l'huys entr'ouvert, pour le fermer *soudain que* j'entendray quelqu'un. (Larivey, *Le Morf.*, ii, 1.) — *Soudain que* je fus en mon cabinet, je me mis à prier Dieu que... (Marguerite de Valois, *Mém.*, t. i, 1572.) — *Soubdain que* j'ay eu resolu ce que je deviendray, je vous ay depesché ce courrier pour vous dire que jeudy, pour le plus tard, je partiray de Rennes pour nous acheminer vers la grande cité. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. iv, p. 983, 8 mai 1598.) — Le naturel du François est si inquiet, si insolent, si ambitieux, si entreprenant et si insatiable, que *soudain qu'*il a donné un coup de bonnet aux ministres, incontinent après qu'il leur a parlé, qu'il leur a dit ou fait dire qu'il étoit leur serviteur, il en veut être payé. (Naudé, *Le Mascurat*, p. 500.) — *Soudain qu'*elle eut ce présent, elle y serra avec joie ses plus précieux bijoux. (Furet., *Le Roman bourg.*)

On a dit aussi *soudain après que :*

Soudain après que ces gens de bien eurent dépesché leurs deux ambassades vers les Espagnols et les Napolitains, ils s'acheminèrent à l'exécution de leur entreprise. (Pasquier, *Lett.*, xvii, 2.)

Et, d'une manière analogue, sans *que,* comme on dit *aussitôt :*

Gargantua, qui estoit issu de Paris, *soubdain* les lettres de son père leues, sur sa grande jument venant, avoit jà passé le pont de la Nonnain. (Rabel., i, 34.)

SOUFFLET. DONNER UN SOUFFLET A L'ART, avec un nom de chose pour sujet :

Et qu'une faible pointe à la fin d'un couplet
En dépit de Phébus *donne à l'art un soufflet.* (*Excuses à Ariste.*)

SOUFFRIR, fig. SOUFFRIR A QUELQU'UN DE, lui permettre de :

Souffre-moi toutefois *de* tâcher à portraire
D'un roi tout merveilleux l'incomparable frère.
(*Les Victoires du roi en 1667.*)

Je ne *vous* puis *souffrir de* dire une sottise. (*Suite du Ment.*, III, 2.)

J'ai cru pouvoir sans crime
*Vous souffrir d'*aspirer à toute mon estime. (T. CORN., *Maxim.*, II, 4.)

Seigneur, encore un coup, *souffrez-moi de* me taire. (Id., *ibid.*, IV, 4.)

— SOUFFRIR, permettre. SOUFFRIR TA LACHETÉ COUVERTE, permettre que ta lâcheté demeure couverte :

As-tu cru que le ciel consentît à ma perte
Jusqu'à *souffrir* encor *ta lâcheté couverte ?* (*La Pl. Roy.*, II, 3.)

— SOUFFRIR, avec un nom de personne pour régime direct, et suivi d'un infinitif, comme *laisser :*

En Europe, où les rois sont d'une humeur civile,
Je ne leur rase point de château, ni de ville,
Je les *souffre* régner. (*L'Illus. com.*, II, 2.)

On a dit de même :

Et ainsi m'alloit amusant,
Et me *souffroit* tout racompter,
Mais ce n'estoit qu'en m'abusant.
(VILLON, *Grant test.*, Double Ball., LVII.)

Guntchram l'envoya prier de le *souffrir* passer en faveur de leur ancienne amitié. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, III, 19.) — Il y avoit des diacres continuellement appliqués a prendre garde que chacun fût attentif, et ne *souffrir* personne sommeiller, rire, parler à l'oreille, ou faire quelque signe à un autre. (FLEURY, *Mœurs des chrét.*, XL.)

On trouve d'une manière analogue *souffrir*, suivi d'un infinitif, comme *laisser*, sans régime de personne :

L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,
Souffre devant ses yeux violer femme et fille. (D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, I.)

— SOUFFRIR, permettre, admettre :

Quelque pleine satisfaction que vous ayez reçue de la nouvelle représentation d'*Œdipe*, je puis vous assurer qu'elle n'égale point celle que j'ai eue à lire votre lettre, soit que je la regarde comme un gage de votre amitié, soit que je la considère comme une pièce d'éloquence remplie des plus belles et des plus nobles expressions que la langue puisse *souffrir*. (*Lett. à M. l'abbé de Pure*, 12 mars 1659.)

SOUHAIT. SANS SOUHAIT DE, suivi d'un verbe, sans souhaiter de :

Sans souhait toutefois *de* pouvoir reculer,
Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler. (*Hor.*, II, 3.)

SOUHAITER, abs., former des souhaits :

Et pour mettre d'accord ta fortune et ton cœur,
Souhaite pour l'amant, et te garde au vainqueur. (*Oth.*, IV, 3.)

SOULAS, consolation, soulagement :

Vain et foible *soulas* en un coup si funeste.
(*La Veuve*, IV, 1, 1re édit., jusqu'à 1654 inclusiv.)

Dans les éditions suivantes, Corneille a mis :

Foible soulagement en un coup si funeste.

Lors de la première édition de *la Veuve*, le mot *soulas* avait déjà vieilli.

SOULER, fig., rassasier :

Et, sous un faux semblant de libéralité,
Soûler et ma vengeance et ton avidité. (*Méd.*, IV, 1.)

Vous ne l'avez massacré qu'à demi,
Il vit encor en moi, *soûlez* son ennemi ;
Achevez, assassins, de m'arracher la vie. (*L'Illus. com.*, IV, 4.)

SOUMIS AUX SOINS DE (un infin.), abandonné, livré aux soins de :

Il faut plus de fierté dans une âme royale,
Et ma douleur *soumise aux soins de* le venger... (*Sert.*, V, 3.)

— SOUMIS, résigné, employé dans un sens défavorable :

Je ne vous cèle point qu'ayant l'âme royale
L'amour du sceptre encor me fait votre rivale,
Et que je ne puis voir d'un cœur lâche et *soumis*
La sœur de mon époux déshériter mon fils. (*Perth.*, I, 2.)

SOUPÇON. TOMBER EN SOUPÇON DE (un infin.), venir à être soupçonné de :

J'ai toujours cru que, pour belle que fût une pensée, *tomber en soupçon de* la tenir d'un autre, c'est l'acheter plus cher qu'elle ne vaut. (*Mél.*, préf.)

On a dit de même, *tomber dans le soupçon de :*

Ceux qui ont écrit leurs propres actions *sont tombés* ordinairement *dans le soupçon*, ou *de* les avoir relevées par orgueil, ou *d'*en avoir diminué la gloire par modestie. (FLÉCHIER, *Vie du card. Commendon*, préf.)

SOUPÇONNER QUELQUE CHOSE DE FAUSSETÉ, pour signifier soupçonner de la fausseté dans quelque chose; SOUPÇONNER UN DESSEIN D'INJUSTICE, soupçonner qu'il y a de l'injustice dans un dessein :

Les autres, mieux avertis de notre artifice, *soupçonnent de fausseté* tout ce qui n'est pas de leur connoissance. (*Pol.*, Abr. du mart. de S. Pol.)

Je soupçonne déjà *mon dessein d'injustice*,
Et je doute s'il est ou raison, ou caprice. (*La Pl. Roy.*, IV, 1.)

SOUPLE. PLUS SOUPLE QU'UN GANT :

Voyez, elle se rend
Plus douce qu'une épouse, et *plus souple qu'un gant*. (*Le Ment.*, IV, 6.)

SOURCILLEUX, hautain, superbe, arrogant. Corneille affec-

tionne l'emploi de cet adjectif, qui lui sert à former des alliances de mots très-heureuses :

Toutes les nations qui voyoient notre joie,
Se disoient d'un air *sourcilleux* :
Il faut que le bonheur où leur Dieu les renvoie
Soit bien grand et bien merveilleux. (*Trad. du Ps.* CXXV.)

Avec l'humble innocence elle est plus compatible,
Qu'avec le pouvoir *sourcilleux*. (*Imit.*, III, 5.)

Pouvez-vous regretter ces démarches pompeuses,
Ces fastueux dehors, ces grandeurs *sourcilleuses*,
Ces gouverneurs enfin envoyés de si loin,
Tout-puissants en parade, impuissants au besoin.
(*Les Victoires du roi en* 1667.)

SOUS, d'après les ordres de :

Apprenez que le sort n'agit que *sous* les dieux. (*Androm.*, II, 4.)

SOUSCRIRE SON NOM, signer son nom :

Son nom au lieu du mien en ce papier *souscrit*
Ne lui montre que trop le fond de mon esprit. (*La Pl. Roy.*, V, 4.)

SOUTENIR DE, avec un nom de chose :

Il voudroit pour m'aimer que j'eusse d'autres charmes,
Que l'éclat de mon sang, mieux *soutenu de* biens,
Ne fût point ravalé par le rang que je tiens. (*La Suiv.*, I, 8.)

La forme plus ordinaire est *soutenir par* :

La noblesse est bien peu de chose quand elle n'*est* pas *soutenue par* de grands biens. (LE SAGE, *Le Bachelier de Sulamanque*, 3e p., c. XIV.)

— SOUTENIR, avec un nom de chose pour sujet, être à la hauteur de :

On s'étonne de voir qu'un homme tel qu'*Othon*,
Othon, dont les hauts faits *soutiennent* le grand nom,
Daigne d'un Vinius se réduire à la fille. (*Oth.*, I, 1.)

On emploie le verbe *soutenir* d'une manière analogue pour signifier *répondre à* :

Ta gaie humeur *soutient* ta bonne mine.
(T. CORN., *L'Amour à la mode*, II, 5.)

La seule simplicité d'un récit fidèle pourroit *soutenir* la gloire du prince de Condé. (BOSS., *Orais. fun. du prince de Condé.*)

SOUTIEN. UN METS DE PEU DE SOUTIEN, un mets qui soutient peu :

Cette ambroisie est fade,
J'en eus au bout d'un jour l'estomac tout malade.
C'est *un mets* délicat, et *de peu de soutien*,
A moins que d'être un dieu l'on n'en vivroit pas bien.
(*L'Illus. com.*, IV, 4.)

— SOUTIEN, prétention, fait que l'on soutient et appuie de preuves :

En laquelle instance, bien que ses *soutiens* soient justes tant contre ledit Hays que contre ladite veuve... (*Au Roi et à nos Seigneurs de son conseil.*)

SOUVERAIN, adj. SOUVERAIN A (un infin.), qui est d'une souveraine efficacité pour :

Ce beau nom d'héritière a de telles douceurs,
Qu'il devient *souverain à* consoler des sœurs. (*Mél.*, IV, 10.)

Ses attraits tout-puissants ont des avant-coureurs
Encor plus *souverains à* lui gagner les cœurs. (*Suite du Ment.*, V, 1.)

— SOUVERAIN SUR, qui exerce un empire souverain sur :

Il abaisse à nos pieds l'orgueil des diadèmes,
Il nous fait *souverains sur* leurs grandeurs suprêmes. (*Cin.*, III, 4.)

Voltaire fait cette observation :

« Il faut remarquer les plus légères fautes de langage. On est souverain *de*, on n'est pas souverain *sur*, encore moins souverain sur une grandeur. »

La locution de Corneille nous paraît parfaitement dans l'analogie, bien qu'elle soit ici assez mal employée.

Rotrou a dit, quelques années après l'auteur de *Cinna :*

Mon fils, si près du trône où vous allez monter,
Près d'y remplir ma place et m'y représenter,
Aussi bien *souverain sur* vous que *sur* les autres,
Prenez mes sentiments, et dépouillez les vôtres. (*Venceslas*, I, 4.)

Racine a dit aussi, comme son glorieux devancier :

Sur lui, *sur* tout son peuple, il vous rend *souveraine*. (*Androm.*, IV, 1.)

On trouve également *souverain sur* se rapportant à un nom de chose morale :

En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine (la Raison),
Veulent *sur* tous nos sens la rendre *souveraine*.
(BOIL., *Sat.*, IV, à M. l'abbé Le Vayer.)

— SOUVERAINE, subst., s'appliquant aux volontés d'une femme qu'on aime :

Vos seules volontés, mes dignes *souveraines*,
D'un empire si vaste auroient tenu les rênes. (*Oth.*, IV, 1.)

STUPIDE, stupéfait, *stupidus :*

Je demeure *stupide;*
Non que votre colère ou la mort m'intimide... (*Cin.*, V, 1.)

Nous autres cependant autour d'elle rangées,
Stupides ainsi qu'elle, ainsi qu'elle affligées,
Nous n'osons rien permettre à nos fiers déplaisirs,
Et nos pleurs par respect attendent ses soupirs. (*Œd.*, v, 8.)

Signification commune et très-connue.

— ÊTRE STUPIDE A, suivi d'un substantif, être d'une insensibilité froide et glacée à :

L'amour de la gloire éternelle
Les sait si pleinement saisir,
Que leur âme *est stupide à* tout autre plaisir,
Et que tout ce qu'on voit de gloire temporelle
Ne les touche d'aucun désir. (*Imit.*, II, 6.)

STUPIDITÉ, stupéfaction, état de celui que la surprise, le saisissement rend immobile :

Je demeure stupide,
Non que votre colère ou la mort m'intimide,
Je vois qu'on m'a trahi, vous m'y voyez rêver,
Et j'en cherche l'auteur sans le pouvoir trouver.
Cette *stupidité* s'est enfin dissipée.
Seigneur, je suis Romain, et du sang de Pompée. (*Cin.*, v, 1.)

Madame, pardonnez, dans un sort si contraire,
A la *stupidité* qui me force à me taire. (T. CORN., *Stil.*, v, 3.)

STYLE. PRENDRE MÊME STYLE, en parlant de chose, être sur le même ton :

Sa fleurette pour toi *prend* encor *même style*. (*Le Ment.*, III, 4.)

SUASION, persuasion :

Philandre s'étant résolu, par l'artifice et les *suasions* d'Éraste, de quitter Chloris pour Mélite, montre ces lettres à Tircis. (*Mél.*, Argum.)

L'ancienne langue avait aussi *suader*, synonyme de persuader, comme le latin avait *suadere, suasio. Persuader, persuasion*, sont des augmentatifs de *suader, suasion; per* est augmentatif dans les composés français comme dans les composés latins.

SUBJONCTIF. Corneille emploie souvent le subjonctif dans des cas où aujourd'hui l'on mettrait plutôt l'indicatif, comme dans ces vers :

Ce n'est pas son humeur de souffrir ce partage;
Il croit que mes regards soient son propre héritage. (*Mél.*, IV, 1.)

Quoique mon sentiment doive respect au vôtre,
La plus belle des deux, *je crois que ce soit* l'autre. (*Le Ment.*, I, 4.)

Tous *présument qu'il aie* un grand sujet d'ennui,
Et qu'il mande Cinna pour prendre avis de lui. (*Cin.*, IV, 4.)

Les exemples suivants suffisent à montrer combien souvent,

dans l'ancienne langue, on employait ainsi le subjonctif au lieu de l'indicatif :

> Je sçay assez *que vous n'ayez* pas peur,
> Que je m'en fuye, ou que je sois trompeur.
> (CL. MAROT, *Épistre au roy*, 1531.)

Nous ne nous soucions pas tant *quels nous soyons* en nous, en effect et en verité, comme *quels nous soyons* en la connoissance publique. (CHARR., *La Sag.*, l. I, c. 3.) — Il sortit par la porte des cuisines et s'en alla par la rue Saint-Thomas-du-Louvre se rendre à la porte de Saint-Honoré, où l'on dit qu'il se botta, et s'en alla au Bourget, qui est sur le chemin de Soissons, où l'on *croit qu'il soit allé*. (MALH., *Lett.*, à Peiresc, 20 fév. 1614.)— Je crois *qu'il soit fou*. (Id., *ibid.*, 31 mai 1614.)

SUBLIME, dans le sens premier d'*élevé :*

> Si votre hymen m'élève à la grandeur *sublime*. (*Sert.*, I, 3.)

Voltaire a justement relevé l'excellence de cette signification, vieillissante déjà de son temps, en observant que cet adjectif s'appliquerait mieux à *rang* qu'à *grandeur*, qui renferme elle-même l'idée de sublime.

SUBMISSION, pour *soumission :*

> Notre *submission* à l'orgueil la prépare. (*La Veuve*, I, 1.)
>
> Je présumois beaucoup de ses affections,
> Mais je n'attendois pas tant de *submissions*. (*La Gal. du Pal.*, III, 4.)
>
> A force de douceurs vous la rendez cruelle,
> Et vos *submissions* vous perdent auprès d'elle. (*La Suiv.*, III, 4.)
>
> A-t-elle pu descendre à la moindre prière,
> Et le sacré respect de ma condition
> En a-t-il arraché quelque *submission?* (*Méd.*, II, 2.)

Selon M. Taschereau, dans une note de son édition elzévirienne de Corneille, ce mot gardait la forme latine, parce qu'il était alors tout nouveau. C'est une erreur. *Submission* se rencontre, avec diverses nuances de signification, dès le quatorzième siècle :

En demandant et deffendant de tous juges, juridictions, cohertions, *submissions* ordinaires et extraordinaires, mes que du prevost conservateur. (*Ordonn. des rois de France*, avril 1361, t. III, p. 560.)

On a dit d'une manière toute semblable à l'acception de Corneille, au commencement du dix-septième siècle :

Avec mille amoureuses *submissions*. (LE MOULINET, *Les agreables Diversitez d'amour*, p. 398, éd. 1613.) — Je m'imaginois le voir à genoux devant moy me renouveler les *submissions* de son courage et me raconter son tourment. (Id., *ibid.*, p. 117.)

Corneille écrit aussi quelquefois *soubmission* et *soûmission*. *Soubmission* est la forme employée par d'Urfé :

Ma *soubmission* ne te doit pas moins esmouvoir au pardon que mon offense inconnue au chastiment. (*L'Astrée*, II, 8.)

SUBORNER, séduire. Emploi particulier et très-beau. SUBORNER LA GLOIRE D'UN GUERRIER :

Et quant à ces guerriers, que nos dieux tutélaires
Au salut de l'État rendent si nécessaires,
Si pour les obliger à vivre mes sujets,
Il n'est point dans ma cour d'assez dignes objets,
Si ce nom sur le front jette tant d'infamie ;
Que leur gloire en devienne implacable ennemie,
Subornons cette gloire, et voyons dès demain,
Ce que pourra sur eux le nom de souverain. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

— SUBORNER L'INCLINATION DE QUELQU'UN :

Philandre m'a tout dit : vous pensez qu'il vous aime,
Mais, sortant d'avec vous, il me conte lui-même
Jusqu'aux moindres discours dont votre passion
Tâche de *suborner son inclination*. (*Mél.*, IV, 2.)

— SUBORNER QUELQUES PLEURS, expression singulière pour signifier s'efforcer de répandre quelques larmes feintes :

Quant à nous, cependant *subornons quelques pleurs*
Qui servent de témoins à nos fausses douleurs. (*La Veuve*, III, 10.)

SUBORNEUR, adj., qui séduit :

Et je pourrai souffrir qu'*un amour suborneur*
Sous un lâche silence étouffe mon honneur. (*Le Cid*, III, 2.)

On a dit, à l'imitation du grand tragique :

Malheureux, disoit-il, celui dont le caprice
D'*un amour suborneur*
A dame d'un haut rang force à rendre service ! (SÉNECÉ, *Cont.*, Ixion.)

Corneille dit encore, d'une manière plus particulière, UN REGRET SUBORNEUR :

Faisons si bien régner l'amitié sur notre âme,
Qu'étouffant dans leur perte *un regret suborneur*,
Dans le bonheur d'un frère on trouve le bonheur. (*Rodog.*, I, 8.)

SUBSTRACTION, l'action de soustraire, de retirer, de priver de :

Le douloureux effet de la *substraction*. (*Imit.*, II, 10.)
Quand tu sens la grâce puissante,
Sois humble et patient dans la *substraction*. (*Ibid.*)

SUBTILISER, rendre subtil, en parlant d'une chose morale. SUBTILISER SON INTELLIGENCE :

Ah! si l'on se donnoit la même diligence
Pour extirper le vice et planter la vertu,
Que pour *subtiliser sa propre intelligence*,
Et tirer la science
Hors du chemin battu! (*Imit.*, I, 3.)

SUCCESSIF. PAR UN DROIT SUCCESSIF, expression empruntée au langage de la jurisprudence, et qui témoigne des premières études de Corneille :

Votre feu père, dis-je, eut de l'amour pour moi,
J'étois son cher objet, et maintenant je vois
Que comme *par un droit successif* de famille,
L'amour qu'il eut pour moi, vous l'avez pour ma fille. (*La Veuve*, V, 7.)

SUCCOMBÉ, part. passé, qui a succombé, en parlant d'une personne :

Pour un méchant soupir que tu m'as dérobé,
Ne me présume pas tout à fait *succombé*. (*La Pl. Roy.*, IV, 5.)

SUFFIRE. SUFFIT QUE, employé comme *il suffit que*, dans le style noble :

Vous croiriez que Pison est plus digne de Rome.
Pour ne plus en douter *suffit que* je le nomme. (*Oth.*, III, 3.)

Cette locution abrégée convient mieux au style familier :

Suffit que la farce finit de cette sorte, et que je finis aussi ma longue lettre, en vous protestant... (Mlle DESJARDINS, *Récit en vers et en prose de la farce des Précieuses*, 1660.)

SUITE. EN SUITE DE, à la suite de :

Mais, madame, voyez où vous portez son bras
*En suite d'*un combat qui peut-être n'est pas. (*Le Cid*, II, 6.)

— SUITE, continuation non interrompue, avec un nom de personne pour régime. UNE SUITE D'ANCÊTRES :

Il n'a pour lui qu'*une suite d'ancêtres*. (*Oth.*, III, 1.)

— DES PROPOS D'UNE SUITE ÉTERNELLE, des propos sans fin :

Elle savoit toujours m'arrêter auprès d'elle
A tenir *des propos d'une suite éternelle*. (*La Suiv.*, I, 1.)

SUIVRE. Poétique emploi au figuré :

Son cœur *suivra le sceptre* en quelque main qu'il brille. (*Pulch.*, I, 3.)

— SUIVRE LA FUITE DE QUELQU'UN, le suivre dans sa fuite :

Va, ne demande plus si je *suivrois sa fuite*. (*L'Illus. com.*, IV, 2.)

— SUIVRE POUR, suivre comme :

Ils *suivent* en tous lieux, comme bêtes stupides,
Leurs sens *pour* souverains, leurs passions *pour* guides. (*Imit.*, III, 12.)

— SUIVRE, fig., comme *accompagner :*

Ce bonheur *a suivi* leur courage invaincu,
Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu. (*Hor.*, III, 6.)

— SUIVRE, continuer. SUIVRE UN ENTRETIEN, UN DISCOURS :

Vous suivrez ailleurs *de si doux entretiens.* (*Théod.*, V, 7.)
Adieu, quelqu'autre fois *nous suivrons ce discours.* (*Tite et Bér.*, III, 3.)

On a dit de même avant Corneille :

Ayant un peu repris haleine, *je suivis mon propos.* (MONTLUC, *Comment.*, VII.)

— SUIVRE SA VENGEANCE, la poursuivre :

Peut-être aura-t-il peine à *suivre sa vengeance.* (*Sophon.*, I, 2.)

C'est dans le même sens qu'on trouve *suivre un dessein*, pour signifier le poursuivre :

Les premières difficultés ne le rebutent point, il *suit* avec constance *un dessein* que le ciel lui a inspiré. (L'abbé CHOISY, *Disc. de récept. à l'Acad.*)

SUJET, adj., dans le sens de *soumis :*

Mais afin qu'il reçût un entier déplaisir
Il faudroit que nos cœurs n'eussent plus qu'un désir,
Et quitter ces discours de volontés *sujettes*,
Qui ne sont point de mise en l'état où vous êtes. (*Mél.*, II, 8.)

SUJET, subst., motif. N'AVOIR PLUS SUJET DE, suivi d'un substantif :

Je *n'aurois plus sujet d'*aucune inquiétude,
N'étoit que... (*Sophonisbe*, II, 4.)

— SUJET DE RISÉE, avec un adjectif possessif. FAIRE SES SUJETS DE RISÉE DE QUELQU'UN :

Ce doit vous être assez de m'avoir abusée,
Sans *faire* encor *de moi vos sujets de risée.* (*La Suiv.*, V, 3.)

— BON SUJET, en parlant d'une ville :

Corinthe est *bon sujet*, mais il veut voir son roi,
Et d'un prince éloigné rejetteroit la loi. (*Méd.*, II, V.)

SUPERBE, subst., orgueil :

Assez et trop longtemps l'arrogance de Rome
A cru qu'être Romain c'étoit être plus qu'homme,
Abattons sa *superbe* avec sa liberté. (*Pomp.*, I, 1.)

« *La superbe*, dit le commentateur, ne se dit plus dans la poésie noble; il est aisé d'y substituer orgueil. »

Palissot a encore ici raison contre Voltaire : « *La superbe* nous paraît, au contraire, dit cet écrivain judicieux, un des mots que la poésie noble aurait à regretter. »

Ce terme nécessaire a depuis été repris trop généralement pour que nous ayons besoin d'en citer des exemples.

SUPPLÉER A DES FAUTES, les corriger :

Comme les imprimeurs ont eu de la peine à s'y accoutumer, ils n'auront pas suivi ce nouvel ordre si ponctuellement qu'il ne s'y soit coulé quelques *fautes auxquelles* il sera aisé de *suppléer*. (Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, édit. de 1682.)

SUPPLICE, au pluriel :

Qui s'apprête à mourir, qui *court à ses supplices*,
N'abaisse pas son âme à ces molles délices. (*Théod.*, IV, 5.)

Notre poëte l'emploie aussi pour *châtiment*, *expiation :*

Prévenons, a-t-il dit, l'injustice des dieux,
Commençons à mourir avant qu'ils nous l'ordonnent,
Qu'ainsi que mes forfaits mes *supplices* étonnent. (*Œd.*, V, 12.)

Cette expression surprend, et elle est tout à fait insolite. Du reste, Corneille se sert souvent de *supplice* avec le pluriel, au sens moral :

Tandis tu veux donc vivre en d'éternels *supplices ?* (*Clit.*, II, 4.)
Cependant qu'un rival, ses plus chères délices,
Redouble ses plaisirs en voyant mes *supplices*. (*Ibid.*)
Souffrez qu'en autre lieu j'adresse mes services,
Que du manque d'espoir j'évite les *supplices*. (*La Suiv.*, I. 5.)
Mais faites désormais tout ce qu'il vous plaira :
Puisque vous consentez plutôt à vos *supplices*
Qu'à l'unique moyen de payer mes services. (*La Pl. Roy.*, III, 6.)
Suréna, vos services
(Qui l'auroit osé croire!) ont pour moi des *supplices*. (*Sur.*, III, 2.)

— PORTER LE SUPPLICE, comme on dit *porter la peine :*

Sage en tout, il ne fit jamais qu'un mauvais choix,
Dont longtemps nous et lui *portâmes le supplice*.
(*Sonnet sur la mort de Louis XIII.*)

SUPPORTER. N'ÊTRE PAS A SUPPORTER, avec un nom de chose, être insupportable :

Ton importunité *n'est pas à supporter*. (*Mél*, IV, 1.)

— SUPPORTER, abs., avec *de* signifiant de la part de :

Comment il faut *supporter d'*autrui. (*Imit.*, I, 16, éd. 1658.)

SUPPOSER QUELQUE CHOSE A QUELQU'UN, le lui dire mensongèrement :

Honteux qu'un homme seul eût triomphé de trois,
Qu'il en eût tué deux et mis l'autre aux abois,
Phorbas *nous supposa* ce qu'il nous en fit croire,
Et parla de brigands, pour sauver quelque gloire. (*Œd.*, III, 2.)

Il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour retarder l'exécution de cette alliance, jusques à faire intervenir mesme don Ignigo de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, qui *supposa à* la reine que le roy son maistre en désiroit le retardement. (RICHELIEU, *Mém.*, l. VI, 1615.)

Supposer se trouve plus souvent employé pour signifier attribuer par supposition, attribuer faussement à :

L'ingrat Maximian doit seul être accusé
Du forfait qu'à Licine il *avoit supposé*. (T. CORN., *Maxim.*, V, 1.)

Les ennemis qu'il avoit à la cour tramant sa ruine par le moyen de quelques lettres qu'ils *lui supposèrent*, donnèrent de violents soupçons à l'empereur qu'il formoit une conspiration contre lui. (MÉZERAY, *Hist. de France avant Clovis*, III, 4.) — On doute justement si tous les écrits qui portent le nom d'Hippocrate sont en effet de lui; plus justement encore quels sont ceux qu'on *lui a supposés*. (PELLISSON, *Mém. pour les gens de lettres*, II.) — Aristarque rejetoit comme *supposés à* Homère tous les vers qui n'étoient pas à son goût. (BAYLE, *Dict. crit.*, art. ARISTARQUE, rem. B.)

SUR, prép., d'après, suivant :

La comédie n'est qu'un portrait de nos actions et de nos discours, et la perfection des portraits consiste en la ressemblance. *Sur* cette maxime, je tâche de ne mettre en la bouche de mes acteurs que ce que diroient vraisemblablement en leur place ceux qu'ils représentent, et de les faire discourir en honnêtes gens, et non pas en auteurs. (*La Veuve*, au lecteur.)

— SUR, suivi d'une indication de date :

Ce martyre est rapporté par Surius *sur* le neuvième de janvier. (*Examen de Polyeucte.*) — Le *Martyrologe romain* en fait mention *sur* le 13 de février, mais en deux mots, suivant la coutume. (*Polyeucte*, Abrégé du mart. de S. Pol.)

— DE SUR, du haut de :

Ils ont vu tout cela *de sur* une éminence. (*Suite du Ment.*, III, 4.)

SUR, adj., comme *certain*, *assuré :*

SURÉNA. Je vous aime, et demain l'hymen doit nous unir.
M'aimez-vous?
EURIDICE. Oui, Seigneur, et ma main vous est *sûre*. (*Sur.*, II, 2.)
Et sachez que l'effort où mon devoir m'engage
Ne peut plus me réduire à vous donner demain
Ce qui vous étoit *sûr*, je veux dire ma main. (*Ibid.*)

SUREMENT. METTRE DES SECRETS SUREMENT, les mettre en sûreté :

Rentrons donc, et *mettons nos secrets sûrement*. (*Méd.*, III, 3.)

SURETÉ. FAIRE SA SURETÉ, se mettre en sûreté, se garantir :

M'étant fait cet effort, j'*ai fait ma sûreté.* (*Pol.*, v, 4.)

— SURETÉ, avec le pluriel, dans le même sens que le singulier. FAIRE LES SURETÉS DE QUELQU'UN, comme *faire sa sûreté :*

OTHON. Consultez votre gloire, elle saura vous dire...
PLAUTINE. Qu'il est de mon devoir de vous rendre l'empire.
OTHON. Qu'un front marqué encor des fers qu'il a portés...
PLAUTINE. A droit de me charmer s'il *fait vos sûretés.* (*Oth.*, IV, 1.)

— DONNER DES SURETÉS, au sens moral, donner des assurances :

Mais pour peu qu'il m'aimât, du moins il m'auroit dit
Que je garde en son âme encor même crédit.
Il m'en *auroit donné des sûretés* nouvelles,
Il m'en auroit laissé quelques marques fidèles. (*Tite et Bér.*, II, 7.)

— EN PLUS DE SURETÉ, avec plus de sûreté :

Dedans mon cabinet ils pourroient nous surprendre ;
Ici nous parlerons *en plus de sûreté.* (*L'Illus.*, III, 8.)

— AVOIR SURETÉ DE (un infin.), être assuré de :

Mais sous le ciel tout change, et les plus valeureux
N'*ont* jamais *sûreté d'*être toujours heureux. (*Sur.*, III, 2.)

SURINTENDANT DES BELLES-LETTRES :

La mauvaise fortune de *Pertharite* m'avoit assez dégoûté du théâtre pour m'obliger à faire retraite, et à m'imposer un silence que je garderois encore, si M. le procureur général Fouquet me l'eût permis. Comme il n'étoit pas moins *surintendant des belles-lettres* que des finances... (*Examen d'Œdipe.*)

SURMONTER, en parlant d'un sentiment qui prend sur l'âme un empire dominant :

Voilà bien des détours pour dire au bout du compte
Que c'est contre ton gré que l'amour te *surmonte.* (*Mél.*, II, 4.)

— SURMONTER EN, comme *surpasser en :*

Et ce cœur généreux me condamne à la honte
De voir que ma princesse *en amour me surmonte.* (*Œd.*, I, 4.)

Surmonter s'employait au dix-septième siècle plus fréquemment qu'aujourd'hui dans le sens de *surpasser;* on disait, et on pourrait certainement dire encore :

Si elle (la France) ne sauroit souffrir d'*estre surmontée en* valeur et *en* adresse par une nation étrangère, souffrira-t-elle de l'estre en vertu et en générosité? (LE MAISTRE, *Plaidoyers*, XXXVI.) — Or, de nommer parfaitement cette supresme excellence, laquelle en sa très-singulière unité comprend, ains *surmonte* toutes excellences, cela n'est pas au pouvoir de la créature ny humaine ny angélique.

(S. Fr. de Sales, *De l'amour de Dieu*, ii, 1.) — Il ne te reste presque plus rien, je ne diray pas pour égaler, mais pour *surmonter* la gloire du grand Alexandre mesme. (Gomberv., *Cythérée*, 1re p., l. i.) — Il appliqua son esprit impie et détestable à *surmonter*, par des cruautez et des trahisons nouvelles, toutes ses abominations passées. (Id., *ibid.*, 2e p., l. ii.) — Ce jeune prince, qui, en la beauté du corps, n'*étoit surmonté* de personne. (Malherbes, *Lett.*, à la princ. de Conti, 29 mars 1614.)

Lirez-vous, sans rougir de honte,
Que notre impiété *surmonte*
Les faits les plus audacieux? (Malh., *Odes*, l. ii, *Sur l'attentat*, etc.)

SURPRENDRE, dérober par surprise :

Porte-lui mon portrait, et comme sans dessein
Fais qu'il puisse aisément le *surprendre* en ton sein.
(*Suite du Ment.*, ii, 3.)

On amorce le monde avec de tels portraits,
Pour les faire *surprendre* on les apporte exprès,
On s'en fâche, on fait bruit, on vous les redemande,
Mais on tremble toujours de crainte qu'on les rende. (*Ibid.*, ii, 7.)

— De même, au sens moral :

Officieux ami d'un amant déplorable,
Que tu m'offres en vain cet objet adorable!
Qu'en vain de m'en saisir ton adresse entreprend!
Ce que tu m'as donné, Doraste le *surprend*. (*La Pl. Roy.*, iii, 4.)

SUSPECT de. Emploi remarquable :

J'ai vu que vers la reine on perdoit le respect,
Que *d'un indigne amour* son cœur étoit *suspect*. (*D. Sanche*, ii, 4.)

T

TABLATURE, instruction, avis :

Ne m'importunez point de votre *tablature;*
Sans vos instructions, je sais bien mon métier. (*La Suiv.*, ii, 1.)

Qui vous a donné ces belles *tablatures?* (T. Corn., *Cés. d'Aval.*, iii, 5.)

Mascurat, mon ami, tu parles si pertinemment du métier qu'il me faut dorénavant exercer, que je ne pense pas de trouver jamais personne qui m'en puisse donner meilleure *tablature* que toi. (Naudé, *Le Mascurat*, p. xi.) — Quoique je ne doute pas que Préfontaine ne vous ait donné une bonne *tablature* pour vous gouverner selon mon humeur, je vous dirai encore ce que je veux que vous fassiez. (Mlle de Montp., *Mém.*, 1657.) — La race d'Hona vous connoît déjà comme il faut qu'elle vous connoisse. Avec un peu de *tablature* que je vous donnerai, vous confirmerez ce que j'ai déjà dit. (Mme de Courcelles, *Lett.*, xxii.)

Surtout, suivez ma *tablature*,
Gardez toujours la bourse, et donnez à mesure.
(TH. CORN., *Le Baron d'Albikrac*, I, 5.)

— DONNER TABLATURE, comme *donner de la tablature*, causer de la peine, du souci, et, particulièrement ici, mettre en cervelle, donner martel en tête :

Je suis auprès de vous en fort bonne posture
De passer pour un homme à *donner tablature*. (*Le Ment.*, I, 1.)

La locution *donner de la tablature* se trouve encore variée de diverses manières, comme celles-ci :

C'étoit une petite personne dont la garde m'*auroit donné bien de la tablature* à Alcaraz, où les jeunes cavaliers sont vifs et galants. (LE SAGE, *Le Bachel. de Salam.*, VI, 8.)

TACHE, en parlant d'une chose qui souille l'honneur, avec le plur. :

Mon honneur souffriroit des *taches* éternelles
A craindre encor de perdre une telle amitié. (*La Veuve*, IV, 3.)

TACHER A, comme *tâcher de :*

Quiconque après sa perte aspire à se sauver,
Est indigne du jour qu'il *tâche à* conserver. (*Cin.*, IV, 5.)

Elle oppose ses pleurs au dessein que je fais,
Et *tâche à* m'empêcher de sortir du palais. (*Pol.*, I, 1.)

Tire-la, si tu peux, de ce triste spectacle ;
Tâche à la consoler. (*Ibid.*, V, 4.)

Ne me reprochez plus que par mes cruautés
Je *tâche à* conserver mes tristes dignités. (*Ibid.*, sc. 6.)

Et d'un tel contre-temps il fait tout ce qu'il fait,
Que quand il *tâche à* plaire, il offense en effet. (*Le Ment.*, I, 1.)

Je *tâche* avec respect *à* vous faire connoître
Les forces d'un amour que vous avez fait naître. (*Rodog.*, IV, 3.)

Simple, ne prétends pas sur cet espoir frivole,
Que je *tâche* à te rendre un cœur que je te vole. (*Perth.*, II, 2.)

Et mon ambition qui *tâche à* te gagner
Ne cherche en ton hymen que le droit de régner. (*Ibid.*)

C'est à vous qu'il me donne,
Et me fait la justice, en m'enlevant mon bien,
De vouloir que je *tâche à* m'enrichir du sien. (*Tite et Bér.*, III, 1.)

Pour apaiser le père, offre le cœur au fils,
Et *tâche à* racheter ce cher père à ce prix. (*Héracl.*, III, 3.)

On a dit, comme Corneille :

Le cœur tout haletant, en vain elle *tâchoit*
A modérer l'ardeur du feu qu'elle cachoit. (RACAN, *Les Berg.*, III, 2.)

Percé des premiers coups, Théodat, mais trop tard,
Tâche de l'un des deux *à* saisir le poignard. (T. CORN., *Théodat*, V, 2.)

Elle *tâche à* couvrir d'un faux voile de prude
Ce que chez elle on voit d'affreuse solitude. (MOLIÈRE, *Le Mis.*, III, 3.)

J'appelle récompense abondante une récompense qui surpasse, du moins qui égale les services par où l'on s'en est rendu ou l'on *a tâché à* s'en rendre digne. (BOURDALOUE, *Serm. pour la Toussaint*, II.) — *Tâchons* du moins, pour notre consolation, *à* deviner ce que nous pourrons de ce monde-là. (FONTENELLE, *De la Pluralité des mondes*, IIIe soir.)

Aujourd'hui, *tâcher à* ne s'emploie plus, du moins n'est plus indiqué dans les dictionnaires, qu'avec la signification de *viser à*.

Du reste, Corneille, comme les écrivains de son temps, dit aussi *tâcher de :*

Il espère de la générosité de Votre Éminence qu'elle ne dédaignera pas de lui conserver cette seconde vie que j'*ai tâché de* lui redonner. (*Pompée*, Au card. Mazarin.) — J'*ai tâché de* suivre ce grand homme dans le reste, et *de* prendre son caractère quand son exemple m'a manqué. (*Ibid.*, Au lecteur.)

As-tu vu Bérénice, aime-t-elle mon frère,
Et se plaît-elle à voir qu'il *tâche de* lui plaire? (*Tite et Bér.*, V, 1.)

TAILLER UNE MATIÈRE, parler d'une chose à tort et à travers :

Voilà fort plaisamment *tailler cette matière*,
Et donner à ta langue une libre carrière. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

TAIRE. SE TAIRE DE QUELQUE CHOSE, le passer sous silence :

On parle d'eaux, de Tibre, et l'on *se tait du* reste. (*Cin.*, IV, 4.)

Quand vous me demanderez mon amitié avec des termes plus civils, j'ai assez de bonté pour ne vous la refuser pas, et *me taire des* défauts de votre esprit que vous étalez dans vos livres. (*Lett. apologétique.*)

Locution excellente qu'on n'aurait pas dû laisser tomber, et dont on rencontre de nombreux exemples avant et après Corneille :

Taisez-vous-en, et je *m'en tairai* aussi pour vostre honneur. (FROISSART, *Cron.*) — Chacun *s'en tut*. (COMMINES, *Cron. de Loys XI.*) — Je me *tais de* tous, mais que du faucon. (*Modus et racio*, ms., f° 108, r°.) — J'aime mieux *m'en taire* que d'en dire trop peu. (*Sat. Mén.*) — *Je me tais de* cent choses excellentes qui font parler toutes les bouches. (*Dernier Recueil de diverses Poésies du sieur* DE SAINT-AMANT, Épistre.) — Je ne puis pourtant *me taire de* la naissance d'un Ordre que Dieu lui-même a si glorieusement institué. (PATRU, *Plaid.*, III.) — Je *m'en tais*, et ne veux leur causer nul ennui. (LA FONT., *Fab.*, Le Geai paré des plumes du Paon.)

On trouve aussi avec un infinitif, au lieu du substantif :

Hélas ! de bien aimer me vante,
Et *de* bien estre aimé *me tais*. (*Poésie du XIIe siècle.*)

TANDIS, cependant, pendant ce temps :

CLITANDRE. Je brûle, et le bonheur de vaincre ses froideurs,
Je ne le veux devoir qu'à mes vives ardeurs,
Je ne la veux gagner qu'à force de services.
FLORIDAN. *Tandis* tu veux donc vivre en d'éternels supplices ?

CLITANDRE. *Tandis* ce m'est assez qu'un rival préféré
N'obtient, non plus que moi, le succès espéré. (*Clit.*, II, 5.)

Ils ont tourné le dos, me voyant secouru,
Mais ce que je suivois *tandis* est disparu. (*La Gal. du Pal.*, I, 9.)

Elle vous fait *tandis* cette galanterie
Pour s'acquérir le fruit de fille bien nourrie,
Et gagner d'autant plus de réputation
Qu'on la croira forcer son inclination. (*La Suiv.*, III, 4.)

Tandis, par la fenêtre ayant vu ton retour,
Je t'ai voulu sur l'heure apprendre cet amour. (*La Pl. Roy.*, V, 5.)

Et *tandis* il m'envoie
Faire office envers vous de douleur et de joie. (*Hor.*, IV, 2.)

Tandis, pour un moment trêve de raillerie,
Je veux entretenir un peu ma rêverie. (*La Suite du Ment.*, III, 2.)

Tandis, ce soir chez moi nous souperons ensemble. (*Ibid.*, III, 4.)

L'effet expliquera le sens de la menace,
Tandis, souvenez-vous, malgré tous vos mépris,
Que j'ai fait ce que font et le père et le fils. (*Théod.*, I, 2.)

Tandis, permettez-moi de vous entretenir,
Et de blâmer un peu cette vertu farouche,
Cette insensible humeur qu'aucun objet ne touche. (*Ibid.*, II, 2.)

Tandis, tu m'as réduite à faire un peu d'avance,
A consentir qu'Albin combattît son silence. (*Oth.*, III, 1.)

Cette signification est ancienne dans la langue et s'est longtemps maintenue :

Tandis rotir sa perdris on faisoit. (CL. MAROT, *Épigr.*)

Les médecins lui ordonnèrent tout premièrement le clystère et la saignée, à la grande mode accoustumée; puis des sirops par quatre matins; *tandis* une médecine. (DES PÉR., *Nouv.*, XCI, éd. La M.) — L'alarme *tandis* estoit grande dans ladicte ville. (MONTLUC, *Comm.*, I.) — Cependant les Espagnols faisoient semblant de me vouloir charger; mais ils n'osèrent m'enfoncer. *Tandis* ces six orphelins faisoient merveille de tirer. (Id., *ibid.*)

Tandis nous songerons à faire
Tout préparatif nécessaire. (GODARD, *Les Desguis.*, IV, 7.)

Et *tandis* continuant les vœux que je dois et fay pour la prospérité de V. A., je demeure. (S. FR. DE SALES, *Lett.*, à Ch. Emm., 29 mars 1612.)

Tandis le singe prend à la gorge son maistre. (D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, l. II.)

Tandis j'acheveray le voyage entrepris.
(ALEXANDRE HARDY, *Alceste, ou la Fidélité.*)

Faites-moi la venir; *tandis*, cette verdure
Peut-être trompera les ennuis que j'endure. (RICHELIEU, *Mirame*, I, 1.)

Tandis la vieille a soin du demeurant,
Fouille au bahut, choisit pour cette fête
Ce qu'ils avoient de linge plus honnête.
(LA FONT., *Contes et Nouv.*, 3e p., V, Le Faucon.)

Tandis le peuple eslu jouit de la lumiere,
Il chemine, il s'exerce à l'œuvre coustumiere.
(SAINT-AMANT, *Moyse sauvé*, V.)

Par un chemin caché je veux monter là-haut;
Mais *tandis* fais semblant d'y donner un assaut.
(MONTFLEURY, *La Mort d'Asdrubal*, IV, 5.)

Vaugelas et Ménage proscrivirent l'emploi de *tandis*, adverbe. « M. de Vaugelas a décidé, dit Ménage, que *tandis* ne se devoit jamais ni dire ni écrire qu'il ne fût suivi de *que;* comme : *tandis que vous ferez cela, je ferai telle chose*. Et il soutient que c'est très-mal dit : *faites cela, et tandis je me reposerai*. Sa décision est contraire à cet endroit de Malherbe : *Tandis* la nuit s'en va; ses lumières s'éteignent; et à cet article de Ronsard (*Ode* X, l. I) :

Tandis l'ignorance arma
L'aveugle fureur des princes.

« Mais sa doctrine est bonne et saine. » (*Obs. sur la langue fr.*, 1re p., c. 327.)

Voltaire, à propos du vers des *Horaces*, a fait cette remarque juste :

« *Tandis*, sans un *que*, est absolument proscrit, et n'est plus permis que dans une espèce de style burlesque et naïf, qu'on nomme *marotique* : « Tandis la perdrix vire. »

Cette forme de langage s'est longtemps conservée dans les classes illettrées. On lit dans la *Liste alphabétique des anciens termes qui se trouvent dans les œuvres de Clément Marot* (édit. de La Haye, 1731) : « *Tandis, en tandis*, pendant ce temps-là. Terme encore d'usage parmi le peuple de quelques provinces. » Il n'est pas encore tout à fait tombé en désuétude dans la campagne.

TANT, pour *autant :*

Je ne puis dire *tant* de bien de cette pièce que de la précédente. (*Examen de la Place Royale.*)

— TANT QUE, jusqu'à ce que :

Tout mon bien est encor dedans l'incertitude :
Je n'en conçois l'espoir qu'avec inquiétude;
Et je craindrai toujours d'avoir trop prétendu,
Tant que de cet espoir vous m'ayez répondu. (*Sert.*, I, 3.)

Encore une locution reprochée au grand poëte par son commentateur :

« Tant que de cet espoir vous m'ayez répondu.

« On ne répond point d'un espoir, on répond d'une personne, d'un événement, dit Voltaire. *Tant que,* n'est pas ici français en ce sens. »

Il était très-français au dix-septième siècle, comme il l'avait été antérieurement, et Corneille a pu l'employer plusieurs fois, avant et après *Sertorius*. Notre poëte a encore dit dans le même sens :

Différez pour le mieux un peu cette visite,
Tant que, maître absolu de votre jugement,
Vous soyez en état de faire un compliment. (*Mél.*, v, 2.)

Ainsi nos feux secrets n'avoient point de jaloux,
Tant que leur sainte ardeur, plus forte devenue,
Voulût un peu de mal à tant de retenue.
(*Clit.*, v, 2, 1res édit. jusqu'en 1644 inclus.)

Réglons sur son humeur toutes nos actions :
Réglons tous nos desseins sur ses intentions,
Tant que par la douleur d'une longue hantise
Comme insensiblement elle se trouve prise. (*La Veuve*, I, 1.)

Cependant pour ce soir ne me refusez pas
L'heur de vous voir ici prendre un mauvais repas,
Afin qu'à ce qui reste ensemble on se prépare,
Tant qu'un mystère saint deux à deux nous sépare. (*Ibid.*, v, 10.)

Adieu. Je vais traîner une mourante vie,
Tant que par ta poursuite elle me soit ravie. (*Le Cid*, III, 4.)

Sans cesse je veux
Jusqu'au ciel, jusqu'à toi pousser mes humbles vœux,
Tant que ma triste voix enfin mieux entendue,
Tant que ta grâce enfin à mes soupirs rendue
Tu daignes... (*Imit.*, II, 21.)

L'Académie, dans ses *Sentiments sur le Cid*, a aussi critiqué un emploi semblable :

« Et veux *tant que* j'expire.
« Cela n'est pas françois, pour dire jusqu'à *tant que* j'expire. »

Les vers blâmés ici sont de l'acte III, sc. 4. Dans ce même examen, le rédacteur de l'Académie a employé l'acception taxée par lui de n'être pas française :

« *Tant qu*'il (Scudéry) ait prouvé que le sujet du *Cid* est trop diffus pour n'embarrasser pas la mémoire, nous n'estimons point qu'il péche en excès de grandeur, pour avoir ramassé en un seul jour les actions de plusieurs années, s'il est vraisemblable qu'elles puissent être avenues en un jour. »

Tant que ne signifie-t-il pas dans cette phrase jusqu'à ce que, *jusqu'à tant que*, exactement comme dans Corneille ?

Du reste, ainsi que nous l'avons dit, cette locution se trouve employée, en prose comme en vers, au seizième et au dix-septième siècle :

Ne me retire encor en ma blanche vieillesse,

Tant que j'aie achevé d'élever ta hautesse
Aux siècles à venir. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, Append.)

La charité se nourrit et s'élève plus sûrement, quand elle est comme gardée par la crainte. C'est ainsi qu'elle se fortifie, *tant qu*'enfin elle soit capable de se soutenir par elle-même. (BOSS., *Fragm. sur diverses matières de controv.*, 3e frag.)

— TANT, employé devant un adverbe, comme *si :*

Tu ne fais pas *tant* mal. (*La Veuve*, IV, 8.)

Tout le monde a longtemps parlé ainsi :

En vérité, monsieur, cela n'est pas *tant* mal pour des inquisiteurs qui ne font encore que commencer. (LE MAISTRE, *Lett. d'un Avoc. au parl.*, etc.) — Vous, à qui la mort mesme, de *tant* prés que vous l'ayez veuë, n'a jamais pu faire peur. (VOITURE, *Lett.*, XXXV.) — Le souverain qui quitte *tant* peu que ce soit de son authorité, gaste tout. (CHARR., *La Sag.*, III, 3.)

De même devant un adjectif :

Tant sage qu'il voudra, mais enfin c'est un homme. (MONTAIGNE, *Ess.*, II, 2.) — L'on vient bien et fait-on bien son effet sans cette ardeur, et cette *tant* grande contention de volonté. (CHARR., *La Sag.*, II, 2.) — Voilà, monsieur, l'histoire exacte de ce *tant* célèbre pèlerinage qui court déjà les quatre coins de la France. (J.-J. ROUSS., *Lett.*, à M. L. C. D. L., 10 octobre 1769.)

Quelques-uns de nos romantiques ont essayé de remettre à la mode l'emploi de *tant* devant un adjectif.

— EN TANT QUE, comme *autant que :*

Je ne la fais amoureuse que par ambition, et en sorte qu'elle semble n'avoir point d'amour, qu'*en tant qu*'il peut servir à sa grandeur. (*Exam. de Pompée.*)

TAPABORD, coiffure ancienne que le *Dictionnaire* de Richelet, 1680, définit ainsi :

« C'est une sorte de bonnet à l'anglaise qui était fort commode et qu'on portait sur mer, il y a environ 52 ou 53 ans. On dit qu'on portait des *tapabords* au dernier siége de La Rochelle, au moins M. Bouillaud, qui était alors dans sa verte jeunesse, me l'a assuré. »

Il est temps d'avancer, baissons le *tapabord*. (*La Veuve*, III, 9.)

• TARDER, s'arrêter, faire un séjour prolongé, séjourner :

Comme Félix craignoit ce favori, qu'il croyoit irrité du mariage de sa fille, il étoit bien aise de lui donner le moins d'occasion de *tarder* qu'il lui étoit possible, et de tâcher, durant son peu de séjour, à gagner son esprit par une prompte complaisance. (*Exam. de Polyeucte.*) — D'où l'on peut tirer une conséquence infaillible, que si le plus jeune des deux frères étoit en âge de se marier quand César partit d'Égypte, l'aîné en étoit capable quand il y arriva, puisqu'il n'y *tarda* pas plus d'un an. (*Exam. de Pompée.*)

Je l'avois bien jugé, qu'un intérêt d'amour
Fermoit ici vos yeux aux périls de ma cour;
Mais je croirois me faire à moi-même un outrage,
Si je vous obligeois d'y *tarder* davantage. (*Œd.*, I, 2.)

Ces héros prirent terre à Lemnos, dont étoit roine Hypsipile, et où ils *tardèrent* deux ans. (*Exam. de la Tois. d'or.*)

On trouve de même :

A son réveil, le roi la vint voir, qui n'y *tarda* guère; car, dans ce moment, il falloit qu'il allât au conseil. (Mme DE MOTTEVILLE, *Mém.*, 1666.)

Vous craignez qu'Agrippine adresse ici ses pas :
Rassurez-vous, seigneur, je n'y *tarderai* pas. (BOURS., *Germanicus*, III, 3.)

— TARDER A LA RUE, rester longtemps dans la rue :

Je dois attendre ici le chef de l'entreprise;
S'il *tardoit à la rue*, il seroit reconnu. (*L'Illus.*, IV, 2.)

— IL ME TARDE QUE... NE, suivi d'un indicatif :

Qu'il me tarde déjà que dans son sang trempées
Elles (les épées) *ne* me font voir à mes pieds étendu
Le seul qui sert d'obstacle au bonheur qui m'est dû. (*Clit.*, I, 6.)

Pour pouvoir expliquer cette phrase assez singulière, il faut donner le sens de *parce que*, au *que* qui complète l'idée exprimée par *il me tarde*.

TARIR, act., faire tarir, sécher, en parlant de larmes :

Apaisez vos soupirs et *tarissez* vos larmes,
Contre ma volonté ce sont de foibles armes. (*L'Illus.*, *com.*, III, 1.)

— TARIR LE COURS DE, au fig. Emploi très-hardi :

Peuple, fais voir ta joie à ces divinités,
Qui vont *tarir le cours de tes calamités*. (*La Tois. d'or*, prol., sc. IV.)

TATER (SE), se sonder soi-même :

S'il aime sa grandeur, il hait la perfidie;
Il se juge en autrui, *se tâte*, s'étudie. (*Pomp.*, III, 1.)

TEINT. UN TEINT D'ÉCLAT, un teint éclatant, brillant :

L'argent dans le ménage a certaine splendeur
Qui donne *un teint d'éclat* à la même laideur. (*Mél.*, I, 14.)

Boileau a dit, par imitation :

L'or même à la laideur donne *un teint de beauté*. (*Sat.*, VIII.)

TEINTURE, fig. N'AVOIR AUCUNE TEINTURE D'HUMANITÉ :

Il faudroit qu'ils n'*eussent aucune teinture d'humanité*, si une clémence si peu attendue ne dissipoit toute leur haine. (*Deuxième discours.*)

On a dit d'une manière tout à fait analogue :

Les choses humaines ne sont pas encore si désespérées que les vices qui ne sont que vices, qui montrent toute leur laideur sans *aucune teinture d'honnêteté*, soient honorés dans le monde. (Boss., *Serm. pour le mardi de la 2e sem. de Car.*, II.)

— LA PREMIÈRE TEINTURE, pour désigner les inclinations premières :

On m'avoit dit pourtant que souvent la nature
Gardoit en vos pareils sa *première teinture*. (*Oth.*, II, 2.)

— Dans le même sens, GARDER LA TEINTURE DE :

Je veux parler en fille, et je m'explique en reine.
Vous qui l'êtes encor, vous savez ce que c'est,
Et jusqu'où nous emporte un si haut interêt.
Si je n'en ai le rang, j'*en garde la teinture*. (*Œd.*, IV, 2.)

— TEINTURE, au fig., avec le plur., et sans régime indirect :

Ces petites humeurs sont aussitôt passées,
Et l'air du monde change en bonnes qualités
Ces *teintures* qu'on prend aux universités. (*La Suite du Ment.*, II, 4.)

TEL, un tel :

Je crois m'aimer assez pour ne la pas contraindre ;
Mais *tel* chagrin aussi pourroit me survenir,
Que je l'épouserois afin de la punir. (*Sur.*, II, 1.)

L'amour qu'il me portoit eut sur lui *tel* pouvoir,
Qu'il voulut sur mon sort faire parler l'oracle. (*Œd.*, I, 3.)

TÉMÉRITÉ, avec le plur. :

Redoublez vos mépris, mais bannissez des craintes
Qui portent à mon cœur de plus rudes atteintes ;
Ils sont encore plus doux que les indignités
Qu'imputent vos frayeurs à mes *témérités*. (*Théod.*, III, 3.)

Et moi je saurai bien, si vous vous emportez,
Arrêter la fureur de vos *témérités*. (TH. CORN., *La Mort d'Annibal*, I, 3.)

Clodius, arrêtez ;
Renfermez votre envie et vos *témérités*. (VOLT., *Rome sauvée*, V, 2.)

Ce qui choque le plus les femmes dans les *témérités* des hommes, c'est l'idée que leurs entreprises sont déterminées par l'opinion de leur facilité. (SEN. DE MEILHAN, *Consid. sur l'esprit et les mœurs*, 2e édit., p 213.) — Elle s'était amusée durant quelques semaines à ses soupirs timides, suivis de *témérités* étourdies. (P. FÉVAL, *Le Fils du Diable*, III, 6.)

TÉMOIGNER JOIE, témoigner de la joie :

Vous pouvez perdre Othon sans verser une larme.
Vous en *témoignez joie*, et vous-même aspirez
A tout l'excès des maux qui me sont préparés. (*Oth.*, I, 3.)

TÉMOIN, témoignage, preuve :

Vous me pardonnerez, j'en ai de bons *témoins*,
C'est l'homme qui de tous la mérite le moins. (*Mél.*, IV, 2.)

En vous donnant de semblables *témoins*,
Si vous aimez beaucoup, que je n'aime pas moins. (*Andromède*, II, 2.)

J'ay pensé de vous envoyer, avec son bon plaisir, une déclaration que je lui ay faict presenter escripte et signée de ma main, en laquelle j'ay tasché de representer tous mes desportemens, et laquelle, messieurs, je vous prie vouloir lire de poinct en poinct, et garder en vos registres, attachée à la presente, en *tesmoing* de ma fidelité envers le roy mon seigneur, et de mon affection à la tranquillité de cest Estat. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. II, p. 73, à messieurs de la Court de Parlement, 10 juin 1585.) — Avec infinis pleurs et baisers, *tesmoings* publics de leur amour, elle (Gabr. d'Estrées) recommanda au roy le soing de ses enfans avec très-grande affection. (CHEVERNY, *Mém.*, 1599.)

TEMPS. AU TEMPS DU CID, à l'époque de la représentation du *Cid :*

Que ne peuvent, grand roi, tes hautes destinées
Me rendre la vigueur de mes jeunes années?
Qu'ainsi qu'*au temps du Cid* je ferois de jaloux! (*Remerciement au roi.*)

— UN TEMPS BIEN PRIS, comme on dit *prendre bien son temps :*

Un temps bien pris peut tout. (*Oth.*, IV., 2.)

— PRENDRE UN TEMPS, profiter d'un moment :

Cependant que Félix donne ordre au sacrifice,
Pourrai-je *prendre un temps* à mes vœux si propice? (*Pol.*, II, 1.)

— TEMPS, au plur., dans le sens de moment, heure :

Adieu! l'amour vous presse,
Et je serois marri qu'un soin officieux
Vous fît perdre pour moi *des temps* si précieux. (*Méd.*, I, 4.

L'admirable rencontre à mon âme ravie,
De voir que deux amants s'entre-doivent la vie,
De voir que ton péril la tire de danger,
Que le sien te fournit de quoi t'en dégager,
Qu'à deux desseins divers la même heure choisie
Assemble en même lieu pareille jalousie,
Et que l'heureux malheur qui vous a menacés
Avec tant de justesse a *ses temps* compassés. (*Clit.*, III, 1.)

La dernière phrase de Corneille est construite d'une manière tout à fait particulière; mais le mot *temps* se rencontre très-fréquemment jusqu'à nos jours, avec le pluriel, dans cette signification de *moment, heure :*

Ils ont *leurs temps* eux-mêmes, où ils se rendent inaccessibles. (FLÉCH., *Panég. de S. Louis*, I.) — *Les temps* des plaisirs absorbent ceux des devoirs. (Id., *ibid.*) — Dieu a *ses temps* et ses retardements, qui ne s'accordent pas toujours avec nos impatiences et nos désirs. (NICOLE, *Contin. des Essais*, épître du 2e dim. de l'Av.) — Il y a *des temps* dans la vie où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience de ne pas pousser les choses à l'extrémité. (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lett.*, à Mme de Grignan, 2 sept. 1684.) — Je n'ai jamais été trop d'avis qu'on donnât beaucoup de temps à la liberté des filles; rien n'est si bon

que de les occuper, et pour quelqu'une qui fera bon usage de *ces temps* libres, il y en aura plusieurs qui en abuseront. (Mme DE MAINT., *Lett. hist.*, aux religieuses de Saint-Louis, déc. 1693. — Il vous faut *des temps* de recueillement et de repos tant de corps que d'esprit. (FÉN., *Lett.*, à Mme de Maint.) — Il a passé, dit-on, *de grands temps* dans des jeux d'enfants avec monsieur son frère. (Id., *ibid.*, au duc de Chevreuse, 13 décembre 1708.) — Je vous souhaite un renouvellement de grâce dans *les temps* pénibles où vous vous trouvez. (Id., *ibid.*, au duc de Beauvillers, 26 août 1697.) — Quelque ardeur qu'ait M. le Prince pour les combats, M. de Turenne en donnera davantage pour s'en préparer mieux les occasions; mais il ne prend pas si bien dans l'action *ces temps* imprévus, qui font gagner pleinement une victoire (SAINT-ÉVREM., *Parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne.*) — J'ai peur que *les temps* de courte liberté, dont je jouis si rarement dans ma vie, ne viennent à m'échapper de nouveau. (CHATEAUBRIAND, *Lett. inéd.*, dans SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. I, art. sur Chateaubriand.) — Il n'y a personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait quelques événements heureux, *des temps* ou des moments agréables. (FONTEN., *Du Bonheur.*) — Il passait *de longs temps* à considérer l'horizon, à se tenir sous les arbres. (SAINTE-BEUVE, *Causer.*, 9 févr. 1856.)

— TOUT D'UN TEMPS, en même temps :

Faites mieux, pour finir vos maux et votre flamme,
Empruntez *tout d'un temps* les froideurs de mon âme. (*Mél.*, I, 2.)

Quelle honte importune au visage te monte
Pour un sexe quitté dont tu n'es que la honte?
Il t'abhorre lui-même, et ce déguisement
En le désavouant l'oblige pleinement,
Après avoir perdu sa douceur naturelle,
Dépouille sa pudeur qui te messied sans elle,
Dérobe *tout d'un temps*, par ce crime nouveau,
Et l'autre aux yeux du monde, et ta tête au bourreau. (*Clit.*, II, 6.)

En cette extrémité, il voit celle (l'épée) que tient Dorise, et sans la reconnoître, il la lui arrache, et passe *tout d'un temps* le tronçon de la sienne, en la main gauche, à guise d'un poignard. (*Clit.*, Argum.)

Je ne suis plus à moi quand je vois Hippolyte
Rejeter ma louange et vanter son mérite,
Négliger mon amour ensemble et l'approuver,
Me remplir *tout d'un temps* d'espoir et m'en priver.
(*La Gal. du Pal.*, II, 3.)

J'en viens d'immoler deux aux mânes de mes frères,
Rome aura le dernier de mes trois adversaires,
C'est à ses intérêts que je vais l'immoler,
Dit-il, et *tout d'un temps* on le voit y voler. (*Hor.*, IV, 2.)

Son père en prendra soin; il lui sera facile
D'apaiser *tout d'un temps* les mânes de Camille. (*Ibid.*, V, 3.)

Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
De combien ont rougi les champs de Macédoine;
Combien en a versé la défaite d'Antoine,
Combien celle de Sexte, et revois *tout d'un temps*
Pérouse au sien noyée, et tous ses habitants. (*Cin.*, IV, 2.)

Ici *tout d'un temps* Iris disparoît, Pallas remonte au ciel, et Junon descend en terre. (*La Tois. d'or*, I, 4.)

Finissons *tout d'un temps* ma vie et mon malheur.
(SCARRON, *La Fausse apparence*, V, 1.)

Cette locution se rencontre encore, en style familier, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle :

Mon cher ami, vous avez ramené le beau temps à Dijon; ramenez-y *tout d'un temps* l'indulgence et l'équité. (VOLT., *Lett. inéd.*, à M. le Mis de Florian, 16 juill. 1777.)

TENDRE, adj., attendrissant :

Qui ne seroit touché d'un si *tendre* spectacle ?
De pareils changements ne vont point sans miracle. (*Pol.*, v, 6.)

TENDRESSE, au plur., pour signifier la qualité de ce qui est tendre, et marquer en même temps les manifestations de cette qualité :

Le style n'en est pas si fort ni si majestueux que celui de Cinna et de Pompée, mais il a quelque chose de plus touchant, et les *tendresses* de l'amour humain y font un si agréable mélange avec la fermeté du divin, que sa représentation a satisfait tout ensemble les dévots et les gens du monde. (*Exam. de Pol.*)

On n'emploie plus aujourd'hui *tendresse* au pluriel que pour signifier, caresses, témoignages de tendresse, d'affection vive. Outre le sens qui fait l'objet de cet article, et qui est très-rare, le dix-septième siècle se servait très-fréquemment de *tendresse*, au pluriel, pour exprimer la passion de l'amour :

Comme à traiter cette alliance,
Les *tendresses* des cœurs n'eurent aucune part,
Le vôtre avec le mien a peu d'intelligence. (*Agés.*, I, 1.)

Si vous voulez, Seigneur, rappeler mes *tendresses*,
Il me faut des effets, et non pas des promesses. (*Sur.*, II, 3.)

Tu sais combien de fois ses jalouses *tendresses*
Ont pris soin d'assurer la mort de ses maîtresses. (RACINE, *Mithr.*, I, 1.)

Ah ! leur pouvoir se joue avec trop de rigueur
Des *tendresses* de notre cœur ! (MOL., *Psyché*, II, 1.)

Quoi, vous me flattez, ma cousine, et vous ne voulez pas que j'aie les dernières *tendresses* pour vous ? (BUSSY, *Mém.*, Lett. à Mme de Sévigné, 30 juillet 1654.)

Cet emploi se retrouve, quoique rarement, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle :

Mais, ô dieux ! quel devoir barbare
A mes *tendresses* le ravit? (Mme DUFRÉNOY, *Élég.*, Journ. d'une amante.)

— TENDRESSE se disait de même au pluriel pour exprimer une affection très-vive autre que l'amour :

D'un amour paternel vous flattez les *tendresses* ;
Mon fils n'est point de rang à porter ces richesses. (*L'Illus. com.*, I, 2.)

J'aimois cet enfant avec des *tendresses* infinies. (Mme SCARRON, *Lett.*, à Mme Fouquet, 4 sept. 1659.) — Peut-être que nous la verrons un jour rentrer d'elle-même dans les voies de la nature, et reprendre ces *tendresses*, ces affections autrefois si

violentes, et qu'un zèle ou un dépit inconsidéré a, ce semble, comme étouffées. (PATRU, *Plaidoyers*, II.) — Un prince chassé de son pays par ses sujets a des *tendresses* extrêmes pour ceux qui lui demeurent fidèles dans la révolte publique. (PASCAL, *Lett.*, à Mlle de Roannez, éd. Louandre.) — Quelles couleurs assez vives pourroient vous représenter et la constance du père, et les extrêmes douleurs du fils? d'abord le visage en pleurs avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ces bras et ce sein paternel, il semble, par tant d'efforts, vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses *tendresses*. (Boss., *Oraison funèbre de Condé*.)

Vous savez sa coutume, et sous quelles *tendresses*
Sa haine sait cacher ses trompeuses adresses. (RAC., *Mithr.*, I, 5.)

On doit encore relever dans Corneille l'expression de TENDRESSES D'AMOUR :

Vous n'y trouverez ni *tendresses d'amour*, ni emportements de passions, ni descriptions pompeuses, ni narrations pathétiques. (*Exam. de Sertorius*.)

TENIR A, regarder comme :

LA NOURRICE. Plaisante illusion!
CLITON. Mais funeste à ma tête,
Sur qui se déchargeoit une telle tempête,
Que je *tiens* maintenant *à* miracle évident
Qu'il me soit demeuré dans la bouche une dent. (*Mél.*, V, 1.)

Mais si tu ne les perds (tes pas et tes discours), je le *tiens à* miracle. (*La Veuve*, II, 1.)

Et, dans ce haut degré de puissance et d'honneur,
Les plus grands y *tiendront* votre amour *à* bonheur. (*Pol.*, II, 1.)

L'amour même d'un roi me seroit importune,
S'il falloit la *tenir à* si haute fortune. (*Suite du Ment.*, II, 1.)

Et *tiendroit à* malheur le bien de se voir libre,
Si l'attentat du Nil affranchissoit le Tibre. (*Pomp.*, IV, 4.)

Il *a tenu* toujours vos ordres *à* bonheur. (*Agés.*, V, 6.)

Me le permettez-vous, madame? Et puis-je croire
Que vous *tiendrez* enfin ma flamme *à* quelque gloire? (*Attila*, V, 7.)

Il *tiendroit à* faveur et bien haute et bien rare,
De le savoir, madame, avant qu'il se sépare. (*Pulch.*, V, 2.)

Il n'est pas naturel de craindre et fuir l'honneur,
De *tenir* le mépris *à* souverain bonheur. (*Imit.*, II, 12.)

Qui *tient* les mépris *à* bonheur. (*Ibid.*, III, 7.)

Aussi veux-je *tenir à* faveur souveraine
D'avoir peu de ces dons qui brillent au dehors. (*Ibid.*, III, 92.)

Le poëte dit d'une manière qui paraît plus particulière :

Mais je *tiendrois à* crime une telle pensée. (*Héracl.*, II, 7.)

Selon Voltaire, *tenir à crime* n'est pas français. Cependant, dans toutes ces phrases, la signification est la même, et l'analogie est parfaitement observée. La dernière édition de l'Aca-

démie dit simplement : *tenir à honneur, tenir à injure*. Le seizième et le dix-septième siècles variaient avec toute aisance et liberté cette forme heureuse :

Tenant à peu le hasard de l'Estat et la certaine ruine du roy et de ses sujets. (L'Hospital, *Le But de la guerre et de la paix.*) — Je *tiendray* le plaisir que vous me ferés en ceste endroict à une obligation particuliere. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. v, p. 174.)

Estimant que ton cœur, par douceur diverti,
Tiendroit ses lâchetés à quelque conscience. (Régnier, *Élég.*, ii.)

Ils *tiennent à* grandeur d'estre bornez par des déserts et des terres inhabitées. (D'Ablanc., *Comm. de Cés.*, Guerre des Gaules, vi, 2.) — Lucrèce alors *tint à* bonheur de n'avoir pas commencé le récit de son aventure. (Furetière, *Roman bourgeois*, i.) — Je *tiens à* tant de bonheur l'honneur de vos bonnes grâces dont il vous plaît m'assurer, que je n'ai point de paroles qui puissent assez dignement vous exprimer la joie et le ressentiment que j'en ai. (Richelieu, *Lett.*, à la reine d'Angl.) — Il n'y a personne, sans doute, qui ne *tint à* beaucoup de gloire de toucher à un tel ouvrage. (Molière, *Le Sicil.*, xii.)

Tenir à, dans le sens de regarder comme, s'est employé aussi avec un nom de personne :

Il n'y avoit en toute l'armée petit ne grand qui ne se louât et qui ne *tint* le roi d'Espaigne *à* vaillant et très-puissant roi. (*Le Roman de Jehan de Paris.*)

— Être tenu a quelqu'un, lui être obligé, lui avoir de l'obligation, lui être redevable :

Que je *vous suis tenu* de ce qu'il n'en sait rien ! (*L'Illus. com.*, i, 3.)

On trouve très-fréquemment *tenu* dans ce sens, avec ou sans régime indirect :

Je *seroye* bien *tenu à* vous
Et le verroye voulentiers. (*Farce des Gens nouv.*)

Il se réputoit tant *tenu à* luy de ce que tel soin avoit de son bien et advancement... (*Le Livre des faits du mareschal de Boucicaut*, iii, 18.)

Car *à* eulx *tenu* je me sens.
(Villon, *Grant Testament*, Ballade de bonne Doctrine, cxlviii.)

Que le Mignon, comme *tenu*
A elle souvent en parloit. (Coquillart, *Enquest*[illegible].)

Le jour de la conversion de saint Paul (25 janvier 1515), mon fils fut oint et sacré en l'église de Reims. Pour ce *suis*-je bien *tenue* et obligée à la divine miséricorde. (*Journal de Mme Louise.*) — Monsieur, je *suis* plus *tenu à* vous qu'*à* tous les hommes du monde. (Marg. d'Ang., *Hept.*, xive nouv.) — Il le semble à tous que Dieu *est* bien *tenu à* eux de ce qu'ils ont fait le voyage de Genève. (Calv., *Instit. chrét.*, l. i, c. xiv.) — Il m'embrassa me disant ces mots : O monsieur de Montluc, que tous tant que nous sommes de cette maison vous *seront tenus !* (Montluc, *Comm.*, l. ii.) — En ce faisant, nous *serons* perpétuellement *tenus à* vous. (Larivey, *Facétieuses nuicts de Straparole*, ve nuict, fable ii.)

Je *suis* beaucoup *tenue à* la douce nature,
Qui m'a voulu donner de si riches présens. (Id., *ibid.*, fable iv.)

Pour les infinies obligations dont je *luy suis tenu*. (Id., *Le Morfondu*, i, 2.)

J'en *suis* bien *tenu à* Dieu, qui m'a mis hors de tant de peines. (Id., *Le Laquais*, v, 2.) — Elle ne peut nier qu'elle *vous soit tenue* des honnestes offres que vous luy faites. (Fr. d'Amboise, *Les Neapol.*, i, 2.) — Ce dequoy vous et moy *luy sommes* plus *tenuz*, c'est qu'il nous traitte trop doucement. (*Satire Ménippée*, Harangue de M. d'Aubray.)

Je *vous suis* bien *tenu* de ce soin obligeant,
Qui m'épargne un grand trouble et me rend mon argent.
(Mol., *L'Étourdi*, i, 7.)

Que lui demandoit son amant?
Un bien dont elle *étoit à* sa valeur *tenue*.
(La Font., *Contes*, La Fiancée du roi de Garbe.)

— TENIR LA VIE DE QUELQU'UN, lui en être redevable :

Zéthez, et Calaïs, et Pollux, et Castor,
Et le charmant Orphée, et le sage Nestor,
Tous vos héros enfin *tiennent de moi la vie*. (*Méd.*, ii, 2.)

— TENIR, employé d'une manière remarquable, dans le sens d'avoir appris, en parlant d'une nouvelle :

Mais *de qui tenez-vous la mort de* D. Garcie,
Vu que depuis un mois qu'il vient des députés,
On parloit seulement de peuples révoltés. (*D. Sanche*, v, 3.)

— TENIR, pour signifier tenir captif :

Et pensant au bel œil qui *tient* ma liberté,
Je ne suis plus qu'amour, que grâce, que beauté. (*L'Illus. com.*, ii, 2.)

— TENIR LA FOI DE QUELQU'UN, comme *avoir sa foi :*

C'est le dieu des chrétiens, c'est le maître des rois,
C'est lui qui *tient ma foi*, c'est lui dont j'ai fait choix. (*Théod.*, iii, 3.)

— TENIR PROMESSE, tenir sa promesse :

C'est donc ainsi, monsieur, que vous *tenez promesse?*
(*Suite du Ment.*, iii, 3.)

— TENIR PEU DE COMPTE, comme *faire peu de compte :*

Que de cette faveur vous *tenez peu de compte!* (*L'Illus. com.*, iv, 8.)

— TENIR POUR, neutre, demeurer du parti de, rester fidèle à :

Je ne veux pour tout prix qu'enlever Aristie,
A qui devant vos yeux, enfin maître de moi,
Je rapporte avec joie et ma main, et ma foi.
Je ne dis rien du cœur, il *tint* toujours *pour elle*. (*Sert.*, v, 7.)

— TENIR A, fig., dans le sens de *dépendre de*, avec une négation :

Il ne *tiendra* qu'*au* roi qu'aux effets je *ne* passe. (*Nicom.*, i, 3.)

« Souvent en ce temps-là, remarque Voltaire, on supprimait

le *ne* quand il fallait l'employer, et on s'en servait quand il fallait l'omettre. Le second *ne* est ici un solécisme. « Il tient à vous, » c'est-à-dire il dépend de vous que je passe, que je fasse, que je combatte, etc. « Il ne tient qu'à vous » est la même chose « qu'il tient à vous; » donc le *ne* suivant est ici un solécisme. »

Cette phrase pourrait, ce nous semble, signifier, si je ne passe pas aux effets, le roi seul en aura été cause, et l'expression ne serait pas incorrecte, quoique assez particulière.

— A MOI NE TIENDRA PAS QUE, pour dire, *il ne tiendra pas à moi que :*

A moi ne tiendra pas que la beauté que j'aime
Ne me quitte bientôt pour un autre moi-même. (*La Pl. Roy.*, I, 4.)

— EN TENIR FORT AVANT, être vivement épris d'une personne :

TIRCIS. Tu crois donc que j'*en tiens ?*
CLORIS. *Fort avant.* (*Mél.*, II, 4.)

— TENIR DU BARBARE, avoir quelque chose de barbare :

Mais votre fermeté *tient* un peu *du barbare.* (*Hor.*, II, 3.)

On a dit, et on pourrait très-bien dire encore, d'une manière analogue :

Il se trouva enfin dans la troupe un homme qui n'étoit ni bien ni mal fait, qui avoit la physionomie fort ingénue, et qui montroit *tenir* beaucoup *du stupide.* (FURETIÈRE, *Roman bourg.*)

TÉPIDITÉ, fig., en langage de dévotion, tiédeur, l'opposé de ferveur :

Et bien loin de tâcher qu'une chaleur si belle
Prenne de jour en jour une force nouvelle,
Nous laissons attiédir son impuissante ardeur,
Qui de *tépidité* dégénère en froideur. (*Imit.*, I, 11.)

Si telle est ma foiblesse et ma *tépidité*,
Au milieu d'un secours de puissance infinie... (*Ibid.*, IV, 3.)

Qu'il est de lâches, qu'il en est
Dont la *tépidité* s'y plaît (dans l'assoupissement),
Jusqu'à le rendre volontaire,
Et dont la nonchalance aime à prendre aux cheveux
La moindre occasion d'éloigner un mystère
Qui les obligeroit d'avoir mieux l'œil sur eux. (*Ibid.*, IV, 10.)

On a dit exactement dans le même sens, longtemps avant Corneille :

Tépidité est de ceste condicion qui est lentement aimer Dieu et estre lent à tout bien. (*Modus et Racio*, ms., f° 286, v°.)

Tépidité s'employait encore pour signifier mollesse, négligence, en général :

Négligence et *tépidité* pour punir les meffaits. (*Hist. de la Tois. d'or*, t. II, p. 127.)

Il se disait également, au propre, pour signifier tiédeur, chaleur modérée, *luke-warmenesse*, comme dit Cotgrave. Oudin donne aussi *tépidité*, *tepidità*.

TERME, borne, limite. REMETTRE L'ESPRIT DE QUELQU'UN AUX TERMES DU DEVOIR, le ramener à son devoir, le remettre dans les bornes du devoir :

Mais parlez à son père, et bientôt son pouvoir
Remettra son esprit aux termes du devoir. (*L'Illus. com.*, II, 8.)

On a dit, d'une manière analogue :

La crainte d'attirer votre juste colère
Aux termes du devoir ramènera mon frère. (CAMPISTRON, *Tyridate*, V, 3.)

Et d'une façon approchante :

Quoique peu accommodé des biens de la fortune, il *se tint* toujours *dans les termes d'*un désintéressement parfait, ne prenant rien de ceux qui venoient l'entendre. (FÉN., *Les Vies des anciens philosophes*, Socrate.) — Cela n'empêcheroit pas que nous ne *demeurassions* toujours *dans les termes du* respect et du service que nous avions voué à Son Altesse. (RETZ, *Mém.*, III, 1649.) — La reine d'Angleterre, sa plus fidelle amie, le pria par lettre de se vouloir conserver, et de *demeurer* au moins *dans les termes d'*un grand capitaine, qui ne doit aller aux coups que dans la dernière extrémité. (PÉRÉFIXE, *Hist. de Henri IV*, 2e part., 1592.)

— ÊTRE AUX TERMES DE, suivi d'un infinitif, être au point, être sur le point de :

PULCHÉRIE. Comment cacher un feu que je ne puis éteindre ?
LÉON. Vous l'étouffez du moins sous l'orgueil scrupuleux
Qui fait seul tous les maux dont nous mourons tous deux.
Ne vous en plaignez point, le vôtre est volontaire ;
Vous n'avez que celui qu'il vous plaît de vous faire,
Et ce n'est pas pour *être aux termes d'*en mourir,
Que d'en pouvoir guérir dès qu'on s'en veut guérir. (*Pulch.*, III, 3.)

On trouve de fréquents exemples de l'emploi de cette locution :

Si nous n'eussions esté assistez d'une speciale grace et protection de Nostre Seigneur et ne nous fussions genereusement opposez à leurs desseings, nous ne *serions aux termes*, où nous sommes par sa divine bonté, *de* voir esteindre le feu de tant de dissentions civiles qu'ils ont allumées au cœur de nos subjects. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 256, au roi d'Écosse, 27 nov. 1594.)

C'est-à-dire, nous ne serions pas sur le point, comme nous sommes, de voir...

Le comte d'Englesac étoit souffert et peut-être un peu aimé ; mais il n'*étoit* point encore *aux termes d'*obtenir un rendez-vous nocturne. (Mme DE VILLED., *Vie de H.-S. de Mol.*, IV.)

Quelquefois *en* remplace *aux :*

Le 7 octobre 1577, la reine demeura malade à Amboise, de fascherie (comme on disoit) qu'elle ne peut faire d'enfans, et qu'elle avoit ouï quelque bruit qu'à ceste cause le roi *estoit en termes de* la repudier, ce qui estoit faux. (L'Estoile.) *Journ. de Henri III.*) — J'eus le vent que mon maître, persuadé par ses amis de quitter sa manière de vie, *étoit en termes de* se marier. (Sorel, *Francion*, ii.)

De même avec le sing. :

J'estois en terme de depescher quelque personnage exprés pour se conjouir de ma part avec la dicte dame de ce bonheur. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. iv, p. 144.)

On trouve encore *être sur les termes de*, pour signifier être sur le point de, ou être en position, être en mesure de :

Il a prins la ville dudit Myrebeau, et *est sur les termes* de cappituler avec ceulx du chasteau. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. iv, p. 445, 26 juill. 1591.) — *Estant sur les termes* d'envoyer les sieurs de Commartin et Pithou à Vervins. (*Ibid.*, t. v, p. 271.) — Charles d'Anjou son frere le vint trouver (S. Louis), lorsque la ville *estoit sur les termes de* se rendre. (Rohan, *Intér. des Princes*, 1666, p. 70.) — De manière que nous *serons sur les termes de* dire à nos parties... (Mont., *Ess.*, ii, 12.)

On trouve dans des sens analogues, *être en grands termes de :*

Et accuse ma fainéance de n'avoir passé oultre à parfaire les commencements qu'il a laissés en sa maison; d'autant plus que je *suis en grands termes d'en* estre le dernier possesseur de ma race. (Mont., *Ess.*, iii, 9.)

Mettre aux termes de, réduire à telle ou telle extrémité, ou mettre en état de :

On combattit longtemps le feu qui me dévore,
Mais tâchant de l'éteindre, on l'accroissoit encore,
Et le soin que mon père a pris de me guérir
M'*a mis* cent et cent fois *aux termes de* mourir. (Rotr., *Laure Persée.*, v, 9.)

Le mal-heur de n'estre pas au gré de son prince doit *mettre* tout homme de bien *aux termes de* se retirer du monde. (Théoph., *Lett.*, xviii.) — Le mariage de Chimène avec Rodrigue ayant été résolu dans l'esprit du comte, la querelle qu'il a incontinent après avec D. Diègue *met* l'affaire *aux termes de* se rompre. (*Sentim. de l'Acad. sur le Cid.*) — J'ai cru que c'étoit une heureuse occasion pour *mettre* M. de Lauzun en état et *aux termes de* pressentir la situation où je me trouvois. (Mlle de Montp., *Mém.*, 1670.)

Réduire aux termes que, réduire à un état tel que :

Toutes les marques de la générosité de Carmante la rendant plus accomplie à mes yeux, me rendoient aussi plus sensible aux obstacles que ma fortune apportoit à sa possession, et elles me *réduisirent* enfin *aux termes que* je n'étois plus supportable à moi-même. (Mme de Villed., *Carmante*, 1re part., liv. i.)

Et dans un sens approchant avec le sing., *au terme de :*

Jacaya, croyant s'être aperçu qu'il *étoit parvenu au terme de* pouvoir parler sa [illegible] témérité, fait une lettre où il expose ses raisons. (Mme de Villed., *Ann. galantes*, vii [illegible].)

— TERME, délai :

Elle n'a que fureur et que vengeance en l'âme :
Mais, en si peu de temps, que peut faire une femme ?
Je n'ai prescrit qu'*un jour de terme* à son départ. (*Méd.*, iv, [illegible].)

— TERME, dans le sens d'expression. PARLER EN TERMES DE, parler suivant les termes de :

Ses mœurs sont inégalement égales, pour *parler en termes de* notre Aristote. (*Le Cid*, Avertissement.)

TERMINER, borner, arrêter dans une limite déterminée :

Ainsi, ma sœur, du moins vous avez dans vos plaintes
Où porter vos souhaits, et *terminer* vos craintes. (*Hor.*, III, 5.)

TERNIR, fig., obscurcir, éclipser :

A peine tu parois les armes à la main,
Que tu *ternis* les noms du Grec et du Romain. (*Remerciement au roi.*)

Quelque nom favori qu'il te plaise arracher
A la nuit de la tombe, aux cendres du bûcher.
Soit qu'il faille *ternir* ceux d'Énée et d'Achille,
Par un noble attentat sur Homère et Virgile,
Soit qu'il faille obscurcir par un dernier effort
Ceux que j'ai sur la scène affranchis de la mort;
Tu me verras le même. (*Vers à M. Fouquet.*)

Et comme ami je le prie et conjure
S'il veut *ternir* un ouvrage immortel,
Qu'il fasse mieux. (*Rondeau.*)

Cette vue en son sein jette une ardeur nouvelle
D'emporter une gloire et si haute et si belle,
Que devant ces témoins à le voir empressés,
Elle ait de quoi *ternir* tous les siècles passés.
(*Les Victoires du roi en* 1672.)

Cette signification se retrouve jusqu'au dix-huitième siècle :

Si la gloire de César *a terni* celle de presque tous les grands capitaines de la république, c'est qu'il jeta par ses victoires les fondements du trône qu'Auguste affermit. (HELVÉTIUS, *De l'Esprit*, Discours IV, 1.)

TERRE. METTRE PAR TERRE, pour dire renverser par terre :

Se jetant à ces mots sur le vin et l'encens,
Après en *avoir mis* les saints vases *par terre*... (*Pol.*, III, 2.)

— JETER PAR TERRE, au fig., renverser, anéantir :

Un même instant conclut notre hymen et la guerre,
Fit naître notre espoir, et le *jeta par terre*. (*Hor.*, I, 1.)

Quel revers imprévu, quel éclat de tonnerre
Jette en moins d'un moment tout mon espoir *par terre !* (*Perth.*, III, 6.)

TERREUR. DONNER LA TERREUR DE, inspirer la terreur de :

Pison peut cependant amuser leur fureur,
De vos ressentiments leur *donner la terreur*. (*Oth.*, V, 2.)

TÊTE, fig. UNE TÊTE, un chef :

L'empire est à donner, et le sénat s'assemble

Pour choisir *une tête* à ce grand corps qui tremble,
Et dont les Huns, les Gots, les Vandales, les Francs,
Bouleversent la masse, et déchirent les flancs. (*Pulch.*, I, 1.)

— AU-DESSUS DE SA TÊTE, fig., au-dessus de lui :

Qu'il n'est pas tout à fait indigne de vos feux,
Et qu'il peut en prétendre une juste conquête,
N'ayant plus que les dieux *au-dessus de sa tête*. (*Pomp.*, IV, 3.)

— METTRE QUELQU'UN AU-DESSUS DE SA TÊTE, le mettre au-dessus de soi, le prendre pour chef :

Je vous le dis encor, *mettre* Othon *sur nos têtes*,
C'est nous livrer tous deux à d'horribles tempêtes. (*Oth.*, II, 4.)

Locution omise à tort par les dictionnaires, et dont on trouve d'heureux exemples, comme ceux-ci :

Ce ne fut pas sans douleur que Tromp, à qui la naissance, le succès éclatant du dernier combat et les applaudissements de la multitude avoient élevé le courage, se vit *mettre* Ruyter *sur la tête*. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV.*) — Petits, humiliez-vous devant les grands que Dieu *a mis sur vos têtes*. (P. ANSELME, *Serm. de la Cène*, II.)

On trouve, dans un sens analogue, *se mettre sur la tête de quelqu'un*, pour signifier s'élever au-dessus de lui, le dominer :

Leur soumission à un seul n'est proprement qu'un effort qu'ils font pour *se mettre sur la tête de* tous les autres. (P. ANSELME, *Serm. de la Cène*, II.)

— AH ! TÊTE. Espèce de jurement :

Ils sont d'intelligence. *Ah ! tête*. (*L'Illus.*, III, 9.)

Cette manière de parler, omise par les dictionnaires, se rencontre même chez des auteurs récents :

Qui, moi, morbleu ! que l'on m'arrête ?
Ah ! mort, ah ! sang, ah ! ventre, *ah ! tête*.
(BARBÉ, *Les Deux Edmond*, II, 4.)

Autrefois on jurait très-fréquemment par sa tête :

Jurent sovent *par lor teste*. (*Poés. franç. avant* 1300, t. IV, p. 1335.)

TIENNE, adj. fém., employé d'une manière toute latine dans le sens de, qui est à toi :

Mais n'appréhende pas qu'un autre ainsi m'obtienne ;
Vis pour ton cher tyran, tandis que *je meurs tienne*. (*Cin.*, III, 4.)

Autrefois *tien*, de même que *sien*, s'employait ainsi dans un grand nombre de phrases :

Et cria tout hault comme s'il eust esté inspiré et poussé par quelque esprit divin : *La victoire est tiene*, Cæsar. (AMYOT, *Vies*, J. Cæs.)

TIERS. RECEVOIR POUR TIERS DE, comme *recevoir en tiers de :*

Recevez-moy *pour tiers d'*une amitié si belle. (*Suite du Ment.*, v, 5.)

TIRER, v. act., comme *lancer*. TIRER DES TRAITS :

Mon mal n'est point l'effet ni de ses seuls regards,
Ni *des traits* qu'un aveugle *tire*. (*Poés. div.*, madrigal, XII.)

Cet aveugle qui *tire des traits*, c'est l'amour.

Bien qu'on trouve des exemples de cette manière de parler, elle n'est pas très-bonne, à cause de l'origine commune des mots *trait* et *tirer*.

— TIRER, fig., arracher :

J'ai *tiré* de ce joug les peuples opprimés. (*Agésilas*, III, 1.)
Il lui faudroit du front *tirer* le diadème. (*Nicom.*, v, 7.)

« *Tirer un diadème du front !* » s'écrie Voltaire.

Le sévère commentateur aurait pu, au même titre, mettre son point d'exclamation désapprobateur après ces vers de *Polyeucte :*

Est-ce lui qui naguère aux dépens de sa vie
Sauva des ennemis votre empereur Décie,
Qui leur *tira* mourant la victoire des mains,
Et fit tourner le sort des Perses aux Romains ? (Acte I, sc. 3.)

Les meilleures autorités sont encore ici pour Corneille contre Voltaire :

Il faut qu'elle fasse comme un enfant qui *est tiré* par des voleurs d'entre les bras de sa mère, qui ne le veut point abandonner. (PASCAL, *Lett.*, à Mlle de Roannez, VII, éd. Louandre.) — Ce fut un spectacle bien étrange de voir *tirer* un tribun ignominieusement par des licteurs et des affranchis hors de son tribunal. (ST-RÉAL, *Conjur. des Gracques.*) — Il y en avoit à qui l'on coupoit les pieds et les mains, que l'on scioit en deux, à qui l'on arrachoit les yeux, les dents ou les ongles; à qui l'on *tiroit* les entrailles, étant tout vivans. (FLEURY, *Cat. hist.*, I, 4.)

— TIRER UN SOUPIR, arracher un soupir :

L'image de l'empire en de si jeunes mains
M'*a tiré ce soupir* pour l'État que je plains. (*Pulch.*, II, 1.)

On peut rapporter à la même signification cette phrase de Bossuet :

Luther n'en a jamais tant dit, et tout ce que ses emportements lui *ont tiré* de la bouche n'approche pas de ce que Calvin dit froidement de lui-même. (*Hist. des Variations*, IX.)

— TIRER A SOI, s'arroger :

CINNA. Mourez, mais en mourant ne souillez point ma gloire.
ÉMILIE. La mienne se flétrit, si César te veut croire.
CINNA. Et la mienne se perd si vous *tirez à vous*
Toute celle qui suit de si généreux coups. (*Cin.*, v, 2.)

Il poursuivoit Pompée, et chérit sa mémoire ;
Et veut *tirer à soi*, par un courroux accort,
L'honneur de sa vengeance et le fruit de sa mort. (*Pomp.*, IV, 1.)

— TIRER EN EXEMPLE, se proposer pour modèle :

Je ne me mettrai pas en peine de justifier cette licence que j'ai prise ; l'événement l'a assez justifiée, et les exemples des anciens que j'ai rapportés sur *Rodogune* semblent l'autoriser suffisamment ; mais, à parler sans fard, je ne voudrois pas conseiller à personne de la *tirer en exemple*. (*Héracl.*, Préface.) — Toute sa conduite est de ces choses qu'il faut souffrir au théâtre, parce qu'elles ont un éclat dont la surprise éblouit, et qu'il ne feroit pas bon *tirer en exemple* pour conduire une action véritable sur leur plan. (*Exam. d'Héracl.*)

On a dit de même au passif :

On a vu néanmoins des génies extraordinaires passer tout d'un coup de la méditation du cabinet aux charges les plus difficiles ; mais ces gens-là ne peuvent *être tirés en exemple*. (ST-EVREMOND, *De l'Étude et de la conversation.*)

— TIRER EN LONGUEUR, act., avec un nom de chose pour sujet :

L'attention de l'auditeur déjà lassée se rebute de ces conclusions qui traînent et *tirent la fin en longueur*. (*Exam. d'Hor.*)

— TIRER PAYS, prendre la fuite :

Sa générosité n'en craint pas le danger ;
Mais cela choque un peu sa prudence amoureuse,
Vu que la fuite en est la fin la plus heureuse,
Et qu'il faut que l'un mort, l'autre *tire pays*. (*La Suiv.*, IV, 5.)

Nicot explique ainsi cette locution familière et populaire :

« *Tirer pays* signifie *aller devers quelque pays* ; et, selon cette signification, les veneurs disent *une bête tire pays*, quand elle ne s'amuse à ruser et tournoyer, mais suit les droites voies ou routes. »

On a dit d'une manière analogue *tirer chemin :*

Avant que *tirer chemin* il harangua ses soldats ainsin. (BRANT., *Grands capit. estrang.*, I, 11.)

Et, sans plus m'écouter, il *a tiré chemin*.
(TH. CORN., *Le Galant doublé*, III, [illegible])

Et *tirer son chemin :*

Et a donc luy tout fasché, marry et ennuyé, *tira* oultre *son chemin*. (AMYOT, *Vies*, J. Cæs.)

— TIRER A, à peu près comme *tirer sur*, avoir de la ressemblance avec :

Son âge, sa beauté, sa grâce, son maintien,
Forcent mes sentiments à lui vouloir du bien,
Et l'air de son visage a quelque mignardise
Qui ne *tire* pas mal *à* celle de Dorise. (*Clit.*, II, [illegible])

On peut rappeler, au moins comme voisines, les acceptions suivantes :

Vous avez grande raison de ne me point mettre au rang de ces oncles trop oncles, et je n'ai pour vous que des sentiments qui *tirent* droit *au* paternel. (DESPRÉAUX, *Lett. à La Chapelle*, 3 janv. 1700, ou 9 nov. 1699.) — Les vers en sont assez bien tournés, et je ne les désavouerois pas même encore aujourd'hui, n'étoit une certaine tendresse *tirant à* l'amour qui y est marquée, qui ne convient point à un oncle pour sa nièce. (Id., *Lett. à Brossette*, 24 nov. 1707.) — Le monument ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis, *tirant au* gothique. (Id., *ibid.*, 14 mai 1707.) — J'ai quitté le lait d'ânesse, parce qu'il commençoit à m'ôter la santé en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotions *tirant à* fièvre. (Id., *Lett. à Racine*, 26 mai ou avril 1689.) — Je ne saurois m'appliquer le moins du monde à quelque chose d'important qu'il ne me prenne un mal de cœur, *tirant à* défaillance. (Id., *Lett. à Brossette*, 14 avril 1700.)

Nous noterons encore qu'on trouve des exemples de *tirer à*, pour *tirer sur*, chez des écrivains de nos jours qui aiment à imiter les formes du dix-septième siècle :

Mademoiselle de Scudéry était laide ; son teint surtout, *tirant au* noir, ôtait à sa figure toute prétention à la beauté. (V. COUSIN, *Mlle de Scudéry et sa société*, 1er art., *Journ. des Sav.*, avril 1858, p. 245.)

Comme l'*Académie* et les autres dictionnaires courants ne font aucune mention de *tirer à*, dans le sens d'avoir quelque rapport, quelque ressemblance, nous citerons encore cet exemple qui rentre exactement dans les significations précédentes :

Le style de Marguerite n'était pas des meilleurs, il s'en faut de beaucoup. Il est généralement lâche, diffus et embarrassé, *tirant à* la manière et *au* précieux, quand il n'est pas tendu, lourd et mystique. (NODIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1839, p. 351.)

TISSU, part. passé, fig. LIENS MAL TISSUS D'UN HYMEN :

Et je dois cette grâce à l'amour de la reine
D'épargner ma présence aux devoirs de sa haine,
Puisque *de notre hymen les liens mal tissus*
Par ces mêmes devoirs semblent être rompus. (*Œd.*, v, 2.)

TISSURE, fig., trame :

J'ai été assez heureux à les inventer (ces machines), et à leur donner place dans la *tissure* de ce poëme. (*Argum. d'Andr.*)

TITRE, motif. FAUX TITRE DE CRAINTE :

Ah ! cœur rempli de feinte,
Tu masques tes désirs d'un *faux titre de crainte*,
Un sceptre est l'objet seul qui fait ton nouveau choix. (*Méd.*, III, 3.

— AMANTE A BON TITRE, amante véritable :

Comme vous agissez en monarque prudent,

Elle agit de sa part en cœur indépendant,
En *amante à bon titre*, en princesse avisée. (*Œd.*, I, 4.)

TOILES DE SOIE, espèce de gaze ou toile très-claire fort à la mode au commencement du dix-septième siècle, et qui avait sur toutes les étoffes du même genre de grands avantages.

Mais vous, que vous vendez de ces *toiles de soie!* (*La Gal. du Pal.*, I, 5.)

TOMBANT, adj. D'UNE VOIX TOMBANTE, d'une voix faible :

Lui, *d'une voix tombante*, offrant ce don fatal,
Seigneur, vous n'avez plus, lui dit-il, de rival. (*Pomp.*, III, 1.)

« Les restes d'*une voix qui tombe* et d'une ardeur qui s'éteint, » a dit Bossuet dans la péroraison de l'oraison funèbre du prince de Condé.

TOMBER EN L'ESPRIT, suivi d'une proposition :

Je pensois être le premier à qui il *fût tombé en l'esprit* de sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux (*Imit.*, Préf., éd. 1651.)

— TOMBER A BAS, tomber par terre :

Ils vous ont vu courir, *tomber* le mort *à bas*,
L'autre vous démonter, et fuir en diligence. (*Suite du Ment.*, III, 4.)

— TOMBER A BAS D'UN TRÔNE, être renversé d'un trône :

Tomber à bas d'un trône est un sort rigoureux,
Mais quitter l'un pour l'autre est un échange heureux. (*La Tois.*, IV, 1.)

— TOMBER DE BIEN HAUT, comme *tomber des nues*, pour marquer un profond étonnement :

A vous dire le vrai, *je tombe de bien haut.* (*Le Ment.*, I, 5.)

— TOMBER PAR TERRE, emploi célèbre au figuré :

Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien *tombe par terre;*
Et, comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité. (*Pol.*, IV, [illegible])

Tout le monde sait que l'évêque de Vence, Godeau, dans une pièce intitulée, *Au Roy, Ode*, avait dit avant Corneille :

Mais leur gloire *tombe par terre*,
Et, comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

et que Publius Syrus avait dit avant Godeau et avant Corneille

Fortuna vitrea est; tum cum splendet frangitur.

— TOMBER AU POINT DE (suivi d'un infinitif), être réduit à l'extrémité de :

Puisse tant de malheurs accompagner ta vie,
Que tu *tombes au point de* me porter envie,
Et toi, bientôt souiller par quelque lâcheté
Cette gloire si chère à ta brutalité. (*Hor.*, IV, 7.)

— FAIRE TOMBER QUELQU'UN DESSOUS LE POUVOIR D'UN AUTRE :

En vous de tout l'État j'ai défendu la cause,
Quand je *l'ai fait tomber dessous votre pouvoir*. (*Agésilas*, V, 7.)

V. l'article DESSOUS.

— TOMBER AU DÉSESPOIR, pour *tomber dans le désespoir*, comme on dit *être au désespoir :*

Qu'un homme prenne querelle avec un autre, et que l'ayant tué il vienne à le reconnoître pour son père, ou pour son frère, et en *tombe au désespoir*, cela n'a rien que de vraisemblable. (*Deuxième Discours.*)

— Corneille dit aussi, TOMBER EN DÉSESPOIR :

Ce pauvre amant en *tombe en désespoir*. (*Mél.*, Arg.)

— TOMBER EN PÉRIL DE (un subst.) :

Un homme tel que moi voit sa gloire ternie
Quand il *tombe en péril de* quelque ignominie. (*Hor.*, V, 2.)

— TOMBER, en parlant de bénédictions :

C'est à cette extraordinaire et admirable piété, Madame, que la France est redevable des *bénédictions* qu'elle voit *tomber* sur les premières armes de son roi. (*Pol.*, A la reine régente.)

— SUR QUI TOMBE L'ACTION TRAGIQUE, qui est l'objet de l'action tragique :

On s'étonnera peut-être de ce que j'ai donné à cette pièce le nom de *Rodogune*, plutôt que celui de *Cléopâtre, sur qui tombe toute l'action tragique*. (*Rodog.*, Préface.)

TONNERRE, fig., pour désigner les malheurs de la guerre. ATTIRER LE TONNERRE :

Seigneur, n'*attirez* point *le tonnerre* en ces lieux,
Rangez-vous du parti du destin et des dieux,
Et, sans les accuser d'injustice ou d'outrage,
Puisqu'ils font les heureux, adorez leur ouvrage. (*Pomp.*, I, 1.)

— MÉRITER LE TONNERRE, énergique expression, pour signifier mériter les coups foudroyants de la vengeance céleste :

Vous voulez que le ciel, pour montrer à la terre
Qu'on peut innocemment *mériter le tonnerre*,
Me laisse de sa haine étaler en ces lieux
L'exemple le plus noir, et le plus odieux ! (*Œd.*, V, 5.)

TOT, abs., dans le style noble, pour *rapidement*, *vite :*

Ouvrons à ce grand prince, ouvrons-lui *tôt*, dit-elle.
(*Inscription mise sur des estampes*, XI.)

Il leur montre à doubler leurs files et leurs rangs,
A changer *tôt* de face aux ordres différens. (*Vict. du roi en* 1667.)

— Pour *bientôt :*

Ami, vous m'avez *tôt* quitté. (*Suite du Ment.*, IV, 7.)

Sachez donc que Typhon, après quatre batailles,
Ayant su nous réduire à ces seules murailles,
En forma *tôt* le siége. (*Rodog.*, I, 1.)

— De même, TÔT APRÈS :

La reine ayant appris cette triste nouvelle,
En reçut *tôt après* une autre plus cruelle. (*Rodog.*, I, 4.)

L'emploi de *tôt*, d'une manière absolue, ou de *tôt après*, était autrefois très-fréquent :

L'arc trop tendu *tost* laché ou rompu. (*Recueil* de GRUTHER.)

En prison *tost*, et qu'on s'avance
Legerement, despeschons-nous.
(*Le Débat de la Nourrisse et de la Chamberière.*)

Ha ! que moult fut mon cueur plain de douleur,
Et transpercé du glayve de tristesse !
Tost eu perdu mouvement et couleur,
Tost fut surprins d'excessive destresse.
(SAINT-GELAIS, *Le Séjour d'honneur.*

Ouvre *tôt*. (T. CORN., *Les Engagements du hasard*, V, 1.)

Qui *tôt* ensevelit, bien souvent assassine. (MOL., *L'Étourdi*, II, 3.)

On ne sent le cours d'une rivière que lorsqu'on s'y oppose ; si on s'y laisse entraîner, on ne sent rien si ce n'est peut-être un mouvement assez doux d'abord, où vous êtes porté sans peine, et vous ne sentez bien le mal qu'il vous fait que *tôt après*, quand vous vous noyez. (BOSS., *Sur la comédie*, VIII.) — Il eut depuis le régiment Dauphin infanterie, et mourut *tôt après* sans avoir été marié. (ST-SIMON, *Mém.*, l. IV, c. 1.)

Tost après la paix de Paris
Sera la paix universelle.
(*Les Triolets du temps, selon les visions d'un petit-fils du grand Nostradamus*, M. DC. XLIX.)

Dans ce dernier exemple, *après* est préposition, tandis qu'il est adverbe dans les autres.

On a de nos jours essayé de reprendre cette forme :

L'idée que nous nous détruirons par notre propre anarchie, sera *tôt* abandonnée des souverains, quand ils verront que nous existons nonobstant les journées de juillet. (CHAT., *Captivité de la duchesse de Berry.*) — J'avais remarqué en partant que les nuages étaient nombreux et lourds du côté du couchant, et quoique, pour

regagner mon gîte, je leur tournasse le dos, une certaine crainte d'être rattrapé par eux me fit peu à peu prendre le trot, et *tôt après* le galop. (D. NISARD, *Souv. de voyages*, France, Pyrénées, § VI.)

— AUSSITÔT QUE, elliptique :

J'en cache les deux tiers *aussitôt qu*'arrivés. (*Le Cid*, IV, 3.)

Suivant l'Académie dans ses *Sentiments sur le Cid*, cette façon de parler n'est pas française ; il fallait dire :

« Aussitôt qu'ils furent arrivés, etc. »

Voltaire, avec beaucoup de raison, réfute ainsi ce jugement : « *Aussitôt qu'arrivés* est bien plus fort, plus énergique, plus beau en poésie que cette expression aussi languissante que régulière, « aussitôt qu'ils furent arrivés. »

— Corneille a dit encore d'une manière elliptique :

L'autre, *aussitôt que* pris, se verra sur la roue. (*Clit.*, III, 1.)

On peut rapprocher de l'emploi fait par Corneille ces autres formes elliptiques :

Docteur *aussitôt que* disciple, apôtre *aussitôt que* néophyte. (FLÉCH., *Serm. pour la conv. de S. Paul*, II.)

TOUCHE, fig., coup, atteinte :

Voici pour votre adresse une assez rude *touche*. (*Le Ment.*, V, 3.)

TOUCHER, v. a., affecter, en parlant de la douleur :

Tous trois désavoueront la douleur qui te *touche*,
Les larmes de tes yeux, les soupirs de ta bouche. (*Hor.*, V, 3.)

— TOUCHER, faire impression sur, émouvoir, exciter. TOUCHER LES DÉSIRS DE QUELQU'UN :

J'espérois que l'éclat dont le trône se pare
Toucheroit vos désirs plus qu'un objet si rare. (*Rodog.*, I, 5.)

On a dit d'une manière analogue :

Je ne *touche* ni *votre inclination* ni votre cœur. (Mme DE LAFAYETTE, *La Princesse de Clèves*, I.)

— TOUCHER QUELQU'UN D'UN DÉSIR, exciter un désir dans son âme :

L'amour de la gloire éternelle
Les sait si pleinement saisir,
Que leur âme est stupide à tout autre plaisir,
Et que tout ce qu'on voit de gloire temporelle
Ne *les touche d'aucun désir*. (*Imit.*, II, 6.)

On trouve assez souvent *toucher de*, suivi de divers substantifs, pour signifier exciter telle passion, tel sentiment :

Les hommes se plaisent généralement dans tout ce qui les *touche de quelque passion* que ce puisse être. Ils ne donnent pas seulement de l'argent pour se faire *toucher de tristesse* par la représentation d'une tragédie, ils en donnent aussi à des joueurs de gobelets pour se faire *toucher d'admiration*. (MALEBR., *Rech. de la vérité*, l. v, c. VIII.) — M. de Clèves avait épuisé toute sa constance à soutenir le malheur de voir une femme qu'il adorait *touchée de passion* pour un autre. (Mme DE LAFAYETTE, *La Princesse de Clèves*, III.) — Vous me dites des choses si extrêmement bonnes sur votre amitié pour moi, qu'en vérité je n'ose entreprendre de vous dire combien j'en *suis touchée*, et *de joie*, et *de tendresse*, et *de reconnaissance*, (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lett.*, à Mme de Grignan, 24 juill. 1675.) — Je *suis touché d'un sentiment de joie* quand je vois arriver tous les soirs une lettre avec de l'écriture de la chère malade. (FÉN., *Lett.*, au marquis de Fénelon, 13 av. 1713.)

Et chacun en secret, l'âme *d'horreur touchée*,
En murmure contre son roy. (ST-AMANT, *La Généreuse*.)

— TOUCHER, abs., dans le sens de faire impression sur l'âme :

Chacun en son affaire est son meilleur ami,
Et tout autre intérêt ne *touche* qu'à demi. (*Mél.*, II, 4.)

— TOUCHER UNE JOURNÉE, l'atteindre, y arriver :

Ma fille, c'est donc là ce royal hyménée
Dont nous pensions *toucher la* pompeuse *journée !* (*Méd.*, V, 4.)

— TOUCHER DE NAISSANCE A QUELQU'UN, être lié avec lui par la parenté :

Elle me semble aisée, et j'ose me vanter
Qu'assez facilement je pourrai l'emporter;
Ceux dont elle dépend sont de ma connoissance,
Et même *à* la plupart je *touche de naissance*. (*Suite du Ment.*, II, 4.)

On a dit d'une manière analogue, après Corneille :

Il *touchait à* ce dieu *d'un peu de parenté*. (SÉNECÉ, *Contes*, Ixion.)

On trouve aussi activ., *toucher quelqu'un de parenté :*

Il ne *le touchoit* ni *de parenté*, ni d'alliance. (MÉZERAY, *Hist. de France avant Clovis*, l. II, 8.) — Comme ils ne *les touchoient* point *de parenté*, ils se les attachèrent par les liens de l'adoption et du mariage, au défaut de ceux du sang. (Id., *ibid.*, XVII.)

Et d'une manière approchante, en style de droit, avec le pronom personnel :

Le mariage n'étoit point défendu par les lois romaines, entre les personnes qui ne *se touchoient d'affinité* que dans la ligne collatérale, jusqu'à la loi de l'empereur Constance. (POTHIER, *Contrat de mariage*, n° 155.)

TOUR. FAIRE ENCORE UN TOUR, en parlant du soleil, pour si-

gnifier accomplir encore une fois la révolution diurne, selon l'ancien système :

Avant que le soleil *ait fait encor un tour*,
Ta perte inévitable achève ton amour. (*Méd.*, III, 1.)

TOURBILLON, alliance hardie de mots. TOURBILLONS DE FEU :

Des *tourbillons de feu* s'élançoient de leurs yeux. (*Méd.*, II, 2.)

TOURNER, v. a., TOURNER EN FUITE, pour *mettre en fuite*, exactement comme le latin, *in fugam vertere :*

Cléobule survient avec quelques amis,
Met l'épée à la main, *tourne en fuite* le reste,
Entre... (*Théodore*, IV, 3.)

On trouve aussi, *se tourner en fuite :*

Les Sarrasins qui croyoient n'avoir affaire qu'aux Arméniens, qu'ils avoient déjà battus plusieurs fois, surpris de voir les étendards de S. Jean, qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces chevaliers portoient, *se tournèrent en fuite*. (VERTOT, *Hist. de Malte*, V.)

— TOURNER EN RIDICULE, avec un rég. indir. de pers. :

Va, *ne me tourne point Octave en ridicule*.
Ma gloire pourroit bien l'accepter sans scrupule. (*Att.*, IV, 3.)

— TOURNER, faire tourner, faire rouler :

J'en ai déjà parlé, mais il a su gauchir,
Et, *tournant* le discours sur une autre matière,
Il n'a ni refusé ni souffert ma prière. (*Pomp.*, IV, 2.)

— TOURNER, neutralement, comme *se tourner :*

Mes amoureux désirs, vers elle superflus,
Tournent vers la beauté qu'elle chérit le plus. (*Mél.*, V, 6.)
Tes soucis doivent *tourner* ailleurs. (*La Pl. Roy.*, V, 7.)

Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère
Te cherche et te suit en tout lieu,
Et que toute la vie est une source amère,
A moins qu'elle *tourne* vers Dieu. (*Imit.*, I, 22.)

On trouve assez souvent, au dix-septième siècle, *tourner* pour *se tourner*, comme dans ces exemples :

Rendez ce service à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent *tourner*. (MOL., *Les Amants magn.*, I, 2.) — Aussi mon cœur d'ores en avant *tournera*-t-il toujours vers les astres resplendissants de ses yeux adorables. (Id., *Le Mal. imag.*, II, 6.)

En quel lieu sommes-nous ?
De quelque part qu'on *tourne*, on ne voit que des fous.
(Id., *Les Fâcheux*, II, 2.)

Sa fureur est extrême,
Et pourroit bien enfin *tourner* contre elle-même.
(QUINAULT, *Bellérophon*, v, 4.)

Mais c'est contre Thisbé que doit *tourner* ma rage.
(PRADON, *Pirame et Thisbé*, i, 7.)

— TOURNER, neutre et figuré, dans le sens de changer :

Amitié dangereuse et redoutable zèle,
Que règle la fortune, et qui *tourne* avec elle ! (*Pomp.*, iii, 2.)

— TOURNER DE... A, comme *passer de... à...* :

Qui leur tira mourant la victoire des mains,
Et fit *tourner* le sort *des* Perses *aux* Romains. (*Pol.*, i, 3.)

— TOURNÉ, part. p. VOLONTÉ TOURNÉE POUR UN AUTRE, volonté changée en faveur d'un autre :

Appelez-vous refus de me donner sa foi
Quand votre volonté se déclara pour moi ?
Et cette *volonté pour une autre tournée*
Vous peut-elle obéir après la foi donnée ? (*La Suiv.*, v, 8.)

— ESPRIT MAL TOURNÉ, employé dans le style noble :

C'étoit un prince foible, un *esprit mal tourné*,
Cependant avec elle il a bien gouverné. (*Pulch.*, ii, 2.)

TOUT, adj., qualifiant un substantif précédé d'un adjectif :

Combattre un ennemi qui ne pouvoit l'atteindre,
Voir sa victoire sûre, et daigner l'accepter,
C'est *tout le rare* exploit dont il peut se vanter. (*Androm.*, v, 2.)

Il m'a sacrifié *tout ce haut* avantage,
De toute sa conquête il m'a fait un hommage. (*Androm.*, v, 2.)

— TOUT, tout entier, comme le *totus* latin :

Seigneur, il est en vous d'avoir cet avantage.
Le charme qu'il y faut est *tout* sur son visage. (*La Tois. d'or*, i, 2.)

Et tirant *toute* à vous la suprême puissance,
Vous me laissez des titres vains. (*Agés.*, iii, 1.)

Notre Aragon pour nous presque *tout* révolté,
Enlève à nos tyrans ce qu'ils nous ont ôté. (*D. Sanche*, i, 1.)

Que dix lustres et plus n'ont pas *tout* emporté
Cet assemblage heureux de force et de clarté,
Ces prestiges secrets de l'aimable imposture
Qu'à l'envi m'ont prêtés et l'art et la nature. (*Œd.*, Vers à M. Fouquet.)

L'armée s'étant avancée dans le milieu du pays, le ravagea *tout* jusqu'à la Lippe et à l'Ems. (MÉZERAY, *Hist. de France avant Clovis*, i, 15.) — Le roy jugeant qu'il seroit peu seant à Sa Majesté d'entrer dans une ville qu'il n'avoit pas *toute* conquise, s'en alla à Pavie. (Id., *ibid.*, l. vi.)

— DORMIR TOUTE NUIT, pour *dormir toute la nuit* :

Il vint hier de Poitiers, et sans faire aucun bruit
Chez lui paisiblement *a dormi toute nuit*. (*Le Ment.*, iii, 2.)

« On disait alors, observe Voltaire, *toute nuit* au lieu de *toute la nuit;* mais, comme on ne pouvait pas dire *tout jour*, à cause de l'équivoque de *toujours*, on a dit *toute la nuit*, comme on disait *tout le jour.* »

L'abandon de la locution *toute nuit* a tenu à une autre raison; c'est la nécessité imposée par les grammairiens, et par le changement de l'usage, d'exprimer l'article dans un grand nombre de cas où on le sous-entendait autrefois.

— TOUT, devant un adjectif ou un participe passé, dans le sens de *quoique :*

Tout dédaigné je l'aime; et, malgré sa rigueur,
Ses charmes plus puissants lui conservent mon cœur. (*La Suiv.*, III, 3.)

Ne fais point d'autre crime, et j'atteste les dieux
Qu'au lieu de t'en haïr, je t'en aimerai mieux;
Oui, je te chérirai *tout* ingrat et perfide,
Et cesse d'aspirer au nom de fratricide. (*Hor.*, II, 5.)

Toute ingrate, inhumaine, inflexible, chrétienne,
Madame, elle est mon choix, et sa gloire est la mienne. (*Théod.*, III, 5.)

Juge par là combien ce conte est ridicule.
CRISPE. *Tout* ridicule, il plaît; et le peuple est crédule. (*Héracl.*, I, 1.)

Cette signification a été, dans le *Lexique de Molière,* l'objet de développements que nous croyons inutile de répéter ici.

— TOUT, avec le pluriel, sans être précédé de l'article :

J'ai vu quatre prononciations différentes dans nos *f*, et trois dans nos *e*, et j'ai cherché les moyens d'en ôter *toutes* ambiguïtés, ou par des caractères différents, ou par des règles générales, avec quelques exceptions.
(Préf. de : *Le Théâtre de P. Corn.*, édit. de 1682.)

Tournure longtemps trop habituelle et trop connue, pour qu'il soit besoin d'en produire des exemples.

— TOUT, accordé, devant un adjectif ou un participe passé, au lieu d'être employé comme adverbe et invariable :

J'en croyois ses regards, qui *tous* remplis d'amour
Étoient de la partie en un si lâche tour. (*Mél.*, III, 3.)

Il ne faut que partir, j'ai des chevaux *tous* prêts
Et vous pourrez bientôt vous moquer des arrêts. (*L'Illus.*, IV, 6.)

Un excès de plaisir nous rend *tous* languissants;
Et, quand il surprend l'âme, il accable les sens. (*Le Cid*, IV, 3.)

Les dieux qui, *tous* rois que nous sommes,
Punissent nos forfaits, ainsi que ceux des hommes. (*Androm.*, I, 2.)

Souvent ceux que tu vois par leur vertu sublime
Mériter notre amour, emporter notre estime,
Tous parfaits qu'on les croit, sont le plus en danger. (*Imit.*, I, 20.)

Que les mauvais désirs demeurent *tous* puissants. (*Ibid.*, IV, 7.)
Je t'offre *tous* entiers et mon corps et mon âme. (*Ibid.*, IV, 9.)

On trouve, depuis les temps anciens de la langue jusqu'à la fin du dix-septième siècle, des exemples nombreux de *tout* accordé; dans ce cas il a la valeur d'un adverbe, et équivaut à *tout à fait:*

Et Bertran avoit bien XVI. ans *tous* accomplis.
(CUVELIER, *La Vie vaill. Bert. Du Guesclin*, v. 318.)

En rememorant que *tous* nudz
Ilz sont de la terre venuz.
(GRINGORE, *Les Folles entreprises*, Bibl. elzev., p. 71.)

Plusieurs furent jettez *tous* vifz du hault en bas.
(J. MAROT, *Voy. de Venise*, La Prinse du chasteau de Pasquiere.)

Et *tous* sages qu'ils sont, font les fautes plus lourdes. (REGNIER, *Sat.*, X.)

Il y périt trois legions *toutes* entières. (MÉZERAY, *Hist. de France av. Clovis*, I, 14.) — Les tremblemens de terre trés fréquens dans les provinces de l'Orient et en Italie, renversoient, abîmoient des villes *toutes* entières. (Id., *ibid.*, II, 13.) — Mais ici la sagesse nous découvre des vérités *toutes* opposées à ces premières erreurs. (MASS., *Serm. pour le jour de Noël*, I.) — Jusques ici je me suis livré à des chagrins et à des tristesses *toutes* humaines. (Id., *Serm. pour le 2e dim. de l'Av.*, sur les afflict., III.) — Des événements presque *tous* naturels. (Id., *Serm. pour le jour de l'Incarn.*, III.) — ... Par des idées *toutes* humaines de sa bonté. (Id., *ibid.*) — Tes erreurs, *toutes* exécrables qu'elles sont, ont trompé de fort grands hommes. (PELL., *Réflex. sur les différ. de la religion*, Introduct., sect. VIII.) — On fut contraint de faire régner la justice, par le moyen de la force, et de prendre souvent les armes contre des particuliers, et quelquefois contre des nations *toutes* entières. (Id., *Paraphr. des Instit. de Justin.*, l. I, tit. II, 2.) — Quelles répugnances n'a-t-on pas à se surmonter dans les choses d'ailleurs les plus faciles, dès qu'elles choquent nos principes et qu'elles combattent nos préjugés? Quels efforts ne nous en coûte-t-il pas, et quelles violences n'avons-nous pas à nous faire quand, malgré nous, *toutes* opposées qu'elles sont à nos vues, nous nous réduisons à les embrasser de bonne foi? (BOURDALOUE, *Serm. pour le 3e dim. après la Pentec.*, I.) — Ils respectent et craignent ces lois *toutes* inconnues qu'elles leur sont. (MALEBR., *Convers. chrét.*, IX.) — C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres *tous* entiers sans les endommager. (FONTEN., *Éloq. des Acad.*, Sébastien.)

Cependant Vaugelas avait formulé la règle que l'on suit aujourd'hui; mais il y eut partage entre les écrivains: les uns l'adoptèrent, les autres s'en tinrent à la pratique ancienne de faire généralement accorder *tout*, en lui donnant le sens de *totus*, tout entier. Ménage prit parti pour ces derniers, et dans ses *Observations sur la langue françoise* (I, 14), il combattit ainsi la théorie de l'auteur des *Remarques :*

« S'il faut dire, *ils sont tout étonnés*, ou *ils sont tous étonnés*. C'est une faute, dit M. de Vaugelas, *que presque tout le monde fait, de dire* tous, *au lieu de* tout. Par exemple, *il faut dire :* ils sont tout étonnés, *et non pas*, tous étonnés; *parce que* tout *en cet endroit n'est pas un nom, mais un adverbe, et par conséquent indéclinable.* De toutes les remarques de M. de Vaugelas, il n'y en a point qui ait reçu plus d'approbation que celle-ci. Elle a été admirée dans les provinces; elle a été

citée mille fois dans l'Académie; elle a été copiée par Dupleix dans le livre qu'il a fait de la langue françoise; elle a été suivie par M. d'Andilly dans tous ses ouvrages, et par M. de Balzac en cet endroit d'une de ses lettres, qui est la 27e du livre XXVII : *A la fin, après dix mois tout entiers de délais et de remises.* Cependant, elle est très-fausse; et il est sans doute qu'on peut fort bien dire, dans le sens de M. de Vaugelas : *ils sont tous étonnés.* En voici les raisons : Premièrement, c'est ainsi qu'on a toujours parlé. Marot en ses *Étrennes :*

Un jour Vénus son Adonis suivoit
Parmy jardins, pleins d'épines et branches,
Les pieds *tous nus*, et les deux bras sans manches.

Et dans sa traduction de la première Églogue de Virgile :

Doncque plutôt cers légers et cornus
Vivront en l'air, et les poissons *tous nus*
Seront laissés de leurs fleuves taris.

Et ensuite :

Finalement viendront *tous égarés*
Vers les Anglois du monde séparés.

Et dans son *Épître à François Ier*, du temps de son exil à Ferrare :

O pauvres gens, de savoir *tous étiques !*

Montaigne, au chapitre des noms : *je sais bon gré à Jacques Amyot d'avoir laissé dans le cours d'une oraison française les noms latins tous entiers.* M. Corneille, dans le *Cid* :

Et *tous honteux* d'avoir tant balancé,
Ne soyons plus en peine.

M. de Saint-Amant, dans son *Élégie à Phyllis* :

Ces lieux de vos regards *tous gais, tous embellis,*
Sembloient dire à nos yeux, nous avons vu Phyllis.

J'ai dit aussi dans mon idylle du *Pécheur :*

A l'éclat de ses yeux les rochers d'alentour
Tous durs, tous froids qu'ils sont, furent touchés d'amour.

Et je ne puis comprendre pourquoi M. de Vaugelas, qui fait profession, et avec raison, de déférer absolument à l'usage, a voulu en cette occasion s'opposer à un usage qui, de sa propre confession, est presque universel. D'ailleurs, il est constant, et M. de Vaugelas en demeure aussi d'accord, que *tout*, en l'exemple allégué, *ils sont tout étonnés*, se décline au féminin, et qu'on dit : *elles sont toutes étonnées;* ce qui fait voir qu'on peut aussi le décliner au masculin, et je crois même qu'il seroit mieux de le décliner; car, pourquoi cette différence du masculin et du féminin? *Tout* n'est donc pas là un adverbe, comme le prétend M. Vaugelas, mais un de ces noms qui tiennent lieu d'adverbes. *Ils sont tous étonnés*, c'est ce qu'on diroit en latin *toti stupent;* et c'est du latin que nous avons emprunté cette façon de parler. Térence a dit de même : *totus tremo, horreoque, postquàm aspexi hanc; totus displiceo mihi.* Et Plaute : *totus doleo, totus gaudeo, totus timeo.* A l'égard du passage de M. de Balzac : *après dix mois tout entiers*, c'est ce que nous dirions en latin : *totis decem solidis mensibus. Sex ego te totos hos menses quietum reddam*, a dit élégamment Térence. Ce qui fait voir aussi qu'il seroit mieux de dire : *après dix mois tous entiers.* Et je crois même qu'*après dix mois tout entiers* est très-mal dit. Pour ce qui est des exemples suivants, qu'allègue M. de Vaugelas : *ils sont tout autres que vous ne les avez vus. Les dernières figues que vous m'envoyâtes étoient tout*

autres que les premières, ils n'ont rien de commun avec le précédent, *ils sont tous étonnés*, *tout* en ceux-là étant sans contredit adverbe, et par conséquent indéclinable. *Tout autres*, c'est ce que les Latins diroient : *omnino alii*. Mais ce n'est, ajoute M. de Vaugelas, qu'avec *autres*, féminin pluriel, qu'il faut dire : *tout*; car, avec *autre*, singulier du même genre, il faut dire *toute*, comme : *j'ai vu l'étoffe que vous dites, elle est toute autre que celle-ci*. M. de Vaugelas se trompe encore en cet endroit; car on dit aussi : *elle est toute semblable*, et non pas : *elle est tout semblable*. Mais *toute*, en ces endroits, signifie *ex omni parte*. *Elle est toute autre*, *elle est toute semblable*, c'est ce qu'on diroit en latin : *omnino alia, penitus diversa, ex omni parte similis*. M. de Vaugelas se trompe une troisième fois, en ce qu'il assure qu'il n'y a que ce seul mot, *autres*, féminin, qui soit excepté de sa règle, et que partout ailleurs, tant au singulier qu'au pluriel, il faut que l'adverbe tout, lorsqu'il se trouve avec un adjectif féminin, se change en l'adjectif *toute* et *toutes*, comme : *elle est toute telle qu'elle étoit; elles sont toutes telles que vous les avez vues*; car il est certain que *tout*, accompagné d'un adjectif féminin, se met encore avec *aussi*. On dit : *Ces fleurs sont tout aussi fraîches, tout aussi belles que le jour qu'elles furent cueillies*. On le met encore en cet exemple : *elles seront tout étonnées que telle chose arrivera*.

Tout, adv., et invariable devant *autres*, se trouve longtemps avant Vaugelas :

Demosthenes mesme les trouva *tout autres*. (AMYOT, *Vies*, Démosth.)

D'ailleurs, tous les grammairiens se rangèrent bientôt à l'avis de Vaugelas, comme fit le P. Chifflet, qui déclara que « *tout*, quand il est adverbe, est indéclinable, étant mis avec des noms masculins. » Il ajoute :

« Avec les noms féminins, on dit *toutes*. *Elles furent toutes étonnées*. Excepté avec ce mot, *autres*, comme : *elles sont tout autres que vous ne dites*. Mais au singulier, vous direz : *Elle est toute autre que vous ne dites*. » (CHIFFLET, *Nouv. et parf. gramm. franç.*, éd. 1706, p. 117.)

Aujourd'hui, c'est seulement devant les adjectifs féminins commençant par une consonne que *tout*, employé avec la signification adverbiale, s'accorde.

— TOUT, adv., tout à fait, très :

La réflexion des lumières sur ce bronze en fait sortir un jour *tout* extraordinaire. (*Androm.*, Décor. du 5e acte.) — Que celui qui souffre et est persécuté ne soit ni *tout* méchant ni *tout* vertueux, mais un homme plus vertueux que méchant. (*Le Cid*, Avert.)

Seigneur, il est *tout* vrai, j'aime en votre palais. (*Œd.*, I, 12.)
Phinée, il est *tout* vrai, je l'expose à regret. (*Androm.*, I, 2.)
De *tout* loin je vous ai reconnue. (*La Gal. du Pal. Roy.*, IV, 13.)

Ce dernier emploi est particulier, *tout* se trouvant placé devant un adverbe.

— DU TOUT, tout à fait :

Elle est de fort bon lieu, mon père, et pour son bien,
S'il n'est *du tout* si grand que votre humeur souhaite... (*Le Menteur*, IV, 5.)

Et pour son bien,
S'il n'est *du tout* si grand que votre humeur souhaite... (*Le Ment.*, II, 5.)

Ne t'a-t-on point parlé d'une source de vie
Que nomment nos guerriers poudre de sympathie ?
On en voit tous les jours des effets étonnants.
CLITON. Encor ne sont-ils pas *du tout* si surprenants. (*Ibid.*, IV, 3.)

Cet emploi est ancien dans la langue, et fréquent jusqu'à la fin du dix-septième siècle. On trouve aussi *de tout*.

Il y a une sorte d'hommes, lesquels encore qu'ils soient *du tout* ignorants, veullent estre estimez plus sages que les autres. (LARIV., *Le Laquais*, prol.) — On m'escrit d'Italie que le pape envoye légat en France le cardinal Alexandrin, *du tout* espagnol, pour faire procéder à l'élection d'un roy à la dévotion du roy d'Espagne. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 832.) — Comme sy j'eusse esté quelque ambassadeur estranger, ou eusse apporté quelque chose *du tout* inconnue. (PHILIPPE HURAULT, *Mém.*, 1599.) — On vous a aussi envoyé des commissions pour mettre sur pied quatre régiments et trois compagnies de chevau-légers, au cas que vous jugiez qu'il en soit *du tout* de besoin. (RICHELIEU, *Lett.*, à M. Halw., 16 mars 1635.) — Il seroit important que Madame pût soulager les peuples de ses États ; mais si c'est chose impossible durant la guerre, il est *du tout* nécessaire qu'elle leur fasse entendre qu'elle n'attend autre chose que la paix pour leur faire ressentir la douceur de sa conduite. (Id., *ibid.*, à M. d'Hémery.) — Vous trouvant un soir au souper du roi, sur un discours qui se présenta, vous prîtes occasion de me nommer à Sa Majesté, et le fîtes avec des termes qui furent jugés de ceux qui les ouïrent ne pouvoir partir que d'une singulière et *du tout* extraordinaire affection en mon endroit. (MALH., *Lett.*, à l'évêque d'Évreux, 9 nov. 1601.)

Sec et pasle comme je suis,
Et non *du tout* si beau qu'un ange,
Je fais pourtant ce que je puis. (*Avant. burlesques de Dassoucy.*)

Cela est *du tout* admirable. (Boss., IIIe *Serm. pour la Purif.*) — Mes inclinations sont *du tout* opposées à la sévérité de ces maximes. (Mme DE MAINT., *Lett. sur l'éducation*, aux relig. de Saint-Louis, mars 1708.)

Du tout ne s'emploie plus qu'avec une négation.

— TOUT-PUISSANT, subst., avec le plur., en parlant des dieux :

Si vous la laissiez vivre, envieux *tout-puissans*,
Elle auroit plus que vous et d'autels et d'encens. (*Androm.*, III, 2.)

TRAGIQUE, fig., avec diverses alliances de mots, dans le sens de funeste :

Quittez, quittez, madame, *un dessein si tragique*,
Ne vous imposez point de loi si tyrannique. (*Le Cid*, III, 9.)

Camille, ainsi le ciel t'avoit bien avertie
Des *tragiques succès* qu'il t'avoit préparés.
(*Cin.*, V, 3, 1res édit. jusqu'à 1654.)

Et moi, tout effrayé d'*un si tragique sort*,
J'accours pour vous en faire un funeste rapport. (*Rodog.*, V, 4.)

TRAHIR, avec un nom de chose pour régime direct, manquer complétement à :

Mais ce seroit *trahir* tout ce que je leur dois,
Que leur promettre un cœur quand il n'est plus à moi. (*Œd.*, I, 2)

— De même, faire défaut à :

Mon bras qui tant de fois a sauvé cet empire,
Tant de fois affermi le trône de son roi,
Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi? (*Le Cid*, I, 4.)

— Payer d'ingratitude :

Commençons un combat qui montre par l'issue
Qui l'aura mieux de nous ou donnée, ou reçue (la vie).
Tu *trahis* mes bienfaits, je les veux redoubler. (*Cin.*, V, 3.)

— TRAHIR L'ESPOIR DE, l'abandonner volontairement, le sacrifier :

On l'a dû croire aussi, mais on s'est abusé.
Autrement, Vinius l'auroit-il proposé?
Auroit-il pu *trahir l'espoir d'*en faire un gendre? (*Oth.*, III, 2.)

— SE TRAHIR, trahir ses intérêts :

J'oserai me promettre un sort assez propice
De cet aveu d'un frère, et quatre ans de service;
Et sur ce doux espoir, dussé-je *me trahir*,
Puisque vous le voulez, je jure d'obéir. (*D. Sanche*, I, 3.)

— TRAHIR, avec un nom de personne pour régime indirect, et un nom de chose pour régime direct, révéler à, par trahison :

Cléopâtre a lieu d'attendre ce jour-là à faire confidence à Laonice de ses desseins, et des véritables raisons de tout ce qu'elle a fait. Elle eût pu *trahir* son secret aux princes, ou à Rodogune, si elle l'eût su plus tôt. (*Exam. de Rodog.*)

Mais surtout cachez-lui ce que je fais pour vous,
Et ne m'exposez point aux traits de son courroux;
Que je vous puisse encor *trahir* son artifice,
Et pour mieux vous servir, rester à son service. (*La Pl. Roy.*, II, 1.)

Irriter un vainqueur en tête d'une armée
Prête à suivre en tous lieux sa colère allumée,
C'étoit trop hasarder, et j'ai cru pour le mieux
Qu'il falloit de son fort l'attirer en ces lieux.
Métrobate l'a fait par des terreurs paniques,
Feignant de lui *trahir* mes ordres tyranniques;
Et, pour l'assassiner se disant suborné,
Il l'a, grâces aux dieux, doucement amené. (*Nicom.*, I, 5.)

Cette locution a encore été l'objet de la critique sévère de Voltaire. Il a fait cette remarque :

« Feignant de lui trahir mes ordres tyranniques »

est un barbarisme; il faut, « de lui dévoiler, de lui déceler, de lui apprendre, de trahir mes ordres tyranniques en sa faveur. »

Trahir à s'employait dans diverses locutions au propre et au figuré, pour signifier livrer à... par trahison, ou simplement livrer à..., *tradere :*

O beaux ennemis de mon cœur,
Yeux, les boute-feux de nos ames,
Que vous estes pleins de rigueur,
Vous n'aimez que meurtres et flames ;
Vos traits de ma mort glorieux
Blessoyent bien de plus douce sorte,
Quand l'espoir, riant à mes yeux,
De mon cœur *vous trahit la porte.* (PH. DES PORTES, *Cléonice,* XLIII.)

Ces vers sont maniérés et d'un goût détestable, mais la locution *trahir la porte* mérite d'être remarquée.

— TRAHIR A, sacrifier à :

Et, mettant différence entre ces deux coupables,
J'ai trahi la justice *à* l'amour paternel. (*Pol.*, III, 3.)

— SE TRAHIR A, se livrer à :

Souffrir qu'il *se trahisse aux* rigueurs de mon sort ! (*Héracl.*, IV, 1.)

« Cette expression, dit le commentateur, n'est grammaticale en aucune langue, et n'est pas intelligible ; il veut dire qu'il subisse la mort qui m'était destinée. »

L'expression est fort singulière ; cependant Voltaire n'aurait pas dit qu'elle n'est grammaticale en aucune langue, s'il s'était rappelé que *trahir* est formé de *tradere*, livrer.

TRAINANT, adj., lent, qui dure longtemps, trop longtemps :

Que ne peut ma haine avec un plein loisir
Animer les bourreaux qu'elle pourroit choisir,
Repaître mes douleurs d'une mort dure et lente,
Vous la rendre à la fois et cruelle et *traînante !* (*Théod.*, V, 6.)
Ma *traînante* langueur. (*Imit.*, III, 23.)

Un auteur de ce siècle a dit dans un sens analogue :

Trois jours de combat et de victoire, un effort soudain et immense, parurent nous avoir arrachés comme par enchantement à cette sombre et *traînante* série de malheurs qui se déroulait devant nous. (CARREL, *Le National*, 25 nov. 1830.)

— TRAÎNANT, languissant, engourdi, endormi :

Que foible est leur charité !
Que leur dévotion est *traînante* et débile ! (*Imit.*, IV, 10.)

Vous avez feint d'aimer et permis l'espérance ;
Mais cet amour *traînant* n'avoit que l'apparence. (*Soph*, III, 2.)

— Corneille dit encore d'une manière plus particulière, AME TRAÎNANTE, pour *âme languissante :*

Étrange effet de mes malheurs!
Mon *âme traînante*, abattue,
N'a qu'un moment à vivre, et ce moment me tue
A force de vives douleurs. (*Androm.*, III, 1.)

TRAINER, v. a., entraîner, au propre et au figuré :

Le prince Antiochus, devenu nouveau roi,
Sembla de tous côtés *traîner* l'heur avec soi. (*Rod.*, I, 1.)

Hâtons-nous; le temps fuit, et nous *traîne* avec soi. (BOIL., *Épître.*, III.)

Déjà, dans les terres prochaines,
Ton courroux, enflé de boüillons,
Traînant les arbres dans les plaines,
Arrache les bleds des seillons. (RACAN, *Od.*, Au Fleuve du Loir.)

Comme un torrent fougueux qui, du haut des montagnes
Précipitant ses eaux, *traîne* dans les campagnes
Arbres, rochers, troupeaux, par son cours emportés.
(J.-B. ROUSS., *Odes*, III, 5.)

C'est vous, je m'en souviens, dont les puissants appas
Excitoient tous nos rois, les *traînoient* aux combats. (RAC., *Alex.*, II, 5.)

Daigne, ô divin Sauveur, que notre voix implore,
Prendre pitié des fragiles mortels,
Et vois, comme du lit, sans attendre l'aurore,
Le repentir nous *traîne* à tes autels. (Id., *Hymne.*)

De même, de nos jours :

Chaque fois que je sors, l'instinct *traîne* mes pas
Vers ce seuil de mon ciel que je ne franchis pas. (LAMART., *Jocel.*, 8e ép.)

— TRAÎNER, neutre et fig. TRAÎNER DANS L'OUBLI, TRAÎNER DANS LA FANGE, en parlant d'un nom :

Des autres le grand nom sans mérite ennobli
Aura ce qui t'est dû de gloire et de louange,
Cependant que le tien *traînera dans l'oubli*
S'il ne tombe assez bas pour *traîner dans la fange.* (*Imit.*, III, 49.)

— TRAÎNÉ, part. passé, prolongé :

L'ivrogne et le gourmand recevront leurs supplices
Du souvenir amer de leurs chères délices,
Et ces repas *traînés* jusques au lendemain
Mêleront leur idée aux rages de la faim. (*Imit.*, I, 24.)

En matière d'hyménées
L'importune langueur des affaires *traînées*
Attire assez souvent de fâcheux embarras. (*Agés.*, II, 2.)

Racine a dit, probablement par imitation de son illustre devancier :

Comment s'est fait ce changement? Est-ce par une longue suite de négociations *traînées ?* (*Disc. pour la récept. de T. Corn.*)

TRAIT. LES TRAITS DE, pour signifier l'impression vive et profonde produite par :

J'avoue après cela, Seigneur, que je vous aime,
Et que mon cœur n'est point à l'épreuve des *traits*,
Ni *de* tant de vertus, ni *de* tant de bienfaits. (*Pomp.*, IV, 3.)

Corneille a dit d'une manière plus particulière, *sentir quelque trait de pitié*, pour signifier en sentir quelque impression :

Et si votre amitié
Sentoit pour mes malheurs *quelque trait de pitié*,
Elle m'épargneroit cette fatale vue
Qui me perd, m'assassine, et vous-même vous tue. (*Pulch.*, III, 3.)

— N'AVOIR TRAIT DE MÉPRIS, ne donner aucune marque de mépris :

Quel étrange combat! je meurs de le quitter,
Et mon reste d'amour ne le peut maltraiter.
Mon âme veut et n'ose, et, bien que refroidie,
N'aura trait de mépris si je ne l'étudie. (*La Gal. du Pal.*, II, 7.)

— TRAIT D'ART, adresse d'art :

Quelques-uns ont attribué cette conformité à un manque d'invention; mais c'est un *trait d'art* pour mieux abuser par une fausse mort le père de Clindor qui les regarde. (*Exam. de l'Illus. com.*)

TRAITER QUELQU'UN, suivi d'un adv., en agir avec lui de telle manière :

Bien qu'Attila *me traite* assez *confidemment*. (*Att.*, IV, 1.)

— TRAITER L'AMOUR, pratiquer, faire l'amour, traiter une affaire d'amour :

Géraste n'agit pas mal en vieillard amoureux, puisqu'il ne *traite l'amour* que par tierce personne. (*Exam. de la Suiv.*)

Voilà *traiter l'amour*, Cliton, et comme il faut! (*Le Ment.*, I, 5.)

— TRAITER DES ÉVÉNEMENTS, comme on dit, *traiter un sujet* :

Telle est celle de l'unité de jour, ou des vingt-quatre heures. Je crois que nous devons toujours faire notre possible en sa faveur, jusqu'à forcer un peu *les événements que nous traitons*, pour les y accommoder. (Avert. au lect. de la seconde partie des *Œuv. de P. Corneille.*)

— TRAITER, neutre, agir, en agir :

Ne vous offensez pas, objet rare et charmant,
Si ma haine avec lui *traite* un peu rudement. (*Théod.*, II, 2.)

On a dit de même :

Elle ne *traittoit* point de cette sorte avec les autres, qui ne lui estoient point

particulierement affectionnez. (D'Urfé, *l'Astrée*, I, 3.) — Quant à moy, je ne fis point semblant de le cognoistre, et *traittois* avec luy, comme avec tous les autres. (Id., *ibid.*, I, 4.) — Chevalier, luy dit-elle, soyez discret, chacun a l'œil sur nous; si vous *traittez* de cette sorte, vous me perdrez. (Id., *ibid.*, I, 10.) — Une maniére d'agir hardie, qui l'obligeoit de *traiter* familièrement avec les gens de la premiére qualité. (Tallemant, *Disc. sur Benserade.*)

TRAME, fig. COUPER LA TRAME DE, trancher les jours de :

Quelle horreur d'embrasser un homme dont l'épée
De toute ma famille *a la trame coupée.* (*Hor.*, V, 3.)

— MA TRAME, SA TRAME COUPÉE, pour dire *ma mort*, *sa mort* :

Et pour venger *sa trame* indignement *coupée*,
N'arboreront-ils point l'étendard de Pompée ? (*Sert.*, I, 1.)
Et tout me sera doux, si *ma trame coupée*
Me rend à mes aïeux en femme de Pompée. (*Ibid.*, III, 4.)

TRANCHANT, subst. RENDRE LE TRANCHANT A UN GLAIVE, l'aiguiser :

Voyons de quelle audace
Vous détachez du toit l'armet et la cuirasse,
Et *rendez le tranchant à ces glaives* rouillés,
Que du sang espagnol vos pères ont souillés. (*Victoires du roi en* 1672.)

— TRANCHANT, instrument tranchant :

Quel bonheur m'accompagne à la fin de ma vie!
Isabelle, je meurs pour vous avoir servie;
Et, de quelque *tranchant* que je souffre les coups,
Je meurs trop glorieux, puisque je meurs pour vous. (*L'Illus. com.*, IV, 7.)

TRANCHER, avec un nom de chose pour sujet, dans le sens de couper court, mettre brusquement fin à :

Il alloit au conseil, dont l'heure qui pressoit
A tranché ce discours qu'à peine il commençoit. (*Le Cid.*, I, 1.)

Trancher, dans cette acception de couper court, terminer rapidement, brusquement, se trouve aussi dans Corneille, et est fréquemment employé au dix-septième siècle avec un nom de personne pour sujet :

Je ne mets point d'obstacle à vos derniers secrets,
Mais *tranchez* promptement d'inutiles regrets. (*Théod.*, V, 2.)
Triste, je *trancherai* ce tragique discours. (D'Aubigné, *Les Trag.*, II.)

Cela fut cause qu'elle *trancha* son discours assez court. (D'Urfé, *l'Astrée*, I, 2.) — Je luy en *tranchois* le propos si court, de peur... (Id., *ibid.*, I, 4.) — Je ne m'arrête qu'à deux ou trois réflexions, que je *tranche* en peu de paroles. (Patru, *Plaidoyers*, VII.) C'est ma dernière partie que je *tranche* en un mot, parce que ce n'est que la suite des deux précédentes. (Boss., *Serm. pour l'Ascens.*, II.) — *Tranchez*-moi votre discours d'un apophthegme à la laconienne. (Mol., *Le Mariage forcé*, sc. VI.)

On a dit aussi d'une manière absolue :

En peu de mots, sans façon, sans nous amuser à beaucoup de discours, *tranche-moi* d'un apophthegme, vite, vite, monsieur Gorgibus, dépêchons. (MOL., *La Jalousie du barbouillé*, sc. VI.)

On a malheureusement laissé tomber cette locution si vive, si rapide, et susceptible de variations si heureuses. Cependant, on trouve dans les bons écrivains de ce siècle quelques emplois analogues :

Quand la discussion, comme il arrivait souvent, avait été longue, diffuse, obstinée, le premier consul savait la résumer, la *trancher* d'un mot. (THIERS, *Hist. du Cons. et de l'Empire*, l. XIII.)

— TRANCHER LE COURS :

Et pour *trancher le cours* de leurs dissentions,
Il faut fermer la porte à leurs prétentions. (*D. Sanche*, I, 2.)

Il paraît y avoir ici une impropriété : on arrête, on ne tranche pas un cours ; cependant on trouve d'une manière assez analogue, *trancher le chemin :*

Et, si ce n'eust esté ung page
Qui nous vint *trencher le chemin*... (*Farce du franc Archier.*)

— TRANCHER DU, se donner des airs de :

Quoi ! vous *tranchez* ici *du* nouveau gouverneur ? (*Théod.*, I, 2.)

— TRANCHER DES (un subst. plur.), dans le sens de prendre, se donner les airs de :

Sur chaque occasion *tranchent des entendus*,
Content quelque défaite et des chevaux perdus. (*Le Ment.*, III, 3.)

Le dix-septième siècle offre de nombreux exemples de *trancher des :*

Ils veulent tous *trancher des* nobles et quitter la vocation de leurs pères. (SOREL, *Francion*, VI.) — Cette multitude de seigneurs qui *trenchoient des* souverains. (MÉZERAY, *Abr. de l'hist. de France*, prél.) — La multitude des enfans bâtards qu'eut Charlemagne, qui *tranchoient des* souverains dans les terres qu'on leur avoit données pour leur subsistance. (Id., *ibid.*, an 987.) — Ravis d'une si belle occasion de faire paroître que leur talent ne se bornoit pas à faire des vers et des billets doux, ils *tranchèrent des* philosophes, sans oublier qu'ils avoient affaire au beau sexe, à qui on ne doit rien présenter qui ne sente son homme du monde. (BAYLE, *Lett. sur les comètes*, avis au lect.)

Depuis longtemps on ne dit plus que *trancher de*, *trancher du*. En abandonnant la forme plurielle, on a sacrifié une aisance précieuse de langage.

TRANSI. AVOIR LE CŒUR TRANSI DE CRAINTE QUE... NE :

Et *j'ai le cœur transi*
De crainte que quelqu'un *ne* te découvre ici. (*La Pl. Roy.*, III, 6.)

TRANSMETTRE A LA VIE, pour signifier donner la vie, donner le jour :

Pour moi, qu'un sang moins noble *a transmis à la vie*,
Je n'ose m'éblouir d'un peu de nom fameux,
Jusqu'à déshonorer le trône par mes vœux. (*Sert.*, II, 2.)

TRAVAILLER POUR, fig., avec un nom de chose pour sujet, contribuer à l'avantage de :

Prends Corbie, Espagnol, prends-la, que nous importe ?
Tu la rends à mon roi plus puissante et plus forte
Avant qu'il en ait pu concevoir quelque ennui.
Ton bonheur sert au sien, et ta gloire à sa gloire ;
Et s'il t'a, par pitié, permis une victoire,
Ta victoire elle-même *a travaillé pour* lui.
(*Inscript. mises sous des estampes*, XVII. La reprise de Corbie.)

— TRAVAILLER (SE) A QUELQUE CHOSE, se fatiguer, s'épuiser pour l'approfondir :

Le pouvoir souverain de cet absolu maître,
Que ne peuvent borner ni les temps, ni les lieux,
Opère mille effets sur terre et dans les cieux,
Que l'homme voit, admire, et ne sauroit connoître.
Plus l'esprit *s'y travaille*, et plus il s'y confond. (*Imit.*, IV, 18.)

TRAVERS, subst., SE LAISSER EMPORTER A DES TRAVERS D'AUTEUR :

Quoique vous nommiez folies les *travers d'auteur où vous vous êtes laissé emporter*. (*Lett. apologétique.*)

— TRAVERS, subst., traversée :

Célidée et Hippolyte sont deux voisines dont les demeures ne sont séparées que par le *travers* d'une rue. (*Exam. de la Gal. du Pal.*)

TRAVERSER. SE TRAVERSER LE SEIN, se percer le sein :

Se saisit du poignard ; et, de sa propre main,
A nos yeux, comme lui, *s'en traverse le sein*. (*Œd.*, V, 8.)

TRÉBUCHER, en parlant de l'orgueil, descendre de sa hauteur, s'abaisser :

De qui se rend trop tôt on doit craindre une embûche,
Ce n'est pas tout d'un coup que tant d'orgueil *trébuche*. (*Rodog.*, IV, 5.)

TREMBLEMENT, en t. de musique :

Qu'il ait sur chaque ton ses rimes ajustées,
Sur chaque *tremblement* ses syllabes comptées. (*Excuses à Ariste.*)

TREMBLER A, suivi d'un infinitif :

Mais, hélas! cher ingrat, adorable parjure,
Ma timide voix *tremble à* te dire une injure. (*Clit.*, I, 1.)

Vous voyez que je *tremble à* vous le déclarer. (*Oth.*, V, 6.)

Voilà tous les efforts qu'enfin j'ai pu me faire.
Tout ingrate qu'elle est, je *tremble à* lui déplaire. (*Perth.*, II, 3.)

BÉRÉNICE. Ne dit-on rien de plus?
PHILON. Ah! madame, je *tremble*
A vous dire encor... (*Tite et Bér.*, II, 3.)

Et c'est par là, d'abord, que vous pourrez juger
D'un amour dont son cœur *tremble à* se dégager. (T. CORN., *Pyrrh.*, III, 3.)

C'est par cette raison qu'à l'accepter, je *tremble*.
(BOISSY, *L'Époux par supercherie*, I, 6.)

— **TREMBLER**, en parlant du cœur, avec le nom de la personne pour rég. indir. :

Eh quoi! *le cœur te tremble?* (*L'Illus. com.*, IV, 2.)

TREMBLOTANT, fig., pour signifier, en balance, incertain.
ESPRIT TREMBLOTANT :

Lorsque vous conserviez un *esprit* tout romain,
Le sien irrésolu, *tremblotant*, incertain... (*Hor.*, I, 1, 1res édit.)

Le poëte changea ainsi le dernier vers :

Le sien irrésolu, le sien tout incertain.

Voltaire, avec raison, n'approuve pas la correction :

« Comme *incertain* ne dit pas plus qu'*irrésolu*, ce changement n'est pas heureux. Ce redoublement de *sien* fait attendre une idée forte, qu'on ne trouve pas. »

Sur l'expression *tremblotant* employée dans les premières éditions, il fait cette autre remarque :

« *Tremblotant* n'est pas du style noble, et on doit en avertir les étrangers, pour qui principalement ces remarques sont faites. »

Il aurait fallu ajouter, — et Lepan l'a déjà observé, — que *tremblotant*, qui n'est pas noble au figuré, le devient lorsqu'il est employé au propre :

Sous leurs corps *tremblotants* leurs genoux s'affoiblissent.
(BOILEAU, *Le Lutrin*, III.)

Le même poëte a encore dit :

> Cet astre *tremblotant* dont le jour les conduit
> Est pour eux un soleil au milieu de la nuit. (*Ibid.*)

On pourrait citer beaucoup d'autres emplois élégants de *tremblotant* au sens propre, et à des époques plus rapprochées de nous, comme celui-ci :

> Du disque de Phébé la lumière argentée
> En rayons *tremblotants* sous ces eaux répétée. (LE MIERRE, *Les Fastes.*)

TREMPE, fig. AME D'UNE BELLE TREMPE :

> Ah ! si votre grande *âme* à peine s'en répond,
> La mienne qui n'est pas *d'une trempe si belle*,
> Réduite au même effort, seigneur, que fera-t-elle ? (*Tite et Bér.*, II, 2.)

Corneille fait un emploi de ce mot qui paraît particulier, en l'appliquant, dans le sens de genre, sorte, à des sujets littéraires:

Toute la métamorphose d'Ovide est manifestement d'invention ; on peut en tirer des sujets de tragédie, mais non pas inventer sur ce modèle, si ce n'est des épisodes de même *trempe*. (*Deux. Disc.*)

On trouve, d'une manière analogue :

Ses devotions étoient solides et de même *trempe* que son esprit, qui sçavoit bien distinguer les apparences et les simagrées d'avec la vraye vertu. (MÉZERAY, *Hist. de France*, Anne de Bretagne.) — Les Espagnols exhorterent fort le roy d'exterminer les nouveaux sectaires, et lui indiquerent qu'il y en avoit plusieurs dans sa cour même, et des plus grands; entr'autres Dandelot, auquel ils avoient trouvé quelques livres de cette *trempe*, quand ils le prirent à Saint-Quentin. (Id., *Abr. d'Hist. de France*, an 1559.) — Il s'amusa à traduire le *Songe de Polyphile*, et puis à faire un ouvrage de pareille *trempe*. (BAYLE, *Dict. crit.*, art. BÉROALDE.) — Le *Contrat social* est de la même *trempe*. (GRIMM, *Corresp. litt.*, juill. 1762.) — Virgile a d'autres beautés, mais il n'en a point de cette *trempe*-là. (CLÉMENT, *Lett. à Voltaire.*)

— Corneille emploie encore le mot *trempe* d'une manière assez particulière :

La folie d'Éraste n'est pas de meilleure *trempe*. (*Exam. de Mél.*)

Pour signifier, elle n'est pas plus justifiable dans la pièce.

TREMPER, avec un nom de chose pour sujet, pousser à tremper :

> Ton honneur t'est plus cher que je ne te suis chère,
> Puisqu'il *trempe* tes mains dans le sang de mon père. (*Le Cid*, V, 1.)

— TREMPER A (SE), comme *se tremper dans :*

> Leurs vaillantes mains
> *Se tremperont* bien mieux *au* sang des Africains. (*Le Cid*, III, 6.)

: même, à l'actif et au passif :

Ils *trempèrent au* sang sa grand'robe ducale. (D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, II.)
Surtout que cette épée
.u sang de mes parents ne *soit* jamais *trempée*. (RICHELIEU, *Mirame*, II, 4.)

· TREMPÉ, part. MAIN TREMPÉE DU SANG DE, pour signifier
ı couverte du sang de :

Et notre *main* alors également *trempée*
Et *du sang de* César et *du sang de* Pompée,
Rome, sans leur donner de titres différents,
Se croira par vous seul libre de deux tyrans. (*Pomp.*, IV, 1.)

RÉPAS, avec le pluriel :

Triomphant de ma vie, il fera ma victoire,
Mais si grande, si haute, et si pleine d'appas,
Qu'à ce prix j'aimerai les plus cruels *trépas*. (*Théod.*, II, 4.)
Oui, madame, aux plus longs et plus cruels *trépas*,
Plutôt qu'à voir jamais de pareils hyménées
Ternir en un moment l'éclat de mille années. (*D. Sanche*, III, 4.)

n a dit de même, avant Corneille :

Ce corps est un logis par nous pris à louage
Que nous devons meubler d'un fort leger mesnage,
Sans y clouer nos biens ; car, après les *trespas*,
Ce qui est attaché nous ne l'emportons pas. (D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, IV.)

RÉPIDATION, tremblement de frayeur, d'appréhension :

ı péril n'est digne d'aucune commisération selon Aristote même, et ne fait
ı en l'auditeur qu'un certain mouvement de *trépidation* intérieure, qui le
à craindre que ce fils ne périsse avant que l'erreur soit découverte.
. *Disc.*)

RÊVE. PRENDRE TRÊVE, avec un nom de personne pour sujet :

Madame, et je n'*ai pris trêve* pour un moment
Qu'afin de tout remettre à votre sentiment. (*Sophon.*, I, 4.)

RINE, adj. fém., qui est en trois personnes :

Et *trine* en personnalité. (*Hymnes du Brév. rom.*, pour le sam.)
Confessez donc tous trois une *Trine*-Unité
Qui, devant tous les temps, dans son éternité,
Confond de tous les temps en un seul la durée.
(RACAN, *Cant. et Hymn.*, Cant. des trois Enfans.)

RIOMPHE. FAIRE TOMBER LE TRIOMPHE DES MAINS A QUELQU'UN,
ırracher sa victoire :

Mais c'en est une (douceur) ici bien autre, et sans égale,
D'enlever, et sitôt, ce prince à ma rivale,
De *lui faire tomber le triomphe des mains*,
Et prendre sa conquête aux yeux de ses Romains. (*Sophon.*, II, 5.)

— GAGNER UN TRIOMPHE, obtenir un triomphe :

Pour *gagner un triomphe* il faut une victoire. (*Rodog.*, III, 5.)

Suivant Voltaire, « on gagne une victoire, et non un triomphe.»

Palissot répond avec raison : « Cette observation manque d'exactitude ; on remporte une victoire, un triomphe ; on gagne des batailles. »

On a dit aussi, *emporter le triomphe*, pour *emporter la victoire :*

Outre cela, non pas comme femme, mais comme vaillant guerrier, s'adonna à l'art militaire, en domptant chevaux, maniant les armes, et en courant la lance bien souvent demeuroit victorieuse et *emportoit le triomphe,* tout ainsi que font les gentils chevaliers dignes d'honneur. (LARIVEY, *Facét. Nuicts de Straparole*, IV, 1.)

TRISTE, en parlant d'une chose, misérable, formant une remarquable opposition :

Je veux toujours le voir, cet ingrat qui me tue ;
Non pour *le triste bien* de jouir de sa vue.... (*Sur.*, III, 3.)

TROMPÉ DE, pour *trompé dans ;* à peu près comme le *fraudatus* latin :

L'auditeur n'*est* point *trompé de son attente*, quand le titre du poëme le prépare à n'y voir rien que d'impossible en effet. (*Deux. Disc.*)

On trouve, avant Corneille, *trompé de mon attente*, et, ce qui est la même chose, *trompé de mon espérance :*

Ainsi *trompé de mon attente*,
Je me consume vainement. (MALH., *Chans.*)

Quant à mes dictes affaires, l'intervalle de peu de jours de la premiere de vos deux dernieres lettres à l'aultre monstre si grand changement que j'en ay esté esbahy et veritablement *trompé de mon espérance*. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 144.)

On a dit d'une manière analogue, dans le sens de *trompé dans*, ou *trompé au sujet de :*

L'honorant de tant de faveurs, il ne se trouva *trompé de* l'opinion qu'il avoit de sa vaillance. (PASQUIER, *Lett.*, XVII, 4.) — Croyez aussi que jamais vous ne vous trouverez *trompé de* la bonne opinion qu'avez de moy. (LARIVEY, *Le Fidèle*. I, 2.) — J'ay bien cogneu par la lettre que vous m'avés escripte, que je ne me *suis* point *trompé de* la bonne opinion que j'avois de vous. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. III, p. 18, à M. le président de Metz, 16 août 1689.) — Pour s'estre trouvez *trompez de* l'estat qu'ils avoient fait de me porter à la guerre. (*Ibid.*, t. IV, p. 971.) — Lesquels s'estans fiez en leurs frasques et bourdes se trouvent en fin deceux et *trompez de* leurs intentions. (TABUREAU, *Second Dial. du Democritic.*, éd. 1602, p. 247.) — Il arriva là-dessus que Fervaques et Laverdin mescontants, l'un *trompé* d'un gouvernement de Normandie, offensé des termes que lui tint le roi aprés la vic-

toire de Dormans, l'autre abusé du régiment des gardes, firent sentir leurs désirs de changemens à ceux qui trafiquoient le départ du roi de Navarre. (D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, l. II, c. XVIII, 1re éd.)

Et de même, avec l'actif :

Aussi ne les *trompa*-il *de* leur attente. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, 2e vol., V, 11.) — Je ne puis ni ne veux *tromper* ceux que j'affectionne *de* ce qui les concerne. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 279.)

TROMPETTE. FAIRE QUELQU'UN LE TROMPETTE DE QUELQUE CHOSE, le lui faire débiter, propager :

Dorante n'est qu'un fourbe, et cet ingrat que j'aime,
Après m'avoir fourbé, me fait fourber moi-même,
Et d'un discours en l'air qu'il forge en imposteur,
Il *me fait le trompette*, et le second auteur. (*Le Ment.*, V, 2.)

On trouve, d'une manière analogue, *être le trompette d'une chose*, pour signifier la publier, la divulguer :

Quel homme est plus heureux que moy?
Je passe dans l'esprit du roy
Pour le *trompette de* sa gloire. (MAYNARD, *Épigr.*)

Par là je reconnois le visible danger
Que court cette inconnue à vous trop obliger,
Et que se découvrant à votre âme indiscrette,
De ses faveurs par tout vous *serez le trompette*.
(T. CORN., *Les Engagements du hasard*, II, 3.)

TROMPEUR, avec un régime, qui trompe sur, qui cache :

Et ces masques *trompeurs de* nos conditions
Cachent, sans les changer, nos inclinations. (*Clit.*, III, 5.)

TROP. TROP D'UN, comme *un de trop :*

Hélas ! je ne puis voir qui des deux est mon fils,
Et je vois que tous deux ils sont mes ennemis.
En ce piteux état, quel conseil dois-je suivre ?
J'ai craint un ennemi, mon bonheur me le livre ;
Je sais que de mes mains il ne se peut sauver,
Je sais que je le vois, et ne puis le trouver.
La nature tremblante, incertaine, étonnée,
D'un nuage confus couvre sa destinée.
L'assassin sous cette ombre échappe à ma rigueur,
Et, présent à mes yeux, il se cache à mon cœur.
Martian ! A ce nom aucun ne veut répondre,
Et l'amour paternel ne sert qu'à me confondre.
Trop d'un Héraclius en mes mains est remis,
Je tiens mon ennemi, mais je n'ai plus de fils. (*Héracl.*, IV, 4.)

Nous avons déjà vu *moins d'un* pour *un de moins ;* ce sont là des tournures tout à fait louches et obscures ; *trop d'un*, pour *un de trop*, est encore moins admissible que *moins d'un*, pour *un de moins*.

— TROP, subst. MON TROP DE MALHEUR, comme *l'excès de mon malheur :*

Je ne viens point ici par de noirs artifices,
De mon cruel destin forcer les injustices,
Pousser des assassins contre tant de valeur,
Et t'immoler en lâche à *mon trop de malheur.* (*Perth.*, III, 4.)

— SON TROP DE VERTU, l'excès de sa vertu :

De *son trop de vertu* sachons le dégager. (*Perth.*, III, 6.)

Le frère de Corneille a dit d'une manière analogue :

Didas, *ton trop de zèle* a trahi ta prudence.
(T. CORN., *Pers. et Démétr.*, III, 3.)

TROUBLE, avec le pluriel, pour signifier inquiétude, agitation de l'âme, de l'esprit :

Mais le voilà, madame,
Qui vous fera mieux voir les *troubles* de son âme. (*Oth.*, V, 8.)
Du moment qu'il l'a vue,
Ses *troubles* ont cessé, sa joie est revenue. (*Soph.*, II, 1.)

— EN TROUBLE, avec trouble :

Je ne reçois qu'*en trouble* un si confus espoir. (*Œd.*, IV, 3.)

TROUBLER, neutralement, exciter des troubles, se soulever :

De passion pour moi deux sultanes *troublèrent ;*
Deux autres, pour me voir, du sérail s'échappèrent :
J'en fus mal quelque temps avec le grand seigneur. (*L'Illus. com.*, II, 2.)

Un des plus célèbres précurseurs de notre grand poëte a dit de même :

Les peuples, tous esmeus, commençoient à *troubler.*
(D'AUBIGNÉ, *Les Trag.*, IV.)

TROUVER A, dans le sens de faire rencontrer à. Emploi des plus énergiques qui se fassent admirer chez Corneille :

Vous pouvez cependant faire munir ces places,
Préparer un obstacle à mes nouveaux desseins,
Disposer de bonne heure un secours de Romains;
Et si Flaminius en est le capitaine,
Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène. (*Nicom.*, II, 3.)

— TROUVÉ, part. passé. LE PREMIER TROUVÉ, comme *le premier venu :*

Aucun jusqu'à ce point n'est encor arrivé,
Mais je te changerai pour *le premier trouvé.* (*Mél.*, V, 3.)

Le neveu de Corneille a dit d'une manière analogue, *la première chose trouvée*, pour, *la première chose venue :*

Il n'avoit point de ménage, et envoyoit querir chez un traiteur *la première chose trouvée.* (FONTENELLE, *Éloges des académiciens*, Leibnitz.)

TRUCHEMENT, employé pour désigner diverses choses qui font connaître, qui révèlent les intentions, les idées, les sentiments :

Une parfaite ardeur a trop de *truchements*
Par qui se faire entendre aux esprits des amants;
Un coup d'œil, un soupir... (*Mél.*, III, 2.)

Adorables regards, fidèles interprètes
Par qui nous expliquions nos passions secrètes,
Doux *truchements* du cœur, qui déjà tant de fois
M'avez si bien appris ce que n'osoit la voix,
Nous n'avons plus besoin de votre confidence;
L'amour en liberté peut dire ce qu'il pense. (*Ibid.*, V, 4.)

L'amour s'en mêla même, et tout son entretien
Sembla m'offrir un cœur, et demander le mien.
Il l'obtint, et mes yeux que charmoit sa présence
Soudain avec les siens en firent confidence.
Ces muets *truchements* surent lui révéler
Ce que je me forçois à lui dissimuler. (*Sur.*, I, 1.)

Cette langue illustre qui sert de *truchement* à tous les savants de l'Europe. (*Œuvres diverses.*)

On trouve dans le même sens, à la meilleure époque du dix-septième siècle :

Ses regards, *truchements* de l'ardeur qui la touche,
Sa beauté souveraine, et les traits de son fils,
Ont contraint Mars d'aimer. (LA FONT., *Adonis.*)

Ce langage, il est vrai, peut être obscur parfois,
S'il n'a pour *truchement* l'écriture ou la voix. (MOL., *L'Éc. des mar.*, I, 6.)

TUER, par exagération, au sens moral, en parlant d'une peine intérieure :

L'effort que je me fais me *tue* autant que vous. (*Tite et Bér.*, I, 3.)

TUMULTUAIREMENT, d'une manière tumultuaire. Corneille a fait un emploi très-remarquable de cet adverbe :

Il n'en va pas de la comédie comme d'*un songe qui saisit notre imagination tumultuairement*, et sans notre aveu. (*Mél.*, préf.)

TUMULTUEUX. APPUI TUMULTUEUX, pour dire un secours appuyé par la force ouverte :

Pour Dircé, son orgueil dédaignera sans doute
L'*appui tumultueux* que ton zèle redoute. (*Œd.*, V, 1.)

TURBULENT, au sens moral, qui cause du trouble, de l'agitation. TURBULENT ESPOIR :

Et s'est débarrassé de la foule importune
Du *turbulent espoir* de tant de concurrents,
Que la soif de régner avoit mis sur les rangs. (*Pulch.*, II, 1.)

TYRAN, fig. TYRANS DE LA PENSÉE, en parlant de sentiments qui tyrannisent le cœur :

Secrets tyrans de ma pensée,
Respect, amour, de qui les lois
D'un juste et fâcheux contre-poids
La tiennent toujours balancée. (*La Veuve*, II, 1.)

TYRANNIE, fig., avec le plur. :

L'amour entre deux cœurs ne veut que les unir,
L'hyménée a de plus leur gloire à soutenir;
Et je vous l'avouerai, pour les plus belles vies
L'orgueil de la naissance a bien des *tyrannies*. (*Pulch.*, I, 1.)

TYRANNIQUE, qui tyrannise, qui domine la volonté. TYRANNIQUE EFFROI :

Qui vous l'a dit, seigneur? Quel *tyrannique effroi*
Fait cette illusion aux destins d'un grand roi? (*La Tois. d'or*, I, 3.)

U

UN. L'UN NI L'AUTRE, comme *ni l'un ni l'autre :*

Mais les funestes désespoirs de Marcelle et de Flavie, bien que *l'une ni l'autre* ne fasse de pitié, sont encore plus capables de purger l'opiniâtreté à faire des mariages. (*Exam. de Théod.*)

Mais si l'un parle mal, l'autre va bien agir,
Et *l'un ni l'autre* enfin ne vous fera rougir. (*Héracl.*, III, 1.)

On diroit que tous deux agissent de concert,
Qu'ils ont juré de n'être importuns *l'un ni l'autre*. (*Agés.*, I, 1.)

L'exactitude grammaticale s'oppose à cette manière de parler; cependant un des rhéteurs les plus corrects et les plus classiques du dix-huitième siècle a dit, en prose :

Je craindrais trop de me tromper ou de tromper les autres; mais je sais que *l'un ni l'autre* n'est une affaire pour ceux qui sont tellement pressés de parler, qu'ils n'attendent pas même à savoir ce qu'ils ont à dire. (LA HARPE, *Corresp. litt.*, préf., p. 8, éd. 1804.)

— SANS QUE PAS UN, suivi d'un subst., comme *sans que nul :*

Je le perds donc, l'ingrat, sans que mon artifice
Ait tiré de ses maux aucun soulagement;
Sans que pas un effet ait suivi ma malice,
Où ma confusion n'égalât son tourment. (*La Suiv.*, v, 9.)

UNIQUE, avec le comparatif :

Je verrai mon amant, mon *plus unique* bien,
Mourir pour son pays, ou détruire le mien. (*Hor.*, I, 3.)

UNIR. ÊTRE UNI SOUS LA FOI CONJUGALE :

Recevez de ma main la coupe nuptiale,
Pour *être* après *unis sous la foi conjugale.* (*Rodog.*, v, 3.)

— UNIR, avec *à* dans le sens de *pour,* et un infinitif :

Que désormais le ciel, les enfers et la terre,
Unissent leurs fureurs à nous faire la guerre. (*Hor.*, II, 3.)

— UNIR A, avec un nom de chose pour sujet, procurer l'alliance de :

N'est-il herbes, parfums, ni chants mystérieux,
Qui puissent *nous unir* ces bras victorieux? (*La Tois. d'or*, I, 2.)

USAGE. CE VISAGE EST-IL A TON USAGE? Ce visage te convient-il :

DORIS. Aussi me contez-vous de beaux traits de *visage.*
CHRYSANTE. Eh bien, avec ces traits *est-il à ton usage?*
DORIS. Je douterois plutôt si je serois au sien. (*La Veuve*, I, 3.)

USER, n. USER TROP DE REMISE, avec un nom de chose pour sujet :

Vos résolutions *usent trop de remise.* (*Pol.*, v, 3.)

C'est-à-dire : vous tardez trop à prendre une résolution.

— USÉ, part. passé. CERVELLE USÉE, esprit affaibli :

Tu me fais donc servir de fable et de risée,
Passer pour esprit foible et pour *cervelle usée.* (*Le Ment.*, v, 3.)

UTILITÉ, avec le plur. :

Voilà ce qui m'est venu en pensée touchant le but, les *utilités*, et les parties du poëme dramatique. (*Prem. Disc.*)

Corneille a un chapitre de son *Imitation*, intitulé : Des *utilités* de l'adversité. (l. I, c. XII.)

Utilité, rarement employé au pluriel dans sa signification

générale, depuis le dix-huitième siècle, était d'un usage très-habituel et très-heureux au seizième et au dix-septième :

M'invitez à la continuation de l'histoire pantagrueline, alleguans les *utilitez* et fruits perçus en la lecture d'icelle. (RABEL., l. IV, anc. prol.) — Ces *utilités* si notables (de l'histoire) sont partout accompagnées de délectation singulière. (AMYOT, *Vies*, Aux lect.) — Voilà, chrétiens, en peu de paroles, trois *utilités* principales de la prédication évangélique. (BOSS., 3e *Serm. pour le* 1er *dim. de car.*) — Une des *utilités* de ce livre étant de rendre les chrétiens attentifs au grand mystère de la grâce. (Id., *Justif. des Réflex. mor.*, § XXV.) — Entre les diverses fins que l'on peut avoir, il faut choisir celles qui apportent des *utilités* plus considérables, plus générales et plus durables. (ARNAULD, *Règle des études.*) — Quand il s'agit d'exception à la règle, il faut que les *utilités* de l'infraction puissent en compenser les inconvéniens. (MASS., *Confér.*, Voc. à l'état ecclés.) — Comme il est de leur politique de se montrer quelquefois désintéressés, ils abandonnent souvent de petites *utilités*, afin de paroître conscientieux. (ST-RÉAL, *De l'usage de l'hist.*, 4e disc.)—La valeur, le prix, l'estimation de tout ce qui entre dans le commerce, dépendent des usages ou des *utilités* qu'on en peut tirer. (D'AGUESS., *Considér. sur les monnoies*, Ire p., sect. I.) — Les *utilités* que ma méthode présente pour la pratique. (J.-J. ROUSS., *Disc. sur la mus.*) — La seconde manière de considérer les sons par leurs intervalles renferme un nombre infini d'*utilités*. (Id., *ibid.*)

Aujourd'hui, beaucoup de personnes de goût n'oseraient pas employer le mot *utilité* comme l'ont fait tant de bons écrivains que nous venons de citer, parce que, suivant l'Académie, « *utilités*, au pluriel, signifie, au théâtre, l'emploi des acteurs qui jouent toutes sortes de rôles de peu d'importance. » C'est par d'aussi pauvres raisons qu'on laisse insensiblement affaiblir la langue.

V

VAGABOND, errant, avec un nom de chose. MIROIRS VAGABONDS :

Telle, dis-je, Vénus sortit du sein de l'onde,
Et promit à ses yeux la conquête du monde,
Quand elle eut consulté sur leur éclat nouveau
Les *miroirs vagabonds* de son flottant berceau. (*Androm.*, I, 1.)

Voilà de ces expressions créées qui montrent quels trésors de détails poétiques on peut recueillir dans les pièces les moins lues de Corneille.

VAL, vallée. VAL DE MALHEURS :

Par des transports de joie et de reconnoissance,
Bénis ton Dieu, mon âme, en ce *val de malheurs*. (*Imit.*, IV, 2.)

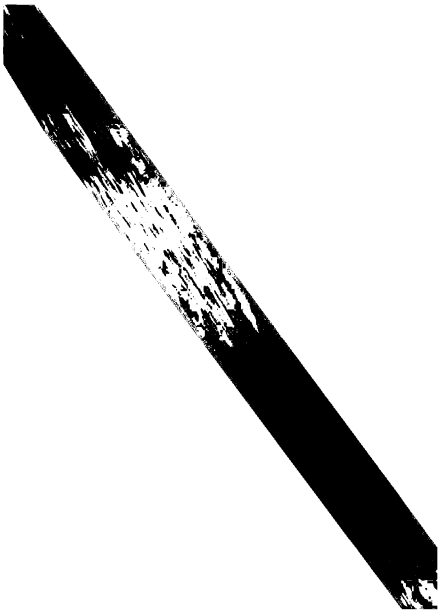

La Harpe fait cette remarque :

« Il y a ici une sorte de contradiction dans les termes. On ne peut faire *vanité* de ce qui est *solide*. Il fallait : *dont je me fais un devoir*, ou *dont je fais gloire*. » (*Lycée*, 2e p., l. I, c. II, sect. II.)

— FAIRE GRANDE VANITÉ D'UNE CHOSE :

Quelque favorable accueil que Sa Majesté ait daigné faire à cet ouvrage, et quelques applaudissemens que la cour lui ait prodigués, *je n'en dois pas faire grande vanité*, puisque je n'en suis que le traducteur. (*Poëme sur les victoires du roi*, Au lect.)

— AVEC LA VANITÉ DE (un infinitif), pour dire, avec la vaine prétention de :

Mais que lui puis-je, hélas ! demander pour remède,
Quand la main qui me tue est celle d'Andromède,
Et que son cœur léger ne court au changement,
Qu'*avec la vanité d'*y courir justement ? (*Androm.*, V, 2.)

— VANITÉ, avec le pluriel, dans le sens du singulier :

A moi ? Mes *vanités* jusque-là ne se montent. (*La Suiv.*, III, 6.)

VAPEUR. LA VAPEUR DU SANG :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre. (*Héracl.*, I, 3.)

Voltaire a trouvé, avec raison, cette phrase emphatique :

« Cette figure n'est-elle pas un peu outrée et recherchée ? demande-t-il. Ce qui est hors de la nature ne peut guère toucher. On reproche à notre siècle de courir après l'esprit, d'affecter des pensées ingénieuses ; c'était bien plutôt le goût du temps de Corneille que du nôtre. Racine et Boileau corrigèrent la France, qui depuis est retombée quelquefois dans ce défaut séduisant. La vapeur d'un peu de sang ne peut guère servir à former le tonnerre. Une fille va-t-elle chercher de pareilles figures de rhétorique ? »

VASTE, fig. VASTES MALHEURS, immenses malheurs :

Je perdrai mes États et garderai mon rang ;
Et ces *vastes malheurs* où mon orgueil me jette
Me feront votre esclave, et non votre sujette. (*Nicom.*, III, 1.)

L'expression de *vastes malheurs* est peut-être une réminiscence d'un poëte latin cher à Corneille, de Sénèque le tragique, lequel a dit : *Vastum* malum (*Herc.*, *Œt.*, 1232), et *vastum* nefas. (*Ibid.*, 767.)

Du reste, on a dit d'une manière analogue :

Assez et trop longtemps une funeste guerre
Par ses *vastes horreurs* désole cette terre. (T. CORN., *Mort d'Ach.*, I, 2.)

Et d'une manière approchante :

Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa *vaste folie* emplir toute la terre. (BOIL., *Sat.*, VIII.)

VEILLAQUE, coquin, fripon :

Je vais t'assassiner d'un seul de mes regards,
Veillaque... (*L'Illus. com.*, II, 2.)

Trévoux donne à ce mot une étymologie assez singulière : « On appelle ainsi un homme de mauvaise foi, sans probité et sans honneur. Je crois que ce mot est corrompu de celui de *Valaque*. La nation des Valaques est notée par tous les historiens pour sa méchanceté et sa déloyauté. » L'opinion commune et probable est que ce mot vient de l'espagnol *vellaco*, coquin, fripon.

On le rencontre assez fréquemment, sous différentes orthographes, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième :

Tu verras aujourd'huy comment
Je menerai bien rudement
Mon tuteur poltron et *villaque*. (GODARD, *Les Desguis.*, II, 1.)

Il ne se peut dire comment ce *veillac* Sathan fut esbahi. (D'AUBIGNÉ, *Fœneste*, l. IV, c. IX.)— Penses-tu donc, *veillaque*, qu'un gentilhomme de qualité... (CYRANO, *Le Pédant joué*, V, 7.) —Qu'elle le vueille faire monstrer au doigt comme un pleure pain, un *vieillaque* et un taquin. (CHOLIÈRES, *Les Apresdinees*, II, f° 75, v°.)

On trouve encore cet ancien mot à la fin du dix-septième siècle :

Hé! bien, ne voilà pas des discours bien suivis !
Veillaque, à quoi sert donc tout ce que je te dis? (DANC., *S. Pança*, II, 1.)

VEINE, dans le sens de talent poétique, de verve, avec le pluriel :

O pauvre comédie, objet de tant de *veines!*
Si tu n'es qu'un portrait des actions humaines... (*La Gal. du Pal.*, I, 7.)

L'emploi de ce pluriel est rare. On s'en est quelquefois servi, de nos jours, dans un sens approchant, comme en cet exemple :

Il vivait sans se contraindre, selon ses *veines* et ses boutades de nature. (STE-BEUVE, *Mon.*, 27 oct. 1856.)

VENDIQUER. VENDIQUER QUELQUE CHOSE A QUELQU'UN, avec un nom de chose pour sujet, le lui assurer :

A mon petit sens, ce livret ne fait pas assez pour votre parti, parce qu'il ne vous *vendique* pas assez l'ouvrage contentieux. (*Lett. au P. Boulard*, 12 avril.)

L'emploi le plus habituel de ce mot était réservé au style judiciaire. On lit dans le *Dictionnaire universel du commerce*, de Savary des Bruslons :

« *Vendiquer*, c'est-à-dire redemander, réclamer, répéter ou saisir par autorité

de justice, des meubles ou marchandises sur lesquelles on a un droit ou un hypothèque particulier et certain. »

VENGEANCE. PRENDRE LA VENGEANCE DE QUELQU'UN, venger quelqu'un :

De quoi qu'en ma faveur notre amour t'entretienne,
Ta générosité doit répondre à la mienne;
Et pour venger un père emprunter d'autres bras,
Ma Chimène, crois-moi, c'est n'y répondre pas.
Ma main seule du mien a su venger l'offense,
Ta main seule du tien doit *prendre la vengeance.* (*Le Cid*, III, 4.)

— PRENDRE VENGEANCE D'UNE OFFENSE, s'en venger :

Ce n'est pas qu'en effet contre mon père et moi
Ma flamme assez longtemps n'ait combattu pour toi.
Juge de son pouvoir : Dans une telle offense
J'ai pu délibérer si j'*en prendrois vengeance.* (*Le Cid*, III, 4.)

On a dit d'une manière assez particulière, *prendre tant de vengeance de*, pour signifier se venger si cruellement de :

Dieux cruels ! falloit-il *prendre tant de vengeance*
De l'oubli d'un serment juré dans mon enfance ? (CRÉB., *Sémir.*, II, 1.)

— VENGEANCE, avec le pluriel, dans le sens de moyen de se venger :

On trouvera pour vous quelques autres *vengeances*,
Quand l'humeur me prendra de punir tant d'offenses. (*Au.*, V, 3.)

VENGEUR, subst., quelqu'un qui se venge de nous, contre nous :

Lui mort, nous n'avons point de *vengeur* ni de maître,
Avec la liberté Rome s'en va renaître,
Et nous mériterons le nom de vrais Romains
Si le joug qui l'accable est brisé par nos mains. (*Cin.*, I, 2.)

C'est là qu'est notre force, et dans nos grands destins
Le manque de *vengeurs* enhardit les mutins. (*Sur.*, III, 3.)

VENIR, comme *sortir*, en parlant d'origine :

... Tant de rois d'où son sang *est venu.* (*Sert.*, IV, 2.)

— JE ME VIENS DE VOIR, je viens de me voir :

J'avois entre mes mains, et sa vie, et sa mort,
Et *je me viens de voir* arbitre de son sort. (*Suite du Ment.*, I, 6.)

VENT. ENVOYER AU VENT, comme on dit vulgairement envoyer promener, ou envoyer se promener :

Envoyer et la dame et les amours *au vent.* (*Suite du Ment.*, II, 5.)

— DANS LES VENTS, comme *dans les airs :*

Et dont les troncs pourris exhalent *dans les vents*
De quoi faire la guerre au reste des vivants. (*Pomp.*, I, 1.

VENTRE. PASSER DESSUS LE VENTRE, comme *passer sur le ventre :*

Passant dessus le ventre à sa troupe mutine,
J'irai d'entre ses bras enlever Proserpine. (*Mél.*, IV, 9.)

VÉRITÉ. DE VÉRITÉ, véritablement, en vérité, comme on disait ssi *de vrai :*

Ils ont, *de vérité*, je ne sais quoi de plat. (*Mél.*, V, 2.)

e vérité c'est un étrange fait que nous soyions si sensibles aux injures qui, à ien prendre, ne nous peuvent offenser qu'autant que nous le leur permettons. MOTTE LE VAYER, *Observations sur la composition.*)

VERS, pour *envers*, *à l'égard de*. Cet emploi est extrêmement quent chez Corneille :

Mais, au lieu d'affoiblir *vers* toi mon amitié,
Un tel aveuglement te doit faire pitié. (*La Veuve*, V, 10.)

Les traîtres ! trois contre un ! t'attaquer ! te surprendre !
Quels insolents *vers* moi s'osent ainsi méprendre. (*La Gal. du Pal.*, I, 9.)

Le pays délivré d'un si rude ennemi,
Mon sceptre dans ma main par la tienne affermi,
Et les Maures défaits, avant qu'en ces alarmes
J'eusse pu donner ordre à repousser leurs armes,
Ne sont point des exploits qui laissent à ton roi
Le moyen ni l'espoir de s'acquitter *vers* toi. (*Le Cid*, IV, 3.)

Et Cinna vous impute à crime capital
La libéralité *vers* le pays natal ! (*Cin.*, II, 1.)

Je deviens sacrilége, où je suis parricide;
Et *vers* l'un ou *vers* l'autre il faut être perfide. (*Ibid.*, III, 2.)

Que si tous leurs efforts ne peuvent le tirer,
Pour m'acquitter *vers* lui j'irai me déclarer. (*Suite du Ment.*, II, 2.)

Ainsi pour n'offenser son amour, ni le vôtre,
Ainsi pour n'être ingrat, ni *vers* l'un, ni *vers* l'autre,
J'ôte de votre vue un amant malheureux,
Qui ne peut plus vous voir sans vous trahir tous deux. (*Ibid.*, V, 3.)

J'ai vu que *vers* la reine on perdoit le respect. (*D. Sanche*, II, 4.)

Je voudrois toutes deux pouvoir vous satisfaire,
Vous, sans manquer *vers* elle ; elle, sans vous déplaire. (*Ibid.*)

L'honneur, me dites-vous, *vers* l'amour vous excuse. (*Ibid.*, III, 1.)

De ce crime *vers* vous quels que soient les supplices,
Du moins il m'a valu plus que tous mes services. (*Ibid.*)

Et sans considérer quel fut *vers* moi son crime,
Puisque le ciel le veut, donnons-lui sa victime. (*Œd.*, IV, 2.)

— Pour *auprès de :*

Si ma feinte *vers* vous passe pour criminelle,
Pardonnez-moi les maux qu'elle vous fait souffrir. (*Suite du Ment.*, v, 8.)

Pour peu qu'un honnête homme ait *vers* moi de crédit,
Je lui fais la faveur de croire ce qu'il dit. (*L'Illus. com.*, II, 3.)

Et *vers* moi tout l'effort de son autorité
N'agit que par prière et par civilité. (*Nicom.*, I, 2.)

On trouve avant et après Corneille des exemples nombreux de ces deux nuances de signification :

Qui est *vers* s'amie renoiz, (renégat, perfide)
Ne doit morir à une foiz. (*Partonopeus de Blois*, v. 5225, éd. Crap.)

Il pueent bien aler emsamble,
Andui sont si grant et si fort
Que nuns n'auroit *ver* aus effort. (RAOUL DE HOUDANT, *Le Songe d'Enfer*, dans *Lais et Chans.*, ms. de la Bibl. imp., fonds fr., 1593, f° 117, r°, col. 2.)

Un très-bon prince comme est Votre Altesse *vers* un peuple desvoyé. (S. FR. DE SALES, *Lett.*, à Ch. Emm., 29 déc. 1595.) — Celui qui emploie la contrainte ne l'emploie pas *vers* le jugement, lequel ne peut être forcé, mais *vers* la contenance extérieure, laquelle peut bien obéir à la pourpre de l'empereur qui commande et qui presse, mais qui peut aussi couver dans le cœur une haine capitale contre lui. (FENOUILLET, *Disc. fun. sur la mort de Henri le Grand.*)

O fureurs dont même les Scythes
N'useroient pas *vers* des mérites
Qui n'ont rien de pareil à soi ! (MALH., *Stances pour Alcandre*, 1609.)

Ledit seigneur du Plessis considérant l'envie à laquelle il alloit être exposé par la charge qui lui étoit commise, craignant aussi que la nomination de sa personne n'alterât, tant l'affection que monsieur le maréchal lui avait toujours montrée, que son zele *vers* le public, fit de très humbles remontrances et prieres à la compagnie, à ce qu'elle le déchargeât de la commission dont il lui avoit plû de l'honorer. (*Pièces pour servir aux Mém. de Rohan.*) — Voulant se ménager *vers* la cour et *vers* le parlement. (LA ROCHEFOUCAULD, *Mém.*, Retour des princes à Paris.) — Le coadjuteur continuoit à ne garder aucune mesure *vers* lui. (Id., *ibid.*, Guerre de Guienne.) — Il s'étoit uni avec le duc de Rohan, croyant qu'il lui pouroit être également utile *vers* Monsieur et *vers* M. le Prince. (Id., *ibid.*)

Dans un pareil degré de vertu, de mérite,
Constantin doit à l'un, quand *vers* l'autre il s'acquitte.
(T. CORN., *Maximian*, I, 1.)

Jusqu'à ce que le succès me justifie *vers* le public. (Mme DE LA FAYETTE, *La Princesse de Clèves*, 1re part.) — Se justifier *vers* le public. (FÉN., *Réfutation du P. Malebranche*, I.)—Me voilà hors d'état de m'acquitter jamais du quart de mes dettes *vers* vous. (Id., *Lett.*, au duc de Noailles, sept. 1690.) — Ce qui est certain, monseigneur, est que vous avez un pressant besoin de vous précautionner *vers* le roi. (Id., *ibid.*, au duc de Bourgogne, 25 oct. 1708.) — A l'égard de l'Espagne, il faut écouter les demandes des Hollandois et entrer dans tous les expédients qui ne seront pas contraires à la bonne foi *vers* les Espagnols. (Id., *ibid.*, au duc de Chevreuse, 20 mars 1710.) — Je ne sais point en détail les fautes qu'ils ont faites *vers* vous. (Id., *ibid.*, à la duchesse de Mortemart, 1er févr. 1711.) — On porte à la prière une imagination toute pleine de vaines curiosités, un esprit

flatté de ses pensées et de ses projets, une volonté partagée entre le devoir *vers* Dieu et le goût de tout ce qui flatte l'amour-propre. (Id., *ibid.*, au duc de Chaulnes, 4 janv. 1712.)

La mort a respecté ces jours que je te doi,
Pour me donner le temps de m'acquitter *vers* toi. (VOLT., *Alz.*, II, 2.)

Je la mets dans vos fers; elle va vous servir :
C'est m'acquitter *vers* vous bien moins que la punir. (Id., *Oreste*, III, 6.)

L'un de l'autre jaloux, l'un *vers* l'autre perfides. (Id., *Triumv.*, V, 2.)

Montrez-moi les moyens de m'acquitter *vers* vous.
(DU BELLOY, *Pierre le Cruel*, II, 4.)

On le voit, *vers* continue jusque dans le dix-huitième siècle à être usité pour *envers, vis-à-vis, à l'égard de*. Nous ferons observer, cependant, que Vaugelas avait condamné cet emploi par cette remarque :

« *VERS, ENVERS.*

« Ces deux prepositions ne veulent pas estre confondues ; *vers* signifie le *versus* des Latins, comme *vers l'orient, vers l'occident;* et *envers* signifie l'*erga*, comme *la piété envers Dieu, envers son pere, envers sa mere*, etc. *Vers* est pour *le lieu*, et *envers* pour *la personne*. Ce seroit mal parler de dire *la piété des enfans vers le pere*, comme écrit toujours un grand homme. Que si l'on dit, il *s'est tourné vers moy*, et que de là on veüille inferer que *vers* se dit aussi bien pour *la personne* que pour *le lieu*, on répond qu'en cet exemple, *vers* ne laisse pas de regarder *le lieu*, plustost que *la personne*, comme le mot de *tourner* le fait assez voir. »

L'usage, après s'être longtemps maintenu contraire à la règle de Vaugelas, a enfin décidé comme lui.

VERSER, fig., en parlant de sentiments, faire pénétrer :

Faites-m'en souvenir et soutenez ma haine,
O cendres ! mon espoir aussi bien que ma peine;
Et, pour m'aider un jour à perdre son vainqueur,
Versez dans tous les cœurs ce que ressent mon cœur. (*Pomp.*, V, 1.)

VERT, subst. PRENDRE SUR LE VERT :

Ce n'est pas sur ce coup que je fais mes essais :
Je connois à tous deux où tient la maladie;
Et le mal sera grand si je n'y remédie.
Mais sachez qu'il est homme à *prendre sur le vert*. (*Le Ment.*, IV, 9.)

« On appelait alors *le vert*, dit Voltaire, le gazon du rempart sur lequel on se promenait, et de là vient le mot boulevert, vert à jouer à la boule, qu'on prononce aujourd'hui boulevart. Le nom de *vert* se donnait aussi au marché aux herbes. »

On trouve dans le même sens :

Ceux-ci ont *été pris sur le vert*. (D'ABLANCOURT.)

VERTU, dans le sens d'efficace, d'action. FAIRE VERTU, produire sa vertu, agir :

Mais, monsieur, attendant que Sabine survienne,
Et que sur son esprit vos dons *fassent vertu*,
Il court quelque bruit sourd qu'Alcippe s'est battu. (*Le Ment.*, IV, 1.)

VICE. CE N'EST PAS SON VICE, dit ironiquement pour signifier, ce n'est pas sa vertu favorite :

Il peut te dire vrai, mais *ce n'est pas son vice*. (*Le Ment.*, V, 6.)

VIDE. LAISSER LA PLACE VIDE A, fig., laisser la place libre à :

Heureux père et mari, ma fuite et leur tombeau
Laissent la place vide à ton hymen nouveau. (*Méd.*, V, 6.)

VIDER DE, rendre vide, dégarnir de :

Trop d'or sur mes habits *en a vidé* ma bourse.
(*Poés. div.*, Mascar. des enfants gâtés.)

Vers assez mal fait.

— L'AFFAIRE EN EST VIDÉE, fig., la chose est conclue, arrêtée :

Ah ! si vous aviez vu comme elle m'a grondée.
Elle va me chasser, *l'affaire en est vidée*. (*Le Ment.*, V, 5.)

Cette expression paraît impropre ici.

VIEIL, pour *vieux :*

Sylla n'a que son temps, il est *vieil* et cassé. (*Sert.*, III, 4.)
Mais il respire encore, assez *vieil* et cassé. (*Œd.*, III, 4.)
Tout *vieil* et tout cassé, je l'épouse, il me plaît. (*Pulch.*, V, 4.)

Vieil s'est longtemps dit pour *vieux,* même devant une consonne :

A quoi sert d'employer l'artifice et la force
Pour abatre un *vieil* tronc qui n'a plus que l'écorce
Et que les vers rongent de toutes parts ? (RACAN, *Psaum.*, LXI.)

Je suis *vieil*, mais un fruit de ma vieille saison
Est d'en posséder mieux la parfaite raison. (ROTROU, *Venceslas*, I, 1.)

Je crus que le courroux d'un *vieil* père irrité,
A cause de ses ans devoit être évité. (SCARR., *La Fausse appar.*, I, 2.)

Le *vieil* testament. (PASC., *Pens.*, éd. L., c. XVII.) — Si on est trop jeune, on ne juge pas bien ; trop *vieil*, de même. (Id., *ibid.*, éd. Feug., art. XVII.) — Tu es malicieux comme un *vieil* singe. (NAUDÉ, *Le Mascurat*, p. 399.) — *Louis XI* faisoit mettre des manches neuves à son *vieil* pourpoint. (Id., *ibid.*, p. 544.) — Je pour-

rois vous le faire voir dans les masures d'un *vieil* château ruiné. (FLÉCH., *Panég. de S. Antoine*, I.)

Un *vieil* mage, poussé par un zèle indiscret,
M'apprit barbarement un si fatal secret. (Mme DE VILLED., *Nitétis*, I, 1.)

On disait aussi au pluriel masculin *vieils :*

Ainsi qu'il se trouve escrit aux *vieils* livres. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, 1er vol., II, 16.) — Tous leurs meilleurs capitaines et *vieils* soldats. (Id., *ibid.*, V, 19.)

Dans la seconde partie du dix-septième siècle, *vieil* devint d'un usage très-rare, même devant une voyelle, témoin cette remarque de Ménage :

« Il est vrai qu'on a dit depuis *vieil* devant une *voyelle*, et *vieux* devant une consonne; mais il est vrai aussi qu'à présent, contre l'avis de M. de Vaugelas, on dit toujours *vieux*, comme l'a remarqué M. de Marolles dans sa lettre sur la traduction de M. d'Andilly, du second et du quatrième de *l'Énéïde*. J'ajoute à l'autorité de M. de Marolles celle de M. de Balzac, qui dit aussi toujours *vieux*, aussi bien devant les voyelles que devant les consonnes. M. Maynard en use aussi tous les jours de la sorte. Page 277 du nouveau Recueil de ses Poésies : *A Flote, le vieux esclave*, etc. Et page 278 : *Un rimeur vieux et gascon*, etc. — Il y a pourtant de certains endroits où non-seulement on peut dire *vieil*, mais où il faut dire, comme en ces façons de parler, *dépouiller le vieil homme, dépouiller le vieil Adam.* » (*Observ. sur la lang. franç.*, 1re p., c. XX.)

Cependant, tout à la fin du siècle, on trouve encore *vieil*, employé devant une consonne :

Il a des heures de reste pour ses visites : *vieil* meuble de ruelles où il parle procès et dit des nouvelles. (LA BRUYÈRE, *Car.*, c. XI.)

Aujourd'hui, l'adjectif masculin *vieil* ne s'emploie plus que devant un substantif commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré : *vieil* arbre, *vieil* habit.

VIF, subst., pour dire quelque chose de vif, d'animé :

Ami, veux-tu savoir, touchant ces deux sonnets
Qui partagent nos cabinets,
Ce qu'on peut dire avec justice?
L'un nous fait voir plus d'art, et l'autre plus de *vif;*
L'un est le mieux peigné, l'autre est le plus naïf;
L'un sent un long effort, et l'autre un prompt caprice. (*Épigramme.*)

On trouve d'une manière analogue :

Mais leurs yeux suppléoient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux; les accidents momentanés qui arrivoient à ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne, à travers le soin de se tenir et de se composer; un *vif*, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguoient, malgré qu'ils en eussent. (ST-SIM., *Mém.*, ann. 1711.)

Vif, plus anciennement, s'est encore employé substantivement dans un sens assez différent :

Mais dy-je en mes vers ?
Les tiens, qui l'univers
Rempliront de leur gloire,
Sur le marbre des cieux
Engraveront trop mieux
Le *vif* de ta mémoire
(JOACHIM DU BELLAY. *Recueil de poés.*, au seigneur Rob.)

VILLAGE. FAIRE REGARDER A QUELQU'UN LE GRAND CHEMIN DE SON VILLAGE, le bannir de sa présence, le congédier, en parlant d'une femme qui chasse un amant téméraire :

Mais si j'osois me hasarder
Avec vous au moindre pillage,
Vous *me feriez* bien *regarder*
Le grand chemin de mon village. (*Poés. div.*, Stances.)

VILLE. TENIR VILLE GAGNÉE, comme *avoir ville gagnée*, avoir remporté la victoire, au figuré :

L'arrogant croit déjà *tenir ville gagnée ;*
Mais il sera puni de m'avoir dédaignée. (*L'Illus. com.*, II, 9.)

VIOLENCE, au sens propre, avec le pluriel. COURIR AUX VIOLENCES :

Un amant dédaigné ne voit pas de bon œil
Ceux qui du même objet ont un plus doux accueil.
Des faveurs qu'on leur fait il forme ses offenses,
Et, pour peu qu'on le pousse, il *court aux violences.* (*La Suiv.*, II, 9.)

VIOLENTER A, au sens moral, suivi d'un subst., et avec un nom de chose pour sujet, forcer à, par une sorte de contrainte :

Je ne m'y puis résoudre ; un reste de pitié
Violente mon cœur *à* des traits d'amitié. (*Clit.*, III, 1.)

— SE VIOLENTER A (un infin.), se faire la violence de :

Mais ce qui m'en déplaît, et qui me désespère,
C'est de perdre la sœur pour éviter le frère,
Et *me violenter à* fuir ton entretien,
Puisque te voir encor, c'est m'exposer au sien. (*La Pl. Roy.*, I, 1.)

VISAGE, à peu près comme on dit *minois*, pour désigner une femme :

Catin, *ce gentil visage*,
Épousant un huguenot,
Le soir de son mariage
Disoit à ce pauvre sot... (*Poés. div.*, Épigr. d'Audœnus, [OWEN].)

— ÉPOUSER UN VISAGE, épouser une femme pour sa beauté :

TIRCIS. Alors ne pense pas que *j'épouse un visage;*
Je règle mes désirs suivant mon intérêt. (*Mél.*, I, 1.)

— SOUS LE MÊME VISAGE, quoiqu'il n'ait pas changé de visage :

Ayez pour lui, monsieur, des sentiments meilleurs,
Il s'est bien converti dans un si long voyage,
C'est tout un autre esprit *sous le même visage.* (*Suite du Ment.*, II, 4.)

— DE BEAUX VISAGES, pour *de belles personnes :*

Tu sais comme Florame à tous *les beaux visages*
Fait par civilité toujours de feints hommages. (*La Suiv.*, I, 1.)

— VISAGE, en parlant de choses, aspect, face :

Un moment donne au sort des *visages* divers;
Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers. (*Le Cid*, I, 1.)

Quoiqu'elle ait commandé, la chose a deux *visages.* (*Suite du Ment.*, III, 3.)

On a dit comme Corneille, avant et après lui :

Je ne sors jamais à mon honneur de cette sotte entreprinse; mais elle est si fantastique, et a un *visage* si esloingné de l'usage commun, que cela luy pourra donner passage. (MONT., *Ess.*, II, 8.) — La plupart des choses du monde ayant deux *visages*, sont trouvées ou bonnes ou mauvaises, selon qu'elles sont considérées. (MALH., *Lett.*, à la princesse de Conti, 29 mars 1614.)

Depuis que mes regards ont descouvert le jour,
Que je me suis osté le bandeau de l'amour,
Je commence à tout voir d'un differend *visage,*
Je ramene mes sens à leur premier usage. (THÉOPH., *Élég. à M. de Pesé.*)

Ce vieux et morne païsage,
Ces tertres nus, ces tertres verts,
D'un destin estrange et divers
Me representent le *visage.* (ST-AMANT, *La Genereuse.*)

Quand les mêmes instructions sont un peu déguisées, et viennent à lui, non point sous la forme et le *visage* d'instructions, mais comme des vérités que le discours amène naturellement, il les aime, il les embrassse. (PERRAULT, *Parall. des anc. et des mod.*, IIIe dial.) — Cet amas d'actions indignes, dont on a peine, devant le monde, d'adoucir le mauvais *visage.* (MOL., *D. Juan*, IV, 6.)

M. Génin, dans son *Lexique*, justifie l'exemple de Molière par celui de Montaigne, « lequel, dit-il, montre qu'il faut être très-circonspect à condamner Molière, lors même qu'il paraît le plus clairement avoir tort. Ce tort, tout réel, ajoute le lexicographe, peut n'être pas le sien, mais celui de ses contemporains, ou de ses prédécesseurs les plus dignes de servir de modèles. » Nous croyons, nous, que Molière n'a nullement eu tort, non plus que Corneille, non plus que tous les autres auteurs dont nous avons cité les exemples. On dit encore, *envisager une chose.* Pourquoi

n'a-t-on pas pu dire, *le visage d'une chose*, comme on disait en latin, *facies rei?* L'image présentée par *visage* est plus vive que celle de *facies*, et que celle d'*aspect*. Elle n'en était et n'en pourrait être encore que plus heureuse, au moins dans certains cas.

— CHANGER DE VISAGE, fig., changer de face :

Ne perdons pas courage,
Forçons notre fortune à *changer de visage*. (*Perth.*, III, 6.)

VISION, imagination, chimère :

ATTILA. Qu'on m'amène Ardaric. Mais de qui savez-vous...
HONORIE. C'est une *vision* de mes soupçons jaloux... (*Att.*, IV, 3.)

Peste soit qui premier trouva l'invention
De s'affliger l'esprit de cette *vision*. (MOL., *Sgan.*, sc. 17.)

Sa *vision* (de la Grande Mademoiselle) étoit d'épouser M. le Prince, qui étoit marié, et dont la femme se portoit bien. (BUSSY, *Hist. amour. des Gaules.*)

VIVRE. DEMANDER QUI VIVE, fig. :

Vaine démangeaison de la guerre civile,
Qui partagiez naguère et la cour et la ville,
Et dont la paix éteint les cuisantes ardeurs,
Que vous avez de peine à demeurer oisive!
Puisqu'au même moment qu'on voit bas les frondeurs,
Pour deux méchants sonnets, *on demande, qui vive?* (*Œuv. div.*, Sonnets.)

VŒU. A PLEINS VŒUX, pour dire, de tous leurs vœux :

Que les peuples les plus puissants
Dans nos souhaits *à pleins vœux* nous secondent. (*Androm.*, IV, 6.)

VOIE. PRENDRE UNE VOIE, au sens propre, prendre un chemin :

Autre qu'un Dieu n'eût pu nous ôter cette proie;
Autre qu'un Dieu n'eût pu *prendre une telle voie*. (*Androm.*, III, 4.)

VOILE, au masc., en parlant de la voile d'un vaisseau :

Il venoit *à plein voile*, etc. (*Pomp.*, III, 1.)

Selon le commentateur, cette expression « est un solécisme; *voile* de vaisseau a toujours été féminin; *voile* qui couvre, masculin. » Voltaire est encore dans l'erreur. On a dit, avant et après l'époque de la tragédie de *Pompée :*

Mais qui ne sçait que le pilote sage
Cale son *voile* à un mauvais passage? (A. HARDY, *Alcée*, I, 3.)

Sa flotte délabrée, avec des *voiles* noirs et déchirez. (MÉZERAY, *Hist. de France*, François Ier, 1519.)

VOIR. SE FAIRE VOIR, fig., comme *se montrer :*

Il n'est point de peut-être,
Seigneur, s'il en décide, il *se fait voir* mon maître. (*Tite et Bér.*, V, 4.)

— VOIR QUE, suivi d'un verbe à l'indicatif :

*Voyez qu'*un bon génie à propos nous l'envoie. (*Hor.*, I, 1.)

« Ce tour, dit Voltaire, a vieilli ; c'est un malheur pour la langue : il est vif et naturel, et mérite, je crois, d'être imité. »

Corneille a dit encore :

Equitable Minos, grand juge des enfers,
*Voyez qu'*injustement on m'apprête des fers. (*Mél.*, IV, 8.)

*Vois qu'*en sa liberté ta gloire se hasarde. (*La Suiv.*, I, 4.)

C'est cette vertu même, à nos désirs cruelle,
Que vous louiez alors, en blasphémant contre elle;
Plaignez-vous-en encor, mais louez sa rigueur
Qui triomphe à la fois de vous et de mon cœur,
Et *voyez qu'*un devoir moins ferme et moins sincère
N'auroit pas mérité l'amour du grand Sévère. (*Pol.*, II, 2.)

*Voyez qu'*heureusement dedans cette rencontre
Votre rival lui-même à vous-même se montre. (*Le Ment.*, I, 5.)

*Voyez qu'*en sa faveur aisément on se flatte. (*D. Sanche*, IV, 1.)

On trouve de même, entre autres exemples, avant et longtemps après Corneille :

*Voy qu'*au public semblable injure touche. (A. HARDY, *Alcée*, V, 2.)

Voyez que les femmes du peuple portent des habits de soie, et qu'il n'y a plus de maisons neuves sans de grands trumeaux de glace. (D'ARGENSON, *Mém.*, Bibl. elzev., t. V, p. 368.)

— J'AI VU QUE, en style familier, j'ai vu le temps où :

Mais on ne parle plus qu'on fasse de romans !
J'ai vu que notre peuple en étoit idolâtre. (*La Gal. du Pal.*, I, 6.)

— VOIR, suivi d'un verbe actif avec le sens passif :

Ton bonheur n'est couvert que d'un peu de nuage,
Et tu n'as rien perdu pour le *voir différer*. (*Le Cid.*, II, 3.)

L'autre tout débonnaire, au milieu du sénat,
A vu trancher ses jours par un assassinat. (*Cin.*, II, 1.)

Et, s'il ne sçait son entregent
Ou fault à quelqu'ung recueillir,
Tantost le *verrez accueillir*,
Mocquer, *brocarder* et *larder*,
Et de toutes pars *regarder*. (*Sermon des maulx de mariage.*)

Ce qui désespéroit le plus de si braves hommes, c'étoit de *se voir assommer* comme des bêtes prises dans un piége, sans pouvoir venger leur mort. (VAUGEL., *Trad. de Q. Curce*, V, 4.)

Que l'on *voye ébranler* par la fureur de l'onde
Les fondemens du monde. (RACAN, *Psaum.*, XLV.)

J'ay mis fin à tous ces discords
Par qui la Loire, en ses deux bords,
Voyoit ensanglanter son onde. (RACAN, *Épigr.*, madrigal.)

Je mourrois de douleur de me *voir mépriser*.
(SÉNECÉ, *Cont.*, L'Amour vaincu.)

Ne forgez plus de traits; je *me vois outrager*,
Et le maître des Dieux n'oseroit me venger !
(DANCHET, *Les Amours de Vénus*, seconde entrée, sc. 3.)

VOIRE, même, et même :

Pensez-vous que ce que vous me mandez de trois actes ne me rende pas curieux, *voire* impatient de savoir des nouvelles de ceux qui restent? (*Lettre à M. l'abbé de Pure*, 3 nov. 1661.)

Ce mot, on le sait, était des plus usuels dans le langage familier avec le sens de *même*, ou avec celui de *vraiment*, plus voisin de l'étymologie, *verùm*, *verò* :

Tu dis bien vray, *voire*. (FR. d'AMBOISE, *Les Néapol.*, II, 8.)
Oui-dà ! croyez que *voire*. (P. BOSQUIER.)

Et comme les Normands, sans lui répondre, *voire* :
Compère, ce dit-il, je n'ai point de mémoire. (RÉGNIER, *Sat.*, III.)

Mais, disoit ce valet, il me semble pourtant un assez bon enfant, il n'a rien à luy. — *Voire*, disoit Pierrotin, a-t-il jamais eu le cœur de payer seulement une pauvre fois à boire? (DASSOUCY, *Avant. d'Italie*, c. XVIII.) — Comment pourrons-nous empescher qu'il ne nous soupçonne de l'avoir empoisonné, puis que c'est vous qui luy donnerez le poison? — *Voire, voire*, dit Pierrotin, je n'ay pas peur qu'il m'en soupçonne, ne vois-tu pas comme je le caresse, afin de luy oster tout ombrage? (Id., *ibid.*)

« *Voire*, observe la Monnoie, se disait encore vers l'an 1630; il se trouve dans Balzac, dans Ogier et autres bons écrivains. *Voire*, pour le *scilicet* ironique des Latins, est encore en usage dans l'entretien familier. Rien n'était autrefois plus commun parmi les gens du menu peuple. » (*Note sur Despériers*, Nouv. III.)

VOIX, pour *parole*, dans le sens de promesse donnée :

La parole des rois doit être inviolable.
THÉSÉE. Elle est toujours sacrée, et toujours adorable;
Mais ils ne sont jamais esclaves de leur *voix*,
Et le plus puissant roi doit quelque chose aux rois. (*Œd.*, I, 2.)

VOLER, ravir, employé dans le style noble :

Et loin de lui *voler* son bien en son absence... (*Nicom.*, I, 2.)

Expression méprisante, parfaitement convenable à la situation, et que Voltaire aurait dû trouver aussi bien placée qu'elle l'est dans les vers de l'*Iphigénie* de Racine :

Et si quelque insolent lui *voloit* sa conquête. (A. I, sc. 3.)
C'est un titre qu'en vain il prétend me *voler*. (A. V, sc. 2.)

Corneille a encore plusieurs fois employé cette expression, comme dans ces vers :

Et veut lier les mains au destin adouci,
Qui m'offre en d'autres lieux ce qu'on me *vole* ici. (*Œd.*, I, 2.)

MÉDÉE. D'un amant qui s'en va de quoi sert la parole !
HYPSIPILE. A montrer qu'on vous peut *voler* ce qu'on me *vole*. (*La Tois. d'or*, III, 4.)

Il souffre chaque jour que le gouvernement
Vole ce qu'à me plaire il doit d'attachement,
Et ce qu'il en étale agit d'une manière,
Qui ne m'assure point d'une âme toute entière. (*Tite et Bér.*, I, 1.)

La plus ferme couronne est bientôt ébranlée,
Quand un effort d'amour semble l'*avoir volée*. (*Pulch.*, III, 3.)

Mais ne vous aimer plus ! vous *voler* tous mes vœux ! (*Ibid.*, V, 6.)

Suréna, de l'exil lui seul m'a rappelé.
Il m'a rendu lui seul ce qu'on m'*avoit volé*,
Mon sceptre... (*Sur.*, III, 1.)

VOLONTÉ. ACQUÉRIR LES VOLONTÉS DE, gagner les cœurs, acquérir la bienveillance de :

Mon bonheur d'ordinaire
M'*acquiert les volontés de* la fille et du père,
Si bien que de tous deux également chéri,
L'un me veut pour son gendre, et l'autre pour mari. (*Méd.*, I, 1.)

— TOUCHER LES VOLONTÉS, toucher l'esprit, le cœur :

Misérable ! je puis adoucir des taureaux ;
La flamme m'obéit, et je commande aux eaux ;
L'enfer tremble, et les cieux, sitôt que je les nomme :
Et je ne puis *toucher les volontés* d'un homme ! (*Méd.*, III, 3.)

VOULOIR, avec un nom de chose pour sujet, demander, réclamer :

Comme en un grand dessein, et qui *veut* promptitude,
On ne s'explique pas avec la multitude. (*Sert.*, V, 6.)

— EN VOULOIR A, avoir des prétentions sur, prétendre à, employé dans le style noble :

Poppée étoit une infidèle,
Qui n'*en vouloit* qu'*au* trône, et qui m'aimoit moins qu'elle. (*Oth.*, I, 3.)

L'élégant Quinault a dit aussi :

J'*en veux à* votre cœur plutôt qu'à votre empire. (*Astrate*, II, 2.)

— SE VOULOIR MAL DE (un subst.) :

Je l'aime, et le dédaigne, et n'osant m'attendrir,
Je me veux mal des maux que je lui fais souffrir. (*Tite et Bér.*, I, 1.)

— VOULU, part. AMANT MAL VOULU, amant dédaigné :

Un *amant mal voulu* ne pouvoit se montrer de bonne grâce à sa maîtresse, dans le jour qui la rejoignoit à un amant aimé. (*Examen d'Horace.*)

VRAI. DE VRAI, à la vérité :

C'est lui-même, *de vrai.* (*Clit.*, I, 9.)
Ah! Dieu! que c'est un cajoleur étrange!
Ce fut paisiblement, *de vrai,* qu'il m'entretint. (*La Veuve*, I, 3.)
Ce qu'elle me disoit est, *de vrai*, fort étrange. (*Le Ment.*, V, 6.)
Il confesse, *de vrai*, qu'il a peu vu la ville,
Mais il se l'imagine en beautés fort stérile. (*Suite du Ment.*, IV, 2.)
De vrai, sans votre appui je serois fort à plaindre. (*Sert.*, IV, 3.)

VRAISEMBLABLE, substantif, vraisemblance. L'EXACTE VRAISEMBLABLE :

C'est une incommodité de la représentation qui doit faire souffrir quelque manquement *à l'exacte vraisemblable.* (*Exam. d'Œd.*)

VUE, pour *regard*. DÉDAIGNEUSE VUE, regards dédaigneux :

Et si j'ai des rivaux, sa *dédaigneuse vue*
Les désespère autant que son ardeur me tue. (*La Pl. Roy.*, I, 4.)

Y

Y, pour *auprès de lui :*

Je vois ce qu'il prétend auprès de l'empereur.
De ce qu'il me demande il m'*y* feroit un crime. (*Pol.*, V, 1.)

— Y, à lui, à elle :

Qu'il se donne à Mandane, il n'aura plus de crime.
EURIDICE. Qu'il s'*y* donne, madame, et ne m'en dise rien. (*Sur.*, IV, 2.)

— Y, employé comme un datif, pour représenter un nom de chose précédemment exprimé :

Ici l'honneur m'oblige, et j'*y* veux satisfaire. (*Pol.*, IV, 6.)
Dure à jamais le mal s'il *y* faut ce remède ! (*Hor.*, I, 2.)

— Y, dans cela :

Rien n'*y* contredit l'histoire, bien que beaucoup de choses *y* soient ajoutées. (*Exam. de Cin.*)

— Y, en cela :

C'est assez mériter d'être réduit en cendre,
D'*y* voir réduit tout l'isthme, afin de l'en punir,
Et qu'il n'empêche plus les deux mers de s'unir. (*Méd.*, I, 4.)

YEUX. HONORER DE SES YEUX, honorer de ses regards, de sa présence :

C'est un pénible ouvrage
D'arrêter un combat qu'autorise l'usage,
Que les lois ont réglé, que les rois vos aïeux
Daignoient assez souvent *honorer de leurs yeux*. (*D. Sanche*, II, 1.)

— MES YEUX, pour dire ma présence :

Pourrez-vous l'épouser dans quatre jours? O cieux!
Dans quatre jours? seigneur, *y voudrez-vous mes yeux?* (*Tite et Bér.*, III, 5.)

Z

ZÈLE, avec le pluriel, dans le sens de personnes zélées :

Aux *zèles* indiscrets tout paroît légitime. (*Tite et Bér.*, V, 5.)

Zèle, dans diverses nuances de signification, se trouve souvent avec le pluriel :

Prenez en gré, princesse, les bons *zelles*
De l'entreprinse aux quatre damoiselles. (CL. MAROT, *Épigr.*, V, 1.)

Les plus passionnez qui ont gemi, fidelles,
Des vices de leurs rois, punis de leurs bons *zeles*,
Ont esprouvé le siècle où il n'est pas permis
D'ouvrir son estomac à ses privez amis. (D'AUBIGNÉ, *Trag.*, II.)

Toutes les autres religions soulèvent contre la nature des craintes superstitieuses, ou des *zèles* furieux, tantôt pour sacrifier ses enfants, comme Agamemnon, tantôt pour se dévouer soi-même, comme Décie. (ST-ÉVREM., *Lett. à M. de Créqui.*) — C'est ce qui oblige aussi les ministres de l'Église de modérer les *zèles* trop humains que des personnes conçoivent pour eux. Car ces *zèles* indiscrets sont des sources d'une infinité d'inconvénients. (NICOLE. *Cont. des Ess.*, sur l'Évang. du 4e dim. du car.) — Parce qu'il a vu souvent des *zèles* déplacés, il ne lui en faut pas davantage pour conclure qu'il n'en est point de solide et de véritable. (MASS., *Confér.*, Conduite des clercs dans le monde, 1re réflex.)

V. l'article HONTES.

SUPPLÉMENT

A

ABATTEMENT, avec le pluriel.

On a dit comme Corneille, au dix-septième siècle :

Pourquoi ces *abattements*, ces désolations où vous tombez ? (BOURD., *Pens.*, édit. de Brux., 1769, t. II, p. 84.)

ABATTRE, fig. :

Assez et trop longtemps l'arrogance de Rome
A cru qu'être Romain c'étoit être plus qu'homme.
Abattons sa superbe avec *sa liberté.* (*Pomp.*, I, 1.)

Voltaire fait cette remarque :

« On n'abat point la liberté, on la détruit ; rien n'est beau sans le mot propre. »

« Il nous semble, dit plus justement Palissot, qu'un poëte, obligé toujours de préférer l'expression la plus forte et la plus animée à une expression plus faible ou plus vague, ne balancera jamais sur le choix entre *abattre* ou *détruire* la liberté. *Détruire* peut être le mot propre de la prose ; *abattre*, qui fait image, doit être celui de la poésie. »

ABJET, pour *abject :*

Après l'exemple de J. Bertaud, ajouter :

Le frère du grand Corneille a dit aussi :

J'arrache votre gloire à l'indigne projet
D'unir un sang auguste au sang le plus *abjet.*
(T. CORN., *Pers. et Démétr.*, IV, 5.)

ABONDANT EN, avec un nom de personne, qui possède en abondance.

Ajouter :

Abondant ne s'emploie plus qu'avec un nom de chose.

Le *Dictionnaire historique de la langue française*, publié par l'Académie, cite cet exemple antérieur et semblable à celui de Corneille :

> Puissiez-vous devider une longue jeunesse,
> Et saine parvenir en heureuse vieillesse,
> *Abondante en* enfans, *abondante en* honneur,
> *Abondante en* l'amour du roy vostre seigneur.
>
> (ROB. GARNIER, *Les Juifves*, II.)

Mais l'exemple de Garnier, comme celui de Corneille, que l'Académie allègue aussi, n'auraient pas dû être confondus parmi des exemples de *abondant en*, se rapportant à un nom de chose. Une distinction entre *abondant* s'appliquant à des choses ou à des personnes devait être établie pour *abondant en* et pour *abondant de;* car on trouve également, et assez souvent, *abondant en* et *abondant de*, en parlant de personnes comme en parlant de choses.

ACCORD, dans le sens de rapport harmonieux, avec le pluriel.

Ajouter cet exemple :

> J'observe avec plaisir ces merveilleux *accords*
> Des charmes de l'esprit, et des grâces du corps.
>
> (T. CORN., *Antiochus*, I, 2.)

ACCORT, adj., adroit.

Étienne Pasquier (*Lett.*, t. I, p. 105) témoigne que ce mot était encore nouveau de son temps. Il le fait dériver de l'italien. Cette langue a en effet le mot *accorto*, signifiant non pas civil et complaisant, mais avisé, ingénieux, clairvoyant.

ADRESSE, dans le sens de renseignement.

Ajouter ces deux exemples :

> A présent l'heure presse,
> Et je *ne* vous saurois *donner qu'un mot d'adresse.* (*La Gal du Pal.*, I, 10.)
>
> Comme sage et plus vieil, *donne-moy quelque adresse*
> Pour eviter ce mal qui ma raison seduit.
>
> (RONSARD, *Amours*, II, 6. Madrigal.)

AFFAIBLIR, v. a.

Corneille a dit *affaiblir un Etat de* (V. la cit. à cet article), pour signifier l'affaiblir en lui faisant perdre... On trouve de même, dans un des plus anciens et des plus remarquables monuments de notre littérature :

> Jà au Danois n'iere mais apaiés ;
> Car *de* mes homes *m'a* trop *affebloié.*
> (RAIMBERT DE PARIS, *Ogier de Dan.*, v. 9454.)

Et au seizième siècle :

Et ledict roy Ferdinand *affoibly d'*autant de païs, et *d'*autant d'amis et adherans. (MART. DU BELLAY, *Mém.*, l. IV, f° 120, v°, éd. 1572.)

AGE, s. f., comme le latin *ætas :*

> Outre l'*âge* en tous deux un peu trop *refroidie*
> Cela sentiroit trop sa fin de comédie. (*La Gal. du Pal.*, v, 8.)

Le seizième siècle employait souvent *âge* au féminin :

> Hélas ! je fuz trop vehement
> De faire guerre à ung Clement,
> Qui porte en *ceste aage dorée*
> Sur tous la couronne Laurée.
> (C. FONTAINE, *La Complaincte et Testam. de F. Sagouyn.*)

Le genre de ce mot n'était pas encore fixé du temps de Corneille. Malherbe le faisait indifféremment masculin et féminin :

> Quoi que l'*âge passé* raconte.
> Et maintenant encore en *cet âge penchant.*
> Que d'hommes fortunés en leur *âge première*
> Font un visage d'or à *cette âge ferrée.*

« Il est aujourd'hui plutôt masculin que féminin, » disait Ménage. (*Observ. sur la langue franç.*, 1re p., c. LXXIV.)

On trouve encore des exemples du féminin dans la seconde moitié du dix-septième siècle :

Les escrivains de *la moyenne aage.* (JACQ. DELALANDE, *Cout. d'Orléans*, 1673, p. 165, col. 2.)

AINSI QUE, comme.

Après les vers de Molière, ajouter :

Ainsi que s'employait pour *comme*, dans divers autres cas. Par exemple, on trouve :

Ce marest ou estang, *ainsi qu'*on le voudra nommer, a sa forme presque ronde. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, 2e vol., II, 15.)

ALENTIR (s'), comme *se ralentir :*

Aux exemples cités, qui sont du seizième siècle, ajouter celui-ci du commencement du dix-septième :

> Je pensois au repos, et le celeste feu
> Qui me fournit des vers *s'allantissoit* un peu,
> Lors que le messager qui m'a rendu ta lettre
> Dans ma première ardeur m'est venu tout remettre.
> (THÉOPH., *Élégie*, Je pensois au repos, et le céleste feu.)

AMANT.

Par les listes des personnages des pièces de Corneille, le mot *amant*, comme l'a observé Sainte-Palaye, paraît avoir été consacré pour désigner celui qui est aimé, différant du mot *amoureux*, qui désignait celui qui aime sans être aimé.

La différence qu'on établit généralement entre amant et amoureux ressort bien de ces deux phrases, qui appartiennent à des époques très-éloignées l'une de l'autre :

L'*amant* est celui qui est ja embabouiné de l'amour, et l'*amoureux* celui qui est enclin à cette folie. (*Malad. d'Amour*, p. 109.) — Qu'est-ce qu'un *amant?* Je ne vois que des *amoureux*. (PRINCE DE LIGNE, *Mélang.*, t. 13, p. 333.)

AMITIÉ, pour *amour :*

> Julie, on nous renferme, on a peur de nos larmes;
> Sans cela nous serions au milieu de leurs armes;
> Et par les désespoirs d'une chaste *amitié*
> Nous aurions des deux camps tiré quelque pitié. (*Hor.*, III, 2.)

Les exemples de cette signification sont très-fréquents en prose et en vers :

> A madame ai pris congié
> Et guerpi ai son païs,
> Car veu ont nostre *amitié*
> Felon, tant s'en sont entremis.
> (*Poes. ms. av.* 1300, t. I, p. 31. Cité par Sainte-Palaye.)

Il y a des dames qui en leurs *amitiez* n'ont cherché nulle fin que l'honnesteté. (MARG. D'ANGOUL., *L'Heptam.*, 3e journ., prologue.) — Et devez plus que jamais craindre de recepvoir propos d'*amityé*, pource qu'il y en a assez qui sont tombez la seconde fois aux dangiers qu'elles ont evité la première. (Id., *ibid.*, 4e nouv.) — Pauline, de son costé, dissimuloit le mieulx qu'elle pouvoit son *amitié*; toutesfois, elle n'en pensoit pas moins. Ceste *amitié* dura longuement avecq ceste esperance que le temps leur apporteroit quelque meilleure fortune. (Id., *ibid.*, 19e nouv.)

> Helas! si ma beauté n'est digne d'*amitié*,
> Pour le moins ma constance est digne de pitié.
> (SCHELANDRE, *Tyr et Sid.*, 2e journ., v, 1.)

Que me sert estre aymé d'elle, si d'autre costé mon malheur ne veut souffrir que je cueille les fruicts de l'*amitié* que je sçay qu'elle me porte? (LARIVEY, *Le Laquais*, II, 1.)

Madame, vous estes cruelle
De voir un amant si fidelle
Qui vous porte tant d'*amitié*,
Sans en prendre aucune pitié. (GODARD, *Les Desguisez*, IV, 1.)

Les dieux sont propices
A mes sacrifices,
Puisque mon *amitié*
La rend sensible à la pitié. (RACAN, *Stances*.)

Après ces preuves mutuelles
De leur pure et forte *amitié*. (ST-AMANT, *La Genereuse*.)

Et n'estoit-elle pas bien outrecuidée de penser que l'on pust faire semblant de vous aymer, et se servir de vostre beauté pour couvrir l'*amitié* qu'on luy porteroit? (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 4.) — Je suis de l'avis de celui qui disoit que dans l'amour on oublioit sa fortune, ses parents et ses amis : les grandes *amitiés* vont jusque-là. (PASC., *Disc. sur les passions de l'amour*.)

On trouve aussi *amitié* pour désigner la tendresse paternelle :

Quoy! la loi de l'honneur est-elle si cruelle
Qu'elle fasse oublier l'*amitié* paternelle? (RACAN, *Les Beryeries*, IV, 4.)

ANGE (EAU D'), espèce d'eau parfumée :

Un certain parfumeur vend de fort bonne *eau d'ange*. (*La Veuve*, I, 1.)

S. E. S. X. a traduit d'italien en françois recueil de plusieurs secrets tres-utiles, tant pour l'ornement que la santé du corps humain, tirez des plus excellens autheurs tant grecs que latins, auquel est adjousté et traité des distillations, contenant plusieurs receptes d'*eaux* imperiales *d'ange*, Naffe, et autres semblables. (Imprimé à Paris, in-8°, par Vincent Sertenas, 1561.)
(*La Bibliothèque Antoine Du Verdier*, p. 1167.)

L'édition que nous citons, et qui est la meilleure (Lyon, 1585), porte *eaux d'auge*, mais par une faute d'impression manifeste.

Rabelais parle aussi de l'*eau d'ange*.

APPRENDRE (s'), comme *apprendre*.

Ajouter :

Ou plustost mon corps *s'apprit*
A vivre sans son esprit. (ST-AMANT, *La Polonoise*.)

On a dit encore de nos jours :

Dans le séjour qu'il fit à Lausanne, jeune, de seize à vingt et un ans, il *s'apprit* tout à fait à penser en français, à ce point que les lettres en anglais qu'il écrivait pendant ce temps sont de quelqu'un qui ne sait plus bien sa langue. (STE-BEUVE, *Causer.*, 22 août 1853.)

APRE, au figuré, cruel.

Ajouter :

L'expression d'*âpre tourment* a été employée par un des prédécesseurs de Corneille :

... Un plus *aspre* tourment. (Rob. Garn., *Hippol.*, I.)

Le même tragique a dit encore :

Afin que tu endures
Pour ton mal perpétré de plus *aspres* tortures. (*Ibid.*)

On trouve d'une manière analogue, entre beaucoup d'autres exemples :

Mes par temps en prendra moult *aspre* vengement. (*Gaufrey*, v. 1812.)

Et fut la meslée plus *aspre* en cest endroit la, que nulle part ailleurs. (Amyot, *Vies*, Phocion.)

ARBORER.

Ajouter :

Arborer, employé au figuré, était une expression encore peu ancienne du temps de Corneille :

« Je n'avois jamais leu, dit Pasquier, *arborer une enseigne*, pour la planter, sinon aux ordonnances que fit l'admiral de Chastillon, exerçant lors la charge de colonnel de l'infanterie, mot dont Viginelle (Vigener) a usé en l'*Histoire de Villehardoüin*. (*Les Recherches de la France*, VIII, 3.)

Brantôme, parlant d'un combat naval, dit :

« Fit monter le caro à l'arbre, et la flamme à la pene, qui estoient tous signals de bataille. » (T. II, p. 124.)

« On voit par ce passage, lit-on dans le manuscrit du *Glossaire* de Sainte-Palaye, que *arbre* est mis pour le mot *mast*, d'où s'est formé *arborer*, qui a passé de la marine à la guerre de terre. »

On lit dans l'imprimé :

« Il est probable que l'acception figurée de ce verbe est relative à la comparaison d'après laquelle le substantif *arbre*, en latin *arbor*, désignoit une *enseigne*, un *étendard*. On se le persuade avec d'autant plus de raison, qu'*arborer*, toujours pris figurément, et jamais dans le sens propre, signifioit *planter*, *dresser en pied*, *sur pied*, *à guise d'un arbre*, *droit et ferme*; comme dans l'expression encore usitée, *arborer un étendard*, *une enseigne*. »

On trouve dans les *Mémoires* de Guill. du Bellay, f° 229, r°, *desarborer des enseignes*, pour signifier les arracher.

ARRÊT, chose qui arrête.

Ajouter :

Arrêt, pour signifier en général tout ce qui peut arrêter, retenir, soutenir, est ancien dans la langue :

Si va adoncques pour se seoir sur le perron; mais il ne trouvast point d'*arrest*, si va cheoir les jambes levées en un flos qui derriere luy estoit. (*Perceforest*, vol. II, f° 32, v°, col. 2.)

Il s'est encore dit, au sens moral, pour signifier ce qui arrête, ce qui contient :

Le repentir qu'on prévoit n'est-il pas naturellement un frein au désir et un *arrêt* à la volonté? (Boss., 2e *Serm. pour le* 2e *dim. de l'Avent*, III.)

ARRÊTER, neutr., comme *s'arrêter*.

On a dit très-longtemps avant Corneille :

Ilz n'y *arresièrent* que deux jours ou environ. (J. Chartier, *Chroniq. de Charles VII*, c. 151.)—Toutesfois, pour l'amour qu'il avoit à son dict neveu, il *arresta* au lieu de Chalon. (Oliv. de La Marche, *Mém.*, I, 21.)

Et dans un autre sens, mais toujours neutralement :

Ils avoient esté bien un mois sans pain, et ne mangeoient seulement que chair de cheval, qui est une chose peu ou point nourrissante : et falloit que ceux qui en mangeoient allassent deux ou trois heures aprés à la selle, et comme en rien cette nourriture ne pouvoit *arrester* au corps d'une personne. (Juv. des Ursins, *Hist. de Charles VI*, 1420.)

ARTIFICIEUX, en parlant de choses littéraires, qui renferme de l'art.

Ajouter cet exemple, d'une époque antérieure à celle où Corneille écrivit ses *Discours sur l'Art dramatique :*

L'hyperbole de Pharaon en ces mots : *Quoy doncques de l'univers*, etc., est un excès *artificieux*, et je l'ay fait parler ainsi à dessein, comme un fou et un arrogant qu'il estoit. (St-Amant, *Lett. à Bochart*, 5 mars 1654.)

ASSURER (s') A, mettre sa confiance dans :

A ce nouveau parti l'âme les prit au mot,
Et *s'assurant* bien plus *au* rabot qu'*à* la rime,
Elle entra dans le corps de maître Adam Billaut.
(*Poés. div.*, à M. A. Billaut. *Sonnet sur ses chevilles.*)

S'assurer à était d'un usage fréquent au dix-septième siècle, avec diverses nuances de signification :

L'amant qui voit pour lui franchir un tel obstacle
Doit-il impunément douter de cet oracle?

Et n'est-il pas coupable en ne *s'assurant* pas
A ce qu'on ne dit point qu'après de grands combats?
(MOL., *Le Misanth.*, IV, 3.

Quand d'une égale ardeur l'un pour l'autre on soupire,
Et que de la contrainte ayant banni les loix
On *se* peut *assurer au* silence des bois. (LA FONT., *Adonis.*)

Faites tout ce que vous pouvez de votre côté, et *assurez-vous à* ma foi de princesse que je n'oublierai rien du mien. (SANDRAL, *La France galante*, Amours de Mademoiselle.)

L'élégant Racine a dit lui-même :

Mais je *m'assure* encore *aux* bontés de son frère. (*Bajaz.*, II, 1.)

« On dit *je m'assure dans vos bontés*, et non pas *je m'assure à vos bontés*, » observe La Harpe (*Lyc.*, liv. I, ch. III, sect. 4), en faisant, à l'exemple de Voltaire, une critique exclusive et étroite, juste seulement au point de vue du dix-huitième siècle.

AUPARAVANT, employé sans un régime.

Ajouter :

Cette manière de parler, dont nous avons cité de nombreux exemples justifiant celui de Corneille, fut proscrite, non à tort, vers la fin du dix-septième siècle. A propos de la *Remarque* CCCCXLVIII de Vaugelas, Th. Corneille dit :

« Non-seulement *auparavant lui* et *auparavant que vous soyez venu* ne sont point du bel usage, mais ce sont des fautes contre la langue. Il faut dire *avant lui* et *avant que vous soyez venu*, *auparavant* ne pouvant être qu'adverbe. »

AVANCER, dans le sens de rendre plus prochain, ou de causer.

Nous avons cité cette locution de Corneille :

Vous *avancez ma mort*... (*La Gal. du Pal.*, II, 8.)

On en rencontre des exemples semblables ou analogues :

Tu *luy avanceras sa mort*
Par ton orgueil, ingratitude.
(*Moralité de charité*, Ancien Théâtre français, t. III, p. 356.)

Vous voulez que je meure, hé bien, il faut mourir,
J'y consens, et croirai mon sort digne d'envie
Si ma *mort avancée* assure votre vie. (T. CORN., *Pers. et Démétr.*, II, 3.)

AVANT QUE, elliptique.

Ajouter cet exemple :

Il éteindra ma vie *avant que* mon amour. (*Œd.*, I, 2.)

C'est-à-dire : il éteindra ma vie avant que d'éteindre mon amour.

Incontestablement, cette phrase est lourde, et il est préférable d'employer simplement la préposition, comme dans cet exemple :

Je suis discret,
Et l'on aura ma vie *avant* votre secret. (T. CORN., *Darius*, II, 5.)

Du reste, — et Sainte-Palaye l'a déjà constaté, — l'emploi d'*avant que* pour *avant*, suivi d'un substantif ou d'un mot équivalent, est fréquent dans l'ancienne langue. On trouve :

Avant que li, pour *avant* lui. (*Vie d'Isab.*, à la suite de Joinv., p. 171.) — *Avant que* sa femme, pour *avant* sa femme. (*Ord. des Rois de Fr.*, t. I, p. 122.) — *Avant que* moy, pour *avant* moi. (J. MAROT, *Poes.*, p. 215.)

J. de Meung, faisant le portrait d'une jeune et jolie personne, dit :

Les yeulx doulorez et fa[illegible]
Qui ryoient tousjours e[illegible]
Que sa bouche, le plus souvent.
(JEHAN DE MEUNG, *Le Roman de la Rose*, v. 8601.)

— Corneille a dit encore, et toujours d'une manière peu poétique :

Avant que sur Créuse ils agiroient sur moi. (*Méd.*, IV, 2.)

— AVANT, adv. S'EXPLIQUER PLUS AVANT, pousser plus loin les explications.

Nous avons cité cet exemple de Corneille :

Et l'ai revu souvent
Sans nous *être* tous deux *expliqués plus avant*. (*Œd.*, IV, 4.)

Un de nos vieux auteurs de comédies populaires a dit d'une manière analogue :

Nous en parlerons *plus avant*. (*Farce de Guillerme.*)

On dirait aujourd'hui, *plus au long;* mais la locution *en parler plus avant*, c'est-à-dire *plus à fond*, est en soi excellente, comme la locution de Corneille, *s'expliquer plus avant*.

AVIS, opinion. PRENDRE LES AVIS DE QUELQU'UN, comme *prendre l'opinion*, *prendre la voix :*

De Maxime et de toi j'*ai pris les* seuls *avis*,
Et ce sont, malgré lui, les tiens que j'ai suivis. (*Cinna*, V, 1.)

Cet emploi est excellent, mais assez rare; on dit plus habituellement, avec le singulier, *prendre l'avis*, *prendre avis de*..

Cette locution est citée sans observation dans plusieurs dictionnaires; si nous la répétons, c'est surtout pour avoir l'occasion de donner l'étymologie et d'expliquer le vrai sens du mot *avis*. On lit, dans le prétendu *Dictionnaire national*, signé du nom de M. Bescherelle :

« Avis, s. m. (Pr. *a-vi* et *s* devant une voyelle ou un *h* aspiré; ét. lat. barb. *advisare*, voir; d'autres le font venir de l'italien *aviso*, opinion.) Ce qu'on a vu et qu'on a aperçu dans l'examen d'une question. Ce mot est aujourd'hui inusité dans cette acception. »

Le bas latin n'était pas nécessaire ici, et il fallait remonter plus haut que l'italien, qui, contrairement à une opinion encore trop répandue, est d'une formation bien postérieure au français.

Le mot *avis* vient de la préposition *à*, et du vieux mot français *vis*, signifiant vue, apparence, ce qu'on voit, ou ce qu'on croit voir. On a dit : Cette chose était *à vis* à l'assemblée, *cou ert a vis à l'assanlée*, mot à mot : cette chose était *à vue* à l'assemblée, elle croyait la voir, etc.

Quant li rois vint, ço fu *à vis*
Que tot en branlast le païs.
(Ren. de Beaujeu, *Li Biaus Desconneus*, v. 5845, éd. Hipp.)

Et les ondes de la mer emportèrent la nef si haut que *avis* estoit qu'elle fust as nues et puis rechéoit aval. (*Chron. de Rains*, c. vii.)—Et assemblèrent si grant ost qu'*avis* estoit que toute la terre deust croller dessous aus. (*Ibid.*, c. xx.) — Et monstre lon encore la fonteine aupres de laquelle *il luy fut advis* qu'il veit le satyre. (Amyot, *Vies*, Alex. le Grand.)

Cette locution, appliquée d'abord aux choses matérielles, s'est étendue ensuite aux choses morales; bientôt, de deux mots l'on n'en a fait qu'un, et l'on a employé *avis* pour signifier la vue, l'idée qu'on avait d'une chose; d'où les acceptions modernes.

A l'appui de l'étymologie certaine que nous avons présentée, nous ajouterons qu'on disait : *il lui est vis, vis li est; ce leur estoit vis, cou lor ert vis*, comme *ce lui est avis*, etc., pour signifier il lui semble, il leur semblait; quelquefois les deux formes se rencontraient dans la même phrase :

Cou ert a vis à l'assanlée,
Que la maisons soit alumée :
La terre tranle, *vis lor fu :*
De la paor sont tout kaü.
(*Floire et Blanceflor*, édit. Du Mér., Append., v. 93.)

Vis li est que la veie aloingne.
(Ren. de Beaujeu, *Li Biaus Desconneus*, v. 3881, édit. Hipp.

Tantost com il voloit souffler,
Faisoit le palais alumer :
Cou lor ert vis que cou faisoit.
(*Floire et Blanceflor*, éd. Du Mér., Append., v. 35.)

AYE, pour *ait*, troisième personne du singulier du subjonctif.

Ajouter :

Cette forme était en usage au seizième siècle :

Je ne trouve point que ceste coustume *aye* esté pratiquée par les successeurs de Pepin. (FAUCHET, *De l'Orig. des dignit. et magistr. de France*, I, 4.)

B

BAIGNER (SE) A, pour *se baigner dans*.

Ajouter :

On a dit aussi à l'actif :

Ja ne verras le vespre ne le soleil coucier
Que *ou sanc* de tes plaies porras ton cors *baignier*. (*Fierabras*, v. 430.)

BRICOLE, s. f., fig., dans le sens de supercherie, ruse. UNE MÉCHANTE BRICOLE, une mauvaise supercherie :

Tenir à demi sa parole
C'est *une méchante bricole*. (*Poés. div.*, Bagatelle.)

Les dictionnaires usuels indiquent comme locutions peu usitées : « — *Jouer de bricole*, *n'aller que par bricole*, user de voies détournées. *Cet homme m'a joué une bricole*, m'a dupé, m'a fait un conte. *Je me défie de ses bricoles*, de ses ruses, de ses supercheries. — *De bricole*, loc. adv. D'une manière détournée, indirecte : *Il agit toujours de bricole*. »

L'emploi de cette expression, dans le sens sus-indiqué, était autrefois beaucoup plus fréquent et plus varié :

Je ne veux pas m'amuser à ces *bricoles de discours*; je diray seulement ce qui me viendra à la bouche. (Cte DE CRAMAIL, *Com. des Prov.*, III, 1.) — La princesse de Guémenée attrapa le tabouret par les *bricoles* des particuliers et du Val-de-Grâce. (ST-SIMON, *Mém.*, t. II, ch. 12.)

BROUILLER, dans le sens de griffonner, écrire, composer à la hâte.

A l'exemple de Ronsard, ajouter celui-ci :

Contreint, ne *brouille* que des vers
Qui sentent l'air d'un poëtastre. (TAHUREAU, *Poés.*, à J. de Coyttier.)

BUTTE, fig., ÊTRE LA BUTTE DE, comme on dit, être en butte à :

Avant l'exemple de Perrault, cité dans le *Lexique*, ajouter :

On a dit de même avant et après Corneille :

Et moy, répliqua Célidée, je me plains, grande nymphe, d'*estre la butte des* importunitez de tous les deux. (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 1.) — Je *suis la butte de* l'ingratitude et *de* la mesconnoissance. (Id., *Ibid.*, II, 2.)

C

CADÉDIOU, espèce de jurement gascon, par *le cap*, ou *le chef de Dieu :*

Cadédiou, ses valets feroient quelque insolence. (*L'Illus. com.*, III, 4.)

Cadédiou, comme *cadédis*, dont la signification est la même, est un juron qu'on rencontre bien souvent dans nos anciennes comédies où figurent des Gascons.

CAJOLER, abs. CAJOLER AVEC, user de cajoleries envers :

Et je m'assure aussi tellement en ta foi,
Que bien que tout le jour il *cajole avec* toi,
Mon esprit te conserve une amitié si pure,
Que sans être jaloux je le vois et l'endure. (*La Suiv.*, II, 8.)

Cajoler, employé absolument, n'est pas indiqué par les dictionnaires, mais se rencontre assez fréquemment dans les auteurs :

Il danse bien, il joue bien à toutes sortes de jeux, il s'habille bien, il chante bien, il *cajole* bien, il a bonne mine. (S. FRANÇ. DE SALES, *Introd. à la vie dévote.*) —*Cajoler* tout le soir et fort tard, se lever à huit ou neuf heures, fréquenter les compagnies, parler beaucoup, jouer, rire, folâtrer, passer le temps, c'est le che-

min large, plusieurs y entrent. (LE JEUNE, *Serm. choisis*, VI.) — J'ai perdu mon temps à *cajoler*, à badiner, à folâtrer. (Id., *ibid.*, XII, 2e part.)

Constance ne hait pas qu'on vante son état :
A son humeur ainsi la mienne s'accommode ;
Je *cajole* à propos, je badine à la mode.
(MONTFLEURY, *La Femme juge et partie*, I, 3.)

Corneille se sert aussi, et même dans le style tragique, de *cajoler*, avec un régime direct :

L'amour vous est bien doux, et votre espoir tranquille
Qui vous fit consumer deux ans chez Hypsipile,
En consumeroit quatre avec plus de raison
A *cajoler* Médée, et gagner la Toison. (*La Tois. d'or*, I, 5.)

Nicot, avec beaucoup de vraisemblance, fait venir le verbe *cajoler* de l'ancien mot *geole*, et dit que par métaphore on le tire de ces preneurs d'oiseaux qui, au chant d'un oiseau enfermé au bas d'une cage à deux étages, attirent les autres dans le haut et les y attrapent par le moyen d'un trébuchet.

La phrase suivante présente un excellent exemple de l'emploi des deux significations, la propre et la figurée :

A peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à *cajoler* fadement un homme qu'ils vouloient tromper, comme on *cajole* un oiseau niais qu'on veut prendre. (J.-J. ROUSSEAU, *Lett.*, à Mme ***, 14 août 1772.)

CARACOL, subst. m., pour *caracole*, fém.

Ajouter :

Ce mot se trouve fréquemment employé au masculin en terme de guerre :

Monsieur de Bouillon n'ayant fait qu'une fausse charge (comme il dit depuis n'avoir dit autre chose à M. de Villars, et non une furieuse charge comme nous l'assurions), et un *caracol* pour reprendre le chemin de la retraite, etc. (SULLY, *Œcon. roy.*, t. II, p. 406.)

Les dictionnaires de Cotgrave et de Monet indiquent encore l'expression *faire le caracol*, pour dire charger l'ennemi en caracolant.

CARFOUR, pour *carrefour*.

Cette orthographe n'est pas particulière à Corneille. « Tout le monde, dit le frère du grand tragique, prononce *carfour*, et non pas *carrefour*, et il y en a même qui l'écrivent en deux syllabes.» (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CCCXII.)

CEPENDANT QUE, locution conjonctive, pour *pendant que* :

Ce Philandre est bien crédule de se persuader d'être aimé d'une personne qu'il n'a jamais entretenue, dont il ne connoît point l'écriture, et qui lui défend de l'aller voir, *cependant qu'*elle reçoit les visites d'un autre. (*Exam. de Mél.*)

Cependant que leurs rois engagés parmi nous,
Et quelque peu des leurs tout percés de nos coups,
Disputent vaillamment et vendent bien leur vie. (*Le Cid*, IV, 3.)

L'auditeur aime à s'abandonner à l'action présente, et à n'être point obligé, pour l'intelligence de ce qu'il voit, de réfléchir sur ce qu'il a déjà vu, et de fixer sa mémoire sur les premiers actes *cependant que* les derniers sont devant ses yeux. (*Examen de Cinna.*)

Cependant que Félix donne ordre au sacrifice,
Pourrai-je prendre un temps à mes vœux si propice? (*Pol.*, II, 1.)

Plus fidèle qu'à moi, tenez-lui mieux parole;
J'en vais rougir pour vous *cependant qu'*il me vole. (*Androm.*, V, 2.)

Corneille s'en sert encore plusieurs fois, notamment dans *Pompée*, I, 1.

Il suffira de rappeler quelques exemples pour montrer que cette locution était employée par les écrivains les plus élégants du dix-septième siècle :

Cependant que le sort l'arrêtoit sur la terre,
Tous ses vœux ne tendoient qu'à retourner aux cieux.
(RACAN, *Stances*, Cons. à M. de Bellegarde.)

Cependant que mon front au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête. (LA FONT., *Fab.*, I, 22.)

Néanmoins, les grammairiens en condamnèrent l'usage.

« Nous avons de très-beaux ouvrages, disait Th. Corneille, où *cependant que* est employé, c'est assurément une faute, et il faut dire, en vers aussi bien qu'en prose, *pendant que je faisois*, et non pas *cependant que je faisois.* » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CCXVI.)

Pendant que prévalut, mais *cependant que* ne fut pas tout à fait rejeté, et on en trouve des exemples jusque chez des poëtes célèbres du dix-neuvième siècle :

Cependant que du Nil les montagnes altières,
Cachant cent royales poussières,
Du monde inutile fardeau,
Du Temps et de la Mort attestent le passage,
Et ne sont déjà plus à l'œil ému du sage
Que la ruine d'un tombeau. (V. HUGO, *Od.*, I, 6.)

CHAMP. DONNER LES CHAMPS, comme on dit *donner la clé des champs*.

Ajouter :

Donner les champs se disait souvent dans l'ancienne langue, au propre et au figuré :

Lors nos chevaliers après avoir osté les longes à leurs oiseaux *leur donerent les champs*. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, 2e vol., v, 18.)

On trouve aussi *redonner les champs :*

Je ne prens guere beste en vie, à qui je ne *redonne les champs*. (MONTAIGNE, *Ess.*, liv. II, ch. 11.)

CHANGER, act., au sens moral, faire changer.

Ajouter cet exemple :

Mais tout ainsi que je ne dois esperer de te *changer*, aussi ne faut-il pas que tu penses de me rendre autre que je ne suis. (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 9.)

— CHANGER UN AMANT, le quitter pour un autre.

On a dit après Corneille :

Vous pouvez *le changer*, vous pouvez le haïr;
Mais vous joindre à Clotaire, Elvire, et le trahir,
C'est le dernier effet d'une âme foible et basse.
(Mme DE VILLED., *Le Favori*, IV, 1.)

On disait de même *changer une maîtresse*, pour *changer de maîtresse :*

On a droit de *changer un objet adorable*,
Quand on ne luy voit point de raison ny d'amour.
(Mme DE LA SUZE, *Recueil de pièces galantes*, t. IV, p. 133.)

— SE CHANGER, pour signifier changer de sentiments.

Au lieu de : nous n'avons pas rencontré d'exemple de cet emploi, lire :

Se changer se rencontre fréquemment avant Corneille, et même de son temps, pour signifier changer de sentiments, ou changer de conduite :

Se tu mectz ta paix en aulcune personne pour ton plaisir ou consolacion y trouver et avoir, tu seras tousjours instable et empesché, pource que souvent les personnes *se changent* et faillent. (*Intern. consol.*, II, XXXXII, Bibl. elzev.)

Toutesfois esprouver
Je vouldrois bien si leur amour est stable,

Car en jeunesse le monde est variable,
Dont je crains fort qu'en la fin ne *se change*[*nt.*]
(*Moral. nouv.*, Ancien Théât. franç., t. III, p. 89.)

Florimond, que bien cognoissez,
Qui mes amours a pourchassez,
L'avoit aimée devant vous,
Mais elle *se change* à tous coups. (JODELLE, *Eugène*, II, 4.)

Non-seulement il ne *se changea* point en sa vie, sins à l'opposite, il y laissa la vie pour ne *se* vouloir point *changer*. (AMYOT, *Vies*, Démost.) — A son retour de Pologne, se trouvant roy de France, honnoré de tout le monde, et en pouvoir de commander et non d'obéïr, il avoit commencé à se négliger et peu à peu à *se changer*. (CHEVERNY, *Mém.*, 1589.) — Mais cela esmeut si peu cette cruelle beauté, qu'elle ne *se changea* jamais envers luy. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 3.) — Dès qu'elles ont pris le ply de faire des bestes, de contrarier et de tenir bon contre leurs maris, c'est du camelot, pour mourir elles ne *se changeroient* pas. (CHOLIÈRES, *Les Apresdinées*, II, f° 71, v°.)

On trouve aussi *se changer*, en parlant de choses, pour *changer* :

Son visage *se changea* de sorte qu'il n'étoit pas connoissable. (D'URFÉ, *l'Astrée*, II, 7.)

Ces longs âges où tout se consume et *se change*
En ton éternité sont veus comme un moment. (RACAN, *Psaum.*, CXXXVIII.)

Les choses se corrompent et *se changent* à chaque instant. (PASC., *Pens.*, édit. L., c. 2, II, var. du ms.) — S'il avoit gagné ce jour six cents pistoles, la fortune *se* pouvoit *changer* le lendemain et lui en faire perdre mille. (FURET., *Le Roman bourg.*, I.) — C'est ainsi que les passions humaines *se changent*. (NIC., *Ess.*, *Traité des quatre fins dern.*, I, 5.)

— SE CHANGER A, pour *se changer en* :

Quand je vois, ma Phylis, ta beauté sans seconde,
Moi qui tente chacun, je m'y laisse tenter;
Et mes désirs brûlants de perdre tout le monde
Se changent aussitôt *à* ceux de l'augmenter. (*Poés. div.*, Épigr., IX.)

Changer à était très-fréquent autrefois, surtout dans le sens de changer contre, comme le latin *mutare rem alicui rei* :

Les Turcs mesmes se vouloyent faire appeler Perses, *changeant* leur nom incogneu *à* cestui-ci jadis tant renommé. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, 2e vol., I, 4.) — Un *changea* la selle de son cheval *à* une meilleure. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 495.) — Elle resolut de *changer* les vanités de la cour *à* la simplicité de cette vie. (D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 8.)

CHARMEUSE, s. fém., au fig., pour désigner une femme qui charme, qui enchante, qui séduit :

Juge un peu quel désordre aux yeux de ma *charmeuse*.
(*L'Illus. com.*, III, 4.)

CHEMIN, fig., suivi de la préposition *de* et d'un infinitif.

Aux exemples cités de Corneille, ajouter le suivant :

> Et laissez-vous conduire à qui sait mieux que vous
> Les *chemins de* vous faire un sort illustre et doux. (*Pulch.*, v, 6.)

COMBLE, subst., au fig.

Après : On ne trouve qu'assez rarement *comble* employé avec *un*, lire pour premier exemple :

> Il faut, pour ajouter *un comble* à ma misère,
> Que tout ce qui m'est cher éprouve sa colère.
> (Mme DE VILLED., *Le Favori*, II, 6.)

COMME, pour *que*, dans une phrase comparative.

Bien qu'on rencontre des exemples de cette forme après Corneille, elle était déjà généralement bannie du bon usage vers 1680. « *Autant*, comparatif, dit Th. Corneille, est la même chose qu'*aussi* et *si* pris pour *adeo*, et tous les trois demandent *que* après eux et jamais *comme*. » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CCXXXI.)

COMPTE. A CE COMPTE, comme *à ce compte-là*.

Ajouter :

On a dit de même après Corneille :

> Vous désapprouvez donc ma conduite, *à ce compte?*
> (DESTOUCHES, *L'Irrésolu*, I, 1.)

COMPTER ENTRE, mettre au nombre de.

Ajouter :

Un contemporain de Corneille a dit de même :

> Ils ne *comptent entre* les divinités que celles qu'ils voient. (D'ABLANC., *Comment. de César*, Guerre des Gaules, liv. VI, éd. 1689.)

CONDIGNITÉ, s. f., action d'être digne, chose qui est digne. N'AVOIR POINT DE CONDIGNITÉ POUR, dit d'une manière très-singulière pour signifier n'avoir rien qui soit digne de :

> Ils savoient bien ces vrais fidèles,
> De quel immense prix étoit l'éternité.

Et que, *pour* l'obtenir, les gênes temporelles
N'avoient point de *condignité*. (*Imit.*, III, 35.)

Le latin porte : « Scientes quia non sunt *condignæ* passiones hujus temporis ad futuram gloriam promerendam. »

Gerson, ou l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Internelle consolation*, a traduit :

Ilz sçavoyent que les tribulacions et passions de ce monde ne sont pas *condignes* à desservir la gloire pardurable. (*Intern. consol.*, II, 35, Bibl. elzev.)

Le substantif *condignité* ne se trouve guère, mais l'adjectif *condigne* a été longtemps d'un usage assez fréquent :

Au Dieu Bacchus rendit graces *condignes*. (J. MAROT, *Le Voyage de Ven.*)

La congnoissance que nous avons des grandes et excellentes qualitez qui sont en la personne de nostre tres-cher et amé cousin le duc de Montmorency, n'a peu permettre que l'ayons laissé plus longuement esloingné de nous ; ainsy nous sommes resolus de l'en approcher avec charge et honneur *condigne* à ses merites. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 62, aux États généraux de Languedoc, 7 décembre 1593.) — L'homme doit estudier, savourer et ruminer cette vie pour en rendre graces *condignes* à celuy qui la luy a octroyée. (CHARRON, *La Sagesse*, II, 6.) — Ceste dame lui debvoit faire un beau present et *condigne* de sa peine. (BRANT., *Dam. gal.*, prem. disc.) — Dès que le sieur Jurieu aura ou fait tous ses efforts pour la preuve des cinq chefs ci-dessus cottés, ou reconnu de bonne foi, et en m'en faisant une réparation *condigne*, qu'il a eu tort de me les avoir imputés, je satisferai pleinement aux accusations que lui ou d'autres voudront m'intenter. (BAYLE, *Add. aux Pens. div. sur les com.*, c. I, p. 9.)

CONNAITRE, reconnaître.

Ajouter ces exemples du dix-huitième siècle :

La lune éclairait si parfaitement que mademoiselle du Bugei *connut* d'abord le marquis. (Mme RICCOB., *Hist. du marq. de Cressy.*) — Il prêta l'oreille, et *connoissant* que c'était Adelaïde et Hélène qui s'entretenaient ensemble, il attendit en silence que cette dernière fit le signe dont ils étaient convenus. (Id., *ibid.*)

CONTRETEMPS. Emploi très-particulier :

Et *d'un tel contretemps* il fait tout ce qu'il fait,
Que, quand il tâche à plaire, il offense en effet. (*Le Ment.*, I, 1.)

Cette manière de parler est impropre. Il faudrait, *tellement à contretemps*. *D'un tel contretemps* veut dire *avec un tel contretemps*, ce qui n'est pas exact.

D

DEDANS, avec un régime, pour *dans*.

Quand Corneille écrivait ses dernières pièces, déjà le bel usage s'opposait à ce qu'on fît une préposition de l'adverbe *dedans*, ainsi que de plusieurs autres adverbes.

« On a rendu la langue françoise si pure, disait Th. Corneille, qu'il n'est plus permis aux poëtes, non plus qu'à ceux qui écrivent en prose, de mettre les prépositions composées pour les simples. Ainsi il faut dire *sur*, *sous*, *dans* et *hors* en vers, et non pas *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, lorsqu'il suit un substantif, et que ces prépositions ne peuvent tenir lieu d'adverbes. » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CXXVIII.)

DÉGLACER, fig., dégeler, échauffer :

Repren, soleil, ta divine clarté
Des feux jumeaux de la claire pucelle,
Ou bien tes traitz de plus vive étincelle
Darde sur eux tyrantz de liberté,
Pour *déglacer* la fiere cruauté
Qui dans leur ciel traistrement se recelle.
(*Poes. de Loys le Caron*, f° 21, r°.)

Nous avons déjà donné cet exemple à l'appui de la locution de Corneille; mais nous n'avions pas pris assez haut la citation.

Les *Dictionnaires* de Cotgrave et d'Oudin donnent le mot *déglacer*. Cotgrave l'explique ainsi : « DESGLACER. *To thawe, or take the yce of; to make warme.* »

DÉGRADER DE, faire perdre un grade, un titre, une dignité, un honneur, une prérogative.

On trouve, avant notre grand tragique, des exemples nombreux de cette vive et concise expression :

On luy doit imposer silence,
Le destituer de plaisance,
Le *degrader* par bon moyen
De chaine d'argent, *de* chevance,
De son tabourin, *de* son bien.
(COQUILL., *Droit nouv.*, 2e part. *De Pactis.*)

Ledit Frauget *fut* à Lion sur un eschaffault *degradé de* noblesse. (MART. DU BELLAY, *Mém.*, l. I, f° 52, v°, éd. 1572.) — Il (Louis le Débonnaire) *fut degradé de* sa dignité impériale. (PASQ., *Rech.*, V, 3.) — Il *fut degradé de* ses honneurs, mis au rang du populaire, et enfermé en la prison publique. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, Ier vol., II, 14.) — Lesquels craignans le retour de fortune, deliberent avec aucuns evesques de le *degrader de* l'empire. (Id., *ibid.*, 2° vol., III, 11.) — *Dégradé de* l'ordre de diacre. (Id., *ibid.*, VIII, 10.) — *Ayant dégradé des* armes quelque peu de ceux qui devoyent empescher la surprise du camp et faire meilleur guet. (Id., *ibid.*, I, 12.) — Ceux qui auront abandonné leur enseigne au combat *seront degradez des* armes. (*Ordonn. du Roy Henry III*, Blois, mai 1579, CCXC.) — Lesquels *ayant estez* par advant *desgradez de* leurs chappeaux et rouges cappes par ledict pape Jules. (BRANT., *Grands Capit. estrang.*, I, 7.) — Et possible, s'il eust vescu plus long temps, n'eust il acquis ce titre de si grand capitaine. Il n'eust fallu qu'un petit accident, ou faute, qui l'*eust desgradé de* ce nom. (Id., *ibid.*, I, 8.)

Et encore, passé la première moitié du dix-septième siècle :

Par une loi de l'empereur Justinien, de l'an 589, le clerc atteint et convaincu d'un crime et condamné au tribunal du président de la province, ne pouvoit être exécuté qu'il n'*eût été* préalablement *dégradé de* son ordre par l'évêque du lieu. (ET. MIGNOT, *Hist. du démêlé de Henri II avec Thomas Becket*, Disc. prélim., p. 16, Amsterd., 1756.)

DEPUIS. DU DEPUIS, depuis ce temps-là.

Cette locution lourde et vicieuse, qui avait été longtemps usitée, fut absolument proscrite, même du langage familier, dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

« Non-seulement, dit Th. Corneille, on n'écrit plus *du depuis*, mais même ceux qui parlent bien ne le disent point dans la conversation la plus familière. » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CLXXXIII.)

DESSUS, subst. AVOIR LE DESSUS DE, avoir l'avantage sur :

Ajouter cet exemple :

Commines fera son profit de la vie de ce Roy pour monstrer avec quelle dextérité il sceut *avoir le dessus de* ses ennemis; et de moy, toute l'utilité que j'en veux rapporter sera, pour faire entendre comme Dieu sçait *avoir le dessus des* rois quand il les veut chastier. (PASQ., *Let.*, III, 8.)

DÉTRACTION, médisance, calomnie.

Ce mot est fort ancien, et se trouve dans les *Sermons* de saint Bernard, où il répond au latin *detractio* et *detractatio*.

DEVERS, suivi d'un nom de personne, comme *vers*.

« *Devers*, dit Th. Corneille, est une préposition qui a vieilli, et

dont il n'y a plus que le peuple qui se serve. » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CCCLIII.)

Nous l'avons vue employée par Voltaire, mais c'est en style familier et comique.

DICTAME, s. m., pris au figuré pour dire remède :

> Je sens que tout à coup mes regrets adoucis
> Laissent en liberté les ressorts de mon âme ;
> Ma raison par ta bouche a reçu son *dictame*. (*Mél.*, v, 2.)

Ce mot qui, au propre, est un terme de botanique s'appliquant à diverses plantes, s'est employé assez souvent, avant et après Corneille, pour signifier un remède efficace et souverain :

> Le plus souverain *dictame* qu'on pourroit choisir pour garir ces bavardes de telle frenaisie seroit un an de garnison au grand ou petit Chastelet. (Des Lauriers, *Les Fantaisies de Bruscambille*, Prologue contre les censeurs.)

Ce mot est surtout usité en langage de piété et de dévotion.

DISCORD, discorde.

Ajouter :

A propos de la *Remarque* CCCCLXIX de Vaugelas, Th. Corneille dit qu'il croit ce mot entièrement hors d'usage. Il a, depuis, repris quelque faveur.

DISPENSER, v. a., avec un régime direct de personne, autoriser.

Nous avons dit (t. I, p. 206) que nous n'avions pas rencontré d'exemple de *dispenser à*, suivi d'un infinitif, dans le sens d'autoriser à, de faire qu'on s'abandonne à. En voici un qui peut tenir lieu de tous autres :

> Il n'y a rien, répondit Sylvie, voyant que Galathée demeuroit interdite, qui oblige tant à se taire, que de faire paroistre une entière fiance; ny rien au contraire qui *dispense* plus à parler que la méfiance recogneue. (D'Urfé, *l'Astrée*, I, 4.)

Voici également un exemple de *dispenser de*, autoriser à, suivi d'un substantif ou d'un mot en tenant la place :

> Sortz de Rouen, je t'*en dispense*,
> Pour voir Sagon quelque matin.
> (Matt. de Boutigny, *Le Rabais du Caquet de Marot.*)

Aux exemples cités (p. 207), de *dispenser de*, suivi d'un infinitif,

dans le sens d'accorder la permission de, d'autoriser à, ajouter les suivants, d'une époque plus ancienne :

El vous *dispencera*
De faire ce qu'il vous plaira.
(GRINGORE, *Le Jeu du Prince des Sots*, Sottie.)

M. le legat y ayant un peu songé, il *dispensa* aussy tost un chascun d'en manger. (BRANT., *Grands Capit. estrang.*, I, 8.)

— SE DISPENSER A, se livrer, se laisser aller à.

Ajouter cet exemple de Corneille :

J'élirois plutôt le tombeau,
Que ma volage humeur *se dispensât au* change.
(*Poés. div.*, Dial., Tyrcis, Calisto.)

On lit à la page 206 du tome II de notre *Lexique :*

Clément Marot offre un exemple semblable de *dispensé* pour *autorisé*.

Corriger ainsi :

On trouve, dans un contemporain de Clément Marot, un exemple de *être dispensé*, pour *être autorisé :*

Or donc puisqu'il a commencé
Sans *avoir été dispensé*,
Sagon n'a eu tort de respondre
Pour telles injures confondre. (*Resp. à l'Épist. de celluy qui ne s'est point nommé, adressée à Marot, à Sagon et à La Hueterie*, à la suite des *Œuv.* de Cl. Marot, édit. de Le Duchat, 1731.)

E

ÉCHAPPER, v. a., éviter :

A peine y sauroit-on faire une promenade
Qu'on n'en pousse quelqu'un (lièvre) devers la palissade,
Où, par divers endroits pratiqués à dessein,
Aisément du chasseur il *échappe* la main.
(*Poés. div.*, Le Presbyt. d'Hénouv.)

Cette signification est très-ordinaire et très-connue; mais Corneille a encore employé *échapper* activement, d'une manière très-particulière, pour signifier être omis dans :

C'est un plaisir de voir les soins de la nature
Fournir dans cet étang diverse nourriture

A tous ces animaux d'espèce si divers,
Dont les noms que j'ignore *échapperont mes vers*.
(*Poés. div.*, Le Presbyt. d'Hénouv.)

ÉGAL. A L'ÉGAL DE, autant que, aussi bien que.

Ajouter :

Un contemporain de Corneille a dit de même :

Et comme au monde il n'est rien qui luy plaise
Ny qui la touche *à l'esgal des* esprits
Qui de l'honneur sont ardemment epris. (ST-AMANT, *Epist. diversif.*)

ÉLECTION, choix, en général.

Cette signification se rencontre encore au dix-huitième siècle :

... Que mon intérêt ou mon amour-propre dût me décider en faveur du mal; que l'*élection* que j'étais la maîtresse de faire ne dût jamais être connue. (Mme RICCOB., *Lett. de Fanny Butlerd*, XVI.)

ENDURER, pris absolument, s'employait très-bien, avant Corneille, dans le genre noble :

Assez et trop, helas! *j'endure!*
Assez et trop ma peine est dure!
(RONS., *Od.*, Odes retranchées, Bibl. elzev., t. II, p. 474.)

Et dans le style soutenu :

Signaler la calamité d'un siècle où le bon *endure* comme le mauvais, sous un faux prétexte de justice. (PASQ., *Pourparler de la loy.*)

ENTREPRENDRE QUELQU'UN, chercher à entrer adroitement dans son esprit, pour l'amener à ce que l'on veut; tâcher de le gagner, de le séduire.

Aux nombreux exemples que nous avons rapportés, ajouter celui-ci du neveu de Corneille :

Son zèle et ses soins eurent beaucoup de succès; il ne manquoit point les gens qu'il *entreprenoit*, à moins que ce ne fussent des philosophes endurcis dans d'autres systèmes. (FONTEN., *Éloge des Acad.*, Carré.)

ENTRÉE. DÈS L'ENTRÉE, abs., comme *d'entrée*, dans le sens de d'abord, tout aussitôt.

Ajouter cet exemple d'un contemporain de Corneille :

Gadagne avoit mécontenté *dès l'entrée* la plupart des officiers, en exécutant avec sévérité et rigueur les ordres qu'il avoit reçus de ne laisser embarquer pour soldats que des gens de service. (PELLISS., *Hist. de Louis XIV*, liv. II, 1664.)

ENTRER, v. n. ENTRANT, pour *en entrant, à l'entrée :*

> *Entrant*, à la main droite on découvre un vivier
> Dont l'eau, sans avoir pris d'un lieu plus haut sa course,
> Dedans son propre fond sort d'une vive source.
> (*Poés. div.*, Le Presbyt. d'Hénouv.)

ENVELOPPER, fig., comprendre, impliquer, avec un nom de chose pour sujet :

Elle (la fortune) est maîtresse des événements, et le choix qu'elle nous donne de ceux qu'elle nous présente, *enveloppe* une secrète défense d'entreprendre sur elle, et d'en produire sur la scène qui ne soient pas de sa façon. (*Prem. Disc.*)

Avec un nom de personne pour sujet, ce sens d'*envelopper* est moins rare :

C'est un effet de la netteté de définir si clairement ce qui est certain, qu'on n'*enveloppe* point dans la décision ce qui est douteux. (Boss., *Var.*, xv, CLXII.) — La plupart des contrariétés viennent de ne se pas entendre, et d'*envelopper* dans un même mot des choses opposées. (MOL., *Le Tartufe*, préf.)

Un autre illustre contemporain de Corneille a dit d'une manière analogue, avec le pronom personnel, dans le sens d'être compris :

Une ville, une campagne, de loin est une ville et une campagne; mais à mesure qu'on s'approche, ce sont des maisons, des arbres, des tuiles, des feuilles, des herbes, des fourmis, des jambes de fourmi, à l'infini. Tout *s'enveloppe* sous le nom de campagne. (PASC., *Pens.*, éd. L., c. 23, LXII.)

ÉPITAPHE, avec le masculin.

L'usage le plus général, à l'époque de Corneille, était de faire ce mot féminin.

« Les uns, dit Vaugelas, font *épitaphe* masculin ; mais la plus commune opinion est qu'il est féminin, *une belle épitaphe.* » (*Rem.* XXXIII.)

Thomas Corneille ajoute :

« M. Ménage est de l'avis de M. Vaugelas sur *épitaphe*, qu'il est des deux genres, mais plutôt féminin que masculin. »

ESTIME, gloire, réputation.

Thomas Corneille se prononce contre cette signification dont son illustre frère offre tant d'exemples.

« Je ferois difficulté, dit-il, d'employer *estime* autrement que dans la signification active, comme *son estime est une chose que tout le monde recherche avec soin*, pour dire *l'estime qu'il a pour*

ceux qui ont du mérite est recherchée de tout le monde, mais il me semble qu'on ne diroit pas fort bien, dans la signification passive, *son estime diminue de jour en jour*, pour dire *l'estime qu'on avoit pour lui. Estime* est un mot qui approche de *considération;* on dit fort bien : *tous les honnêtes gens ont beaucoup d'estime et de considération pour lui*, mais comme on ne saurait dire, *sa considération diminue*, pour dire *la considération qu'on avoit pour lui*, je ne crois pas que l'on puisse dire, *son estime diminue*, dans le même sens qu'on a dit, *sa réputation diminue.* » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, DXLI.)

ÉTEINDRE, fig. :

Il *éteindra ma vie*, avant que *mon amour.* (*Œd.*, I, 2.)

Ce latinisme se trouve dans un contemporain de notre poëte :

Puissay-je plustost voir tout le monde au trespas
Que d'*esteindre ta vie* et perdre tant d'appas! (ST-AMANT, *Moyse sauvé*, XII.)

Le vieux tragique qui prépara les voies à Corneille a dit :

Tu vivrois, Hippolyte, et la mort violente
N'*esteindroit* aujourd'hui *ta jeunesse* innocente. (ROB. GARNIER, *Hippol.*)

A propos de la locution *éteindra ma vie, esteindroit ta jeunesse*, nous rappellerons qu'on a dit *éteindre un homme*, pour signifier le tuer :

Salemons et Hoiaus de Nante
En font morir plus de LX
Rois Gaifiers et rois Arestains
En *ont* assés mors et *estains.* (PH. MOUSKES, *Ms.*, p. 184.)

Et y eut bien deux cens personnes mortes et *esteintes.* (JUV. DES URS., *Hist. de Charles VI*, 1406.)

ÉTUDIER, neutr., avec *à*, suivi d'un infinitif, comme *s'étudier à.*

On a dit avant Corneille :

Il jugea adonc que c'estoit peu de chose, et presque rien du tout, que de s'exerciter à bien dire, qui n'*estudie à* avoir la bonne prononciation et belle action quand et quand. (AMYOT, *Vies*, Démosth.)

On trouve plus anciennement, avec ellipse de la préposition *à:*

Estudions donc ces anneaulx porter avec nous, si que nous puissions la vie des bienheureux posseder. (*Le Violier des Hist. rom.*, c. X, Moralisation)

F

FEINDRE (SE) comme *feindre*, par imitation de la proposition infinitive des Latins.

Ajouter cet exemple du quatorzième siècle :

Il *se faingny estre* malade. (*Le Livre du Chevalier de La Tour*, ch. LXI.)

FOL, subst. ou adj. masc., employé devant un mot commençant par une consonne :

Fol, je présume ainsi rappeler l'inhumaine,
Qui ne veut pas avoir de raisons à sa haine? (*La Gal. du Pal.*, II, 8.)

Autrefois, et jusque vers la fin du dix-huitième siècle, *fol*, plus harmonieux que *fou*, s'employait aussi bien devant une consonne que devant une voyelle :

C'est le *fol* qui a commencé la danse. (BÉROALDE DE VERVILLE, *Le Moyen de parvenir*, ch. 45.) — M. Rousseau a été amoureux *fol* de madame de La Live. (BACHAUM., *Mém. secr.*, 17 janv. 1762, t. I, p. 22, note.) — Rien de plus *fol* que cette pièce. (Id., *ibid.*, 3 juill. 1763, t. I, p. 242.) — C'est un projet *fol* d'éducation. (Id., *ibid.*, 13 oct. 1764, t. II, p. 103.)

On disait aussi au pluriel masculin *fols*, devant une voyelle ou devant une consonne :

Je suis bien marry que ces messieurs de la court du Parlement ayent encore faict les *fols*. (*Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 764, à mon compère le connestable de France, 16 mai 1597.) — Craignez-vous de passer pour *fol* parmi des *fols*? (MAUCROIX, *Nouv. Œuv.*, *Sat. d'Hor.*, II, 3.) — Nous accordons aux *fols* amateurs du siècle que ce qu'ils aiment est considérable. (Boss., *Pan. de S. Bern.*, I.) — Ce que l'on peut regarder comme des *fols* malheureux s'ils perdent, et comme des *fols* heureux s'ils gagnent. (D'AGUESS., *Mém. sur le comm. des actions*, IVe art.) — Je ne crois pas que personne méprise le public, mais chacun a la jactance de le dire, et cependant, sages ou *fols* en dépendent plus qu'ils ne le croient eux-mêmes. (Mise DE CRÉQUI, *Lett. inéd. à Senac de Meilhan*, 6 sept. 1788.) — Depuis que je passe ma vie avec des *fols*, et que la tête me fend, je ne suis capable de rien, ni étonnée de rien. (Id., *ibid.*, 11 mai 1789.)

Aujourd'hui, *fol* ne s'emploie plus qu'au singulier, et uniquement devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* non aspirée.

FORCÈNEMENT, fureur forcenée.

Ajouter :

On a dit antérieurement, avec le pluriel, dans le sens de folies, d'extravagances forcenées :

> Aux resveries des malades,
> Aux songes vains, extravagans,
> Aux *forcenemens* des Menades. (LARIVEY, *Les Tromperies*, I, 3.)

FORCER (SE) DE, se faire la violence de :

> Ah! si *vous vous forcez* d'abandonner ces lieux,
> Ne m'assassinez point de vos cruels adieux. (*Tite et Bér.*, V, 4.)

FOURNIR DE, comme *servir de*, ou comme *fournir* activement.

Nous avons établi combien cette locution employée par Corneille était d'un usage fréquent jusqu'à une époque très-avancée du dix-septième siècle. Cependant Ménage l'a relevée comme une faute dans Malherbe, à propos de ces vers :

> Soit qu'Amour le gardât en son heureux destin,
> Ou que votre œil luisant *lui fournît de* lumière. (*Od.*, V.)

« *Lui fournît de lumière*, dit le critique, est mal parlé. On ne dit pas, *il lui fournit d'argent*, mais *il lui fournit de l'argent*. Ainsi devait-il dire, *lui fournit de la lumière*. La faute est sans excuse. »

Ménage, comme Vaugelas, censure souvent ainsi des manières de parler généralement usitées par les bons écrivains du temps. Nous sommes loin de défendre celle-ci, mais nous constatons qu'elle était consacrée par l'usage.

FUNESTE, funèbre.

On a dit, dans le même sens que Corneille :

> Cache ton corps soubs un habit *funeste*,
> Ton lit, margot, a perdu ses chalans. (MAYNARD, *Sonnet*.)

G

GARANNE, s. f., pour garenne :

C'est où Flore et Pomone entretiennent Diane
Qui se vient délasser dedans cette *garanne*.
(*Poés. div.*, Le Presbyt. d'Hénouv.)

Cette orthographe semble indiquer l'ancienne prononciation du mot. Il s'est écrit aussi *garaine*. Anciennement on disait encore *garende :*

Le cerf ne se mouvoit, tant se tenoit fier en sa *garende*. (*Perceforest*, vol. 6, f° 107, v°, col. 1.)

Toutes ces formes viennent de *garer*, ou *garantir*. Une garenne est un lieu de garde, de réserve pour les animaux, un lieu où ils sont garantis de danger.

GARDE, dans le sens de sentinelle. FAIRE GARDE, faire sentinelle. — METTRE GARDE, poser des gardes.

Ajouter :

Ces locutions, où l'article est supprimé, étaient autrefois fort usuelles, en prose comme en vers :

La pluspart du temps leurs boutiques sont fermées, estant obligés d'avoir les armes sur le dos et *faire garde* aux portes. (*La Requeste à Nos Seign. du Parl., etc.*, 19 juin 1652, *Var. hist. et litt.*, t. VII.) — S'il y avoit du bled au marché, il falloit y *mettre garde*, à ce que le peuple ne s'entretuast pour en avoir. (MART. DU BELLAY, *Mém.*, l. VIII, f° 276, v°, éd. 1572.)—Les généraux, touchés de leurs larmes et de leurs plaintes, font retirer les soldats, et se contentent de *laisser garde* aux travaux. (D'ABLANC., *Comment. de César*, II, 1.)

— N'AVOIR GARDE DE, avec un nom de chose pour sujet.

Ajouter :

Un contemporain de Corneille a dit de même, dans le sens d'être loin de :

Strasbourg est une ville à peu près comme Orléans, mais qui *n'a garde d'*avoir la propreté de nos villes. (PELLISS., *Lett. hist.*, 4 sept. 1673.)

On pourrait citer aussi des exemples du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, où *n'avoir garde de* a pour sujet un nom de

chose. Nous nous contenterons de cette phrase d'un célèbre romancier de nos jours :

On voit dans ses œuvres des parties naissantes et demi-animées d'un corps, mais qui *n'a garde d'*être achevé. (H. DE BALZAC.)

— SORTIR DE GARDE. Cette locution qui, en termes d'escrime, signifie quitter la position où, en tenant le corps et l'épée d'une certaine manière, on est à couvert des attaques de son adversaire, a été employée figurément par Corneille, pour dire sortir des termes de la prudence :

Tu vas *sortir de garde* et perdre tes mesures. (*Le Ment.*, III, 3.)

« Cette métaphore tirée de l'art des armes, observe justement Voltaire, paraît aujourd'hui peu convenable dans la bouche d'une fille parlant à une fille; mais quand une métaphore est usitée, elle cesse d'être une figure. L'art de l'escrime étant alors beaucoup plus commun qu'aujourd'hui, « sortir de garde, être en garde, » entrait dans le discours familier, et on employait ces expressions avec les femmes mêmes, comme on dit « à la boule vue » à ceux qui n'ont jamais vu jouer à la boule; « servir sur les deux toits, » à ceux qui n'ont jamais vu jouer à la paume; « le dessous des cartes, etc. »

GAUTIER, GUILLAUME, noms propres employés comme expressions, pour signifier le premier venu, le tiers ou le quart, tout le monde, à peu près comme on dit aujourd'hui *Pierre ou Paul :*

Il se hasarda même à faire des romans,
Des chansons *pour Gautier*, des pointes *pour Guillaume.* (*L'Illus.*, I, 3.)

Cette manière de parler populaire est très-ancienne dans la langue, et a été longtemps d'un fréquent usage :

Fort est puisse parvenir
A contenter *Gaultier Guillaume :*
A telle fin puisse venir
Que puisse aler au grant royaume. (CRISTINE DE PIZAN, *Introd. à son fils*, ms. de la Bibl. imp., fonds fr., 1181, f° 46, chiffré LXII, v°.)

Et avec la négation, pour dire personne :

Quant la puissance arrivoit chascun regardoit à mons et à val, et là où ils veoient l'enseigne de leur capitaine logeur, ils aloient tout droit, et ledit logeur leur monstroit où ils devoient logier, ainsy ny avoit ne huy ne cry, ne homme ne appelloit son paige ne son varlet, *ne Gaultier, ne Guillaume*, mais tous se logeoient

ou il estoit ordonné, et par ce moien ny avoit bruit ne tempeste. (*Le Jouvencel*, f° 53, r°.)

Voir encore *la Chasse d'Amour*, p. 39, col. 2; *le Moyen de parvenir*, p. 294.

On disait aussi, dans le même sens, *Gaultier Martin, ne Gaultier ne Martin, Martin ne Gaultier*. Voir Eust. Deschamps, *Poés. ms.*, f° 78, col. 2; *Œuv.* de Roger de Collerye, p. 8 et 57.

On disait également dans le sens de personne, *ne Gaultier ne Colin :*

Ne je ne voy *ne Gaultier ne Colin*
A court n'ailleurs qui s'empesche d'autrui.
(Eust. Deschamps, *Balade*, ms. de la Bibl. imp., fonds fr., n° 840, f° 18, r°, col. 2.)

GENS. DEUX GENS, comme on dit *deux personnes*.

Cette manière de parler a été employée dès le quinzième siècle, et assez souvent depuis :

Et certes ce furent *deux gens* qui firent grande chère ensemble. (Oliv. de La Marche, *Mém.*, I, 22.)

On rencontre dans les anciennes coutumes des expressions comme *deux gens*, *trois gens*, pour *deux hommes*, *trois hommes*.

On trouve aussi *plusieurs gens*, comme *plusieurs personnes :*

Il mourut *plusieurs gens* de part et d'autre. (Fauchet, *Antiq. gaul.*, 1er vol., v, 10.)

Un vieux proverbe dit :

Tant de gens, tant de guises.

GRADE, rang, dignité :

Votre *grade* hors du commun
Incommode fort qui vous aime,
Et sous le respect importun
Un beau feu s'éteint de lui-même. (*Poés. div.*, Stances.)

GRIPPE, s. f., caprice, fantaisie :

Mais encor suis-je plus heureux
Que tant de fous et d'amoureux
Qui se sont perdus par leurs *grippes*.
(*Poés. div.*, *Mascarade des Enfants gâtés*.)

C'est un homme de *grippe*, de fantaisie, d'impétuosité successive. (St-Simon, *Mém.*, t. x, ch. 12.)

Ce sens est encore indiqué, comme vieilli, par la dernière édition de l'Académie, et par d'autres dictionnaires usuels, qui tous ne donnent que des exemples du singulier.

H

HANTISE, s. f., fréquentation.

Ajouter :

Hénault emploie ce mot, en le soulignant, dans ses *Mémoires :*

Cette aventure commença à me dégouter de la *hantise* de tous ces messieurs, que je n'ai encore que trop vus depuis. (*Mém. du présid. Hénault*, ch. IV, p. 30.)

HEUR, bonheur :

Je crains ce que je cherche, et je ne connois pas
De plus grand *heur* pour moi que d'y perdre mes pas. (*Clit.*, I, 1.)

Sa joie éclatera dans l'*heur* de ses enfants. (*Hor.*, I, 1.)

Et, puisque c'est chez vous que mon *heur* et ma flamme
M'ont fait placer ma sœur, et choisir une femme,
Ce que je vais vous être, et ce que je vous suis,
Me font y prendre part autant que je le puis. (*Ibid.*, II, 1.)

Dans une heure au plus tard vous essuirez ses larmes,
Et l'*heur* de vous revoir lui semblera plus doux,
Plus elle aura pleuré pour un si cher époux. (*Pol.*, II, 1.)

Puisse le juste ciel, content de ma ruine,
Combler d'*heur* et de jours Polyeucte et Pauline ! (*Ibid.*, II, 2.)

Il y mettra sa gloire, et dans un tel malheur
L'*heur* de vous obéir flattera sa douleur. (*Rodog.*, III, 4.)

C'est à l'*heur* du retour que leur courage aspire. (*La Tois. d'or*, I, 3.)

Si mon père y consent, mon devoir me l'ordonne,
Ce me sera trop d'*heur* de le tenir de vous. (*Agés.*, V, 8.)

« Ce mot *heur*, qui favorisait la versification, et qui ne choque point l'oreille, est aujourd'hui banni de notre langue, » observe Voltaire à propos du vers des *Horaces*. Pourquoi ne le ferait-on pas rentrer dans l'usage ?

Avant comme après Corneille, on trouve *heur* ainsi employé dans le style noble :

Messieurs, il est sans doubte que le peuple reçoit grand bien des états généraux ; car il a cest *heur* d'approcher de la personne de son roy, de luy faire ses plaintes, luy présenter ses requestes, et obtenir les remèdes et provisions nécessaires. (L'Hospital, *Har.*)

Amis, vous me voyez sur le seuil du repos :
Ne pleurez pas mon *heur* ; car la mort inhumaine,
A qui vaincre la sait ne tient plus rang de peine. (D'Aub., *Les Trag.*, IV.)

J'aurai l'*heur* de vous voir, qu'à tout *heur* je préfère.
(RICHELIEU, *Mirame*, II, 4.)

Messieurs, je viens vers vous de la part du poëte,
Lequel à tout jamais *heur* et bien vous souhaite.
(GODARD, *Les Desguisez*, prol.)

Je m'en vois le chercher pour luy faire ouverture
De l'*heur* inopiné que le sort luy procure. (RACAN, *Berg.*, V, 2.)

Et dans l'ennui secret de souffrir un égal,
Met son *heur* le plus grand à perdre son rival. (T. CORN., *Maxim.*, V, 6.)

Heur s'employait aussi au pluriel :

Voyez comme les bons *heurs* se rassemblent en une personne. (BRANT., *Vies des Dames illustres*, Élizabeth de France, reyne d'Espaigne.)

HORLOGIER, pour *horloger :*

N'ayant point d'*horlogiers* au lieu de sa demeure. (*Le Ment.*, II, 5.)

Ce mot, sous sa forme syncopée, était encore tout nouveau du temps de Corneille. Le seizième siècle disait *horologier*, *horologeur*, *orologeur*. L'orthographe *horloger* n'a prévalu que dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

I

IDÉE, image, forme, qui frappe ou semble frapper la vue, conformément à l'étymologie, εἶδειν, voir :

Un je ne sais quel charme auprès d'elle m'attache,
Je ne la puis quitter que le jour ne se cache,
Même alors, malgré moi, son image me suit,
Et me vient au lieu d'elle entretenir la nuit.
Le sommeil n'oseroit me peindre une autre *idée*,
J'en ai l'esprit rempli, j'en ai l'âme obsédée. (*La Suiv.*, I, 3.)

On a dit de même, avant et après Corneille :

Et quand la mort m'aura la vie ôtée,
Encor là bas je veux aimer l'*idée*
De ces yeux bruns que j'ay fichés au cœur. (RONS., *Amours*, I, 26.)

Mais de ce souvenir mon âme possédée
A deux fois en dormant revu la même *idée*. (RACINE, *Athalie*, II, 5.)

Aujourd'hui, et depuis longtemps, *idée* ne signifie plus guère

que la représentation d'une chose dans l'esprit. Ce mot a presque complétement perdu sa signification physique et primitive.

— IDÉE, dans le sens d'exemple propre à faire concevoir quelque chose :

Aristote donne deux *idées* ou exemples généraux de ce vraisemblable extraordinaire. (*Deux. Disc.*)

IMBÉCILE, faible.

Ajouter :

Un devancier et un contemporain de Corneille ont dit comme lui, *sexe imbécile*; pour *sexe faible :*

Qui l'eust pensé que ce *sexe imbecile*
Au desespoir se plongeat si facile,
Que la fureur mutinée au dedans
Pust enfanter de si noirs accidens? (A. HARDY, *Alcée*, III, 3.)

Les feintes, les faux combas
Font trembler, et haut et bas,
Le cœur du *sexe imbecile*,
Qui laisse œuvre et domicile
Pour jouir de ces esbas. (ST-AMANT, *L'Albion.*)

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, employé comme conditionnel.

Aux exemples cités de Corneille ou de ses devanciers, ajouter ceux-ci :

Voilà trop vous tenir dans une complaisance
Que vous *dussiez* quitter du moins en ma présence. (*Mél.*, I, 2.)

Languirez-vous tousjours, race de Jupiter,
Sous ce monstre d'amour que vous *deussiez* domter.
(GARNIER, *Hippol.*, II.)

IMPORTER DE, avec un substantif pour sujet, pour signifier qu'il y va de.

Ajouter cet exemple :

Revoque-le, ne m'opposant d'obstacle,
Sa simple veüe *importe d'*un miracle. (A. HARDY, *Alcée*, III, 5.)

Et avec un régime indirect :

De tres-bon cœur, et voudroy ta venue
*Luy importer d'*une grâce obtenue. (Id., *ibid.*, V, 1.)

INCAGUER, v. a., se moquer de... avec bravade, en italien

incacare, formé du latin *in*, et *cacare*, rendre ses excréments :

Nous *incaguerons* les beautés,
Nous rirons de leurs cruautés. (*Mélanges poét.*)

Dans les éditions originales, cette expression est soulignée. Elle était donc nouvelle alors, ou récemment remise en circulation. Les exemples que nous en avons trouvés appartiennent à des contemporains de Corneille, ou à des écrivains postérieurs :

Bardin, dont la saine doctrine,
Incaguant Aristote et Pline,
Prouve que le vin seulement
Mérite le nom d'élément. (St-Amant, *La Vigne.*)

O Dieu ! quel manger précieux !
Quel goust rare et délicieux !
Qu'au prix de luy ma fantaisie
Incague la saincte ambroisie ! (Id., *Le Fromage.*)

N'allez pas plus avant, beau-père, il fait trop sombre,
Et quoique de la nuit mes yeux *incaguent* l'ombre,
Chez vous de vos vieux ans le cours trop actuel
Doit avoir affoibli le rayon visuel. (T. Corn., *La Comt. d'Org.*, II, 1.)

J'*incague* le prevôt, et n'ai que faire à lui.
(Montfleury, *La Femme juge et partie*, III, 8.)

Regnard a dit encore, s'adressant à la fortune :

Je me ris de tes coups, j'*incague* ta fureur. (*Le Joueur*, II, 4.)

INSUSCEPTIBLE de, qui n'est pas susceptible de, se rapportant à un nom de personne :

Je meurs, ami, c'est un grand charme
D'être *insusceptible d'*alarme. (*Poés. div.*, à M. D. L. T.)

Ce mot était peu usité au dix-septième siècle, et il est souligné dans l'édition originale des *Mélanges poétiques* de P. Corneille. Cependant, on en trouve des exemples d'une époque antérieure, tel que celui-ci emprunté aux *Mémoires* du duc Henri de Rohan :

Ils avoient toujours opposé le corps de ceux de la religion *insusceptible de* division. (T. II, p. 50, éd. 1756.)

On en rencontre d'assez rares emplois jusqu'à notre époque :

S'il se permet de figurer par des emblèmes ce qui est ineffable et *insusceptible de* recevoir une représentation, c'est qu'il attache conventionnellement à ces signes l'idée du pouvoir énorme auquel il s'adresse. (Kératry, *Frédéric Sydall*, ch. 7.)

INTELLIGENCE. ÊTRE DE L'INTELLIGENCE DE QUELQU'UN, être d'intelligence avec lui.

Aux exemples cités ajouter les suivants :

Tous ceux en qui le roi semble avoir confiance
Sont déjà contre vous *de son intelligence.* (T. CORN., *Pers. et Démétr.*, I, 5.)

Ils envoyoient souvent à Paris conférer avec ceux qui *estoient de leur intelligence.* (*Mém. du maréchal du Plessis*, collect. Petitot, 2e sér., t. LVII, p. 331.)

On trouve aussi, avant Corneille, *être de l'intelligence*, absol. :

Et trouvant les portes ouvertes fut sans estre apperceu mis au dedans par une chambrière qui *estoit de l'intelligence.* (AMYOT, *Vies*, J. Cæsar.)

— AVOIR PEU D'INTELLIGENCE AVEC, s'entendre mal avec :

Comme à traiter cette alliance
Les tendresses des cœurs n'eurent aucune part,
Le vôtre *avec* le mien *a peu d'intelligence.* (*Agés.*, I, 1.)

INTRIQUE, subst. masc., pour *intrigue.*

Th. Corneille a formellement condamné et la forme et le genre adoptés par son frère.

« *Intrique*, dit-il, est présentement toujours féminin. Ceux qui ont écrit *intrique* l'ont fait pour faire rimer ce mot avec *pratique.* C'est une licence que la poésie ne sauroit excuser. » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CXXIX.)

Nous avons vu que P. Corneille, dans sa révision générale de 1682, adopta définitivement la forme *intrique* pour la prose comme pour les vers.

J

JEU. JOUER SES JEUX, fig., à peu près comme on dit *jouer son jeu :*

Tirons-nous à quartier, nous *jouerons* mieux *nos jeux,*
S'ils n'aperçoivent point que nous parlions nous deux.
(*La Gal. du Pal.*, I, 1.)

Voi-cy qui va bien : d'autant mieux
Nous ferons et *jourons nos jeux.* (J. A. DE BAÏF, *Le Brave*, III, 3.)

Jeu s'employait autrefois au pluriel dans plusieurs locutions où l'on mettrait aujourd'hui le singulier :

Et que, l'heure s'advançant, ils donnassent ordre à leur sortie, sinon que l'artillerie *recommenceroit ses jeux*. (Du Villars, *Mém.*, v, 1554.)

JOUER de, suivi d'un subst., signifiant employer, faire preuve de. JOUER D'ADRESSE :

Mais j'*ai* moi-même, enfin, assez *joué d'adresse*. (*Le Ment.*, v, 6.)
Jouez d'un peu d'adresse
Pour votre intérêt et le mien. (*Agés.*, i, 1.)

Le frère de notre poëte a dit d'une manière analogue :

Ce voyageur nocturne *a joué* là *d'esprit*. (T. Corn., *César d'Avalos*, ii, 1.)

L

LANGUIDE, languissant.

Ajouter cet exemple du prédécesseur de Corneille dans la tragédie :

Le corps n'est plus qu'une *languide* escorce
Sans mouvement, et sans la moindre force. (A. Hardy, *Alcée*, iii, 3.)

LARCIN. Remarquable emploi au figuré :

Allez donc, ce qu'ici vous perdez de moments
Sont *autant de larcins à vos contentements*. (*Rodog.*, iv, 3.)

M

MAIN. A MAIN FORTE, la force en main, par la force, par la violence.

Ajouter cet exemple d'une date postérieure à ceux que nous avons allégués :

Des commissaires y mettoient le prix (au blé) *à main forte*. (St-Sim., t. vii, c. 9.)

MAL, adv., placé devant un adjectif.

Aux exemples cités de Corneille ajouter les suivants :

Ces quatre diamants dont elle est enrichie
Ont sous eux quelque feuille, ou *mal* nette, ou blanchie.
(*Suite du Ment.*, ii, 6.)

Non que mes volontés en soient *mal* satisfaites. (*Ibid.*, IV, 2.)

La locution *mal propre*, employée plusieurs fois par notre poëte, se retrouve chez un tragique du dix-septième siècle qui ne savait guère écrire, mais qui peut dans quelques cas, comme tant d'autres médiocres auteurs, servir de témoin de l'usage. Pradon a dit, dans sa *Phèdre :*

Et mon âme est *mal propre* à soutenir l'horreur
De ce crime, l'objet de leur juste fureur.

MÊME, adverbe.

Nous avons vu que Corneille écrivait *mêmes*, suivant l'usage général de son temps. Cependant il emploie aussi quelquefois la forme *même*, en particulier devant une voyelle :

Beaucoup *même* ont si peu considéré ce dernier. (*Disc. de l'utilité et des parties du poëme dram.*, en tête du t. Ier des *Œuv.*, édit. de 1663, in-4°.)

MÊME, dans le sens de *ipse*, non accordé après un substantif pluriel.

Nous avons dit que cette dérogation à la syntaxe nous paraissait très-forte, qu'elle était tout à fait injustifiable au point de vue de la grammaire, mais pouvait peut-être se tolérer en vers. Nous ajouterons que Vaugelas et Thomas Corneille la condamnaient formellement.

« EUX-MÊME, ELLES-MÊME.

« C'est fort mal parler, observe l'auteur des *Remarques*, il faut dire *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, avec une *s*, parce que *mêmes* là est un nom ou pronom, et non pas un adverbe. Quand il est adverbe, il est libre d'y mettre l'*s* ou de ne l'y mettre pas; mais quand il ne l'est pas, comme en ces mots, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, c'est un solécisme d'omettre l'*s*. C'est pourquoi un de nos meilleurs poëtes a failli quand il a dit :

Les immortels *eux-même* en sont persecutez.

« Il n'y a point de licence poétique qui puisse dispenser de mettre des *s* au pluriel. Ce seroit un privilége fort commode à notre poésie, où il y auroit lieu d'en user fort souvent. » (*Remarque* CXC.)

« Il est hors de doute, ajoute Thomas Corneille, que *mêmes* est pronom dans *eux-mêmes* et *elles-mêmes*, et qu'ainsi il doit être mis au pluriel avec une *s*, parce que *eux* et *elles* sont au pluriel. »

METTRE. METTRE QUELQU'UN EN JALOUSIE, lui inspirer de la jalousie :

Ajouter :

On a dit de même, après Corneille :

Il comprit qu'il ne lui seroit pas difficile de me *mettre* en défiance et *en jalousie* contre un homme qui ne manqueroit pas de faire de grandes actions. (FÉNEL., *Télémaque*, III.)

MIEUX, s., ce qu'il y a de plus avantageux pour quelqu'un, le parti le meilleur pour lui.

Ajouter cet exemple du quinzième siècle :

La pensée des mortels, se disoit-il, est enveloppée de tres espaisses tenesbres; par quoy il advient que elle eslargit ses demandes à ce que son appetit desire, pource que elle ne sçait cognoistre *son mieulx*. (*Le Livre des faicts du mareschal de Boucicaut*, 4e p., ch. 3.)

Et celui-ci d'un prédécesseur immédiat de Corneille :

O l'impudence! une fille s'oser
A ce qui est de *son mieux* opposer. (A. HARDY, *Alcée*, II.)

— DES MIEUX, pour *le mieux*, *au mieux*.

Vaugelas, Chapelain, Th. Corneille, proscrivent unanimement comme basse cette locution que Corneille a employée non-seulement dans ses comédies, mais même dans une de ses tragédies, dans une de ses dernières, il est vrai.

« Il n'y a rien de si commun, observe Vaugelas, que cette façon de parler, *il danse des mieux*, *il chante des mieux*, pour dire *il danse fort bien*, *il chante fort bien*; mais elle est très-basse et nullement du langage de la cour, où l'on ne la peut souffrir. Car il ne faut pas oublier cette maxime, que jamais les honnêtes gens ne doivent, en parlant, user d'un mot bas, ou d'une phrase basse, si ce n'est par raillerie; et encore il faut prendre garde qu'on ne croie pas, comme il arrive souvent, que ce mauvais mot a été dit tout de bon, et par ignorance plutôt que par raillerie. Il ne faut laisser aucun doute que l'on ne l'ait dit en raillant. » (*Remarq.* CXXVI.)

Th. Corneille ajoute :

« M. Chapelain dit que *danser des mieux*, *chanter des mieux*, est une élégance de bas style. Cette façon de parler n'est point reçue parmi ceux qui ont quelque soin d'écrire correctement. »

MILIEU. AMITIÉ DE MILIEU, pour désigner un sentiment qui tient le milieu entre la simple amitié et l'amour :

> Qu'on te flatte, qu'on te baise,
> Tu ne t'effarouches point,
> Phylis, et le dernier point
> Est le seul qui te déplaise.
> Cette *amitié de milieu*
> Te semble être selon Dieu,
> Et du ciel t'ouvrir la porte. (*Poés. div.*, Épigr.)

MOINS. A MOINS QUE, suivi d'un adjectif, avec suppression du verbe :

> Je veux bien réserver ce remède au besoin,
> Ne faire point cette offre *à moins que* nécessaire. (*La Tois. d'or*, I, 2.)

Le sens est : à moins qu'elle ne soit nécessaire. L'ellipse est bien forte.

— A MOINS QUE, suivi d'un subjonctif sans négation.

Ajouter :

L'emploi de la négation avec *à moins que* est depuis longtemps commandé par la grammaire. Cependant il peut paraître redondant, comme dans plusieurs autres manières de dire. Aussi Corneille n'est-il pas le seul qui ait, sans qu'on puisse l'en blâmer, supprimé cette négation, souvent bien gênante dans le vers, et si peu nécessaire pour le sens.

> Mes sentiments vont tous à desirer l'honneur de sa presence, qu'il n'est pas possible de consentir de perdre, *à moins que* les continuelles asseurances du bonheur de Vostre Majesté nous apprennent à souffrir son absence, et fasse que la joye nous oblige à n'oser desirer celle de la revoir. (Mme DE LA SUZE, *Recueil de pièces galantes*, t. IV, lett. XXXI.)
>
> *A moins que*, pour régner, le destin les sépare.
> (Cité par LEMARE, *Cours de Langue française*, t. III, p. 1068.)

Une preuve que le *ne* n'est pas essentiel au sens dans la locution *à moins que*, c'est qu'en rendant la pensée par l'infinitif, au lieu de l'exprimer par le subjonctif, on écarte toute négation, *à moins que de faire cela*, ou, comme on disait anciennement, *à moins que faire cela*.

MOL, adj. masc., devant un mot commençant par une consonne :

> Au reste, un prince foible, envieux, *mol*, stupide. (*Att.*, I, 2.)

Et j'ai vu leur honneur croître de la moitié,
Quand ils ont des deux camps refusé la pitié.
Si par quelque foiblesse ils l'avoient mendiée,
Si leur haute vertu ne l'eût répudiée,
Ma main bientôt sur eux m'eût vengé hautement
De l'affront que m'eût fait ce *mol* consentement. (*Hor.*, III, 5.)

S'il pardonne il est *mol;* s'il se venge, barbare. (ROTROU, *Vencesl.*, I, 1.)

De même, avec le pluriel, et jusqu'à une époque très-rapprochée de nous :

Ce sont des peuples *mols*, pacifiques, indolens. (BUFF., *Hist. nat. de l'homme*, Variétés dans l'espèce humaine.)

Mol, de même que *fol*, ne s'emploie plus guère devant un mot commençant par une consonne. Il est beaucoup de cas cependant où *fol* et *mol* seraient plus harmonieux que *fou* et *mou*.

N

NAITRE. CE QUE JE SUIS NÉ, le rang dans lequel je suis né.

Nous avons cité ces vers de Corneille :

Je ne puis jeter l'œil sur *ce que je suis née*,
Sans voir que de périls suivront cet hyménée. (*Tite et Bérén.*, IV, 1.)

Ajouter :

On a dit exactement de même après le grand tragique :

Oui, votre politesse,
Votre abord, vos discours, un esprit vif, orné,
Tout fait voir à l'instant *ce que vous êtes né*. (DEST., *Le Médisant*, II, 10.)

NON, employé dans une phrase où l'on dirait aussi bien *oui*.

Voici un exemple analogue à celui de Corneille :

Quoi, ce crime est le seul dont Moncade est coupable?
Ce grand courroux du roi, cet exil de la cour,
N'a pour tout fondement que cet effet d'amour?
D. ALVAR. *Non*, madame. (Mme DE VILLED., *Le Favori*, III, 1.)

NOURRITURE, celui qu'on a nourri, élève, enfant.

Ajouter :

Voltaire, dans une conversation rapportée par La Harpe, a employé *nourriture* avec cette signification excellente :

« Chabanon estimait fort peu Racine, Despréaux, La Fontaine, encore moins Homère. Un jour il venait de parler un peu légèrement des deux premiers, il remarqua que Voltaire ne lui répondait que par sa grimace d'humeur et de mépris, qui était assez volontiers sa réponse quand il n'était pas content : Chabanon voulut revenir sur ses pas. « Ne croyez point, dit-il, que je veuille battre mes « pères nourriciers.—Oui, dit Voltaire entre ses dents, et se tournant d'un autre « côté, ils ont fait de toi une belle *nourriture*. » (*Lycée*, 3e p., l. I, c. VII, sect. 4.)

O

OFFENSER, avec un régime de chose et de personne :

Des deux côtés j'*offense et ma gloire et les dieux*. (*Cinna*, III, 2.)

Les vers suivants présentent une expression créée qui mérite encore d'être relevée :

Éclatez, mes douleurs, à quoi bon vous contraindre?
Quand on a tout perdu, que sauroit-on plus craindre?
Pour ce cruel vainqueur n'ayez point de respect;
Loin d'éviter ses yeux, croissez à son aspect;
Offensez sa victoire, irritez sa colère. (*Hor.*, IV, 4.)

ORDONNER DE QUELQUE CHOSE, donner des ordres au sujet de quelque chose :

Ajouter :

On a dit d'une manière analogue :

Mais enfin *de* sa peine il est temps qu'on *ordonne*.
(T. CORN., *Maxim.*, IV, 5.)

Le roi, en personne, *ordonna de* tous les quartiers, et *des* attaques qu'il fit faire aux deux extrémités de la ville. (*Mém. de Pontis*, liv. IV, 1622.)

Ordonner de quelque chose ne se dit plus que pour signifier en disposer.

ORTHOGRAPHER, pour *orthographier*.

Ajouter :

En adoptant cette forme, très-logique en soi, Corneille contredit Vaugelas et l'usage.

« Quoy qu'en grec et en latin, observe l'auteur des *Remarques*, on die *orthographia*, nous disons pourtant *orthographe*, et quoy que nous disions *orthographe*, nous ne laissons pas de dire *orthographier*, et non pas *orthographer*. » (*Remarq.*, p. 112, édit. 1647.)

P

PAIR, subst., couple; et PAIR, adj., égal, employés dans la même phrase :

> Ce *pair* d'amans sans *pair* est sous la sépulture.
> (*Mél.*, IV, 6, 1res édit. jusqu'à 1654 inclusiv.)

Corneille fit disparaître ce mauvais jeu de mots dans ses dernières éditions. De plus l'expression de *sans pair*, dont on avait tant abusé en prose et en vers, commençait à passer de mode.

PARADE, montre, vain extérieur, employé comme une sorte de locution composée, EN PARADE :

> Pouvez-vous regretter ces démarches pompeuses,
> Ces fastueux dehors, ces grandeurs sourcilleuses,
> Ces gouverneurs enfin envoyés de si loin,
> Tout-puissants *en parade*, impuissants au besoin ?
> (*Les Victoires du roi en* 1667.)

PARENTAGE.

Ajouter :

Un auteur très-élégant de la seconde moitié du dix-huitième siècle en offre un charmant exemple :

> Cher d'Aigremont, d'où te vient, à ton âge,
> Ce mal effréné, dont la rage
> Au grand galop suit ton rapide essieu,

Et pour qui, t'éloignant de ton doux *parentage*,
Tu te mets en pèlerinage
Pour je ne sais quel triste lieu,
Où l'eau du cru sera ton seul breuvage?
(DELILLE, *Poés. fugit.*, A un aimable goutteux.)

Cet ancien mot est encore usité dans quelques patois :

Çà, monsieur R'mi, j'ons vot' parole,
Dans deux jours il quitt'ra son rôle,
Not' *parentage* s'ra fini.
(BARRÉ, RADET et DESFONT., *Les Deux Edmond*, I, 4.)

PART, pour *partie* :

En son quartier souvent je me coulois sans bruit,
Pour causer avec elle une *part* de la nuit. (*Le Ment.*, II, 5.)

On disait aussi, *la plus grande part*, comme *la plus grande partie* :

Je passe les jours entiers sans ouvrir les yeux, et *la plus grande part* de la nuit sans les fermer. (VOITURE, *Lett. amour.*, XII.)

PARTAGER, séparer en partis opposés :

Balance les destins, et *partage les dieux*. (*Sert.*, II, 1.)

Racine a dit, à l'imitation de son grand devancier :

De ce spectacle affreux votre fille alarmée
Voyoit pour elle Achille et contre elle l'armée,
Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux
Épouvantoit l'armée et *partageoit les dieux*. (*Iphig.*, V, 6.)

PAS, nég., explétif.

Aux détails et aux observations présentés par nous dans cet article, ainsi que dans celui de NI, accompagné de *point*, il faut ajouter ces réflexions.

En réalité toutes ces phrases, que nous qualifions d'explétives, n'offrent point de pléonasme. Car, tout le monde le sait, *pas* et *point* ne sont, au fond, aucunement négatifs; *pas* et *point*, employés avec *ne* pour modifier un attribut, furent d'abord des substantifs. « Vous *n'*allez *pas*, vous *ne* faites *pas;* vous *n'*allez *point*, vous *ne* faites *point*, signifient, comme l'observe Domergue, vous n'allez au delà d'*un pas*, vous ne faites *un pas;* vous n'allez au delà d'*un point*, vous ne faites *un point*. *Ne*, négatif trop sourd, trop foible, s'est fortifié de *pas* et de *point*, qui ont de l'éclat; et ces mots, dans leur emploi, perdant peu à peu leur signification première, se sont identifiés avec le mot qui avoit invoqué leur appui. *Pas* et *point*, employés indistinctement, sans

qu'il fût question d'un pas ou d'un point, révoltèrent d'abord la raison en flattant l'oreille; mais lorsque leur première idée fut effacée, lorsque *pas* et *point* unis à *ne*, ne présentèrent plus que le *non* des Latins, la raison se tut, et la proposition négative acquit le degré de force qu'elle devoit avoir. »

De très-anciens textes nous offre des exemples bien curieux et bien frappants de l'emploi primitif du substantif *point* avec ou sans la négation *ne*.

Cil qui en soi a *point* de sens. (ALARD DE CAMBRAI, *Les Dits des Philosophes*, ms., Bibl. de l'Ars., Bell. lett. fr., n° 175, fol. 141, r°, col. 1.)

Cil qui a point de sens, c'est-à-dire celui qui a un point, une parcelle de sens.

A la fosse vont erranment,
Que il *nul point n'i* demorerent.
(*Floire et Blanceflor*, édit. Du Méril, Append., v. 194.)

Nul point n'i demorerent, c'est-à-dire n'y demeurèrent le moindre point, n'y demeurèrent aucunement.

PASSER, v. a. PASSER POUR, tenir pour, regarder comme :

Ils *passent pour* tyran quiconque s'y fait maître,
Qui le sert *pour* esclave, et qui l'aime *pour* traître. (*Cinna*, II, 1.)

Conformément à la leçon des éditeurs modernes, et à celle qu'avait adoptée Voltaire, nous avons mis ce verbe au singulier, *Il passe pour* tyran *quiconque...*, et nous y avons vu un exemple de l'inversion du pronom *il*. (Voir notre article IL.) Mais les éditions publiées par Corneille lui-même, et celle qu'a donnée son frère en 1692, portent uniformément: *Ils passent pour* tyran, avec la signification que nous indiquons ici. *Ils*, suivant cette version, se rapporte à *Romains*, exprimé plus haut.

Corneille a employé ailleurs *passer pour*, act., avec la signification de regarder comme; et nous en avons fait un article (t. II, p. 122), auquel nous renvoyons les lecteurs.

PEINE. FAIRE PEINE A, avec un nom de chose pour sujet, permettre difficilement de.

Ajouter :

On trouve d'une manière analogue :

Et toi qui plus que tous doit savoir mon histoire,
Ce noble sentiment te *fait-il peine* à croire? (Mme DE VILLED., *Nitétis*, I, 1.)

— A PEINE, avec peine.

On a dit à peu près comme Corneille :

> Le prince eut de tout temps l'âme fière et hautaine,
> Il est audacieux, il n'obéit qu'*à peine*. (Mme DE VILLED., *Nitétis*, I, 5.)

PENSÉE, dans le sens du latin *mens*.

Voici un exemple analogue à celui de Corneille :

> Lorsqu'elle le verra sanglant sur la poussière,
> Que les yeux, en mourant, les regards à l'envers,
> Hideux, sans mouvement, demeureront ouverts,
> Il faut que l'amitié soit bien dans la *pensée*
> Si par un tel objet elle n'en est chassée. (THÉOPH., *Pyrame et Thisbé*, I, 3.)

PENSER, V. SE PENSER, comme *se croire*.

Ajouter :

> Elle *se pense* belle, et cette vanité
> L'assure impudemment de ma captivité. (*La Veuve*, II, 6.)

On a dit d'une manière analogue :

Or advise donc, mon amy, si celuy qui *se pensoit estre* un tout selon les hommes, ne se trouve pas à la fin selon Dieu estre moins que rien. (TAHUREAU, *Second Dial. du Démocritic*, éd. 1602, p. 372.)

PERCER, abs. PERCER JUSQU'AUX CIEUX, avec un nom de personne pour sujet, porter jusqu'aux cieux la pénétration de ses regards, de sa méditation :

> Un paysan stupide, et sans expérience,
> Qui ne sait que t'aimer, et n'a que de la foi,
> Vaut mieux qu'un philosophe enflé de sa science
> Qui *perce jusqu'aux cieux* sans réfléchir sur soi. (*Imit.*, I, 2.)

PÉRIODE, subst. masc., point le plus élevé, apogée :

Vaugelas, en observant (*Rem.* II) que ce mot est masculin quand il signifie le plus haut point ou la fin de quelque chose, avait donné comme exemple, *monté au période de la gloire;* Th. Corneille, dans ses notes, ajoute : « On ne dit point *monté au période de la gloire*. Il faut dire *au plus haut période de la gloire*, comme on dit *jusqu'au dernier de la vie*. »

PILLAGE, pour parler d'attentats amoureux :

> Mais si j'osois me hasarder
> Avec vous au moindre *pillage*,
> Vous me feriez bien regarder
> Le grand chemin de mon village. (*Poés. div.*, Stances.)

On a dit dans le même sens :

> Commencements sont doux en mariage;
> Nouvelle ardeur, flatteurs empressements,
> Jeunes attraits exposés au *pillage*,
> Y font passer d'agréables moments.
>
> (SÉNECÉ, *Cont.*, Filer le parfait amour.)

PLAINDRE, v. a. PLAINDRE QUELQUE CHOSE, exprimer des plaintes, des regrets de la perte, de la privation de quelque chose.

Ajouter :

Un excellent prosateur a dit d'une manière analogue, après Corneille :

Ils disent l'argent qu'ils ont perdu au jeu, et ils *plaignent* fort haut celui qu'ils n'ont pas songé à perdre. (LA BRUYÈRE, *Les Caract.*, VII.)

POINT, état, situation :

> Et croire que nous seuls armons ce combattant,
> Parce qu'*au point qu'il est* j'en voudrois faire autant. (*Pomp.*, V, 1.)

« *Au point qu'il est* ne se dit plus, » observe Voltaire. Mais ne pourrait-il pas se dire?

POMPE, avec le pluriel.

Après l'exemple d'Olivier de La Marche, ajouter ceux-ci :

L'on me dit qu'il m'a blasmé de mon orgueil et de mes *pompes*. (G. CHASTELLAIN.) — Et arriverent ainsi heureusement à la fin de mars à Valence, où le roy d'Espagne les attendoit, qui les y receut, et l'infante sa sœur, avec tous les honneurs, complimens et *pompes* espagnoles. (CHEVERNY, *Mém.*, 1598.)

POUR, suivi d'un subst., dans le sens de *pour ce qui est de :*

Ajouter ces exemples, analogues à ceux de Corneille, quoiqu'un peu recherchés et maniérés :

> Trop bien encore a-t-on les mêmes dits
> Qu'avant qu'Astuce au monde fut venue,
> Mais *pour d'*effets, la mode en est perdue,
> On n'aime plus comme on aimoit jadis. (Mme DESHOULIÈRES, *Ballade*.)

Vous avez parlé de mes yeux; il semble que les vôtres m'apprennent que vous n'êtes pas insensible. — Oh! *pour de* mes yeux, je n'en répons point. (MARIV., *Le Triomphe de l'Amour*, II, 11.)

POURVOIR A, suivi d'un infinitif :

> Tu voudrois fuir en vain, Cinna, je le confesse,
> Si tout est découvert, Auguste a su *pourvoir*
> A ne te laisser pas ta fuite en ton pouvoir. (*Cinna*, I, 4.)

POUSSER UNE MENTERIE, pour signifier avancer avec audace un mensonge :

On diroit qu'il dit vrai, tant son effronterie
Avec naïveté *pousse une menterie.* (*Le Ment.*, II, 5.)

Pousser une menterie est dit probablement par une métaphore empruntée à l'escrime, comme *pousser une botte.*

PRENDRE. Corneille modifie d'une manière heureuse la locution *en prendre mal*, signifiant en arriver mal :

Ne l'enhardis pas tant, j'aurois peur, au contraire,
Que malgré tes raisons *quelque mal ne t'en prît.* (*La Veuve*, I, 2.)

— PRENDRE, abs., recevoir de l'argent :

Mais vous avez reçu, quiconque *prend* se vend,

dit Corneille, dans l'endroit du *Menteur* que nous avons cité. Il fait allusion à un vieux proverbe :

Qui *prend* se vend, qui donne s'abandonne.
(*Contr. de Songe creux*, f° 175, v°.)

— PRENDRE, fig., dans le sens d'usurper, d'acquérir :

Vos pleurs sur moi *prennent trop de puissance.* (*Pol.*, I, 2.)
Les rois même en amour savent mal obéir;
Et les plus enflammés s'efforcent de haïr,
Sitôt qu'on *prend* sur eux un peu *trop de puissance.* (*Agés.*, IV, 5.)

PRÉSIDER SUR.

Ajouter :

On a dit avant Corneille :

Afin que sous couleur d'aller au devant, il evitast la honte qu'eust peu recevoir le senat romain, si des ambassadeurs estrangers eussent rapporté en leur pays, d'avoir veu une femme *presider sur* eux. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, 2° vol., V, 7.)

PRESQUES, pour *presque*, devant une voyelle :

J'en eus *presques* envie aussitôt que de vous. (*Méd.*, II, 4.)

On dit bien *jusques*, devant une voyelle, pour *jusque*. Pourquoi, au moins en poésie, ne pourrait-on pas dire également *presques?* On le disait, d'ailleurs, avant Corneille :

Presques au desespoir, ou du long des rivages,
Ou dans les antres creux, ou par les bois sauvages,
Toinet alloit tout seul. (J.-A. DE BAÏF, *Éclogues*, XIII.)

On le trouve, même en prose, devant une voyelle, par euphonie :

Quand je considere, dis-je, ce déreglement de vie de la pluspart des chrestiens, je ne m'en estonne pas, et j'en trouve aussi-tost la raison, dans la profonde

ignorance où ils vivent des devoirs du christianisme, et dans les occasions *presques* inévitables de corrompre leur innocence où ils sont engagez. (A. Godeau, *Disc. sur les Ordres sacrez*, II, 1, Paris, 1653.)

Un autre adverbe, *encore*, prenait aussi quelquefois un *s* devant une voyelle, et même devant une consonne :

Il y avoit *encores* un autre plus grand inconvenient à craindre, c'est que... (Du Villars, *Mém.*, VI, 1555.)

Encores si j'estois bien seure.
(Mellin de St-Gelais, *Œuv. poét.*, p. 48.)

Dont le troisieme *encores* qu'au dedans... (Id., *ibid.*, p. 44.)

Et presse ceux qui *encores* portoient affection à son pere. (Fauchet, *Antiq. gaul.*, 2e vol., III, 13.)

Plus anciennement on trouve *encoires*, *encoures*.

PRÊT, adj.

Aux exemples de *prêt à*, comme *près de*, ajouter celui-ci d'un auteur très-classique de la fin du dix-huitième siècle :

Cette mode est devenue depuis une sorte de manie épidémique qui n'est pas encore *prête à* passer. (La Harpe, *Corresp. litt.*, lett. CXXVII.)

PRIX. LE PRIX DE, suivi d'un infinitif.

Ajouter :

Racine a dit de même :

*Pour prix d'*avoir si bien secondé vos souhaits,
Faudra-t-il me résoudre à ne vous voir jamais? (*Mithrid.*, I, 2.)

PROCHE, prochain.

Ajouter :

Un contemporain de notre poëte a dit de même :

Des-jà le bruict de ton *proche* bon-heur... (St-Amant, *Epist. à l'Hiver.*)

— PROCHE DE, suivi d'un infinitif.

On a dit un peu avant Corneille :

C'est doubter que vos felonnies
Ne soient *proches d'*estre punies.
(Théoph., *Ode*, Sur la paix de l'année 1620.)

PUBLIC. LE PUBLIC, pour dire le peuple, ou l'État, la patrie.

Ajouter cet exemple :

Voy qu'au *public* semblable injure touche. (A. Hardy, *Alcée*, V, 2.)

Q

QUE, conj., à quoi. QUE SERT, à quoi sert :

Mais *que sert* le mérite où manque la fortune? (*Pol.*, I, 3.)

Où n'y ha point misericorde,
Que sert prier ny lamenter?
(J.-A. DE BAÏF, *Les Mimes*, liv. I, f° 14, éd. 1619.)

— Et avec un régime indirect de personne :

Mais *que me servira* cette vaine poursuite.
Si l'air est un chemin toujours libre à ta fuite? (*Méd.*, V, 7.)

— QUE SERT DE (un infinitif), avec un régime indirect de personne :

Que me sert de savoir que tes vœux sont constants?
*Que te sert d'*être aimé quand il n'en est plus temps? (*La Pl. Roy.*, III, 6.)

On a dit de même avant et après Corneille :

Que nous servira d'y penser? (J.-A. DE BAÏF, *L'Eunuque*, I, 1.)

Aussi bien *que vous sert-il de* luire, quant... (LE MOULINET, *Les Agreables Diversitez d'Amours*, éd. 1613, p. 36.) — *Que nous sert de* détester la mollesse des hérétiques, si... (Boss., *Méd. pour le Jub.*, Ire méd., I, 1.)

— QUE, suivi d'un infinitif et précédé d'une négation, équivalant à *rien à*.

Thomas Corneille s'exprime ainsi sur cette manière de parler :

« On dit fort bien, *il ne sait que faire*, *il ne sait que dire*, mais il semble que cela doit être absolu, et que quand il suit quelque chose, il est mieux de se servir de *rien à*. Ainsi je dirois, *n'ayant rien à répondre à ses reproches*, *n'ayant rien à dire à ceux qui l'interrogeoient*, plutôt que *n'ayant que répondre à ses reproches*, *n'ayant que dire à ceux qui l'interrogeoient*. » (*Not. sur les Remarques de Vaugelas*, CCCCXCII.)

Ainsi le frère du grand tragique aurait, comme Voltaire, condamné ce vers :

Nous n'avons désormais *que craindre de sa part*.

Cette forme facilitait la versification. Pierre Corneille a bien

fait d'en profiter, et, selon nous, rien n'empêcherait encore les poëtes de l'imiter, à l'occasion.

QUEL DE, pour *lequel de*.

Ajouter :

On a dit un peu avant Corneille :

> *Quel de* tous les plus grands et des plus braves roys,
> Asseure mieux que vous l'authorité des loix?
> (THÉOPH., *Au Roy, Estreine.*)

QUELQUE, dans le sens de *si*, avec le pluriel.

Th. Corneille se prononce pour l'usage actuel, mais avec une hésitation qui montre que la règle n'était pas encore bien établie à l'époque où il écrivit ses *Notes*. Il dit, à propos de la *Remarque* CCCXXIX de Vaugelas :

« M. de La Mothe Le Vayer prétend que M. de Vaugelas se trompe, et qu'il faut écrire *quelques riches qu'ils soient*, et non pas *quelque* sans *s*. Il veut que ce soit la même chose à l'adjectif qu'au substantif. Le P. Bouhours, dans son livre des *Doutes*, rapporte ces deux exemples de deux bons auteurs qui ne demeurent pas d'accord que cette remarque doive être suivie. *De toutes sortes de pechez, quelques infâmes et quelques atroces qu'ils soient. Quelques imprudents qu'ils fussent*. Je connais des personnes qui parlent bien, et qui veulent *quelques* au pluriel avec des pluriels adjectifs. Cependant le plus grand nombre convient qu'il faut écrire *quelque riches qu'ils soient*, et non pas *quelques* avec une *s*. Je crois, comme eux, que *quelque* est là adverbe et non pas pronom, et qu'il signifie le *quantum libet* des Latins. »

QUOI QUE, conjonction, pour *quoique* :

> Et *quoy qu'*il n'en reçoive encor que des mépris. (*La Suiv.*, II, 9, édit. 1682.)
> *Quoy qu'*elle s'en rapporte à vous entièrement. (*Ibid.*, III, 1.)
> Et *quoy que* le dehors soit sans émotion,
> Le dedans n'est que trouble et que sedition. (*Pol.*, II, 2, édit. 1643.)
> Hélas! cette vertu *quoy qu'*enfin invincible
> Ne laisse que trop voir une âme trop sensible. (*Ibid.*, II, 2.)
> *Quoy qu'*il soit genereux, *quoy qu'*il soit magnanime. (*Ibid.*, III, 5.)
> Mais *quoy qu'*il soit constant qu'on vous prend pour un autre.
> (*Suite du Ment.*, III, 4, édit. 1645.)

Telle est l'orthographe constante de P. Corneille.

Durant tout le seizième siècle, et pendant une grande partie

du dix-septième, cette conjonction s'écrivait toujours en deux mots, comme le prouveront ces quelques exemples pris au hasard :

Et s'estudia de rendre son filz Ctesippus homme de bien, *quoy qu'*il le veist fort depravé et fort incorrigible. (AMYOT, *Vies*, Phocion.) — *Quoy que* sous honnestes pretexte les roys pretendent en abuser. (PASQUIER, *Pourparler du Prince.*) —Et *quoy que* par adversitez casuelles ils culbutent du haut en bas, seront tousjours semblables à eux. (Id., *Pourparler de la loy.*)

Quoy que ce grand cœur genereux,
Forcé d'un respect amoureux,
Ait flechy devant vostre face.
(THÉOPH., *Au Roy*, Ode, Cher object des yeux et des cœurs.)

Il fut un vagabond, et, *quoy qu'*on le renomme (Énée),
Je ne sçay s'il posa les fondemens de Rome. (Id., *Élégie à M. de M...*)

.... *quoy qu'*un peu hors d'haleine. (ST-AMANT, *Moyse sauvé*, VII.)

*Quoy qu'*inspiré du démon des tavernes. (Id., *La Petarrade aux Rond.*)

Le soleil est toujours le mesme, *quoy que* les nuages offusquent sa lumiere. (Mme DE LA SUZE, *Recueil de pièces galantes*, t. IV, p. 16. *Le Démêlé de l'Esprit et du Cœur.*) — Je continuai donc cette histoire : mais *quoi que* je l'eusse déjà poussée jusqu'au règne de Henri II, j'étois sur le point d'abandonner mon ouvrage. (RAPIN THOYRAS, *Hist. d'Anglet.*, préf.) — *Quoi qu'*il respecte les deux partis. (Id., *ibid.*, Plan de l'Hist. d'Anglet., t. VII.)

Vaugelas écrit aussi QUOY QUE, ainsi qu'on peut le voir par les citations des *Remarques* faites pages 446 et 460 de ce volume.

Dans une grammaire française publiée en 1744, la grammaire de l'abbé Vallart, cette conjonction est encore écrite en deux mots, *quoi que*, à la liste alphabétique de toutes les conjonctions ; dans un article suivant, où les conjonctions sont rappelées chacune à leur espèce, *quoique* est écrit en un seul mot : *quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme.* (V. page 403.)

L'usage n'était donc pas encore tout à fait fixé, bien que l'orthographe actuelle prévalût depuis longtemps déjà.— Pendant un certain nombre d'années, quelques auteurs avaient mis un trait d'union entre *quoi* et *que*, *quoi-que*. C'est ainsi que ce mot est écrit dans les *Réflexions sur l'élégance et la politesse du stile*, par M. l'abbé DE BELLEGARDE, 3e édit., 1715.

L'ancienne manière d'écrire cette conjonction est parfaitement justifiable, et peut même paraître préférable à celle qui a été adoptée depuis. En écrivant *quoi que*, en deux mots, *quoi* gardait sa valeur de pronom, et *que* était seul conjonction. *Quoiqu'il soit généreux*, écrit à l'ancienne manière, voulait dire à quelque point, à quelque degré qu'il soit généreux, ce qui

offrait une nuance différente et donnait plus d'énergie à la pensée. Le sens de cette conjonction est devenu plus vague et plus restreint depuis qu'on en a fait un seul mot, seulement la clarté a gagné quelque chose à la distinction établie par les grammairiens entre le pronom et la conjonction.

On a de même, pendant longtemps, et pour des raisons analogues, écrit *puis que* au lieu de *puisque*, *lors que* au lieu de *lorsque*, etc.

R

RABATTRE.

On a dit, au propre, en parlant d'un oiseau, *rabattre son vol :*

Lorsqu'il a saisi sa proie, il *rabat son vol* comme pour en éprouver le poids. (Buff., *Hist. nat. des ois.*, Les oiseaux de proie, le grand aigle.)

Corneille dira, au figuré, par une très-belle image, *rabattre l'essor :*

Rabats de cet esprit *l'essor* tumultueux. (*Imit.*, iv, 8.)

RANGER A (SE), suivi d'un infinitif, comme *se soumettre à :*

... Si quelqu'un ou plus riche ou plus beau,
Et mieux fourni d'appas à te servir *se range*. (*Poés. div.*, Dial. xiv.)

On a dit d'une manière analogue avant Corneille :

Vassé, sortant, par ceste cordiale remonstrance, hors du sommeil qui avoit esgaré la raison d'avec luy, *se rengea à* recognoistre sa faute, et à en demander pardon. (Du Villars, *Mém.*, ii, 1551.)

REDEVABLE, employé substantivement, au fig., comme *obligé :*

Si le ciel jusque-là vous en laisse incapable
Vous pourrez quelque temps être ma *redevable*. (*Sophon.*, ii, 4.)

Redevable n'est indiqué comme substantif, dans les dictionnaires, qu'en parlant de dette. Il s'employait encore fréquemment, autrefois, en parlant de redevances féodales.

REGARDER AINSI QUE, regarder comme.

Ajouter :

Cette manière de dire se retrouve encore dans la première moitié du dix-huitième siècle :

> Ce fat bouffi d'une fierté
> Aussi sotte qu'insupportable,
> Traitoit avec mépris les autres animaux;
> Les *regardoit ainsi que* ses vassaux. (LE BRUN, *Fables*, II, 23, 1722.)

REMETTRE, ramener, reconduire.

Ajouter :

On a dit longtemps après Corneille :

> Emilie n'avoit pas sa voiture, et me demanda de la *remettre* chez elle à quatre pas de là. (LA CLOS, *Les Liaisons dangereuses*, lett. CXXXVII.)

— REMIS, apaisé, calmé, calme, tranquille, avec un nom de personne ou de chose, comme le latin *remissus*.

Ajouter cet exemple :

> Pour venger un affront tout semble être permis,
> Et les occasions tentent les plus *remis*. (*Pol.*, III, 5.)

RENCONTRE, avec le masc., dans le sens d'occasion.

Les grammairiens du dix-septième siècle conseillaient, en général, de faire toujours ce mot féminin.

« Tant de personnes, dit Thomas Corneille, écrivent *en ce rencontre*, quand ce mot signifie *occasion*, qu'on ne peut condamner ceux qui dans ce sens le font masculin. Il est pourtant mieux de le faire féminin. » (*Not. sur les Remarques de M. de Vaugelas*, XIV.)

Patru dit de son côté :

« J'ai cru autrefois que faire *rencontre* masculin était un solécisme; mais comme je vois que quelques célèbres auteurs le font masculin, je ne crois pas que ce soit un solécisme, et quand je revois quelque ouvrage où on le fait masculin, je ne le corrige plus. Je me contente d'en dire mon sentiment à l'auteur. Car, pour moi, je le ferois en tout sens toujours féminin. »

RÉSERVER A (un infinitif), employé neutralement, comme *se réserver de* :

> Croissez pour voir sous vous trembler la terre et l'onde;
> Un grand prince vous laisse un grand nom à remplir,
> Et ce que se promit sa valeur sans seconde,
> C'est par vous que le ciel *réserve* à l'accomplir. (*Sonnet*, à Mgr de Guise.)

Réserver à, signifiait plus ordinairement attendre à, différer de :

Les autres *reservent* à vivre jusques à ce qu'ils ne puissent plus vivre. (CHARR., *La Sag.*, l. I, c. 36.)—Je viens de voir la fleur de votre brave noblesse, sire, qui *réservent à* pleurer leur roi mort quand ils l'auront vengé. (D'AUBIGNÉ, *Hist. universelle.*)

S

SAUVER. DIEU ME SAUVE, espèce de serment :

Vous avez, *Dieu me sauve*, un esprit à la mode. (*L'Illus. com.*, II, 4.)

Plus anciennement on disait de même, *se Diex me gart;* et d'une manière approchante, *m'aist Diex*, *se m'ist Dieux*, c'est-à-dire, Dieu me soit en aide.

SECONDER, dans le sens de suivre, venir après, au physique et au moral.

Ajouter cet exemple :

Obey-moy, tu ne verras au monde
Heur qui le tien d'oresnavant *seconde*. (A. HARDY, *Alcée*, I, 3.)

Nous traduirions aujourd'hui ce mot par *égaler*, mais le fond du sens intime est toujours venir après, *sequi*, d'où, en étendant un peu la signification, être sur le même rang, égaler.

SENTIR SON, suivi d'un nom de chose, pour signifier marquer, indiquer, trahir :

N'envoyer qu'un valet *sentiroit son* mépris. (*Le Ment.*, IV, 4.)

Pour vivre paisiblement hors de la compaignie de tant de gens de main, *sentans leur* barbarie. (FAUCHET, *Antiq. gaul.*, 1er vol., V, 4.) — Cette ambassade n'avoit pas un bon air pour des gens qui étoient aussi mal avec une personne de ma qualité qu'elles étoient : cela *sentoit* tout à fait *son* insulte. (Mlle DE MONTPENS., *Mém.*, 1658.)

SERVIR DE, pour signifier faire le conte de.

Ajouter :

Un prosateur, contemporain de Corneille, a dit d'une manière analogue :

D'entrée il nous *sert d'*une fabuleuse genealogie de la maison d'Austriche. (LA MOTHE LE VAYER, *Disc. de l'Hist.*)

SORTIR DE, fig., dans le sens de naître de, d'être produit par.

Le vieil Horace, après avoir appris la victoire de son fils et la mort des Curiaces, dit à sa fille qui pleure son amant :

> Ma fille, il n'est plus temps de répandre des pleurs :
> Il sied mal d'en verser où l'on voit tant d'honneurs.
> On pleure injustement des pertes domestiques,
> Quand on en voit *sortir des* victoires publiques. (*Hor.*, IV, 3.)

Voltaire a fait sur ces vers une critique peu fondée. Clément de Dijon l'a réfutée d'une manière trop juste et trop spirituelle pour que nous ne le laissions pas parler à notre place. Il s'adresse en ces termes à l'illustre commentateur : « Sur le dernier vers, vous faites cette remarque :

« *Des victoires qui sortent* font une image peu convenable. On « ne voit point sortir des victoires comme on voit sortir des « troupes d'une ville. »

« Pourquoi feignez-vous d'ignorer que *sortir* veut souvent dire *naître? Le sang dont il sort*, pour *le sang dont il est né*. On voit *sortir* ou *naître* le bien du sein des maux.

> De ce nid à l'instant *sortirent* tous les vices,

a dit Boileau ; et si vous aviez fait un commentaire sur ce vers, vous auriez dit *qu'on ne voit pas sortir les vices d'un nid, comme des moineaux*. L'image de Corneille est non-seulement très-convenable, malgré votre quolibet, mais encore belle et grande. C'est de la maison du vieil Horace, c'est du sein des pertes et du sang de sa famille, qu'est sortie la victoire la plus glorieuse et le triomphe de sa patrie. » (CLÉMENT, *Lettres à M. de Voltaire*, VIe lettre, p. 123-124.)

SOUSCRIRE SON NOM, signer son nom.

Ajouter :

On disait aussi, plus anciennement, *se souscrire :*

> Ne vaudront telles lettres testimoniales d'escoliers, si elles ne sont signées de leurs principaux, ou docteurs actuellement regents, lisans ordinairement : et ne seront delivrées et expediees, sinon avec escholiers presens en personne, et lesquels pour cest effect *se soubscriront* au papier du recteur. (*Ordonn. de Henri III*, Blois, mai 1579, art. LXXXIII.)

SUASION, persuasion :

> Ce mesme prince en fit de mesmes par la *suasion* de sa mere. (BRANT., *Les Dames galantes*, 1er disc.)

Cet exemple suffira pour montrer que le mot *suasion* est antérieur à l'époque de Corneille.

SUBMISSION, pour *soumission*.

Ajouter :

Cette forme avait vieilli dès la première moitié du dix-septième siècle.

« Il y a vingt ans, observe aussi Vaugelas, qu'on disoit *submission*, et non pas *soumission*, quoy que l'on dist *soumettre* et *soumis*, et non pas *submettre* ny *submis ;* maintenant on dit et on escrit *soumission*, et non pas *submission*. Je sçay bien qu'on dit au Palais *il a fait les submissions au greffe*, mais c'est un terme de Palais, qui ne tire point à conséquence pour le langage ordinaire. » (*Remarque* XXIII, p. 25 de l'édit. de 1647.)

Thomas Corneille ajoute cette note :

« Il est hors de doute qu'il faut dire *soumission*. »

SUPERBE, substantif.

L'usage de ce nom ne s'était pas encore bien établi, même assez avant dans le dix-septième siècle. Vaugelas avait dit, dans la *Remarque* XXX, que « *ce mot est toujours adjectif*, » Patru ajoute cette note :

« Je suis de cet avis, je ne sais qu'un endroit où il pourroit passer, qui est *l'esprit de superbe*, à cause de *spiritus superbiæ*, qui est une phrase de l'Écriture qui semble naturalisée en françois, l'Écriture ayant apporté beaucoup d'autres manières de parler en notre langue ; et néanmoins je dirai toujours *l'esprit d'orgueil*. »

SUR, prép. DE SUR, du haut de.

On trouve, avant Corneille, *dessur*, en un seul mot, pour *sur*, ou pour *dessus :*

Par foi, se tu me vois *deseur* mes piés ester,
N'a si fier homme el siecle ne me doie douter. (*Fierabras*, v. 568.)
... *Dessur la lyre*. (RONS., *Od.*, I, 16.)
Et ces voleurs *dessur* la place tue. (A. HARDY, *Alcée*, IV, 5.)

SURPRENDRE DE, prévenir par :

Et ton cœur généreux m'*a surpris d'*un bienfait
Qui ne m'a pas coûté seulement un souhait. (*Remerc. au card. Mazarin.*)

SURPRIS, employé subst. FAIRE LE SURPRIS :

Vous pourriez hasarder un moment de visite
Pour voir si ce retour est sans l'aveu de Tite,
Ou si c'est de concert qu'il *a fait le surpris*. (*Tite et Bér.*, II, 7.)

— De même, FAIRE LES SURPRIS :

Rien ne vous sert ici de *faire les surpris*. (*Rodog.*, II, 3.)

T

TALON. JOUER DES TALONS, comme *jouer des jambes*, s'enfuir :

C'étoit fait de ma vie, ils me traînoient à l'eau,
Mais sentant du secours ils ont craint pour leur peau,
Et *jouant des talons* tous deux en gens habiles,
Ils m'ont fait trébucher sur un monceau de tuiles. (*Suite du Ment.*, IV, 7.)

TERME. SE MAINTENIR AUX TERMES DE, suivi d'un adjectif. SE MAINTENIR AUX TERMES D'INSENSIBLE, se maintenir dans les bornes de l'insensibilité :

Mon cœur jusqu'à présent à l'amour invincible,
Ne *se maintient* qu'à force *aux termes d'insensible*,
Tout autre que Tircis mourroit pour la servir. (*Mél.*, I, 3.)

TOURNER EN FUITE, comme *mettre en fuite*.

Ajouter :

Cette manière de dire était fréquemment employée par les meilleurs prosateurs du seizième siècle :

Les barbares *ayans esté* rompus et *tournez en fuitte*. (AMYOT, *Vies*, Aristides.)

Et avec le pronom personnel :

Quoy voyans les autres Perses *se tournerent* incontinent *en fuitte*. (AMYOT, *Vies*, Aristides.)

TRAFIQUER DE QUELQUE CHOSE, en faire le trafic, le commerce

Depuis, il *trafiqua de* chapelets, *de* baume,
Vendit du mithridate en maître opérateur. (*L'Illus. com.*, I, 3.)

TRAHIR, avec un nom de personne pour régime indirect, et un nom de chose pour régime direct, révéler à... par trahison.

Ajouter, après l'exemple de Desportes :

Un des prosateurs les plus corrects et les plus élégants du seizième siècle a dit d'une manière toute semblable :

Et là conspirèrent ensemble de ruiner et abolir à Athènes l'authorité du peuple, ou s'ilz ne pouvoyent venir au-dessus de leur entreprise, de plus tost perdre tout, et de *trahir* la chose publique *aux* barbares. (AMYOT, *Vies*, Aristides.)

TRAINER, fig. TRAINER SA VIE, en porter le poids comme celui d'une chaîne qu'on traîne après soi :

Cependant sans se plaindre ils *ont traîné leur vie.* (*Imit.*, III, 22.)

Cette expression est également claire et énergique, et ici Corneille rajeunit la locution ordinaire, où *vie* est précédé d'un qualificatif, comme *languissante*, *malheureuse*. Il a dit lui-même, avec un adjectif, mais d'une manière encore originale :

C'est contre cette chair, notre fière ennemie,
Que, tant que nous *traînons cette ennuyeuse vie*,
Nous avons à combattre. (*Imit.*, III, 20.)

D'ailleurs, on trouve, depuis Corneille, d'excellents exemples, même en prose, de *traîner sa vie*, ou *traîner la vie*, sans adjectif :

Je suis toujours faible, quelquefois aveugle. Je *traîne ma vie* comme je peux. (*Volt. et le prés. de Brosses, Lett. inéd.*, à M. de Ruffey, 23 juill. 1763.) — Je vous souhaite, à vous qui avez encore longtemps à *traîner la vie*, toutes les prospérités que je n'ai pas eues. (CHAT., *Lett. à M. Collombet*, 28 sept. 1843.)

TROUVER. LE PREMIER TROUVÉ, le premier venu.

Ajouter :

On a dit de même avant Corneille :

Ledit Langey voyant toutesfois leur contenance, et doubtant plus qu'autre chose, que ce fussent nefs de coursaires qui en voulussent au *premier trouvé*, feit sans attendre changer la voille, et tirer au large de la mer. (MART. DU BELLAY, *Mém.*, l. IV, f° 110, v°, éd. 1572.)

Que sur la place on me le jette
Le premier trouvé : j'en excepte
De tous eux Finet seulement. (J.-A. DE BAÏF, *Le Brave*, II, 1.)

U

UN. L'UN NI L'AUTRE, comme *ni l'un ni l'autre*.

Ajouter :

On a dit avant Corneille :

Aussi que *l'un ni l'autre* prince ne pourroit pas cy apres faire traitté ny alliance avecques aucun autre prince, potentat, ou communauté, sans le sceu et associement l'un de l'autre. (MART. DU BELLAY, *Mém.*, l. IV, f° 99, r°, éd. 1572.)

V

VAINCRE, avec un nom de chose pour sujet, l'emporter sur, faire surmonter :

Que la vertu du fils, si pleine et si sincère,
Vainque la juste horreur que vous avez du père. (*Héracl.*, I, 4.)

— VAINCU, subst., avec un pronom possessif :

Sylla, ni Marius,
N'ont jamais épargné le sang de *leurs vaincus*. (*Sert.*, I, 1.)

« On ne dit point mon vaincu, comme on dit mon esclave, mon ennemi, » observe Voltaire.

On ne le dit point; mais Corneille n'a-t-il pas pu le dire ?

VEFVE, pour *veuve*.

Corneille, qui a fait une comédie de *la Vefve*, écrit toujours ainsi. Cependant Vaugelas dit, conformément à la pratique de Malherbe :

« Il faut écrire *veuve* ou *veufve*, et non pas *vefve*, comme on dit en plusieurs provinces de France; car on dit au masculin *veuf*, *un homme veuf*, et non pas *vef*, et ainsi au féminin il faut dire

veuve ou *veufve*, qui rime avec *neuve* et *fleuve*, et non pas avec *trefve*.

« M. de Malherbe,

O combien lors aura de *veuves*
La gent qui porte le turban!
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban!

« On conserve l'*f* à *veuf*, mais je crois qu'il la faut ôter à *veuve* et à *veuvage*. Quelques-uns écrivent encore *veufve*, mais peu écrivent *veufvage*. »

VOILE, s. m., pour désigner la voile d'un vaisseau.

Voile, dans cette signification, se rencontre au masculin, même après Corneille; nous l'avons montré. Cependant Vaugelas s'était prononcé pour le féminin, quoiqu'il « vît une infinité de gens qui faisoient ce mot masculin, et disoient *il faut caler le voile, les voiles enflez.* » (*Remarque* CCCCXXXII.)

Th. Corneille ajoute plus affirmativement :

« On dit *caler la voile*, et non pas *le voile; les voiles enflées par le vent*, et non pas *enflez*. En ce sens il est toujours féminin. »

D'ailleurs, les bons auteurs du seizième siècle le faisaient eux-mêmes habituellement féminin :

Recouldre et rapiecer les *vieilles voyles*. (GUILL. DU BELLAY, *Prol. des Ogdoades.*)

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

ERRATA ET ADDENDA

Pag. 8, lign. 7. Ajoutez ce titre : (*Don Sanche*, I, 3.)
— 99, — 48. Adjectif exapessif, *lisez* : expressif.
— 116, — 1. L'indéclinabilité du présent, *lisez* : du participe présent.
— 126, — 8. longtemps après Corneille, *lisez* : longtemps avant Corneille.
— 132, — 8. Mettre la virgule après également.
— 162, — 31. Ajoutez ce titre : (*Le Cid*, I, 6.)
— 103, — 8. Tout à la suite de : Après *sentir*, précédé du régime, lisez cet exemple de Corneille qui a été sauté :

Et, voyant de mes maux l'épouvantable image,
Je *me sens affoiblir* quand je vous encourage. (*Rodog.*, III, 5.)

Je me sens affaiblir, et non pas *je me sens m'affaiblir*.

— 236, DE QUOI, de ce que.

Nous avons oublié de citer ces deux exemples tout à fait semblables à celui de Corneille :

D'un sommeil plus tranquille à mes amours resvant,
J'esveille avant le jour mes yeux et ma pensée,
Et, ceste longue nuict si durement passée,
Je me trouve estonné *de quoy* je suis vivant. (THÉOPH., *Sonn.*)

Demeurez contente *de quoy* Dieu vous a faite un de ses plus beaux ouvrages. (Mme DE LA SUZE, *Rec. de pièc. galant.*, IV, Lett. XVII.)

Pages 321, 322. Pour fin de l'article SOUCI, employé pour désigner l'objet d'un tendre sentiment, lire ce qui suit :

L'expression *mon souci* a encore été employée comme terme de caresse, dans le style tragique, peu de temps avant Corneille. Dans l'*Hippolyte* de Garnier, la nourrice dit à Phèdre :

Ma vie, *mon souci*, je vous prie à mains jointes,
Déracinez de vous ces amoureuses pointes.